LETTRES

ÉDIFIANTES

ET

CURIEUSES.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET
CURIEUSES.

IMPRIMERIE DE J. B. KINDELEM.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION, ORNÉE DE CINQUANTE BELLES GRAVURES.

MÉMOIRES DES INDES ET DE LA CHINE.

TOME QUATORZIÈME.

A LYON,

CHEZ { J. VERNAREL, Libraire ;
Ét^e. CABIN et Ce, Libraires, rue St-Dominique, n° 19.

M. DCCC. XIX.

AVIS

AU RELIEUR,

Pour le placement des 51 *gravures* qui doivent être insérées dans l'édition des LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, en 14 vol. in-8.°

TOMES I.	PARTIE de Santorin, et vue des îles Brûlées, . *pag.*	49
	Carte de la Syrie, et description du Mont-Liban,	234
II.	Carte de la route de M. Zurabek, ...	406
	Portrait de Thamas-Koulikan, roi de Perse, . .	476
III.	Plan ou manière de placer la maison du roi de Perse, ...	30
	Essai d'une carte d'Egypte, ...	165
	Porte du midi de la ville d'Antinoé, ...	260
	Porte du couchant de la ville d'Antinoé, ...	261
	Colonne d'Alexandre-Sévère, ...	262
	Portique de la ville d'Achemounain, ...	267
	Sacrifice offert au soleil, ...	271
	Carte des déserts de la Basse-Thébaïde, ...	278
	Route des Hébreux, pour passer la mer Rouge,	323
IV.	Portrait de Catherine Tegahkouita, iroquoise, .	25
	Carte des environs du Cap français, ...	368
V.	Carte du passage par terre à la Californie, . . .	29
	Carte des côtes du Pérou et du Chili, ...	70
	Carte de la Terre de Feu, ...	74
	Cours du fleuve Maragnon, autrement dit des Amazones, ...	172
	Carte de la Mission des Moxes, ...	205
	Carte du Paraguay, ...	408
VI.	Portrait du R. P. Antoine Verjus, ...	204

?

TOMES		
VII.	Plan de la ville et de la rivière de Ganjam, . . . *pag.*	18
	Portrait d'un Missionnaire de la Compagnie de Jésus, ...	59
	Portrait de Rangamouttou, fils d'un roi de Maduré, ...	60
	Portrait d'un Brame, premier ministre du roi de Maduré, ...	61
	Carte des Missions dans le Maduré, ...	320
VIII.	Carte de la presqu'île des Indes, ...	239
	Carte des nouvelles Philippines, ...	363
	Carte des îles Carolines, ...	406
	Carte des îles Philippines et des îles Marianes,	429
IX.	Martyre de quatre Missionnaires jésuites, . . .	78
	Première Carte du Tunquin, ...	208
	Deuxième Carte du Tunquin, ...	*Ib.*
	Carte de Nangasacki, appelé par les Chinois *Tcham-Ki*, ...	492
X.	Inscriptions en caractères chinois, ...	62
	Carte des îles de Pong-hou, ...	253
	Carte de l'île de Formose, ...	254
	Plan du fort de Zélande, ...	262
	Vue des bourgs de St-Denis et de St-Paul, . . .	415
	Plan de l'île d'Orléans ou Poulo-Condore, . . .	421
	Lésard et Ecureuil volans, ...	423
	Poisson cornu, appelé le *Diable*, ...	434
	4 Gravures représentant chacune une Croix blanche, ...	436
	Portrait du R. P. Parennin, ...	444
XII.	Carte des îles de Lieou-Kieou, ...	520
XIV.	Arbor Porphirii, ...	129
	Cycle chinois et Constellations chinoises, . . .	441

LISTE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DE MM. LES SOUSCRIPTEURS

A l'édition des LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, écrites des Missions étrangères, en 14 vol. in-8.°, ornés de 51 gravures.

MM. ACTORI, Curé *à Valence* (Drôme).
ADMIRAL, Curé *à Donzy* (Nièvre).
ALLO [A.], Libraire *à Amiens* (Somme).
AMIGEL, Vicaire *à Languenau* (Côtes-du-Nord).
AMPILHAC, Vicaire *à Beaune* (Haute-Loire).
ANDRÉ [Aimé], Libraire *à Paris*.
AUCHER-ÉLOY, Libraire *à Blois* (Loir-et-Cher).
AUGEREAU, Vicaire *à Jonzac* (Charente-Inférieure).
AVEJEAN [le comte d'], Propriétaire *à Sauve* (Gard).

BAILLY, Libraire *à Lyon*.
BALME [M.elle Ag.te], *à Lyon*.
BARALLIER [Joseph], Libraire *à Toulon* (Var).
BARBIER, Professeur du Collége *à Tarascon* (Bouches-du-Rhône).
BARBIER [François], Libraire *à Poitiers* (Vienne).
BARBIER, Vicaire *à Pont-St-Maxence* (Oise).
BARGEAS, Libraire *à Limoges* (Haute-Vienne).
BASTIER DU TEMPLE, Curé *à Craponne* (Haute-Loire).
BAYLE, Vicaire *à St-Julien-d'Ance* (Haute-Loire).
BEAUME [Pierre], Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
BEAUME, Vicaire *à Beaucaire* (Gard).
BEGYN [J.], Libraire *à Gand*.
BELLUE, Libraire *à Toulon* (Var).
BELON, Libraire *au Mans* (Sarthe).
BERGERET [veuve], Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
BERNARD, Curé *à Jullianges* (Haute-Loire).
BERTHOT, Libraire *à Bruxelles*.

MM. BERTRAND, ancien Vicaire général *à Foix* (Arriége).
BOISSIEU [DE], Rentier *à Lyon*.
BONY DE LAVERGNE, Propriét. *à Pierre-Buffière* (Haute-Vienne).
BOSSANGE frères, Libraires *à Paris*.
BOUCARD, Vicaire *à Randam* (Puy-de-Dôme).
BOUCHET, Curé *à Dore* (Haute-Loire).
BOURG, Curé *à St-Jean-d'Oubrigoux* (Haute-Loire).
BOURGEAT, Vicaire *à St-Pal* (Haute-Loire).
BOUSQUET, Libraire *à Béziers* (Hérault).
BOUSQUET, Chanoine et Directeur du grand Séminaire *de Carcassonne* (Aude).
BOUTTE [veuve], Imprimeur-Libraire *à Vannes* (Morbihan).
BRAJEUX, Libraire *à Paris*.
BRIARD, Curé *à Bléneau* (Yonne).
BRIOT DE LA MALLERIE [M.me], *au château de Loyat, par Ploërmel* (Morbihan).
BRUNEL, Prêtre *au Val* (Var).
BRUNOT-LABBE, Libraire *à Paris*.
BUSSEUIL jeune, Libraire *à Nantes* (Loire-Inférieure).

CACAUD, Vicaire *à Chomelix* (Haute-Loire).
CAMBON, Libraire *à Béziers* (Hérault).
CARADEC, Curé *à Belle-Ile-en-Mer* (Morbihan).
CASSÉ [Pierre], Libraire *à Toulouse* (Haute-Garonne).
CASTERMAN [J.], Libraire *à Tournay* (Pays-Bas).
CASTIAUX, Libraire *à Lille* (Nord).
CATEAU, Vicaire *à Craponne* (Haute-Loire).
CATINEAU, Libraire *à Poitiers* (Vienne).
CAYON-LIÉBAULT, Libraire *à Nancy* (Meurthe).
CAZES, Curé *à Vic-le-Comte* (Puy-de-Dôme).
CHAIX, Libraire *à Marseille* (Bouches-du-Rhône).
CHAMBRE [Monseig.r DE], Evêque d'Orope *à Tartas* (Landes).
CHAPELLE, Libraire *au Hâvre* (Seine-Inférieure).
CHARBON frères, Libraires *à Lyon*.
CHARMEIL [dames], Institutrices *à Moirans* (Isère).
CHATEAUVIEUX [veuve DE], Libraire *à Genève*.
CHAUVEL, Libraire *à Lisieux* (Calvados).
CHENTRIER, Prêtre *à Aubignan* (Vaucluse).
CHEVALIER, Curé *à St-Jacut* (Ille-et-Vilaine).
CHOSSAT DE MONTESSUY, Propriétaire *à Lyon*.
COLLINOT, Prêtre *à Auxerre* (Yonne).
COMTE, Chapelain *à Craponne* (Haute-Loire).
CONDENTIA, Curé *à Chasselay* (Rhône).
COQUET, Libraire *à Dijon* (Côte-d'Or).

MM. Cramouzaud, Curé *à Traignac* (Corrèze).
Crosilhes, Libraire *à Montauban* (Tarn-et-Garonne).
Crosilhes, Libraire *à Villeneuve-d'Agen* (Lot-et-Garonne).
Cugnac [de], Propriétaire *à Condom* (Gers).
Cuisinier [L. J.], Vicaire *à Lyon.*

Darée, Prêtre-Recteur *à St-Paul* (Gard).
Darron [de], Propriét. *à Paray-le-Monial* (Saône-et-Loire).
Daudé, Prêtre *à Lyon.*
Davy de Boisval, Prêtre *à St-Sauveur-le-Vicomte* (Manche).
Debornès, Instituteur *à Cuires près Lyon.*
Debrie, Libraire à Bourges (Cher).
Decaye, Vicaire *à Senlis* (Oise).
Déis, Libraire *à Besançon* (Doubs).
Dejussieu, Libraire *à Châlons-sur-Saône* (Saône-et-Loire).
Dejussieu-fils, Libraire *à Mâcon* (Saône-et-Loire).
Dejussieu, Libraire *à Autun* (Saône-et-Loire).
Delaigue, Notaire *à Chomelix* (Haute-Loire).
Delapaix, Curé *à Auberive* (Haute-Marne).
Delavigne, *à Rouen.*
Delaye aîné, Négociant *à Lyon.*
Delehen, Vicaire *à Ste-Colombe* (Ille-et-Vilaine).
Delespinasse, Libraire *à Châlons* (Saône-et-Loire).
Delhaye, Libraire *au Hâvre* (Seine-Inférieure).
Delivani, Libraire *à Châlons* (Saône-et-Loire).
Demat, Libraire *à Bruxelles.*
Denis, Avoué *à Lyon.*
Deslandes, Curé *à Chanreaux* (Maine-et-Loire).
Despagne, Négociant *à Lyon.*
Devilly, Libraire *à Metz* (Moselle).
Dey, Professeur *à Fribourg* (Suisse).
Domingeon, Docteur-Médecin *à Lyon.*
Dragonne, Teneur de livres *à Lyon.*
Dubois, Imprimeur-Libraire *à Meaux* (Seine-et-Marne).
Dufart [Pierre], Libraire *à Paris.*
Dufau, Curé *à Castelnau-Montratier* (Lot).
Dumaine Vallée et C.e, Libraires *à Rouen* (Seine-Inférieure).
Dupin, Vicaire *à Esson* (Haute-Loire).
Duponcet, Libraire *à Paris.*
Duponchelle, Curé *à Villers-sur Coudun* (Oise).
Dupont, Professeur au Collége *à Metz* (Moselle).
Dupuy, Vicaire *à Château-Renard* (Bouches-du-Rhône).
Dupuy-Fondousse, Curé *à St-Amand-de-Boëxe* (Charente).
Dureau [veuve], Libraire *au Mans* (Sarthe).

MM. Duval, Curé *à Pleurtuit* (Ille-et-Vilaine).
Duval, Prêtre *à St-Servan* (Ille-et-Vilaine).

Egasse, Libraire *à Brest* (Finistère).
Eggendorffer [Aloys], Libraire *à Fribourg*.
Esseiva [Joseph], Membre de la Cour épiscopale et Promoteur fiscal du Diocèse *de Lausanne*.
Estrangin, Prêtre-Recteur *à Trinquetaille* (Gard).

Faucon [M.me], Propriétaire *à Craponne* (Haute-Loire).
Faure [l'Abbé], Prêtre *à Lyon*.
Février [J. B.], Libraire *à Strasbourg* (Bas-Rhin).
Fleury, Libraire *à Rouen* (Seine-Inférieure).
Forest, Libraire *à Nantes* (Loire-Inférieure).
Fourier-Mame, Libraire *à Angers* (Maine-et-Loire).
Frère, Libraire *à Rouen* (Seine-Inférieure).
Freund, Libraire *à Brest* (Finistère).
Frout [veuve], Libraire *à Rennes* (Ille-et-Vilaine).
Fuiret, Curé *à Pont-St-Maxence* (Oise).

Galimberty [Silvestre], Rentier *à Lyon*.
Galle frères, Libraires *à Vannes* (Morbihan).
Gallien, Vicaire *à St-Pal* (Haute-Loire).
Garcin, Libraire *à Mâcon* (Saône-et-Loire).
Garcin, Négociant *à Lyon*.
Gassiot jeune, Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
Gaude fils, Imprimeur-Libraire *à Nismes* (Gard).
Gaulard-Marin, Libraire *à Dijon* (Côte-d'Or).
Gauthier frères, Libraires *à Besançon* (Doubs).
Gautier, Curé *à Beaucaire* (Gard).
Gauvain, Curé *à Rouvres* (Haute-Marne).
Gayard, Curé *à Sauvessange* (Haute-Loire).
Gendrot, Vicaire *à St-Jouan* (Ille-et-Vilaine).
Georges, Curé *à Paramé* (Ille-et-Vilaine).
Gérard, Professeur de philosophie *à Nancy* (Meurthe).
Gerson-Levy, Libraire *à Metz* (Moselle).
Gibert frères, Négocians *à Angers* (Maine-et-Loire).
Gilbert, Prêtre *à St-Malo* (Ille-et-Vilaine).
Ginest, Docteur-Médecin *à Lyon*.
Girard, Libraire *à Besançon* (Doubs).
Giraud [J. L.], Vicaire *à Hyères* (Var).
Glaçon [D.elle], Libraire *à l'Aigle* (Orne).
Gobelet, Imprimeur-Libraire *à Troyes* (Aube).
Goeklin, Vérificateur des Douanes *à Haguenau* (Bas-Rhin).

MM. GOUELLAIN, Avoué *à Rouen* (Seine-Inférieure).
GOULARD, Libraire *à Rochefort* (Charente-Inférieure).
GOULLY, Ingénieur des Ponts et Chaussées *au Puy* (Haute-Loire).
GOUSSET, Curé *à Plancher-Bas* (Haute-Saône).
GRABIT, Libraire *à Paris*.
GRAND fils [Matthieu], Cafetier *à Lyon*.
GRAND, Libraire *à Moulins* (Allier).
GRAND, Notaire *à Craponne* (Haute-Loire).
GROS-CLAUDE, Libraire *à Metz* (Moselle).
GUILLARD, Inspecteur de l'Académie *de Lyon*.
GUILLAUME [M.elle], *à Aubignan* (Vaucluse).
GUYOT, Libraire *à Lyon*.

HAMEL [Nicolas], Curé *à l'Aigle* (Orne).
HOMO [M.me], Libraire *à Tours* (Indre-et-Loire).
HOVIUS, Libraire *à St-Malo* (Ille-et-Vilaine).
HUSS [J.], Imprimeur-Libraire *à Schelestadt* (Bas-Rhin).

JANINET, Imprimeur-Libraire *à Bourg* (Ain).
JERPHANION [DE], Curé de Ste-Magdelaine *à Paris*.
JOLY, Libraire *à Dôle* (Jura).

LABASTROU, Libraire *à Fribourg*.
LABOISSIÈRE [l'Abbé DE], ancien Vicaire général de Valence, Prédicateur du Roi, Officier et Professeur de l'Université *à Carpentras* (Vaucluse).
LACROIX [F. M.], Vicaire *à la Guillotière près Lyon*.
LACROIX-GAFFART, Avocat *à Perpignan* (Pyrénées-Orientales).
LADROUX, Vicaire *à Cancale* (Ille-et-Vilaine).
LAFITTE, Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
LAGARDETTE, Curé *à Aubignan* (Vaucluse).
LAGIER [Victor], Libraire *à Dijon* (Côte-d'Or).
LALOY, Libraire *à Paris*.
LAMBERT, Vicaire *à Beaucaire* (Gard).
LANDRIOT, Imprimeur-Libraire *à Clermont* (Puy-de-Dôme).
LATY, Libraire *à Avignon* (Vaucluse).
LEBARBIER-POULET, Libraire *à Blois* (Loir-et-Cher).
LECHARLIER, Libraire *à Bruxelles*.
LECLERC [Adrien], Imprimeur-Libraire *à Paris*.
LECRÈNE-LABBEY, Libraire *à Rouen* (Seine-Inférieure).
LE DONNÉ, Curé *à Sauzé-Vaussais* (Deux-Sèvres).
LEFOURNIER et DESPERRIERS, Libraires *à Brest* (Finistère).
LEFROU, Curé *à Condé-sur-Sarthe*.
LEGAL, Vicaire général *à Vannes* (Morbihan).

MM. Le Jollif, Prêtre *à St-Malo* (Ille-et-Vilaine).
Lemaire [veuve], Libraire *à Bruxelles*.
Lembourg, Principal du Collége *à Maubeuge* (Nord).
Lemoing, Vicaire *à Laferté-Macé* (Orne).
Lenoir-Aupois, Libraire *à Angers* (Maine-et-Loire).
Leroux, Libraire *à Mons*.
Leroux, Libraire *à Caen* (Calvados).
Lesage, Curé *à Chartres* (Eure-et-Loir).
Lesenne, Curé *à Ivregniez* (Pas-de-Calais).
L'Estang-d'Ypres [M.elle de], *à Aubignan* (Vaucluse).
Letourmy, Libraire *à Tours* (Indre-et-Loire).
Levrault, Libraire *à Strasbourg*.
Limayrac, Chirurgien *à Castelnau-Montratier* (Lot).
Linossier, Propriétaire *à Lyon*.
Longin, Prêtre *à Lyon*.
Louet, Libraire *à Lyon*.
Lupé [de], Missionnaire *à Lyon*.
Lusy [François], Libraire *à Lyon*.

Magdelain, Libraire *à Toulon* (Var).
Magen [J. B.], Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
Maire, Libraire *à Lyon*.
Malpertuy, Grammairien *à Lyon*.
Mame, Libraire *à Tours* (Indre-et-Loire).
Marie, Libraire *à Rouen* (Seine-Inférieure).
Martin, Imprimeur-Libraire *à Alais* (Gard).
Martin, Curé *à Francières* (Oise).
Masvert, Libraire *à Marseille* (Bouches-du-Rhône).
Mazas, Curé *à Sorrèze* (Tarn).
Melon, Libraire *à Bordeaux* (Gironde).
Melquiond, Libraire *à Nismes* (Gard).
Mequet, Curé *à St-Enogat* (Ille-et-Vilaine).
Méquignon fils aîné, Libraire *à Paris*.
Méquignon junior, Libraire *à Paris*.
Mercier, Curé *à St-Sigismond* (Vendée).
Met, Curé *à Cancale* (Ille-et-Vilaine).
Michel, Libraire *à Louvain* (Royaume des Pays-Bas).
Michel, Curé *à Bonneval* (Haute-Loire).
Migneaux (Constant), Chanoine-Secrétaire de l'Evêché *de Troyes* (Aube.)
Milan, Avocat *à Paris*.
Molliex, Libraire *à Rennes* (Ille-et-Vilaine).
Monceau, Libraire *à Orléans* (Loiret).
Mongez, Propriétaire *à Lyon*.

MM. MONTFORT [DE], Propriétaire.
MOSNIER, Prêtre *à Craponne* (Haute-Loire).

NUTEIN, 1.er Vicaire et Chanoine honoraire *à Orléans* (Loiret).
NOUBEL, Libraire *à Agen* (Lot-et-Garonne).

OMÉRY, Curé *à Crehen* (Côtes-du-Nord).

PARA, Docteur-Médecin *à Lyon.*
PARIS, Prêtre *à St-Servan* (Ille-et-Vilaine).
PAVIE, Libraire *à Angers* (Maine-et-Loire).
PAVIE [E.], Libraire *à La Rochelle* (Charente-Inférieure).
PÉAN (M.me), Libraire *à Tours* (Indre-et-Loire).
PELICIER, Libraire *à Paris.*
PETIT, Libraire *à Morlaix* (Finistère).
POMBA et fils [veuve], Libraires *à Turin.*
PORTAIL, Prêtre-Recteur *à Vallabrègue* (Gard).
PORTAL, Curé *à St-Just* (Haute Loire).
POTEY, Libraire *à Paris.*
POUPAR, Inspecteur de l'Académie *de Lyon.*

RAGOT, Curé *à Santenoge* (Haute-Marne).
RAMBAUD-LA-VERNOUSE, Propriétaire *à Lyon.*
RAVIER-DU-MAGNY, *à Lyon.*
REGARD DE CLERMONT [le Comte DE], Officier au service de S. M. Sarde.
RENARD, premier Vicaire *à Lunéville* (Meurthe).
RENAULT, Libraire *à Rouen* (Seine-Inférieure).
REY, Professeur du Séminaire *à la grande Chartreuse près le Puy.*
REY et GRAVIER, Libraires *à Paris.*
REYNAUD, Curé *à Tarascon* (Bouches-du-Rhône).
RIVOIRE, Libraire *à Lyon.*
ROBERT, Curé *à Belligné* (Loire-Inférieure).
ROCHETTE [M.me DE LA], Propriétaire *à Lyon.*
ROUGNARD, Propriétaire *à Lyon.*
ROULLE fils aîné [A.], Propriétaire *à Craponne* (Haute-Loire).
ROUSSELOT, Professeur du Séminaire *de Grenoble* (Isère).
RUSAND, Libraire *à Lyon.*

ST-VÉRAN [M.elle DE], *à Aubignan* (Vaucluse).
SALANON, Vicaire *à Craponne* (Haute-Loire).
SAMSON, Curé *à St-Broladre* (Ille-et-Vilaine).
SAURAT [J. P.], Recteur succursal *à Divilhac* (Lot).

MM. SAUVAGE, Vicaire *à St-Servan* (Ille-et-Vilaine).
SAVY [François], Libraire *à Lyon*.
SEGAIT, Curé *à St-Cast* (Côtes-du-Nord).
SENAC DE L'HERM., Curé *à St-Pal*.
SEPTIER, Curé *à Toulon-sur-Arroux* (Saône-et-Loire).
SÉVALLE, Libraire *à Montpellier* (Hérault).
SOLEIL, Vicaire *à Cancale* (Ille-et-Vilaine).
SPREAFICO [Amant], Négociant *à Nice*.
STAPLEAUX, Libraire *à Bruxelles*.
STÖCKLIN, Membre du Conseil souverain *à Fribourg*.
SUPÉRIEUR [M. le], du Séminaire *de Bayeux* (Calvados).

THEVENON, Docteur-Médecin *à Craponne* (Haute-Loire).
THIBOUDET, Curé *à Choisey* (Jura).
THOMAS, Curé *à Chomelix* (Haute-Loire).
THOMAS, Curé *à Marly-sur-Arroux* (Saône-et-Loire).
THORET, Chevalier de Malte et de la Légion d'honneur *à Châteauneuf* (Cher).
THOUVENIN, Vicaire *à Clermont* (Meuse).
TISSIER jeune, Pharmacien du Roi *à Lyon*.
TISSOT, Imprimeur-Libraire *à Lisieux* (Calvados).
TOURNELLE, Curé *à Mareuil* (Oise).
TOSCAN, Curé *à Grenoble* (Isère).
TOUTAIN, Libraire *au Mans* (Sarthe).
TRÉMEAU [Fr.], Imprimeur-Libraire *à Angoulême* (Charente).
TRÉMEAUX, Curé *à St-Bérain* (Saône-et-Loire).
TRUCHET, Curé *à St-George* (Haute-Loire).

VANDERVRECKEN [P.], Comte palatin, *Maestricht* (Belgique).
VANNAQUE, Curé *à Rémy* (Oise).
VARDON, Vicaire *à Honfleur* (Calvados).
VATAR [D.elle], Libraire *à Rennes* (Ille-et-Vilaine).
VENERI, Curé *à Boufféré* (Vendée).
VERDIÈRES, Libraire *à Paris*.
VIDELO, Curé *à Planeur* (Morbihan).
VIELLA-ABADIE, Curé *à Vielle* (Hautes-Pyrénées).
VIEUSSEUX aîné, Libraire *à Toulouse* (Haute-Garonne).

ZAPFLE, Libraire *à Vesoul* (Haute-Saône).

PRÉFACE.

En travaillant à la nouvelle édition des *Lettres édifiantes et curieuses*, nous avons rassemblé tout ce qui nous sembloit propre à rendre ce recueil intéressant; mais quelques mémoires qui n'avoient point encore paru, nous sont parvenus trop tard pour être placés dans l'ordre où nous les désirions. Nous nous sommes déterminés en conséquence à les réserver pour un supplément, et à les joindre aux nouvelles recherches que nous avons faites et aux nouvelles lettres que nous nous sommes procurées : c'est ce supplément que nous annonçons aujourd'hui, et que nous ne croyons pas moins digne de l'attention du public, que les volumes qui le précèdent.

On verra à la tête de ce tome XIV, un Traité des études auxquelles les Missionnaires de l'Orient doivent principalement s'appliquer. C'est le fruit des réflexions, du travail et du zèle de M. de Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique. Un nom aussi célèbre nous dispense de faire l'éloge de son

ouvrage. Tout le monde connoît sa manière simple, noble, naturelle, et quelquefois sublime. On sait qu'il naquit en 1640, et mourut en 1723. Sa vie longue fut toujours occupée, quoiqu'il en eût passé une grande partie à la cour dans des emplois de confiance; il y vécut sans intrigue, sans ambition, et y conserva son goût pour l'étude et pour l'application. Nous ne donnerons point ici le catalogue de ses ouvrages; ils sont trop connus, et tout ce qu'il y a encore de personnes qui aiment à s'instruire, les recueillent avec empressement. Nous nous flattons qu'elles nous sauront gré de leur avoir fait connoître celui-ci. Nous n'avons pas cru manquer au respect dont nous sommes pénétrés pour les lumières et les talens de ce célèbre écrivain, en ajoutant au texte, mais en marge, quelques notes et observations. Elles nous ont paru vraies, et par conséquent nécessaires.

Ce Traité est suivi d'un autre Traité sur la nécessité d'une première cause; ouvrage composé en chinois par le père Matthieu Ricci, le premier Missionnaire qui ait pénétré jusqu'à Pekin, qui ait établi des missions en Chine, et ouvert à tant d'autres

ouvriers évangéliques de tous les ordres, cette moisson si riche et si abondante.

Nous avons déjà donné, dans la préface du IX.e volume, une courte notice des travaux de cet homme apostolique : nous croyons devoir l'étendre, et rectifier même ce que nous en avons déjà dit. Nous l'extrairons de la vie qu'en a faite le père d'Orléans.

Le père Matthieu Ricci naquit à Macérate, dans la Marche d'Ancône, l'an 1552, presqu'au même temps que saint François-Xavier, mourant à l'entrée de la Chine, employoit ses derniers soupirs à demander au Maître d'une moisson qui lui paroissoit déjà mûre, des ouvriers propres à la recueillir. Après les études des belles-lettres, Ricci fut envoyé à Rome pour y étudier le droit. Il n'y négligea pas la science du salut, et s'y sentant appelé à la vie religieuse, il entra au noviciat des Jésuites en 1571. Il y eut pour maître le père Alexandre Valignan, missionnaire célèbre, qu'un prince de Portugal appeloit l'*Apôtre de l'Orient*. Il inspira à son nouveau disciple son zèle pour la conversion des infidèles, et Valignan étant reparti pour les Indes, Ricci l'y suivit, dès qu'il eut achevé les études nécessaires pour une

pareille entreprise : car elle demande qu'on joigne des connoissances sûres et profondes à des intentions droites, à beaucoup de courage, de détachement et d'oubli de soi-même.

Valignan rendu à Macao, ville habitée par une colonie portugaise, se sentit extraordinairement touché de voir les Chinois, peuple si fameux, encore assis dans l'ombre de la mort. La difficulté de pénétrer dans une région ennemie de tous les étrangers, ne le rebuta pas. Ses premières tentatives n'eurent point de succès; mais elles ne lui firent pas perdre courage. On l'entendoit quelquefois soupirer et s'écrier, en se tournant vers le rivage de la Chine : *Rocher, rocher, quand t'ouvriras-tu ?*

Il choisit les ouvriers qu'il crut les plus propres à cette entreprise noble et difficile, et voulut qu'ils s'appliquassent surtout à apprendre la langue chinoise. Je ne crois pas que chez aucun peuple il y en ait une plus épineuse : elle n'a pas un grand nombre de mots; mais chaque mot y signifie un grand nombre de choses, dont il n'y a qu'un ton très-délicat qui détermine le vrai sens. L'écriture y est une science sans bornes, parce

qu'il y a peu de termes qui ne s'écrivent avec un caractère particulier; mais que ne peut point la charité dans des cœurs bien pénétrés de Dieu ! Les élèves du père Valignan en surent bientôt assez pour entrer dans la Chine; mais ces voyages ne produisirent d'autres effets que de se procurer la bienveillance de quelques Chinois, de les familiariser un peu avec des étrangers, de diminuer l'horreur et le mépris qu'ils ont pour eux. Il fut cependant impossible de s'y arrêter plus long-temps, ce qui étoit néanmoins nécessaire pour y prêcher et y établir solidement la religion. Ce ne fut qu'après bien des tentatives qu'on y réussit. La patience du père Ricci surmonta tous les obstacles : Dieu bénit son courage, et dans un temps où Macao et ses habitans avoient essuyé de grandes pertes, il y trouva des secours pour acheter un terrain, bâtir une maison, fournir à son entretien et à celui de deux de ses confrères, et faire des présens aux mandarins et aux autres officiers dont il falloit acheter la protection.

Ce fut au commencement de septembre 1583 que Ricci arriva à *Choakin*, et obtint des lettres-patentes portant permission de s'y

fixer, et d'y acheter un endroit convenable pour son habitation. Ce premier pas fait, il falloit étudier les mœurs de ses nouveaux hôtes, connoître leur caractère, saisir les moyens les plus propres à les instruire, à les éclairer.

Le père Ricci, étant depuis à Pekin, disoit qu'il étoit effrayé quand il pensoit à tout ce qu'il avoit fallu faire, et plus encore à ce qu'il avoit fallu éviter pour en venir où il en étoit. De toutes les nations du monde, la chinoise est la plus délicate et la plus difficile à vivre pour les étrangers. Naturellement elle les méprise, et il faut qu'ils sachent s'y montrer par des endroits bien estimables, pour s'y attirer de l'estime. L'aversion est égale au mépris, et elle paroissoit en ce temps-là si insurmontable, qu'il n'y avoit qu'un grand intérêt qui pût faire tolérer au Chinois le commerce d'une autre nation. Par-dessus tout cela, les conquêtes que les Espagnols et les Portugais avoient faites depuis quelque temps en divers lieux proches de la Chine, avoient inspiré beaucoup de défiance à ces peuples ombrageux, en sorte qu'aucun mandarin ne pouvoit voir

sans inquiétude un étranger dans son gouvernement.

La connoissance de ces obstacles à surmonter, fit résoudre les Missionnaires à garder de grandes mesures, et à ne traiter avec les Chinois qu'avec une grande circonspection. Ils tâchèrent de les apprivoiser peu à peu, et de gagner insensiblement leur estime par les sciences, pour gagner plus sûrement leurs cœurs par la prédication. Ils commencèrent à les attirer chez eux, en exposant dans leur chapelle des tableaux de dévotion très-bien peints; ce qui étoit une chose fort nouvelle pour les Chinois. Ensuite, comme ils n'ignoroient pas l'estime que ces peuples font des mathématiques, le père Ricci, qui avoit étudié à Rome sous le fameux Clavius, se fit une grande réputation par l'habileté qu'il y montra. Il leur fit une carte de géographie qui leur plut extraordinairement, et par laquelle il les détrompa de l'erreur grossière où ils étoient de croire que la plus grande partie du monde fût la Chine, et que tout le reste n'étoit que des morceaux de terre rangés autour d'elle pour lui servir d'ornement, s'étant toujours ima-

ginés que la terre étoit carrée, et que la Chine en occupoit le milieu.

Cette opinion de science où les Missionnaires se mirent d'abord, leur attira l'estime des personnes distinguées par leurs emplois et par leurs talens. On les visitoit souvent, et l'on s'en retournoit d'auprès d'eux charmé de leur érudition, et même de ce qu'ils disoient de la morale de notre religion: car ils commencèrent par là leur prédication, et avant que de leur parler de nos mystères, ils expliquèrent à ceux qui les visitoient les préceptes du décalogue.

Animé par ce premier succès, Ricci composa un petit catéchisme qui se répandit dans toute la Chine, mais qui ne produisit encore que des applaudissemens stériles. Le peuple même étoit toujours également prévenu; il voyoit avec peine les égards que les grands avoient pour ces étrangers, et il les insultoit, les maltraitoit même toutes les fois qu'il en trouvoit l'occasion. Ces progrès si lents de la religion firent accuser les Missionnaires de ménagemens politiques, et on commença dès-lors à écrire contre eux, et à décrier charitablement leur conduite.

Cependant Ricci avançoit toujours, faisoit

quelques conversions; et quoiqu'elles fussent en petit nombre, il crut devoir multiplier les résidences et les Missionnaires. Ce fut sans succès : ils furent obligés de se retirer. Ricci resta seul assez long-temps, luttant toujours contre les préjugés et l'avidité du peuple et des mandarins. Il fut enfin obligé de céder à la tempête, et de se retirer à Macao.

Après un court séjour dans cette ville, il retourna dans sa chère mission; et à la faveur des mathématiques, il s'établit dans une autre ville de la Chine, nommée *Chaocheu*. Il donna à quelques Chinois des leçons de cette science, pour les préparer à en recevoir de plus importantes sur la religion chrétienne et sur le salut.

Il retira quelques fruits de sa persévérance; on ouvrit enfin les yeux à la vérité, et le nombre des néophytes grossit et se multiplia; mais la populace, quoique contenue par les égards et la distinction dont les mandarins usoient envers Ricci, saisissoit toutes les occasions de marquer à ce père et à ses coopérateurs, les préventions et la haine qu'elle avoit contre eux : elle les maltraitoit de paroles, et quelquefois même les accabloit de coups de pierres. Ricci eut un autre

chagrin bien plus amer ; il perdit ses deux compagnons, le père Antoine d'Almeyda et le père François Petri, l'un et l'autre pleins de l'esprit de Dieu, de l'amour de la prière et de la mortification. Cette perte lui fut d'autant plus sensible, qu'elle arriva dans un temps où il avoit plus de besoin de leurs conseils : il méditoit le projet d'aller à Pekin, et d'y porter la lumière de l'évangile. L'opinion qu'on avoit conçue de son habileté dans les mathématiques et dans la géographie, lui parut propre à le faire parvenir jusqu'à l'Empereur, et il se flattoit que s'il pouvoit le rendre favorable à la religion, elle en feroit des progrès plus sûrs et plus rapides. Il crut que, pour exécuter ce grand dessein, il devoit quitter l'habit de bonze, assez méprisé à la Chine, et prendre celui des lettrés, qui y est dans une grande considération. Il conjura ensuite un grand mandarin d'armes, dont il avoit gagné l'amitié et l'estime, et que l'Empereur venoit d'appeler à la cour, de lui permettre de l'accompagner. Le mandarin y consentit. Ricci se mit en chemin avec lui ; mais dans la route, le mandarin changea d'avis, et craignant qu'on ne lui fît une fâcheuse affaire d'avoir amené un étranger

si avant dans l'Empire, il voulut le renvoyer dans la province de Canton; mais à force d'instances, Ricci obtint de le suivre jusqu'à Nankin. Ne pouvant espérer de faire de solides biens dans cette grande ville, il reprit le chemin de *Nanchan*, repassant dans son esprit les immenses travaux qu'il avoit employés pour cultiver cette terre ingrate. Ces affligeantes pensées ne lui ôtoient cependant pas toute espérance. Il fut très-accueilli, très-recherché à Nanchan par le vice-roi, les mandarins et les lettrés. Il y composa quelques ouvrages de science et de morale, qui furent goûtés et répandus dans toute la Chine. Le vice-roi lui proposa lui-même de s'arrêter dans cette ville. Le père Ricci y établit une résidence, et obtint encore d'aller à Pekin avec un mandarin nommé *Président du premier tribunal de Nankin.* Il éprouva dans ce second voyage les mêmes désagrémens que dans le premier. Ce mandarin eut peur aussi de se compromettre; il l'insinua à Ricci. Il n'osa cependant refuser absolument de tenir la promesse qu'il lui avoit faite, et le Missionnaire l'accompagna jusqu'à la capitale. Pendant ce premier séjour, il reconnut, par des argumens qui lui parurent

évidens, que Pekin n'est autre chose que le *Cambalao* de Paul de Venise, et la Chine, *le royaume de Catay*. Il interrogea là-dessus deux Arabes, grands voyageurs, qui avoient mené un lion à l'Empereur, et qui se trouvèrent de son avis.

Cependant Ricci ne pouvant pas recueillir de son séjour à Pekin les avantages qu'il en avoit espérés pour la religion, résolut de s'en retourner à Nankin. Il s'embarqua sur la rivière de Pekin, qui tombe dans le fleuve Jaune, lequel aussi, par un canal, communique avec le Kiang; en sorte que, sans aucune interruption que la montagne de Muilin, on peut aller par eau de Pekin à Macao, quoique ces deux villes soient distantes d'environ six cents lieues.

Ricci, avant de se rendre à Nankin, voulut aller à Secheu, dans la province de Sekiam. Secheu est la Venise de la Chine, à cela près qu'au lieu que Venise est construite au milieu de la mer, Secheu est bâti dans l'eau douce. Cette ville est si peuplée, si riche et dans une situation si agréable, que les Chinois lui ont donné le nom de *paradis de la terre*.

Ricci arrivé à Nankin, y fit un établisse-

ment, et y reçut la visite de tous les grands et de tous les lettrés. Beaucoup de gens d'esprit se firent ses disciples, pour réformer à son école les fausses idées qu'avoient les Chinois dans presque toutes les sciences.

Leurs physiciens établissoient cinq élémens, desquels ils excluoient l'air, ne regardant l'espace qu'il occupe que comme un grand vide. Ils lui en substituoient deux autres, qui étoient le bois et le métal. Toute leur astrologie, dont ils font une étude si longue et si assidue, ne leur avoit point encore bien appris que les éclipses de lune arrivent par l'interposition de la terre entre cette planète et le soleil, et le peuple surtout disoit sur cela des choses qu'on auroit peine à pardonner aux Américains les plus sauvages. Ils ignoroient le système du monde, et n'en avoient aucun vraisemblable. Leurs plus habiles géographes tenoient comme un principe indubitable que la terre étoit carrée, et ne concevoient pas qu'il pût y avoir des antipodes. La solide réfutation de toutes ces erreurs et d'une infinité d'autres, fit écouter Ricci des savans comme un oracle. Il est aisé de concevoir combien l'ascendant du Missionnaire fut encore plus grand sur quel-

ques idolâtres qui voulurent disputer contre lui sur la nature de Dieu et la véritable religion. Comme ces disputes furent publiques, l'approbation qu'on donna au père Ricci fut si universelle, que, si l'on étoit persuadé toutes les fois qu'on est convaincu, les gens d'esprit de Nankin eussent dès-lors confessé le vrai Dieu, et appris à connoître le culte qu'il faut lui rendre.

Ricci vit aussi à Nankin ou dans les environs plusieurs choses dignes de fixer l'attention et la curiosité. La première fut certains feux d'artifices auxquels il dit qu'on ne peut pas comparer ceux du reste du monde. Le père d'Incarville, missionnaire à Pekin, en a depuis envoyé en France la recette et la composition.

La seconde, un observatoire bâti sur une haute montagne. On y voit une grande cour entourée de grands corps-de-logis, et pleine de machines, parmi lesquelles le père Ricci en trouva quatre très-curieuses, qui, quoique toujours exposées à l'air depuis deux cent cinquante ans, n'avoient encore rien perdu de leur poli et de leur lustre. La troisième rareté qu'on lui fit voir, fut un temple très-magnifique, bâti dans un grand

bois de pins, dont l'enclos n'occupe guère moins de quatre lieues.

Ces occupations ne firent point oublier au Missionnaire l'objet principal qui l'avoit attiré en Chine. Dieu répandit ses bénédictions sur ses travaux, et il jeta à Nankin les fondemens d'une église, qui est devenue très-nombreuse, et assez florissante pour qu'on ait cru devoir l'ériger en évêché.

Le père Ricci, toujours persuadé qu'il ne travailleroit jamais assez solidement sans la protection de l'Empereur, entreprit un troisième voyage de Pekin, dès qu'il se vit assez de coopérateurs pour soutenir et augmenter le nombre des néophytes de Nankin. Il prépara donc ses présens pour l'Empereur, et assembla toutes les curiosités d'Europe qu'il s'étoit procurées de longue main pour cet objet. Il se mit en route, et après bien des traverses et des contradictions, qui auroient découragé tout autre qu'un Missionnaire plein de confiance en Dieu, il arriva à la capitale, et parvint enfin jusqu'à l'Empereur, qui reçut agréablement tous ses présens, parmi lesquels il y avoit un tableau du Sauveur et un de la très-Sainte Vierge, une horloge, une montre

avec sonnerie, etc. Ce Prince lui permit de s'établir à Pekin, et d'entrer quatre fois l'année avec ses compagnons dans un des enclos du palais, où il n'y a que les officiers de l'Empereur qui aient le droit d'entrer.

Ce que le père Ricci avoit prévu, arriva. Il n'avoit recueilli de vingt ans de travaux et de patience que des persécutions cruelles, ou des applaudissemens stériles; mais la loi de Dieu et ses ministres n'eurent pas été plutôt connus à la cour; l'Empereur ne les eut pas plutôt regardés favorablement, c'est-à-dire, la grâce divine n'eut pas plutôt levé les obstacles de crainte et de mauvaise honte qui empêchoient les Chinois, timides et encore plus orgueilleux, de suivre une loi étrangère, que ceux des sages qui cherchoient sincèrement la vérité, l'embrassèrent dès qu'ils la connurent. La pluralité des femmes et la peur de manquer de postérité, ce qui passe à la Chine pour un grand malheur, en retint le plus grand nombre; mais la grâce vainquit en plusieurs, même des plus considérables par leur naissance et par leurs emplois, ces impérieuses cupidités; et leur exemple fut tellement suivi, que les

Missionnaires

Missionnaires ne pouvoient y suffire, quoiqu'on en eût envoyé beaucoup de nouveaux et déjà formés et pleins de zèle.

Le père Ricci et ses compagnons étendirent leurs soins au-delà de la capitale; ils firent des excursions dans les campagnes, dans les provinces; ils annoncèrent l'évangile; ils firent goûter et suivre la doctrine chrétienne. Les nouveaux Chrétiens devinrent de nouveaux apôtres. Leur changement, la pureté de leurs mœurs, leur modestie, leur douceur, leur patience, leur désintéressement, leur charité, persuadèrent autant et peut-être plus que les prédications des Missionnaires, que la religion qu'ils avoient apportée d'Europe, étoit la seule qu'on dût embrasser et pratiquer.

Quels sont les préceptes de la philosophie qui produisent ces révolutions dans les idées, dans les sentimens, dans les actions? On cherche un code de morale qui rende les hommes meilleurs, l'évangile nous le présente : on le rejette; il nous vient de Dieu, et ce n'est plus que par des hommes trompeurs ou trompés, ce n'est plus que par des aveugles, que dans ce siècle de lumières, on

veut être conduit et éclairé ! *Nolumus hunc regnare super nos.* (Luc 19, 14.)

Il s'éleva de tous côtés des églises nombreuses et florissantes, et la longue et constante persévérance du premier ouvrier évangélique de la Chine, fut enfin récompensée par le succès le plus touchant, le plus désirable. Les établissemens formés à Nankin et à Nanchan s'accrurent, se fortifièrent; Dieu y étoit servi, aimé, et les néophytes y donnoient l'exemple des plus sublimes vertus, et retraçoient la vie et le courage des premiers siècles du christianisme.

Les Missionnaires, par égard pour les usages et les mœurs de cet Empire, ne purent parvenir à faire connoître la religion aux femmes chinoises qu'avec beaucoup de précautions. Les premières qu'ils convertirent, servirent de catéchistes pour endoctriner les autres, et ils respectèrent tant qu'ils purent, cette séparation des deux sexes qu'ils trouvèrent établie.

Ceux qui ont fait des crimes aux Jésuites, même de leurs vertus, les ont accusés d'avoir affecté sur ce point une pudeur injurieuse

aux sacremens, en omettant plusieurs de leurs saintes cérémonies, sous prétexte qu'elles ne sont pas absolument nécessaires au salut; mais outre qu'ils n'en ont usé ainsi qu'avec la permission du Saint Siége, qu'ils ont toujours eu soin de consulter dès les commencemens dans toutes les circonstances douteuses et embarrassantes, je laisse aux personnes équitables à juger qui a eu le plus de raison, ou des Jésuites d'avoir ménagé, en des choses qui ne sont pas essentielles, la foiblesse d'un peuple ombrageux et d'une délicatesse outrée sur les bienséances qui regardent le sexe, ou de ceux qui les ont blâmés d'un ménagement qui paroissoit nécessaire à l'établissement de la foi dans un des plus grands royaumes du monde. Si l'on apprit en Europe les progrès de la religion à la Chine avec une sorte de jalousie contre ceux dont il avoit plu à la Providence de se servir, ils trouvèrent aussi dans cet Empire même bien des croix et des contradictions. Quelques infidèles entêtés de leurs erreurs, craignirent l'espèce de solitude où ils alloient être réduits par l'établissement de notre sainte religion. Ils ne négligèrent donc rien pour la combattre, et employèrent

contre Ricci et ses compagnons tous les moyens que purent leur suggérer la haine et la fureur. Ils ne servirent qu'à animer leur zèle, et à soutenir leur espérance. Le bien se faisoit, les tempêtes se calmoient, et l'évangile s'étendoit de plus en plus; mais on ne sauroit dépeindre ce qu'il en coûta de travaux au chef de cette sainte entreprise. Tout rouloit sur lui; il falloit veiller sur toutes les Eglises, former des novices capables de perpétuer ce qu'on ne faisoit que de commencer, catéchiser, prêcher, confesser, visiter les malades, continuer à cultiver les sciences, donner des leçons de mathématiques et de géographie, répondre aux doutes, aux objections que lui envoyoient les lettrés de toutes les parties de la Chine, cultiver, ménager la protection des grands, fournir à la subsistance des Missionnaires et des pauvres, être tout à tous, et s'oublier sans cesse soi-même pour ne s'occuper que de Dieu et de son œuvre : telle étoit la charge du père Ricci; il la remplit toujours avec exactitude, et comme nous l'avons déjà observé, il trouva le temps encore de composer en chinois d'excellens ouvrages sur la morale et sur la religion. Celui que nous donnons au public

dans ce recueil, a été traduit par le père Jacques, missionnaire, mort à Pekin il y a plusieurs années. Il est regardé dans la Chine même comme un modèle pour la netteté et l'élégance du style, et le succès qu'il a eu prouve que ce peuple est capable de suivre les raisonnemens les plus subtils et les plus déliés. C'est une réfutation des erreurs principales qui règnent dans cet Empire, et une espèce de préparation à l'évangile. L'auteur y établit solidement l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, la liberté de l'homme, et en détruisant tous les systèmes absurdes de la gentilité et de l'irréligion, il prépare les esprits à la connoissance d'un Dieu, créateur et libérateur. Tant de travaux épuisèrent le père Ricci : il y succomba malgré la force de son tempérament, et mourut après quelques jours de maladie, employés à s'y préparer, à l'âge de cinquante-sept ans, et non de plus de quatre-vingts, comme nous l'avions dit par erreur dans la préface du neuvième volume de ce recueil.

Il sembloit, et il y a tout lieu de présumer que Dieu l'avoit choisi dans sa miséricorde pour l'entreprise si difficile de porter à la Chine la lumière de l'évangile.

Le zèle, dit le père d'Orléans, le zèle courageux, infatigable, mais sage, patient, circonspect, lent pour être plus efficace, et timide pour oser davantage, devoit être le caractère de celui que Dieu avoit destiné pour être l'apôtre d'une nation délicate, soupçonneuse et naturellement ennemie de tout ce qui ne naît pas dans son pays. Il falloit ce cœur vraiment magnanime pour recommencer tant de fois un ouvrage si souvent ruiné, et savoir si bien profiter des moindres ressources. Il falloit ce génie supérieur, ce rare et profond savoir, pour se rendre respectable à des gens accoutumés à ne respecter qu'eux, et pour enseigner une loi nouvelle à ceux qui n'avoient pas cru jusque-là que personne pût leur rien apprendre; mais il falloit aussi une humilité et une modestie pareille à la sienne, pour adoucir à ce peuple superbe le joug de cette supériorité d'esprit, auquel on ne se soumet volontiers que quand on le reçoit sans s'en apercevoir. Il falloit enfin une aussi grande vertu et une aussi continuelle union avec Dieu que celle de l'homme apostolique, pour se rendre supportable à soi-même par l'onction de l'esprit intérieur, les travaux d'une

vie aussi pénible, aussi pleine de dangers, que l'étoit celle qu'il avoit menée depuis qu'il étoit à la Chine, où l'on peut dire que le plus long martyre lui auroit épargné bien des souffrances.

En laissant son corps à la Chine, le père Ricci y a laissé son esprit que cette nouvelle chrétienté conserve encore chèrement : esprit de ferveur pour les fidèles, esprit de vrai zèle pour les missionnaires. C'est par cette ferveur constante que la foi de ceux-là a si souvent triomphé des persécutions et des persécuteurs qui l'ont de temps en temps attaquée avec une violence capable d'ébranler les esprits les plus fermes; c'est par ce zèle sage et discret que ceux-ci ont avancé l'œuvre de Dieu.

Nous espérons que ce Maître si grand, si bon, la soutiendra cette œuvre si sainte, et qu'il ne laissera pas manquer ce vaste royaume de Missionnaires plus vertueux, plus éclairés, et surtout moins enviés que les successeurs et confrères du père Ricci.

Nous pouvons le dire à présent sans qu'on nous soupçonne d'aucun intérêt, d'aucun

esprit de parti, la chose la plus nécessaire après la grâce divine, pour la propagation et le maintien de la foi, c'est l'union et la confiance entre les ouvriers évangéliques. Les jalousies de corps dans les pays infidèles, les préventions, les défiances ont souvent ruiné les plus belles chrétientés, et leur perte n'est venue le plus ordinairement que de ceux qui auroient dû travailler à les en garantir. Fasse le Ciel que désormais du moins tous s'entendent, tous s'accordent, tous s'aiment; que personne ne cherche sa propre gloire, et ne soit jaloux des succès des autres; qu'on ne pense, qu'on ne s'occupe que de faire connoître et de faire glorifier le Dieu qu'on va prêcher, et qu'oubliant toute espèce de rivalité, on soit aussi aise du bien que font les autres, que de celui qu'on fait soi-même, ou plutôt que Dieu fait par eux ou par nous !

Après la mort du père Ricci, il s'éleva une si violente persécution contre les Missionnaires, qu'ils furent obligés de se retirer à Macao. L'année suivante, 1618, l'Empereur de la Chine, Vanlié, fut attaqué par les Tartares. Ils avancèrent dans le pays jus-

qu'à sept lieues de la capitale, et gagnèrent une grande bataille. Vanlié en fut tellement effrayé, qu'il eût abandonné Pekin, si son conseil ne lui eût représenté que cette action le déshonoreroit et abattroit le cœur de ses sujets. Ce prince mourut sur ces entrefaites, et laissa à Tien-ki, son petit-fils, le soin de repousser les Tartares. Parmi les moyens de soutenir cette guerre, on insinua au nouveau roi que l'usage de l'artillerie seroit un des plus efficaces. Les Chinois en avoient, mais ne savoient pas s'en servir. Pour l'apprendre des Portugais, on les appela de Macao, et l'on crut devoir permettre aux Missionnaires de les accompagner. Les efforts que fit Tien-ki, obligèrent le roi Tartare à se retirer sur ses frontières, où cette nation inquiète se tint quelque temps en repos. Durant ce calme, les Missionnaires firent de grands progrès; ils gagnèrent l'estime et la faveur des grands et de l'Empereur. Zon-chin, successeur de Tien-ki, prit beaucoup de goût pour l'esprit et les connoissances du père Adam Schall, natif de Cologne et missionnaire jésuite. On le regardoit dans tout l'Empire comme un des hommes que ce prince honoroit le plus. Ce fut sous ce malheureux

Empereur qu'en l'année 1636, deux voleurs s'étant soulevés dans deux différens endroits de la Chine, l'un d'eux devint assez puissant pour déclarer la guerre au prince. Il alla l'assiéger dans Pekin, et en peu de jours, il le réduisit à se donner la mort lui-même pour ne pas tomber entre ses mains. Pour venger cet attentat et repousser ces brigands, Usanguey, qui commandoit sur la frontière, appela les Tartares à son secours. Ils y volèrent, défirent le brigand, reprirent Pekin, mais gardèrent pour eux-mêmes l'Empire qu'ils étoient venus secourir. Zunté, leur roi, en commença la conquête, et Chun-chi, son fils, l'acheva. Pendant toutes ces révolutions, le père Adam Schall demeura à Pekin; le vainqueur voulut le voir, et il le combla de témoignages d'amitié. Lorsque tout fut apaisé, et le prince tartare solidement établi sur le trône chinois, il obligea le père Adam Schall d'accepter la charge de président du tribunal des mathématiques; c'est l'unique occasion où ce père se soit jamais trouvé en danger de perdre les bonnes grâces du monarque. Les résistances du Missionnaire déplurent au prince: il le lui marqua; mais dans toutes les autres rencontres, Chun-chi lui parut toujours plein

de condescendance et de bonté. Il n'avoit besoin ni d'étudier, ni de ménager son humeur, et tout ce qui lui venoit du Missionnaire, les plus fortes même et très-fréquentes remontrances étoient très-bien reçues. Non-seulement il lui donna l'entrée libre dans son palais, mais il alloit souvent lui rendre visite dans sa maison, et passoit plusieurs heures avec lui.

Les entretiens qu'ils avoient ensemble, étoient ou de mathématiques, ou de morale, ou de religion; car le père Adam Schall eut l'adresse de faire passer peu à peu le prince des discours agréables aux discours utiles, et autant qu'il put, aux sujets propres à lui ouvrir les yeux sur les vérités du salut. Par de semblables conférences, le Missionnaire inspira du moins au conquérant une telle estime pour la religion chrétienne, qu'il la favorisa toujours, et laissa à ceux qui la prêchoient une pleine liberté de l'étendre. Aussi fit-elle des progrès considérables sous son règne.

Si Adam Schall et ses confrères n'avoient agi que par des vues politiques; s'ils avoient eu l'ambition, comme on les en a accusés,

de prêcher et de gouverner seuls l'Eglise de la Chine, ils n'auroient point fait part à toute l'Europe des progrès de la religion; ils n'auroient point demandé des coopérateurs d'une autre profession que la leur; ils n'auroient favorisé ni leur entrée dans cet Empire, ni les établissemens qu'ils y formoient. Rien ne leur étoit plus facile que de s'y opposer, et rien n'est plus constant que leur zèle à encourager, à soutenir et à défendre tous les Missionnaires qui s'y sont présentés, sans aucune acception de personne.

Chun-chi mourut à quatre-vingts ans. Son successeur fut le célèbre Cang-hi : il n'avoit alors que huit ans, et les commencemens de son règne n'annoncèrent pas la protection éclatante qu'il accorda par la suite aux Missionnaires européens. Ils furent presque tous chargés de chaînes et exilés à Canton. Adam Schall déchu de sa faveur, privé de ses dignités, accablé d'opprobres et de calomnies, souffrit la prison et les fers, et fut enfin condamné à mort pour avoir prêché Jésus-Christ. Il témoigna par sa constance qu'il s'estimoit encore plus heureux de confesser le nom de Dieu dans un cachot, que

de l'avoir annoncé avec honneur dans le palais d'un grand monarque. La sentence portée contre lui ne fut pas exécutée; mais l'âge et les souffrances firent bientôt ce que les bourreaux n'avoient pas fait. Peu de temps après qu'il fut sorti de prison, Dieu acheva sa délivrance, en rompant les liens de son corps, pour faire jouir son âme de la liberté des enfans de Dieu.

La persécution fut vive pendant la minorité de l'Empereur; mais elle cessa dès qu'il fut majeur et qu'il gouverna par lui-même, Dieu ayant réservé à ce prince si juste, si plein de raison et d'esprit, la gloire de rétablir son culte à la Chine. Voici quelle en fut l'occasion.

C'est une coutume parmi les Chinois de faire faire tous les ans le calendrier, à peu près comme on fait ici les almanachs; mais le calendrier dans ce pays-là est regardé comme une affaire de grande importance dans l'état. Il se fait par autorité publique, et le prince ne dédaigne pas de s'en mêler. Depuis qu'on avoit ôté ce soin au père Adam Schall, avec sa charge de président du tribunal des mathématiques, l'ignorance de

celui qui avoit été mis à sa place, y avoit laissé glisser tant de fautes, que le prince voulut qu'on travaillât à le réformer. Comme on ne craignoit plus à la cour de donner de bons conseils à l'Empereur, il se trouva des gens équitables et courageux qui lui représentèrent que les mathématiciens d'Europe exilés ou emprisonnés pendant sa minorité, et dont il étoit resté trois à Pekin, étoient d'une habileté si connue à la Chine, qu'on ne pouvoit faire plus prudemment que de les consulter sur ce sujet. L'Empereur trouva cet avis fort bon, et envoya chercher sur le champ les trois Européens. Ils furent très-bien reçus, et dès cette première audience ils eurent tout sujet d'en attendre quelque grâce plus importante que l'intendance du calendrier qui étoit déjà dressé pour l'année suivante. On le donna à examiner au père Ferdinand Verbiest, qui y trouva plus de vingt fautes considérables, et quelques-unes même si grossières, que tout le monde en fut surpris. Il en fit son rapport à l'Empereur, qui dès-lors conçut pour le Missionnaire une estime très-singulière.

Le père Verbiest profita de cette lueur

de faveur, pour demander la permission de prêcher la religion chrétienne. Le prince reçut sa requête avec bonté; mais ne voulant point se dispenser des formes, il la donna à examiner à un tribunal qui la rejeta. Le Missionnaire ne perdit point courage, et pria l'Empereur de lui nommer d'autres juges moins prévenus contre notre sainte loi. L'Empereur, par une condescendance que toute la cour admira, renvoya l'affaire à un autre tribunal qui porte le titre d'Etats de l'Empire, lequel l'ayant examinée avec beaucoup d'attention, décida que la religion chrétienne avoit été mal à propos condamnée; qu'elle étoit bonne, et qu'elle ne contenoit rien de contraire au bien de l'état; qu'ainsi la mémoire du père Adam Schall, qui avoit été flétrie pour l'avoir prêchée, devoit être réhabilitée; les grands dépourvus de leurs charges pour l'avoir suivie, rétablis; les prêtres européens rappelés, etc.

Ce jugement fut d'un grand poids, pour assurer le jeune prince contre les remontrances importunes des ennemis de la religion. Dès la première année que les Missionnaires retournèrent dans leurs églises,

qui fut l'an 1671, plusieurs Chinois embrassèrent la foi, sans que personne s'y opposât. L'année suivante, un oncle maternel de l'Empereur et un des huits généraux perpétuels qui commandent la milice tartare, reçurent le baptême. Depuis ce temps-là, l'évangile a fait dans la Chine de très-grands progrès.

Le père Verbiest, digne successeur des pères Ricci et Adam Schall, a été l'âme de tous ces succès, et la colonne de cette Eglise pendant qu'il a vécu. Ses entretiens fréquens avec l'Empereur, les leçons de mathématiques qu'il lui donnoit, furent pour lui une occasion de lui expliquer la loi de Dieu. Il lui inspira pour elle une grande estime, un grand respect, sans cependant avoir le bonheur de lui persuader de l'embrasser.

C'est au père Ferdinand Verbiest que les Français sont redevables d'avoir été appelés à partager ses travaux; c'est lui qui les fit venir à Pekin, et qui disposa l'Empereur à les recevoir et à les traiter avec distinction. Il mourut au moment qu'ils y arrivèrent, et fut privé de la consolation de les présenter lui-même à la cour.

Sa

Sa mort fut sainte comme l'avoit été sa vie; il s'y étoit préparé par l'exercice continuel des vertus apostoliques et religieuses, et pratiquoit le premier ce qu'il recommandoit aux autres Missionnaires. Il pensoit pour lui ainsi que pour les autres, que, pour faire le bien, surtout à la Chine, il falloit des hommes d'un courage que rien ne rebute, d'une activité que rien n'arrête, d'une constance que rien ne lasse, d'un zèle prudent sans respect humain, circonspect sans timidité, entreprenant sans ambition, patient sans indifférence, d'une application au salut d'autrui, qui ne diminue rien de celle qu'on doit avoir au sien propre, d'un désintéressement en vertu duquel on puisse dire avec Jésus-Christ : *Je ne cherche pas ma gloire, mais la gloire de celui qui m'a envoyé.* (Jean VIII, v. 50.)

Nous avons tiré ce que nous rapportons ici d'une vie du père Ricci, faite par le père d'Orléans, et imprimée à Paris en 1693. Il nous a paru utile de donner une connoissance un peu étendue des talens, du zèle et des vertus des trois Missionnaires qu'on regarde comme les fondateurs de la mission

de Chine, et de présenter un abrégé de ce qu'ils ont fait de bien depuis leur entrée jusqu'à l'arrivée des Missionnaires français qui, par leurs relations, ont tant contribué à nous faire connoître ce vaste Empire.

On trouvera dans ce volume un mémoire de M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, sur la vie et les travaux de M. l'abbé Piquet, missionnaire de Saint-Sulpice, dans l'Amérique septentrionale. Nous nous faisons un devoir et un plaisir de faire connoître tous ceux qui se sont distingués dans la carrière apostolique, et de rendre justice à leurs talens et à leurs vertus. On verra ensuite une histoire de l'ancienne astronomie chinoise; ouvrage savant, peut-être utile, mais peu agréable pour ceux qui ne sont pas initiés dans ce genre de connoissances; un mémoire curieux sur le voyage et le séjour du cardinal de Tournon à la Chine, et plusieurs lettres vraiment édifiantes, tant des Missionnaires qui restent à Pekin, que de ceux du séminaire des Missions étrangères, qui travaillent dans les provinces.

Avant que de terminer cette préface, nous

nous permettrons quelques observations sur ce qu'on lit de la Chine dans le *Voyage* de M. de Sonnerat, qui vient de paroître. Nous ne refusons à l'auteur ni de l'esprit, ni des talens; mais il nous paroît qu'il se trompe quelquefois, ou qu'il s'est laissé tromper; qu'il décide, qu'il tranche assez légèrement, et qu'il veut détruire sans preuves ce que nous avions déjà appris de la Chine par les relations et les voyages imprimés, des Anglais, des Français, des Italiens, de tous les auteurs enfin qui ont écrit sur les mœurs, les arts et le gouvernement des Chinois.

Nous n'insisterons point sur l'idée peu avantageuse que cet auteur veut nous donner des Missionnaires. Il insinue, il paroît même persuadé qu'il n'y a dans cette classe d'Européens que des ignorans fanatiques, ou des imposteurs pleins d'adresse et de vanité; les uns sont des gens inquiets, qui bornent toujours leurs connoissances à des subtilités scolastiques; les autres, des politiques méchans, profonds, et cependant assez aimables, qui n'agissoient, qui ne respiroient que pour donner des fers à l'univers.

Après ce début philosophique, dit-on, et cependant si peu décent, si peu raisonnable, l'auteur entre en matière. Nous y entrons avec lui, en observant que M. de Sonnerat n'a point vu la Chine; qu'il ne l'a point parcourue; qu'il paroît même qu'il en ignore la langue, et que tout ce qu'il rapporte, n'est que le résultat ou de ce qu'il a imaginé lui-même, ou de ce qu'il a recueilli par les interprètes, peut-être infidèles, de quelques marchands chinois peu instruits et aussi peu curieux d'instruire un étranger.

Que penserions-nous d'un voyageur qui ayant abordé dans une ville sur les confins de l'Europe, voudroit, d'après quelques conversations avec un Européen sans esprit, sans lumières, et dont il n'entend pas le langage, nous parler de tous nos usages, juger nos académies, nos tribunaux, notre administration, et contredire sans preuves, sans citer aucune autorité, tout ce qui en a été écrit et publié?

Voilà cependant ce qui arrive à M. de Sonnerat; il a été à Canton, ville à une des extrémités de la Chine, à près de six

cents lieues de la capitale. Il n'y a point vu, il n'y a pas du moins entretenu les mandarins et les lettrés; on lui a à peine permis de sortir du quartier assigné pour les Européens; il ne sait point cette langue si difficile à parler et à entendre; et cependant il prononce en homme qui auroit voyagé dans toutes les provinces de la Chine, lu les principaux ouvrages, visité les palais, les tribunaux, les académies; entretenu les gouverneurs, les magistrats, les lettrés : il décide sur la population de ce vaste pays qu'il ne connoît pas, sur l'agriculture, sur le gouvernement, sur les auteurs et leurs productions, sur les arts et les usages. Il parle enfin de tout, et avec autant et plus d'assurance que ceux qui y ont passé vingt, quarante ans de leur vie; qui l'ont parcouru tout entier, qui en ont levé la carte; qui ont suivi l'Empereur dans ses voyages; qui ont siégé dans les tribunaux, conversé habituellement avec les mandarins et les lettrés, étudié la langue, les mœurs, le caractère d'une nation qu'ils avoient tant d'intérêt de bien connoître, obtenu la communication des archives, pénétré dans les palais : c'est à eux que M. de Sonnerat donne sans cesse

le démenti, avec un dédain ou une légéreté qui n'est rien moins que persuasive.

C'étoient des missionnaires, dès-lors ils ne sont pas dignes de foi. Ce n'est pas ainsi que pensoient, il n'y a pas si long-temps, les personnages les plus savans de l'Europe: ils daignoient les consulter, leur envoyer leurs ouvrages, et mettre quelque prix, quelque honneur même à leur correspondance.

Il est cependant très-permis à M. de Sonnerat de les contredire; mais ne seroit-il pas alors convenable de prouver qu'ils ont tort, et peut-on le croire lui-même, quand il avance que l'histoire générale de la Chine, traduite sur les annales originales, est toute controuvée; que c'est une ruse des Missionnaires; que c'est par une suite de leur profonde et étonnante politique, qu'ils ont composé cette histoire? Si le fait est vrai, il n'est guère vraisemblable. Un point de cette importance méritoit d'autant plus d'être prouvé, que personne ne s'étoit avisé, avant M. de Sonnerat, de l'insinuer, ni de le soutenir. Ce n'est pas que les Missionnaires qu'il en accuse, aient manqué à la Chine,

comme ailleurs, d'observateurs attentifs à relever tout ce qu'ils disoient, tout ce qu'ils faisoient, tout ce qu'ils écrivoient. Est-il même possible qu'on ait imaginé cet enchaînement de faits, cette suite de dynasties, ces guerres, ces révolutions, ce grand et vaste tableau de l'Empire, le plus ancien et le plus étendu, et que M. de Sonnerat ait été le seul à s'apercevoir que tout cela étoit le fruit d'une politique qui se joue de la vérité, et se plaît à tromper, à surprendre la crédulité de l'univers entier ?

Parmi tant d'autres Missionnaires zélés, savans, mais quelquefois prévenus, souvent même ennemis, nous osons le dire, de ceux qu'attaque M. de Sonnerat, aucun ni à Pekin, ni dans les provinces de la Chine, ni même en Europe, aucun n'auroit-il eu le courage de se récrier contre une pareille et si monstrueuse imposture ?

Je dis la même chose et fais la même réponse au sujet des œuvres de Confucius : ce qui est de lui, assure M. de Sonnerat, n'est qu'un recueil de maximes triviales, de pitoyables rapsodies. Ce que nous en connoissons en Europe, n'est pas de ce philo-

sophe, et tous les manuscrits que les Missionnaires nous ont envoyés pour être des traductions de ses ouvrages, ont été faits par eux. Cette assertion est bien positive : mais quelque respect qu'on doive avoir pour l'autorité de M. de Sonnerat, doit-on, peut-on le croire uniquement sur sa parole ? A-t-il lu les originaux du philosophe chinois ? Les a-t-il comparés avec ce que nous en avons ici ? S'il est fondé à soutenir ce qu'il avance si affirmativement, il ne lui est pas bien difficile de nous en expliquer les raisons : devoit-il donc se contenter de dire que Confucius est une espèce de radoteur, et que ces maximes si sages, si raisonnables que vous admirez, partent d'une autre main que de la sienne ? Ce point de critique étoit digne de sa sagacité, et il devoit non pas dire, mais démontrer un fait de cette nature, surtout après nous avoir annoncé qu'il ne seroit point partial, et que la Chine méritoit plus qu'aucune nation, l'attention de l'observateur et l'examen du philosophe. Mais comment a-t-il pu espérer que ses lecteurs s'en rapporteroient à un observateur qui n'a rien vu, et à un philosophe qui ne prouve rien ?

M. de Sonnerat prête aussi aux auteurs des relations un enthousiasme qu'ils n'ont pas pour les Chinois. Il leur fait parler un langage qu'ils n'ont pas tenu ; c'est une occasion de les réfuter, de les décréditer. Il n'y a que lui qui connoisse la Chine, qui en juge sans partialité, qui l'ait assez bien vue, sans cependant la voir, pour apprécier cette nation et déterminer nos opinions sur ses mœurs, son gouvernement, ses manufactures et ses connoissances.

Les Missionnaires, dit-il, ont fait passer les Chinois pour de grands astronomes ; et néanmoins il n'y en a pas un seul qui nous en ait donné cette idée. Ils ont mandé en Europe, il est vrai, qu'ils ont trouvé à la Chine des observatoires, des instrumens d'astronomie, quelques méthodes, quelques connoissances de cette science, un tribunal chargé de spéculer le ciel, et de rendre compte à l'Empereur et au public de ses observations ; mais ils ont ajouté que cette science, ainsi que la géographie, y étoient encore dans l'enfance ; que ceux qui s'y adonnoient, n'en avoient que des connois-

sances élémentaires ; qu'ils ne suivoient qu'une routine, et n'avoient point de règles sûres ni de système fixe.

Le père Parennin, dans une de ses lettres à M. de Mairan, rend compte du peu de progrès que les Chinois avoient fait dans l'astronomie, même depuis l'arrivée des Missionnaires, et du peu d'espérance qu'il avoit qu'on réussît jamais à leur inspirer cette persévérance, cette ardeur si nécessaire pour conduire cette science à une certaine perfection : est-ce là faire passer les Chinois pour de grands astronomes ?

M. de Sonnerat a bien plus raison, quand il nous parle de leur goût pour l'astrologie ; mais bien loin de favoriser cette fantaisie bizarre, et cependant assez commune partout, les Missionnaires ont travaillé à leur en faire sentir la vanité, la folie et l'inutilité. Nous ne craignons pas d'assurer qu'il est impossible à M. de Sonnerat de citer l'endroit des ouvrages du père Duhalde, où on lui fait dire que les Européens ne manquoient jamais de remplir les almanachs qu'ils composoient, de prédictions astrolo-

giques, adaptées au goût des princes et de la nation. Une pareille imputation ne paroît point grave à M. de Sonnerat, et c'est sans doute pour cela qu'il se dispense d'en apporter la preuve, et de citer la page et le tome où il prétend avoir lu ce qu'il avance d'après lui-même, et non certainement d'après le père Duhalde.

Les Missionnaires nous ont dit aussi que les Chinois connoissoient les arts utiles et même quelques-uns des arts d'agrément, qu'ils ont trouvé chez eux des manufactures de porcelaine et d'étoffes, des imprimeries, des fonderies, des canaux, des navigateurs, des vernis, de l'industrie, de l'adresse, mais toujours lente, routinière et aussi peu susceptible d'émulation que d'invention; que ce peuple avoit un gouvernement, une police, un grand respect pour les bienséances, beaucoup d'attachement à ses anciens usages, de l'estime pour les sciences et surtout pour la morale, dont il faisoit sa principale étude; que les talens, l'étude, l'instruction y étoient nécessaires pour parvenir aux dignités, et que les grandes for-

tunes y étoient ordinairement la récompense des grands services rendus à l'état; qu'enfin, il ne falloit pas confondre cet Empire avec ceux de l'Asie, et que bien que le pouvoir du souverain y fût absolu, il n'étoit cependant pas tout à fait arbitraire; que le prince n'y étoit pas despote, ni les sujets esclaves : c'en est assez pour fâcher M. de Sonnerat. Tout est condamnable dans cette nation; elle a tort d'obéir à un Monarque qui peut abuser de son autorité; de lui payer des impôts; de souffrir qu'il ait des gardes, des palais, une grande représentation : elle a tort de se défier des étrangers, et de ne pas voler au-devant d'un joug qu'ils pourroient aisément lui imposer; mais ce qu'on ne doit pas surtout lui pardonner, c'est de n'avoir pas fait un meilleur accueil à M. de Sonnerat, de ne l'avoir pas traité avec les égards et la distinction que méritoient sans doute ses talens et son zèle pour les sciences.

Nous n'étendrons pas plus loin nos réflexions sur ce *Voyage;* nous pourrions y relever encore beaucoup d'erreurs et d'ana-

chronismes, par exemple, sur la population dont il est impossible que M. de Sonnerat puisse nous donner une idée sûre et juste. Il voit tout avec les yeux d'un Européen, et il n'a pas même tout vu; il n'est point entré dans ces maisons dont il parle cependant: parce que les maisons, à la Chine, n'ont point d'étages, il en conclut qu'elles contiennent peu de monde. Mais à la Chine, toutes les maisons, les palais exceptés, ne sont composées que de très-peu de pièces; le vestibule, la salle des hôtes, d'un côté l'appartement des hommes, de l'autre celui des femmes, qui consistent chacun en une seule pièce; en sorte que cette maison si petite, si basse, renferme souvent, comme celle de nos paysans, plus de personnes que nos hôtels les plus vastes et les plus imposans.

Il ajoute qu'à l'occasion des disputes qui s'élevèrent entre les Missionnaires sur le nom chinois qu'on devoit donner à Dieu, ils furent tous renvoyés à Macao comme des brouillons dangereux, et que peu de temps après on en fit venir quelques-uns à raison

de leurs connoissances astronomiques. M. de Sonnerat se trompe encore. L'empereur Cang-hi continua toute sa vie d'aimer et de protéger les Missionnaires; ce fut son successeur, fort entêté de sa religion et très-prévenu contre la nôtre, qui la proscrivit, chassa les Missionnaires, et s'empara de leurs églises. Il conserva cependant ceux qui résidoient à Pekin, continua de les employer dans son palais, et leur laissa le libre exercice de leur culte. Nous ne dirons rien de ces bourreaux qui précèdent les mandarins : ce sont des gardes qui les escortent, et qu'il paroît plaisant d'appeler bourreaux. En voilà bien assez sur cet ouvrage; quelqu'estimable qu'en puisse être l'auteur, nous n'avons pu nous dispenser pour l'honneur de la vérité, d'avertir le public de lire ce voyage avec une sorte de précaution, et de ne croire ce qui y est avancé, qu'après un mûr examen.

M. de Sonnerat au reste n'est pas le seul qui ne s'en rapporte point au récit des Missionnaires, quoique, ayant long-temps séjourné dans ces régions, ils doivent natu-

rellement en mieux connoître les mœurs, les lois et les usages. C'est assez le ton dominant, depuis quelque temps, d'infirmer leur témoignage, et de préférer celui des voyageurs même qui n'ont point parcouru les pays dont ils parlent, qui n'en ont vu que les confins, et n'ont pu s'entretenir avec les nationaux que par signes, ou par interprètes.

Pour fixer ses idées sur ce que dit M. de Sonnerat de la Chine, et sur ce que l'on doit penser de cet empire, nous renvoyons au tome LIII de l'*Histoire universelle*, traduite de l'anglais par une Société de Gens de lettres, *imprimée à Paris chez Moutard, rue des Mathurins.* On y trouvera un excellent morceau sur la Chine. Les auteurs ont lu tous les ouvrages qui ont paru sur cette contrée; ils pèsent, ils discutent, ils examinent; et entraînés par la raison et la vérité, ils donnent presque toujours la préférence au témoignage de ceux qui y ont demeuré long-temps, et ont parcouru les différentes provinces de ce vaste Empire.

On verra aussi en même temps que ces auteurs n'ont rien moins que de la partialité pour les Missionnaires, dont cependant ils ne dédaignent pas l'autorité dans les points où ils paroissent avoir la vérité pour eux.

LETTRES

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DES INDES ET DE LA CHINE.

LETTRE

De M. l'abbé de Fleury, à M. l'évêque de Métellopolis (Lanneau), *vicaire apostolique de Siam.*

MONSEIGNEUR,

L'USAGE que vous faites du catéchisme historique, me rend bien sensible cette vérité, que ce n'est pas nous, à proprement parler, qui agissons, ni qui pensons pour l'utilité des autres, mais Dieu qui se sert de nous comme de très-foibles instrumens, qui nous donne telles pensées qu'il lui plaît, et applique aux fins sublimes de sa sagesse ce que nous avons souvent connu par des vues basses et humaines. Au lieu donc de me donner des louanges d'autant plus dangereuses pour moi, que j'ai plus de vénération pour votre dignité, pour votre piété et vos autres vertus; au lieu, dis-je, de ces complimens que nous devons laisser aux enfans du siècle, accordez-moi, je vous

supplie, les secours de vos prières et de celles des saints ecclésiastiques qui vous accompagnent, afin que l'exemple de vos travaux apostoliques me donne une salutaire confusion, et que je ne succombe pas aux tentations de la vie molle et relâchée que l'on mène ici pour l'ordinaire, quand on a les commodités temporelles, sans aucune nécessité de travail. Je m'en suis imposé un depuis quelques années, plus que suffisant pour m'occuper le reste de mes jours. C'est une histoire ecclésiastique dans toute son étendue, la plus vraie et la plus simple qu'il me sera possible. J'ai déjà ébauché les trois premiers siècles, et je me propose de les donner avant que de passer outre. Mes amis espèrent que cet ouvrage pourra être utile : du moins m'occupe-t-il agréablement; et je vous avoue, Monseigneur, que je me suis fait quelque violence, quand je l'ai interrompu pour travailler à ce mémoire, et à exécuter ce que vous m'avez ordonné. Si je m'y étois pris plutôt, je l'aurois peut-être fait plus exact; mais vous avez eu la bonté de me dispenser de vous envoyer un ouvrage aussi fini que le demandoit l'importance de la matière, et puis je sais à qui j'écris. M. de la Loubère m'en a assez dit, et j'en ai assez vu moi-même dans votre lettre et dans votre mémoire, pour connoître qu'il n'y a qu'à vous indiquer les choses, et que vous en entendrez bien plus que je n'en ai dit. J'ai parlé avec liberté, n'écrivant que pour vous, et sachant que vous aurez plus d'égard à la sincérité de mon intention, qu'à la manière dont je parle. Il sembloit que vous voulussiez un plus grand ouvrage; mais quand j'en aurois été capable, le moyen de le composer en si peu de temps ! J'ai cru me devoir renfermer dans les grands principes et dans les règles générales de la méthode d'instruire, en attendant *qu'ici même nous ayons de bons traités de théologie spéculative et morale*, que l'on puisse ensei-

gner dans les séminaires de France. L'institution au droit ecclésiastique, que je prends la liberté de vous envoyer, sera peut-être de quelque secours pour donner à vos jeunes clercs les principes de la discipline de l'Eglise; et si Dieu permet que je mette au jour quelque volume de l'histoire ecclésiastique, je ne manquerai pas de vous l'envoyer. Cependant je crois me devoir appliquer tout entier à ce travail; et je ne l'aurois pas quitté pendant quelques semaines, si je n'avois considéré votre lettre comme un ordre de Dieu, auquel il ne m'étoit pas possible de résister. Ayez donc la bonté, Monseigneur, de ne m'en pas demander davantage. Quant à faire travailler quelque autre suivant mes vues, j'y vois encore plus de difficulté qu'à travailler moi-même. Je sens ce qui me manque et pour le fond de théologie, et pour la connoissance de la doctrine des Indiens et des Chinois, et je ne sais où trouver quelqu'un assez instruit de l'une et de l'autre ensemble, et en même temps assez docile pour vouloir travailler sur le plan d'autrui. Au reste, me défiant avec raison de mes pensées, j'ai communiqué ce mémoire à quelques-uns de mes meilleurs amis; et M. l'évêque de Meaux, le premier théologien de notre siècle, a bien voulu prendre la peine de l'examiner et me donner ses avis, que je n'ai pas manqué de suivre. J'espère que vous aurez la bonté d'excuser les fautes qui y sont restées. Trouvez bon, je vous supplie, que je présente ici mes respects à M. l'évêque de Rosalie (de Lionne), et que je vous demande à l'un et à l'autre votre sainte bénédiction. Je suis avec un profond respect,

MONSEIGNEUR,

Votre, etc.

A Paris, ce 3 mars 1689.

MÉMOIRE

Pour les études des Missions orientales, par M. l'abbé de Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique, etc.

Il faut commencer par vous défaire de tous les préjugés que vous avez apportés d'Europe, et voir en chaque partie des études ce qu'il y a de naturel, d'essentiel et de vraiment utile, pour rejeter tout le reste. Au contraire, il faut vous appliquer à connoître les préjugés de ceux que vous voulez instruire, afin d'en profiter autant qu'il sera possible, vous mettant dans leur place, et entrant dans leurs idées. Pour les amener à vous, vous devez faire plus de la moitié du chemin. Or, comme votre établissement à Siam n'a pas seulement pour but la conversion du peuple de Siam en particulier, mais celle des peuples voisins, de Pégu, de Laos, du Tunquin, de la Cochinchine et de la Chine même, et encore principalement et immédiatement l'instruction de ceux d'entre les nouveaux Chrétiens que vous jugerez capables d'être ordonnés prêtres pour leur pays, vos vues doivent être fort étendues, et vous devez vous appliquer aux connoissances qui peuvent servir à la conversion de toutes ces nations différentes : ce qui sera d'autant plus facile, qu'elles ont, autant que je puis connoître, des principes communs entr'elles.

GRAMMAIRE.

Distinguez l'art de la grammaire d'avec les langues. On peut apprendre la grammaire chacun dans sa langue naturelle, et apprendre les langues étran-

gères par l'usage, sans aucune règle de grammaire. On dit que les Siamois apprennent ainsi par l'usage le chinois et les autres langues orientales, même leur *bali*. Continuez donc à leur enseigner de même le latin et les autres langues d'Europe. Je ne doute pas que ces langues orientales n'aient entr'elles bien plus de conformité qu'avec les nôtres; mais cette différence ne va qu'à plus ou moins de travail.

Si l'on croit que l'art de la grammaire soit nécessaire, je voudrois commencer par la leur apprendre en leur langue; car quelque éloignée qu'elle soit de notre génie, on peut la réduire à certaines règles. On peut distinguer les mots qui signifient des choses, et ceux qui signifient des actions, c'est-à-dire, les noms et les verbes; voir comment on exprime le pluriel, le genre, la personne qui parle ou à qui on parle, le temps et les autres circonstances de l'action. La grammaire générale imprimée à Paris, *in*-8.°, peut y aider, quoiqu'à mon sens, elle ne soit pas assez générale. Mais, pour bien faire, il faudroit différer cette étude après la logique, puisque les réflexions sur le langage supposent les réflexions sur les pensées et les opérations de l'esprit dont les paroles ne sont que les signes.

Quand les Indiens sauroient les principes de la grammaire par rapport à leur langue, on pourroit les appliquer à la langue latine, en leur en faisant voir la différence. Elle consistera, si je ne me trompe, à s'exprimer en plus ou moins de mots; à dire par un adverbe, ou par une préposition, ce que le latin exprime par la déclinaison, ou la conjugaison; et d'un autre côté, ils auront des commodités de s'exprimer, qui nous manquent. C'est un grand avantage, ce me semble, d'avoir affaire à une nation polie, et qui a l'usage des lettres; et s'il est vrai que le bali ait des cas et des inflexions, ceux qui le sauront, auront plus de facilité pour le latin.

HUMANITÉS.

La lecture des poètes latins me paroît inutile aux nouveaux Chrétiens des Indes, puisqu'il n'est pas nécessaire qu'ils sachent la langue latine dans sa perfection, comme nous qui en avons besoin. Il en est de même des auteurs.

Pour bien entendre ces auteurs, il faut avoir une si grande connoissance des mœurs, des lois et de toute la manière de vivre des anciens, qu il ne me semble pas à propos d'en charger des gens qui ont tant d'autres choses à apprendre. Il y a contre les poètes des raisons particulières, les vices et les fables. Ce seroit scandaliser vos disciples, de leur faire voir que nonobstant les infamies dont ces auteurs sont pleins, vous les estimez encore assez, pour les enseigner aux autres, sans compter les mauvaises impressions qu'eux-mêmes en prendroient. Les fables de l'ancienne idolâtrie y sont proposées sous des images agréables et dans un trop grand détail. Si nos nouveaux Chrétiens doivent en connoître quelque chose, il faut qu'elles leur soient proposées de manière à leur en faire horreur; mais, plutôt que de leur charger la mémoire de nouvelles fables, sans doute vous voudriez leur faire oublier celles de leur propre religion. Ainsi, de tous les auteurs profanes, je ne vois guère que les historiens qui soient à leur usage. Mais je crois qu'ils apprendront assez de latin dans les auteurs ecclésiastiques.

Le style de saint Cyprien et celui de saint Jérôme ne le cèdent guère aux meilleurs auteurs profanes. Les premiers ouvrages de saint Augustin, faits un peu après sa conversion, sont encore parfaitement bien écrits. Sévère Sulpice peut fournir en même temps le latin et l'histoire; et notre bible vulgate n'est pas à mépriser : ce qui y manque quelquefois pour l'élégance, est bien compensé par la clarté du

style et par l'importance de la matière. Je voudrois toujours commencer par cette lecture, comme la plus facile. Après tout, de quoi servira un latin si élégant à des prêtres qui doivent passer leur vie à instruire des Indiens? Ne suffit-il pas qu'ils puissent entendre nos livres, et entretenir commerce avec nous? C'est beaucoup de les charger de cette langue si difficile pour eux : soulageons-les autant qu'il est possible. Le latin nous est nécessaire en Europe, pour la jurisprudence et pour la plupart des sciences; mais ils n'en ont besoin que pour la religion uniquement.

La rhétorique, au moins celle de nos écoles, est si peu utile, même pour nous, que je ne voudrois pas non plus les en embarrasser, puisqu'ils sont accoutumés à parler simplement et sans mouvement. Exercez-les dans cette manière de parler qui est sans doute la meilleure pour instruire. Nos prédicateurs s'échauffent souvent fort à contre-temps, en traitant de la scholastique la plus sèche. Je ne laisserois pas d'observer comment les Indiens parlent entr'eux quand ils traitent d'affaires importantes; quels effets font sur eux les passions; s'ils sont plus touchés de ce qui est dit avec mouvement, ou de ce qui est proposé simplement avec assurance et autorité, et de ces observations, j'en ferois une rhétorique à leur usage; mais nous ne pouvons la faire de si loin, nous qui ne connoissons point leur manière. Une partie du défaut de la rhétorique de nos écoles, vient sans doute de n'avoir pas assez étudié nos mœurs, et de nous appliquer mal à propos ce qui convenoit aux Grecs et aux Romains. Je crois toutefois que, qui sauroit bien imiter Platon et Démosthène, persuaderoit par tout pays. Il semble que ce soit la raison même qui parle dans leurs écrits. Quant aux harangues de parade, il y a des gens sensés qui les regardent comme des fléaux de ce pays-ci, et je me garderois bien d'en

donner l'idée à ceux qui sont assez heureux pour ne les pas connoître. La vraie rhétorique n'est que l'art de mettre la vérité dans son jour. Voyez ce qu'en dit saint Augustin dans la Doctrine chrétienne et contre Cresconius.

PHILOSOPHIE.

C'est déjà beaucoup, ce que vous reconnoissez, que les Indiens ne comprennent rien à la philosophie de nos écoles (1). Si l'on vouloit y prendre garde et parler de bonne foi, on verroit que les Français n'y comprennent guère davantage, comme je l'ai ouï plusieurs fois avouer à plusieurs hommes de bon sens qui n'étoient pas accoutumés à ce jargon. Ceux mêmes qui y sont accoutumés, s'imaginent souvent entendre ce qu'ils ont coutume de dire, ou sont honteux d'avouer qu'ils n'entendent pas ce qu'ils ont étudié long-temps.

L'expérience que l'on a déjà du succès de la géométrie chez les Indiens, me paroît fort importante. C'est en effet la meilleure méthode pour accoutumer à raisonner juste; et l'imagination, étant soutenue par les figures, rend cet exercice plus facile. Cette étude fournit un moyen sûr pour éprouver la raison des Indiens, et voir s'il est vrai qu'elle soit d'une autre espèce, ou du moins tournée d'une autre manière que la nôtre. Ont-ils jamais trouvé dans les trois angles d'un triangle plus ou moins que la valeur de deux angles droits? Ont-ils le secret de diviser le nombre impair en deux nombres pairs? En un mot, y a-t-il quelque démonstration d'arithmétique ou de géométrie dans laquelle ils ne conviennent pas avec nous? Je ne le crois pas. Or, cette observation est

(1) Ce que dit l'Auteur de la Philosophie des écoles, paroît trop sévère. Elle a sûrement ses avantages aujourd'hui plus que jamais qu'on l'a dépouillée de ce qu'elle avoit d'embarras et d'obscurité.

très-importante : car on conviendroit de même dans tout le reste, si on pouvoit convenir des principes, et poser nettement l'état des questions. Ainsi, quand on dit qu'ils ont une autre manière de raison, je crains que l'on ne confonde ce qui est de coutume et d'institution humaine, avec ce qui est naturel et d'institution divine. Un homme accoutumé à mettre pour principe que la nature abhorre le vide; que les corps pesans tendent au centre du monde; que rien n'est dans l'entendement, qui n'ait passé par les sens, et tels autres axiomes de nos écoles; celui, dis-je, qui y est accoutumé, les prend pour des principes de lumière naturelle dont tout animal raisonnable doit convenir, et commence à douter de la raison de ceux qui les nient, au lieu qu'il faudroit douter de la vérité de l'axiome, qui en effet n'est qu'un préjugé. Quand donc vous trouverez quelque principe dont les Indiens ne conviendront pas, défiez-vous du principe, et prenez garde s'il est parfaitement clair : car s'il l'étoit autant que ceux de géométrie, ils en conviendroient de même. Il ne faut donc compter avec eux pour principe de raisonnement que les vérités dont ils conviendront, et vous n'avez d'autre moyen de les en faire convenir, que l'évidence ou l'habitude qu'ils auront de les croire comme nous. Voilà sur quoi je voudrois fonder une philosophie à leur usage, composant une bonne métaphysique de ces premiers principes que l'on auroit éprouvés avec eux. Plus les nations avec qui on les auroit éprouvés seroient éloignées, plus ils seroient sûrs, puisqu'il seroit plus difficile qu'elles se fussent accordées ensemble, ou qu'elles eussent donné dans les mêmes erreurs. Cette métaphysique me paroît la plus nécessaire pour les missions orientales; car sans le don des miracles, je ne vois que le raisonnement pour persuader la véritable religion, et frayer le chemin à la foi et à la grâce. Or, si le raisonnement

est foible, il est à craindre que la persuasion ne le soit; mais il sera solide, quand il sera établi sur des principes accordés comme en géométrie. Je voudrois donc essayer de faire convenir des principes qui vont à prouver une première cause, comme, que *rien ne se fait de rien;* que *le corps ne peut se donner à soi-même le mouvement;* que *le premier moteur n'est point corps*, et les autres semblables. Il faut établir la distinction de la substance spirituelle et de la corporelle, l'idée d'un esprit parfait et la liaison nécessaire de tous ses attributs; c'est-à-dire, qu'il ne peut être parfait sans être éternel, immense, sage, puissant, juste, bon; d'où suit la Providence et la nécessité des peines et des récompenses. Pour l'établissement de ces vérités, on peut se servir utilement de Platon dans le dixième livre des Lois, et d'Aristote, dans le huitième de sa Physique générale; et entre les modernes, des Méditations de Descartes et des six Discours de la distinction du corps et de l'âme par M. Cordemoi. Quant à M. Bernier, il n'a fait qu'abréger la philosophie de Gassendi, qui contient des erreurs grossières sur ces premiers principes, et particulièrement sur la nature de l'âme et de la substance spirituelle, qu'il semble confondre avec la corporelle. Il est vrai que Bernier parle plus correctement que son maître, de la distinction de l'âme et du corps, comme on voit dans sa lettre à Chapelle. Sa manière de raisonner est solide et tout à fait éloignée du galimatias de l'école. Si l'on veut des philosophes modernes, on pourra se servir plus utilement de Descartes, quoique sa doctrine contienne aussi quelques erreurs. Sa manière de raisonner aideroit vos disciples à ne rien dire sans l'entendre et à suivre des idées nettes. C'est particulièrement sa méthode et ses méditations qui serviroient pour cette première partie de la philosophie. Mais je voudrois que l'on s'en servît, sans le nommer,

puisque ce n'est pas son autorité que je propose de suivre, mais son style et ses raisonnemens. Son nom pourroit alarmer les Espagnols et les autres scholastiques. D'ailleurs, on trouvera tous ces mêmes principes dans les livres de saint Augustin contre les académiciens, de l'ordre, de la quantité de l'âme, et dans les derniers de la Trinité, et on le pourra citer hardiment, s'il faut citer: mais que servent les citations dans les matières de pur raisonnement? Vous avez encore besoin d'un autre genre de principes pour parvenir à l'établissement des faits et des vérités positives, sans lesquelles vous ne ferez que des déistes, et non des Chrétiens; je veux dire les prophéties et les miracles. Il faut donc convenir des règles sur lesquelles est fondée toute la créance humaine; voir ce qui peut obliger un homme de bon sens à croire les faits qu'il ne sait pas lui-même: sur quoi, par exemple, chacun croit être né de tels parens, avoir un tel âge, par où il sait qu'il y a dans le monde une telle ville qu'il n'a jamais vue; que tant de siècles avant lui, vivoit un tel homme qui a fait telle chose, et ainsi du reste, rendant tout cela sensible aux Indiens par l'exemple des pays voisins et des histoires de leur nation. De là suivra la distinction de l'histoire et de la fable. On tiendra pour histoire ce qui est raconté par des témoins oculaires, ou du moins contemporains, qui ne soient suspects ni d'extravagance, ni de crédulité trop grande, ni de malice, ni d'intérêt à tromper, principalement si les mêmes faits ont été crus par divers peuples dans une longue suite de siècles, sans aucune interruption, et s'ils ne contiennent rien que de vraisemblable; s'ils s'accordent avec les autres histoires véritables qui ont parlé des mêmes choses. Quant aux faits miraculeux, il faudra plus de précaution: qu'ils soient publics et attestés par un très-grand nombre de témoins; qu'ils aient été écrits dans le temps

même, par ceux qui les ont vus; que ces écrits soient venus jusqu'à nous par une suite de tradition continuelle, sans que jamais leur autorité ait été révoquée en doute; que ces miracles aient produit dans le monde quelque grand changement dont nous voyions au moins des restes; que, hors le fait particulier qui est donné pour miraculeux, tout le reste de l'histoire soit naturel, suivi et semblable aux autres histoires.

Au contraire, on tiendra pour des fables les faits qui n'ont aucune liaison avec les autres faits connus, et qui ne s'accordent ni avec la suite des temps, ni avec celle des lieux. Si depuis hier je me suis imaginé avoir été à Montpellier et à la Rochelle, et y avoir vu deux de mes amis morts il y a quatre ans, je vois manifestement que j'ai rêvé, et c'est la principale marque pour distinguer les songes; c'est par là que je connois aussi que le roman d'Amadis est une fable, parce qu'aucune histoire connue pour vraie, ne me parle des personnages qu'il nomme, et dans le temps où il les suppose, et que je vois dans le même temps des choses toutes différentes. Je tiendrai encore pour fables les faits merveilleux, racontés sur une tradition incertaine, par des auteurs qui ont vécu long-temps après celui dans lequel on les suppose arrivés : ainsi, ni Ovide, ni les poètes grecs qu'il a suivis, fût-ce Homère ou Hésiode, ne méritent aucune créance sur leurs métamorphoses, parce qu'aucun d'eux ne prétend avoir vu le changement de Daphné en laurier, ou d'Io en vache; ni l'avoir appris de ceux qui en avoient été témoins. Une autre marque de fable, sont les faits monstrueux, et qui ressemblent aux chimères des songes, comme qu'un homme ait tranché une montagne d'un coup d'épée; qu'il ait avalé un fleuve, et d'autres imaginations grotesques, dont nous voyons remplies les histoires des Mahométans et des Indiens. Il est

aisé aux hommes de diminuer par l'imagination un fleuve et une montagne, et de grossir à l'infini la figure humaine, comme l'on fait en peinture; mais laissant les choses comme elles sont en effet, il n'est pas aisé de concevoir de tels prodiges, et d'ailleurs on ne voit pas quelle en auroit pu être l'utilité.

Une autre marque de fable, est le vide considérable dans les histoires; par exemple, on dira qu'il y avoit en tel lieu un roi d'un tel nom, qui fit bâtir il y a dix mille ans une grande ville. Puis on dira qu'il y en eut deux mille ans après un tel autre, ou plusieurs de suite; puis après trois mille ans d'intervalle encore d'autres, ou bien, cette suite de temps sera remplie seulement d'une suite de noms sans aucuns faits, comme les dynasties des anciens rois d'Egypte que nous voyons dans la chronique d'Eusèbe. Tout cela rend les histoires fort suspectes.

Par ces moyens, employés avec discrétion, on pourroit réduire les Indiens à se défier de leurs traditions et de leurs histoires, et à goûter les nôtres. Vous croyez, leur diroit-on, que Sommonocodam vivoit en tel temps, et qu'il a fait telle merveille. L'a-t-il écrit, ou quelqu'autre de son temps? Comment savez-vous que ces écrits sont d'eux? Y a-t-il des auteurs de siècle en siècle qui en aient parlé toujours depuis? Les avez-vous lus vous-mêmes? Les exemplaires qu'on en a sont-ils fort anciens? Pour nous, nous avons tous ces avantages : sans parler de l'ancien testament, nous lisons l'évangile en grec comme il a été écrit par saint Luc; nous en avons des manuscrits de treize cents ans; tous les auteurs de siècle en siècle l'ont cité et expliqué tel que nous l'avons. Les Nestoriens et les Jacobites, séparés de nous depuis douze cents ans, le lisent comme nous.

Pour la logique, l'expérience nous excite peu à l'étudier. On voit tant de gens qui raisonnent juste, sans l'avoir apprise, et tant d'autres qui, après

l'avoir apprise, raisonnent aussi mal ou pis que le commun, qu'il est difficile de croire qu'elle soit de grande utilité (1). En tout cas, elle doit se réduire à très-peu de règles, et consiste principalement, si je ne me trompe, à bien diviser et bien définir, pour s'accoutumer à penser nettement et à s'expliquer de même, à ne rien dire qu'on ne l'entende parfaitement, à ne porter aucun jugement que sur des idées claires, à ne tirer de conséquences que sur des principes certains et à les tirer toujours droites: ce qui souvent se sent mieux par l'idée que nous avons naturellement d'une bonne conséquence, que par des réflexions et des préceptes. La géométrie peut servir de matière pour le raisonnement, et je crois que l'étude de la logique consiste moins en préceptes, que dans un exercice continuel de ce que je viens de dire. Ce n'est pas qu'il ne soit bon de s'en servir, pour découvrir le vice d'un sophisme et convaincre un opiniâtre; mais l'usage en doit être rare, et on ne doit pas en attendre un grand effet. La logique servira encore, comme je l'ai dit, à poser les fondemens de la grammaire, en accoutumant à réfléchir sur les pensées et à distinguer les opérations de l'esprit.

Au reste, l'inclination que l'on trouve dans les Indiens, à disputer et à chicaner sur ce qu'ils entendent, me paroît un défaut à corriger, et non pas une disposition que l'on doive cultiver en leur

---

(1) Cette proposition de M. de Fleury est trop générale, et nous prouve que l'esprit, la science et un grand fonds de raison, ne nous mettent pas toujours à l'abri de certaines préventions. Quoi qu'il en dise, une logique bien faite a de grands avantages, et nous voyons aussi par une triste expérience que depuis qu'on la néglige, on raisonne plus mal, et qu'on n'en est que plus facilement la dupe des sophismes du bel esprit ou de l'irréligion.

fournissant matière de dispute. On doit craindre qu'il ne leur arrive de tomber dans le défaut commun aux Arabes, aux Espagnols, et aux autres peuples spirituels et paresseux. Il est bien plus commode, quand on y a une fois pris goût, de raisonner et de subtiliser sans fin, que de feuilleter des livres pour apprendre des langues et des faits. De là est venue la scholastique *chicaneuse*. Il faut donc réprimer la curiosité des Indiens, les accoutumer à se contenter des connoissances utiles, et à mépriser les questions vaines qui vont à l'infini; et profiter pour cet effet de leur disposition naturelle à la docilité, à la modestie et au silence.

Je voudrois surtout leur faire voir le rapport de toutes les études à la morale. Un homme de bien doit être prudent et sensé; il doit être sincère et ami de la vérité. Il ne doit donc jamais parler de ce qu'il n'entend pas, si ce n'est pour s'en instruire. Il ne doit jamais juger témérairement, c'est-à-dire, affirmer ou nier ce qui ne lui est pas évident, mais suspendre son jugement jusqu'à ce qu'il soit pleinement éclairci. Il ne doit ni croire légèrement, ni par complaisance affirmer ce qu'il ne croit pas, ni être opiniâtre et résister par fausse gloire à la vérité connue, parce que lui ou ceux qu'il estime, ne l'ont pas trouvée, ou parce qu'il est accoutumé à penser le contraire. On doit surtout éviter la paresse dans une affaire aussi importante qu'est le bon usage de la raison. C'est en quoi consiste essentiellement le péché d'infidélité, de n'avoir pas voulu user de la lumière naturelle pour connoître celui de qui on la tient, et de s'être plus occupé des affaires temporelles et des soins du corps, que du soin de perfectionner sa raison et de croire la vérité. Il ne suffit donc pas de ne faire tort à personne, et de vivre moralement bien, si d'ailleurs on demeure dans l'habitude d'un si grand crime, que de mal user de

la raison, et de là s'ensuit que le premier devoir est de bien régler sa créance.

MORALE.

Peut-être ne faudroit-il pas d'autre étude de morale que celle de la loi de Dieu. Du moins il me semble que c'est celle où la méthode des écoles est le moins utile. Savoir la morale, ce n'est pas en savoir discourir, qui est ce qu'Aristote nous apprend; mais c'est savoir bien vivre, qui est ce que nous apprenons dans les livres de Salomon et dans le reste de l'Ecriture; avoir de bonnes maximes, et en être solidement persuadé, être fidèle à les pratiquer aux occasions : voilà la morale. Qu'importe en quel ordre on ait appris ces maximes? toutefois, si l'on voit qu'elles entrent mieux dans l'esprit étant présentées d'une manière plutôt que d'une autre, à la bonne heure; mais il est important qu'elles y entrent agréablement, et c'est à quoi servent merveilleusement les comparaisons abrégées, et les images ingénieuses des paraboles. Le principal est que l'on en soit persuadé sérieusement, et pour cet effet, il est bon de les soutenir par le raisonnement, d'en montrer la liaison nécessaire, et de les ramener quelquefois jusqu'aux premiers principes, afin qu'elles aient des fondemens inébranlables; autrement on court le hasard de suivre une conduite inégale et incertaine, comme la plupart des hommes, et de pratiquer le contraire de ce que l'on dit, ou même de ce que l'on fait dans d'autres rencontres. Or, pour ces raisonnemens de morale qui vont au fond et à la conviction, aucun des auteurs anciens n'est comparable à Platon. Sa doctrine est bien plus élevée que celle d'Aristote, qui va terre à terre et s'accoutume aux humeurs ordinaires des hommes. Platon vise à la perfection de la raison, et approche bien plus de la vérité de l'évangile. La trop grande opinion

opinion qu'on a conçue d'Aristote dans ces derniers siècles, est une des sources du relâchement qui a passé en dogme dans la morale. Platon a de plus l'avantage de la méthode ; il ne se contente pas de décider et de proposer sèchement ses maximes. Il s'accommode à la portée de celui qu'il instruit, et fait tout le chemin nécessaire pour le tirer de ses erreurs, et l'amener pas à pas à la connoissance de la vérité, en sorte qu'il ne reste plus aucun doute, et que l'esprit est pleinement satisfait : du moins il le fait quelquefois, ce qui suffit pour en montrer le chemin. Si l'on en veut faire l'expérience, qu'on lise *le Gorgias*, le premier *Alcibiade*, le *Philèbe*, et surtout son chef-d'œuvre qui est *la République*. Mais il faut le lire avec attention et patience, et d'ailleurs avec discernement : car il faut toujours user de précaution avec les auteurs païens. Au reste il n'y a pas beaucoup de personnes capables de ces raisonnemens, et ils ne seront pas nécessaires, quand l'autorité divine sera une fois bien établie.

PHYSIQUE.

Ce qui commença à détromper les Grecs des fables du paganisme, ce fut la connoissance de la nature. L'étude des météores fit voir qu'il n'étoit point nécessaire que Jupiter fît forger les foudres par les Cyclopes, ni qu'il eût un aigle pour les porter. On vit que la terre pouvoit trembler sans le trident de Neptune, et que le soleil pouvoit se lever et se coucher sans entrer dans l'Océan : car auparavant toutes ces fables étoient crues sérieusement. Il s'en trouve de semblables dans les Indes. Les talapoins enseignent que le soleil se cache toutes les nuits derrière une haute montagne qu'ils placent au milieu de la terre, et autour de laquelle ils mettent une mer immense. Ils comptent jusqu'à dix-neuf cieux dont ils déterminent les espaces ; et le

reste, que vous savez mieux que nous, ils semblent l'avoir pris des Indiens; et la physique des Chinois n'est guère meilleure à ce que j'en puis connoître.

Saint Augustin (*Conf. c.* 3, 4.) dit que la connoissance de l'astronomie commença à le dégoûter des Manichéens, quand il vit l'absurdité des raisons qu'ils rendoient des éclipses et des phénomènes célestes : car, dit-il, encore que ces connoissances ne soient pas nécessaires pour la piété, il est nécessaire de ne point se vanter de savoir et d'enseigner aux autres ce qu'on ne sait pas. Dieu a permis que la plupart des imposteurs aient donné dans cette vanité, afin qu'il y eût un moyen facile et sensible de les convaincre.

Il est donc très-important aux Missionnaires orientaux, de savoir la physique pour ruiner par les fondemens les superstitions et les fables. Mais ce n'est pas la physique de nos écoles, ni les raisonnemens généraux sur la matière et la forme, sur le lieu, le vide et l'infini; c'est la physique particulière et principalement ce qu'elle a de positif, je veux dire, l'histoire naturelle. Je comprends ici sous ce nom la cosmographie, la géographie, et même l'astronomie, y regardant seulement les faits qui passent pour constans entre les meilleurs astronomes, sans en examiner les preuves. J'y comprends aussi une connoissance médiocre de l'histoire des plantes et des animaux, et de l'anatomie du corps humain. Plus un Missionnaire sera instruit de ces faits, plus il aura de moyens pour convaincre d'ignorance les talapoins et les autres docteurs idolâtres, et pour montrer la vanité de ce qui sert de fondement aux fausses religions.

Du reste, je voudrois peu raisonner en ces matières. Je ne voudrois point m'embarrasser dans les tourbillons de Descartes ni dans ses trois élémens, ses globules dont le mouvement fait la lumière, sa

matière tournée en vis qui fait mouvoir l'aimant, ni tout ce qui est particulier à son système. Mais après m'être assuré du fait, je raisonnerois suivant les principes qui me paroîtroient les plus clairs et les plus simples. En l'un et l'autre genre de faits et de raisonnemens, je distinguerois soigneusement ce qui est certain et ce qui ne l'est pas. Il est certain que tous les nerfs viennent du cerveau; mais on n'est pas également assuré du principe qui les fait agir. Il est certain que le soleil est sans comparaison plus grand que la terre; mais on n'en sait précisément ni la grandeur ni la distance. Il n'est pas certain si c'est le soleil ou la terre qui tourne, si les animaux sont de pures machines ou non. Je commencerois toujours par les exemples les plus simples et les plus sensibles, et m'appliquerois surtout à ne rien dire que je n'entendisse bien, à ne pas prendre des mots pour des raisons, à ne pas brouiller les idées de l'esprit et de la matière, ni la morale avec la physique. Ainsi, je rejetterois les termes d'appétit, d'instinct, de sympathie; du moins je prendrois grand soin de les expliquer, et je ne souffrirois point qu'on voulût, à force de subtiliser un corps, le faire passer en substance ou en qualité spirituelle. Enfin, quelque principe de philosophie que vous jugiez à propos de suivre, il est très-important d'en séparer toujours la religion, et de ne pas donner occasion à vos disciples de croire qu'elle dépende de la philosophie. Je crains que les premiers Missionnaires n'aient quelquefois manqué en ce point, et qu'ils n'aient donné la doctrine des formes substantielles ou des accidens réellement séparables de la substance, comme des fondemens du christianisme. Il y avoit douze cents ans que l'on enseignoit l'évangile, quand on s'est appliqué à ajouter les principes d'Aristote. Si l'on s'appuie trop sur la philosophie, il est à craindre que les

disciples ne la trouvent foible en quelques endroits, et ne viennent à mépriser la religion même.

THÉOLOGIE.

Les Missionnaires sont dans l'état où étoient les Pères de l'Eglise dans les premiers siècles, excepté qu'ils ont de plus grands obstacles à surmonter. Les Pères travailloient à établir la religion au milieu des infidèles; mais ils étoient dans leur pays, parlant leur langue naturelle, grecque ou latine. Ils avoient affaire à des gens de même nation, dont ils savoient parfaitement les mœurs et la doctrine; eux-mêmes avoient été païens pour la plupart. Ils disputoient avec des esprits excellens philosophes pour la plupart, et exercés aux raisonnemens les plus subtils et les plus suivis. Cependant ils ne s'embarrassoient point des questions vaines et inutiles. Leur théologie consistoit à savoir parfaitement l'écriture et à l'expliquer suivant la tradition encore vivante, à répondre aux objections des infidèles et des hérétiques, à détruire les fondemens de leurs erreurs. J'estime donc que quelques ouvrages des Pères les plus anciens, ou plutôt des extraits que l'on en pourroit faire, seroient la meilleure théologie pour les séminaires d'Orient. Vous y verriez le traité de l'unité de Dieu que les Grecs appeloient *la Monarchie*, pour combattre la pluralité des dieux ou des principes, et établir la nécessité d'un Être souverain; les preuves de la création, de la providence, de la résurrection, des peines et des récompenses éternelles; la réfutation de l'éternité du monde, de la métempsycose, du culte des intelligences et des démons; les réponses aux principales objections contre la Trinité et l'Incarnation; les preuves de la corruption de la nature, de la foiblesse du libre arbitre, de la nécessité de la grâce de Jésus-Christ. Quant au catalogue des anciennes hérésies, si on ne se contente pas de

celui de saint Augustin, il y en a de reste dans saint Epiphane.

Quoique l'idolâtrie des Grecs fût très-différente de celle que vous avez à combattre, les traités que les Pères ont faits contre eux, ne laisseront pas de vous être utiles si vous en observez bien la méthode. Ils étoient instruits à fond des erreurs qu'ils combattoient, en sorte qu'il y a bien des particularités, des fables et des mystères profanes du paganisme que nous ne connoissons que par eux. Voyez entre autres le petit traité de saint Clément Alexandrin et la Cité de Dieu de saint Augustin. On y voit une lecture prodigieuse des poètes, des historiens et de tous les auteurs qui traitoient de la religion des païens. Pour réfuter les objections qu'ils faisoient de la nouveauté du christianisme, les Chrétiens étudièrent à fond la chronologie et toute l'ancienne histoire; et de là vint l'ouvrage d'Affricain, d'où Eusèbe a tiré sa Chronique, ce précieux trésor d'antiquités. En effet, il est impossible de combattre une doctrine qu'autant qu'on la connoît; qui la connoîtra imparfaitement, ne la combattra qu'imparfaitement. Ce n'est pas convertir des gens que leur faire accroire qu'ils pensent comme nous, quand en effet ils pensent tout autrement. Quelques Missionnaires ont prétendu avoir trouvé en la doctrine des bramines une trinité et plusieurs incarnations (1). Mais les voyageurs les plus exacts et les plus sensés

(1) Ces voyageurs savoient-ils la langue des bramines? Avoient-ils vécu avec eux? Connoissoient-ils leurs mœurs et leurs usages? Il me paroît toujours étonnant qu'on préfère le témoignage d'un voyageur qui, tout clairvoyant qu'il est, n'a ni le temps, ni les moyens de bien connoître un pays et ses habitans, à celui d'un Missionnaire qui ne manque ni de sens, ni d'esprit, et qui a vieilli dans ce pays et au milieu de ses habitans; et j'ose le dire, M. de Fleury parle ici plutôt d'après les préjugés que d'après sa raison, si droite pour l'ordinaire.

ont avéré que ce ne sont que de légères convenances. Il ne faut donc rien dissimuler, mais avouer de bonne foi que les idolâtres à qui vous avez affaire, sont plus éloignés de nos principes que les anciens idolâtres, quoique dans le culte ils semblent se rapprocher. Vous pouvez vous servir des Pères, principalement en imitant leur méthode, pour réfuter les fables par elles-mêmes et par les absurdités qu'elles renferment, quoique les fables que vous combattez, soient différentes des anciennes. Mais je désire surtout qu'on les imite fidèlement dans leur discrétion; que l'on n'explique les mystères, qu'autant que les auditeurs en sont capables; que l'on ne les expose jamais au mépris et à la risée des infidèles, puisque le précepte de l'évangile y est exprès, et que l'on ne prévienne jamais les objections; mais que l'on attende pour les réfuter qu'elles soient effectivement proposées, et que l'on se contente d'y répondre ce qui est précisément nécessaire pour les réfuter, sans jamais aller au-delà. Si cette règle de discrétion avoit été religieusement observée dans les derniers siècles, nous n'aurions pas tant de volumes remplis de questions inutiles, contre le précepte de saint Paul. Je voudrois encore que l'on fît un point de conscience d'observer la défense que fait saint Paul de s'arrêter aux fables, et que l'on ne mêlât jamais à la doctrine chrétienne rien qui fût indigne de la majesté de l'évangile. Je le dis, parce que je vois qu'en France les Missionnaires et les Catéchistes ne *craignent* point assez de débiter des histoires tirées du *Pédagogue chrétien* et de la *Fleur*, des exemples que l'on met entre les mains de tous les peuples, des vies de saints, la plupart apocryphes, et que nos histoires ecclésiastiques les plus sérieuses, je dis même celle de Baronius, ne sont pas assez correctes sur ce point. Vous ne pouvez donc y être trop réservés. Employez autant qu'il

sera possible les histoires de l'Ecriture-Sainte, et ensuite celles que vous croirez de bonne foi les plus authentiques; car je sais bien que vous n'avez ni le loisir, ni la commodité de faire des discussions de critique; mais surtout gardez-vous d'apprêter à rire aux Anglais et aux Hollandais: ils se sont bien moqués d'une histoire de Jésus-Christ, écrite en persan par..... qui commence par saint Joachim, sainte Anne et la conception de la Vierge; et pour la faire connoître à tout le monde, ils l'ont imprimée en Hollande. Je voudrois user de la même précaution pour les images, et je ne souffrirois point que l'on proposât le dragon de sainte Marguerite, ni celui de saint George, ni saint Christophe comme un géant, ni saint Jacques en habit de pélerin. Ici tout le peuple est accoutumé depuis longtemps à ces ouvrages, et il y est plus difficile de les abolir. Mais à quoi bon les porter à de nouveaux Chrétiens qui n'en ont aucun besoin? On remarque aussi que la plupart des Missionnaires sont trop crédules sur le point des sorciers, ou des apparitions d'esprits, ou des miracles. Plus vous trouverez de crédulité dans les néophytes, plus vous devez être scrupuleux à n'en pas abuser.

THÉOLOGIE MORALE.

Mais en quoi les auteurs ecclésiastiques des premiers siècles peuvent être utiles, c'est pour la discipline. Car je ne vois rien qui empêche de la suivre en formant un christianisme tout neuf et dans des pays où on ne peut dire qu'il faille s'accommoder à la foiblesse qui reste d'une longue corruption. Je crois voir donc que l'on devroit étudier exactement le livre des Constitutions apostoliques, qui est au premier volume des Conciles et ailleurs. Quoiqu'il porte un titre incertain, il est toutefois constamment ancien et du temps des persécutions, et il n'y a qu'à le lire

pour en connoître l'utilité. On y verra toute la morale et la discipline de l'Eglise; toutes les précautions avec lesquelles on éprouvoit les catéchumènes; la discrétion dont on usoit dans l'administration de la pénitence; quelles étoient les fonctions des diacres, l'ordre des assemblées ecclésiastiques, la règle des familles chrétiennes, et tout le reste que j'ai marqué succinctement dans les Mœurs des Chrétiens. Les apologies de saint Justin, d'Athénagore, de Tertullien; les lettres de saint Cyprien, les épîtres canoniques de saint Grégoire-Thaumaturge, de saint Denis et de saint Pierre, tous deux évêques d'Alexandrie; en un mot, tout ce qui nous reste des trois premiers siècles, semble avoir été conservé par une providence particulière, pour être les modèles sur lesquels on doit à jamais former les Eglises naissantes et réformer les anciennes. Je sais que vous avez de grandes mesures à garder avec les religieux portugais, et d'autres qui, n'étant guère instruits dans l'antiquité, pourroient blâmer des pratiques très-saintes, et vous en faire des crimes à Rome; mais je crois qu'il est toujours bon de vous proposer ces grands originaux pour en approcher le plus qu'il sera possible. Cette connoissance de l'ancienne discipline suffira presque pour la théologie morale; car dans les ouvrages que j'ai marqués, on verra la plupart des grands principes, et surtout on y apprendra à se servir de l'Ecriture, et à l'appliquer pour décider les cas particuliers. On trouvera encore un grand nombre de principes solidement établis sur l'Ecriture-Sainte, dans les œuvres morales de saint Basile, principalement dans ses petites règles. Or, il me semble que le meilleur en cette matière est d'avoir des principes, et non pas de vouloir descendre dans les cas particuliers, comme ont fait nos théologiens modernes. Leur méthode a plusieurs inconvéniens. Il est impossible de prévoir tous les cas. Il en arrive tous les jours de nouveaux qui

embarrassent ceux qui ne les trouvent point dans leurs livres, et donnent occasion d'écrire et d'étudier à l'infini, et de ramasser un grand nombre de cas extraordinaires, qui ne sont plus en usage, sinon de salir les imaginations de ceux qui les étudient, les remplir d'idées affreuses, et les endurcir au mal. Enfin, cette application à des cas particuliers rétrécit l'esprit, comme la trop longue attention à de petits objets accourcit la vue, en sorte que l'on tombe dans des maximes trop humaines et dans des scrupules judaïques fort éloignés de la noblesse de la loi de Dieu, que l'on perd de vue insensiblement. Les anciens avoient donc raison d'écrire très-peu sur cette matière, c'est-à-dire, seulement des canons pénitentiaux; encore n'étoient-ils connus que des prêtres, et gardés sous un grand secret.

Je vois bien qu'il vous seroit plus commode de vous envoyer des traités tout faits; un pour la théologie spéculative où les mystères fussent expliqués nettement, et appuyés des preuves les plus solides de l'Ecriture et des Conciles avec les réponses aux principales objections des hérétiques; un autre, pour la théologie morale, à peu près semblable; mais de tels traités (1) nous manquent jusqu'à présent. Les meilleurs évêques de France les demandent pour l'instruction de leurs séminaires. On en a fait la proposition à plusieurs docteurs, et aucun ne l'a encore exécutée. J'espère toutefois que Dieu procurera de notre temps ce secours à son Eglise.

---

(1) Avant M. de Fleury, il y avoit de ces traités; mais prévenu contre la théologie scolastique, ou il a oublié de les citer, ou il n'a pas daigné en faire mention; et depuis M. de Fleury, il en a encore paru plusieurs qui réunissent à peu près tous les avantages que désire ce savant auteur, et dans lesquels on trouve de la méthode, de la netteté et beaucoup de recherches savantes et lumineuses.

HISTOIRE.

Une des connoissances les plus nécessaires aux Missionnaires orientaux, est l'histoire tant des pays où ils travaillent, que des nôtres, et non-seulement l'histoire des états, mais des sciences, des arts et de toutes nos traditions. Si le Catéchisme historique a quelque avantage au-dessus des autres, ce n'est pas qu'il contienne une doctrine singulière, il ne vaudroit rien : c'est qu'il met l'auditeur en état d'entendre mieux la doctrine. Je voudrois donc en faire de même à l'égard de toutes les études. Pour leur faire comprendre la nécessité du latin, je leur ferois l'histoire de nos langues; je leur marquerois l'antiquité et l'étendue de l'Empire romain; qu'il étoit divisé en deux langues principales, le latin et le grec; que le latin étoit la langue de tout l'Occident; qu'il est encore la langue commune parmi les savans de l'Europe, et que l'italien, le français et le portugais en sont venus. On pourroit, sur la poésie, leur apprendre sommairement ce que c'étoit que les poètes des Grecs et des Romains, et de quelle sorte étoit leur idolâtrie, afin que ce qu'ils en verront dans les auteurs ecclésiastiques, et dans l'Ecriture, leur soit moins nouveau. De même pour la philosophie, je leur en marquerois succinctement l'origine et les progrès; qui étoit Pythagore, dont les dogmes se sont répandus si avant dans les Indes, et dont le nom même n'y est pas inconnu : qui étoient Socrate, Platon, Aristote; ce que c'étoit qu'Académiciens, Stoïciens, Epicuriens; ces derniers même sont nommés dans l'Ecriture.

Il faudroit, si je ne me trompe, commencer par un abrégé de l'histoire générale, tel que le *Rationarium temporum* du père Petau, ou quelque autre semblable, et y joindre la géographie, ayant toujours la carte devant vous et le livre en main, afin de montrer les pays, à mesure que vous les nommeriez. Les

études sont bien difficiles, quand tout est nouveau. J'en ai fait l'expérience en étudiant l'histoire de la Chine dans l'abrégé du père Martini. Tous les noms me paroissoient semblables; je confondois les personnes avec les lieux; tout m'échappoit sitôt que je l'avois lu. Il faut bien du temps et de la patience avant que des idées toutes nouvelles aient fait une forte impression dans le cerveau. Mais aussi quand la doctrine est liée à des faits qui frappent l'imagination, les idées sont bien plus durables. Des faits, pourvu qu'ils soient suivis et qu'on en voie la liaison, sont bien plus agréables que des vérités abstraites.

La suite de l'histoire générale et la connoissance sommaire des pays qui nous sont le plus connus, servira encore à soutenir les raisonnemens métaphysiques sur les motifs de la crédibilité, en fournissant les exemples et les preuves particulières. Vous montrerez à vos néophytes que ce n'est point en l'air que nous comptons cinq ou six mille ans depuis la création du monde, mais sur une suite d'auteurs non interrompue, dont les livres ne sont point secrets, mais répandus entre les mains de tout le monde; que nous connoissons chacun des historiens anciens, son nom, son pays, son temps; et que, bien que les langues dont ils se servoient soient mortes, nous avons plusieurs savans qui les entendent et lisent ces auteurs en original. Vous leur montrerez notre bonne foi en ce que nous reconnoissons que les lettres, les sciences et la véritable religion n'ont pas commencé en France; que nous avouons avoir reçu les sciences des Grecs et des Romains qui ne subsistent plus, et que nous ne commençons notre histoire que depuis environ deux mille ans, au lieu que l'histoire romaine et la grecque remontent bien au-delà. Peut-être trouvera-t-on plus utile, au moins dans les commencemens, de leur proposer notre histoire en remontant, leur disant d'abord ce que nous savons du dernier

siècle, puis du précédent, et ainsi en remontant toujours jusqu'au temps de Jésus-Christ, et au-dessus à proportion. Cette méthode est plus propre à persuader la vérité de nos histoires, parce qu'il est plus vraisemblable que l'on en ait de nouvelles que d'anciennes; mais il en faudra toujours revenir à l'autre méthode qui va en descendant, pour leur mettre en l'esprit l'ordre des temps.

Cette même suite d'histoire fournira des preuves de la nouveauté du monde, pour montrer non-seulement qu'il n'est pas éternel, mais qu'il est beaucoup moins ancien que ne le font les Indiens, et cela par le progrès visible des arts, des lettres, des sciences, que l'on voit commencer par les pays que l'Ecriture nous marque pour les premiers habités; savoir, la Chaldée, l'Egypte et la Syrie, et de là s'étendre par tout le reste du monde. Que si dans notre chronologie vous vous trouvez embarrassé à cause des histoires de la Chine dont vos Indiens ont sans doute une grande opinion, vous pouvez suivre la chronologie des Septante, qui vous donnera sept ou huit cents ans (1) de plus, et vous mettra fort au large. Elle a été depuis peu fort bien expliquée par le père Pezeron de l'ordre de Cîteaux.

Quant à la théologie, l'exemple du Catéchisme me fait voir combien l'histoire y peut être utile, puisque le Catéchisme n'est que l'abrégé de la théologie. Le théologien doit donc savoir plus exactement que le simple fidèle, l'histoire de la religion, tant sous l'ancien que sous le nouveau testament. Quant à l'histoire de l'ancien testament, il n'y a rien à chercher hors de l'Ecriture. Tant de gros volumes sur ce sujet, n'ont rien ajouté au texte de

---

(1) La différence de ces deux chronologies est, suivant Riccioli, de 1450 ans, dont 850 après le déluge. *Riccioli, Chronologia reformata.*

la bible que des dissertations, des curiosités et des paroles.

Pour l'histoire ecclésiastique du nouveau testament, il faut, en attendant mieux, vous contenter de ceux qui ont abrégé Baronius, du moins pour le VII.e siècle et les suivans : car pour les six premiers, ce sera plutôt fait de lire Eusèbe et les autres historiens originaux. Mais de quelque auteur qu'on se serve, il me paroît nécessaire de connoître la fondation et la succession des principales Eglises, la propagation de l'évangile, les persécutions, et même en particulier, les actes les plus authentiques des principaux martyrs, par où on peut juger des autres; les hérésies les plus fameuses et qui ont eu le plus de suite; les Pères de l'Eglise les plus illustres, et dont nous avons les écrits; les Conciles universels et particuliers les plus célèbres. Sans avoir une teinture au moins légère de ces faits, je ne vois pas qu'il soit possible de savoir ni théologie, ni discipline ecclésiastique. La plupart de ces faits nous sont familiers dès l'enfance. Il n'y a pas de femme qui n'ait ouï parler, dans toute sa vie, au moins au sermon, de saint Augustin, de saint Jérôme, de Jérusalem et d'Antioche; mais à un Indien, ces noms sont aussi étrangers, qu'à nous ceux de Bartrouhen et Padmanata. En général, j'estime que sur la plupart des hommes la connoissance des faits, et la longue attention sur les mêmes objets, font plus d'effet que les raisonnemens subtils et suivis. Les Indiens et particulièrement les Siamois, sur les relations que j'en ai vues, paroissent peu exercés à raisonner sur les matières abstraites et qui regardent la religion, et être plus attachés à leur créance par habitude de jeunesse, que par une persuasion solide, en sorte que ce seroit beaucoup gagner que de les accoutumer à penser autrement; ce qui ne se peut faire qu'en leur remplissant la mémoire d'autres faits, et les en

entretenant pendant un temps considérable. Je sais que la conviction par de bons raisonnemens seroit plus solide; mais quand on ne peut faire ce que l'on désireroit, il faut se réduire à ce que l'on peut.

Après avoir traité tous les points du mémoire qui m'a été envoyé, j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de proposer quelques moyens de réfuter les principaux sophismes des idolâtres.

Toutes Religions sont bonnes.

Il y a une apparence d'équité à ne condamner personne, et laisser à chacun la liberté de ses opinions. Dans le fond ce n'est que paresse d'examiner, et désespoir de trouver la vérité. On veut faire compensation d'erreurs; souffrir celles des autres, pour avoir droit de garder la sienne. Là revient la tolérance mutuelle des protestans, et c'est le grand chemin du pyrrhonisme. Je ne crois pas que l'impudence et la stupidité puissent aller jusqu'à approuver toute sorte d'opinions sur la religion, puisqu'il faudroit en accorder de contradictoires. Si toutes les religions sont bonnes, celle qui condamne toutes les autres, comme le christianisme, ne sera pas bonne. Ceux qui n'ont aucune religion comme les Caffres, et quelques peuples de l'Amérique, seront seuls dans l'erreur.

Il faut distinguer dans les mœurs des hommes, ce qui est indifférent et ce qui ne l'est pas. Ce qui est de leur institution est indifférent, comme le langage, la forme des habits, des meubles, des bâtimens. Il a été libre aux hommes d'établir tels signes qu'il leur a plu pour exprimer leurs pensées, de choisir telles étoffes, telle couleur et telle figure de vêtemens qu'ils ont voulu. Encore, qui l'examineroit bien, trouveroit souvent qu'ils ont été déterminés par la qualité des pays chauds ou froids; par la nature des plantes et des animaux qui s'y trouvent, etc.

Mais que tout cela soit indifférent, à la bonne heure; on peut mettre en ce rang les manières d'exprimer le respect, le deuil ou la joie publique; les formes de rendre la justice; les lois et le gouvernement. Mais ce qui regarde le fond des mœurs, est le même chez tous les hommes. Tous conviennent qu'il faut tenir ce qu'on promet; qu'il faut dire la vérité; qu'il ne faut point faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'ils nous fassent; qu'il ne faut point faire de mal à qui ne nous en fait point, et être reconnoissant du bien que l'on nous fait; qu'il faut aider les autres dans leurs besoins; qu'un mari et une femme doivent s'aimer et se secourir; qu'ils doivent aimer leurs enfans, les nourrir et les élever tant qu'ils sont petits; que les enfans doivent les honorer et les servir. Ces maximes et plusieurs autres que l'on pourroit rechercher, se trouveront dans le cœur de toutes les nations, avec celle qui en est une suite : que ceux qui ne les suivent pas, sont méchans et méritent d'être punis. C'est sur ces règles qu'est fondé le commerce entre les nations les plus éloignées, ce qui prouve qu'elles ne se sont pas accordées pour les établir; mais que, chacune de leur côté, elles les ont trouvées chez elles. En un mot, c'est la loi naturelle gravée dans le cœur de tous les hommes, et inséparable de la lumière de la raison.

Et il ne faut pas être troublé de ce que l'induction n'est pas absolument générale, et qu'il se trouve quelques nations particulières qui font profession de cruauté, de tromperie et de quelque autre vice : car il s'en trouve aussi qui sont accoutumées à manger la chair humaine, ou à pervertir l'ordre de la génération, ce que je ne crois pas qu'aucun homme sensé regarde comme indifférent. Comme il y a des hommes particuliers, extravagans ou méchans, l'extravagance ou la malice peuvent aussi gagner toute une famille ou toute une nation. Mais il faut voir de quoi con-

viennent la plupart des hommes, principalement quand ils jugent des autres, et qu'ils n'y ont point d'intérêt. Il faut ensuite prouver que la religion appartient à cette loi naturelle qui est la même en tous les hommes. La religion est une partie de la justice. S'il faut être reconnoissant d'un bienfait particulier, à plus forte raison de tous, et du fondement de tous, qui est l'être. Il faut donc revenir à prouver un Dieu créateur et conservateur de tout, un être souverainement parfait, tout-puissant, tout sage et tout bon; et l'on aura prouvé la nécessité de l'honorer et de lui obéir. C'est sur ce point d'un Dieu unique, indépendant, souverain, qu'il faut principalement insister. Car encore que ces mots ne soient pas inconnus aux Indiens, il semble qu'ils n'en sentent pas la force, puisqu'ils parlent comme si nous avions notre Dieu et eux le leur, et qu'ils comptent plusieurs hommes devenus dieux successivement. Il y a apparence que le commerce avec les Mahométans, les Chrétiens et les Juifs les a accoutumés à parler d'un Dieu tout-puissant, quoiqu'ils n'aient sur la divinité que des idées confuses. Ce qui montre que les Siamois n'ont pas d'idée claire de la divinité, c'est qu'ils reconnoissent que ceux qu'ils nomment dieux, commencent et finissent; que le Sommonokodam est né en un certain temps, qu'il est mort et anéanti, au moins réduit en un état où il ne se mêle plus de rien, et n'agit plus sur les hommes et sur le reste du monde. Avant donc la naissance du Sommonokodam, ou plutôt avant qu'il fût devenu dieu, il n'y avoit point de dieu. S'il y en avoit un autre, avoit-il commencé? On peut les pousser ainsi jusqu'à ce qu'ils reconnoissent un être éternel. Comme la religion de Siam est venue des Indes, il y a apparence que ce sont dans le fond les mêmes principes et les mêmes fables; du moins j'y vois une grande conformité.

Or, les bramines donnent un corps et une figure humaine

humaine à leur souverain dieu, soit Vistnou, soit Esouara; ils lui donnent aussi une femme et des enfans, le font sujet à la colère et aux autres passions; à peu près comme les Grecs parloient de leur Jupiter qui étoit le souverain dieu, qui toutefois ne pouvoit résister au destin, et avoit souvent querelle avec les autres dieux. Il ne faut donc pas s'arrêter aux termes généraux d'un grand dieu souverain, tout-puissant; voyez quelle idée y répond, et si elle se soutient partout. J'admire entr'autres le raisonnement des Siamois qui veulent que la puissance de leur dieu s'étende jusqu'à pouvoir s'anéantir lui-même.

Il semble plutôt que les Indiens et les Chinois, à proprement parler, ne connoissent point de dieu; ils veulent que tout soit par nécessité, et que, comme il y a des lois nécessaires pour les mouvemens des corps, il y en ait aussi pour la punition ou la récompense des esprits suivant leur mérite; en sorte que le bon et le mauvais usage de la liberté attire par une suite nécessaire et une espèce de fatalité, le bonheur ou le malheur. Si cela est, il faut reprendre avec eux la religion dès les premiers fondemens.

Travaillez donc à montrer qu'il y a un Etre nécessaire qui subsiste par lui-même, immuable et infini, qui est purement et simplement, sans aucune addition, sans différence de temps ni de lieu, puisque tout ce qui s'ajoute à l'idée de l'être, marque un être borné, comme dire, qu'il a été, qu'il sera, ou qu'il ne sera plus, ou qu'il est étendu jusqu'à certains termes. Prenons garde que les mots ne nous trompent. Infini est un terme négatif, parce que nous ne sommes accoutumés à considérer que des choses finies; mais, à proprement parler, c'est le fini qui emporte négation de durée, ou d'étendue, ou de vertu au-delà de son terme; et l'infini est le positif qui est purement et simplement sans limitation. Cet Etre infini est

corps ou esprit; nous n'avons d'idées que de ces deux substances. S'il est corps, il n'y a donc que des corps, ou plutôt qu'un seul corps, sans division et sans mouvement. Car d'où lui viendroit le mouvement, et comment se pourroit-il mouvoir, s'il étoit infini et remplissant tout? On ne pourroit dire aussi qu'il y eût plusieurs corps, puisque chacun seroit borné, du moins à l'égard de l'autre, et par conséquent aucun ne seroit infini, contre la supposition. L'Etre infini est donc esprit, et c'est ce que nous soutenons. Or, nous convenons qu'un esprit infini peut mouvoir les corps, et même les faire de rien, puisqu'étant infini, il doit avoir toutes les perfections, et par conséquent une puissance infinie. Si l'on dit qu'outre l'esprit infini, il y a aussi la matière qu'il peut mouvoir et arranger, quoiqu'il ne l'ait pas faite; je demanderai pourquoi cette matière n'est pas immense aussi bien qu'éternelle. Si on la suppose immense, on revient à la première supposition que j'ai détruite, en montrant qu'il n'y auroit qu'un seul corps, et qu'il seroit immobile. Si on la suppose bornée et divisée en plusieurs corps, comme l'expérience le fait voir, qui a pu lui donner ces bornes, si elle est indépendante quant à l'être et à la substance? Mais il y a grande apparence que ceux à qui vous avez affaire, ne sont pas capables, pour la plupart, de ces raisonnemens métaphysiques. Revenons donc à des preuves plus sensibles d'une première cause. L'exemple d'un palais qui ne se bâtit pas tout seul; quand vous avez serré quelque chose dans un coffre, si vous ne la trouvez pas, vous êtes surpris; elle ne s'en est pas allée toute seule; nous cherchons la cause du moindre accident; faire observer la structure merveilleuse des corps naturels, cela s'est-il fait par hasard? est-ce un homme qui l'a fait?

A l'égard des Siamois, vous avez besoin particulièrement de distinguer les genres de causes, pour

détruire l'équivoque de leur cause méritoire. Les hommes, disent-ils, sont punis et récompensés par leurs mérites, comme si le mérite étoit une cause efficiente, ou agissante; et après cela ils ne cherchent plus de Dieu pour punir ou récompenser. Montrez-leur la différence de la cause efficiente et de la finale, dont le motif est une espèce. Un ouvrier bâtit une maison par l'espérance du gain; direz-vous que c'est l'intérêt qui a bâti cette maison? En ferez-vous un personnage subsistant, qui puisse remuer du bois et des pierres? Ce criminel a été puni à cause de son crime; est-ce son crime qui a pris son épée pour lui couper la tête? Ne voyez-vous pas que son crime a été le motif qui a porté le juge à le condamner et le bourreau à l'exécuter, comme le gain a été le motif qui a excité le maçon à bâtir? Travaillez à leur faire entendre la chose, sans vous mettre en peine de leur apprendre les noms de cause efficiente, finale ou matérielle. Si vous pouvez une fois établir l'idée d'un esprit infini et agissant, en un mot, d'un Dieu créateur, il ne sera pas difficile d'établir la nécessité d'une seule religion. Tout l'univers n'a qu'un seul maître, il ne faut donc plus dire votre Dieu et le nôtre; le maître doit être servi, non au gré de ses esclaves, mais au sien. C'est à lui à leur faire la loi. Mais, dira-t-on, il est assez grand pour être servi par divers peuples en diverses manières; il est à croire qu'il se plaît à cette diversité, puisqu'il la souffre, comme il se plaît à la diversité de leurs figures, de leurs couleurs, de leurs mœurs et de leurs langages. Tout cela n'est que des conjectures, et par ce principe de la tolérance, on conclûroit que Dieu approuve tous les crimes; car il pourroit absolument les empêcher. Il faut donc revenir aux preuves effectives de sa volonté, et il est question de savoir s'il a parlé aux hommes pour la leur apprendre, et de connoître sa parole. Je crois

que tous les idolâtres ont des livres qu'ils estiment sacrés, et croient être la parole de Dieu, soit à l'imitation de la vraie religion, ou autrement. Ils croient en aveugles tout ce qui est écrit dans ces livres. Ils se feroient grand scrupule d'en douter, ou de douter que ces livres fussent divins; en un mot, ils opposent leur prétendue foi à tous les raisonnemens. Ce point mérite d'être examiné.

Il ne faut pas raisonner sur la Religion.

Toutes les fausses religions imitent en ce point le langage de la véritable. Il faut croire, se soumettre, se défier de la raison, ne la point écouter. L'autorité divine l'emporte sur tous les raisonnemens. Ainsi, les Mahométans ne parlent que de foi : ainsi, les anciens idolâtres, quand on les pressoit sur l'absurdité de leurs fables, avoient recours à l'antiquité. Nos pères l'ont cru ainsi, eux qui étoient plus sages que nous. Nos poètes l'ont appris des dieux, les choses divines passant leur portée. Puis ils exaltoient l'élégance des poésies qui étoient leurs livres sacrés, comme les uns font valoir le style de leur alcoran, les autres de leur bali. Mais ni les anciens, ni les nouveaux infidèles ne viennent point à examiner comment ils sont assurés que Dieu a parlé, et que leurs livres sont sa parole. Toutefois, cet examen est nécessaire pour distinguer la crédulité téméraire d'avec la foi prudente. Car on ne peut nier qu'il n'y ait eu des imposteurs; autrement il faudroit croire la doctrine du premier venu. Vous devriez donc, leur dirois-je, croire la nôtre; et ensuite s'il venoit un mahométan, vous devriez encore le croire, et ainsi à l'infini, sans jamais vous arrêter à aucune créance. Il faut donc revenir à des signes évidens de l'autorité de Dieu, qui soient comme des lettres de créance de ceux qui viennent de sa part, sans lesquelles on ne doit pas seulement les écouter.

Ces signes ne peuvent être que des miracles. Car pour montrer que l'on parle au nom de l'auteur de la nature, il faut faire quelque chose qui ne soit possible qu'à lui, c'est-à-dire, qui soit au-dessus des forces de la nature. Il semblera peut-être à quelqu'un qu'il seroit de la bonté de Dieu de se faire ainsi connoître à chaque homme en particulier, et de faire voir à chacun des miracles, pour l'assurer de la vraie religion, au moins une fois en sa vie. Mais si les miracles étoient si fréquens, ils ne seroient plus miracles. Il ne faut pas une moindre puissance ni une moindre sagesse, pour former un homme dans le ventre de sa mère, que pour ressusciter un mort. Rejoindre une âme à un corps encore entier, ou même rassembler les parties de ce corps déjà dissipées, n'est pas plus difficile que de le former la première fois, et y joindre la même âme. Il n'y a que l'habitude de voir naître tous les jours des hommes et des animaux, qui fait que nous n'admirons pas ces merveilles; et si la résurrection étoit aussi fréquente, nous l'admirerions aussi peu. D'ailleurs ce n'est pas à nous à donner des lois à Dieu, ni à lui prescrire quand il doit faire des miracles. Il suffit qu'il en ait fait de très-évidens, en présence d'un très-grand nombre de témoins, et que nous en ayons entre les mains des preuves incontestables. Tels sont les miracles de Moïse, ceux d'Elie, d'Elizée et des autres prophètes; ceux de Jésus-Christ et de ses disciples. Ils ont été faits en public pour la plupart; ils ont été reconnus dans le temps, écrits par ceux qui les avoient vus, dans des livres qui ont toujours subsisté depuis, et que nous avons encore. Nous voyons les effets de ces miracles; de ceux de Moïse en toute la nation des Juifs, qui subsiste depuis si long-temps dans tout le monde, dans un état si singulier; de ceux de Jésus-Christ, dans l'établissement de la religion chrétienne, si sublime et si au-dessus de la

nature, et principalement dans la manière dont elle s'est établie, par la souffrance et le martyre pendant trois cents ans de persécution. Je ne m'étends point sur ces preuves qui ont été si bien traitées par les pères de l'Eglise, et principalement par saint Chrysostôme et saint Augustin.

Le seul miracle de la résurrection de Jésus-Christ suffit pour prouver tous les autres, et par conséquent tous ceux de Moïse à qui Jésus-Christ a rendu témoignage. C'est pourquoi les apôtres ont pris tant de soin de prouver invinciblement sa résurrection. Or, celui qui ne se rend pas à ces preuves, seroit bien en danger de ne se pas rendre à la vue du miracle même. Car on ne peut refuser d'ajouter foi à un fait si bien prouvé, que par une mauvaise disposition d'esprit, ou pour n'en pas admettre les conséquences, qui sont de suivre la doctrine de Jésus-Christ, renoncer au plaisir et combattre ses passions; ou simplement par orgueil, pour ne se pas confesser vaincu, pour se distinguer du commun, et faire l'esprit fort. Or, les mêmes dispositions feroient rejeter un miracle quand on l'auroit vu. Entre les Juifs qui furent présens à la résurrection du Lazare, il y en eut plusieurs qui ne crurent pas à Jésus-Christ plus qu'auparavant. Au contraire, ils furent plus irrités, et persistèrent dans le dessein de faire mourir Jésus-Christ. Ils y ajoutèrent le dessein de tuer le Lazare, afin de s'ôter de devant les yeux cette conviction manifeste de leur aveuglement. Tels sont les hommes passionnés; plus on leur fait voir leur tort, plus on les irrite. S'il vous arrive de fermer la bouche aux talapoins, et de mettre en évidence leurs erreurs, ne vous attendez qu'à les avoir pour ennemis implacables. Comme notre âme est la principale partie de nous-mêmes, et la raison, ce qui nous fait hommes essentiellement, rien ne nous est plus précieux. Nous attaquer en cet endroit, est, ce

semble, nous vouloir anéantir et nous détruire. Or, on attaque notre raison toutes les fois que l'on entreprend de nous montrer notre tort. C'est la source de toutes les disputes; et de là viennent ces mouvemens si violens, en contestant sur des maximes, et même sur des faits qui souvent ne nous importent en rien dans le fond. Tout ceci fait voir clairement la vérité de cette parole de Jésus-Christ, que ceux qui ne se rendent pas à l'autorité de l'Ecriture sainte ne croiroient pas un mort revenu de l'autre monde (*Luc.* XVI, 31).

Il reste maintenant à examiner sur quelles preuves les Siamois ajoutent foi à leur bali, les Indiens à leur beth ou védam, les Musulmans à leur alcoran. Je m'attache à ces derniers que je connois mieux. Ce que j'en dirai, pourra s'appliquer aux autres. L'alcoran, dit-on, est si bien écrit et parle si dignement de Dieu, qu'il est clair que ce n'est pas l'ouvrage des hommes. Quant à la beauté du style, Homère le disputeroit et l'emporteroit de bien loin; il est bien mieux suivi, et occupe l'esprit bien plus agréablement; il plaît même dans des traductions fort imparfaites; au lieu que l'alcoran, quoique bien traduit, est fort ennuyeux. Mais qui ne voit la foiblesse de cette preuve? Comme si on ne voyoit pas tous les jours des méchans qui parlent bien et disent de bonnes choses. Au contraire, un menteur et un charlatan prennent plus de soin de bien parler, que celui qui dit la vérité; elle se soutient de soi-même. Le succès, disent les Mahométans, a montré que notre prophète étoit envoyé de Dieu : autre signe très-équivoque. Combien de fois Dieu a-t-il permis, pour punir les crimes des hommes, que l'erreur ait prévalu! Les Musulmans eux-mêmes ne nomment-ils pas temps d'ignorance tout ce qui a précédé leur prophète? Par la même raison, tous les hérésiarques, tous les auteurs des fausses religions, seroient

envoyés de Dieu; et sans sortir des Indes, un Brama, un Sommonokodam, seront des dieux. De plus, nous savons comment la doctrine de Mahomet s'est établie avec la domination temporelle et par la force des armes; en quoi il n'y a rien de surnaturel. Qui pourroit savoir comment la religion des Siamois ou des autres Indiens s'est introduite, y trouveroit aussi sans doute le contredit. Quant aux miracles, Mahomet marque souvent qu'on lui en demandoit, et il ne répond que par des discours généraux. Dieu, dit-il, en a assez fait par ses anciens prophètes, sans que le monde y ait cru. Pour moi, il ne m'a pas envoyé faire des miracles, mais prêcher les peines de l'enfer. Je sais que les Musulmans racontent des miracles, et en attribuent quelques-uns à Mahomet; mais ils ont été écrits long-temps après, ils n'ont point de témoignage certain, et sont en substance bien différens des vrais miracles, sans utilité, sans liaison avec les faits véritables et connus d'ailleurs. D'alléguer pour preuve qu'un livre est divin, la longue possession où l'on est de le croire tel, ce seroit ne pas raisonner. On ne prescrit pas contre la vérité; il faut venir à la source, et voir si les premiers ont eu raison d'y croire; car si leur créance a été téméraire, elle ne peut assurer celle de leurs descendans. De dire: Nous avons bonne opinion de nos ancêtres, et nous présumons qu'ils n'ont cru que sur de puissantes raisons, c'est revenir à autoriser toutes les religions; car tous les peuples peuvent en dire autant. Donc Dieu aura enseigné également l'évangile, l'alcoran, le beth, le bali, quoique tous ces livres se contredisent et se détruisent l'un l'autre.

Mais outre que l'alcoran n'a aucune preuve d'autorité divine, il a des preuves positives de supposition et de fausseté. Il se contredit en reconnoissant Moïse et Jésus-Christ comme envoyés de Dieu, et

toutefois détournant les hommes de suivre leur loi. Il confond Marie, sœur de Moïse, avec Marie, mère de Jésus-Christ, qui ont vécu à deux mille ans l'une de l'autre. Il raconte des histoires impertinentes de Salomon, et de la huppe et de la fourmi qui lui parlèrent, et d'autres semblables. Ces contredits sont encore plus forts contre des livres qui contiennent des absurdités plus manifestes, contre des faits évidens par la simple expérience, ou par des démonstrations astronomiques, comme les rêveries des Indiens et des Siamois, touchant la grande montagne qui cause la nuit, touchant les éclipses et le reste. Il faut extrêmement insister sur ces argumens sensibles, et montrer que Dieu ne peut se contredire, et nous dire dans un livre le contraire de ce qu'il nous dit dans la nature, par les sens et la raison que lui-même nous a donnés. Toutefois il ne faut pas outrer cet argument, ni faire la raison juge de la parole de Dieu, en sorte que, quand nous trouverons dans un livre quelque chose que nous ne pouvons accorder avec nos lumières naturelles, nous rejettions ce livre comme ne pouvant venir de Dieu qui nous a donné ces lumières. Ce seroit frapper par le fondement toute religion, et nous réduire à une pure philosophie humaine. Il ne faut donc pas commencer par cet examen, pour discerner si un livre est divin, ou non. Comme notre raison est foible et obscurcie par les passions, nous pourrions nous y tromper. Je ne dirai pas d'abord, pour voir si ce livre est divin : Je veux l'examiner en lui-même, et juger s'il ne contient rien que de raisonnable et digne de Dieu. Mais je dirai : Voyons d'abord d'où il nous vient, et comment nous savons que c'est la parole de Dieu. S'il n'y en a pas de preuve, je n'ai rien à examiner davantage. Si l'on me prouve, en sorte que je n'en puisse douter, que c'est la parole de Dieu, alors je la lirai avec respect et avec foi, disposé à y soumettre ma

raison. Si j'y trouve des choses obscures, je jugerai qu'elles ne le seroient pas à un esprit plus éclairé, et je ne laisserai pas de les croire, quoique je ne les comprenne pas : et voilà la foi des mystères, fondée sur l'autorité de la parole de Dieu. Mais avant que de s'y soumettre, il faut être assuré d'ailleurs que ce soit sa parole. Si vous commencez par vous prévenir qu'un tel livre est divin, simplement parce que tout un peuple le dit, ou (ce qui est encore plus absurde) parce que vous vous imaginez y voir par vous-même un caractère de divinité, comme disent les protestans, vous vous exposez à croire toutes les fables imaginables; ou si vous croyez en savoir plus que le commun, vous vous exposez à ne rien croire. Nous devons nous rendre à l'autorité de Dieu, à proportion comme nous nous rendons à celle des hommes. Un malade, pour agir prudemment, ne doit pas se commettre au premier venu qui promet de le guérir, mais au meilleur médecin qu'il pourra trouver. Et comment le connoîtra-t-il? Sera-ce en l'examinant à fond, ou en le faisant discourir de son art? Il faudroit que le malade fût plus savant en médecine que le médecin même. Il faut donc en venir aux préjugés extérieurs: est-il médecin de la Faculté? passe-t-il pour savant, pour sage, pour expérimenté? est-il fort employé? a-t-il fait grand nombre de belles cures? On s'engage sur la foi publique; on le fait venir; on lui explique le mal. Seroit-il raisonnable d'examiner ses raisonnemens sur les causes et les effets de la maladie, de disputer perpétuellement contre lui, de vouloir connoître la composition des remèdes? Non, le malade y ayant une fois pris confiance, s'abandonne à sa conduite, souvent même contre ce que lui dit sa raison.

Il en est de même d'un avocat pour la conduite d'une affaire, d'un pilote pour la navigation; et toute la vie humaine roule sur cette confiance que l'on est

obligé de prendre en ceux qui sont communément estimés habiles en quelques arts. Il n'y a point de science qui donne moins à l'autorité que les mathématiques. Toutefois si le disciple vouloit contester à son maître, et ne pouvant nier la vérité des axiomes et des définitions, du moins en disputer l'utilité qui ne paroît pas d'abord, il n'apprendroit jamais rien. Ce qu'on appelle docilité, n'est autre chose que cette disposition modeste qui fait dire à un disciple : Cet homme en sait plus que moi; il faut donc le croire sur sa parole, jusqu'à ce qu'il m'ait mis en état d'entendre les raisons qu'il me dit, et de les voir par moi-même.

Au reste, il y a une grande différence entre les mystères que la vraie religion nous enseigne, et les absurdités que proposent les fausses religions. Que le soleil se cache tous les jours derrière une montagne, qu'il y ait des mers de lait, de crême, de sucre; que la terre soit soutenue par des éléphans, soutenue par une tortue : c'est ce qui s'appelle des contes de vieilles, dont on amuse les enfans; mais que l'Esprit infini ne puisse être compris par les esprits qu'il a faits et qu'il a bornés, il n'y a rien en cela que de raisonnable. Si nous n'entendons pas nettement ce que nous sommes nous-mêmes; comment un corps et un esprit, deux natures si différentes, s'unissent en nous pour ne faire qu'une personne; comment c'est le même esprit qui veut et qui connoît, quoique connoître et vouloir soient des actions si distinctes; si, dis-je, nous-mêmes nous entendons si peu tout cela, devons-nous trouver étrange que nous n'entendions pas ce qu'il a plu à Dieu de nous découvrir de la trinité des personnes de la nature divine; ou en Jésus-Christ, l'unité de personne subsistant en deux natures? Il est vrai que l'eucharistie est un objet sensible et d'expérience journalière; mais le changement que nous y croyons,

n'est que dans la substance qui ne tombe pas sous les sens. La foi de ces mystères ne consiste pas à démentir la sensation, mais à redresser le jugement; elle ne me fait pas dire : *Je ne vois rien de blanc ni de rond sur l'autel*, mais seulement : *ce que je vois de blanc et de rond sur l'autel, n'est pas du pain, mais le corps de Jésus-Christ.* Nos jugemens suivent de si près nos sensations, que nous les confondons souvent. Je dis que je vois un grand arbre à deux cents pas, je le vois en effet petit par rapport à moi; mais la distance et la comparaison des objets qui en sont proches, me le fait juger grand. Je marche sur un pavé de marbre, et je dis que toutes les pièces en sont carrées, quoique celles qui s'éloignent de moi, me paroissent en losange, et avec les angles plus inégaux, plus ils s'éloignent. Je dis de même de l'Eucharistie : *Je vois un objet blanc et rond, que je juge en telles circonstances être le corps de Jésus-Christ, par la foi que j'ai à sa parole infaillible et toute-puissante.*

Telles sont donc les bornes de la raison et de la foi. Il faut raisonner pour discerner la vraie autorité de la prévention téméraire. Ce qui fait naître tant d'opinions et d'erreurs parmi les hommes, c'est la facilité à croire au hasard, particulièrement dans la jeunesse, tout ce que leur disent ceux avec lesquels ils se rencontrent, soit pour les faits, soit pour les règles de conduite, et de n'user pas assez de leur raison pour distinguer à qui il faut croire. Cet examen seroit difficile. C'est plutôt fait de suivre le torrent; et ce qui les rend inexcusables d'en user ainsi à l'égard de la religion et de la morale, c'est qu'ils ne sont pas si crédules en ce qui regarde leur intérêt temporel. Ils examinent par eux-mêmes, et consultent ceux qu'ils estiment les plus habiles : marque assurée que ces intérêts leur tiennent plus à cœur, que ceux de leur âme et de leur salut. Voilà le crime

de la crédulité téméraire qui attache aux fausses religions, crime d'autant plus grand, que la matière est plus importante et la négligence plus affectée.

Mais, dira quelqu'un, la plupart des Chrétiens n'agissent-ils pas sur ce point comme les infidèles? N'est-ce pas le bonheur de la naissance qui les détermine à la vraie religion? Pensent-ils seulement à l'examiner, et ne condamneroient-ils pas cet examen comme une dangereuse tentation, puisqu'il supposeroit le doute et par conséquent l'extinction, ou du moins l'affoiblissement de la foi? Je réponds que Dieu seul sait le secret qui se passe dans les cœurs; lui seul connoît l'effet de la foi qu'il répand dans l'âme des enfans à leur baptême; lui seul sait quand chacun d'eux commence à en produire des actes; quels sont les objets et les occasions qui les y excitent; comment l'habitude se fortifie, s'affoiblit ou se perd tout à fait; qui sont ceux qui ont une véritable foi divine et surnaturelle, et ceux qui ne tiennent à la religion que par une foi humaine et une crédulité téméraire. Car comme il n'est que trop certain que la plupart des Chrétiens perdent la charité, il est vraisemblable qu'il y en a plusieurs qui perdent la foi. Il y a des apostats. Or, on ne doit pas croire qu'ils ne perdent la foi qu'au moment qu'ils renoncent à la vraie religion; elle étoit éteinte auparavant dans leur cœur. On peut juger le même des libertins et des impies. Elle est sans doute bien foible dans les grands pécheurs, et languissante dans le commun des Chrétiens qui prend si peu de soin de la fortifier par des actes et un exercice fréquent.

Toutefois il ne faut pas s'y tromper; les simples et les ignorans font bien des raisonnemens et des réflexions sans s'en apercevoir, et il faut bien se garder de croire qu'ils ne pensent qu'à ce qu'ils sont capables de dire. L'homme le plus grossier, pourvu qu'il raisonne, exerce toutes les opérations de la logique,

comme en marchant et en se remuant, il pratique les règles de la mécanique sans les savoir. Ainsi, ne doutez pas que, touchant les objets de la foi, il ne soit frappé de tous les motifs de crédibilité qu'il peut entendre, et par la Providence divine, il y en a de proportionnés à tous les esprits: ce sont des faits sensibles et évidens. Il est clair, au moins dans la partie du monde que nous habitons, depuis l'entrée de la Perse jusqu'à l'extrémité de l'Espagne, qu'il y a toujours eu une société d'hommes faisant profession d'adorer un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre; que, depuis la venue de Jésus-Christ, ce culte s'est étendu dans le monde de tous côtés, et que, pour la conduite de cette société qui est l'Eglise, il y a eu des pasteurs dont la suite n'a point été interrompue jusqu'à nous. C'est aux Indiens à montrer s'ils peuvent de leur côté quelque chose de semblable.

MÉTHODE D'INSTRUCTION.

Il faudroit être sur les lieux, et connoître la disposition des esprits auxquels vous avez affaire, pour vous donner sur ce point des règles certaines. Voici celles qui me paroissent les plus importantes tant en général, que pour les Indiens en particulier, suivant le peu de connoissance que j'ai de leurs mœurs et de leurs maximes.

On ne peut établir une religion qu'avec bien du temps, du travail et de la patience. L'expérience nous le fait voir dans toute l'histoire de l'Eglise. Dans les deux ou trois premiers siècles où les miracles étoient si fréquens, le progrès fut plus prompt. Aussi, y avoit-il d'ailleurs des dispositions que vous ne trouvez pas. Les Apôtres s'adressoient d'abord aux Juifs déjà instruits du fond de la religion, à qui il ne falloit qu'expliquer les prophéties, et leur faire connoître ce Messie qu'ils attendoient, et dont ils savoient que le temps étoit venu. Les Grecs et les

Romains étoient préparés par la philosophie qui les avoit déjà désabusés des fables de leurs poètes, en sorte que les gens d'esprit étoient pour la plupart sans religion, et ne soutenoient l'idolâtrie que par politique pour le peuple. Cependant il fallut trois cents ans avant que la religion pût prendre le dessus sur l'idolâtrie, et même sous les empereurs chrétiens, le paganisme se soutint encore plus de deux siècles, principalement dans le menu peuple. La vaste étendue de l'empire Romain donnoit une grande commodité pour le progrès de la religion; mais nous ne voyons guère qu'elle ait subsisté au-delà. Les traditions touchant la prédication des apôtres, sont très-obscures. Il y eut à la vérité de grandes Eglises dans les terres des Parthes et des nouveaux Perses, mais toujours persécutées, et les Sarrasins musulmans achevèrent de les ruiner. Quant à la mission de saint Thomas dans les Indes, l'histoire en est assez incertaine. On ne sait ce que c'est que cette *Calamine* où le martyrologe romain marque sa sépulture; et quant au sépulcre qui étoit honoré à Méliapour lorsque les Portugais y arrivèrent, les savans ont vérifié que c'étoit le sépulcre de *Mar-Thoma*, ou *seigneur Thomas*, marchand nestorien, qui y avoit prêché l'évangile à sa mode (1). Mais je ne vous conseille pas d'entrer sur ce point en dispute avec les

(1) M. de Fleury auroit bien fait de citer les savans qui ont vérifié ce fait. Je doute que leurs preuves soient aussi décisives qu'il le pense; et d'après les traditions du pays, l'examen des lieux, les événemens qui tiennent du miracle, le père Tachard et d'autres Missionnaires, qui n'étoient pas trop crédules ni si ignorans, et dont le témoignage vaut bien celui des savans protestans, sont d'une opinion très-contraire à celle de M. de Fleury, qui après tout n'a ni vu, ni lu ce qu'il nie positivement : si l'on doit se défier un peu des préventions pour les faits extraordinaires, ne doit-on pas aussi, n'est-il pas même juste, d'être en garde contre les préventions contre eux?

Portugais. Dans cette partie de l'Europe que nous connoissons distinctement, nous voyons que les Barbares, c'est-à-dire, ceux qui étoient hors de l'empire Romain, se sont convertis fort tard. La Flandre et les pays voisins ne reçurent l'évangile que vers le milieu du septième siècle, par les travaux de saint Eloy; la Germanie, un siècle après, par les prédications de saint Boniface qui y souffrit le martyre. Encore ne fut-ce que depuis les conquêtes de Charlemagne, que la religion y fut établie à demeure, c'est-à-dire, dans le neuvième siècle. Elle entra alors dans la Suède et le Danemarck; en Bohême et dans les autres pays des Sclaves, dans le dixième siècle; en Hongrie, dans le même temps; en Pologne, dans le onzième siècle. Ne-ce que saint Germain d'Auxerre, saint Loup de Troyes, saint Remy n'auroient pu prêcher aux Allemands dont ils étoient si voisins? Ils ne manquoient pas de zèle; mais ils attendoient les dispositions favorables.

Je sais que ces peuples étoient brutaux et farouches, et que vos Indiens sont doux et polis; mais leur douceur les rend paresseux et indifférens. Nous avons ouï parler de l'orgueil des Chinois et de l'opinion qu'ils ont de leurs connoissances. Du moins nos Barbares d'occident se reconnoissoient ignorans, et respectoient les Romains. Ce qui est toujours commun aux nations fort éloignées, c'est d'avoir des coutumes et des opinions très-difficiles à vaincre. Ce qui vient d'un autre bout du monde, nous paroît à peine sérieux. Le roi de Siam et même le roi de la Chine semblent presqu'être des rois de théâtre. Le premier mouvement porte à rire, quand on voit des hommes d'une couleur et d'une figure si différentes. Nous devons être aussi extraordinaires aux Indiens, que les Indiens le sont ici. Des hommes vêtus de longs habits, à qui on ne voit que le visage fort blanc, doivent y paroître des spectres, et je ne m'étonne

pas

pas si les Siamois s'enfuient d'abord à l'approche des Missionnaires. Mais quand des gens si extraordinaires viennent vous dire que vous êtes tous dans l'erreur, que tous vos ancêtres sont damnés, et que vous le serez comme eux, ce n'est pas le moyen d'être bien reçus.

Il faut donc prendre un long détour, et user de grandes précautions; leur inspirer le goût de la vérité dans les matières indifférentes, comme les mathématiques et la physique, afin de les accoutumer peu à peu à raisonner plus juste qu'ils n'ont fait jusqu'ici; leur raconter des histoires véritables, principalement de celles qui n'ont rien que de naturel, pour leur faire sentir, sans le leur dire, la différence des fables; travailler en même temps à poser les principes de la métaphysique que j'ai marqués, sans en faire encore l'application. Après avoir ainsi préparé un esprit, et l'avoir long-temps fortifié par une bonne nourriture, vous pouvez commencer à lui faire apercevoir les erreurs dans lesquelles il a été élevé, s'il ne les aperçoit déjà lui-même : car s'il a compris les principes, et s'il en est persuadé, pour peu qu'il ait de pénétration, il les appliquera aux objets qui lui sont familiers.

Quand vous aurez une fois excité du doute dans leurs esprits, il faut encore travailler à leur ôter diverses préventions qui viennent du cœur plus que de l'esprit; le respect pour leurs docteurs, l'affection pour leurs parens et amis, l'attachement à leurs coutumes. Je n'y vois point de meilleur remède que l'amour de la vérité. S'ils l'ont une fois goûtée, ils verront que rien ne lui doit être préféré; mais il faut avouer qu'il n'y a que le temps qui puisse guérir de ces passions, comme de toutes les autres. Ce même amour de la vérité doit surmonter l'indifférence d'opinions, et principalement des religions. Il faut souffrir en patience l'erreur des autres, quand

nous ne pouvons les en guérir; mais nous sommes coupables, si nous y demeurons un moment à notre escient. On peut pardonner à un homme de se tromper; mais d'assurer hardiment ce qu'il ne sait point, et des fables inventées à plaisir, et le persuader aux autres, c'est ce qui n'est point excusable.

De là on peut venir à donner du mépris et de l'aversion des faux docteurs et des faux prophètes, après avoir bien convaincu leur doctrine de fausseté. Tous les imposteurs et faux témoins sont haïssables, mais principalement ceux qui mentent en matière très-importante, et qui séduisent des peuples entiers. De tous les faux témoins, les pires sont ceux qui portent faux témoignage contre Dieu même, ou disent qu'ils sont envoyés par lui, ou se mettent à sa place, en se faisant rendre les honneurs qui sont dus à lui seulement. Après avoir levé ces obstacles extérieurs qui viennent de l'attachement à leurs préjugés, ou de la négligence à s'appliquer, ou de l'autorité de leurs docteurs, il faut attaquer les opinions qui résistent le plus à notre doctrine; l'éternité du monde, la multitude des dieux, ou tous ensemble, ou successivement; que tout soit corporel; que les âmes des bêtes soient immortelles, ou qu'elles passent de corps en corps, et surtout que le bonheur ou le malheur suivent le mérite par une nécessité fatale et indispensable. Avant que d'avoir effacé ce préjugé, si vous leur parlez de la croix de Jésus-Christ, ce sera pour eux un scandale: ils concluront, suivant leur principe, qu'il avoit mérité dans une autre vie ce qu'il a souffert depuis sa naissance, et ils feront le même jugement des martyrs. C'est peut-être par cette raison que les Jésuites ne se sont pas pressés de parler aux Chinois de Jésus-Christ crucifié. Mais sitôt qu'on y verra les catéchumènes disposés, on ne doit pas différer à les instruire d'un dogme si capital au christianisme. Tous ces préliminaires semblent

nécessaires avant que de venir à l'explication de la doctrine chrétienne, si ce n'est que l'expérience vous ait appris que la proposition simple et solide de la vérité suffise pour faire évanouir les erreurs contraires, comme le soleil dissipe les nuages. Si je n'écrivois pour des personnes d'une vertu consommée, je les avertirois de se précautionner contre la tentation de faire paroître un grand fruit de leur mission. Il est triste à la nature d'avoir fait inutilement un si grand voyage, d'avoir tant souffert, et de demeurer dans cet exil volontaire. On veut, à quelque prix que ce soit, faire des Chrétiens; l'amour-propre se déguise en zèle. Regardez toujours les exemples des premiers siècles. On éprouvoit les catéchumènes pendant deux ou trois ans, et on ne donnoit ensuite le baptême qu'à ceux qui le demandoient instamment, et dont les mœurs paroissoient solidement corrigées. A cette épreuve servoient tant d'exorcismes et de scrutins pendant le carême, dont la pratique pourroit être rétablie très-utilement dans les nouvelles Eglises. Je ne vois pas non plus que dans ces premiers siècles la conversion des princes fût regardée comme le moyen le plus propre à établir la religion. A la vérité, quand l'occasion s'en présenta, les saints Evêques l'embrassèrent avec zèle, et en rendirent grâces à Dieu comme d'un miracle. Mais auparavant ils la regardoient comme humainement impossible, par l'extrême difficulté qu'il y a d'accorder le souverain pouvoir, les honneurs et le luxe de la cour, avec l'humilité, la tempérance et les autres vertus chrétiennes. L'on dit que l'autorité des princes est le moyen le plus court pour amener les peuples au changement de religion, surtout en Orient où les rois sont regardés comme une divinité; mais je doute fort que cette autorité produisît une conviction intérieure. Je crains qu'elle ne fît seulement un changement dans le culte par une basse complai-

sance, et que de tels Chrétiens ne fussent prêts à retourner à leurs idoles, au premier changement de souverain. Je craindrois encore que les Missionnaires ne fussent tentés d'avoir des complaisances excessives pour un prince qui se seroit déclaré chrétien, et qu'ils ne crussent être obligés, pour le bien commun, à relâcher beaucoup de la sévérité de leur discipline. Je crois du moins qu'il faudroit, avant que de lui donner le baptême, l'éprouver bien plus que les particuliers. L'exemple de Constantin est remarquable. Il a été trente ans le protecteur de la religion chrétienne, sans être baptisé; car il est certain (1) qu'il ne le fut qu'à la mort.

Les biens et les maux suivent le mérite.

C'est ici, si je ne me trompe, l'objection capitale pour la morale; elle a une apparence de raison et de justice; c'est, dira-t-on, l'ordre des choses; le bonheur est dû au bon usage de la liberté, le malheur au mauvais usage; donc tout méchant est malheureux, et tout malheureux est méchant; et comme l'expérience est contraire, il y aura d'autres vies devant et après; devant, pour avoir mérité les biens et les maux de cette vie; après, pour recevoir la peine et la récompense de ce qu'on y a mérité : et voilà la métempsycose. De là suivra que jamais l'état des esprits ne sera fixe : car si tout dépend de leur volonté libre, ceux qui sont malheureux, pourront, s'ils se convertissent, devenir heureux, et les plus heureux pourront tomber et devenir misérables. C'est le fond des erreurs d'Origène qui les avoit prises de Platon et de Pythagore, et à remonter plus haut, des Egyptiens de qui les Indiens peuvent

(1) Sont-ce les Evêques, et n'est-ce pas Constantin lui-même qui voulut différer son baptême? M. de Fleury auroit dû le marquer.

les avoir autrefois reçues. Il y a encore d'autres suites de ce principe. S'il n'y a que le mérite qui distingue les esprits, tous sont égaux naturellement, ou du moins de même nature; le même sera ange, homme, démon, selon notre manière de parler. Il pourra même arriver à devenir Dieu, selon que les Indiens entendent que l'est Sommonokodam, et les autres qui l'ont été et le seront. Donc, c'est par accident que les esprits deviennent âmes et sont unis à des corps, pour peine ou pour récompense de leurs œuvres. Donc il n'y a que l'âme à considérer; c'est l'âme seule qui est l'homme; le corps n'est que le vêtement ou la prison. Je ne vois pas que les Indiens disent que les corps n'aient été faits que pour punir les esprits. Au contraire, je vois qu'ils comptent pour récompense, d'animer des corps célestes, comme le soleil, les astres, le premier ciel, d'où vient le Xangti des Chinois (1), qui est comme le souverain esprit. Je vois encore que les Indiens comptent pour récompense, de devenir rois ou rayas, et même de passer en de certains animaux, comme des éléphans. Mais le fond du principe est toujours le même: un certain nombre d'esprits qui, selon leurs mérites ou démérites, deviennent heureux ou malheureux, et, après avoir expié leurs crimes par de longs tourmens, peuvent devenir heureux. Je ne vois pas qu'ils disent que ceux qui sont arrivés au souverain degré de bonheur, puissent tomber.

Ou l'on prétend fonder cette doctrine de la métempsycose sur le raisonnement, ou sur l'expérience. D'expérience, on ne peut en alléguer de certaine. Tout homme sincère avouera qu'il ne se souvient de rien avant cette vie, et qu'il ne se souvient pas même

---

(1) La métempsycose est une doctrine peu suivie à la Chine. Tous les lettrés chinois la rejettent. (Voyez les Lettres des Missionnaires de la Chine.)

du commencement de cette vie; et c'est ce qui avoit fait inventer aux anciens le fleuve Léthé dont on faisoit boire aux âmes avant que de les renvoyer dans des corps. Quand donc Pythagore, ou Sommonokodam, ou qui on voudra, ont dit qu'ils avoient été autrefois un tel homme et un tel animal, ils n'ont pas dû être crus sur leur parole, et il étoit juste de leur en demander des preuves. Et pourquoi quelques particuliers seulement s'en seroient-ils souvenus? Et si la loi de la métempsycose étoit générale pour tous les hommes, la réminiscence devroit être aussi générale; d'autant plus que l'on prétend que les âmes sont envoyées en d'autres corps, pour être punies ou récompensées. Or, la punition est inutile, si le coupable ne sait pourquoi il souffre. On ne se venge qu'à demi, si on ne le fait connoître. Il en est de même de la récompense. Que si, pour prouver la réminiscence, on a recours aux notions qui sont en nous des principes de toutes les sciences, comme Platon prétend s'en servir dans le Ménon; en ce cas il faudra revenir à ce qui a été dit, que tous les hommes ont à la vérité ces principes, et que c'est en quoi consiste le fond de la raison. Mais il n'est pas nécessaire qu'ils les aient appris dans une autre vie, puisque l'on demanderoit par quels moyens ils les auroient appris, et ainsi à l'infini. Il n'y a non plus aucune expérience qui nous oblige à attacher des esprits aux astres ni aux cieux. Nous voyons bien que leurs mouvemens ont été réglés par quelque esprit très-sage et très-puissant; mais que chacun ait le sien qui y soit attaché, c'est ce que nous ne voyons point. Leurs mouvemens ressemblent bien plus à ceux des horloges et des autres machines artificielles, toujours uniformes, suivant l'impression qui leur est donnée, qu'à ces mouvemens des animaux, si irréguliers, suivant les objets qui les attirent ou les repoussent. Quant aux bêtes, loin d'être obligés d'avouer

qu'elles ont des âmes semblables aux nôtres, nous sommes forcés d'avouer qu'elles n'en ont pas de telles, et que, s'il y a en elles autre chose que le corps, du moins il n'y a ni raison, ni intelligence; ce qui mérite d'être examiné à part. Il faut donc convenir qu'il n'y a point d'expérience certaine sur laquelle on puisse appuyer l'opinion du passage des âmes de corps en corps. Il n'y en a point non plus de raisonnement démonstratif. Les hommes, dit-on, souffrent dès qu'ils entrent en cette vie; donc ils ont péché auparavant. C'est une conjecture, non une preuve, comme s'il ne pouvoit y avoir d'autre cause de ces souffrances. Tous les hommes reconnoissent que l'on punit les pères en la personne de leurs enfans. Pourquoi donc n'en sera-t-il pas de même pour tout le genre humain, ce qui est en effet notre doctrine du péché originel? De plus, je nie qu'il soit toujours injuste de faire souffrir celui qui n'a point péché, pourvu qu'on le récompense ensuite de sa souffrance. Tous les hommes travaillent, c'est-à-dire, souffrent du bien et du mal dans l'espérance d'un bien à venir. Le laboureur qui a souffert le froid et le chaud, la faim, la soif et la lassitude, n'a point regret de son travail, quand il recueille une grande moisson. Moins on a mérité de souffrir, plus il y a de vertu; et je ne crois pas qu'aucun homme de bon sens puisse mettre au même rang un criminel qui souffre le supplice dû à son crime, et un homme de bien qui veut bien souffrir des peines aussi rigoureuses. Nous louons encore celui qui paye pour un autre, et qui souffre pour un autre; c'est une espèce d'excellente vertu. Ainsi, le principe n'est pas vrai en général, que la peine suive toujours le mérite comme par une nécessité fatale, et que tout malheureux soit méchant.

Il faut encore démêler l'équivoque de bien et de mal. Le vrai bien de chaque chose, est ce qui la rend meilleure; son mal est ce qui la rend pire. Donc le

bien essentiel d'un esprit, est l'amour de la vérité et de la droiture : son mal est de s'en éloigner. D'être attaché à un corps, à l'occasion duquel l'esprit sente de la douleur, est bien une espèce de mal pour l'esprit, puisque c'est un sentiment fâcheux ; mais ce mal, loin de le rendre mauvais, est une preuve et un exercice de vertu, c'est-à-dire, qu'il est l'occasion d'un vrai bien ; car celui qui souffre, doit se conformer à son état présent qu'il ne peut changer, l'agréer et céder à cette nécessité. S'il le fait, il sera louable. Personne ne dit qu'un homme soit méchant et haïssable, parce qu'il est malade et qu'il souffre de cruelles douleurs ; on le plaint seulement comme malheureux ; on le loue même, s'il est patient ; et si l'on veut deviner une vie précédente où il ait mérité ce qu'il souffre, ce n'est plus un sentiment ordinaire : c'est un détour recherché et un raffinement propre à éteindre toute estime de la patience, toute compassion et tout sentiment d'humanité. Que si le vrai bien de l'homme sur la terre, n'est que la connoissance de la vérité et l'exercice de la vertu, il est facile de montrer combien est grossière l'imagination des bramines qui passent plusieurs années sans changer de posture, et souffrent volontairement de cruels tourmens pour devenir rois ou grands seigneurs dans une autre vie, en même temps qu'ils font profession de mépriser les richesses et les honneurs de la terre ; c'est-à-dire que dès à présent ils se rendent malheureux, afin de devenir un jour malheureux d'une autre manière, et même méchans : car la vertu est bien plus difficile dans la grande fortune que dans la médiocre... On ne voit rien de semblable dans l'ancien paganisme ; il y avoit peu de ces tristes et affreuses superstitions : ce n'étoit que pompe, spectacles et plaisirs.

Des âmes des bêtes.

La question des âmes des bêtes n'est pas seulement

de physique à l'égard des Indiens, mais de théologie, puisqu'il est de la foi chrétienne que l'homme est d'une autre nature que les bêtes, fait à l'image de Dieu qui les lui a soumises, et lui a permis de s'en servir à toute sorte d'usage, même de les tuer pour s'en nourrir. Il est donc nécessaire de leur persuader qu'elles n'ont pas d'âmes raisonnables et immortelles, et de ruiner ainsi la métempsycose par le fondement.

Ce seroit sans doute le plus court de montrer qu'il n'y a dans les bêtes que le corps, et que tous leurs mouvemens les plus merveilleux se peuvent expliquer par des raisons mécaniques. Du moins, quand il y auroit quelqu'un de leurs mouvemens que nous ne pourrions pas expliquer, il faudroit avouer simplement notre ignorance, plutôt que de nous payer de mots que nous n'entendons pas. Or, qui peut dire qu'il entend bien ce que c'est qu'une âme matérielle, qui n'est ni esprit ni corps, mais partie d'un corps, une substance incomplète, une forme substantielle? qui peut résoudre nettement les objections que l'on fait sur les formes partielles, la forme cadavérique, les deux ou trois âmes subordonnées en un même sujet et toutes les autres suites de cette doctrine? Pour moi, j'aimerois mieux reconnoître de bonne foi que je ne connois pas tout ce qui se passe dans les bêtes; mais cette ignorance ne me fera jamais assurer ce que je ne comprends pas, encore moins admettre en elles une âme semblable à la mienne, puisque je n'y vois aucun des signes qui me la font reconnoître dans les autres hommes; ce seroit donc le chemin le plus court de réduire les Indiens à cette négative: je n'ai aucune raison de croire que les bêtes aient des âmes plutôt que les horloges et les autres machines artificielles; mais cela n'est pas à espérer. Leurs anciennes préventions les éloignent trop de cette pensée. Ils sont trop ignorans de l'anatomie, pour comprendre les ressorts qui peuvent

faire tant de mouvemens si différens, et il est impossible de les instruire qu'en tuant des bêtes, au moins si l'on veut venir jusqu'à voir le chemin du chyle et la circulation du sang; c'est-à-dire, qu'il faudroit les avoir persuadés avant que de pouvoir commencer la preuve. Je ne crois pas toutefois que les Missionnaires doivent négliger de s'instruire de l'anatomie autant qu'il leur sera possible : ce n'est pas à leur égard une simple curiosité, puisque de là dépend la résolution de cette question de l'âme des bêtes, si importante dans les Indes. Mais quand on viendra à en tirer les conséquences, ils doivent prendre garde à ne pas paroître trop entêtés de la nouvelle philosophie, à cause des Espagnols et autres Européens à qui elle pourroit être suspecte, faute de l'entendre.

Je crois donc qu'il faut se contenter d'établir solidement la distinction de l'homme et de la bête, qui suffit pour votre dessein; et voici comme j'y voudrois procéder. Nous ne devons raisonner que suivant ce que nous connoissons, et nous connoissons mieux ce qui est en nous, que ce qui est dehors (Aug. *l.* 10, *de Trin. c.* 9). Je sens en moi des pensées, des connoissances, des volontés. Je reconnois aussi que j'ai un corps étendu, figuré et capable de mouvement. Je vois autour de moi d'autres corps entièrement semblables au mien. J'en vois d'entièrement différens, comme les astres, les fleuves, les pierres. J'en vois partie semblables, partie différens, comme ceux des bêtes. Quant aux animaux dont les corps sont tout à fait semblables au mien, je vois qu'en leur parlant, ils me répondent à propos, c'est-à-dire, qu'ils me font entendre des pensées semblables aux miennes et liées avec les miennes, et cela par des signes qui n'ont aucun rapport naturel avec nos pensées, et qui par conséquent doivent avoir été inventés ou concertés par ces animaux sem-

blables à nous, que nous appelons *hommes*. Je vois de plus que ces hommes apprennent et exercent des arts qu'aucun d'eux ne sait naturellement; comme de bâtir des maisons, faire des tissus et des étoffes, forger des métaux, écrire, peindre, et que dans ces arts ils inventent tous les jours et se perfectionnent de plus en plus. Je vois qu'ils se souviennent des choses passées il y a long-temps; qu'ils prévoient celles qui doivent arriver long-temps après, jusqu'à prédire des éclipses long-temps auparavant. Je vois qu'ils sont violemment agités par des objets qui ne regardent point le corps, comme l'opinion des autres hommes, qui produit la gloire ou l'infamie, d'où viennent l'ambition, la honte et les autres passions semblables. Je sens en moi tous ces mouvemens et toutes ces propriétés que je vois dans les autres hommes; d'où je conclus avec raison qu'ils ont tout ce que j'ai au-dedans comme au-dehors, c'est-à-dire, non-seulement un corps de la même figure, mais une âme de la même espèce.

Quand je viens aux autres animaux, j'y vois à la vérité quelque ressemblance : ils se nourrissent comme moi, ils marchent, ils font divers mouvemens, ils en font même que je ne puis faire, comme de voler; mais tout cela appartient au corps, et sans examiner tout le reste qui pourroit être équivoque, je n'y vois aucun des signes auxquels j'ai dit que je reconnois les hommes. Ils ne parlent point, ou s'il y en a qui prononcent quelques paroles, comme les perroquets, elles n'ont point de suite, ne répondent point à propos, en un mot, ne nous apprennent point que ces animaux aient des pensées. De dire que les animaux de chaque espèce, et principalement les oiseaux, ont un langage entr'eux par lequel ils se communiquent leurs pensées, mais que nous ne l'entendons pas: on le dit sans preuve, et je puis le nier; de même nous voyons bien dans tous

les animaux des voix naturelles semblables à celles qui expriment nos passions ; mais nous n'y voyons aucun signe d'institution semblable à notre parole.

En général les animaux n'inventent rien. Ils font à la vérité des ouvrages dont nous admirons l'artifice, comme les nids de tous les oiseaux et des hirondelles en particulier, les toiles des araignées, les loges des mouches à miel, les coques des vers à soie; mais ils les font toujours de même, dans tous les pays, dans tous les temps: ils ne s'instruisent point les uns les autres. Or, en nous-mêmes, il se fait de grandes merveilles auxquelles notre raison n'a point de part. Ce n'est point par son secours que notre nourriture se digère et se distribue ; que toutes les parties de notre corps, même celles que nous ne connoissons pas, se conservent et s'augmentent : ce n'est point par la raison que nous prenons en marchant un équilibre si juste, et que nous étendons si à propos un bras, quand il y a péril de tomber. Enfin, la mère des sept martyrs avoit raison de leur dire. *Je ne sais comment vous vous êtes trouvés dans mon sein ; ce n'est point moi qui vous ai donné l'esprit, l'âme et la vie, ni qui ai formé vos membres* (II. Machab. VII, 22). Nous n'attribuons à l'homme que les ouvrages qu'il fait avec dessein, connoissance et réflexion.

Mais, dira-t-on, les animaux sont capables d'instruction : on dresse des chevaux et des chiens ; on les accoutume à quantité de mouvemens qu'ils ne feroient pas d'eux-mêmes, et ils obéissent à la seule voix. Prenez garde comment se fait cette instruction : suffit-il de parler à un animal? Ne faut-il pas joindre à la voix le bâton, ou quelque appât de viande, ou quelque chose de semblable, qui s'applique immédiatement à son corps, ou du moins, qui frappe fortement ses sens? Ensuite la voix qui accompagne ces impressions, venant à le frapper encore, peut

bien faire toute seule le même effet. Après cela il est inutile d'alléguer une infinité d'exemples de l'industrie des chiens, des ruses des lièvres, de la docilité des éléphans, et toutes ces histoires vraies ou fausses, par lesquelles finissent ordinairement les disputes en cette matière. Tout ce que l'on pourra conter, prouvera bien que les animaux sont conduits par une raison très-sage, mais non pas que cette raison soit en eux, puisqu'il demeurera constant que tous les animaux de même espèce font toujours les mêmes choses dans les mêmes circonstances; que l'expérience des siècles passés ne leur a rien appris, qu'ils se logent et se nourrissent comme ils ont toujours fait; que les poissons sont aussi faciles à prendre, les chevaux aussi faciles à dompter qu'ils l'ont toujours été, ou plutôt que toutes ces facilités ont augmenté, parce que les hommes y ajoutent toujours quelque chose. Enfin, que l'on prenne l'homme le plus ignorant et le plus grossier, un imbécille même, si l'on veut, ou un insensé, on y remarquera une infinité d'actions qui lui seront singulières, et qui marqueront en lui un principe intérieur de pensées et de volontés semblables aux nôtres.

Au reste, en rabaissant l'âme des bêtes, quand on iroit jusqu'à la nier, il ne faut pas craindre de mettre la nôtre en péril, ni d'affoiblir les preuves de l'immortalité de l'âme. Elles ne dépendent point de ce qui est hors de nous, mais de ce que nous sentons en nous-mêmes; soit que dans les bêtes il n'y ait que la machine des corps, soit qu'il y ait quelque chose de plus, cela ne fait rien pour nous. Nous sommes assurés que nous pensons et que nous voulons; c'est la première connoissance dont nous avons de la certitude; et si l'on veut pousser le raisonnement jusqu'à la dernière exactitude, on trouvera que, s'il y avoit en nous quelque partie dont nous pussions douter, ce seroit plutôt de notre corps, que de notre

âme par laquelle nous connoissons le corps. Or, que ce soient deux parties, c'est-à-dire, deux substances différentes, on le reconnoîtra clairement, en attribuant à chacune ce qui lui convient, en mettant d'un côté les pensées, les connoissances, perceptions, sentimens, volontés, doutes, désirs et actions semblables; et de l'autre, étendue, figure, couleur, mouvement, mollesse, dureté, solidité; on verra que ce qui convient à l'un, ne peut jamais convenir à l'autre que par des manières figurées et abusives. D'où il s'ensuit que nous devons tenir pour des substances différentes les sujets auxquels conviennent des attributs si différens. Or, si l'âme est spirituelle, elle est indivisible et incorruptible, par conséquent immortelle, à moins qu'il ne plût à Dieu de l'anéantir, ce qu'aucune raison naturelle ne nous donne sujet de craindre. Mais en relevant la dignité de l'âme raisonnable, il faut montrer l'absurdité de ceux qui veulent la relever jusqu'à l'excès, et la faire une portion de Dieu même. Aucun esprit n'a des parties divisibles, moins encore l'esprit souverain qui est immense sans étendue, et éternel sans durée. Il ne peut être lui-même son propre ouvrage, lui-même être bon par une de ses parties, et mauvais par l'autre, être ignorant et savant, sage et insensé, ami et ennemi de lui-même, heureux et malheureux: ce sont des contradictions trop manifestes.

Il faut dire un mot des plantes, puisque les Siamois y étendent leur métempsycose, du moins jusqu'à certains arbres. Il est bien plus facile à l'égard des plantes qu'à l'égard des animaux, de montrer que ce ne sont que de simples machines, et que, sans y admettre aucun principe intérieur qui attire la nourriture (ce qui est plus aisé à dire qu'à concevoir), il suffit de supposer que la chaleur du soleil, ou quelqu'autre cause agitant les sucs qui sont dans la terre, ils entrent dans les pores des graines, ou des

racines qui sont propres à les recevoir, et qu'y étant une fois engagés, ils se poussent toujours, et font augmenter la plante. Il me semble que cette opinion devient assez commune, et qu'il n'y a plus guère de philosophes (1) qui s'intéressent à la conservation des âmes végétatives. Mais quand on voudroit en reconnoître, on pourroit se servir de tout ce que je viens de dire de la différence de l'homme et de la bête, et bien plus fortement, et je ne crois pas qu'il y ait d'Indien assez stupide, pour défendre l'âme des plantes, après avoir abandonné celle des animaux. Seulement à l'égard des plantes, je voudrois insister davantage sur ce que la preuve est générale. S'il y a une âme dans un éléphant, il y en a aussi dans une mouche, dans une huître. S'il y en a une dans un chêne, ou un cèdre, il y en a aussi dans une épine, dans une ortie, dans la moindre herbe. On ne peut alléguer de raison pour l'un que je n'applique à l'autre. Donc, s'il n'est pas permis de couper les arbres, de peur de les tuer, il ne sera pas permis de cueillir un brin d'herbe, ni un grain de blé ou de riz, de peur d'en chasser des âmes, et je ne vois plus de quoi les hommes ni les animaux se nourriront. Cette absurdité bien poussée peut servir à réveiller les Indiens, et les tirer de leurs préjugés.

Destinée, liberté.

Sur cette matière il y a deux erreurs opposées qui se trouvent souvent dans les mêmes personnes, suivant leurs dispositions en des occasions différentes. L'idée confuse d'une destinée, ou d'une nécessité

---

(1) Depuis M. de Fleury les choses ont bien changé; la plupart de nos naturalistes veulent aujourd'hui tout animer: les plantes ont leur sexe et presque leurs âmes; on en donne aux minéraux mêmes, et cela pour les égaler à l'homme dont on ne veut plus faire que des bêtes, des plantes ou des pierres.

fatale, leur paroît commode pour se dispenser d'examiner l'avenir, et pour abréger les délibérations, et encore plus pour s'excuser, quand ils ont failli. D'ailleurs ils sentent leur liberté par une expérience continuelle, et elle flatte leur orgueil en leur faisant croire qu'ils sont la cause unique du bien qu'ils font, et qu'il y a en eux un principe d'actions entièrement indépendant. L'imagination d'une destinée et d'une nécessité invincible, est fondée sur l'expérience du cours réglé de la nature : on a vu le soleil et les astres rouler toujours par les mêmes routes ; les corps légers ou pesans tendre toujours au même lieu, et ainsi du reste. On a donné à cet ordre invariable le nom de *nécessité*, sans faire assez d'attention à la cause de cet ordre, qui est la volonté du Créateur. Au contraire les anciens philosophes ont cru que l'esprit souverain qui avoit formé l'univers, s'étoit assujetti à cette nécessité, comme les ouvriers vulgaires. C'est pourquoi Timée que Platon a suivi, établit d'abord ces trois principes, l'intelligence, la matière et la nécessité. On a passé plus loin, et voyant combien est courte la prudence humaine, et que les hommes, malgré leurs précautions, tombent souvent dans les maux qu'ils craignent le plus, on a voulu croire qu'il y avoit même dans les actions des hommes une nécessité inévitable, et les méchans ont cherché par-là à s'autoriser dans leurs crimes.

Si vous trouvez des infidèles dans ces erreurs, appliquez-vous à leur faire entendre que nous ne jugeons des choses nécessaires que par rapport à nous, c'est-à-dire, en tant qu'elles ne dépendent point de notre volonté. Ainsi ce qui est nécessaire à l'égard de l'un, est volontaire et arbitraire à l'égard de l'autre. La volonté du maître devient une nécessité pour son esclave. Le caprice du prince est comme un puissant ressort qui remue, et souvent renverse toute la machine de l'état. Ainsi cet ordre merveilleux de la

nature

nature si nécessaire à notre égard, n'est que l'effet de la volonté de Dieu. Il peut se dispenser, quand il lui plaît, des lois de la mécanique et des autres règles que lui-même a établies, puisqu'il peut faire des miracles.

Quant à l'imagination d'une nécessité fatale dans les choses humaines, vous la détruirez par les exemples des lois, des peines, des récompenses, des délibérations, des préparatifs et des provisions qu'on fait pour l'avenir; en un mot par les-mêmes preuves qui montrent le libre arbitre. Seulement, après avoir établi l'idée de l'être nécessaire, de l'esprit créateur, vous montrerez qu'il doit être le maître des créatures intelligentes aussi bien que des autres, et de les conduire toutes par des voies convenables à chacune, pour accomplir ses desseins. Que si nous ne pouvons concilier aisément avec notre liberté les règles infaillibles de la Providence, il faut nous en prendre à notre foiblesse plutôt que de nier ce qui est évident. Car si nous voulions détruire l'une de ces vérités par l'autre, que nous sommes libres, ou que nous dépendons absolument de celui qui nous a faits et qui nous conserve, laquelle abandonnerions-nous la première?

D'ailleurs, pour ôter l'idée que notre liberté soit entière, et pour abaisser l'orgueil humain, faites-leur remarquer la foiblesse de leurs bons désirs et de leurs bonnes résolutions; combien il y a de différence entre l'esprit et le cœur; combien il est facile d'apercevoir ce qui est juste, et combien il est difficile de le pratiquer; la distance entre connoître et vouloir, et entre vouloir imparfaitement et efficacement; la rebellion du corps et la violence des passions; la tyrannie des mauvaises habitudes; en un mot toutes les preuves que nous avons par notre propre expérience que la nature n'est pas entière, et que l'homme n'est pas tel que sa raison lui fait voir

qu'il devroit être : ici servira tout ce que saint Augustin a dit contre les Pélagiens, tiré de la raison naturelle. Par cette doctrine du libre arbitre, vous poserez les fondemens du péché originel, et du besoin d'un réparateur.

ENTRETIENS

D'UN LETTRÉ CHINOIS ET D'UN DOCTEUR EUROPÉEN,

Sur la vraie idée de Dieu (1).

PREMIER ENTRETIEN.

Dieu a créé l'univers, et il gouverne tout par sa Providence.

LE LETTRÉ CHINOIS.

Le premier devoir de l'homme est d'apprendre à se régler soi-même. C'est par-là sûrement qu'il peut se distinguer des animaux. Le nom de sage n'est dû qu'à celui qui est venu à bout de se rendre parfait. Tout autre talent, quelque brillant qu'il soit, ne doit pas nous tirer de la foule. La vertu fait le vrai bonheur, et toute fortune qui n'est pas fondée sur la vertu, c'est à tort qu'on l'appelle fortune, c'est vraiment un état de malheur. L'homme est sur la terre comme dans un chemin où il marche : tout chemin a un terme, et ce que l'on fait pour applanir une voie, n'est pas pour la voie elle-même, c'est pour le terme où la voie conduit. Or, tout ce que nous

(1) Ces Entretiens sont traduits du père Ricci, qui les a écrits en chinois.

faisons pour régler nos mœurs et notre conduite, où nous mène-t-il? Je comprends assez à quoi tout aboutit dans cette vie; mais après la mort qu'arrive-t-il? voilà ce que je ne comprends pas. J'ai appris, Monsieur, que vous parcouriez la Chine pour y prêcher la loi du Seigneur du ciel, et que par-là vous engagiez à la vertu ceux qui vous écoutent : je souhaiterois bien vous entendre.

LE DOCTEUR EUROPÉEN.

Je suis ravi, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous entretenir : vous voulez m'entendre parler du Seigneur du ciel. Souhaitez-vous que j'explique ses perfections, et que je dise ce qu'il est?

Le Lett. J'ai ouï dire que votre doctrine étoit profonde et étendue; peu de paroles ne suffisent pas pour en voir le fond; mais ce n'est que dans votre pays que l'on adore véritablement le Seigneur du ciel. Vous dites qu'il a créé les cieux, la terre, l'homme et toutes choses; qu'il gouverne tout et maintient tout dans le bel ordre où nous le voyons. Je n'ai jamais rien ouï de semblable, et nos plus grands philosophes des temps passés n'en ont jamais rien dit. Je serois bien aise d'être instruit là-dessus.

Le Doct. Ma doctrine touchant le Seigneur du ciel, n'est pas une doctrine particulière à un seul homme, à une seule famille, à un seul pays. De l'orient à l'occident, tous les empires l'ont reçue depuis un grand nombre de siècles, et ce que les anciens sages ont enseigné sur la création de l'univers par la toute-puissance du Seigneur du ciel, nos livres sacrés nous l'apprennent encore aujourd'hui, de manière qu'il n'y a point le moindre doute à former là-dessus. Jusqu'ici les savans de la Chine n'ont eu aucune communication avec les autres royaumes : ainsi, ne connoissant point les caractères, ne sachant point les

langues des nations étrangères, ils ont ignoré leurs mœurs et leur créance.

Pour moi je n'ai qu'à vous exposer simplement la loi universelle du Seigneur du ciel, pour vous faire juger aussitôt que c'est la véritable loi. Mais avant que d'entrer dans le détail de cette sublime doctrine, avant que de vous rapporter les divins enseignemens que la sage antiquité nous a laissés dans nos livres saints, il est à propos d'établir un principe sur lequel tout est fondé.

Ce qui distingue singulièrement l'homme de la bête, c'est l'âme raisonnable; cet esprit peut juger de ce qui est et de ce qui n'est pas, et discerner le vrai du faux. Il n'est pas possible de lui faire approuver ce qu'il conçoit être contre la raison. L'animal au contraire ne discerne rien. Il a du sentiment, du mouvement, de certaines connoissances; mais tout cela ne le rend que bien peu semblable à l'homme. L'animal ne raisonne point; il ne peut pénétrer le fond des choses, ni d'un principe tirer des conséquences. Ainsi, presque tout se réduit pour lui à boire, à manger, à perpétuer son espèce. L'homme est bien au-dessus. Doué d'une âme spirituelle, il distingue la manière d'être de chaque chose, il examine leurs propriétés, et par-là il connoît leur nature, il en voit les différens effets, et il remonte à la cause. Toutes ces connoissances le conduisent à embrasser le parti de la vertu, et à se livrer au travail dans cette vie, pour jouir après la mort d'un repos et d'une félicité éternelle. L'esprit humain ne peut point forcer ses propres lumières. Si la raison nous présente quelque chose comme bon ou mauvais, nous le regardons comme bon ou mauvais, nous le regardons nécessairement comme tel. Cette raison est dans l'homme ce que le soleil est dans l'univers. Ainsi, abandonner les lumières de la raison pour suivre à l'aveugle les enseignemens d'un

autre homme, c'est comme si l'on prenoit une lanterne en plein jour pour chercher une chose perdue.

Ce point une fois établi, si vous souhaitez, Monsieur, m'entendre parler de la loi du Seigneur du ciel, je suis prêt à vous mettre devant les yeux toute cette doctrine; mais à une condition, je vous prie; c'est que, si en m'écoutant, il vous survient quelque chose à m'objecter, vous le proposiez sans façon. De mon côté, je ne cherche pas de vains complimens; et du vôtre, la matière est de trop grande importance, pour qu'une politesse mal entendue vous fasse perdre le fruit de notre entretien.

Le L. Proposer ses difficultés, qu'y a-t-il en soi de mauvais? L'oiseau a des ailes pour parcourir en volant les forêts et les montagnes. L'homme a reçu la raison pour examiner et approfondir les choses. Les disputes des gens sages n'ont d'autre effet que de mettre la vérité dans tout son jour. Les objets de nos connoissances sont infinis, et l'on peut être savant sans savoir tout. Un homme ignore un point; dans tout un royaume, on peut trouver un autre homme qui le saura; et quand tout un royaume seroit là-dessus dans l'ignorance, l'univers peut fournir quelqu'un qui en sera instruit. Le sage prend la raison pour guide; là où il voit la raison, il s'y porte; où il ne la voit pas, il change de route. Quel homme se conduit autrement?

Le D. Commençons, puisque vous le souhaitez, par cet article fondamental, qu'il y a un Seigneur suprême qui a créé et qui gouverne le ciel, la terre et toutes choses. Pour moi je ne vois rien de si clair que cette vérité. Quel est l'homme qui ne lève quelquefois les yeux au ciel? A la vue d'un tel objet, peut-on ne pas s'écrier avec admiration : Il y a là-haut un Maître ! C'est à ce Maître que je donne le nom du Seigneur du ciel; c'est lui qu'en langue

européenne on appelle *Dieu*. Deux ou trois réflexions vont pleinement vous convaincre sur cela.

En premier lieu, nous avons naturellement des connoissances qui nous viennent sans le secours d'aucune étude. Tous les peuples de la terre, sans autre maître que la nature, ont l'idée d'un Etre souverain. Tous adorent une Divinité. Qu'un homme éprouve quelque malheur, c'est à cet Etre qu'il a recours aussitôt, comme à un père plein de bonté. Qu'un autre se soit rendu coupable de quelque crime, la crainte s'empare de son esprit. Son cœur est tourmenté de mille remords, et il lui semble qu'un cruel ennemi le poursuit partout. N'est-ce pas là une preuve bien sensible que ce grand Maître existe en effet, qu'il gouverne le monde, et surtout le cœur de l'homme qu'il force à reconnoître si bien ce qu'il est?

En second lieu, les choses inanimées placées dans leur centre, sont absolument incapables de se mouvoir d'elles-mêmes; beaucoup moins peuvent-elles se donner un mouvement régulier et uniforme. Elles ont nécessairement besoin pour cela du secours de quelque intelligence qui les fasse agir. Suspendez une pierre en l'air, ou mettez-la sur l'eau, elle tombera d'abord à terre, elle s'y arrêtera et ne pourra plus se mouvoir. D'où vient cela? c'est que la pierre tend naturellement en bas, et que ni l'air ni l'eau ne sont pas son centre. Ce que nous remarquons dans le vent qui s'élève de la terre avec fracas, n'est point contraire à ce principe. Nous voyons assez que ce n'est là qu'un effet d'une impulsion tumultueuse qui n'a rien de réglé dans son mouvement. Mais à examiner le soleil, la lune, les autres planètes et toutes les constellations, il faut bien raisonner autrement. Ces corps merveilleux sont dans le ciel comme dans leur centre: ils sont inanimés. Cependant ils se meuvent et d'une manière toute opposée au mouvement général du

ciel; car tandis que le ciel se meut d'orient en occident, ces globes marchent d'occident en orient; leur mouvement est parfaitement réglé; chacun suit la route qui lui est propre, et parcourt chaque signe céleste à sa manière sans qu'il y ait jamais eu le moindre dérangement. Un ordre si bien gardé ne prouve-t-il pas qu'il y a un Maître qui y préside? Si vous voyez en pleine mer un vaisseau battu d'une rude tempête, se soutenir malgré les vents et les flots et continuer sa route, quoique vous n'aperceviez personne, ne jugerez-vous pas qu'il y a sur le vaisseau un pilote habile qui le conduit?

En troisième lieu, les créatures en qui l'on remarque certaines connoissances et du sentiment, n'ont pas pour cela des âmes spirituelles comme les nôtres; et si nous les voyons faire des choses qui semblent n'appartenir qu'à l'esprit raisonnable, n'en devons-nous pas conclure qu'une intelligence supérieure les conduit? Or, jetez les yeux sur les divers animaux de l'air et de la terre; ils sont purement animaux, nullement spirituels comme nous; cependant on les voit chercher à boire et à manger dans leurs besoins, choisir des lieux écartés dans la crainte des traits du chasseur et des filets de l'oiseleur. Ils savent écarter tout ce qui pourroit leur nuire, et prendre des précautions pour conserver leur vie. Ils ont tous leur manière de nourrir et d'allaiter leurs petits. Quel amour ne leur marquent-ils pas? Toutes ces choses si semblables à ce que pourroit faire une créature douée de raison, ne démontrent-elles pas qu'il y a un Maître qui instruit ces animaux, et qui leur donne tous ces instincts? Si vous voyiez voler une quantité de flèches qui toutes donnassent droit au but, quoique vous n'aperçussiez aucun archer, douteriez-vous qu'une main adroite ne les eût lancées et dirigées?

Le L. Les cieux, la terre, le nombre et la beauté

des choses qu'ils renferment, me font croire qu'il y a un Dieu; mais que ce Dieu ait tout créé et qu'il gouverne tout, comment le prouve-t-on?

Le D. En considérant cette prodigieuse quantité de créatures qui composent l'univers, on peut remarquer deux choses également admirables, leur production, leur disposition. Quant à l'auteur de l'une et de l'autre, ce ne peut être que Dieu seul. Les réflexions suivantes développeront ma pensée.

1.° Rien ne peut se produire soi-même, et tout ce qui est produit, a besoin d'une cause extérieure qui le produise. Un édifice, un palais ne s'élève pas de lui-même. Il faut des ouvriers pour le bâtir. Sur ce principe, ce n'est pas d'eux-mêmes que les cieux et la terre se sont formés. Ils ont donc été créés par quelque cause. C'est cette cause que nous appelons *Dieu*. A la vue d'un petit globe où l'on voit les planètes et les constellations, où l'on distingue les terres, les mers, les rivières et les montagnes, où tout enfin est marqué par ordre et avec exactitude, on conclut aussitôt que c'est là le travail d'un ouvrier entendu, et personne ne s'avise de penser que ce globe se soit fait lui-même. Que doit-on dire, quand on fait attention à l'étendue immense de la terre et des cieux, à cette alternative perpétuelle de jours et de nuits, à cette brillante lumière du soleil et de la lune, à ce merveilleux arrangement des astres? Quand on voit la terre produire tant d'arbres et de plantes, les eaux nourrir tant de poissons, la mer s'enfler et décroître si régulièrement, mais surtout quand on examine l'homme qui surpasse si fort tout le reste; laquelle de toutes ces choses a pu se donner l'être? Mais supposons un moment qu'une chose puisse se créer elle-même, il faut pour agir qu'elle soit déjà, et dès-lors puisqu'elle est, qu'est-il nécessaire qu'elle se crée? Que si elle n'est pas encore,

ce qui agit pour la créer, n'est pas elle. Concluons donc que rien ne peut se produire soi-même.

2.° Lorsque des choses purement matérielles et d'elles-mêmes incapables de s'arranger, paroissent toutes placées en bel ordre, chacun juge d'abord qu'un artiste a pris soin de les ordonner. Par exemple, qu'on voie une maison bien disposée dans toutes ses parties : ce qui compose la porte, est placé à l'entrée; dans le fond se trouve un jardin planté d'arbres et de fleurs; au milieu s'élève une salle à recevoir les hôtes; sur les aîles sont des corps-de-logis propres à habiter. Dans la structure de tous ces édifices, les pieds et les colonnes sont en bas pour soutenir les poutres de traverse; les toits sont en haut pour mettre à l'abri des vents et de la pluie; tout enfin est mis à sa place et si bien ordonné, que le maître peut y loger avec sûreté et avec agrément. Qu'on voie, dis-je, une telle maison; ne dira-t-on pas aussitôt qu'un architecte en a conçu l'idée, et l'a fait bâtir? Voyez encore un amas de caractères propres à l'imprimerie; chacun de ces caractères a sa signification; en les assemblant, on peut composer un membre de période, une période entière, et enfin un discours suivi et élégant. Mais si un homme de lettres ne range ces caractères, pensez-vous sérieusement que d'eux-mêmes, ou par hasard, ils puissent s'assembler et produire ainsi une pièce d'éloquence? Or, jetez les yeux sur la terre, les cieux et toutes les créatures; quel ordre merveilleux! quelle admirable disposition! La matière, la figure, l'intérieur, l'extérieur des choses, y a-t-il rien à ajouter ou à retrancher? Le ciel est élevé, pur, brillant et couvre tout. La terre est basse, épaisse, matérielle, et soutient tout. Pris séparément, ils forment deux opposés: étant réunis, ils s'allient parfaitement dans la composition de l'univers. Les étoiles fixes sont au-dessus du soleil et de la lune; le soleil et la lune embrassent

la région du feu; le feu enveloppe l'air; l'air s'étend sur les terres; et les mers, les eaux se répandent et coulent autour de la terre : la terre immobile au centre de l'univers, reçoit les influences de tous les élémens, et par-là fait sortir de son sein les insectes, les plantes et les arbres. Les eaux entretiennent des poissons de toute espèce; l'air est l'élément des oiseaux; la terre, la demeure des quadrupèdes; le feu échauffe et met tout en mouvement. Au milieu de tant de créatures, l'homme est ce qu'il y a de plus admirable. La noblesse de son âme l'élève au-dessus de tout; doué des plus belles qualités, il règne sur tout. Cent parties différentes composent son corps; il a des yeux pour voir les couleurs, des oreilles pour entendre les sons, des narines pour sentir les odeurs, des mains pour toucher, des pieds pour marcher, du sang, des veines, un cœur, un foie, des poumons pour entretenir la vie, de l'intelligence pour comparer, observer, juger, se déterminer.

Passons aux animaux de l'air, des eaux et de la terre. Ils n'ont pas la raison en partage, et ils ne peuvent par eux-mêmes se procurer tous leurs besoins; ils ne sèment point, etc. C'est en tout cela qu'ils sont fort inférieurs à l'homme; mais presque tous en naissant, ils se trouvent couverts de poils, de plumes ou d'écailles qui leur tiennent lieu de vêtemens pour envelopper et préserver leurs corps. Ils sont pourvus d'armes défensives pour résister à quiconque les attaque : les uns ont des griffes ou des cornes; les autres, le pied et la dent; ceux-ci, le bec; ceux-là, le venin. La nature leur enseigne à connoître parmi les autres animaux ceux qui peuvent leur nuire. La poule redoute l'épervier, le paon ne lui cause pas la moindre crainte. La brebis fuit devant le loup et le tigre; elle se mêle avec le bœuf et le cheval. Est-ce donc que le tigre, le loup et l'épervier sont d'une extrême grosseur, et que le

paon, le bœuf et le cheval sont fort petits? Non, mais la brebis et la poule savent que ceux-là sont ses ennemis, et que ceux-ci ne le sont pas.

Descendons jusqu'aux arbres et aux plantes. Leur espèce de vie est absolument sans connoissance et sans sentiment. Comment se conserver eux-mêmes? Comment conduire à maturité leurs fruits et leurs graines? Comment éviter les coups de toute sorte d'animaux? Les uns sont hérissés d'épines, les autres revêtus d'une forte écorce. Ils entourent leurs fruits et leurs semences de diverses sortes d'enveloppes et même de coques fort dures. Ils étendent de tous côtés leurs branches et les couvrent de feuilles, pour se faire un rempart et se préserver. Raisonnons à présent à la vue de cet ordre admirable qui règne partout, qui se perpétue, et que rien n'est capable d'altérer. Si dès le commencement une suprême intelligence, en créant le monde, n'avoit pas arrangé et disposé toutes les créatures, comment est-ce que l'univers se trouveroit si parfaitement ordonné? Comment chaque chose seroit-elle si bien à sa place?

3.° Tout ce que l'on voit naître et prendre un corps, doit se former dans le sein de sa mère, ou sortir d'un œuf, ou venir d'une graine. Rien ne se fait de soi-même. Mais cette mère, cet œuf, cette graine sont aussi des choses qui ont dû recevoir la naissance avant que de pouvoir la donner à d'autres. Le noyau qui produit l'arbre, d'où est-il venu? Il est nécessaire de remonter jusqu'aux premiers individus de chaque espèce. Ces individus primordiaux ne sont pas sortis de l'espèce même. Il faut donc reconnoître un premier principe bien au-dessus de tout le reste qui a donné l'être à tout. C'est ce premier principe que nous appelons *Dieu*.

Le L. Puisque l'univers a un Créateur que vous appelez *Dieu*, je souhaiterois apprendre quelle est l'origine de Dieu.

Le D. Dieu est l'origine de toutes choses, et tout ce qui a une origine, n'est point Dieu. Parmi les créatures, les unes ont un commencement et une fin, comme les animaux, les arbres et les plantes. Les autres ont un commencement et n'ont point de fin, c'est-à-dire, ne meurent point, comme les esprits, l'âme de l'homme. Dieu n'a ni fin ni commencement. Il est le principe et l'origine de tout. Si Dieu n'étoit pas, il n'y auroit rien. Tout vient de Dieu, et Dieu ne vient d'aucun autre.

Le L. Que le monde au commencement ait été créé par un Dieu incréé lui-même, j'en sens la nécessité, et je n'ai plus rien à objecter là-dessus. Mais à présent nous voyons qu'un père a pour père un autre homme ; qu'un animal vient d'un autre animal, que tout prend naissance de cette manière ; et il semble par conséquent que les choses se propagent ainsi d'elles-mêmes, sans qu'il soit besoin de recourir à Dieu pour cela.

Le D. Dieu donna d'abord l'être aux premières créatures de toutes les espèces, lesquelles en ont produit d'autres. Mais remarquez qu'une chose pour en produire une autre, qu'un homme pour être le père d'un autre homme, a nécessairement besoin du concours de Dieu. C'est Dieu qui se sert de l'homme comme il se sert de toutes ses créatures, et chaque homme en particulier a toujours Dieu pour cause principale et pour origine. Une scie, un ciseau, sont des instrumens propres à faire un ouvrage. Mais il faut que l'ouvrier les mette en œuvre, et c'est à l'ouvrier que l'ouvrage est attribué et non point aux instrumens. Pour éclaircir davantage cette matière, je vais expliquer les différentes causes des choses. Il y a quatre sortes de causes : *la cause efficiente, la matérielle, la formelle et la finale.* La cause efficiente produit la chose, et fait qu'elle soit quelque chose ; la cause formelle constitue la chose

telle, et la distingue de toute autre; la cause matérielle est la matière qu'on emploie à faire la chose, et qui reçoit la forme qu'on lui donne; la cause finale est ce pour quoi la chose est faite, et qui en détermine l'usage. On peut voir tout cela dans un ouvrage des mains de l'homme. Dans un chariot, par exemple, c'est un charpentier qui l'a fait, voilà sa cause efficiente; il a des roues, un timon, une certaine figure, voilà sa cause formelle; on s'est servi de bois pour le construire, voilà sa cause matérielle; il est fait pour voiturer, voilà sa cause finale. Les mêmes causes peuvent encore se remarquer dans toutes sortes de productions. Dans le feu, par exemple, ce qui le produit est un autre feu; sa forme est cette flamme, cette chaleur qui agit sans cesse; sa matière est l'aliment qu'on lui fournit, et sa fin est d'échauffer. Tout ici-bas a ces quatre espèces de causes. Parmi ces causes, la matérielle et la formelle sont intrinsèques à la chose, et la font ce qu'elle est. L'efficiente, aussi bien que la finale, lui sont extrinsèques. Elles existent avant elle, et ne peuvent point composer son essence, et quand je dis que Dieu est la cause et l'origine de toutes choses, j'entends la cause efficiente et finale, et nullement la matérielle, ni la formelle. Dieu renferme toutes les perfections dans une simplicité merveilleuse, comment pourroit-on dire qu'il fait partie de quelque chose?

Ne parlant donc ici que de deux causes, l'efficiente et la formelle, il faut encore distinguer la cause prochaine et la cause éloignée, l'universelle et la particulière. L'éloignée et l'universelle est la principale, la prochaine et la particulière est la moindre. Dieu est la cause éloignée et universelle, les créatures ne sont que les causes particulières et par-là les moindres. Toutes les causes inférieures dépendent nécessairement de la générale. Un père

et une mère sont dits être la cause de leurs fils ; mais ce n'est là qu'une cause inférieure et particulière. S'il n'y avoit pas un ciel et une terre dont l'homme reçoit à tous momens les bienfaits, comment donneroit-il naissance à un autre homme ? Et s'il n'y avoit pas un Dieu, qui soutient et gouverne la terre et le ciel, qui est-ce qui pourroit prendre vie et subsister dans l'univers ? Dieu est donc la souveraine cause, la source et l'origine primitive de toutes choses. C'est pour cela que les anciens sages nomment Dieu *la cause des causes*, *l'origine des origines*.

Le L. Dans l'univers, il y a des choses absolument différentes les unes des autres. Ne seroit-ce pas là une raison de penser qu'elles ont aussi des causes différentes ? Nous voyons que chaque rivière, chaque ruisseau a sa source propre : vous dites cependant, Monsieur, que Dieu seul est l'origine de tout ; permettez-moi de vous proposer encore ce doute.

Le D. Les causes particulières font nombre ; mais la cause universelle, le souverain principe est unique. Comment cela ? La première cause qui a donné l'être à tout, renferme en soi les perfections de tout ce qu'elle a créé. Elle surpasse infiniment toutes les créatures, et sa nature est si parfaite, qu'on ne peut rien y ajouter. Or, si dans l'univers il y avoit deux créateurs, deux dieux ; seroient-ils égaux ou non ? S'ils ne sont pas égaux, le moindre ne seroit pas souverainement parfait, et le plus grand, quelque grand qu'il fût, pourroit encore recevoir les perfections du moindre. S'ils sont égaux en tout, pourquoi y en a-t-il deux ? Un seul suffiroit. Mais encore ces deux dieux, pourroient-ils s'attaquer et se détruire l'un l'autre, ou non ? S'ils ne le pouvoient pas, ce défaut de puissance marqueroit en eux des bornes, de l'imperfection ; et l'on ne pourroit dire d'aucun des deux qu'il est le maître souverain. Que

s'ils le pouvoient, celui qui seroit capable d'être vaincu, ne seroit point Dieu.

Le monde composé d'une si prodigieuse quantité de choses si bien ordonnées, ne doit avoir qu'une suprême intelligence qui le gouverne, autrement tout ce bel ordre pourroit-il subsister? Si dans une nombreuse troupe de musiciens, il n'y a pas un premier maître qui règle tout, l'harmonie manque et tombe. Nous voyons que dans une famille il n'y a qu'un chef, qu'un roi dans un royaume, et s'il s'en élevoit deux, le royaume, la famille seroient aussitôt dans le trouble. Nous voyons qu'un homme n'a qu'un corps, que ce corps n'a qu'une tête, et s'il paroissoit un homme à deux têtes ou à deux corps, on le regarderoit comme un monstre. Ne devons-nous pas juger de là que dans l'univers, quoiqu'il y ait différentes sortes d'esprits, il n'y a qu'un seul Dieu qui a tout créé, et qui gouverne tout? Avez-vous encore, Monsieur, quelque doute là-dessus?

Le L. Je suis pleinement convaincu qu'il y a un Dieu, maître souverain de toutes choses, et qu'il n'y en a qu'un, vous me l'avez démontré. Mais voudriez-vous m'expliquer en détail ce que c'est que Dieu?

Le D. L'homme ne peut pas comprendre la nature d'un petit insecte, d'une fourmi, par exemple: comment pourroit-il pénétrer dans la profondeur de la nature divine? Et si l'homme étoit capable de comprendre parfaitement ce que c'est que Dieu, dès-lors même Dieu ne seroit pas Dieu.

Autrefois un grand prince voulut s'instruire de la nature de Dieu. Il interrogea là-dessus un des sages de sa cour. Le philosophe pria le roi de lui donner trois jours pour penser à ce qu'il devoit répondre. Ce temps étant passé, le roi fit venir le philosophe en sa présence; le sage pour réponse lui

demanda six jours, après quoi il pourroit parler. Les six jours expirés, il en demanda douze. Alors le prince en colère lui reprocha qu'il vouloit se moquer de lui. Le sage répondit modestement qu'il ne porteroit jamais l'audace jusque-là; mais que la nature de Dieu étant sans bornes, plus il méditoit, moins il comprenoit cette nature, comme un homme qui voudroit à l'œil simple examiner le soleil; plus il le regarderoit, moins il seroit en état de le voir; que c'étoit là l'unique raison de son silence.

L'ancienne histoire nous apprend qu'un saint et savant homme d'Occident, appelé Augustin, résolut d'approfondir la Divinité, et d'écrire sur ce sujet. Un jour que, se promenant sur le bord de la mer, il rêvoit à cette matière avec toute l'application de son grand génie, il aperçut un enfant qui, après avoir fait un petit creux en terre, prit une coquille, et puisant de l'eau à la mer, en remplissoit ce creux. Mon fils, lui demanda le docteur, que prétendez-vous faire? L'enfant répondit qu'il vouloit avec sa coquille épuiser toutes les eaux de la mer, et les faire entrer dans le creux qu'il avoit fait. Vous n'êtes encore qu'un enfant, lui dit Augustin en souriant; votre instrument est trop petit, la mer est immense, et que peut-il entrer d'eau dans l'espace que vous avez creusé? Mais vous, reprit l'enfant, qui savez si bien qu'un si petit vase ne peut pas épuiser les eaux de la mer, et qu'un si petit creux n'est pas capable de les contenir, comment est-ce que vous vous tourmentez l'esprit à vouloir, par les seules forces humaines, pénétrer dans l'abîme des grandeurs de la Divinité, et renfermer dans un écrit cette sublime doctrine? après quoi il disparut. Le docteur humilié et éclairé tout ensemble, comprit que Dieu lui avoit envoyé un ange pour l'instruire et l'empêcher de porter plus loin ses inutiles recherches.

Nous

Nous pouvons bien raisonner des choses matérielles ; elles se réduisent toutes à certaines espèces, à certains genres. Connoissant ces genres, ces espèces, nous examinons en quoi elles conviennent, et en quoi elles diffèrent. Par là nous jugeons de leur nature : elles ont une configuration de parties; elles résonnent en se rencontrant, en se choquant; l'œil voit leurs couleurs; l'oreille entend leurs sons; tout cela fait connoître leurs qualités : en les mesurant d'un bout à l'autre, nous savons leur étendue.

Mais que pouvons-nous dire de Dieu ? Sous quelle espèce de choses peut-il être placé ? Il est infiniment au-dessus de tout : rien ne lui est comparable. Dieu n'a ni corps, ni parties; comment juger de ce qu'il est ? Il n'est point renfermé dans des bornes, l'univers entier ne peut pas le contenir ; quelle idée pouvons-nous avoir de son immensité ? L'unique parti à prendre pour s'expliquer d'une manière encore imparfaite sur la nature de Dieu, c'est d'user de termes négatifs, et de dire ce qu'il n'est pas : vouloir dire ce que Dieu est complètement, c'est entreprendre plus que ne peut l'intelligence humaine.

Le L. Mais quoi! l'Etre par essence et par excellence, comment peut-il être connu sous des termes négatifs?

Le D. La foiblesse de notre esprit n'est pas capable de soutenir l'éclat des perfections divines. Par quelle voie pourrions-nous nous élever jusqu'à connoître la noblesse, la grandeur et tous les attributs de Dieu? Ainsi, pour parler de ce Maître souverain, contentons-nous de dire : Dieu n'est point le ciel, Dieu n'est point ce qu'on appelle ordinairement un esprit; sa nature est d'une spiritualité plus excellente que celle de toutes les autres substances spirituelles. Dieu n'est point l'homme ; qu'est-ce que toute la sagesse et la sainteté humaine comparée à la divine?

Dieu n'est point précisément ce que nous entendons par la vertu et la raison; c'est la source de toute vertu et de toute raison. Par rapport à Dieu, il n'y a ni temps passé, ni temps à venir; et si nous voulons lui attribuer l'avenir ou le passé, nous devons dire qu'il n'a point eu de commencement, et qu'il n'aura point de fin. Pour nous former quelque idée de son immensité, nous disons qu'il n'y a aucun lieu où il ne soit, et qu'aucun lieu ne peut le contenir. Dieu est sans mouvement, et c'est lui qui donne le mouvement à tout. Rien ne peut arrêter ni affoiblir sa puissance: le néant même lui obéit et devient fécond sous sa main. Rien ne peut se dérober à sa connoissance ni la tromper; dans les milliers d'années déjà écoulées, dans les milliers d'années encore à venir, tout est présent à ses yeux. Sa bonté est sans aucun mélange; le mal le plus léger lui est entièrement opposé; il est le centre de tout bien; sa libéralité est sans bornes, sans partialité: elle s'étend à tout, jusqu'à un vermisseau, un insecte. Tout ce qu'il y a de bien dans l'univers moral ou physique, vient de Dieu; et tout ce bien comparé à sa source, n'est pas encore ce qu'est une goutte d'eau comparée à la mer.

Dieu en un mot est infiniment parfait et souverainement heureux. Rien ne lui manque, et il n'a rien de trop. On peut absolument épuiser toutes les eaux des fleuves et des mers, on peut compter tous les grains de sable qui sont sur leurs bords; on peut remplir le grand vide que nous voyons entre la terre et les cieux: mais il n'est pas possible de connoître entièrement Dieu, et moins encore d'expliquer entièrement ce qu'il est.

Le L. Ah! Monsieur, quelle abondance de choses merveilleuses! Vous connoissez ce qui est au-dessus de toute connoissance; vous pénétrez dans ce qu'il y a de plus impénétrable. Après avoir reçu vos ins-

tructions, je commence à comprendre cette admirable doctrine qui conduit au grand principe. Je désire d'y entrer plus avant, et d'en voir le fond; mais pour aujourd'hui je ne vous ai que trop fatigué, j'aurai l'honneur de vous voir demain.

Le D. Quelle fatigue, Monsieur? Peu de paroles suffisent à un homme d'esprit pour comprendre beaucoup. Soyez persuadé que la connoissance de ce premier article, applanit toutes les difficultés. Le fondement une fois posé, le reste de l'édifice s'élève sans peine.

II. ENTRETIEN.

Les hommes ont de fausses idées sur la Divinité.

Le Lettré Chinois.

La sublime doctrine dont vous m'entreteniez hier, Monsieur, a charmé mon esprit. J'y ai pensé toute la nuit, et j'en ai oublié le sommeil. Je reviens aujourd'hui vous prier de me continuer vos leçons, et d'achever enfin de résoudre toutes mes difficultés. Nous avons en Chine trois différentes religions; chacune a son école. Les disciples de *Lao* prétendent que tout est venu de rien, et le rien est tout le fondement de leur doctrine. Ceux qui suivent *Fo*, assurent que toutes les choses visibles sont sorties du vide, et le vide est tout le but de leurs méditations. Les lettrés au contraire disent que notre grand livre classique parlant expressément de *Tai-ki*, ce doit être là le premier être, l'origine de toutes choses, et la solide vertu fait toute leur étude. Je ne sais, Monsieur, quelle est sur cela votre pensée.

Le Doct. europ. Ces deux sectes fondées l'une sur le rien, l'autre sur le vide, sont absolument oppo-

sées à la raison et à la loi sainte du vrai Dieu. Ainsi, c'est une chose claire qu'on ne peut pas s'y attacher. Pour ceux qui reconnoissent un premier être, et qui s'attachent à la solide vertu, quoique je n'aie pas tout à fait approfondi leur doctrine, il me paroît qu'elle approche de la vérité.

Le L. Nos sages attaquent aussi ces deux sortes de sectaires, et ils témoignent en avoir beaucoup d'horreur.

Le D. Pourquoi les haïr? il faut les plaindre, les réfuter, et plutôt par des raisons que par des reproches. Ils ont Dieu pour père aussi-bien que nous: ils sont nos frères. Si quelqu'un de nous voyoit son frère tomber en démence, le haïroit-il? le poursuivroit-il en ennemi? Ne lui rendroit-il pas au contraire tous les bons offices qu'exige le devoir d'un frère? Il faut instruire ces pauvres errans, c'est notre devoir. J'ai là grand nombre d'écrits chinois où l'on ne cesse de maltraiter ces deux sectes. Partout on leur dit des injures; mais je n'ai point encore trouvé d'auteur qui ait entrepris de les combattre par de bonnes raisons. Nous disons qu'ils se trompent; eux à leur tour, disent que nous nous trompons: voilà une guerre; aucun parti ne veut céder à l'autre, et depuis plus de quinze siècles, point d'accord. Si chacun proposoit ses raisons, alors sans disputes, sans clameurs, on jugeroit du faux et du vrai, et l'on se réuniroit peut-être. On dit en Europe qu'une bonne corde peut arrêter la corne d'un bœuf, et qu'une solide raison est capable de convaincre l'esprit de l'homme. Autrefois, dans un pays fort voisin du mien, les sectes ne se bornoient point à trois. Elles y étoient multipliées à centaines et à milliers. Peu à peu nos sages et nos savans, soit par leurs instructions, soit par leurs bons exemples, en ont beaucoup ramené à la bonne voie, et l'on n'y pratique presque plus aujourd'hui que la loi du vrai Dieu.

Le L. La véritable doctrine est une; cependant Fo et Lao ne parlent pas sans quelque fondement. D'abord il n'y avoit que du vide; ensuite a paru le solide. Auparavant il n'y avoit rien, après il y a eu des choses : voilà ce qui fait dire que le rien et le vide sont l'origine de tout.

Le D. Des choses les plus basses, on peut remonter à la connoissance des plus relevées. Qu'estiment les hommes ? ce qui est quelque chose, ce qui est solide. Que méprisent-ils ? ce qui est vide, ce qui n'est rien. Or, le grand principe de tous les êtres, étant infiniment parfait, souverainement estimable, comment peut-on prétendre que ce soit le vide, que ce soit le rien? De plus, ce qui de soi n'est rien, ne peut rien produire, cela est constant. Que sont d'eux-mêmes le vide et le rien? Comment donc ont-ils tout produit? Quand une chose est réellement, on dit qu'elle est quelque chose. Ce qui n'est pas réel, n'est rien, et l'on doit compter pour rien tout ce qu'on attribue à une cause sans réalité. L'homme le plus sage et le plus habile ne peut pas de rien faire quelque chose. Le rien lui-même et le vide travaillant sur le vide et le rien ; ont-ils pu donner l'être à tout? Rappelez-vous ce que j'ai dit des différentes causes. Puisque le vide est vide, que le rien n'est rien, ils ne peuvent pas être ni cause matérielle, ni cause formelle des choses, ni leur cause efficiente ou finale. En quel autre sens peut-on dire que l'être soit l'effet ou le produit du vide ou du rien?

Le L. Ce que vous dites me paroît très-solide : néanmoins avant tous les êtres, étoit le rien; ensuite les êtres ont été. N'y auroit-il pas là quelque petit sujet de douter ?

Le D. De tout ce qui a commencé, on peut dire qu'auparavant il n'étoit rien, et qu'ensuite il a été quelque chose. Mais on ne peut pas s'exprimer ainsi de ce qui n'a jamais eu de commencement. Un être

sans commencement, il n'y a aucun temps où il n'ait été. En quel temps seroit-il vrai qu'auparavant il ne fût pas? Après avoir fait cette différence, on peut dire de certains êtres : Auparavant ils n'étoient pas, ensuite ils ont été. Parler ainsi de tous sans exception, c'est se tromper. Un homme avant que d'être produit, n'est pas encore un homme, puisqu'il est produit, et qu'ensuite il est; il faut qu'avant la production, les causes qui le produisent, existent pour pouvoir le produire. Dans l'univers entier, tout suit cette règle, et si l'on remonte jusqu'à la première origine, on trouve que c'est Dieu, le créateur de toutes choses.

Le L. Tout homme doit discerner le vrai du faux. Quiconque ne se rend pas aux bonnes raisons que vous venez de dire, n'est plus un homme, et il ne mérite pas qu'on l'écoute. Quoi! un vide, un rien, qui n'est point un homme, qui n'est point un esprit, qui est sans propriété, sans nature, qui n'a ni connoissance, ni sentiment, ni bonté, ni justice, qui n'est en un mot estimable par aucun endroit, et qui ne peut pas même être comparé à la chose la plus vile, telle qu'est un grain de moutarde, seroit la cause et le principe de tout ce qui compose l'univers? Cette doctrine est extravagante; mais j'ai ouï dire que le rien n'est pas un pur rien, ni le vide un pur vide. Que c'est quelque chose de fort subtil et tout à fait dégagé de la matière; en ce cas, quelle différence y auroit-il entre le vide, le rien et Dieu?

Le D. Ah! Monsieur, cette comparaison est injurieuse à Dieu. Dieu peut-il être ainsi confondu, dégradé? Une substance spirituelle a sa nature, des connoissances, des perfections. Elle est pure et d'un rang fort supérieur à la nature même de l'homme corporel. Elle existe véritablement en toute réalité; mais parce qu'elle n'a ni corps, ni figure, doit-on pour cela la confondre avec le vide, avec le rien?

Le rien et l'immatériel sont autant éloignés que le ciel l'est de la terre; et prendre pour principe de religion que c'est la même chose, non-seulement ce n'est pas éclairer le monde, c'est le remplir de doutes et de ténèbres.

Le L. Ce que nous autres gens de lettres disons du *Tai-ki*, vous paroît-il solide?

Le D. Quoique je ne sois pas arrivé jeune à la Chine, je n'ai pas laissé d'étudier avec application et avec assiduité les livres classiques. Il y est rapporté que les anciens sages adoroient le *Chang-ti* (Maître souverain du ciel et de la terre); mais je n'y ai point lu qu'ils eussent aucune vénération pour le *Tai-ki*. Que si l'on prétend que le *Tai-ki* soit la même chose que le *Chang-ti*, créateur de l'univers, comment est-ce que les anciens n'en ont rien dit?

Le L. Les anciens n'avoient pas ce terme; mais ils avoient l'idée qui y répond. Il est vrai que l'explication du symbole hiéroglyphique du *Tai-ki* est plus récente.

Le D. Tout discours bien raisonné n'est point contredit par un homme sage; mais je doute que l'explication du *Tai-ki* soit trouvée conforme à la raison. Lorsque j'examine le symbole et tout ce qu'on en dit, je ne vois qu'un hiéroglyphe informe, composé d'une ligne entière et d'une brisée de blanc et de noir, du pair et de l'impair, du simple et du composé, ou comme on veut l'expliquer, du haut et du bas, du noble et du vil, du fort et du foible, du parfait et de l'imparfait. Mais le réel dont cet hiéroglyphe est l'image, où est-il? Ce n'est point assurément le Créateur du ciel et de la terre. La vraie doctrine sur la divinité s'est transmise dans toute sa pureté depuis les premiers temps jusqu'à nous. Elle est complète; rien n'y manque, comme vous le verrez; et lorsque nous voulons la mettre par écrit, et la prêcher aux peuples qui ne la connoissent pas, nous

n'avons garde de rien omettre de ce qui est capable de l'établir clairement et solidement; mais comment oserions-nous nous appuyer d'un vain symbole qui n'a rien de réel?

Le L. Le *Tai-ki* n'est autre chose que la raison. Or, si dans la raison même, vous ne trouvez point de raison, où faut-il la chercher?

Le D. Eh! Monsieur, quand une chose n'est pas dans la justesse, on emploie la raison pour la rectifier. Mais si ce qu'on prend pour la raison, n'est pas soi-même juste, à qui aura-t-on recours? Distinguons d'abord les différentes classes auxquelles toutes les choses se réduisent, et plaçons la raison dans celle qui lui convient. Il nous sera ensuite aisé de conclure que si la raison est la même chose que le *Tai-ki*, le *Tai-ki* ne peut pas être le grand principe et la cause de l'univers.

Tous les êtres se divisent en deux genres; *substance* et *accident*. Ce qui n'a pas besoin d'un sujet qui le soutienne, ce qui subsiste par soi-même, comme le ciel, la terre, les esprits, l'homme, les animaux, les plantes, les métaux, les pierres, les élémens, est dans le genre de substances. Ce qui ne subsiste pas par lui-même, et qui a besoin d'un sujet qui le soutienne, comme les qualités de l'homme, les couleurs, les sons, les goûts, est dans le genre d'accident. Prenons pour exemple de l'un et de l'autre, un cheval blanc. Cheval blanc dit blancheur, et dit cheval. Le cheval peut être sans la blancheur; ainsi, c'est une substance. La blancheur ne peut pas être sans le cheval; ainsi, c'est un accident. En les comparant ensemble, la substance est appelée le noble, le principal; et l'accident n'est regardé que comme le vil et l'accessoire. Dans une chose où il n'y a qu'une substance, les accidens peuvent être sans nombre. Dans un seul corps humain qui est une substance, combien de diverses sortes de qualités! La

figure, la couleur, les différentes relations : ce sont là autant d'accidens; et qui pourroit en compter toutes les espèces?

Cela supposé, si le *Tai-ki* n'est que ce qu'on appelle raison, ce ne peut point être l'origine de toutes choses. Car enfin, la raison n'est que dans le genre d'accident, de qualité. Elle ne subsiste point par elle-même, comment pourroit-elle faire subsister l'univers? Les docteurs chinois parlant de la raison, en distinguent de deux sortes; celle qui est dans l'homme, celle qui est dans le reste des choses, ou leur manière d'être. Une chose passe pour bonne et pour vraie, lorsque sa manière d'être est conforme à la raison de l'homme. L'homme seul est capable de creuser le fond des choses, et la connoissance parfaite qu'il acquiert par l'étude des secrets de la nature, s'appelle *philosophie*. Or, l'une et l'autre de ces deux raisons sont de pures qualités. Comment seroient-elles l'origine de tous les êtres? l'une et l'autre n'est qu'après le sujet dans lequel elle subsiste; et ce qui vient après, peut-il être la cause de ce qui est auparavant?

Si l'on dit qu'avant toute autre chose, a dû être la raison, je demande : Cette raison où étoit-elle? En quoi subsistoit-elle? Une qualité ne subsiste que dans le sujet qui la soutient, et dès-lors qu'il n'y a point de sujet pour la soutenir, il n'y a pas non plus de qualité. Si l'on répond qu'elle étoit dans le vide, n'y auroit-il point eu à craindre qu'un tel sujet ne suffisant pas pour la soutenir, la raison ne se fût perdue dans le vide? Supposons-le cependant pour un moment..., puisqu'avant même *Pan-kou* (1), le premier homme, la raison étoit déjà, pourquoi demeuroit-elle oisive au milieu du vide? Que ne produi-

(1) *Pan-kou* est cet homme fabuleux, auteur du genre humain, suivant une certaine secte des Chinois.

soit-elle? Qui l'a mise ensuite en mouvement? Mais la raison est incapable de mouvement et de repos; beaucoup moins peut-elle se mouvoir elle-même. Que si l'on dit encore qu'auparavant la raison ne faisoit rien, et qu'après, elle voulut tout produire; mais la raison qui n'est qu'un accident, qu'une qualité, prend-elle seule des desseins? Est-elle capable d'abord de ne vouloir pas, et de vouloir ensuite?

Le L. S'il n'y avoit pas une raison, une manière d'être des choses, les choses ne seroient pas : voilà ce qui a fait croire au docteur Tcherou que cette raison étoit l'origine de tout.

Le D. S'il n'y avoit point de fils, il n'y auroit point de père; qui pensera jamais que le père tire son origine du fils? Les choses relatives ont toutes cette propriété, que l'une suit nécessairement de l'autre, soit pour le positif, soit pour le négatif. Il y a un roi, donc il y a des sujets. Il n'y a point de sujets, donc il n'y a point de roi. Telle chose existe, sa raison, sa manière d'être existe aussi. Telle chose n'est point réelle, sa raison ne l'est pas non plus. Prendre une raison imaginaire pour la cause du monde, c'est ne différer en rien de Fo et de Lao; c'est attaquer une erreur par une autre erreur; c'est apaiser un trouble par un autre trouble. La raison des choses d'à présent, toute réelle qu'elle est, ne peut rien produire. Comment est-ce qu'autrefois une raison vide et sans réalité a tout produit? Voyez un charpentier, il a très-bien dans l'esprit l'idée d'un chariot, sa raison et la manière dont il doit être construit. Pourquoi ce chariot n'est-il pas fait tout à coup? Pourquoi, pour le construire, faut-il des matériaux, des instrumens, le travail d'un ouvrier? Quoi donc, ce qui autrefois auroit eu assez de force et d'habileté pour orner le ciel et la terre, est aujourd'hui devenu si lourd et si foible,

qu'il ne peut pas faire une chose de rien, tel qu'est un chariot?

Le L. J'ai lu que la raison produisit d'abord le noble et le vil avec les cinq élémens, et qu'ensuite elle forma le ciel et la terre. Ainsi, vous voyez qu'il y a un ordre, une suite dans la production des choses. Quant à ce que vous proposez de la construction subite de ce chariot, cela ne peut pas être apporté en exemple.

Le D. Permettez, Monsieur, que je vous le demande : si la raison du vil et du noble et des cinq élémens, soit par le mouvement, soit par le repos, a pu sur le champ produire le noble, le vil et les élémens; d'où vient que la raison du chariot aujourd'hui très-réelle, n'agit point, et ne fait pas ce chariot? De plus, la raison est dans tous les lieux possibles; elle est incapable de dessein, n'a point, à proprement parler, une nature; elle est sans liberté. Une fois déterminée à agir, elle agit nécessairement, et ne peut pas d'elle-même s'arrêter : pourquoi donc à présent ne produit-elle pas un nouveau noble, de nouveaux élémens? Qui est-ce qui y met obstacle?

Remarquez, Monsieur, que le terme d'*être* est un terme universel. Qu'y a-t-il qu'on ne puisse et qu'on ne doive appeler *être?* On trouve cependant dans l'explication du symbole du *Tai-ki*, que la raison n'est pas un être. Quoi! l'être se divise en tant d'espèces différentes, qui toutes retiennent le nom d'être : substances, accident, esprit, matière, figuré, non figuré. Puisque la raison n'est pas du nombre des êtres qui ont un corps et une figure, pourquoi ne peut-on pas la mettre dans le rang de ceux qui n'en ont point? Souffrez que je vous demande encore : la raison est-elle spirituelle, éclairée, pénétrante, judicieuse, ou non? Si vous répondez qu'oui, la voilà dans le genre des esprits. Pourquoi l'appelez-vous

Tai-ki? Pourquoi l'appelez-vous raison? Si vous dites que non, quelle sera donc l'origine du *Chang-ti*, des esprits, de l'âme de l'homme? La raison n'a pas pu leur communiquer ce qu'elle n'a pas. N'étant pas spirituelle, comment auroit-elle produit le spirituel? Cela seul qui a des connoissances, produit ce qui a des connoissances. On voit bien le spirituel produire des choses qui ne le sont pas. Mais on n'a jamais vu que ce qui n'est pas spirituel, produisît une chose qui le fût: l'effet ne peut pas être plus noble que la cause.

Le L. Qu'une chose spirituelle en produise une autre spirituelle, la raison des choses n'a en cela aucune part, j'en conviens; mais la raison, par son mouvement, produit le noble. Or, le noble de soi-même est spirituel: qu'en pensez-vous?

Le D. Vous revenez toujours à cette raison; il vous fâche de l'abandonner. Mais ce noble, d'où lui vient d'être spirituel? Dire qu'il le soit de lui-même, cela répugne.

Le L. Vous dites, Monsieur, que Dieu n'a ni corps, ni figure, et que cependant il a créé toutes les choses corporelles; pourquoi le *Tai-ki*, sans être spirituel, ne peut-il pas avoir produit des choses spirituelles?

Le D. La réponse est aisée: le spirituel est le pur, l'élevé; le corporel est le bas, le grossier. Dire que le pur, l'élevé puisse produire le bas, le grossier, il n'y a rien là que dans l'ordre; mais prétendre que le bas, le grossier puisse former le pur, l'élevé, cela blesse toutes les règles. Il faut remarquer qu'une chose peut en contenir une autre en trois manières; ou *formellement*, comme un pied (chinois) contient dix pouces; ou *équivalemment*, comme les perfections de l'homme contiennent celles des bêtes; ou *éminemment*, comme Dieu contient la nature et les perfections de toutes les créatures. La nature de Dieu

est infiniment parfaite, l'homme n'est pas capable de la comprendre, et rien ne peut lui être comparé. Cependant je me sers de la comparaison suivante, toute défectueuse qu'elle est. Une monnaie d'or en vaut dix d'argent, et mille de cuivre. Pourquoi cela? c'est que l'or étant un métal beaucoup plus pur et plus beau que le cuivre et l'argent, on ne peut égaler son prix qu'en multipliant les autres métaux. De même quoique la nature de Dieu soit parfaitement simple, elle renferme la nature, les qualités et les perfections de tous les êtres. Sa puissance est sans bornes; et tout immense, tout immatériel qu'il est, quelle difficulté y a-t-il qu'il ait créé tout ce qui est matière? La raison est d'un genre bien différent; ce n'est qu'une simple qualité qui ne subsiste point par elle-même, comment pourroit-elle contenir en soi les substances et surtout les spirituelles? La raison est pour les choses, les choses ne sont point pour la raison. La raison est moins noble que l'homme; c'est pour cela que Kong-tzé a dit que l'homme pouvoit donner de l'étendue à la raison; mais que la raison ne pouvoit rien faire de semblable à l'égard de l'homme. Que si vous entendez par le mot *raison*, un être, un principe qui renferme en soi tout ce qu'il y a de perfection dans l'univers et qui a créé toutes choses, je dirai alors que c'est Dieu? Mais pourquoi l'appelez-vous raison? Pourquoi l'appelez-vous *Tai-ki?*

Le L. Si cela est, quelle idée a donc eu Kong-tzé, en parlant du *Tai-ki?*

Le D. Dans la merveilleuse construction du monde, Dieu a employé la matière première qu'il avoit créée; mais l'origine de tout, sans origine elle-même, ne fut jamais ni le *Tai-ki*, ni la raison. Je sais que Kong-tzé a parlé du *Tai-ki*. J'ai lu ce qu'il en dit; mais je n'ose pas, sans une méditation suffisante, m'expliquer là-dessus. Je pourrai peut-être dans la suite en dire ma pensée dans un écrit.

Le L. Depuis les premiers temps jusqu'aujourd'hui, les empereurs et les mandarins en Chine, n'ont eu d'autres objets de leur culte, que le ciel et la terre qu'ils ont toujours regardés comme les auteurs et les conservateurs de leurs vies. C'est pour cela qu'on a établi les cérémonies des deux solstices, et que dans ce temps-là on leur fait des oblations. Or, si le ciel et la terre étoient des productions du *Tai-ki*, dès-lors le *Tai-ki* seroit la première origine de toutes choses, et les anciens sages, empereurs et autres, auroient commencé par lui décerner des honneurs et des sacrifices; mais cela ne s'est jamais fait, et ne se fait point encore. Ainsi, tout ce que l'on dit du *Tai-ki* est sans doute faux. Vous avez réfuté cette doctrine, Monsieur, avec toute la solidité possible, vous pensez sur cela comme les anciens.

Le D. Vous convenez de ce point; mais il me paroît difficile d'expliquer ce que vous venez de dire du culte que l'on rend en Chine au ciel et à la terre. Voilà deux êtres, et il n'y a qu'un Dieu. Le Dieu que nous adorons en Europe, c'est ce qu'en Chine on appelle *Chang-ti*, mais absolument différent de cette idole que les *Tao-ssée* révèrent sous le nom de *Yu-koang*, et qu'ils disent être le maître souverain. Yu-koang n'étoit qu'un bonze qui a passé ses jours dans la montagne de Vou-tang. Il n'avoit rien au-dessus de l'homme; et comment un homme peut-il être le souverain Seigneur du ciel? Nous entendons par ce nom *Dieu*, ce que l'on entend dans les anciens livres classiques de la Chine, par celui de *Chang-ti*

Dans le livre qui a pour titre *Tchong-yong*, on fait ainsi parler Kong-tzé : *Les cérémonies et les oblations des deux solstices sont établies pour honorer le* Chang-ti. Sur ce passage, le docteur Tcheou dit que si Kong-tzé ne nommoit point la terre, ce

n'a été que pour abréger la phrase. Pour moi je pense que Kong-tzé s'expliquant clairement d'une seule chose, on ne doit point lui attribuer d'avoir voulu parler de deux choses, et que ce que Tcheou avance de la phrase abrégée, n'est nullement recevable. Dans le chapitre *Tcheou-tong* du livre *Chi*, on lit ces mots : Ouang *étoit attentif et diligent. Quels mérites n'a-t-il pas acquis par son application ? son fils* Tcheng-ouang, *et* Kan-ouang *son petit-fils, n'ont-ils pas régné glorieusement ? Ils révéroient* Chang-ti... On voit dans le même chapitre: *La terre produit des richesses sans fin ; l'homme sur le point d'en recueillir les fruits, peut-il ne pas reconnoître les bienfaits de* Chang-ti? Il est écrit dans le chapitre *Chang-song* du même livre : *Le sage* Tang-ouang *s'est avancé de jour en jour dans la piété. Dans peu il est parvenu au véritable bonheur. Le* Chang-ti *recevoit ses hommages.* Le chapitre *Yu* dit encore : Ouan-ouang *avoit une grande attention à tous ses devoirs. Il étoit extrêmement pieux ; il vouloit plaire au* Chang-ti. On lit dans le livre *Y : Le* Ti *est venu de l'orient.* Or le *Ti* n'est point ce que nous appelons *ciel.* Ce ciel que nous voyons, renferme toutes les parties du monde, comment pourroit-il être venu d'une de ces parties ? Le livre *Y* s'exprime en ces termes : *Si la victime est sans défaut, le* Chang-ti *l'a pour agréable.* Il est encore dit : *L'Empereur cultive la terre de ses propres mains ; les fruits qu'elle donne sont pour être offerts au* Chang-ti. Dans le chapitre *Tang-chi* du livre *Chu*, on fait ainsi parler *Tang-ouang :* Kie-ouang *de la dynastie des* KIA *étoit un mauvais prince ; la crainte du* Chang-ti *m'a obligé à le punir.* Il est dit dans le même chapitre : *Le* Chang-ti *est l'unique maître. C'est lui qui est l'auteur des biens de tous les hommes ; mais au milieu de cette multitude innombrable qui jouit de ses bienfaits, l'Empe-*

reur seul est capable de porter la vertu à son plus haut point. Le chapitre *King-teng* du même livre rapporte ces paroles du *Tchou-kong : C'est par un ordre exprès émané du trône du* Ti *que* Ou-ouang *a gouverné le monde.* Le *Chang-ti* a un trône ; ne devons-nous pas juger de là que le ciel visible n'est pas le *Chang-ti ?* mais quiconque lira les anciens livres, jugera par leur lecture, si je ne me trompe, qu'il n'y a de différence entre le *Chang-ti* et *Dieu* que celle du nom.

Le L. On voit plusieurs personnes qui aiment l'antiquité ; mais cela se réduit communément à la curiosité de voir d'anciens monumens, ou de lire d'anciennes écritures. Où en trouvera-t-on qui, comme vous, Monsieur, s'attachent à l'ancienne doctrine, se fassent un plaisir de l'enseigner aux autres, et tâchent de les y ramener ? Néanmoins quelque satisfait que je sois de vos instructions, je ne laisse pas d'avoir encore des difficultés. En beaucoup d'endroits de nos anciens livres, on marque un grand respect pour le ciel. C'est pour cela que le docteur Tcheou nomme le *Ti* ciel, et le ciel *raison.* Le docteur Tching entre dans un plus grand détail : pour exprimer, dit-il, ce qu'il y a de visible et de matériel, on l'appelle *Tien* (ciel) ; pour marquer son souverain domaine, on l'appelle *Ti* (Seigneur) ; pour distinguer sa nature et ses propriétés, on le nomme *Kien* (vertu du ciel) ; voilà ce qui fait dire : *Honorez le ciel et la terre.* Je ne sais point si cette explication est selon la vérité.

Le D. Faites-y bien attention, Monsieur, on peut donner au *Chang-ti* le nom de *ciel* en ce sens, que *Tien* (ciel), suivant l'analyse de ce caractère, signifie *Yé-sa* (seul grand) ; mais pour ce qu'on appele *raison*, on ne peut pas dire que ce soit le souverain maître de toutes choses. Je l'ai prouvé fort au long. Le terme *Chang-ti* est très-clair, il n'a pas besoin

besoin d'explication ; beaucoup moins doit-on l'expliquer dans un mauvais sens. Le ciel matériel a neuf assises différentes, comment peut-on dire qu'il est unique et seul maître ? Le *Chang-ti* est sans figure, comment peut-on le confondre avec une chose corporelle ? Prétendre que le ciel matériel, d'une figure ronde, et divisé comme il est, tournant sans cesse de l'orient à l'occident, n'ayant ni tête, ni ventre, ni pieds, ni mains, soit animé par le *Chang-ti*, de manière qu'ils fassent ensemble un tout vivant; quoi de plus risible? Les démons mêmes sont sans figures et sans corps ; comment s'imagine-t-on que l'Esprit supérieur à tous les esprits, le Maître de l'univers, soit corporel et figuré ? Donner dans un si monstrueux système, c'est non-seulement ignorer la grande doctrine qui regarde l'homme et son origine, c'est encore n'avoir pas les premiers principes de l'astronomie et de la physique.

Le ciel que nous voyons sur nos têtes, n'étant pas digne de nos respects, en quoi la terre que nous foulons aux pieds, pourroit-elle nous paroître si respectable? La doctrine essentielle est qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé le ciel, la terre et toutes choses, pour la conservation et l'avantage de l'homme. Dans tout l'univers, il n'y a pas une seule créature qui ne soit pour notre usage. Quelles actions de grâces ne devons-nous pas rendre à notre insigne bienfaiteur ? Quel motif de redoubler nos hommages et d'obéir à ses lois? Mais abandonner le Dieu suprême, la source de tous les biens, et prodiguer l'encens à des créatures qui ne sont formées que pour nous servir, quel renversement !

Le L. Cela étant ainsi, nous autres Chinois, nous sommes, hélas ! dans de bien épaisses ténèbres : le plus grand nombre à la vue du ciel ne sait autre chose que lui rendre ses respects, et voilà tout.

Le D. Le monde est composé de gens instruits

et d'ignorans. La Chine étant un grand empire, les personnes éclairées n'y manquent pas. On peut dire aussi qu'il y en a sans instruction, dont toutes les connoissances se bornent à ce qui tombe sous les sens. Ainsi le ciel et la terre leur sont connus; mais le souverain Seigneur du ciel et de la terre passe toutes leurs idées. Qu'un sujet d'une province éloignée de la cour, se trouve tout à coup transporté à l'entrée du palais impérial; frappé de la grandeur et des beautés de ce superbe édifice, il se prosterne aussitôt en s'écriant: Je rends hommage à mon prince. Or ce que l'on dit: *Honorez le ciel et la terre*, la multitude ignorante le prend à la lettre, et se contente d'honorer le palais du prince, sans penser au prince lui-même. Mais ce qu'il y a de gens instruits et qui raisonnent, en voyant l'étendue de la terre et la hauteur du ciel, concluent d'abord que le monde a un maître qui le gouverne, et ils se déterminent à adorer cet Etre immatériel et incréé qui, du haut des cieux, règne sur tout l'univers. Quel est l'homme sage qui regarde ce ciel visible comme son Dieu? Si quelquefois on donne à Dieu le nom de *ciel*, ce n'est là qu'une façon de parler, comme lorsqu'on prend une ville pour le mandarin qui la gouverne, et qu'au lieu de dire: Le gouverneur de Nan-chang a ordonné telle chose, on dit simplement: *La ville de* Nan-chang *a publié telle ordonnance*. Suivant cette comparaison, on peut donner à Dieu le nom du ciel, mais cela ne signifie nullement que ni le ciel ni la terre fassent un même tout avec Dieu. En un mot, il y a un Maître souverain, créateur de l'univers, et dans la crainte où j'ai été qu'on n'en eût pris une fausse idée, je l'ai appelé *Seigneur du ciel*.

Le L. Vous agissez, Monsieur, en maître sage et éclairé. Ayant à enseigner la véritable doctrine, vous employez dès les commencemens les véritables

expressions. Par-là vous ferez connoître clairement la religion que vous nous avez apportée d'Europe, et il ne sera pas à craindre que dans la suite il s'introduise du trouble et de la confusion (1). Vous avez entièrement dissipé les ténèbres de mon esprit. Il ne me reste plus aucun doute; la doctrine touchant un seul Dieu, est profonde et solide. Quelle honte pour nos savans de la Chine de ne pas s'y appliquer! Ils négligent l'essentiel et s'attachent avec ardeur à des bagatelles; ils ne savent pas remonter à la source. Nous recevons de nos parens nos corps; cela nous engage à tous les devoirs de fils: nous recevons du prince des terres, des possessions pour nourrir nos pères, nos mères, nos enfans; cela nous oblige à tous les devoirs de sujets. Dieu est le premier père, le premier prince, c'est le chef de tous les ancêtres, le maître de tous les rois; c'est lui qui a tout créé, et qui gouverne tout: comment le méconnoître! comment ne pas le servir! Mais il n'est pas possible de tout dire en un jour; souffrez, Monsieur, que je revienne une autre fois.

Le D. Ce que vous me demandez, Monsieur, ne me coûte rien à accorder: vous ne cherchez qu'à connoître la vérité. C'est un double bienfait de Dieu, qui me donne à moi la force de vous instruire, et à vous l'occasion d'être instruit. Toutes les fois que vous me ferez l'honneur de vous adresser à moi, vous me trouverez disposé à vous satisfaire.

---

(1) Cela est cependant arrivé au sujet même de l'expression dont se servoient les Missionnaires, pour désigner le Maître de l'univers; et tout le monde sait les querelles qu'on a suscitées aux successeurs du père Ricci, les reproches qu'on leur a faits, les imputations de fauteurs d'idolâtrie dont on les a accablés; et tout le monde sait aussi qu'ils n'ont guère répondu que par leur soumission à l'autorité, et leur constance à obliger même, autant qu'ils le pouvoient, ceux qui les attaquoient.

III. ENTRETIEN.

L'homme a une âme immortelle. En quoi il diffère essentiellement des autres animaux.

LE LETTRÉ CHINOIS.

PARMI toutes les créatures visibles, l'homme est la plus noble: les autres animaux ne peuvent pas lui être comparés; c'est pour cela qu'on dit que l'homme contient en soi tout ce que le ciel et la terre ont de beau, et qu'on l'appelle *le petit monde*. Cependant, si l'on examine de plus près les animaux, et qu'on les rapproche de l'homme, on trouve qu'ils mènent une vie bien plus aisée et bien plus libre. Comment cela? A peine sont-ils nés, qu'ils ont assez de force pour se mouvoir et pour agir, qu'ils savent prendre les alimens qui leur conviennent et éviter ce qui peut leur nuire. Leurs corps se trouvent couverts de poils ou de plumes, sans qu'il soit nécessaire qu'ils se pourvoient de vêtemens: les aîles et les griffes leur viennent d'elles-mêmes. Ils ne labourent ni ne sèment, ils n'ont aucun besoin de ramasser des provisions dans des greniers: ils ne connoissent point les assaisonnemens; ils mangent quand il leur plaît, et ce qui est capable de les nourrir; ils se reposent et dorment à leur fantaisie; ils ont le monde entier pour courir et pour voler. Libres de toute affaire, ils jouissent d'un plein loisir: parmi eux, il n'y a ni *mien* ni *tien*, nulle distinction de pauvre et de riche, de noble et de roturier. Point d'efforts, point de mouvemens pour des conseils et des délibérations, pour mériter des récompenses, pour acquérir un grand nom: tout est libre, tout est tranquille; chacun chaque jour fait ce qui lui plaît et vit sans inquiétude.

Mais l'homme, la mère ne l'enfante qu'avec douleur : il naît tout nu ; il ne commence à ouvrir la bouche que pour crier, et semble par là déjà connoître qu'il ne vient au monde que pour souffrir. Durant sa première enfance, il est si foible qu'il ne peut se soutenir, et ce n'est qu'après trois ou quatre ans entiers qu'il est bien capable de marcher. Devenu plus grand, d'abord on lui assigne une profession toujours laborieuse : le laboureur travaille durant les quatre saisons ; le marchand passe sa vie dans de pénibles voyages sur mer et sur terre, l'artisan fatigue incessamment ses bras ; l'homme de lettres, jour et nuit s'échauffe la tête ; en un mot, les grands tourmentent leurs esprits, et les petits ruinent leurs corps ; cinquante ans de vie, sont cinquante ans de misère et de maux. Notre corps est sujet à mille sortes d'infirmités : les livres de médecine comptent trois cents maladies de l'œil seul. Combien n'y en a-t-il pas pour chaque autre partie ? Qui pourroit en dire le nombre ? Que si l'on entreprend de se faire traiter d'une seule, ce n'est jamais qu'avec des remèdes durs, amers et dégoûtans.

La terre est remplie d'animaux qui tous sans distinction de grosseur ou de petitesse, semblent avoir conjuré contre la nature humaine ; tous sont en état de l'attaquer et de lui nuire. Il ne faut qu'un petit insecte pour désoler le plus grand et le plus robuste des hommes. Les hommes eux-mêmes ne se font-ils pas des guerres cruelles ? Ils fabriquent cent espèces d'armes pour se mutiler, s'entre-tuer. Pour combien la loi générale de mourir, n'est-elle pas en quelque sorte inutilement portée ? Ceux qui aujourd'hui rejettent les anciennes armes comme trop foibles, en inventent tous les jours de beaucoup plus meurtrières ; et après avoir couvert les campagnes de cadavres, rempli les villes de sang et de carnage, ils ne sont pas encore satisfaits. Si la paix se montre

enfin pour quelques momens, quelle est la famille, quelle est la personne qui n'ait pas quelque sujet de tristesse? Un homme a des richesses, il n'a point d'enfans; un autre a des enfans, ils sont sans talens; celui-ci a de l'habileté, il ne peut se fixer au travail; celui-là est adroit, appliqué, on force son génie, il n'est pas le maître d'en suivre l'impulsion. Chacun a sa peine; et tandis que de tous les autres endroits tout rit à un homme, une seule amertume lui rend tout désagréable; cela n'est-il pas général?

Tant d'infortunes dont notre vie est tissue, se terminent enfin à la plus grande de toutes, la mort. Il faut rentrer en terre, et qui en est exempt? C'est ce qui faisoit dire à un ancien sage, en instruisant son fils: *Mon fils, ne vous trompez pas vous-même, ne vous aveuglez pas vous-même; toutes les démarches de l'homme sont autant de pas qui le mènent au tombeau.* Malheureux mortels! peut-on dire que nous vivions? Nous ne faisons que mourir continuellement. En naissant nous commençons notre mort, et ce n'est qu'après la mort que nous cessons de mourir. Un jour est-il passé, notre vie est accrue d'un jour et nous sommes d'autant rapprochés du tombeau.

Ce ne sont là que des maux extérieurs; les intérieurs sont bien plus insupportables. Nos peines en ce monde sont de véritables peines; notre joie, nos plaisirs ne sont que de faux plaisirs, une fausse joie: nos peines sont presque continuelles; nos plaisirs ne durent que quelques instans. Le cœur de l'homme est sans cesse tyrannisé par de cruelles passions d'amour ou de haine, de colère ou de crainte, semblable à un arbre planté sur le haut d'une montagne, exposé à tous les vents. Quand peut-il être tranquille? Tantôt c'est la gourmandise ou la luxure, tantôt c'est l'ambition ou l'avarice qui le possède: ne sont-ce pas là comme autant de tempêtes qui l'agitent? Où est

l'homme content de son sort, qui ne cherche pas à s'en procurer un meilleur? Un prince, fût-il maître de l'univers, vît-il tous les peuples à ses pieds, encore ne seroit-il pas satisfait.

L'homme, si peu capable de se connoître et de se régler soi-même, que peut-il savoir en matière de religion? Cependant on dogmatise de toutes parts : les uns sont pour *Lao*, les autres pour *Fo*; un troisième parti suit *Kong-tzé*. Par-là notre Chine se trouve divisée en trois différentes lois. Et comme si cela ne suffisoit pas, il s'élève de nouveaux chefs, ils tiennent école, ils prêchent; et dans peu, au lieu de trois lois, nous en aurons trois mille, encore ne s'en tiendra-t-on pas là; chacun de son côté crie; *Vraie doctrine! vraie doctrine!* et le désordre ne fait qu'augmenter. Les grands oppriment les petits, les petits n'ont aucun respect pour les grands. Les pères sont colères, emportés; les enfans sont revêches, désobéissans : le prince et ses officiers vivent en mutuelle défiance; les frères nourrissent entr'eux de cruelles inimitiés; point d'union dans les mariages, point de sincérité parmi les amis. Tout n'est que dissimulation, tromperie, et l'on ne voit aucun jour à de meilleurs temps. Je me représente les hommes de ce siècle, comme autant d'infortunés qui, après un triste naufrage, ont vu briser leur vaisseau; ils se trouvent en pleine mer au milieu des vagues, et le jouet des flots; tantôt ensevelis sous les ondes, et tantôt reparoissant sur les eaux, ils sont jetés çà et là au gré des vents. Chacun pense à son propre malheur, et aucun ne pense à sauver les autres. On s'attache à tout ce qui tombe sous la main, planches, voiles, cordages, débris de navire; on le saisit, on l'embrasse, et on ne le quitte qu'avec la vie. Quel désastre! Je ne vois pas quel motif a eu Dieu de mettre l'homme dans un état si malheureux : il nous aime

sans doute ; mais il paroît qu'il traite beaucoup mieux les animaux irraisonnables.

Le Doct. europ. Ce monde n'est que misère, et nous y attachons tellement nos cœurs que nous ne pouvons nous en séparer. Que seroit-ce donc, si nous y vivions dans la joie ? Les maux et les amertumes de cette vie montent au plus haut point, et les mortels sont si stupides, qu'ils ne pensent qu'à s'y établir solidement. Il faut découvrir et défricher de nouvelles terres ; il faut acquérir un grand nom ; il faut se procurer une longue vie ; il faut même assurer la fortune de ses enfans et de toute sa postérité. Trahisons, révoltes, guerres, massacres, rien n'est épargné : que n'entreprend-on pas ? Comment ainsi ne pas vivre dans le trouble et la confusion ?

Autrefois, dans un royaume d'Occident, il y avoit deux philosophes célèbres, l'un desquels, nommé *Démocrite*, rioit toujours, et l'autre, appelé *Héraclite*, pleuroit sans cesse. La cause d'une conduite si différente étoit la même : c'est qu'ils voyoient les hommes de leur temps, courir après les faux biens de ce monde. Démocrite, par ses ris, se moquoit de ces insensés ; et Héraclite, par ses pleurs, leur portoit compassion. On raconte encore qu'un certain peuple qui n'est pas de l'antiquité la plus reculée, avoit une coutume singulière ; je ne sais s'il l'a conservée jusqu'à présent. Aussitôt qu'il étoit né un enfant dans une famille, les parens et les amis ne manquoient point d'aller faire des complimens de condoléance, sur ce que cet enfant n'étoit venu au monde que pour souffrir. Au contraire, lorsque quelqu'un mouroit, ils faisoient des félicitations et des réjouissances sur ce que la personne morte étoit délivrée des maux de cette vie. Dans l'idée de cette nation, vivre étoit un mal, et mourir passoit pour un bien. Quelque extraordinaire que fût cette coutume, elle

fait voir que ce peuple avoit bien compris la vanité et les misères de ce monde.

La vie présente n'est point la vraie vie de l'homme. Les animaux sont sur la terre comme dans leur patrie; ils y vivent tranquilles et dans l'abondance. L'homme n'est ici-bas que comme un étranger qui passe; il n'y trouve point son repos; beaucoup de choses lui manquent. Vous êtes homme de lettres; permettez que je fasse cette comparaison tirée de votre état : Qu'on ait ordonné un examen général; le jour de la détermination des grades, les gens de lettres, docteurs, bacheliers, paroissent mornes et pensifs. Au contraire, les officiers inférieurs, les gens de service sont dans la joie; c'est pour eux une fête. Est-ce donc que ces domestiques ont reçu des récompenses du grand examinateur, et que les gens de lettres en ont été maltraités? ce n'est que l'affaire d'un jour où il s'agit d'assigner le degré de chacun: la détermination faite, le docteur est honoré, et le valet n'est qu'un valet.

Dieu ne fait naître l'homme en ce monde que pour éprouver son cœur, et lui faire pratiquer la vertu: ainsi cette vie n'est pour nous qu'un lieu de passage; nous n'y sommes pas pour toujours; le terme où nous allons n'est point ici-bas; ce n'est qu'après la mort que nous y arriverons; notre véritable patrie n'est point la terre, c'est le ciel : voilà où nous devons tourner toutes nos vues. Le temps présent fait tout le bonheur des animaux; c'est pour cela qu'ils sont formés de manière qu'ils regardent la terre. L'homme est créé pour le ciel; il a la tête et les yeux élevés pour voir sans cesse le terme où il doit aspirer. Mettre sa félicité dans les choses terrestres, c'est descendre à la condition des bêtes. Est-il donc surprenant que Dieu ne nous donne pas en ce monde l'accomplissement de tous nos souhaits, qu'il nous laisse même souffrir quelque chose?

Le L. Voulez-vous parler, Monsieur, d'un paradis et d'un enfer préparés aux hommes après cette vie? C'est la doctrine de Fo : les gens de lettres n'admettent rien de tout cela.

Le D. Quelle raison! la loi de Fo défend l'homicide; celle des lettrés la défend de même. Doit-on pour cela confondre les lettrés avec les fodistes? L'aigle vole, la chauve-souris vole aussi; et quelle comparaison y a-t-il de l'un à l'autre? Deux choses ont quelquefois de petits traits de ressemblance; mais dans le fond elles diffèrent entièrement. La loi du vrai Dieu est une loi ancienne. Fo, né dans l'Orient, en a par hasard ouï parler. Tout chef de parti qui veut dogmatiser, doit couvrir ses mensonges de quelques vérités; autrement qui le suivroit? Fo a emprunté de la véritable religion le paradis et l'enfer pour faire passer sa fausse secte, ses propres rêveries. Pour moi, qui prêche cette véritable loi, dois-je omettre ce point, parce que Fo l'a dit? Avant que Fo parût dans le monde, les docteurs de la loi de Dieu ont enseigné que les gens de bien après la mort, monteroient au ciel pour jouir d'un bonheur éternel, et qu'ils éviteroient de tomber dans l'enfer, où les méchans souffriront éternellement; d'où il est aisé de conclure que l'âme de l'homme ne périt point, et qu'elle est immortelle.

Le L. Immortalité, bonheur éternel! l'homme ne peut rien désirer de plus grand : mais j'avoue que je ne suis pas bien au fait de cette matière.

Le D. L'homme est un composé d'âme et de corps: l'union de ces deux parties fait l'homme vivant. Par la mort, le corps périt, il retourne en cendres; mais l'âme subsiste toujours, elle ne se détruit point. J'ai appris en entrant en Chine que quelques personnes y étoient dans l'opinion que nos âmes périssent avec nos corps, et qu'en cela nous ne différons point des bêtes. Dans tout le reste de l'univers, il n'y a aucune

loi connue qui n'enseigne, aucun peuple de quelque nom qui ne pense que l'âme de l'homme est immortelle, et qu'en cela même il y a une différence essentielle entre l'homme et la bête. Je vais, Monsieur, vous expliquer cette doctrine : écoutez-moi, je vous prie, sans prévention.

Parmi les choses vivantes, on distingue trois sortes d'âmes : la moins noble est l'âme *végétative*, l'âme des arbres et des plantes ; elle les fait vivre, végéter et croître ; la plante sèche et meurt, cette âme meurt aussi. L'âme *sensitive* est au-dessus de celle-là; c'est l'âme des bêtes; elle leur sert à vivre et se nourrir, à prendre de l'accroissement; elle a de plus la force d'animer leurs sens, leurs oreilles pour entendre, leurs yeux pour voir, leur palais pour goûter, leurs narines pour flairer, toutes les parties de leur corps pour les rendre capables de sentiment; mais elle ne peut point raisonner : l'animal meurt, nous croyons que son âme meurt avec lui. La plus noble de toutes, et d'un genre tout à fait différent des autres, est l'âme *raisonnable*, l'âme de l'homme : elle a les qualités des âmes végétatives et sensitives. Elle fait vivre et grandir l'homme, elle lui donne le sentiment et la connoissance; mais outre cela elle le rend capable de raisonner, d'examiner et d'approfondir les choses, d'unir et de séparer des idées : quoique l'homme meure et que son corps se détruise, son âme ne périt point, elle est immortelle.

Quelque capable que soit une chose de connoissance et de sentiment, si elle dépend de la matière, cette matière se détruisant, la chose doit aussi se détruire. C'est pour cela que les âmes des plantes et des bêtes, étant dépendantes des corps qu'elles animent, suivent leur sort et périssent avec eux. Mais une substance qui raisonne, un esprit, quelle dépendance a-t-il de la matière ? Il est par lui-même ce qu'il est. Ainsi, que le corps de l'homme périsse,

l'âme reste, elle a toujours ses opérations qui lui sont propres. Voilà par où l'homme diffère essentiellement des bêtes et des plantes.

Le L. Qu'appelez-vous, Monsieur, dépendre de la matière, ou n'en dépendre pas?

Le D. Ce qui nourrit et fait croître un corps, n'a plus rien à faire croître ni à nourrir quand ce corps vient à manquer. L'œil est l'organe de la vue, et l'oreille de l'ouïe; la bouche l'est du goût, et les narines de l'odorat; tous nos membres le sont du toucher. Mais s'il n'y a point d'objet devant l'œil, l'œil ne voit point d'objet; si le son n'est pas à portée de l'ouïe, l'oreille n'entend point le son. Lorsque l'odeur est à une distance proportionnée des narines, on peut juger de l'odeur; on n'en juge point lorsqu'elle est très-éloignée. Lorsqu'on mange une viande, on en distingue le goût; ne la mangeant pas, comment le distinguera-t-on? Enfin, si mon corps est exposé au froid, au chaud; si je touche quelque chose de dur ou de mou, alors je sens: éloigné de tout cela, que puis-je sentir? De plus, que le son soit à portée de l'oreille d'un sourd, il ne l'entend pas; que l'objet soit proche de l'œil d'un aveugle, il ne le voit pas. Voilà ce qui fait dire que l'âme sensitive dépend du corps, et que le corps périssant, cette âme périt aussi. Pour l'âme raisonnable, elle a des opérations particulières, en quoi elle ne dépend en rien de la matière. Une âme qui nécessairement a besoin du corps pour subsister, n'est que pour l'utilité du corps, comment seroit-elle capable de discernement? Ainsi l'animal, à la vue d'une chose mangeable, s'y porte sans réflexion et sans liberté, par où peut-il juger de ce qui convient ou ne convient pas? L'homme au contraire, quelque pressé qu'il soit de la faim, peut s'arrêter si la raison lui montre qu'il ne doit point manger, et il ne mange point, quand il auroit devant lui les mets les plus exquis.

Qu'une personne soit allée faire un voyage hors de sa patrie, ne pense-t-elle pas à sa famille absente? N'a-t-elle pas toujours un désir secret d'y retourner? Une âme capable de se conduire ainsi, en quoi dépend-elle du corps dans ses propres opérations?

Mais voulez-vous savoir la véritable raison pourquoi l'âme de l'homme est immortelle? faites attention que tout ce que nous voyons se corrompre et se détruire, a en soi un principe de destruction et de corruption. Ce principe n'est autre chose que le combat mutuel des différentes parties de la matière; ce qui n'est point sujet à ce combat, ne se détruit point. Les corps sont tous composés d'eau, de feu, d'air et de terre; des quatre élémens, le feu est chaud et sec, tout opposé à l'eau qui est froide et humide; l'air est humide et chaud, tout opposé à la terre qui est sèche et froide : voilà les ennemis les uns des autres. Une chose qui les contient en soi, et qui en est pétrie, comment peut-elle se conserver longtemps? Le combat est continuel; d'abord qu'une des parties vient à vaincre l'autre, le tout doit s'altérer et périr; c'est pour cela que ce qui est composé, ne peut éviter sa destruction. Mais l'âme raisonnable est spirituelle; ce n'est point un tout dont les quatre élémens soient les parties : d'où viendroit le combat, d'où viendroit la destruction?

Le L. L'esprit, sans doute, est incorruptible; mais comment sait-on que l'âme de l'homme est spirituelle, et que l'âme des bêtes ne l'est pas?

Le D. Cette doctrine est sûre : plusieurs raisons la démontrent, et l'homme, de lui-même, en raisonnant, peut s'en convaincre.

1.° L'âme des bêtes ne peut point être dite maîtresse du corps, elle en est plutôt l'esclave; elle est obligée de le servir en tout. C'est de là que les animaux ne suivent que leurs appétits brutaux, et n'ont rien qui les retienne. L'âme seule de l'homme est

en état de gouverner le corps; elle le fait agir et l'arrête selon ses desseins. Que cette âme prenne une résolution; qu'elle ordonne quelque chose, d'abord le corps l'exécute; et quelque répugnance qui survienne, rien n'est capable de forcer la raison qui le domine. L'âme exerçant sur le corps une telle autorité, ne doit-elle pas être au-dessus de la matière, et mise au rang des esprits?

2.° Une chose simple et animée n'a qu'une seule volonté; et si nous voyons dans l'homme deux volontés, l'une qui lui est propre, l'autre qui lui est commune avec les bêtes, nous devons en conclure que l'homme est un composé de deux natures, l'une matérielle et l'autre spirituelle: des affections si différentes et si opposées, font voir que les sources d'où elles coulent sont aussi fort différentes entre elles. L'homme, sur un même sujet, ne sent-il pas en soi deux désirs qui se combattent? Qu'il s'agisse, par exemple, de satisfaire une passion: d'une part, il s'empresse violemment; d'autre part, il a de la peine à faire une chose contraire à la raison: voilà tout ensemble et une volonté animale semblable à celle des bêtes, et une volonté digne de l'homme qui ne diffère point des esprits célestes. Si l'homme n'avoit qu'une seule volonté, il ne pourroit pas sur la même chose avoir tout à la fois des désirs opposés. Il ne peut pas en même temps voir et ne pas voir un même objet; l'oreille ne peut pas tout ensemble entendre et n'entendre pas un même son. Jugeons donc que deux désirs qui se combattent, marquent deux désirs contraires, et que deux volontés contraires prouvent deux natures différentes. Que l'on goûte de l'eau de deux rivières, l'une douce et l'autre salée, est-il nécessaire d'avoir vu les sources pour assurer qu'elles ne sont pas la même?

3.° Tout objet d'amour ou de haine doit être proportionné à la puissance qui aime ou qui hait: ainsi

une puissance matérielle ne peut avoir pour objet que la matière seule, et ce qui est au-dessus de la matière devient nécessairement l'esprit. Or, examinons les affections différentes de l'homme et des animaux. Que désire l'animal? de boire, de manger, de vivre, d'avoir le corps sain et d'être tranquille. Que craint-il? la faim, la soif, la lassitude, la maladie, la mort et rien de plus. On peut donc dire, avec assez de vraisemblance, que l'animal n'est point d'une nature spirituelle, et qu'il n'a rien au-dessus de la matière. Mais l'homme, dans ses craintes et ses désirs, dans ce qu'il estime et ce qu'il méprise, quoique les choses matérielles y aient quelque part, cependant la vertu et le vice, le bien et le mal, tous objets immatériels, tiennent la première place: on doit donc assurer que l'homme a deux puissances, l'une corporelle et l'autre qui ne l'est pas; celle-ci est l'âme, toute spirituelle.

4.° Tout contenant communique sa figure à ce qu'il contient. Qu'on verse de l'eau dans un vase, si le vase est rond, elle prendra sa figure ronde; s'il est carré, elle aura sa figure carrée; ce principe est reçu partout: or, voyez comment notre âme forme ses idées, de quelle manière elle contient les objets, et vous n'aurez aucun doute qu'elle ne soit spirituelle. Quelque matériel que soit l'objet qu'elle envisage, elle sait le dépouiller de la matière, elle le spiritualise et en prend une juste idée. Par exemple, si je veux, à la vue d'un bœuf, connoître sa nature; en voyant sa couleur, je dis, ce n'est pas là le bœuf, ce n'est que sa couleur; en entendant son mugissement, je dis encore, ce n'est point là le bœuf, ce n'est que son mugissement; si je goûte sa chair, je sens bien le goût du bœuf, mais ce n'est pas là la nature du bœuf: je connois donc dans le bœuf quelque chose que je puis séparer de toutes ces qualités matérielles, et que je rends spirituel par

la connoissance que j'en ai. Qu'un homme voie une muraille de cent toises de long, il en peut former l'idée entière dans sa tête; mais cet homme pourroit-il renfermer dans un si petit espace une chose de si grande étendue, s'il n'étoit pas spirituel? En un mot, si le contenant qui spiritualise ce qu'il contient n'est pas un esprit, il n'y a rien de spirituel.

5.° Tout ce qui est subordonné à un autre, ne peut être d'une nature supérieure à ce qui le gouverne. De là, les objets de nos sens leur étant subordonnés, nos sens ne sont pas d'un rang inférieur à leurs objets. Ainsi, puisque les yeux, les oreilles, les narines et la bouche ne sont que de la matière, il est nécessaire que les couleurs, les sons, les odeurs et les goûts soient purement matériels. Mais Dieu, en créant l'homme, lui a donné l'intendance sur les deux puissances de son âme, *l'entendement* et *la volonté*. L'objet de l'entendement est *le vrai*; celui de la volonté est *le bon :* le bon et le vrai sont des choses immatérielles. Il faut donc que les puissances auxquelles ces objets sont subordonnés soient au-dessus de la matière, c'est-à-dire, spirituelles. L'immatériel peut comprendre le matériel; mais le matériel ne comprendra jamais l'immatériel. Or, l'homme raisonne sur les esprits, il pénètre dans la nature de l'immatériel; il faut donc que lui-même soit spirituel.

Le L. Si l'on vous dit, Monsieur, qu'il n'y a point d'esprit, et par-là rien d'immatériel, comment s'éclaircir là-dessus? Et dès-lors cependant votre raisonnement tombe.

Le D. Pour qu'un homme dise qu'il n'y a point d'esprit, qu'il n'y a rien d'immatériel, il faut qu'auparavant il ait l'idée de l'immatériel et de l'esprit: car s'il n'en a aucune idée, comment peut-il prononcer là-dessus? Quand on dit la neige est blanche, elle n'est pas noire, c'est qu'on connoît le blanc et

le

le noir; et l'on peut alors attribuer l'un à la neige, et ne pas lui attribuer l'autre. Mais si l'homme a l'idée de l'immatériel, s'il pénètre dans la nature de l'esprit, il est donc spirituel lui-même.

6.° L'âme des bêtes est tout à fait bornée dans ses connoissances; ce n'est qu'un foible instrument, d'un usage fort peu étendu. On peut le comparer à un petit oiseau attaché par un filet à un arbre; il ne peut voler que jusqu'à la longueur de son filet. Les connoissances des animaux se terminent toutes aux objets extérieurs; ils ne sont point capables de réfléchir sur eux-mêmes, ni de connoître leur propre intérieur. Mais l'âme de l'homme porte ses idées et ses vues à ce qu'il y a de plus élevé; sa sphère est sans limites, rien ne l'arrête; c'est un aigle libre et en plein air; elle s'élève jusqu'au ciel: qui peut l'en empêcher? L'âme de l'homme ne s'en tient pas à connoître les dehors, elle pénètre le fond des choses et en approfondit les secrets; elle sait réfléchir sur elle-même, examiner sa manière d'être et comprendre sa propre nature: n'est-il donc pas manifeste qu'elle ne dépend point de la matière?

Mais dire que nos âmes sont spirituelles, c'est dire en même temps qu'elles ne meurent point; et ce principe posé, il s'ensuit que nous devons pratiquer la vertu. Voici encore quelques raisons qui confirment ce dernier article.

En premier lieu, l'homme est naturellement passionné pour la gloire, et il ne craint rien tant que de laisser après lui un mauvais nom: dans quel animal voit-on cette qualité? De là, que ne fait-on pas pour mériter les applaudissemens publics, et pour passer pour un grand homme? On entreprend d'immenses travaux; on se détermine à composer de longs ouvrages; on s'applique sans cesse à porter toujours plus loin les sciences et à raffiner sur tous les arts; on va jusqu'à exposer sa vie, et tout cela

pour acquérir de la réputation. Cette passion est commune à presque tous les hommes; il faut être grossier pour n'en être pas piqué, et ne la connoître pas, c'est être imbécille. Quoi donc! l'homme après la mort est-il informé de ce qu'on dit de lui, ou ne l'est-il pas? Le corps sans doute n'a en tout cela aucune part; il est réduit en cendres. C'est donc l'âme qui subsiste toujours et qui n'oublie jamais que le nom qu'elle s'est fait, bon ou mauvais, la rappelle encore malgré la mort, dans l'idée des hommes, telle qu'elle étoit durant sa vie. Si l'on prétend au contraire que l'âme meurt avec le corps: travailler à perpétuer sa mémoire, n'est pas une chose moins ridicule que d'exposer un tableau aux yeux d'un aveugle, ou de chanter une agréable musique aux oreilles d'un sourd. A quoi bon cette renommée après la mort, et pourquoi l'homme la poursuit-il avec tant d'ardeur?

C'est une coutume ancienne et superstitieuse en Chine, qu'aux quatre saisons, tous les enfans bien nés préparent des logemens à leurs ancêtres morts, leur tiennent des habits prêts, leur présentent des viandes, pour marquer par-là leur amour et leur respect filial; mais si les âmes se détruisent aussi bien que les corps, les ancêtres morts ne peuvent donc point être témoins des respects que leurs enfans leur rendent, ni entendre ce qu'ils ont à leur dire, ni connoître qu'ils ont pour eux encore autant d'attachement que s'ils étoient en vie: et dès-lors tout ce qu'on voit faire aux Chinois, depuis le prince jusqu'au peuple, bien loin d'être une des plus importantes cérémonies de la nation, n'est qu'un badinage d'enfans.

En second lieu, Dieu, en créant le monde, n'a rien fait sans raison, rien d'inutile; il a donné à ses créatures les inclinations qui leur conviennent; chacune cherche ce qui lui est bon, et aucune ne se

porte à ce qu'il ne lui est pas possible d'obtenir. Le poisson se plaît à se renfermer dans les eaux : il ne désire point d'habiter les forêts et les montagnes : le cerf et le lièvre au contraire aiment les montagnes et les forêts ; ils ne se plaisent point dans les eaux. Tous les animaux sans raison ne sont point touchés du désir de l'immortalité ; ils ne connoissent point de nouvelle vie après la mort ; leurs souhaits se terminent tous aux choses présentes. L'homme seul, quelqu'accoutumé qu'il puisse être à entendre dire que l'âme meurt avec le corps, n'est pas libre sur le désir de vivre toujours, d'habiter un lieu de délices et de jouir d'un bonheur éternel. Or s'il étoit impossible à l'homme de voir un tel désir accompli, pourquoi Dieu l'auroit-il si fort gravé dans son cœur ? Combien le monde n'a-t-il point vu de sages qui, renonçant à tous les biens terrestres et abandonnant en quelque sorte le soin de leur propre corps, se sont ensevelis tout vivans dans des cavernes, pour ne penser plus qu'à leur âme et pratiquer uniquement la vertu ? Ils méprisoient tous les avantages de la vie présente, et ils n'avoient en vue que la félicité future : mais si l'âme est mortelle et que tout finisse avec cette vie, tous ces illustres personnages ne sont plus qu'une troupe d'insensés.

En troisième lieu, le cœur de l'homme est plus grand que le monde ; tous les biens de la terre ne sont pas capables de le remplir ; d'où l'on doit conclure que son véritable bonheur n'est qu'après la mort. Le Créateur, infiniment sage et souverainement bon, n'a rien fait de défectueux ni qui puisse être une juste occasion de plainte : lorsqu'une chose se porte naturellement à une fin raisonnable, il faut qu'elle soit destinée à cette fin. Ainsi les animaux n'étant créés que pour la terre, ils n'ont reçu que des inclinations terrestres, et les avantages du corps leur suffisent : mais si Dieu a créé l'homme pour le

ciel et pour vivre éternellement, il est nécessaire que le peu de temps qu'il est ici-bas, ne le satisfasse pas, et qu'il ne puisse trouver dans tous les biens de cette vie l'accomplissement de ses désirs. Or, jetez les yeux sur les différentes conditions des mortels: un homme de commerce s'est enrichi; l'or, l'argent, les pierreries, tout abonde dans sa maison; c'est l'homme le plus opulent de toute la contrée: en a-t-il assez? Un mandarin, avide des honneurs, a fait à grands pas une fortune rapide; il a passé par les premières charges; il est orné des marques de la plus haute distinction; il est parvenu jusqu'à gagner l'oreille du prince: ne souhaite-t-il plus rien? Un roi possède un grand état, l'univers en paix fléchit les genoux devant lui; son bonheur s'étend sur sa famille: est-il parfaitement content? L'homme a reçu de Dieu le désir d'une entière et éternelle félicité; comment pourroit-il être satisfait d'une fortune fragile et de peu de jours? Un moucheron ne peut pas rassasier un éléphant, et un grain de blé ne suffit pas pour remplir un grand magasin. Le grand Augustin, ce célèbre docteur d'Occident, avoit bien compris cette vérité, lorsque levant les yeux au ciel, il s'écrioit: *Seigneur, père universel, vous nous avez créés pour vous-même; il n'y a que vous qui puissiez suffire à nos cœurs, et ces cœurs ne trouveront jamais de véritable repos que quand ils reposeront en vous.*

En quatrième lieu, un homme a naturellement peur d'un autre homme mort. Que le mort soit parent ou ami, on ne laisse pas de soutenir avec peine la présence de son cadavre; au lieu que le cadavre d'un animal ne cause aucune crainte. C'est que l'homme, spirituel de sa nature, sait qu'après la mort de son semblable, il reste une âme qui l'effraie, et qu'au contraire l'animal mourant ne laisse rien qui puisse lui faire peur.

En cinquième lieu, Dieu est juste, il n'est point partial; le bien, il le récompense; le mal, il le punit; on voit néanmoins en cette vie le pécheur triompher dans la prospérité, tandis que le juste gémit dans les souffrances: c'est que Dieu attend après la mort à punir l'un et à récompenser l'autre; mais si l'âme périssoit avec le corps, il ne resteroit plus aucun lieu ni aux récompenses ni aux punitions.

Le L. Le sage durant sa vie étant si différent de l'homme sans règle, il ne doit pas lui être semblable après sa mort; la mort a des rapports avec la vie; cette différence sans doute regarde l'âme, et voici comme les gens de lettres l'expliquent: l'homme de bien sait, par une conduite réglée, conserver son âme dans tout son entier; ainsi la mort n'a pour lui d'autre effet que de faire périr son corps; mais le méchant, par ses crimes, détruisant son âme, à la mort tout périt pour lui. Cette doctrine est bien capable d'exciter les hommes à la vertu.

Le D. Nos âmes, vertueuses ou criminelles, ne meurent point avec nos corps: les sages et les savans de tous les pays pensent ainsi (1). Les livres sacrés de la loi du vrai Dieu le disent clairement, et je viens de le prouver par un grand nombre de raisons. Cette différence entre l'homme de bien et le méchant, que vous venez, Monsieur, de rapporter, ne se trouve point dans les livres classiques, et elle n'a aucun fondement. Convient-il, dans une affaire de cette conséquence, de donner soi-même dans des nouveautés pernicieuses, et d'y engager les autres? Nous avons des motifs très-réels à proposer aux hommes pour les exciter au bien et pour les détourner du mal, les récompenses d'une part, les puni-

(1) Cela étoit vrai du temps de l'Auteur; mais aujourd'hui combien de sages et de savans prétendus donnent dans le matérialisme, et osent l'enseigner?

tions de l'autre. Pourquoi abandonner une doctrine si solide, et s'attacher à de vaines imaginations?

L'âme de l'homme n'est point une poignée de sable ou un morceau de bois que l'on puisse diviser et dissiper: c'est un esprit, maître absolu du corps, et la cause de tous ses mouvemens. Qu'un esprit détruise un corps, cela se peut; mais comment se pourroit-il qu'une chose corporelle en détruisît une spirituelle? Supposons néanmoins que par des actions criminelles une âme puisse être dissipée, dès-lors les méchans hommes ne peuvent pas vivre longtemps. Mais combien en voit-on qui, depuis le bas âge jusqu'à une extrême vieillesse, ne cessent d'entasser crimes sur crimes? Est-ce donc que leurs âmes étant détruites, ils ont encore la force de vivre? Pour qu'un corps vive, l'âme ne lui est-elle pas aussi nécessaire que le sang? Que le sang manque à un corps, il ne peut plus se soutenir; l'âme manquant, peut-il encore se mouvoir? De plus, l'âme n'a-t-elle pas plus de force que le corps? des crimes accumulés ne détruisent point toujours le corps, comment pourroient-ils détruire l'âme? Enfin, si durant la vie l'âme se dissipe et se détruit, pourquoi cette destruction ne viendroit-elle qu'après la mort?

Le bien ou le mal ne font point que le Créateur change la nature des choses: les animaux ne sont créés que pour vivre sur la terre un certain temps; ce qu'il peut y avoir de bon en eux, ne leur obtiendra pas l'immortalité; les démons sont créés pour être immortels; quelque mauvais qu'ils soient, ils ne mourront jamais: l'âme d'un méchant homme, parce qu'il est méchant, n'en mourra pas davantage. Si la destruction des âmes étoit toute la punition des hommes criminels, où seroit la justice? Les crimes ne sont pas tous égaux; pourquoi cette égalité de punition? Dieu ne punit pas ainsi. Cette manière de punir, pourroit-elle même être appelée punition?

Une âme détruite n'a plus rien à souffrir. C'est donc plutôt une abolition de tous les crimes. Une telle doctrine ne donne-t-elle pas occasion aux hommes de s'enhardir au mal, et de s'abandonner à tous les vices?

Ce que les anciens ont dit en parlant de perte d'esprit, de dissipation d'esprit, n'est qu'une pure métaphore. Ne disons-nous pas encore aujourd'hui qu'un homme a l'esprit dissipé, lorsque nous le voyons se répandre trop au-dehors et vivre sans recueillement? Si un autre se livre à des choses extravagantes et contraires au bon sens, nous disons qu'il a perdu l'esprit. Prétendons-nous parler d'une perte réelle, d'une dissipation entière? ce qu'il y a de vrai, c'est que l'homme de bien embellit son âme et l'orne de vertu, au lieu que le méchant la déshonore et la noircit par ses vices.

Nous ne sommes point les auteurs de nos corps ni de nos âmes, c'est Dieu même. Il ne dépend pas de nous de les détruire, cela dépend de Dieu seul. L'ordre établi de Dieu est que le corps après quelques années soit détruit. Nous ne le rendrons pas immortel. L'âme est créée pour l'immortalité; nous ne la détruirons pas. Ce qui nous regarde, c'est l'emploi que nous ferons de l'une et de l'autre. Si nous nous en servons pour le bien, voilà notre bonheur: si nous nous en servons pour le mal, voilà notre malheur. Nous avons reçu cette âme et ce corps, et ils sont à notre disposition, comme seroit un morceau d'or très-pur. Nous pouvons de cet or faire un vase sacré, propre au sacrifice, ou bien un vase profane, destiné aux plus vils usages; cela dépend de nous. Mais à quoi que nous employions cette matière, c'est toujours de l'or. Ceux qui, sur la terre, feront briller leurs âmes par les vertus, brilleront dans le ciel de la gloire de Dieu même; mais ceux qui vivront ici-bas dans l'aveuglement d'esprit, sans

vouloir reconnoître la verité, seront précipités dans les abîmes des ténèbres éternelles. Telle est la grande doctrine; qui peut aller contre?

Le L. Ah! je vois bien à présent quelle différence on doit mettre entre l'homme et la bête. Cette différence n'est pas peu de chose. L'âme de l'homme est immortelle; cela est vrai, cela est évident.

Le D. L'homme animal ne se met pas en peine de connoître en quoi il diffère de la bête, parce qu'il veut vivre en bête. Mais un docteur d'un rang supérieur, dont le but est de s'élever au-dessus du vulgaire, voudroit-il s'avilir si fort? Ah! tout dépend de prendre une bonne résolution. L'exécution en devient bien plus facile. En un mot, puisque l'homme, dans sa nature, diffère tant de la bête, il ne doit point lui ressembler dans ses actions.

IV. ENTRETIEN.

On raisonne mal sur les esprits et sur l'âme de l'homme. L'Univers n'est pas une seule substance.

LE LETTRÉ CHINOIS.

HIER, de retour chez moi, je rappelai dans mon esprit la belle doctrine que vous veniez de m'apprendre, et je me persuadai toujours plus de sa vérité et de sa solidité. Je ne comprends pas comment certains lettrés de Chine portent l'incrédulité jusqu'à ne pas reconnoître qu'il y ait des esprits.

Le Doct. eur. En lisant les livres classiques de Chine, on y trouve partout que les anciens empereurs et leurs vassaux regardoient comme un de leurs principaux devoirs, de faire des oblations aux esprits. Aussi les révéroient-ils comme s'ils en avoient été environnés. S'il étoit vrai qu'il n'y eût point

d'esprits, comment est-ce que ces premiers sages auroient donné dans de si grandes erreurs? Dans le livre *Chu* on fait ainsi parler l'empereur Pan-kong: *Si je gouverne mal, moi prince, toutes mes fautes sont marquées.* Tching-tang, *chef de ma dynastie m'en punira, et me fera entendre ce reproche: Malheureux, est-ce ainsi que tu déshonores mon nom!* Ce prince ajoute: *Si mes officiers causent du trouble par leur mauvaise conduite, et qu'ils ne pensent qu'à entasser des richesses, leurs ancêtres les accuseront devant* Tching-tang; *punissez*, diront-ils, *nos descendans criminels.* Dans le chapitre *Si-pi-kan*, Tson-y parle en ces termes à l'empereur Tcheou: *Seigneur, puisque le Ciel a résolu de détruire notre malheureuse famille, quel est l'homme sage, quel est même le devin qui ose vous annoncer et vous promettre du bonheur? Ce n'est pas que les empereurs nos pères nous aient refusé leur protection; c'est vous seul, prince, qui, par vos désordres, avez attiré notre malheur.* Pan-kong descendoit de Tching-tang. Il faisoit, depuis cet empereur, la neuvième génération, et de l'un à l'autre, il s'étoit écoulé quatre cents ans. Cependant, il lui faisoit encore des oblations; il le craignoit encore. Il reconnoissoit en lui un pouvoir de le punir. Il s'excitoit lui-même, il exhortoit ses sujets, comme si Tching-tang eût encore régné sur la terre. Tson-y, plus récent que Pan-kong, dit que les anciens empereurs de sa famille peuvent après leur mort protéger leurs descendans. N'est-il pas visible qu'il croyoit leurs âmes immortelles?

Dans le chapitre *Kin-teng*, du même livre *Chu*, Tcheou-kong s'exprime ainsi: *Je suis bon, obéissant à mon père; j'ai beaucoup d'habileté, je sais révérer les esprits.* Il dit encore: *Si je n'avois pas de la droiture, comment oserois-je me présenter devant les princes mes ancêtres?* Dans le chapitre

Chao-kao, il est dit : *Puisque le ciel a détruit la dynastie des* Yn, *les empereurs de cette maison qui sont en grand nombre dans le ciel, ont sans doute abandonné leur postérité.* Dans le livre *Chi*, on lit ces mots : Ouen-ouang *est dans le ciel, il y est glorieux et triomphant.* Tchou-kong, Chao-kong, quels hommes ! Toute la Chine les regarde comme des sages (1). Seroit-il permis de traiter leurs paroles de mensonge ? Or, ils disent que Tching-tang et Ouen-ouang, après leur mort, sont dans le ciel ; qu'ils en descendent et qu'ils y montent, qu'ils ont le pouvoir d'aider les vivans ; n'est-ce pas dire que l'âme de l'homme ne meurt point ? Cependant l'erreur se répand ; on met tout en œuvre pour tromper le monde ; les reproches, les injures sont inutiles. Que feront donc les gens de lettres, amateurs de la vérité ? Il faut employer la raison pour réfuter le mensonge ; il faut mettre en évidence la nature des esprits, par-là on peut en venir à bout.

Le L. Tous ceux qui raisonnent sur les esprits ont chacun leur opinion particulière. Les uns prétendent qu'absolument il n'y en a point ; d'autres disent que, quand on croit qu'il y en a, il en existe, mais qu'il n'y en a point, quand on ne le croit pas. Certains parlent ainsi : Si vous dites qu'il y en a, vous vous trompez ; si vous dites qu'il n'y en a point, vous vous trompez encore. Dire qu'il y en a, et qu'il n'y en a point, voilà le vrai.

Le D. Ces trois opinions vont également à rejeter les esprits. Ceux qui les suivent, ne font pas attention au mauvais parti qu'ils prennent. Ils veulent attaquer les disciples de Fo et de Lao, et ils ne

---

(1) L'Auteur rapporte l'opinion des anciens chinois sur les esprits, non pour approuver le culte qu'on leur rendoit, mais pour en tirer une preuve de leur existence et de l'immortalité de l'âme.

voient pas qu'ils renversent la doctrine des anciens sages. Les différens noms et les différens emplois des esprits qui président aux montagnes, aux rivières, aux salles des ancêtres, au ciel, à la terre, ne prouvent-ils pas qu'ils sont même distingués en différens ordres? Ce qu'il plaît d'appeler force naturelle des deux matières premières, traces, vestiges de la production des choses, mouvement réciproque de la matière, ce ne sont point là les esprits dont les livres classiques font mention. Que je croie une chose, ou que je ne la croie pas, est-ce une conséquence que cette chose soit ou ne soit pas? Quand on ne veut débiter que des rêveries, qu'on s'exprime ainsi, à la bonne heure; mais quand on raisonne sur ce qu'il y a de plus respectable dans le ciel et sur la terre, doit-on parler à l'aventure? Un homme instruit sait que dans les parties occidentales il y a des lions; tel ignorant n'en veut rien croire. Le lion est cependant un animal très-réel. Est-ce donc que la sotte incrédulité de cet ignorant fera disparoître tous les lions de l'univers?

L'idée de ces inventeurs de faux systèmes, n'est autre que d'admettre uniquement ce qui peut se voir des yeux, et de rejeter tout ce qu'on ne voit pas. Mais est-ce ainsi que raisonnent des savans? N'est-ce pas plutôt le pitoyable langage d'un barbare? Prétendre avec les yeux du corps voir un objet sans figure et sans couleur, c'est vouloir goûter des viandes par l'oreille. Qui a jamais vu les propriétés de l'homme, qui a vu l'âme d'une chose vivante, qui a vu le vent? La raison fait juger plus sainement des choses, que si on les voyoit de ses propres yeux. Les yeux peuvent absolument être trompés; rien ne trompe la raison. A voir la figure du soleil, un homme grossier qui s'en fie à ses yeux, le juge de la grandeur du fond d'un seau; au lieu qu'un homme d'étude, raisonnant sur son prodigieux éloignement,

conclut qu'il est plus grand que toute la terre. Que l'on prenne un bâton bien droit, et qu'on l'enfonce à demi dans l'eau pure, alors il paroîtra courbé; mais la raison corrige cette fausse apparence, et fait toujours penser qu'il est droit. En voyant une ombre, on croiroit d'abord que c'est quelque chose qui marche, qui s'arrête; mais l'usage de notre raison nous apprend que l'ombre n'est qu'un défaut de lumière, et que n'étant rien en soi, elle n'est capable ni de mouvement ni de repos.

C'est de là qu'est venu cet axiome reçu dans toutes les écoles d'Occident: les connoissances qui nous viennent par les sens, doivent être rapprochées de la raison. Si elles s'y trouvent conformes, elles sont vraies. Si elles lui sont opposées en quelque chose, c'est à elle à les rectifier. Pour connoître les secrets de la nature, quelle voie emploie-t-on? Sur l'extérieur des choses, on juge du fond, et par les effets on connoît les causes. La fumée qui paroît sur le toit d'une maison, est un signe qu'il y a du feu au-dedans. Dans nos précédens entretiens, j'ai fait voir qu'à la vue du ciel, de la terre et de toutes les créatures, on doit conclure que l'univers a un maître. En examinant ce qui regarde l'homme en particulier, j'ai prouvé qu'il a une âme immortelle, et par-là j'ai démontré qu'il y a des esprits. Voilà la véritable doctrine. Dire après cela qu'à la mort tout finit pour l'homme, et que l'âme périt aussi bien que le corps, ce ne peut être là que l'opinion de peu de gens sans raison. Quand on n'est appuyé sur aucun principe, comment peut-on raisonner sur les solides vérités que les anciens sages ont si bien établies?

Le L. Un interprète du livre *Tchem-tsiou* rapporte que Tching-pé-yeou apparoissoit après sa mort sous une figure, et qu'il se rendoit redoutable. Quoi! l'âme de l'homme, immatérielle, change-t-elle ainsi, et devient-elle matière? cela ne paroît

pas croyable. De plus, nous voyons l'homme passer sa vie d'une manière assez uniforme. D'où lui vient après la mort ce pouvoir extraordinaire? Enfin, si les morts conservent encore des connoissances, une mère tendre qui ne fait que de mourir, ne devroit-elle pas chaque jour venir prendre soin de ses enfans?

Le D. Puisqu'un interprète du livre *Tchem-tsiou* rapporte que Tching-pé-yeou étoit redouté après sa mort; c'est une preuve qu'anciennement, lorsque le *Tchem-tsiou* a été écrit, on croyoit l'immortalité de l'âme; et ceux qui prennent à tâche de rejeter les esprits, détruisent une doctrine enseignée dans ce livre. Quand on dit qu'un homme n'est plus, on ne prétend point dire que son âme ait péri, mais seulement son corps. L'âme, durant la vie, est comme resserrée et embarrassée dans un corps grossier. Par la mort, l'âme sort de cette prison: libre de tous ses liens, elle est bien plus capable de pénétrer le fond des choses; ses connoissances sont plus pures, et son pouvoir plus grand. Que la lie du peuple l'ignore, cela n'est pas fort surprenant; mais le sage en est parfaitement instruit. De là, dans son idée, la mort n'est point un mal à craindre; il la regarde au contraire comme un moment heureux. C'est la voie pour retourner à sa véritable patrie.

Dieu en créant le monde, a déterminé le lieu de chaque créature. Sans cela il y auroit du désordre. Les étoiles sont placées dans le ciel; elles ne peuvent point tomber sur la terre, pour se mêler avec les plantes et les arbres. Les arbres et les plantes croissent sur la terre: ils ne peuvent point s'élever au ciel, pour se placer parmi les étoiles. Mais si l'âme d'un mort restoit dans sa maison pour en prendre soin, comment ce mort passeroit-il pour mort? Chaque chose a son lieu marqué; il ne dépend pas d'elle d'en choisir un autre. Qu'un poisson soit affamé dans l'eau, quand il y auroit sur le rivage de quoi le ras-

sasier, quand il le verroit ou le sentiroit, il ne lui est pas possible de se transporter là, pour prendre sa nourriture. Quoique l'âme d'un homme mort puisse penser à sa famille, il ne lui est plus libre de retourner et de demeurer parmi ses proches. L'apparition de quelques esprits n'a été qu'en conséquence d'un ordre particulier de Dieu qui a voulu par-là instruire et animer les bons, ou punir et corriger les méchans, et donner à tous une preuve sensible que l'âme de l'homme ne périt point à la mort; bien différente en cela de l'âme des bêtes, qui se détruit, et dont on ne voit aucun retour.

Pour qu'une âme immatérielle de sa nature puisse se faire voir aux hommes vivans, il est nécessaire qu'elle emprunte un fantôme sous lequel elle apparoît; en quoi il n'y a pas la moindre difficulté. Mais quoi! Dieu pour convaincre entièrement l'homme que les âmes ne meurent point, va jusqu'à employer de tels prodiges, et néanmoins il y a encore des incrédules qui, voulant enseigner aux autres ce qu'ils ne savent pas eux-mêmes, prétendent follement qu'à la mort tout finit pour l'homme! Il est aisé sans doute de leur fermer la bouche; mais qu'ils sachent qu'après cette vie, leurs propres âmes n'éviteront pas le châtiment que mérite cette doctrine pestilente. C'est à eux à prendre leurs précautions.

Le L. Ceux qui disent que l'âme de l'homme toute spirituelle qu'elle est, se détruit après la mort, ne regardent un esprit que comme une légère vapeur. La vapeur se dissipe quelquefois fort vîte, d'autrefois ce n'est que peu à peu. Lorsqu'un homme meurt d'une mort violente, cette vapeur ne se dissipe point sur l'heure, ce n'est qu'après un certain temps que son âme est entièrement détruite. Telle fut l'âme de Tching-pé-yeou. On fait encore ce raisonnement: les deux matières premières qu'on regarde comme les vrais esprits, sont le fond de toutes les choses.

Ainsi, puisqu'il n'y a rien dans l'univers qui ne soit fait de ces deux matières premières, il ne doit rien y avoir qui ne soit esprit. Pour moi, j'ai toujours ouï parler des esprits et de l'homme à peu près comme vous m'en parlez.

Le D. Ce qui est vapeur, l'appeler esprit, âme, c'est confondre absolument les noms des choses. Quand on veut donner des notions claires, il faut user des mots propres. Les livres classiques parlent de vapeur, ils parlent aussi d'esprits. Ces noms ne sont assurément point semblables. Les notions ne le sont pas non plus. De tout temps, on a fait des oblations aux esprits, je n'ai pas ouï dire qu'on en ait fait à la vapeur. Pourquoi ces nouveaux raisonneurs brouillent-ils ainsi les termes? Ils prétendent que cette vapeur d'âme se dissipe peu à peu; ils montrent par-là le ridicule de leur système en disant une absurdité. Je leur demande en quel temps l'âme est-elle tout à fait détruite? quelle espèce de maladie cause cette entière destruction? Les âmes de tant d'animaux qui meurent d'une mort violente, se dissipent-elles tout à coup ou peu à peu? d'où vient qu'il n'en apparoît aucune? Ces ignorans décident sur ce qui se passe après la mort, chose où ils n'entendent rien; pourquoi donc en parler? Dans le livre *Téhong-yong*, Kong-tzé dit : *Les esprits sont le fond des choses, et l'on ne doit point les en séparer.* On peut parler ainsi en ce sens, qui est celui de Kong-tzé, que la vertu des esprits se fait sentir aux choses. Mais ce philosophe n'a jamais prétendu que les esprits fussent les choses mêmes.

Au reste les esprits qui sont attachés aux choses, n'y sont point comme l'âme est dans l'homme. L'âme de l'homme fait partie de lui-même, et de son union avec le corps, il n'en résulte qu'une nature. C'est de là que l'homme est capable de raisonner et qu'il est du genre des êtres spirituels. Les esprits ne sont dans

les choses que comme le pilote dans le vaisseau qu'il gouverne; il en est entièrement distingué. Chacun a son espèce particulière. Ainsi, c'est une erreur grossière de penser qu'un esprit rende spirituelle la chose où il se trouve. Pour parler juste, on doit dire que quand Dieu donne aux esprits des êtres matériels à gouverner et à conduire, dès-lors les esprits, comme dit Kong-tzé, font sentir leurs vertus aux êtres qui leur sont confiés. Lorsqu'un grand prince fait éclater sa sagesse dans tout son empire, conclut-on de là que tout ce qui est dans l'empire, soit sage et éclairé? Prétendre qu'il n'y a rien dans l'univers qui n'ait un esprit, et par-là rien qui ne soit spirituel, c'est spiritualiser les arbres, les plantes, les métaux, les pierres. Quoi de plus absurde! Du temps de l'empereur Ouen-ouang, les peuples donnoient aux palais et aux jardins de ce prince les noms de sage et de spirituel. Cela ne doit point surprendre. Chacun sait que ses sujets vouloient marquer par-là leur vénération et leur reconnoissance pour leur souverain. Si quelqu'un s'avisoit aujourd'hui d'employer ces termes à l'égard du palais et des jardins de Kié-Tcheou qui étoit un mauvais prince, ne diroit-on pas que ce seroit un homme sans discernement!

Pour marquer les différens genres des choses, les docteurs chinois distinguent le *purement matériel*, comme les métaux, les pierres; le *vivant*, comme les arbres, les plantes; le *sensitif*, comme les animaux; enfin, le *spirituel*, tel qu'est l'homme. Les philosophes d'Europe vont encore à un plus grand détail, c'est ce que vous pouvez remarquer sur le tableau ci-contre. Vous n'y verrez cependant pas toutes les espèces particulières de chaque chose : elles sont en trop grand nombre pour être marquées dans la dernière exactitude. On se contente de mettre par ordre les neuf genres principaux auxquels tout aboutit.

Arbre

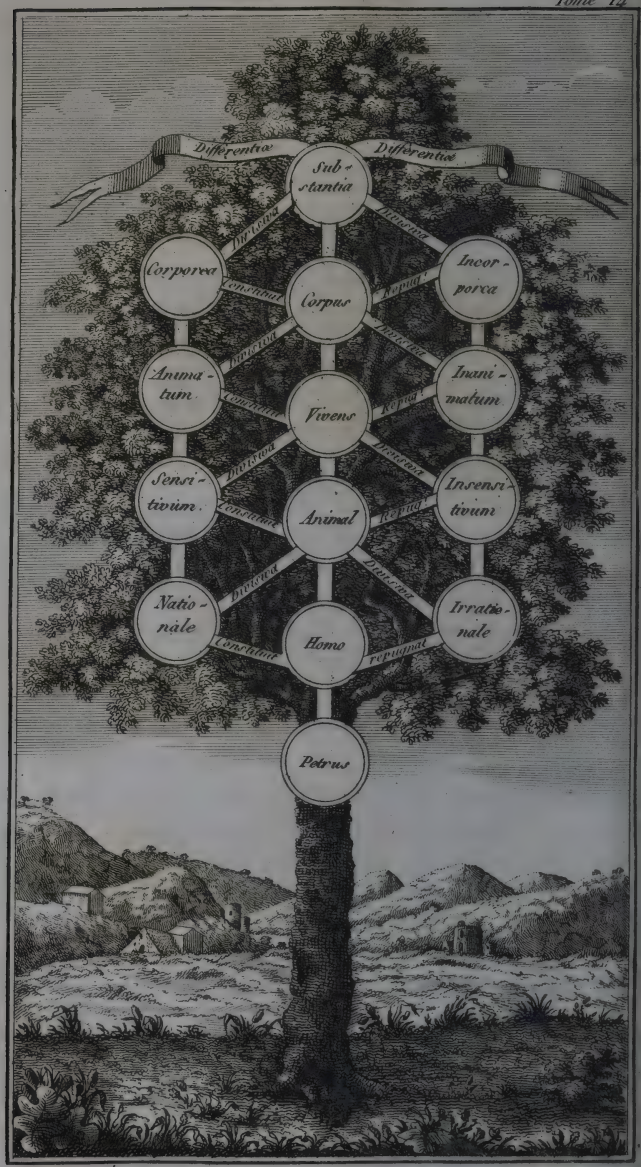

Porlier Sculp

Arbre de porphyre.

Toutes ces choses ainsi rangées ont chacune leur espèce propre. D'un côté est le spirituel, et de l'autre le matériel. Que si un étranger comme moi écrivoit à ses amis d'Europe qu'en Chine certains lettrés prétendent que les oiseaux et les quadrupèdes, les arbres et les plantes, les métaux et les pierres, sont spirituels aussi bien que les hommes, dans quel étonnement ne les jetterois-je pas?

Le L. Quoique certaines gens en Chine soutiennent que la nature de la bête et la nature de l'homme sont semblables, cependant ils mettent cette différence entre l'une et l'autre, que la nature de l'homme est droite, et celle de la bête, oblique; et quand ils disent que la bête est spirituelle aussi bien que l'homme, ils avouent aussi que la spiritualité de l'homme est grande, et que celle de la bête est fort petite : d'où ils concluent la diversité des deux espèces.

Le D. La droiture et l'obliquité, la grandeur ou la petitesse ne suffisent pas pour différencier les espèces. Ces sortes de qualités accidentelles ne peuvent que faire distinguer dans une même espèce différens individus. Qu'une montagne soit droite ou non, qu'elle soit grande ou petite, c'est toujours une montagne. Parmi les hommes, il y en a qui ont beaucoup d'intelligence, il y en a qui en ont peu. Les uns ont l'esprit juste et le cœur droit; d'autres, tout au contraire. Cela prouve-t-il une diversité d'espèces? Que si, pour celle du petit au grand, ou de l'oblique au droit, l'espèce changeoit, combien n'y auroit-il pas d'espèces d'hommes? La seule vue de cette carte fait comprendre que les différences spécifiques d'une chose emportent nécessairement une entière opposition entr'elles. Parmi les substances, la corporelle fait une espèce, l'incorporelle en fait

une autre. Parmi les corps, le vivant est une espèce, le non vivant en est une autre. L'homme parmi les animaux est spécifié par la puissance de raisonner : il n'y a donc aucun autre animal qui soit raisonnable. Mais qu'il y ait des hommes qui raisonnent juste, et d'autres qui raisonnent de travers; que certains poussent le raisonnement plus loin que d'autres, cela ne fait pas qu'ils ne soient point tous hommes. Cette différence du plus ou du moins ne change point l'espèce. Ainsi, dire que tous les animaux sont spirituels, quelque petite, ou quelque oblique qu'on fasse leur spiritualité, c'est dire qu'ils sont tous de la même espèce que l'homme. Convient-il, et n'est-ce pas se tromper grossièrement, de prendre une qualité extrinsèque pour le fond des choses? En voyant une clepsydre qui marque exactement les heures, pense-t-on que la matière dont elle est composée soit spirituelle? Qu'un général d'armée, habile dans l'art de conduire des troupes, ait vaincu l'ennemi, ses soldats, durant le combat, ont obéi à ses ordres; ils ont avancé, ils se sont retirés à propos, ils ont dressé des embuscades, ils ont attaqué de front, la bataille est gagnée : qui dira jamais que chaque soldat soit fort entendu dans l'art de la guerre? N'est-ce pas là plutôt la gloire du chef qui a commandé? Quand on sait distinguer les différentes espèces des choses, et que, par un examen sérieux de leurs qualités naturelles, de leurs divers mouvemens, on connoît à quoi chaque chose se porte, de quoi chaque chose est capable, il est aisé de conclure que les animaux sont gouvernés par des intelligences qui les font servir aux desseins de Dieu. Nous voyons en effet des animaux faire des choses au-dessus de leur portée, et qui passent toutes leurs connoissances. Ce n'est point d'eux que vient une conduite si réglée et si suivie. Au lieu que l'homme se gouverne par lui-même; il prend son parti suivant les occasions et les

circonstances; il est entièrement libre, et il emploie sa liberté selon ses différens désirs.

Le L. Quoique l'on dise que le même air soit la forme universelle qui fait agir tous les êtres, cependant tous les êtres n'ont pas la même figure; et c'est de là que vient la différence des espèces. Un corps, qu'est-ce autre chose qu'une écorce remplie et entourée d'air? L'air fait les choses ce qu'elles sont, et les choses elles-mêmes déterminent leurs espèces. Un poisson dans la mer est environné et rempli de la même eau; la même eau remplit une baleine et une sole; mais la baleine et la sole n'ont pas la même figure, et par-là elles ne sont pas de la même espèce. Ainsi pour connoître les différentes espèces des choses qui composent l'univers, il ne faut que regarder leurs figures.

Le D. Par la diversité des figures, on peut bien distinguer les choses, mais non pas les différentes espèces des choses. Tout au plus peut-on par-là différencier les espèces des figures; la figure d'une chose n'est point la chose même. Ne mettre la différence des choses que dans la figure, au lieu de la faire consister dans la nature, n'est-ce pas donner la même nature au bœuf et à l'homme? Ainsi parloit autrefois le docteur Kao; et parler aujourd'hui de même, ce n'est qu'être son écho. Deux statues d'argile, dont l'une représente un tigre et l'autre un homme, ne diffèrent assurément que par la figure; mais que la seule figure distingue un homme et un tigre vivans, cela se peut-il dire? On voit souvent des choses d'une figure différente et cependant de la même espèce: les deux statues dont je viens de parler en sont un exemple. Les figures d'homme et de tigre ne sont pas les mêmes; c'est néanmoins d'une même espèce d'argile qu'elles sont faites.

Quant à ce qui regarde l'air, si l'on prétend que c'est quelque chose de spirituel, et qu'il anime tout

ce qui est vivant, il s'ensuit de là que rien ne sauroit mourir. La mort, selon cette opinion, ne peut être causée que par un manque d'air. En quel endroit l'air manque-t-il? Par où y a-t-il à craindre de manquer d'air? Une chose que nous disons être morte, n'est-elle pas remplie d'air en dedans? N'en est-elle pas environnée en dehors? Ce n'est donc pas précisément l'air qui anime ce qui est vivant. Qu'un homme assez ignorant pour ne savoir pas que l'air est un des quatre élémens, le confonde avec les esprits et avec l'âme de l'homme, je n'en suis pas fort surpris; mais, pour peu qu'on soit instruit, ne sait-on pas que l'air est un corps dont il n'est pas si difficile d'assigner la nature et les propriétés? L'air mêlé avec l'eau, le feu et la terre, composent tout ce qui est matière. Notre âme, partie essentielle de nous-mêmes, et seule cause vivifiante de notre corps, suffit pour nous faire vivre de l'air que nous respirons à tous les instans. L'homme, les oiseaux, les quadrupèdes vivent au milieu de l'air, pour trouver toujours dans cet élément froid de quoi tempérer le feu qu'ils ont dans l'intérieur. De là vient que nous respirons sans cesse, pour pouvoir toujours, par un double mouvement, pousser au dehors l'air chaud, et en recevoir un plus frais au dedans. Le poisson n'a nul besoin de respirer l'air, il vit dans l'eau : cet élément est bien capable de le rafraîchir.

Pour les esprits, ils n'entrent point dans la composition des choses : ils font eux-mêmes une espèce particulière qui est celle des substances immatérielles. Ils sont délégués par l'ordre du Créateur pour gouverner les autres créatures sur lesquelles ils n'ont point une autorité absolue. C'est ce qui a fait dire à Kong-tzé : *Honorez les esprits, mais de loin.* Les esprits ne peuvent point nous donner du bonheur, des richesses, ni effacer nos péchés. Ce pouvoir est réservé à Dieu seul. Les ignorans de ce siècle qui

vont offrir leurs vœux et leurs prières aux esprits, ne prennent point la bonne voie pour être exaucés. Cette expression de Kong-tzé, *mais de loin*, porte la même idée que celle-ci: *Si vous offensez le Ciel, à qui vous adresserez-vous?* S'expliquer comme font certains lettrés, en disant qu'il n'y a point d'esprits, c'est réduire Kong-tzé au rang de ces docteurs qui ne savent qu'embrouiller.

Le L. Nos anciens philosophes reconnoissant dans les merveilles que contient l'univers, une raison suprême et invariable qui règne partout, ont cru que chaque créature y participoit à sa manière, et que toutes ensemble ne faisoient avec elle qu'une seule substance (1): ils disoient donc que *Chang-ti*, Seigneur du ciel, se trouvoit dans chaque chose, et que de son union avec elles il ne résultoit qu'un même être. C'est par ce motif qu'ils exhortoient les hommes à ne pas s'abandonner au vice, pour ne pas défigurer la beauté qui s'étoit communiquée à eux; à ne point violer l'équité, pour ne pas offenser la raison qui résidoit en eux; à ne nuire à aucune chose du monde, pour ne pas manquer de respect au *Chang-ti* qui se trouvoit en tout. Ils disoient encore que la nature de l'homme et de toute autre chose, ne périssoit point par la mort, ou par la division des parties; mais qu'elle retournoit se transformer en Dieu, c'est-à-dire, que l'âme de l'homme ne meurt point. Cependant je crains que cette doctrine ne s'accorde pas tout à fait avec ce que vous enseignez touchant le Seigneur du ciel.

Le D. Je n'ai jamais ouï parler d'une doctrine plus extraordinaire et moins suivie que celle-là. Comment s'accorderoit-elle avec la mienne? N'est-ce pas dégrader la majesté du *Chang-ti?* Il est rapporté dans

(1) La déraison est par tout la même; et l'on voit qu'à la Chine il y avoit des Spinosistes avant Spinosa, et que, quand on s'écarte de la vérité, on tombe dans les mêmes absurdités.

nos saintes Ecritures qu'au commencement des temps, lorsque Dieu donna l'être à toutes choses, il créa des anges de tous les ordres. Un des principaux d'entr'eux, appelé *Lucifer*, ébloui de ses qualités naturelles, s'abandonna à l'orgueil, et eut l'audace de penser qu'il pouvoit devenir semblable au Très-Haut. Dieu punit aussitôt le téméraire; il le changea en démon avec tous les autres anges qui l'avoient suivi dans sa révolte, et il les précipita tous dans les enfers. C'est d'après cela que nous disons que depuis la création du monde il y a un enfer et des démons. Or, dire que les créatures sont tellement unies au Créateur, qu'elles ne sont avec lui qu'une même chose, n'est-ce pas enchérir encore sur le langage impie de Lucifer?

On ne s'aperçoit plus en Chine d'une opinion aussi pestilente, depuis qu'on y a laissé répandre les rêveries de la secte de Fo. Tcheou-kong, Kong-tzé se sont-ils jamais exprimés en ces termes en parlant du *Chang-ti?* Trouvera-t-on rien de pareil dans les livres classiques? Si l'on voyoit un homme de la lie du peuple affecter les airs d'un roi, et prétendre être traité en roi, qu'en diroit-on? Quoi donc! il n'est pas permis à un simple particulier de se comparer à un prince, et il pourroit se dire semblable au *Chang-ti*? Un homme parlant à un autre homme, lui dit: *Toi, tu es toi; moi, je suis moi;* et un ver de terre s'adressant au *Chang-ti*, pourroit lui dire: *Vous êtes moi, et je suis vous!* quoi de plus extravagant?

Le L. Les disciples de *Fo* ne se mettent point au-dessous de *Chang-ti*. Ils vantent beaucoup les qualités de l'homme, la noblesse de son corps, les vertus de son âme: en cela, il y a du vrai. Les vertus du *Chang-ti* sont sans doute très-relevées; mais celles de l'homme, jusqu'où ne vont-elles pas? Le *Chang-ti* a une puissance sans bornes; et l'homme de quoi n'est-il pas capable? Que peut-il y avoir de plus grand

que les anciens sages, vraies origines des nations qu'ils ont su rassembler? Parfaits législateurs, docteurs consommés, inventeurs de tant de beaux arts; c'est d'eux que les peuples ont appris à labourer la terre, à creuser des puits, à se faire des vêtemens, à fabriquer des chariots, à construire des vaisseaux, de manière qu'ils peuvent non-seulement se nourrir et conserver leur vie, mais encore entretenir un commerce perpétuel qui les enrichit tous, et qui les rend tous heureux. C'est par eux que les empires ont été solidement fondés, qu'ils se conservent, et qu'ils sont à jamais inébranlables. Quel temps, si reculé qu'il soit, peut faire oublier leur glorieuse mémoire? Je n'ai point ouï dire qu'au défaut de ces hommes illustres, le *Chang-ti* ait rien fait de pareil: voilà ce qui fait dire que le pouvoir de l'homme ne cède point à celui du *Chang-ti*, et l'on ne voit point pourquoi la puissance de créer le ciel et la terre est attribuée à Dieu seul.

L'homme ordinaire ne connoît point l'excellence de sa nature. On l'entend dire que l'esprit est resserré et comme emprisonné dans le corps; mais un fotiste qui comprend la grandeur de cet esprit, ne veut point se soumettre, ni s'abaisser. Selon lui, l'homme contient en soi le ciel, la terre, l'univers entier. L'esprit humain est tel qu'il n'y a rien de si éloigné qu'il n'atteigne; rien de si sublime où il ne s'élève; rien de si étendu qu'il ne comprenne; rien de si délié qu'il ne saisisse; rien de si massif et de si dur qu'il ne pénètre. Quand on en est venu à connoître ainsi les perfections de l'homme, ne doit-on pas juger qu'il est intimement uni à Dieu, qu'il est Dieu lui-même?

Le D. Les fotistes ne se connoissent pas eux-mêmes, comment connoîtroient-ils Dieu? Ils ont reçu des mains du Créateur, dans un corps très-vil, une âme digne de quelque estime, qui raisonne, qui les fait agir et mouvoir. D'abord ils s'enorgueillissent, et

d'un air de superbe, ils osent entrer en parallèle avec la majesté de Dieu même. Qu'a donc de si noble le corps de l'homme? Qu'ont ses vertus de si respectable et de si grand? Parler ainsi, c'est détruire la véritable vertu; c'est se rendre soi-même entièrement méprisable. L'orgueil est l'ennemi de toutes les vertus, et ce vice seul est capable de corrompre toutes les actions de l'homme. C'est un axiome parmi les sages d'Europe, qu'un grand nombre de vertus sans humilité, n'est qu'un tas de sable exposé au vent. Les hommes les plus vertueux révèrent l'humilité, et ils la pratiquent. Dieu, par sa nature infiniment supérieur à tout, ne peut pas s'humilier; mais si Dieu ne fait qu'une même chose avec l'homme, il faut que Dieu s'humilie. A voir d'une part les saints attentifs, exacts, respectueux, tremblans aux ordres du Ciel; se regardant comme ce qu'il y a de plus abject sur la terre, ne se croyant capables de rien, et d'autre part, les orgueilleux fotistes; quelle ressemblance! Les saints n'osent pas penser qu'ils soient saints, et l'on veut nous faire accroire que le plus défectueux de tous les hommes n'est point au-dessous de Dieu même! L'homme fait un fonds de vertu pour se rendre parfait, et il se perfectionne pour mieux servir le Seigneur du ciel. La grande vertu de Tcheou-kong consistoit à regarder comme son premier devoir, de respecter et d'honorer le *Chang-ti*, et l'on prétend aujourd'hui nous mettre de niveau avec ce grand maître, digne et unique objet de nos adorations et de tout notre culte: quel renversement!

Les anciens sages se sont rendus recommandables, ils ont donné des lois aux nations; ils ont civilisé les peuples barbares; mais ont-ils créé les hommes? Ils ont inventé les arts; n'est-ce pas Dieu qui leur a fourni les matériaux? Sans cela, qu'auroient-ils pu faire? Un ouvrier travaille en or et en bois; mais auparavant il faut qu'il ait de l'or ou du bois. S'il n'avoit

pas sa matière toute faite, la feroit-il? Dieu en produisant les choses, les a tirées du néant même; *il a parlé, et tout a été fait.* Voilà où l'on reconnoît une puissance sans bornes. Que peut l'homme en comparaison? Si j'imprime un sceau sur le papier ou sur la soie, on voit sur le papier et sur la soie la représentation du sceau; mais ce n'est point là le sceau lui-même, et en place du sceau, cette représentation n'est point capable d'en former de nouvelles. On peut dire quelque chose de semblable de la créature. La créature est l'image du Créateur; elle n'est point le Créateur lui-même, et le pouvoir de créer passe toutes ses forces.

Un homme savant qui a acquis des connoissances du ciel, de la terre, de quantité d'autres objets, a-t-il donc véritablement dans la tête le ciel et la terre et tous ces objets? Il a regardé le ciel, il a vu la terre, il a examiné l'extérieur de différentes choses, d'où il a conclu leur nature, leurs qualités, leurs usages. Ne dit-on pas que l'esprit ne connoît d'objets que ceux qui lui viennent par les sens? L'esprit est comme une eau pure et tranquille, comme un miroir bien poli, capable de recevoir les images de tout ce qu'on lui présente. Mais parce que cette eau et ce miroir peuvent représenter le ciel et la terre, ont-ils la puissance de créer l'un et l'autre? Quand on se vante de pouvoir quelque chose, et qu'on se met en devoir de l'exécuter, on mérite alors d'être cru. Dieu a créé le ciel et la terre et tout ce que nous voyons; ceux qui prétendent n'être pas différens de Dieu même, doivent reconnoître en eux une égale puissance: qu'ils tirent donc du néant une montagne, qu'ils créent même un bateau.

Le L. Ce que vous appelez Dieu et que vous dites avoir créé le monde, conserver et gouverner toutes choses, c'est ce que les fotistes entendent par ce mot *moi.* Dans tous les temps comme dans tous les lieux, ce *moi* ne souffre jamais d'interruption: c'est tou-

jours une seule et même substance. Mais parce que l'homme a un corps corruptible, son âme s'appesantit et s'obscurcit; ses passions varient selon les occurrences; ce qu'il y a de bon diminue chaque jour; le germe de la vertu peu à peu se détruit; sa divinité ne se soutient plus; et voilà pourquoi nous ne pouvons ni créer, ni conserver les créatures. Ce défaut de puissance ne vient pas de notre âme considérée en elle-même; c'est un effet de la corruptibilité de notre corps. Une escarboucle qui a perdu son éclat, n'est plus une pierre précieuse. Mais si l'on examine l'âme de l'homme, telle qu'elle est véritablement en soi, c'est alors qu'on en connoît toute l'excellence.

Le D. Hélas! il suffit de proposer une doctrine; quelque empoisonnée qu'elle soit, les hommes s'empressent à l'envi de s'en repaître. Quoi de plus triste! Il faut avoir l'âme bien appesantie et bien obscurcie pour oser avancer que le Créateur du ciel et de la terre, l'âme du monde que l'on prétend ne point différer de l'homme, est sujet à l'altération! Une vertu solide, selon Kong-tzé, est à l'épreuve de tout; un instrument, une machine ne devient que plus propre à servir par l'usage qu'on en fait: et le Grand par excellence, le redoutable Maître de l'univers, dans l'espace de la vie d'un homme, pourroit être abattu, renversé? Parler ainsi, n'est-ce pas mettre Dieu au-dessous de l'homme, rendre la passion maîtresse de la raison, faire l'esprit esclave du corps, donner une qualité accidentelle pour principe et pour fondement de la nature elle-même? Pour peu qu'un homme ait de lumières, il sent ce que je dis, sans qu'il soit besoin de m'étendre davantage. Qu'on examine l'univers entier. Y a-t-il donc quelque créature qui surpasse le Créateur, qui le fasse dépendre d'elle, qui puisse l'appesantir et l'obscurcir?

Si Dieu et l'homme ne sont qu'une même chose,

il n'y a plus à distinguer la paix et le bonheur de Dieu d'avec la misère et le trouble de l'homme. Notre âme sur cela est un exemple présent; c'est la même âme, soit dans la tête, soit dans les autres parties du corps. Qu'il lui arrive un malheur, quelque sujet de tristesse, elle est triste partout où elle est; elle ne peut pas tout ensemble être en trouble et en paix : or puisque Dieu dans l'homme se trouve dans le chagrin et dans la peine, il s'ensuit que la souveraine félicité de Dieu en est troublée. Mais si Dieu est nécessairement heureux, suit-il de là que l'homme est à l'abri des atteintes de la tristesse et de la misère? N'est-il donc pas évident que Dieu et l'homme ne sont pas une seule et même substance? Prétend-on dire ou que Dieu est identifié avec les choses, et que par là tout est Dieu, ou que Dieu fait partie intrinsèque des choses, et qu'il entre dans leur composition, ou que les choses sont à l'égard de Dieu, ce qu'un pur instrument est dans les mains d'un ouvrier pour s'en servir? Ces trois manières de s'expliquer sont tout opposées à la raison; je les reprends l'une après l'autre.

En premier lieu, Dieu n'est pas identifié avec les choses; si cela étoit, le nombre prodigieux des créatures se réduiroit à une seule nature. Mais s'il n'y avoit dans l'univers qu'une seule substance, on ne pourroit plus dire qu'il y a un nombre prodigieux de créatures. Les manières d'être de chaque chose seroient entièrement confondues; il n'y auroit plus d'instinct particulier, ni cette inclination naturelle à sa propre conservation. Nous voyons dans le monde beaucoup de choses ennemies les unes des autres, et qui se détruisent. L'eau éteint le feu, le feu consume le bois. Parmi les animaux, les plus gros et les plus terribles mangent les plus petits et les plus foibles. Puisque Dieu est identifié avec toutes choses, Dieu se détruit donc lui-même; il ne sait

point se conserver : est-ce là avoir une belle idée de Dieu ? Suivant un tel système, Dieu n'est qu'une même chose avec l'homme, avec le bois, avec la pierre. L'homme sacrifie à Dieu, il doit obéir à Dieu. C'est donc à soi-même que l homme sacrifie ; il doit donc obéir à la pierre et au bois ? ridicules, mais justes conséquences.

En second lieu, Dieu ne fait point partie intrinsèque des choses. Il s'ensuivroit que Dieu seroit moindre que la chose dont il feroit partie. La partie est moindre que le tout. Un *teon* est plus grand qu'un *ching* qui n'en est que la dixième partie. Le contenant renferme le contenu. Si Dieu est dans les choses comme partie, il est contenu et par là plus petit que les choses qui le contiennent ; mais qui pensera jamais que la créature puisse ainsi renfermer le Créateur dont elle a reçu l'être ? Dieu faisant partie de l'homme, est-il dans l'homme comme un maître qui commande ou comme un esclave qui obéit ? Dieu ne peut point être soumis à l'homme en esclave ; mais si l'homme a en lui-même Dieu qui règle en maître absolu toutes ses actions, il ne doit y avoir aucun méchant homme dans le monde. Pourquoi donc le nombre en est-il si grand ? Dieu est la source de tous les biens, la vertu sans mélange. S'il gouverne absolument l'homme, comment le laisse-t-il aveugler par les passions ? Comment l'homme donne-t-il dans tant de travers ? Est-ce donc que la vertu de Dieu l'abandonne ? Au temps de la création, Dieu établit partout un ordre admirable : aujourd'hui qu'il règle toutes les démarches de l'homme, selon les fotistes, d'où vient un si affreux désordre ? C'est Dieu qui a porté toutes les lois que la raison impose à l'homme. L'homme, que Dieu dirige en tout, viole cependant ces lois. Est-ce que Dieu les ignore, ou qu'il n'y fait pas attention ? Est-ce qu'il ne peut

pas les garder, ou qu'il ne le veut pas? Laquelle de ces réponses peut-on admettre?

En troisième lieu, les choses ne sont point à l'égard de Dieu ce qu'un pur instrument est entre les mains de l'ouvrier pour s'en servir. Car d'abord il seroit évidemment faux que Dieu, comme on le prétend, ne fît avec les choses qu'une seule et même substance. Un tailleur de pierre n'est point une même substance avec le ciseau dont il se sert; un pêcheur est très-distingué de ses filets et de sa barque: de plus il suit d'une telle opinion que tout ce que font les créatures ne doit point leur être attribué, mais à Dieu; de même qu'on attribue à l'ouvrier tout ce qu'il fait en se servant de ses instrumens. On dit que c'est le laboureur qui laboure, le bûcheron qui coupe le bois, le charpentier qui scie une planche; et toutes ces actions ne sont point attribuées à la charrue, à la hache, à la scie: ce n'est donc plus le feu qui brûle, l'eau qui coule, l'oiseau qui chante, le quadrupède qui marche, l'homme qui monte à cheval, qui s'assied sur un char; c'est Dieu qui fait tout cela. On ne doit plus punir les voleurs, les assassins; ils ne sont point en faute: les gens de bien n'ont aucun mérite, il ne faut plus les récompenser. Y a-t-il rien de plus capable de mettre la confusion dans l'univers, qu'une pareille doctrine? Dieu n'entre point dans la composition des choses, et par là même les choses, en se détruisant, ne retournent point à Dieu: elles se résolvent dans les mêmes parties dont elles avoient été formées. Que si les créatures, par la mort et par la destruction, se trouvoient changées en Dieu, on ne devroit plus dire qu'une chose est détruite, qu'elle est morte; mais au contraire, qu'elle vit de la vie la plus parfaite. Quel est l'homme qui ne souhaitât pas de mourir sur le champ pour être transformé en Dieu! Un fils bien né, pleure la mort de son père; il se donne

de grands mouvemens pour lui préparer un magnifique tombeau. A quoi pense-t-il? son père est devenu Dieu.

J'ai déjà fait voir que Dieu est l'origine de toutes choses, le Créateur de l'univers, le comble de toutes les perfections : la créature est incapable de comprendre sa grandeur; comment pourroit-on l'égaler à Dieu? Qnand on considère ce que les créatures ont de beau et de parfait, on reconnoît entr'elles les traits de la puissance de Dieu; mais prétendre qu'elles soient Dieu lui-même, cela révolte. Si l'on voyoit de grands pas marqués dans un chemin, on diroit qu'un homme de grande taille auroit passé par là; mais on ne s'aviseroit pas de confondre ces vestiges avec le voyageur. A la vue d'un beau tableau, un connoisseur admire l'habileté du peintre, mais il ne prend pas le tableau pour le peintre lui-même.

Dieu a formé des créatures de toutes les sortes et sans nombre, pour que l'homme, avec le secours de sa raison, remonte à la première origine, et que parvenu à la connoissance du Créateur, il admire ses perfections infinies, il l'adore, il l'aime. Ce devroit être là notre unique occupation : mais l'homme grossier se repaissant de rêveries et de fables, a bientôt perdu de vue le premier principe, et dans quels travers ne donne-t-il pas? La source de ses erreurs, n'est autre chose que l'ignorance où il est de ce qui regarde les différentes causes. Il y a des causes intrinsèques aux choses, comme la matérielle et la formelle; il y en a qui sont extrinsèques, comme les causes efficientes : Dieu est cause efficiente et universelle, et par conséquent cause extrinsèque des créatures.

Il est à remarquer qu'une chose peut être dans une autre de plus d'une manière. Un homme est dans une maison, dans une salle, comme dans un lieu. La matière et la forme sont dans l'homme, le pied et

la main sont dans le corps, comme les parties dans le tout. La blancheur est dans le cheval qu'elle dénomine blanc; la froidure, dans la glace qu'elle dénomine froide, comme tout accident, toute qualité est dans une substance. La lumière du soleil est dans le cristal qu'elle fait briller; la chaleur est dans le fer qu'elle échauffe, comme les causes extrinsèques sont dans les sujets où elles agissent. Des choses les plus basses, remontons aux plus hautes : on peut dire dans le sens de ce dernier exemple, que Dieu est dans les choses. Quoique la lumière soit dans le cristal et la chaleur dans le fer, ce sont néanmoins des choses bien distinguées, des natures toutes différentes. Ainsi, l'on n'erre point en disant que Dieu est de cette manière dans les créatures, avec cette différence que la lumière peut n'être pas dans le cristal, au lieu que Dieu, essentiellement immense, se trouve nécessairement dans toutes les créatures, et que Dieu étant immatériel n'a point de parties. D'où il suit qu'il est tout dans le tout, et tout dans chaque partie du tout.

Le L. Vous vous expliquez si clairement, que voilà tous mes doutes dissipés. Mais que pensez-vous de ceux qui prétendent que l'homme et toutes les autres créatures ne font qu'une même chose?

Le D. Tantôt élever l'homme jusqu'à l'égaler à Dieu, tantôt l'avilir jusqu'à le confondre avec un vermisseau, il y a excès de part et d'autre. Un orgueilleux persuadé, prévenu qu'il est semblable à Dieu, voudra-t-il être mis en parallèle avec le plus vil animal? Et quelque effort qu'on fasse, j'ai bien de la peine à croire qu'on persuade jamais à personne qu'il ne diffère en rien d'un serpent venimeux. Vous, Monsieur, qu'en pensez-vous vous-même? Il est aisé de réfuter ce qui n'est nullement digne de foi. Distinguons les diverses sortes d'identités qui se trouvent parmi les créatures. Il y a des

identités simplement de nom entre des choses qui sont très-différentes, comme lieu céleste, lieu terrestre. Il y a des identités de réunion, par lesquelles plusieurs choses rassemblées n'en font qu'une; comme plusieurs brebis ne font qu'un troupeau; grand nombre de soldats ne font qu'une armée. Il y a des identités de propriétés: par exemple, entre une racine, une source et le cœur. Le propre de la racine est de fournir du suc à toute la plante; le propre de la source est de donner de l'eau à tout le ruisseau; le propre du cœur est de distribuer le sang par tout le corps. Ces trois premières sortes d'identités sont fort imparfaites, et se rencontrent entre des choses de nature toute opposée. Il y a des identités de genres qui font que les espèces différentes conviennent dans un même principe générique; comme les oiseaux et les quadrupèdes conviennent dans les genres de *cognoscitif* et de *sensitif*. Il y a des identités d'espèces par où les individus participent à une même nature spécifique; comme le cheval *A* et le cheval *B* sont l'un et l'autre cheval. Pierre et Paul sont tous deux hommes. Ces deux sortes de nouvelles identités rapprochent les choses de beaucoup plus près que les trois premières. Enfin, il y a des identités de substance par lesquelles une chose, soit qu'on la regarde sous différens rapports, soit qu'on lui donne divers noms, reste toujours en soi la même. Par exemple, *Ex-tang-hium* et *Ti-yao* sont un même homme. Toutes les parties d'un tout n'ont rien de différent, et sont substances du tout lui-même. Cette dernière sorte d'identité est la parfaite et la vraie. Ceux qui prétendent que toutes les créatures ne sont qu'une même chose, dans lequel de ces trois ordres d'identités veulent-ils mettre celle qu'ils leur attribuent?

Le L. Ils la mettent dans l'ordre des identités des substances; et voici comme ils s'expliquent: le sage ne

ne fait véritablement qu'une même chose avec le monde entier. Le vulgaire seul divise cette substance, en employant ces termes de *toi*, de *moi*. Ce n'est pas à dire que cette identité vienne de l'idée que se forme le sage. Elle a son origine dans la bonté du cœur humain, laquelle n'est point réservée au sage seul, et que le vulgaire ne peut jamais détruire.

Le D. Lorsque les anciens philosophes ont dit que nous ne faisions tous qu'un, ils vouloient seulement par là réunir les peuples, et les exciter à une mutuelle charité. On ne peut point dire que toutes les créatures soient une même chose, si ce n'est en ce sens seul, qu'elles ont toutes un même Créateur; mais la justice qu'on se rend l'un à l'autre, la charité qu'on se doit, supposent deux personnes distinctes. Si toutes les créatures ne sont qu'une même substance, où sera le nombre de deux? On ne trouvera de la distinction tout au plus qu'entre de vaines images incapables de s'aimer et de se respecter mutuellement. Ne dit-on pas que la charité consiste à traiter son prochain comme soi-même; que la justice exige de rendre à autrui ce qui lui appartient? voilà donc un autrui, un prochain; voilà un soi-même. Si l'on ôte cette différence, ne détruit-on pas ces deux vertus? Supposons pour un moment que toutes les créatures sont en effet identifiées avec un homme; cet homme en s'aimant uniquement soi-même, en se procurant toutes sortes de satisfactions, exerceroit une pleine charité, une parfaite justice; mais peut-on croire qu'un scélérat qui ne pense qu'à soi, qui ne fait pas la moindre attention à tout le reste du genre humain, mérite les noms de juste et de charitable? Les anciens livres, en se servant des termes d'autrui, de soi-même, désignent-ils simplement deux corps? Ne marquent-ils pas au contraire très-

clairement une vraie distinction de nature et de personnes?

La perfection de la charité consiste dans son étendue. Plus elle est restreinte, moins elle est parfaite. L'amour de soi-même est commun, même aux choses inanimées : l'eau cherche toujours un lieu bas et humide, pour pouvoir par-là se réunir et se conserver. Le feu veut un lieu sec, et s'élève sans cesse pour trouver sa sphère, et s'entretenir dans tout son entier. L'amour pour ceux à qui on a donné la vie, est très-vif dans les animaux; que ne font-ils pas pour nourrir leurs petits? Aimer sa famille, le dernier des hommes en est capable. Combien de fatigues, quels dangers, quels crimes même quelquefois pour lui procurer le nécessaire ! Aimer sa patrie, le vulgaire même s'en pique. Ne voit-on pas chaque jour des armées entières prodiguer leur vie pour repousser l'ennemi? Mais une charité que rien ne borne, qui embrasse l'univers entier, c'est là la vertu du sage. Comment est-ce que le sage distingue autrui de soi-même, de sa famille particulière, d'une autre famille? comment distingue-t-il son propre pays d'un pays étranger? c'est que regardant tous les hommes comme ayant un même créateur, un même père qui est Dieu, il se croit obligé de les aimer tous. Pourquoi n'imite-t-il pas l'homme sans règle dont toute l'attention ne va qu'à s'aimer et se satisfaire soi-même?

Le L. Si l'opinion de ceux qui disent que toutes les créatures ne sont qu'une même chose, détruit la charité et la justice, comment est-ce qu'on lit dans le livre *Tchong-yong*, qu'un des devoirs du prince est de se regarder soi-même dans ses plus petits officiers, et de ne point se distinguer d'eux?

Le D. C'est là une façon de parler qui, bien comprise, n'a rien de mauvais. Que si l'on veut prendre cette réflexion à la lettre, on choque absolument le

bon sens. Le livre *Tchong-yong* enjoint au prince de se regarder lui-même dans ses officiers, et de ne se point distinguer d'eux, parce que les officiers, même les plus bas, sont hommes aussi bien que le prince; mais comment peut-on confondre un prince et ses officiers avec les plantes, les arbres, la terre, les pierres, et de tout cela ne faire qu'une même chose? J'ai vu dans *Mong-tzé* qu'un homme, pour aimer et faire du bien à un chien ou à un cheval, ne doit point pour cela passer pour charitable. Mais si le cheval, le chien et toutes les autres créatures ne sont qu'une même chose avec l'homme, tout attachement à quoi que ce soit, devient dès-lors une véritable charité. Autrefois le docteur *Tsé-ti* enseignoit que l'homme devoit aimer son prochain comme soi-même, et il trouva bien des contradictions. Aujourd'hui, l'on prétend que l'argile et la boue sont des sujets dignes de notre charité, et cette doctrine trouve des partisans; quelle bizarrerie! Dieu a créé l'univers; il l'a rempli d'un nombre presque infini de créatures qui toutes ont entre elles des rapports et des différences. Les unes conviennent en genres et diffèrent en espèces; les autres conviennent dans l'espèce, et ne diffèrent que par leur propre entité. Une même chose a encore de vraies différences. L'on prétend aujourd'hui réduire toutes les créatures à n'en faire qu'une; n'est-ce pas renverser l'ordre établi par le Créateur? La multiplicité et la diversité des choses en font la beauté. Un curieux qui cherche des pierres précieuses, ne se contente pas d'un fort petit nombre. Un antiquaire ramasse des antiquités le plus qu'il peut. Un festin pour être exquis, doit présenter toutes sortes de mets. Si tout à coup les couleurs se réduisoient toutes à la rouge, nos yeux en seroient offusqués, au lieu que la diversité du rouge, du vert, du bleu, du blanc, du noir, soulage et récrée la vue. Une musique qui se réduisoit

roit à un seul ton répété sans cesse, seroit insupportable, au lieu que la combinaison des différens tons rangés avec art, compose une harmonie qu'on entend toujours avec un nouveau plaisir.

L'ordre étant tel pour tout ce qui tombe sous les sens, ce qui n'y tombe pas, n'en suit pas un autre. J'ai déjà montré qu'il y avoit parmi les créatures une diversité d'espèces et de natures, et qu'on ne devoit point distinguer les objets seulement par la figure extérieure. Un lion de marbre et un lion vivant ont la même figure; ils ne sont pas de la même espèce. Un homme et un lion tous deux de marbre, sont de la même espèce; ils sont faits du même marbre, mais ils n'ont pas la même figure. Les maîtres dont j'ai pris autrefois les leçons, en expliquant les diverses propriétés des espèces et des entités particulières, disoient que dans le rang des composés substantiels, tout ce qui fait une même entité, fait aussi une même espèce; mais que plusieurs choses d'une même espèce, ne font point une même entité. Ils disoient encore que les actions d'une des parties d'un tout physique, étoient attribuées au tout lui-même et désignoient en même temps la partie qui les a faites. Que la main droite, par exemple, fasse l'aumône, exerce la charité, c'est l'homme qu'on appelle charitable. Que la main gauche fasse un vol, on n'en charge pas seulement la main gauche, mais encore la droite, le corps tout entier, et tout l'homme est appelé voleur. Sur ce principe, si toutes les créatures ne sont qu'une seule et même chose, les actions de chaque homme en particulier sont communes à tous. Ainsi, lorsqu'un scélérat fait un crime, l'homme de bien devient criminel, et parce que Ou-ouang étoit un prince plein de bonté, on doit aussi regarder Tcheou comme un bon prince : l'homme vertueux n'est pas distingué du scélérat ; Tcheou n'est point autre que Ou-ouang; tout leur est donc

commun. N'est-ce pas là renverser entièrement l'ordre établi dans le monde, où nous voyons que chaque chose agit à sa manière?

Les philosophes, en raisonnant sur la diversité des choses, ont toujours distingué celles qui concourent à faire une même entité, d'avec celles qui en font une différente. Pourquoi s'avise-t-on aujourd'hui de prétendre que toutes les créatures ensemble ne font qu'une seule et même substance? Les choses qui ont du rapport entr'elles, se trouvant réunies, ne font qu'un même tout: celles qui n'ont aucun rapport, font des touts différens. Tandis que les eaux d'une rivière sont dans la rivière, elles ne font qu'un tout; mais si l'on en puise dans un vase, l'eau qui se trouve dans le vase, ne fait plus un même tout avec les eaux de la rivière, elle reste seulement de la même espèce. Une doctrine qui fait ainsi un mélange informe du ciel, de la terre, de toutes les créatures, en les réduisant toutes à une seule substance, est injurieuse au *Chang-thi*. Elle renverse les règles établies pour les récompenses et pour les punitions; elle confond toutes les espèces; elle détruit les vertus de charité et de justice; et quelque respectables d'ailleurs que soient ses partisans, je ne puis m'empêcher de la combattre de toutes mes forces.

Le L. Vous m'avez pleinement instruit; voilà mes difficultés applanies et l'erreur abattue. Votre doctrine est la véritable doctrine. L'âme de l'homme est immortelle: elle ne se transforme point en d'autres natures. J'ai ouï dire aussi que la religion chrétienne n'admet point ce que les fotistes disent de la métempsycose, non plus que la défense qu'ils font de tuer les animaux. J'ai encore besoin, Monsieur, de vos instructions là-dessus. Ce sera, s'il vous plaît, pour demain.

Le D. Quand on a applani les montagnes, il est

aisé de venir à bout des petits tertres. Mon dessein étoit de vous entretenir sur la matière que vous proposez. Vous souhaitez m'entendre sur la métempsycose; de mon côté, je souhaite de vous en parler.

V. ENTRETIEN.

La métempsycose est une rêverie, et la crainte de tuer les animaux, une puérilité. Quels sont les vrais motifs de jeûner.

LE LETTRÉ CHINOIS.

Il y a trois opinions touchant le sort de l'homme. Les uns disent que tout commençant pour lui à sa naissance, tout doit aussi finir pour lui à sa mort. Les autres, raisonnant sur le passé, le présent et l'avenir, prétendent que tout ce que nous recevons de biens et de maux dans la vie présente, est une suite de ce que nous avons fait dans la vie passée, et que dans la vie future, nous serons traités suivant ce que nous faisons dans la vie présente. Pour vous, Monsieur, vous dites que cette vie n'est pour l'homme qu'un court passage, qui le conduit à une vie future d'une éternelle durée; d'où vous concluez que nous devons à présent nous appliquer de toutes nos forces à la vertu, pour nous procurer dans l'avenir une heureuse éternité. Ainsi, l'avenir est le terme; le présent est la voie. Ce que l'on dit d'une vie future me paroît solide; mais ce qu'on ajoute d'une vie passée, d'où tire-t-il son origine?

Le D. Il parut autrefois dans l'Occident, un célèbre philosophe, nommé Pythagore. C'étoit un très-grand génie, mais dont la sincérité n'est pas bien assurée. Ce philosophe, chagrin de voir les peuples de son temps donner dans le désordre sans crainte

et sans pudeur, se servit de l'estime qu'on avoit pour lui, et inventa un système extraordinaire pour ramener les méchans. Il se mit donc à prêcher que les hommes qui s'abandonnoient aux vices durant cette vie, ne manqueroient pas après la mort d'expier dans une vie nouvelle leurs crimes passés; qu'ainsi ou ils renaîtroient pauvres et misérables, ou ils seroient changés en diverses sortes d'animaux; que les hommes cruels et féroces seroient changés en tigres, en léopards; les orgueilleux en lions; les impudiques en chiens, en pourceaux; les gourmands en bœufs, en ânes; les voleurs en renards, en loups, en éperviers; enfin, que chaque homme vicieux reprendroit une forme d'animal convenable à son vice. Des gens sages ont excusé Pythagore en disant que son intention étoit bonne, mais qu'il s'étoit mal exprimé. On ne manque pas de solides raisons pour ramener les méchans; pourquoi laisser la vérité et employer le mensonge?

Le philosophe étant mort, quelques-uns de ses disciples retinrent cette opinion. L'erreur peu à peu passa dans les royaumes étrangers, et parvint dans l'Inde jusqu'au Ching-ton. Fo né dans ce pays-là, et pensant alors à faire une secte, emprunta de Pythagore la métempsycose, à quoi il ajouta les six articles de sa doctrine, et toute cette suite de rêveries qu'on donne aujourd'hui pour des livres sacrés. Peu d'années après, quelques Chinois étant allés au Ching-ton, rapportèrent en Chine le fotisme. Voilà l'origine et le progrès de la métempsycose qui, n'étant appuyée sur aucun fondement, n'est pas digne de la moindre croyance. Le Ching-ton n'est qu'un petit pays nullement comparable à la Chine. On n'y trouve aujourd'hui ni science, ni politesse; la vertu n'y est point en recommandation. Est-ce donc sur les fables qui en viennent, que doit se régler le monde entier?

Le L. En voyant la carte générale de tous les royaumes du monde, que vous avez mise au jour, où tout correspond si exactement aux degrés célestes, et plus encore en faisant attention au long voyage que vous avez fait en venant d'Europe, on doit juger que vous êtes parfaitement instruit de ce qui regarde la patrie de Fo. Sa nation est sans doute, comme vous le dites, vile et méprisable. Les fotistes de Chine sont trompés par la lecture des livres de leur secte : ils s'imaginent que le royaume de Fo est un pays admirable; certains même vont jusqu'à souhaiter la mort pour aller, par une heureuse métempsycose, commencer une nouvelle vie dans ces régions fortunées. Cela est risible. Nous autres Chinois, nous voyageons peu dans les pays éloignés; comment pourrions-nous les bien connoître? Mais enfin, que la patrie de Fo soit un pays de peu d'étendue, que sa nation soit abjecte, pourvu que sa doctrine soit raisonnable, on peut la suivre; tout le reste n'apporte à cela aucun empêchement.

Le D. Les absurdités qui suivent de l'opinion de la métempsycose, sont sans nombre; je n'en rapporte que quelques-unes des principales.

En premier lieu, l'âme d'un homme qui, par la métempsycose, auroit passé dans un autre corps ou d'homme ou de bête, n'auroit pas perdu sa nature d'âme, et elle devroit se ressouvenir de ce qu'elle a fait dans son premier corps. Cependant nous ne nous souvenons de rien, et je n'ai point ouï dire que personne ait jamais eu de pareil souvenir. N'est-ce pas là une preuve qu'un homme aujourd'hui vivant n'a point eu de vie précédente?

Le L. Les livres de Fo et de Lao rapportent plusieurs exemples de ces sortes de souvenirs. Il faut donc qu'il y en ait eu.

Le D. Que le démon, dans le dessein de tromper les mortels et de les attirer à son parti, ait pos-

sédé quelque homme ou quelque bête, et lui ait fait dire: *Je suis* un tel *du temps passé;* telle chose *arriva autrefois de cette manière*, etc., pour autoriser par-là le mensonge, cela peut être; mais pourquoi les exemples qu'on rapporte de gens qui se sont souvenus d'une vie précédente, sont-ils tous de quelques fotistes, ou depuis que la secte de Fo est entrée en Chine? Dans tous les pays du monde, il naît et il meurt une quantité innombrable d'hommes et d'animaux. Autrefois c'étoit comme aujourd'hui. Pourquoi n'est-ce que depuis Fo et parmi ses disciples, que l'on trouve de ces sortes de souvenirs, tandis que dans un si grand nombre de royaumes, en tant d'écoles différentes, où il a paru de si célèbres docteurs, des savans d'une mémoire si prodigieuse, il n'y a jamais eu un seul homme qui se soit souvenu de la moindre chose d'une vie passée? Quoi! tout le reste du monde oublie jusqu'à son père et sa mère, jusqu'à son propre nom, et les seuls fotistes, avec quelques animaux, se souviennent de tout et sont en état de le raconter? Ces sortes de rêveries peuvent bien amuser la vile populace; mais des docteurs, des gens qui font usage de leur raison, ne peuvent les entendre sans mépris et sans indignation.

Le L. Les fotistes disent que quand l'âme d'un homme a passé dans le corps d'une bête, ce corps est bien animé par cette âme; mais que faute de rapport avec ce corps qui lui est comme étranger, l'âme se trouve embarrassée, et ne peut point agir librement.

Le D. Mais quand l'âme d'un homme a passé dans un autre corps d'homme, ce corps et cette âme ont du rapport entr'eux: pourquoi l'âme ne se souvient-elle pas de la vie précédente? J'ai déjà fait voir que l'âme de l'homme est un esprit. L'esprit a des opérations qui lui sont propres, en quoi il ne

dépend en rien du corps. Ainsi, quoique l'âme d'un homme soit dans un corps de bête, elle est toujours maîtresse de ses actes particuliers : qu'y a-t-il qui l'empêche de les produire en toute liberté? Si Dieu avoit établi dans le monde ces diverses transmigrations, c'auroit été sans doute pour animer les bons, et pour retenir les méchans. Mais puisque, dans cette vie, nous ne nous ressouvenons point de ce que nous avons fait de bien ou de mal dans cette vie passée, par où pouvons-nous juger que ce qui nous arrive à présent de bonheur ou de malheur, est une suite de nos actions antérieures; et comment pouvons-nous par-là être animés ou retenus? Cette métempsycose n'est donc bonne à rien.

En second lieu, lorsque Dieu, au commencement du monde, créa les hommes et les bêtes, il ne détermina point assurément de changer en bêtes les hommes criminels; au contraire, il donna à chaque espèce l'âme qui lui convenoit. Mais, si les bêtes d'aujourd'hui sont animées par des âmes d'hommes, il y a donc une différence entière entre les âmes des bêtes d'autrefois, et celles des bêtes d'à présent : celles-ci sont spirituelles, et celles-là étoient purement sensitives. Qui jamais a ouï parler d'une telle différence? N'a-t-on pas toujours cru que les âmes en tous les temps étoient de la même espèce?

En troisième lieu, les philosophes ont toujours distingué trois sortes d'âmes : la *végétative*, qui n'a d'autre vertu que de faire vivre et croître : c'est l'âme des plantes; la *sensitive*, qui non-seulement fait vivre et croître, mais encore qui anime tous les sens, les yeux pour voir, les oreilles pour entendre, la bouche pour goûter, les narines pour flairer, et le corps tout entier pour sentir : c'est l'âme des bêtes; enfin, l'âme *raisonnable*, qui renferme les qualités des autres, et qui, outre cela, fait penser, distinguer, tirer des conséquences: c'est l'âme de l'homme.

Que si l'on prétend que l'âme de la bête et l'âme de l'homme ne sont point différentes, il n'y a donc plus dans l'univers que deux sortes d'âmes : n'est-ce pas là renverser les idées communes ? La nature des choses ne se distingue pas seulement par la figure, mais principalement par l'âme. L'âme détermine la nature, la nature détermine l'espèce, l'espèce détermine la figure. Ainsi, la ressemblance ou la diversité d'espèces vient de la nature, et suivant que l'espèce est semblable ou différente, la figure l'est de même : or, la figure des bêtes est fort différente de celle de l'homme; on doit donc conclure que leurs espèces, leurs natures, leurs âmes le sont aussi.

Toute la philosophie consiste à juger de l'intérieur par l'extérieur : ce qu'on voit, fait connoître ce qu'on ne voit pas. Un homme veut connoître l'âme des plantes ; il voit que les plantes vivent, croissent, et rien de plus ; qu'elles n'ont ni connoissance ni sentiment : il juge qu'elles n'ont qu'une âme végétative. Il veut savoir quelle est l'âme des bêtes ; il voit dans les bêtes du sentiment et certaines connoissances, mais il ne remarque en elles aucun raisonnement réfléchi : il conclut qu'elles n'ont qu'une âme sensitive. Il veut enfin avoir une idée de l'âme de l'homme ; il reconnoît dans l'homme, et dans l'homme seul, une puissance de raisonner sur tout ; il sait dès-lors que l'homme seul a une âme raisonnable : voilà ce que dicte le bon sens. Qu'après cela, les fotistes viennent nous dire que les âmes des bêtes ne sont pas différentes de celles des hommes, n'est-ce pas une absurdité ? J'ai souvent ouï dire qu'en suivant Fo, on s'égaroit. Mais qui dira jamais qu'on s'égare en suivant le bon sens ?

En quatrième lieu, la figure extérieure et les qualités de l'homme, étant si différentes de celles de la bête, il faut aussi que leurs âmes ne soient point semblables. Un menuisier, pour faire une

chaise ou une table, doit se servir de bois. Un coutelier, pour faire un couteau, doit employer le fer et l'acier. A choses d'espèces différentes, il faut des matériaux de différentes espèces. Mais, si la figure extérieure et les âmes des bêtes n'ont aucune conformité avec celles des hommes, comment les fotistes prétendent-ils que les âmes des hommes entrent dans des corps de bêtes pour recommencer une nouvelle vie? C'est là une pure rêverie. Sur quoi même avance-t-on que l'âme d'un homme passe dans un autre corps d'homme? Tout homme a une âme qui ne convient qu'à son propre corps; le corps d'un autre homme n'est point fait pour elle, beaucoup moins le corps d'une bête. Une épée s'ajuste bien à son fourreau, un couteau s'enchâsse bien dans sa gaîne; mais comment pourroit-on faire convenir à un couteau le fourreau d'une épée?

En cinquième lieu, ce qui fait dire aux fotistes que les hommes criminels sont transformés en bêtes dans une nouvelle vie, c'est parce que dans une vie précédente, disent-ils, ils se sont souillés de mille crimes, et ont vécu en bêtes. Dieu, sans doute, poursuit les méchans, il ne les laisse pas impunis; mais si toute la vengeance qu'il en tire se réduit à les changer en bêtes, ce n'est pas là un châtiment, c'est plutôt favoriser leurs passions. Le débauché en cette vie éteint autant qu'il peut les lumières de sa raison, pour s'abandonner plus librement à ses penchans; la figure et le nom d'homme sont encore pour lui un frein qu'il ne souffre qu'avec peine. Dans une telle disposition, s'il entend prêcher qu'après la mort il sera transformé, et que rien alors n'arrêtera ses désirs, quel sujet de joie! Un homme féroce et cruel, qui se plaît au meurtre, au massacre, ne voudroit-il pas avoir des dents de loup, et des ongles de tigre, pour pouvoir jour et nuit se repaître de sang et de carnage? Un orgueilleux enivré du plaisir

de dominer, incapable de céder à personne, ne seroit-il pas charmé de devenir aussi redoutable qu'un lion, pour pouvoir tyranniser tous les autres animaux? Un homme de rapines, accoutumé au vol, à la tromperie, auroit-il du chagrin d'être transformé en renard, et d'avoir dans ce nouvel état toute occasion d'employer les ruses et les fourberies? Tous ces hommes indignes, non-seulement ne craindroient point ces transformations comme des châtimens, mais ils les recevroient au contraire comme des bienfaits. Dieu infiniment juste, saura bien les punir, et ce n'est pas ainsi qu'il les punira. Dira-t-on que l'homme, d'une nature noble comme il est, en se voyant changé en bête, se regardera sans doute comme bien puni? Pour moi, je dis au contraire qu'un scélérat, qui n'a jamais eu aucune estime de la nature de l'homme, qui a toujours méprisé toutes les règles que la raison humaine prescrit, pour ne suivre que des inclinations de bête sous une figure extérieure d'homme, se voyant tout à coup délivré de cette figure incommode, et se trouvant mêlé avec les bêtes sans crainte et sans honte, se regarderoit comme parvenu au comble de ses souhaits. Ainsi, le système ridicule de la métempsycose, bien loin de servir à animer les bons, et à retenir les méchans, ne peut être que très-pernicieux au monde.

En sixième lieu, les métempsycosistes défendent expressément de tuer aucun animal, dans la crainte où ils sont que le cheval ou le bœuf qu'on tueroit ne se trouvât être par hasard ou leur père ou leur mère. Mais, si leur crainte est bien fondée, si leur doute est raisonnable, comment ne défendent-ils pas aussi d'enharnacher un bœuf, et de lui faire labourer la terre ou traîner un chariot? Comment permettent-ils de monter à cheval, et de voyager en cet équipage? Il me paroît que le crime n'est guère moins grand de tuer son père, ou de l'obliger

à tirer la charrue, de lui mettre un bât sur le dos, et, le fouet à la main, de lui faire parcourir les rues et les carrefours. Mais il est d'une nécessité absolue de travailler la terre ; on ne peut pas se passer de se servir des animaux. C'est donc une chose tout à fait frivole que la défense de tuer aucun animal, et la métempsycose d'un homme en bête n'est qu'une pure imagination.

Le L. Qu'un homme après la mort soit changé en bête, cela me paroît en effet une pure rêverie qui ne peut tromper que la populace : un homme sage sait juger autrement. Quoi ! le cheval que je monte seroit peut-être mon père ou ma mère métempsycosés, ou quelqu'un de mes parens les plus proches ; ce seroit peut-être mon ancien prince, ou l'un de mes meilleurs amis ? Dans cette crainte, se servir des animaux, c'est renverser toutes sortes de devoirs ; ne s'en servir pas, pourquoi les nourrir, et comment agir ? Ainsi, cette manière de métempsycose ne peut pas se soutenir. Mais que l'âme d'un homme mort rentre dans un autre corps d'homme, c'est toujours la même espèce, et je ne vois en cela aucun inconvénieut.

Le D. Prétendre que l'homme, après la mort, puisse être changé en bête, c'est interdire tout usage des animaux ; croire que l'âme d'un homme mort peut rentrer dans le corps d'un autre homme, c'est mettre des difficultés insurmontables aux mariages, c'est abolir la coutume d'avoir des domestiques. Comment cela ? Vous recherchez une personne en mariage ; qui sait si cette personne n'est pas votre mère qui reparoît dans un autre corps et sous un autre nom ? Vous vous servez d'un valet, vous le querellez, vous lui dites des injures, vous le maltraitez ; qui sait si ce valet n'est pas votre frère, un de vos parens, votre prince, votre maître, ou votre intime ami qui a repris une nouvelle vie ? N'est-ce pas là

renverser toutes sortes de devoirs? Concluons donc que, si la métempsycose d'un homme en bête est opposée à la raison, celle d'un homme dans un autre homme ne l'est pas moins. Cela se sent, et paroît démontré.

Le L. Vous avez dit ci-devant que l'âme de l'homme est immortelle : ainsi, les âmes de tous les hommes morts subsistent encore; mais, s'il n'y a point de métempsycose, comment le monde peut-il contenir une si prodigieuse multitude d'âmes?

Le D. Il faut bien ignorer l'étendue du ciel et de la terre, pour penser qu'ils puissent être si aisément remplis : et c'est ne pas connoître la nature des esprits que de croire qu'ils remplissent les lieux où ils sont. Les choses matérielles occupent un espace, et peuvent l'occuper tout entier; mais les esprits, dégagés de la matière, ne sont point ainsi dans les lieux; tous les esprits possibles pourroient être contenus dans un point. Jugez, Monsieur, si les âmes du temps passé, seront jamais capables d'embarrasser l'univers, et si c'est là une raison pour croire la nécessité de la métempsycose.

Le L. L'opinion de la métempsycose vient des fotistes. Parmi nos lettrés, peu la suivent. Après tout, cette défense de tuer les animaux marque de la bonté; Dieu qui est la bonté même devroit, ce semble, faire la même défense.

Le D. S'il étoit vrai que l'homme après la mort fût changé en bête, ce seroit défendre le meurtre du plus petit animal comme celui de l'homme lui-même, puisque la diversité de corps et de figure n'empêcheroit pas que l'un et l'autre ne fût homme. Cependant je vois une espèce de sectateurs de Fo, qui se contentent de ne point tuer les animaux le premier et le quinzième de la lune, et qui, ces deux jours-là seulement, s'abstiennent de manger de la chair; cela n'est pas conséquent. Que diriez-vous

d'un scélérat qui chaque jour tueroit les passans qu'il pourroit surprendre, et se repaîtroit de leur chair, mais qui, par bonté, s'abstiendroit de ces crimes le premier et le quinzième jour de la lune? quelle bonté! Vingt-huit jours d'homicides et d'anthropophagies, deux jours seulement d'abstinence. Il n'y a pas là de quoi diminuer beaucoup sa méchanceté, et il ne l'augmenteroit pas beaucoup en ne s'en abstenant point. Pour nous qui sommes très-persuadés que la métempsycose est une pure rêverie, nous traitons de même la défense de tuer les animaux.

Nous voyons que Dieu, en créant l'univers, a destiné toutes les créatures à l'utilité de l'homme. Il a placé dans le ciel le soleil, la lune et les étoiles pour nous éclairer et nous donner le moyen de voir les objets. Il produit sur la terre une infinité de choses toutes à nos usages : les couleurs récréent notre vue, les sons divertissent nos oreilles, les goûts et les parfums flattent notre bouche et notre odorat. Combien de sortes de commodités pour notre corps! combien d'espèces de remèdes contre nos maladies! combien de divers moyens de conserver notre vie et notre santé, et même de vivre content et dans une innocente joie! c'est là ce qui doit exciter notre continuelle reconnoissance envers Dieu, et nous engager à jouir de ses bienfaits avec d'éternelles actions de grâces.

Les animaux ont de la laine, du poil, des peaux dont l'homme se peut faire des vêtemens : ils ont des dents, des cornes, des écailles, qu'il peut employer à une infinité d'ouvrages. Ils contiennent en eux-mêmes, d'excellens remèdes contre les maux différens; ils ont, dans la substance de leur chair, de quoi réparer nos forces et nous nourrir: pourquoi n'userions-nous pas de tous ces avantages? Si Dieu ne permettoit point à l'homme de tuer les animaux,

ne

ne seroit-ce pas en vain qu'il auroit rendu les animaux si utiles à l'homme? Ne seroit-ce pas donner occasion à l'homme d'enfreindre sa défense et de se souiller de crimes? Depuis les anciens temps jusqu'aujourd'hui, dans tous les pays du monde, les sages et les gens de bien se sont nourris de la chair des animaux. Ils n'ont jamais cru rien faire en cela contre l'ordre, rien qui les accuse d'avoir été prévaricateurs. Convient-il de faire criminels tant de grands hommes pour se réduire à canoniser quelques partisans de la métempsycose, sans nom et sans vertus, que l'on place au plus haut des cieux? Ce ne peut être là l'idée que de peu de gens sans discernement.

Le L. Il y a dans le monde quantité d'animaux inutiles à l'homme, et qui lui sont nuisibles: le tigre, le loup, le serpent, tant d'insectes venimeux. Comment dire que Dieu a créé toutes choses pour l'utilité de l'homme?

Le D. Les avantages qu'on peut tirer des créatures sont de plus d'une sorte à qui sait bien y faire attention. Le vulgaire, incapable de pénétrer le fond des choses et ne jugeant que sur les apparences, regarde certaines créatures comme nuisibles à l'homme; c'est qu'il n'en connoît pas bien l'utilité. L'homme est un composé de matière et d'esprit, d'âme et de corps: l'âme est sans doute la plus noble partie. Le tigre, le loup, les animaux venimeux, peuvent nuire au corps; mais s'ils sont utiles à l'âme, ne doit-on pas dire qu'ils sont créés pour l'utilité de l'homme? Tout ce qui est capable de blesser et de détruire nos corps, tout ce que le vulgaire appelle choses nuisibles, choses mauvaises, nous apprend à redouter la colère du souverain maître. Instruits que Dieu peut se servir du ciel, de l'eau, du feu, des animaux pour punir le coupable, nous sommes obligés à toujours vivre dans sa crainte, à implorer sans cesse son secours, et à

mettre en lui toute notre confiance; n'est-ce pas là un grand avantage pour l'homme?

Dieu, plein de miséricorde envers les gens du siècle, qu'il voit tout occupés de la terre, uniquement attentifs aux choses de ce monde, sans jamais lever les yeux vers le ciel ni penser à la vie future, leur présente ces objets affreux pour leur donner occasion de rentrer en eux-mêmes, et de se tirer de l'état funeste où ils sont. Au commencement des temps, les choses étoient autrement réglées. Tout dans l'univers étoit soumis à l'homme, tout servoit à son corps même, rien ne lui étoit contraire; l'homme s'est révolté contre Dieu, aussitôt les créatures se sont révoltées contre l'homme. Tel n'étoit point le premier dessein de Dieu, c'est l'homme qui s'est lui-même causé son malheur.

Le L. Dieu, en faisant naître les animaux, veut qu'ils vivent, et non pas qu'ils meurent: ainsi défendre de les tuer, c'est entrer dans le dessein de Dieu même.

Le D. Les arbres et les plantes ont aussi reçu de Dieu une âme végétative, on les compte parmi les choses vivantes; cependant chaque jour vous détruisez leur vie en mangeant des herbages, en faisant couper du bois pour être brûlé. Vous dites qu'il n'y a rien en cela contre l'ordre, parce que Dieu fait croître le bois et les herbages pour le service de l'homme : je dis de même que Dieu fait naître les animaux pour mon usage, et que de m'en servir, de les tuer pour me nourrir, ce n'est rien faire de répréhensible. La règle de la charité, selon Kong-tzé, est celle-ci : *Ce que je ne voudrois pas qui me fût fait, je ne voudrois pas le faire à un autre homme.* Kong-tzé ne dit point : Je ne dois pas le faire à une bête; aussi les lois des empires, en proscrivant l'homicide, ne défendent pas de tuer les animaux. Les arbres et les plantes sont dans le rang des biens tem-

porels; on ne doit en faire qu'un usage raisonnable et modéré. C'est de là que Kong-tzé, instruisant les princes, leur dit qu'il ne faut point pêcher avec des filets trop serrés, et qu'on doit prendre son temps pour couper le bois; ce n'est pas là dire qu'il ne faut ni couper les bois, ni pêcher le poisson.

Le L. Il est vrai que l'on compte les plantes et les arbres parmi les choses vivantes; mais ils n'ont point de sang, ils sont sans connoissance et sans sentiment: ainsi qu'on les coupe, qu'on les détruise, il n'y a là aucun lieu à la comparaison.

Le D. Dire que les arbres et les plantes n'ont point de sang, c'est uniquement savoir qu'il y a du sang rouge, et c'est ignorer absolument que la couleur blanche ou la verte peut aussi convenir au sang. Tout corps vivant dans l'univers ne vit que par la nourriture qu'il prend. La nourriture des plantes est la liqueur qu'elles tirent de la terre et qui les entretient: cette liqueur qui circule dans leur corps et qui les fait vivre, n'est-ce pas leur sang? qu'est-il besoin qu'il soit rouge? combien d'animaux aquatiques qui n'ont pas le sang rouge? cependant les fotistes ne les mangent point: combien d'herbages qui ont la liqueur rouge? cependant les fotistes les mangent. D'où peut venir ce respect et cette bienveillance pour le sang des animaux, tandis qu'on en a si peu pour les plantes?

Si l'on dit qu'on s'abstient de tuer les animaux pour ne pas les faire souffrir, je réponds que ceux qui portent la compassion jusque-là, ne doivent pas se contenter de ne les pas tuer; il ne faut pas aussi les faire servir ni les fatiguer. Un bœuf qui tire la charrue, un cheval qui traîne sans cesse un chariot, que ne souffrent-ils pas, et cela durant leur vie entière? La douleur que leur causeroit un coup mortel, peut-elle être comparée à cette longue suite de travaux et de peines? Je dis plus, la défense de tuer les

animaux, leur seroit très-nuisible. L'homme ayant la liberté de se nourrir de leur chair, en prend soin, les élève, et par-là les animaux se multiplient; si l'on ôte à l'homme cet avantage, pourquoi en prendroit-il soin? Un prince casse ses officiers, quand ils ne lui sont plus nécessaires; un maître renvoie des domestiques devenus inutiles : que fera-t-on à l'égard des bêtes, si l'on ne peut plus en tirer les services ordinaires? Il y a dans l'Occident un certain peuple qui s'est fait une loi de ne point manger la chair de pourceau; aussi ne voit-on aucun pourceau dans leur pays. Si le monde entier vouloit imiter cette nation, en faudroit-il davantage pour détruire absolument cette sorte d'animal? Ainsi cette ridicule bienveillance pour les bêtes, n'aboutit qu'à une haine réelle; au lieu que d'en tuer quelques-unes, c'est l'occasion de propager toutes les espèces. Concluons donc que la défense de tuer aucun animal, est la chose la plus nuisible qu'on puisse faire à tous les animaux.

Le L. Si cela est, à quoi bon garder le jeûne et l'abstinence?

Le D. S'abstenir et jeûner simplement pour ne pas vouloir tuer les animaux, c'est un trait de compassion fort mal entendue. Il ne manque pas de bons motifs pour jeûner, et qui jeûne par ces motifs, fait une action utile et digne d'éloge. La véritable innocence est une chose bien rare. Où est l'homme qui ne péche point, et qui n'ait jamais péché? Dieu a gravé la raison dans l'âme de tous les mortels. Les sages, par son ordre, ont publié dans leurs écrits les lois qu'elle impose : tous ceux qui violent ces lois péchent contre Dieu même, et plus celui qu'ils offensent est grand et respectable, plus leur crime est énorme. C'est pourquoi le pénitent, tout revenu qu'il est de ses égaremens passés, n'est pas toujours tranquille sur ses anciens désordres; il sait qu'il a

péché, il ignore si ses péchés sont pardonnés. Dans cette incertitude, ses fautes lui sont toujours présentes à l'esprit; il a sans cesse la honte sur le visage et le repentir dans le cœur. Dans le bien qu'il fait, il croit n'en jamais faire assez; l'œil toujours ouvert sur ses défauts, il l'a toujours fermé sur ses vertus. Dans les retours qu'il fait sur lui-même, quel détail, quelle exactitude! il trouve dans ses meilleures actions, de quoi se faire des reproches amers; on a beau lui vanter ses perfections, il n'en reconnoît aucune en lui; il se croit fort imparfait; il n'en est que plus confus, plus circonspect, plus fervent. Se contentera-t-il d'une humilité en paroles? en est-ce assez pour lui d'une pénitence seulement intérieure? Il s'accable de honte et de confusion; il ne se donne pas le moindre relâche; ainsi portant la mortification jusque sur la nourriture qu'il prend, il la réduit au pur nécessaire : point de délicatesse, point d'assaisonnemens, point de choses substantielles; l'insipide, le grossier, le moins bon le nourrissent; il ne donne à son corps que ce qu'il ne peut absolument lui refuser. Sans cesse en regrets, en pénitence pour réparer ses fautes anciennes et nouvelles, jour et nuit attentif et tremblant aux pieds de la Majesté divine, il n'omet rien pour toucher sa miséricorde; il se baigne de ses larmes pour laver ses péchés. Bien éloigné de s'ériger en saint, de se donner pour un homme parfait, de se permettre tout au risque d'essuyer un juste et sévère jugement, il se mortifie et afflige son corps, il ne se pardonne rien, dans la vue de fléchir la colère du Ciel et de se dérober à ses vengeances : voilà un bon motif de jeûner.

La pratique des vertus devroit faire l'occupation de tous les hommes. On entend le vertueux s'écrier sans cesse qu'il vit dans la paix : tous ses désirs ne vont qu'à avancer dans les voies de la justice. Mais

quels ravages ne causent pas les passions humaines? Elles s'érigent en tyrans du cœur, et ne prétendent rien moins que le dominer en maître absolu. Le combat est vif et continuel, la victoire difficile. Aussi le commun des mortels n'est-il qu'une troupe de vils esclaves : dans toute leur conduite ce n'est plus la raison qui les dirige, c'est la passion qui commande. A voir leur extérieur, on les prend encore pour des hommes; mais à suivre leurs actions, ne les prendroit-on pas pour des bêtes? La passion est l'ennemie de la raison; elle offusque toutes ses lumières et bouche tous ses jours, plus d'entrée à la vertu; nulle peste n'est plus terrible que celle-là; les autres maladies ne nuisent qu'au corps, le venin des passions pénètre jusqu'à la moelle de l'âme, elle atteint même les principes naturels. Qu'une passion se soit une fois emparée d'un cœur, il ne reste plus de lieu à la raison; la vertu est tout à fait bannie. Hélas! pour un plaisir d'un moment, se condamner à des regrets éternels! pour un plaisir vil et méprisable, s'attirer des maux infinis, quelle folie!

La passion se fortifie suivant les forces du corps, elle se prévaut de son embonpoint; ainsi ce n'est souvent qu'en affoiblissant le corps qu'on peut détruire la passion. Un novice dans la vertu, qui, désirant de réprimer ses passions, traite délicatement son corps, est semblable à un insensé, qui voulant éteindre le feu, y jetteroit incessamment du bois. Le sage ne pense à manger que pour entretenir sa vie; l'homme animal ne veut vivre que pour jouir du plaisir de manger. Le véritable vertueux ne regarde son corps que comme son ennemi; ce n'est que par nécessité qu'il en prend soin : on voit assez la raison de cette nécessité. Quoique nous ne vivions pas principalement pour notre corps, cependant sans ce corps nous ne pouvons pas vivre : ainsi les alimens que nous lui fournissons, sont des remèdes que nous employons

pour guérir sa faim et sa soif. Où est le malade, qui ayant une médecine à prendre ne se contente pas de la dose suffisante pour son mal? L'homme est satisfait quand il sait modérer ses appétits; mais lorsqu'on se livre à toute sorte de délices, on a peine à y suffire. Donner à la passion tout ce qu'elle demande, c'est ruiner sa santé. Ne dit-on pas que la gourmandise est plus meurtrière que le glaive? mais, laissant à part les maux qu'elle fait au corps, je ne m'arrête qu'à ceux qu'elle cause à l'âme. Un esclave trop bien traité, méconnoît son maître : un corps trop bien nourri, se révolte contre l'esprit; la raison ne gouvernant plus, toutes les passions se donnent carrière, la cupidité est dominante. Qu'on pratique le jeûne, la cupidité est sans force. La raison réprimant le corps, toutes les passions sont soumises à la raison : c'est encore là un vrai motif de jeûner.

Cette vie est une vie de peines, et non pas de frivoles amusemens. Dieu ne nous met pas sur la terre pour ne penser qu'au plaisir, mais pour nous perfectionner sans cesse et avancer toujours dans la vertu. L'homme ne peut pas vivre sans quelque espèce de satisfaction : celles de l'esprit lui manquant, il cherche celles du corps, et il abandonne bientôt celles du corps, quand il peut goûter celles de l'esprit. Le sage s'exerce continuellement dans la recherche du solide bonheur qu'on trouve à être vertueux; il tourne là tous les désirs de son cœur, il ne le laisse jamais languir; point de retour sur les objets extérieurs; il écarte tout ce qui ressent le plaisir animal, dans la juste crainte que, s'en voyant épris, il ne soit privé de son véritable contentement. La pratique de la vertu fait les vraies délices de l'âme, c'est par là que l'homme devient semblable aux anges. Plus nous avançons dans les voies de la perfection, plus nous approchons de la pureté des esprits célestes; et plus nous nous privons des plaisirs sen-

suels, plus nous nous éloignons de la grossièreté des animaux. Ne devons-nous donc pas être extrêmement sur nos gardes?

Les vertus ornent l'âme et la rendent recommandable. Les mets les plus délicieux n'ont d'autre avantage que de flatter le goût. Le comble de la perfection fait le bonheur de l'âme, et ne nuit en rien au corps. L'intempérance de la bouche est extrêmement nuisible et au corps et à l'âme. Un corps engraissé et livré à la débauche, devient lourd et s'abrutit, il entraîne l'esprit et la raison. Une âme si mal assortie, comment peut-elle se dégager de la fange où elle est enfoncée? comment peut-elle s'élever à des pensées dignes d'elle? L'homme déréglé, voyant les mondains au milieu des plaisirs, manquant lui-même de beaucoup de choses, envie leur sort. Le sage au contraire, en a pitié, et à la vue de leur vie brutale, il se dit à lui-même: Hélas! ces malheureux courent sans cesse après des ombres de plaisirs, ils les désirent avec passion, ils les recherchent avec empressement. Moi qui vise au souverain bonheur, et qui n'ai pu encore y atteindre, dois-je me relâcher? ne dois-je pas plutôt redoubler tous mes efforts? Le malheur des gens du siècle est de ne pas connoître la douceur de la vertu. S'ils l'avoient seulement goûtée, ils mépriseroient bientôt tous les plaisirs des sens, pleinement satisfaits d'avoir trouvé leur véritable félicité. Les délices de l'âme et celles du corps se disputent sans cesse le cœur de l'homme: elles ne peuvent y habiter ensemble; introduire les unes, c'est en chasser les autres.

Autrefois, en Europe, un vassal offrit à son souverain deux jeunes chiens de chasse d'une très-bonne espèce. Le prince en fit remettre un à un seigneur de sa cour, et fit envoyer l'autre fort loin chez un villageois, ordonnant à chacun d'eux d'élever l'ani-

mal qu'on lui confioit. Les chiens étant devenus grands, le roi voulut les éprouver et les mener à la chasse : celui du villageois étoit maigre, mais dispos; il avoit le nez fin, le corps leste, il prit du gibier en quantité : celui du courtisan étoit gras à pleine peau; il avoit le poil luisant, l'apparence tout à fait belle; mais, pour avoir été nourri trop délicatement, il ne pouvoit point courir, il regardoit passer le gibier, et ne prenoit rien; il aperçut un os par hasard, il se jeta dessus, le rongea, et se coucha. Les grands qui suivoient le roi dans cette chasse, instruits que ces deux chiens étoient d'une même race et d'une même ventrée, furent étonnés de les voir si peu semblables. Le prince alors leur dit : Il n'y a rien en cela qui doive vous surprendre; ce que vous voyez dans les animaux arrive aux hommes eux-mêmes : c'est une suite de la manière dont on est élevé et nourri. Si la nourriture est abondante et délicate; si l'on s'abandonne à la paresse et aux amusemens, il n'est pas possible de faire un pas vers le bien; au lieu que, si l'on est accoutumé au travail, si l'on sait se refuser au plaisir et se contenter de peu, l'on est alors un sujet de grande espérance. Cela veut dire qu'un homme livré à la bonne chère et à la mollesse, lors même que son devoir se présente à son esprit, se refuse à tout, et ne peut et ne sait autre chose que boire et manger; au contraire, celui que la raison dirige, réfléchit, suit la raison, et résiste aux attraits du plaisir le plus séduisant. Voilà un troisième motif très-propre à faire garder le jeûne.

La manière de jeûner n'est pas partout la même. J'ai parcouru beaucoup de différens pays, et j'ai vu par moi-même cette diversité. Les uns n'ont égard qu'au temps de ne pas manger, et nullement à la quantité ni à la qualité des viandes; ils s'abstiennent durant tout le jour, mais la nuit étant venue, ils ont toute liberté. Les autres font consister leur jeûne sim-

plement à manger maigre ; ils ne se prescrivent rien, ni pour le temps, ni pour la quantité. D'autres, en jeûnant, mangent de tout et autant qu'ils veulent, mais seulement une fois le jour. La manière la plus ordinaire de jeûner renferme et le temps, et la quantité, et la qualité : on ne mange qu'une fois le jour, vers midi; les viandes grasses sont absolument interdites; tout le maigre est permis. Il y a un jeûne plus rigoureux, mais particulier aux solitaires retirés dans les forêts et sur les montagnes; ils se contentent, pour nourriture, d'herbages et de racines.

La fin du jeûne est de faire pénitence, et de se vaincre soi-même. On doit en cela avoir égard à la qualité des personnes, et aux forces du corps. Un homme riche et accoutumé aux délices, qui se retranche volontairement, et se réduit aux choses communes, est censé jeûner et s'abstenir; au lieu qu'on ne regarde point comme un jeûne la vie dure d'un paysan, ni l'état misérable d'un gueux qui mendie. Une personne âgée a besoin de soutenir sa vieillesse, et un malade de réparer ses forces; un domestique, un esclave accablé de fatigues, ne peut pas longtemps souffrir la faim. La loi chrétienne règle tout avec équité. Selon les circonstances, elle dispense du jeûne les vieillards et les jeunes gens, les infirmes, les nourrices, et les personnes d'un travail très-pénible. Le véritable jeûne ne consiste pas précisément à régler la bouche : c'est le devoir de la tempérance. La fin principale du jeûne est de réprimer les passions; on doit en faire une très-grande estime : on doit l'observer dans toute son étendue. Un jeûneur qui néglige ses devoirs essentiels, est semblable à un insensé qui, jetant ses perles, fait amas de coquilles.

Le L. Ah! Monsieur, voilà sans doute les motifs et la règle du véritable jeûne. Nos jeûneurs de Chine, s'ils ne sont pas forcés à ce genre de vie par la

nécessité, c'est le désir de se faire un nom, c'est l'envie de tromper le monde qui les y engage. En public, ils paroissent jeûner; dans le particulier, ils sont très-déréglés, ivrognes, débauchés, violens, trompeurs, voleurs, grands médisans et calomniateurs des plus honnêtes gens. Malheureux! ils ne peuvent pas même se cacher aux yeux des hommes; comment pourroient-ils se dérober à la connoissance du *Chang-ti*, le Dieu du ciel? Quel bonheur pour moi de recevoir vos instructions! Je vous prie de vouloir bien encore écouter mes demandes.

Le D. La vraie doctrine est profonde et étendue; ce n'est qu'à force de demandes qu'on peut s'en instruire à fond. Ne craignez point de m'interroger en détail; votre empressement là-dessus est très-louable: c'est le bon moyen pour réussir.

VI. ENTRETIEN.

On ne doit point retrancher toute intention, c'est-à-dire, tout motif de crainte et d'espérance pour l'avenir. Il y a après la mort un paradis pour les bons et un enfer pour les méchans.

Le Lettré Chinois.

Je conviens, Monsieur, suivant les instructions que j'ai reçues de vous, que l'homme doit honorer et révérer Dieu par-dessus toutes choses, et qu'après Dieu, l'homme est ce que nous voyons de plus noble dans l'univers. Mais ce que l'on dit du paradis et de l'enfer s'accorde-t-il bien avec la véritable doctrine? Il me paroît que, faire le bien ou éviter le mal dans la vue des récompenses ou dans la crainte des châtimens, c'est redouter des punitions, c'est chercher

la récompense; ce n'est point haïr le mal, ce n'est point aimer le bien. Les anciens, dans les leçons qu'ils nous ont laissées, ne nous enseignent point ces sortes de retours sur nous-mêmes; ils nous disent simplement : *Soyez justes*, *soyez charitables*. Le sage pratique la vertu sans aucune intention; d'où lui viendroient ces idées de gain à faire, ou de dommage à éviter?

Le Doct. europ. Je réponds d'abord, Monsieur, à ce que vous proposez en dernier lieu; je répondrai ensuite à ce que vous avez d'abord avancé. Retrancher toute intention, c'est une fausse maxime entièrement opposée à la doctrine même des sages chinois. Les sages ont toujours regardé la pure et droite intention comme la base et le principe de la direction du cœur, de la perfection de l'homme, du règlement des familles, du bon gouvernement des états, de la paix du monde entier. Comment peut-on dire qu'on ne doit avoir aucune intention? Un édifice élevé ne peut pas se soutenir sans de solides fondemens; un amateur de la sagesse n'avancera jamais sans droite intention. Si l'on retranche toute intention dans la conduite, quel examen reste-t-il à faire, si nous l'avons bonne ou mauvaise? Un instrument de musique est en vente, je ne prétends en faire aucun usage: pourquoi donc l'acheter? pourquoi me mettre en peine s'il est ancien ou nouveau? L'intention n'est point elle-même une substance, ce n'est qu'une production de notre âme. Notre âme l'ayant produite, elle est dès-lors juste ou non juste. Mais si l'on veut que le sage n'en ait aucune, quand l'aura-t-il juste ou non? La grande doctrine, en enseignant à régler les familles, à gouverner les empires, à pacifier l'univers, assigne la droiture d'intention comme la chose la plus importante, et attribue à son défaut le renversement général. L'intention est à l'âme ce que la vision est à l'œil; l'œil bien

disposé ne peut pas ne pas voir; l'âme, en agissant, a nécessairement une intention. Ce que l'on dit, que le sage agit sans intention, doit s'entendre d'une intention mauvaise et dépravée: l'expliquer aussi de sa bonne et droite intention, c'est prendre à faux la doctrine des livres chinois, c'est ne point connoître la source du bien et du mal: car le bien et le mal ont leur source dans la bonté et dans la malice de l'intention. Si l'on retranche toute intention, il n'y a donc plus ni mal ni bien; il n'y a plus de différence à faire entre l'honnête homme et l'homme déréglé qui soulagent une jeune et pauvre fille, l'un pour la maintenir dans la sagesse, l'autre pour l'entraîner dans le vice.

Le L. Il ne faut ni intention, ni bien, ni mal: c'est ainsi que s'expriment aujourd'hui certains lettrés chinois.

Le D. De telles maximes font de l'homme une pièce de bois, ou un morceau de pierre. Quelle doctrine! Ainsi parloient autrefois un Lao-tzi et un Tchoang-tzi: *point d'actions*, *point d'intentions*, *point de raisonnement*. Cependant, avec de semblables principes, ces docteurs ont composé des livres; leurs disciples les ont commentés, et tout cela pour l'instruction du peuple. Quoi donc, composer un livre, n'est-ce pas une action? Vouloir instruire le public, n'est-ce pas une intention? Attaquer par des écrits une doctrine universellement reçue, n'est-ce pas employer le raisonnement? Ils ne veulent pas qu'on raisonne, pourquoi donc raisonnent-ils tant et si mal, pour prouver qu'il ne faut pas raisonner? Des gens si peu d'accord avec eux-mêmes, ne sont point propres à donner des lois au monde.

Je regarde tous les hommes sur la terre comme autant d'archers, l'arc à la main. Ceux qui donnent au but, voilà les bons; ceux qui le manquent, voilà

les méchans. Dieu va toujours essentiellement à sa fin : il est le comble de tout bien, sans mélange du moindre mal. Il est souverainement parfait : mais l'homme atteint quelquefois le but, quelquefois il ne l'atteint pas. Sa vertu est bornée; il l'éprouve bien en certaines rencontres, alors il manque et il tombe. Sa vie est mêlée de bien et de mal; pour éviter le mal et faire bien, la meilleure intention ne suffit pas toujours. Que sera-ce donc, quand on n'aura pas même cette intention? Les êtres incapables d'intention, le bois, les pierres, les métaux, sont dès-lors incapables de vice et de vertu, de mal et de bien. Ainsi, prêcher à l'homme qu'il ne faut point d'intention, qu'il n'y a ni bien ni mal, c'est prendre l'homme pour une pierre, pour du bois, du métal, et l'instruire en cette qualité.

Le L. Les disciples de Lao-tzi et de Tchoang-tzi ne pensent qu'à passer leurs jours tranquillement : ils ne veulent ni intention, ni bien, ni mal, et c'est pour vivre sans inquiétude. Les deux empereurs Yao, Chun; les trois princes Yu-ouang, Tang-ouang, Ou-ouang; les sages Cheou-kong, Kong-tzé n'ont-ils pas agi et travaillé? ils se sont rendus vertueux, et ils ont engagé les peuples à la vertu. Se sont-ils arrêtés qu'ils ne fussent parvenus au plus haut degré de la perfection? Quel est l'homme qui, n'ayant d'autre soin que de se délivrer de tous soins, et de couler son temps dans une entière tranquillité, puisse prolonger sa vie jusqu'à un siècle? Mais quand il en viendroit à bout, il n'ajouteroit à l'âge ordinaire des hommes que vingt ou trente ans, et il ne parviendroit jamais à vivre autant que certains animaux, ni même autant qu'un arbre : est-ce donc là un si grand avantage? Les fotistes et les tao-ni ne méritent pas qu'on s'arrête à les réfuter là-dessus. Ce que vous dites, Monsieur, que l'intention est la source du bien et du mal, du vice et de la vertu,

demande quelque explication. On m'a appris que suivre la raison, c'étoit faire le bien, c'étoit mériter le nom de vertueux; que s'opposer à la raison, c'étoit être vicieux. On ne doit donc regarder que les actions, l'intention n'entre en cela pour rien.

Le D. Ce point est facile à expliquer. Tout ce qui est capable d'intention, de dessein, est aussi capable de suivre ou de ne suivre pas ce dessein. De là naît le bien et le mal, le vice et la vertu. L'intention est une production de l'âme. Les pierres, les métaux, les bois n'ont point d'âme : ils ne peuvent donc point avoir d'intention. Qu'un couteau ait blessé un homme, cet homme ne se venge pas sur le couteau. Qu'une tuile soit tombée sur la tête d'un autre, cet autre ne brise pas la tuile. Le couteau, pour bien couper, n'est pas digne de louange, et la tuile, pour mettre à couvert du vent et de la pluie, ne mérite pas de remercîmens. Les choses sans âme et sans intention n'ont ni vice ni vertu, ne font ni bien ni mal, et ne donnent aucun lieu au châtiment ou à la récompense. Les animaux ont des âmes matérielles et des connoissances de même espèce, mais ils ne raisonnent point. Ils suivent leurs instincts naturels, et agissent sans choix. Ils ne se conduisent point par la raison, la raison même leur est absolument inconnue. De quel bien et de quel mal seroient-ils capables? Aussi, nulle part au monde n'a-t-on établi des lois pour récompenser les vertus des animaux, ou pour punir leurs vices. L'homme seul est d'une toute autre nature : il agit au-dehors, au-dedans il raisonne, il discerne le vrai du faux, il connoît le bien et le mal, il est libre. Quoiqu'il ait des passions et des inclinations animales, il est doué d'une raison supérieure, capable de les réprimer et de les dominer. Ainsi, quand avec une intention pure, il se conforme à la raison, voilà le sage, voilà l'homme vertueux chéri de Dieu. Lors au contraire qu'il se

livre de plein gré à la passion, voilà l'homme déréglé que Dieu abhorre. Un enfant à la mamelle, qui bat sa mère, n'est point coupable ; il est encore incapable d'intention ; il ne sait pas encore se retenir. Devenu grand et raisonnable, non-seulement une telle action, mais une simple désobéissance est un crime. Un chasseur dans un lieu écarté voit parmi les arbres un animal accroupi qu'il prend pour un tigre ; il lance sa flèche et perce un homme. Un assassin dans un bois, à nuit demi-close, voit marcher un animal qu'il prend pour un homme ; il tire son coup et abat un cerf : le chasseur ne voulant tuer qu'un tigre, a donné la mort à un homme, il est innocent ; l'assassin, croyant donner la mort à un homme, n'a tué qu'un cerf, il est criminel. D'où vient le crime de l'un et l'innocence de l'autre ? de la différence d'intention. L'intention est donc la source du bien et du mal.

Le L. Un fils qui, pour nourrir son père, se détermine à voler, a bonne intention ; cependant on le fait pendre.

Le D. C'est un axiome en Europe que le bien doit se conclure de la chose entière, et qu'un seul défaut rend le tout vicieux. Pourquoi cela ? Un voleur, quelque bonne qualité qu'il ait d'ailleurs, est un voleur, et par là même un scélérat. L'appellera-t-on homme de bien ? c'est ce que Mong-tzé entend, quand il dit qu'une femme, quelque belle qu'elle soit, si elle sent mauvais, personne n'en veut. Un vase dont les côtés sont épais et solides, mais qui, brisé par un endroit du fond, répand l'eau, est regardé comme inutile ; on le jette. Tel est le funeste poison qu'entraîne le vice. Qu'un homme se dépouille de tous ses biens et les distribue en aumônes, mais par un principe d'orgueil et pour se faire un nom ; ce qu'il fait en soi est très-bon ; mais son intention

intention est perverse, l'action toute entière est jugée criminelle.

Une action, quoique bonne en elle-même, peut donc être corrompue par une mauvaise intention; mais quelle bonne intention peut-on avoir en faisant une action mauvaise? Le fils qui vole pour nourrir son père, connoît qu'il fait mal; comment peut-il avoir intention de faire bien? Quand je dis que l'intention droite est ce qui donne la bonté à nos actions, je ne parle que des actions bonnes, et non des mauvaises. Le larcin est mauvais de soi-même; la meilleure intention n'est pas capable de le rendre bon. Quand il s'agiroit de sauver le monde entier, il ne seroit pas permis de faire le plus petit mal: à combien plus forte raison, s'il ne s'agit que de faire vivre quelques personnes?

Puisque tout le bien qu'on fait, tire sa source de la droiture d'intention, il suit de là que plus l'intention est relevée, plus le bien est grand, et que le bien n'est qu'ordinaire, lorsque l'intention n'est que commune. D'où l'on doit conclure que bien loin qu'il faille détruire toute intention, il faut au contraire la redoubler et la relever autant qu'il est possible.

Le L. Ceux qui suivent la loi du sage, n'ont point pour principe de détruire toute intention; mais leur intention ne s'étend pas aux avantages qu'il y a d'être vertueux; elle s'arrête à la vertu elle-même. Ainsi, pour engager au bien, ils proposent la beauté de la vertu, ils ne parlent point de récompense; et pour détourner du mal, ils proposent la laideur du vice, ils ne parlent point de châtiment.

Le D. La loi du sage est contenue dans les livres classiques. Ouvrons les livres, et nous y trouverons en cent endroits, que, pour engager au bien, il est parlé de récompenses, et pour détourner du mal, il est parlé de châtiment. Dans le chapitre *Chun-tien*

du livre *Chin*, il est dit: *Le bon ordre exige que l'on punisse les fautes.* Il y est encore dit: *Tous les trois ans on examine; après trois examens, on reconnoît le vice et la vertu. La vertu est récompensée et le vice est puni.* Dans le chapitre *Kao-yao-mo* on lit ces mots: *Le Ciel récompense les bons de cinq marques de dignité: le Ciel punit les méchans de cinq sortes de supplices.* Dans le chapitre *Y-tsi-mo* on fait ainsi parler l'empereur Chun à ses officiers: *Lorsque vous engagez votre prince à marcher dans la vertu, votre mérite est en cela même, et je me sers de vous avec joie.* Toi-kao-yao, *en tout si réservé, si attentif, souviens-toi de ne jamais châtier sans connoissance de cause.*

Dans le même livre *Chu*, on fait dire à l'empereur Poan-keng: *Il ne faut point avoir acception des personnes; où l'on trouve le vice, on doit le punir; où l'on voit la vertu, il faut la récompenser. Si le bon ordre règne dans l'Empire, c'est à vous, mes officiers, à qui en est la gloire; si le trouble survient, la faute est de moi seul, c'est que j'excède dans les châtimens.*

On lui fait encore dire: *Si je retrouve jamais des gens vicieux, je les bannirai de mon service, je les punirai, je les ferai mourir. Je veux que tout soit renouvelé dans cette habitation nouvelle que j'ai choisie.* Dans le chapitre *Tai-chi*, Ou-ouang dit: *Vous, généraux de mes armées, si vous marquez de la bravoure dans les combats, je récompenserai largement vos services; si vous êtes lâches, attendez-vous à être punis sévèrement.* Il dit encore: *Vous répondrez sur vos têtes des fautes que vous ferez.*

Dans le chapitre *Kang-kao* on lit ces mots: *Suivant les lois portées par* Ouen-ouang, *il n'y a point de pardon pour de tels crimes.* Le chapitre *To-ché* rapporte ces paroles d'un empereur à ses mandarins: *Si vous êtes gens de bien, le Ciel vous favorisera;*

si vous êtes mauvais, je ne me contenterai pas de ne vous donner aucune autorité, de vous dépouiller de vos biens; j'emprunterai les châtimens du Ciel, pour les faire tomber sur vos propres personnes. Le chapitre *To-fang* ajoute: *Si, peu soigneux d'observer mes ordres, vous ne pensez qu'au plaisir; si vous abandonnez la justice, ne tenterez-vous pas la juste colère du Ciel, et puis-je ne pas employer ses punitions pour vous perdre?* Ce sont là les paroles de Yao, de Chun et des autres princes des trois anciennes dynasties. N'est-ce pas là parler de récompenses et de châtimens?

Le L. Dans le livre *Tchung-tsiou* composé par le sage Kong-tzé lui-même, il est souvent parlé de bien et de mal, de vice et de vertu; on n'y voit jamais les mots de gain et de perte, d'utilité et de dommage.

Le D. Les récompenses et les punitions de cette vie sont de trois sortes. Les unes regardent le corps: maladies, santé, longue vie, mort prématurée. Les autres regardent la fortune: richesses, pauvreté, perte de biens, abondance de toutes choses. Il y en a qui regardent l'honneur: louanges, blâme, réputation, infamie. Le livre *Tchung-tsiou* ne parle que de cette troisième espèce. Il laisse les deux autres, parce que les hommes préfèrent ordinairement l'honneur à tout le reste. C'est ce qui a fait dire que le *Tchung-tsiou* étoit la terreur des mauvais mandarins et des gens de révolte. Que craignent-ils donc? un mauvais nom. N'est-ce pas là une perte, un dommage? Le docteur Mong-tzi commence ses instructions au prince par exalter les vertus de bonté et de justice. Il continue en exhortant l'Empereur à être bon; il finit en lui promettant l'empire de l'univers. N'est-ce pas là un gain, une utilité? Quel est l'homme qui ne souhaite pas le bien et l'avantage de ses amis, de ses parens? Mais si nous ne devons avoir en vue rien

de tout cela, comment pouvons-nous e souhaiter à nos parens, à nos amis? Le sage Kong-tzé en enseignant la pratique de la vertu de charité, dit: *Ne faites pas à un autre ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait à vous-même.* Mais si je n'ai aucun avantage à prétendre pour moi-même, qu'ai-je besoin de procurer celui des autres? La vue d'utilité n'est point opposée à la vertu. Ce qui y est contraire et qu'on doit rejeter, c'est le bien et l'utile injustement acquis. Il est dit dans le livre *Y: La récompense marche à la suite de la justice.* Il y est encore dit: *La récompense réjouit l'homme, et l'anime à augmenter en vertu.*

Quant à la grandeur de la récompense, qu'un homme soit parvenu à être maître du monde entier, cela est peu de chose. Qu'est-ce donc que gagner un seul royaume? Quelque parfait que soit un prince, peut-il commander à toute la terre? Qu'il le puisse, toute la terre lui sera soumise, et voilà tout. Encore, pour en venir là, combien ne faut-il pas dépouiller d'anciens possesseurs? Tels sont les biens de cette vie. Ceux que je propose après la mort, sont les vrais et solides biens. Leur acquisition ne cause aucun trouble, et tous les hommes, sans en excepter un seul, peuvent les posséder sans se rien enlever les uns aux autres. En vue de cette admirable récompense, qu'un roi, pour la procurer à ses sujets, un seigneur, à toute sa famille, les gens de lettres et le peuple, pour se la procurer à eux-mêmes, que tous s'efforcent à l'envi, l'univers sera dans une profonde paix. Estimer et rechercher les biens à venir, c'est mépriser les biens présens; et un homme au-dessus de toutes les choses présentes, pense-t-il au larcin, au meurtre, à la révolte? Si toute une nation étoit éprise du désir d'un bonheur futur, qu'il seroit aisé de la gouverner!

Le L. J'ai toujours ouï dire qu'il étoit inutile de se tourmenter l'esprit sur les choses futures, et que ce que nous avons devant les yeux suffit pour nous

occuper. Cela paroît très-bien dit. A quoi bon s'embarrasser de l'avenir?

Le D. Ah! si les animaux irraisonnables pouvoient parler, s'exprimeroient-ils autrement? Il y eut autrefois en Occident, un chef de secte dont toute la doctrine se réduisoit à se livrer au plaisir, et à ne s'embarrasser de rien. Un si indigne maître ne laissa pas d'avoir des disciples; il fit lui-même graver son épitaphe en ces mots: *Buvez, mangez, divertissez-vous en cette vie; après la mort, plus de joie.* Toutes les personnes raisonnables ont toujours regardé cette infâme école comme un troupeau de pourceaux. Seroit-il possible qu'en Chine il se trouvât de ces sortes de gens? Kong-tzé dit: *Qui ne prévoit pas les choses de loin est proche de son malheur.* Dans le livre *Chi* nous lisons: *Un génie de peu d'étendue donne matière à la satire.* Ne voyons-nous pas que plus un homme est habile, plus aussi portera-t-il loin ses vues, et que plus un autre est ignorant, plus ses vues sont courtes?

Pourquoi les hommes de tous les états pensent-ils à l'avenir? pourquoi chacun prend-il ses mesures? Le laboureur cultive et sème au printemps dans le dessein de recueillir en automne. L'arbre de pin, dit-on, ne porte des fruits qu'au bout de cent ans; cependant il se trouve des gens qui plantent des pins. N'est-ce pas ce qui fait dire que les aïeux plantent, et que les neveux cueillent les fruits? Le marchand court les mers dans l'espérance de s'enrichir et de revenir passer une heureuse vieillesse dans sa patrie; l'artisan travaille sans cesse pour gagner sa subsistance; l'homme de lettres étudie dès le bas âge pour se rendre capable de servir l'état et son prince. Est-ce donc là ne s'occuper que des choses présentes, et de ce qu'on a devant les yeux? Au contraire, si l'on a vu des enfans dissiper l'héritage de leurs pères, si Yu-kong désola son pays, si l'empereur Kie, de

la dynastie des *Hia*, et Tcheou, de celle des *Yn*, perdirent l'empire, n'est-ce pas pour avoir été trop attachés au présent, et pour avoir négligé l'avenir?

Le L. Vous raisonnez juste, Monsieur; mais dans la conduite que nous tenons en ce monde, quelque loin que nous portions nos vues, elles ne vont point au-delà de cette vie, et s'embarrasser à présent de ce qui arrivera après la mort, cela paroît inutile.

Le D. Kong-tsé a écrit le *Tchung-tsiou;* Tché-tzé, son petit-fils, a écrit le *Tchong-yong*. Ces deux grands hommes ont porté leurs vues sur tous les siècles à venir : ils ont percé jusqu'à la postérité la plus reculée; et cela ne paroît blâmable à personne; et nous, que nous pensions à nous-mêmes, que nous portions nos vues seulement à ce qui arrivera après notre mort, cela vous paroît déraisonnable! Les jeunes gens prennent leurs mesures pour la vieillesse; ils ne savent point s'ils y parviendront jamais: on ne trouve point cela hors de propos; et nous, que nous prenions des mesures pour les suites de la mort, et peut-être demain serons-nous dans le cas, vous le trouvez mauvais! Vous êtes marié, Monsieur; par quel motif voulez-vous avoir des enfans?

Le L. Je veux que mes enfans prennent soin de mon tombeau, et qu'ils rendent aux cendres de leur père les honneurs qui leur sont dus.

Le D. Oui, mais cela même, n'est-ce pas penser à ce qui arrivera après votre mort? L'homme, en mourant, laisse deux parties de lui-même : son âme, qui est un esprit incorruptible, et son corps, qui est une matière sujette à la pourriture. Vous, Monsieur, vous pourvoyez à ce qui regarde le corps, et moi, je crois devoir pourvoir à ce qui regarde l'âme: comment suis-je en cela répréhensible?

Le L. Dans la pratique de la vertu, l'homme sage ne fait attention ni à ce qu'il peut gagner, ni à ce

qu'il peut perdre en cette vie. Qu'est-il besoin de parler de gain et de perte après la mort?

Le D. Ce que nous avons à espérer ou à craindre après la mort, est d'une extrême conséquence. Rien en cette vie ne peut lui être comparé. Les biens et les maux d'ici-bas ne sont que des ombres de biens et de maux : ils méritent à peine qu'on y fasse attention ou qu'on en parle. J'ai ouï autrefois comparer les hommes sur la terre à une troupe de comédiens sur un théâtre; les différentes conditions des hommes sont les différens rôles que jouent les comédiens. On voit sur la scène un roi, un esclave, un général d'armée, un docteur, une princesse, une suivante : tout cela n'est qu'une fiction de quelques heures; les habits dont ils sont revêtus ne sont qu'un jeu; les désavantages et les déplaisirs qui leur arrivent ne les touchent point; la pièce finie, chacun quitte le masque, et tout s'évanouit. Ainsi l'homme de théâtre ne regarde pas comme une fortune d'avoir un personnage relevé, ni comme un malheur d'en avoir un bas; il ne pense qu'à bien faire celui dont il est chargé. Ne parût-il que sous le nom du dernier valet, il s'applique à bien entrer dans l'idée du maître qui fait jouer la comédie : cela lui suffit.

Voyez les hommes sur la terre. Il ne dépend pas d'eux d'y choisir leurs conditions : les bien remplir, voilà ce qui les regarde. Quand notre vie s'étendroit à un siècle entier, qu'est-ce qu'un siècle, comparé à l'éternité future? Ce n'est pas un seul jour d'hiver. Les biens de ce monde ne sont proprement que des biens empruntés; nous n'en sommes pas les véritables maîtres : pourquoi faire consister son bonheur à les accumuler? pourquoi se chagriner quand on les perd? Tous, grands et petits, nous naissons tout nus; nous retournons tout nus au tombeau. Qu'un riche laisse ses coffres pleins d'or et d'argent, il n'emportera pas une obole. A quoi bon s'attacher à

ce qu'on doit abandonner? Les fausses lueurs de cette vie une fois passées, le pur et vrai jour de l'éternité commencera, et tous alors paroîtront dans l'état d'humiliation ou de gloire convenable à chacun. Prendre les biens et les maux présens pour de vrais maux et de vrais biens, c'est imiter un homme grossier qui, voyant représenter une comédie, regarderoit un roi de théâtre comme un véritable roi, et comme un véritable esclave celui qui en fait le personnage.

Tous les hommes ne sont pas capables d'une égale pureté d'intention : il y a en cela du plus ou du moins parfait. Ceux qui ont à instruire le public proposent d'abord les premiers pas qu'il faut faire pour aller à la vertu; ils détaillent ensuite les divers degrés de perfection : on commence par ébaucher, ensuite on polit. Les médecins ne sont que pour les malades : ceux qui se portent bien n'en ont pas besoin. Le sage, de lui-même, a des lumières; certains enseignemens ne sont nécessaires qu'au peuple : on doit s'accommoder à sa foiblesse. Kong-tzé étant allé dans le royaume *Ouei*, à la vue d'une nombreuse populace, fit entendre qu'il falloit d'abord la rendre contente, et qu'ensuite on pourroit l'instruire. Ce grand philosophe ignoroit-il de quelle importance est l'instruction? Mais le peuple est tel, qu'on ne peut l'engager au bien qu'en lui proposant des avantages.

Il y a trois divers motifs de pratiquer la vertu : le premier et le plus bas, est l'espérance du paradis et la crainte de l'enfer; le second, qui tient le milieu, est la reconnoissance envers Dieu pour tous ses bienfaits; le troisième et le plus haut, est le désir de faire sa volonté et de lui plaire. Que prétend-on en prêchant? c'est de persuader. Il faut donc employer les motifs les plus persuasifs. Une populace accoutumée à n'agir que par intérêt, comment vivra-t-elle, si on ne lui propose pas des récompenses à

espérer, et des châtimens à craindre? Quand on est une fois parvenu à épurer ses intentions, les motifs les plus bas n'ont plus lieu. Un tailleur, pour coudre un habit, se sert de fil; mais comment le fil pénétreroit-il dans l'étoffe, si l'on n'employoit pas l'aiguille? L'aiguille perce et passe; le fil reste, et l'habit est cousu. Dans le dessein d'engager les hommes au bien, si je me contentois d'étaler la beauté de la vertu, le vulgaire, aveuglé par les diverses passions, n'y seroit nullement sensible: je parlerois en vain; on ne daigneroit pas même m'écouter. Mais que je tonne; que j'annonce les supplices de l'enfer; que, d'un air plus doux, je décrive le bonheur du paradis; aussitôt on prête l'oreille, on se rend attentif, et peu à peu on se laisse persuader qu'il faut enfin quitter le vice et embrasser la vertu. Cette résolution prise, on se corrige de ses défauts, on ne pense qu'à se perfectionner, et à persévérer jusqu'à la mort. N'est-ce pas là ce qui fait dire que les méchans abandonnent le vice par la crainte des châtimens, et que les bons ne s'y engagent point par amour pour la vertu?

On a vu autrefois dans mon pays, un saint homme nommé *François*, qui fonda un ordre d'une règle fort austère, et dont le caractère est la pauvreté. Cet ordre est aujourd'hui très-étendu, et rempli de parfaits religieux. Un des premiers disciples de François, appelé *Junipère*, brilloit parmi les autres: c'étoit un homme d'une sagesse profonde, qui chaque jour avançoit dans la vertu. Le démon, chagrin et jaloux des progrès de ce religieux, résolut de les arrêter. On raconte qu'il se transforma en ange de lumière, et que durant la nuit, il parut tout éclatant de gloire dans la cellule de François, en lui disant: C'est un ange qui te parle; Junipère est véritablement vertueux, mais enfin il n'entrera jamais dans le ciel; il sera damné: tel est le terrible et immuable

jugement de Dieu. Après ce peu de paroles, il disparut. François épouvanté, triste et morne, n'osoit s'ouvrir à personne sur cette vision; il étoit inconsolable sur le funeste sort de son disciple, et toutes les fois qu'il le voyoit, il ne pouvoit retenir ses larmes. Junipère le remarqua, et soupçonna quelque chose. Après s'être préparé par le jeûne et l'oraison, il interrogea son maître : Je tâche, dit-il, mon père, de garder exactement la règle; je sers Dieu de mon mieux, c'est un effet du bonheur que j'ai d'être à votre école; cependant je m'aperçois depuis quelque temps que vous ne me regardez plus du même œil. Pourquoi pleurez-vous aussitôt que vous me voyez? François ne voulut pas d'abord parler. Junipère le pressa diverses fois. Enfin, il lui découvrit tout. Alors le saint religieux, d'un air tranquille, dit : Dieu est le grand Maître, mais c'est aussi un bon père; jamais il ne nous abandonne, mais nous pouvons l'abandonner; c'est à nous à implorer son secours, pour éviter cet enfer qui ne sera jamais pour ceux qui tâchent véritablement de l'aimer et de le servir. Cette réponse, et l'air dont elle fut faite, portèrent tout à coup la lumière dans l'esprit de François; il s'écria : *Ah ! j'ai été trompé ! Quoi ! tant de vertus, tant de sagesse aboutiroient à l'enfer ! Non, le ciel en sera la récompense.*

Les personnes d'une haute spiritualité, en pensant au paradis ou à l'enfer, s'arrêtent peu aux peines de l'un et aux joies de l'autre : ils n'ont, en cela même, communément en vue que la seule vertu. Comment cela? Qu'est-ce que le paradis? C'est un lieu brillant de gloire, où sont rassemblés les bons. Qu'est-ce que l'enfer? C'est une sombre prison où sont renfermés tous les méchans. Ceux qui montent au ciel sont confirmés dans le bien; ils ne peuvent plus devenir mauvais. Ceux qui tombent en enfer s'endurcissent dans le mal, et ils ne deviendront

jamais bons. Que nous souhaitions d'être ainsi confirmés dans le bien, pour ne plus devenir mauvais; que nous désirions d être réunis pour toujours avec les gens de bien, et pour jamais séparés des méchans, qui peut dire que cette manière de gagner ou de perdre soit un motif peu conforme à la saine doctrine? Les gens de lettres qui rejettent le paradis et l'enfer, n'ont pas fait là-dessus un examen suffisant.

Le L. Dire tout cela, ou prêcher la métempsycose, comme font les fotistes, quelle différence y a-t-il?

Le D. La différence est entière. Les fotistes ne débitent que de vaines imaginations : pour moi, je prêche la vraie et solide raison. Tous leurs discours sur la métempsycose n'aboutissent qu'à des paroles. Ce que je dis d'un paradis et d'un enfer, est un motif pressant de se donner au bien. N'y a-t-il là aucune différence? De plus, ceux qui sont solidement vertueux, quand il n'y auroit ni paradis ni enfer, quand ils n'y gagneroient que d'obéir et de plaire à Dieu, ne se relâcheroient point pour cela. L'un et l'autre étant très-réels, se relâcheront-ils?

Le L. La vertu a sans doute ses récompenses, et le vice ses châtimens. Mais tout cela, dit-on, n'est que pour cette vie, ou bien, si dans cette vie un homme n'est pas puni lui-même, ses descendans le sont pour lui; pourquoi donc parler d'enfer et de paradis?

Le D. Les récompenses de cette vie sont trop peu de chose : elles ne suffisent pas pour remplir les désirs du cœur humain; elles ne répondent point au mérite des vrais sages; elles ne manifestent point assez la bonté du *Chang-ti.* Les plus hautes dignités d'un empire, l'empire lui-même du monde entier est-il un prix digne de la vertu? L'homme vertueux sans agir uniquement en vue des récom-

penses, ne manquera pas d'être pleinement récompensé par la main du *Chang-ti*. Lorsqu'un prince a revêtu quelqu'un de ses sujets de certains titres d'honneur, il ne va pas plus loin; son pouvoir a des bornes. Le *Chang-ti* dans ses bienfaits s'arrête-t-il ainsi?

Parmi les hommes bons et mauvais, il s'en trouve qui n'ont point de postérité. Qui donc recevra pour eux la récompense de leurs vertus, et le châtiment de leurs vices? Un tel est un tel et ses enfans sont ses enfans, et sont-ce les enfans qu'il est juste de punir ou de récompenser pour le bien ou le mal qu'a fait leur père? Puisque Dieu a la puissance de récompenser la vertu et de punir le vice, pourquoi cette puissance ne s'étendroit-elle que sur les enfans, et non pas sur leurs pères? Que si Dieu peut punir et récompenser les pères, pourquoi les laisseroit-il pour atteindre les enfans? Les enfans eux-mêmes ont des vices ou des vertus: comment seront-ils récompensés ou punis? Faudra-t-il encore attendre pour cela les enfans des enfans? Vous, Monsieur, vous aurez été un homme de bien, vos descendans seront des débauchés; et tout ce que vos vertus auront mérité de récompenses sera donné à cette indigne postérité: y a-t-il là de la justice? Ou bien, vous aurez été un homme déréglé, votre postérité vivra dans la vertu; et tout ce que vos vices auront mérité de punitions tombera sur ces vertueux descendans. Où est l'équité? Non-seulement les bons princes, mais même les plus mauvais, ne portent pas toujours leur vengeance sur les enfans des pères criminels; et Dieu négligeroit les pères pour ne penser qu'aux enfans! Récompenser ou punir les hommes les uns pour les autres, c'est renverser tout l'ordre de l'univers, c'est donner à croire que la justice du *Chang-ti* n'est pas si bien réglée que celle des hommes. Chacun doit répondre pour soi-même.

Le L. Vous n'avez jamais vu ni le paradis ni l'enfer ; comment pouvoir assurer qu'ils existent ?

Le D. Et vous, Monsieur, vous n'avez jamais vu qu'il n'y ait ni paradis ni enfer. Comment pouvoir assurer qu'il n'y en a point ? Avez-vous donc oublié ce que j'ai dit ci-devant ? L'homme instruit et qui raisonne, ne se règle point sur ses sens pour croire la vérité des choses. Ce que la raison lui présente, a bien plus de force sur son esprit, que ce qu'il voit de ses yeux. Nos sens sont toujours sujets à errer. La raison est un guide sûr.

Le L. Je souhaiterois, Monsieur, vous entendre expliquer cet article plus en détail.

Le D. En premier lieu, tout ce qui est, a une fin où il tend. Lorsqu'une chose est parvenue à sa fin, elle s'y arrête et ne se porte point au-delà. L'homme, comme les autres créatures, a un terme qui doit le fixer. A voir l'étendue de ses désirs, on juge aisément que rien au monde n'est capable de les remplir : sa fin n'est donc pas en cette vie. Mais si elle n'est pas dans cette vie, il faut qu'elle soit dans la vie future. L'homme ne désire rien moins qu'une félicité parfaite. La parfaite félicité, voilà le paradis. Jusqu'à ce que nous soyons arrivés là, nous souhaitons toujours. Le souverain bonheur renferme en soi l'éternité. Notre vie, quand même on voudroit donner croyance à tout ce qui se dit des trois empereurs, le ciel, la terre et l'homme ; de ce fameux *Lao-pong*, du royaume *Tchou*, de tous ces anciens mortels qu'on appelle du nom de cette espèce d'arbre qui dure mille ans ; notre vie, dis-je, n'est point éternelle. Tout ce que nous possédons, est donc défectueux. N'est-ce pas ce qui fait dire : *En ce monde, point de bonheur parfait.* Il y a donc quelque chose de plus désirable. Dans le ciel on ne désire rien, tous les vœux sont remplis, l'homme est entièrement satisfait.

En second lieu, les désirs de l'homme vont jusqu'à connoître une vérité sans bornes, et à aimer un bien infini. Le bien, le vrai ici-bas, tout est fini, tout est borné. Ce n'est donc point ici-bas que nos désirs peuvent être accomplis. Les inclinations naturelles, c'est Dieu qui les donne; seroit-ce en vain qu'il auroit donné celles-là à l homme? non sans doute. Il veut les satisfaire, et c'est dans le ciel qu'il les satisfera.

En troisième lieu, la vertu n'a point en ce monde de récompense digne d'elle. L'univers entier ne peut pas en être le prix. S'il n'y a point de paradis, le vertueux restera sans être dignement récompensé. Le péché est un outrage fait au *Chang-ti*; sa griéveté est extrême. Tous les supplices de ce monde rassemblés, ne répondent point à sa malice. S'il n'y a point d'enfer, le pécheur restera donc sans être justement puni. Dieu tient entre ses mains tous les mortels, il est parfaitement instruit de toutes leurs actions; et il ne sauroit pas punir le vice et récompenser la vertu comme il convient? qui peut le penser?

En quatrième lieu, Dieu est impartial dans ses jugemens: il récompense sûrement la vertu; le vice sera sûrement puni. Cependant on voit dans ce monde le vicieux dans l'abondance, au milieu des plaisirs. On voit le vertueux languir dans la misère et dans les souffrances. Le juste juge attend donc après la mort. Alors il comblera de bonheur l'homme de bien dans le ciel; il accablera de maux le méchant dans les enfers. Si cela n'étoit pas, comment feroit-il connoître son équité?

Le L. On voit souvent dès cette vie la vertu récompensée et le vice puni.

Le D. Si Dieu réservoit absolument toutes les punitions et toutes les récompenses pour la vie future, l'homme grossier, peu instruit de cette vie

future, pourroit peut-être douter si véritablement il y a un maître dans le ciel, et il n'en deviendroit que plus osé à se livrer au crime. Au lieu que le pécheur criminel, éprouvant une famine ou quelque autre calamité, se regarde comme puni pour le passé et comme averti pour l'avenir; tandis que l'homme de bien voyant dès ce monde sa vertu récompensée, se sait bon gré de ce qu'il a déjà fait, et s'anime à en faire encore davantage.

Dieu sans doute est infiniment juste. Il ne laissera aucun bien sans récompense, ni aucun mal sans châtiment. L'homme qui pratique la vertu, et qui y persévère, sera élevé dans le ciel pour y jouir d'un bonheur éternel. L'homme qui s'abandonne au vice et qui meurt sans conversion, sera précipité dans les enfers pour y subir un éternel malheur. Que si l'on voit quelquefois le juste dans les souffrances, c'est que sa justice même n'est pas sans imperfection; que Dieu le châtie en cette vie, afin qu'après la mort, se trouvant parfaitement épuré, il entre dans la joie qui lui est préparée. Si l'on voit le vicieux prospérer, c'est qu'au milieu même de ses vices, il laisse échapper quelques petits traits de vertu que Dieu récompense sur la terre, pour qu'en sortant de ce monde, n'ayant plus que ses crimes, il soit jeté dans l'abîme qu'il s'est creusé. Les biens, les maux tant de cette vie que de la vie future, nous viennent tous de Dieu; c'est Dieu qui gouverne tout, et nous dépendons absolument de lui.

Le L. Nos lettrés chinois s'en tiennent à ce que le sage a enseigné. Ce sage s'explique dans nos livres classiques. Nos livres, quelque attention qu'on y apporte, ne parlent ni d'enfer, ni de paradis. Quoi donc! le sage a-t-il ignoré cette doctrine, ou bien a-t-il voulu nous la cacher?

Le D. Le sage, dans ses documens, consultant la portée des gens du siècle, n'a peut-être pas tout

dit. Peut-être a-t-il dit bien des choses qui n'ont pas été écrites, et dont les monumens se sont perdus. Peut-être même les écrivains, peu fidèles, les ont-ils supprimés. De plus, les mêmes choses, en différens temps, ont des expressions différentes. Il n'y a pas telle expression; on ne doit pas conclure que telle chose n'y est pas quant au sens. Les lettrés d'aujourd'hui s'en tiennent-ils bien à la doctrine des anciens livres? Combien n'y en a-t-il pas qui la combattent? La beauté des termes leur plaît, le sens qu'ils renferment ne les touche point. Ils composent des discours fort élégans; mais quelle est leur conduite?

On lit ces paroles dans le livre *Chi :* Ouen-ouang *est dans le ciel ; il y est glorieux et triomphant.* Ouen-ouang *monte et descend ; il est placé à côté du* Ti. On y lit encore : *Chaque dynastie a un sage. Les trois sages sont dans le ciel.* Dans le chapitre *Tchao-kao* il est dit : *Le ciel a ôté l'empire à la famille des* Yn. *Combien d'illustres empereurs de cette famille sont dans le ciel !* Mais être dans le ciel, être placé à côté du *Ti*, n'est-ce pas ce que j'entends par le mot paradis?

Le L. Sur ces paroles du livre *Chi*, nos anciens sages ont en effet reconnu qu'il y avoit un lieu de délices pour être après la mort la demeure des gens de bien; mais pour l'enfer on n'en trouve aucun vestige dans nos écritures.

Le D. Il y a un paradis, il y a donc un enfer. L'un se conclut de l'autre, et la même raison vaut pour tous les deux. S'il est vrai que Ouen-ouang, Tcheou-kong et les illustres empereurs de la famille des *Yn* soient dans le ciel, il n'est pas moins vrai que Kie, Tcheou et Tao-tché sont dans les enfers. Leur conduite en cette vie ayant été si différente, ils doivent avoir été traités tout différemment en l'autre vie. Voilà ce que la raison dicte, et qui ne souffre

souffre aucun doute. N'est-ce pas pour cela qu'à la mort le vertueux est tranquille ? Il n'a pas le moindre sujet de trouble, tandis que le vicieux tremble; quel repentir! quelle amertume! Ce moment est pour lui le comble de l'infortune.

S'autoriser du silence des livres classiques sur ce point pour le nier, c'est errer grossièrement. La maxime des écoles d'Europe, est celle-ci : *Ce qu'on trouve dans un auteur de marque, est une preuve; mais ce n'est rien prouver que de dire qu'on ne l'y trouve pas.* Il est écrit dans nos livres sacrés, que Dieu au commencement du monde créa un homme appelé *Adam* et une femme nommée *Eve*, pour être les premiers ancêtres du genre humain. Il n'y est point parlé de vos deux empereurs Fo-hi et Ching-nong. Sur cela nous pouvons assurer qu'il y a eu un Adam et une Eve ; mais nous ne pouvons pas dire qu'il n'y ait jamais eu de Ching-nong ni de Fo-hi. De même après avoir lu les livres chinois, on sait que Fo-hi et Ching-nong ont régné en Chine ; mais comment assurer qu'Adam et Eve ne sont pas nos premiers ancêtres ? L'histoire de l'empereur Yn ne dit pas un mot de l'Europe ; est-ce-là une raison de croire qu'il n'y ait point d'Europe ? Ainsi, quoique les livres de Chine n'expliquent pas clairement la doctrine du paradis et de l'enfer, on ne doit pas conclure qu'il faille rejeter cette doctrine.

Le L. Les bons auront donc le paradis pour récompense, et les méchans, l'enfer pour punition ; mais s'il se trouvoit un homme qui ne fût ni bon ni mauvais, que deviendroit-il après la mort ?

Le D. Il n'y a point de milieu entre les bons et les mauvais. Un homme n'est pas bon, dès-lors qu'il est mauvais; il n'est pas mauvais, dès-lors qu'il est bon. Tout le milieu qu'on pourroit y trouver, ne consiste que dans les différens degrés de bonté et de malice. La malice et la bonté peuvent être compa-

rées à la vie et à la mort. Un homme n'est pas vivant, il est donc mort; il n'est pas mort, il est donc vivant. On ne peut pas dire qu'il ne soit ni vivant ni mort.

Le L. Qu'un homme ait d'abord été méchant et ensuite bon; qu'un autre ait d'abord été bon et ensuite méchant, qu'arrivera-t-il après la mort à ces deux hommes?

Le D. Dieu est le père de tous les mortels; il met des bornes à notre vie pour nous engager à la vertu; à la mort il arrête notre sort. Un homme a passé une partie de ses jours dans le bien, il change tout à coup, devient mauvais, et meurt : c'est un rebelle digne de l'enfer; ses mérites passés sont comptés pour rien. Un autre a long-temps vécu dans le mal, il se repent, devient bon, et meurt : Dieu en a pitié, il lui pardonne ses fautes, et le récompense d'un bonheur éternel.

Le L. Les crimes précédens de cet homme restent donc sans punition?

Le D. Les saintes Ecritures nous apprennent qu'un pécheur revenu de ses égaremens, si son repentir est bien vif, ou qu'il fasse sur la terre une sincère pénitence pour satisfaire la justice de Dieu, Dieu lui remet entièrement la peine due à ses péchés, et à la mort il est transporté dans le ciel; mais si sa douleur, quoique vraie, n'est pas aussi vive qu'elle pourroit l'être, et que sa pénitence ne réponde pas au mal qu'il a fait, il y a dans l'autre vie un lieu séparé, où, durant un certain temps, il faut qu'il achève la mesure des châtimens qu'il n'a pas remplie durant sa vie; une âme enfin, épurée, est reçue dans le séjour de la gloire, voilà la règle.

Le L. Cette règle me paroît fort juste; mais nous trouvons dans les livres de nos anciens ces paroles : A quoi bon croire un paradis, un enfer? S'il y a un enfer, c'est pour le déréglé; s'il y a un paradis,

c'est pour le sage. Soyons sages, cela suffit. Ce raisonnement est assez bon.

Le D. Voilà un très-mauvais raisonnement. Pourquoi? Il y a sans doute un paradis, et ce paradis est pour le sage. Mais ne croire ni paradis ni enfer, c'est n'être point sage.

Le L. Comment donc?

Le D. Ne point croire qu'il y ait un *Chang-ti*, est-ce être sage ou non?

Le L. Non sans doute. Ne lit-on pas dans le livre *Chi* : Ouen-ouang *avoit une grande attention à tous ses devoirs. Il étoit extrêmement pieux : il vouloit plaire au* Chang-ti. Qui peut donner le nom de sage à un homme qui ne croit point qu'il y a un *Chang-ti?*

Le D. Ne point croire que le *Chang-ti* soit infiniment bon et souverainement juste, est-ce être sage ou non?

Le L. Non assurément. Le *Chang-ti* est la source de toute bonté; il est le souverain maître, le juste juge. Comment appeler sage un homme qui ne croit point que le *Chang-ti* soit infiniment bon et souverainement juste?

Le D. La véritable charité fait aimer les bons et tout ensemble haïr les méchans. Si Dieu n'a pas un paradis pour récompenser le bien, comment peut-on dire qu'il aime les bons? S'il n'a pas un enfer pour punir le mal, comment peut-on dire qu'il hait les méchans? Les punitions et les récompenses de cette vie ne répondent point au vice et à la vertu. Si Dieu, après la mort, ne rendoit pas à chacun selon ses œuvres, en plaçant le vertueux dans le ciel, en précipitant le vicieux dans les enfers, seroit-il un juge souverainement équitable? Refuser de croire cet article, c'est refuser à Dieu les attributs de bon et de juste. Cette doctrine sur le paradis et sur l'enfer, est reçue en Chine dans les sectes de Fo et de

Lao. Elle est suivie par les lettrés habiles, et tous les royaumes, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, la professent. Nos divines Ecritures l'enseignent; j'en ai prouvé fort clairement la vérité. Ne pas s'y rendre, c'est n'être point sage.

Le L. Je m'y rends, je la crois; mais je voudrois bien que vous m'en donnassiez une explication détaillée.

Le D. Ce que vous me demandez n'est pas aisé. Nos saints livres ne parlent là-dessus qu'en termes généraux: ils n'entrent dans aucun détail sur l'enfer. Peut-être pourroit-on en dire quelque chose par comparaison avec les maux de cette vie? mais qui peut décrire le paradis? Les maux de cette vie ont des intervalles: ils ont une fin; les tourmens de l'enfer sont continuels, ils sont éternels. Les docteurs distinguent deux sortes de peines dans les enfers; les extérieures: un chaud, un froid excessifs; une puanteur insupportable, une faim, une soif extrêmes; les intérieures: une horreur abominable à la vue des démons, une jalousie cruelle du bonheur des élus, une honte, un regret désespérant et inutile en rappelant le temps passé.

Parmi les supplices des damnés, le plus grand est leur chagrin sur la perte qu'ils ont faite. Dans cette accablante pensée, ils s'écrient sans cesse, les larmes aux yeux: Ah! malheureux, pour un plaisir d'un moment, nous avons perdu un bonheur éternel, et nous nous sommes précipités dans l'abîme de tous les malheurs! Ils voudroient bien à présent pouvoir effacer leurs crimes, pour en faire cesser la punition; mais il n'est plus temps: ils souhaitent la mort pour finir leurs supplices; mais ils vivront malgré eux, et souffriront éternellement. Le temps de la pénitence est passé; Dieu, par une juste vengeance, accable de douleurs ces criminels, et les conserve toujours pour les faire toujours souffrir. Pour éviter

après la mort des tourmens si terribles, il faut les méditer durant la vie : leur méditation est un frein contre le vice, et qui sait se défendre du vice n'a pas à craindre ces tourmens.

Si la vue des peines de l'enfer n'est pas capable d'émouvoir, il faut recourir au bonheur que nous avons à espérer dans le ciel. Les saintes Ecritures, parlant du paradis, s'expriment ainsi : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point entendu, l'homme ne peut pas comprendre ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment;* d'où l'on doit conclure que le paradis est l'assemblage de tous les biens, et l'éloignement de tous les maux. Nous pouvons prendre quelque légère idée de ce beau séjour de la vie future, en faisant attention à ce que nous avons dès cette vie devant les yeux, le ciel, la terre, la beauté de tant de créatures; combien d'objets dignes de notre admiration! Raisonnons ensuite. Toutes ces choses sont sorties de la main de Dieu pour l'usage de tous les hommes, et même pour celui des animaux sans raison : les méchans aussi bien que les bons, jouissent de tous ces bienfaits. Si Dieu a d'abord été si magnifique à l'égard de tous les mortels en ce monde, que fera-t-il en l'autre pour les gens de bien qu'il prétend combler de bonheur? Dans le paradis, il règne un perpétuel printemps; point de vicissitude d'été brûlant, d'hiver glacé; la lumière brille constamment, point d'alternative de jour et de nuit; la joie est continuelle, aucune occasion de tristesse; la tranquillité est parfaite, aucun sujet de crainte; la beauté ne passe point, la jeunesse dure toujours, la vie est éternelle; on est éternellement en la présence de Dieu même. Les mortels ne peuvent point comprendre ce bonheur, encore moins peuvent-ils l'exprimer. Les bienheureux sont à la source de tous les biens; ils s'en rassasient sans cssse, sans cesse ils en sont altérés.

La mesure du bonheur des saints n'est pas la même pour tous; chacun est heureux suivant le bien qu'il a fait; les mérites ont leurs degrés, les récompenses les ont aussi : il n'y a cependant aucun lieu à la jalousie. Comment cela ? c'est que chacun possède tout ce qu'il est capable de posséder. A un homme d'une grande taille, il faut un habit plus long; à un autre d'une taille plus petite, un plus court suffit; le petit et le grand ont ce qu'ils veulent. D'où viendroit donc la jalousie? Les saints sont tous collègues et parfaits amis : ils sont liés de la plus étroite union, ils s'entr'aiment en frères : quand ils abaissent les yeux sur les supplices de l'enfer, quel redoublement de joie pour eux ? Le blanc mis à côté du noir en paroît bien davantage; la lumière comparée aux ténèbres en est bien plus brillante.

La religion chrétienne instruit parfaitement les hommes sur ces vérités; mais les hommes ne comprennent bien que ce qu'ils ont devant les yeux : tout ce qu'ils ne voient pas leur paroît obscur. Qu'une femme enceinte soit mise en prison, et qu'elle accouche dans un cachot, son fils devenu grand ne connoît ni le soleil ni la lune; il ignore ce que c'est qu'une montagne, une rivière, le genre humain, l'univers; une grosse chandelle est son soleil; la prison et le peu de gens qu'il y voit sont pour lui le genre humain, tout l'univers; il n'imagine rien au-delà : ainsi ne ressentant point la dureté d'une prison, il y demeure sans peine, il ne pense point à en sortir. Mais que sa mère vienne à lui parler de la splendeur des astres, de la pompe des grands du monde, de l'étendue et des merveilles de la terre, de la beauté et de l'élévation du ciel, il comprendra bientôt qu'il n'a encore vu que quelques sombres rayons de lumière, que sa prison est étroite, sale et puante, qu'il est dur d'être dans les fers : et dès-lors ne souhaitera-t-il pas d'aller loger dans la maison

paternelle? ne pensera-t-il pas jour et nuit à se rendre libre, et à obtenir de vivre dans la joie, au milieu de ses parens et de leurs amis? Hélas! les gens du siècle, au lieu de s'animer d'une foi vive sur le paradis et l'enfer, croupissent dans des doutes perpétuels, ou se moquent de tout ce que nous leur en disons. Cela n'est-il pas déplorable?

Le L. J'en conviens, et je vois que presque tous ceux qui ne s'attachent pas aux rêveries des sectes de Fo et de Lao, vivent flottans et errans comme un troupeau sans berger : cette vie, toute misérable qu'elle est, voilà leur paradis. Vos instructions, Monsieur, sont les vraies instructions d'une bonne mère. Je comprends que nous avons une céleste patrie, je souhaite ardemment de prendre le chemin qui y conduit.

Le D. Le chemin droit est étroit; les funestes routes sont larges et sans embarras : on ne manque pas de guides mal instruits qui conduisent tout de travers. Le vrai peut être regardé comme faux; le faux a quelquefois l'apparenee du vrai : il est de la dernière importance de ne pas s'y tromper. En cherchant mal le souverain bonheur, on aboutit au malheur éternel. Il faut être en cette vie extrêmement sur ses gardes.

VII. ENTRETIEN.

La nature de l'homme est bonne en elle-même. Quelle est la vraie étude de l'homme chrétien?

Le Lettré Chinois.

Vous m'avez appris, Monsieur, que Dieu est le père de tous les mortels, et je ne vois rien de plus juste que de l'aimer. Vous m'avez montré que l'âme

de l'homme est immortelle, et je comprends que cette vie étant si courte, on ne doit pas en faire beaucoup de cas. Je sais à présent qu'il y a un paradis pour les bons, et que le vertueux confirmé dans le bien sera éternellement avec les saints en la présence de Dieu. Je sais qu'il y a un enfer pour les méchans, et que là, le vicieux endurci dans le mal sera puni d'une éternité de supplices. Tout cela me détermine à prendre les vrais moyens de servir Dieu. Nos lettrés de Chine ont pour maxime que, suivre la nature, c'est pratiquer la vertu. Si la nature n'a rien que de bon, on ne se trompe pas en la suivant; mais si elle a quelque chose de mauvais, ce n'est pas là un guide sûr: qu'en pensez-vous?

Le Doct. europ. En lisant les livres des lettrés chinois, on trouve souvent les termes de nature, de passions; mais on n'y voit rien de clair sur ces sujets. Dans une même école, il y a là-dessus cent opinions différentes. Avoir beaucoup de connoissances, et ne pas se connoître soi-même, c'est être vraiment ignorant. Pour savoir ce qu'il y a de bon dans la nature de l'homme, il faut auparavant définir ce que c'est que nature, ce que c'est que bon et mauvais. La nature d'une chose n'est autre que les propriétés qui constituent l'espèce de cette chose; *propriétés*, donc tout ce qu'il y a d'étranger dans une chose n'est point sa nature; *qui constituent*, donc tout ce qui ne constitue pas intrinsèquement une chose, n'est point sa nature; *l'espèce*, donc où il y a même espèce, il y a même nature, et où l'espèce est différente, la nature l'est aussi. Les choses sont ou *substances*, et leur nature est substantielle; ou *accidens*, et leur nature est accidentelle. Ce qui est digne d'amour, voilà le bien; ce qui est digne de haine, voilà le mal. Après ces prémices, on peut établir ce qu'il y a de bon et de mauvais dans la nature de l'homme.

Les philosophes d'Europe définissent l'homme, *un être vivant, sensitif, capable de raisonner : vivant*, par là il est distingué des pierres, des métaux ; *sensitif*, par là il est distingué des plantes et des arbres ; *capable de raisonner*, par là il est distingué des oiseaux, des quadrupèdes, des poissons. En disant que l'homme est capable de raisonner, on ne dit pas qu'il soit clair-voyant, pénétrant, et par là il est distingué de l'ange : l'ange connoît tout d'un coup, et aussi promptement que va un rayon de lumière, ou que nous jetons un coup-d'œil ; il n'a pas besoin d'employer le raisonnement. L'homme, d'un antécédent tire une conséquence ; de ce qui paroît, il conclut à ce qui ne paroît pas ; et de ce qu'il sait, il vient à être instruit de ce qu'il ne savoit pas : c'est pour cela qu'on dit qu'il est capable de raisonner. L'homme, réduit à son espèce propre, est distingué de toute autre chose. Voilà ce qu'on appelle la nature de l'homme.

Les qualités de l'homme, bonté, justice, politesse, science, suivent de ce qu'il est raisonnable ; la raison elle-même n'est que dans le genre de qualité. Ce ne peut point être là la nature de l'homme. On a disputé autrefois si la nature de l'homme étoit bonne ou mauvaise ; qui a jamais pensé qu'il y eût rien de mauvais dans la raison ? On lit dans le *Mong-tzé*, que la nature de l'homme est différente de celle du bœuf et du chien. Les commentateurs expliquent ainsi ces paroles. La nature de l'homme, disent-ils, est droite ; celle des bêtes est oblique. Or, il n'y a pas deux sortes de raisons ; la raison n'a rien d'oblique. On doit donc juger que les anciens philosophes n'ont point cru que la raison et la nature fussent la même chose. Après cette explication, je puis répondre à ce que vous souhaitez, savoir, si la nature de l'homme est bonne ou non.

Ce qui compose la nature de l'homme, aussi bien

que les passions qui l'accompagnent, tout cela vient de Dieu, qui a commis la raison pour gouverner: ainsi toutes ces choses sont dignes d'amour, et en soi-même bonnes. Quant à l'usage qu'on en peut faire, cela dépend de nous ; nous pouvons aimer, nous pouvons haïr ; voilà matière à des actes tout opposés ; en agissant nous ne sommes déterminés forcément ni au mal ni au bien : voilà où paroissent nos passions. La nature, dans ce qu'elle fait, si elle n'est pas mal affectée, suit la raison, ne passe pas les bornes, et ne fait rien que de bien; mais les passions sont le mobile de la nature, les passions sont toujours dangereuses, il ne faut point les suivre aveuglément, ni sans examiner si elles sont d'accord avec la raison. Un homme qui se porte bien a le goût réglé ; ce qui est doux, il le trouve doux ; ce qui est amer, il le trouve amer: s'il tombe malade, le doux, il le trouve amer, et l'amer lui paroît doux. Une nature dépravée dans ses passions est frappée irrégulièrement par les objets, et en reçoit des impressions mauvaises ; d'où il arrive que les actions sont pour la plupart déréglées. Cependant la nature de l'homme est bonne en soi, et rien ne doit empêcher de l'appeler bonne : il peut toujours connoître ce qu'il y a de mauvais en lui, et y remédier.

Le L. En Europe, on définit le bien, *ce qui est digne d'amour*; et le mal, *ce qui est digne de haine* : c'est là donner la vraie idée du bien et du mal. En Chine, certains docteurs disent : *Ce qui produit le bien est bon, ce qui produit le mal est mauvais ;* cela paroît revenir au même; mais enfin, puisque la nature de l'homme est bonne en soi, d'où peut venir le mal qu'elle produit?

Le D. La nature de l'homme est telle qu'il peut faire le bien et le mal. On ne doit pas conclure de là que sa nature soit mauvaise en soi: le mal n'est pas un être réel, et n'est que la privation du bien,

comme la mort n'est que la privation de la vie. Un juge peut condamner à mort un criminel, ce n'est pas à dire qu'il ait la mort entre ses mains. Un homme sur la terre, qui ne pourroit pas ne pas faire le bien, ne seroit pas digne d'être appelé bon, et l'on ne regarde point comme bon quiconque n'a pas l'intention de faire le bien. N'être pas contraint au bien, et s'y déterminer soi-même, voilà le vrai sage, voilà le vertueux. Dieu nous a donné une nature libre, capable de se déterminer : c'est pour nous un grand bienfait de sa part. Cette liberté ne nous est pas seulement utile à augmenter nos mérites, elle fait encore que nos mérites sont véritablement à nous : c'est ce qui fait dire que Dieu, qui nous a créés sans nous, ne nous fait pas saints sans nous. Le but n'est pas planté pour qu'on le manque ; les mauvaises inclinations ne sont pas pour qu'on les suive. Les créatures inanimées ou sans raison sont de leur nature incapables de bien et de mal. La nature de l'homme est différente, il est très-capable de l'un et de l'autre ; c'est pour cela qu'il peut mériter. Ses mérites ne sont point un nom vide ; ce sont des mérites réels, acquis par la pratique des vertus. Quoique la nature et les inclinations de l'homme soient bonnes en elles-mêmes, il ne s'ensuit pas que tous les hommes soient bons. Celui-là seul est bon, qui a de la vertu : la vertu entée sur la nature, et la nature agissant par la vertu, voilà comme l'homme élève et perfectionne ce qu'il a de bon naturellement.

Le L. La nature de l'homme a sans doute d'elle-même la vertu. Si cela n'étoit pas, comment pourroit-on dire qu'elle est bonne ? Le sage, n'est-ce pas celui qui rentre dans les voies de la nature ?

Le D. Si toute la sagesse consistoit à reprendre les voies de la nature, tous les hommes naîtroient sages ; où seroit donc la différence que Kong-tzé

met entre ceux qui naissent vertueux, et ceux qui doivent apprendre à étudier la vertu? Si la vertu n'étoit pas une chose que l'homme dût apprendre à acquérir, mais une simple correspondance à ce qu'il a de sa nature, son grand crime seroit de ne pas suivre ses inclinations naturelles; et en les suivant, quels grands mérites pourroit-il avoir? Il faut donc reconnoître deux sortes de bontés; la bonté de la nature que nous recevons, et la bonté de la vertu que nous acquérons. Le bien naturel, c'est Dieu qui nous le donne, nous n'avons en cela aucun mérite; notre mérite est tout entier dans le bien qui résulte des vertus que nous pratiquons. Un enfant aime sa mère, une bête en fait autant. Tout homme, qu'il ait de la charité ou non, est d'abord alarmé, s'il voit un petit enfant prêt à tomber dans un puits: ce sont là des effets de la bonté naturelle. Un homme sans charité et une bête sont néanmoins également destitués de vertu. La vertu consiste à faire ce qu'on connoît être bien: connoître le bien, et s'excuser de le faire sur ce qu'il est difficile, ou qu'on n'en a pas le loisir, ce n'est pas être vertueux.

On compare le cœur d'un enfant nouvellement né à un papier très-blanc sur lequel rien n'a encore été écrit; on le compare aussi à une belle personne: une belle personne est aimable pour sa beauté, elle l'a reçue de sa naissance, elle ne l'a point obtenue par son mérite. Si l'on voit cette personne sous un habit de drap d'or, s'en dépouiller pour se revêtir d'un autre plus modeste, on connoît, à ce trait de modestie, qu'elle est vertueuse. La nature de l'homme, quelque bonne qu'elle soit en elle-même, si elle n'est pas ornée de vertus, quel éloge peut-elle mériter? On dit dans les écoles d'Europe, que les vertus sont les ornemens de notre âme, lesquels se multiplient à mesure que notre âme s'exerce dans la vertu. Dire ornement, voilà le vertueux. Le vicieux prend la

route opposée. Les vices ou les vertus sont des choses immatérielles, et qui ne conviennent qu'à l'esprit. Ainsi, ce terme d'ornement doit s'entendre dans un sens spirituel.

Le L. Tous les anciens et les nouveaux, en parlant de nature, parlent de vertu; mais je n'avois pas encore entendu approfondir et éclaircir ainsi cette matière. L'homme en faisant le mal, avilit et souille sa bonté naturelle; au lieu qu'en faisant le bien, il la relève et la pare de magnifiques ornemens. Ainsi, notre âme reçoit sa plus grande beauté des vertus que nous pratiquons, et la pratique de la vertu doit faire toute l'occupation du sage; mais combien de gens ne s'occupent qu'à des affaires extérieures, et ne pensent nullement à rentrer en eux-mêmes!

Le D. Hélas! les gens du siècle passent leurs jours a promener çà et là leurs désirs : ils mettent toute leur attention à entasser de faux biens dont ils se repaissent incessamment les yeux du corps, sans vouloir jamais ouvrir un moment ceux de l'esprit pour apercevoir les solides et immenses richesses de l'éternité. Le chagrin et les inquiétudes les rongent durant la vie, et à la mort ils sont accablés de tristesse et de crainte, semblables à des animaux qu'on traîne à la boucherie. Dieu, en nous créant, ne nous met sur la terre que pour vaquer à la vertu. Une fois arrivés au souverain bonheur, qu'aurons-nous à désirer? Mais nous négligeons une si belle destinée; nous nous faisons esclaves de toutes les créatures; nous nous livrons à mille sortes d'excès : de qui en est la faute?

L'homme ne désire pas précisément les richesses, les honneurs. Le véritable objet de ses désirs est sa propre satisfaction. Quel moyen d'être toujours satisfait? L'unique est de ne souhaiter jamais ce qu'il ne dépend pas de nous de posséder. Nous possédons quelque chose de bien réel qui est nous-mêmes, et

nous nous perdons nous-mêmes. Perdre son âme, quelle perte ! Il y a deux parties dans l'homme, l'âme et le corps. L'âme est sans doute la plus noble partie. Le sage regarde son âme comme étant véritablement lui-même. Le corps n'est que comme un vase qui sert à contenir l'âme. Autrefois un tyran faisoit tourmenter un de ses fidèles sujets, nommé *Jean*. Celui-ci, d'un visage tranquille, lui dit : *Tu brises le vase dans lequel Jean est renfermé; mais tu n'as pas la puissance d'atteindre à Jean lui-même*. C'est là véritablement reconnoître ce que c'est que l'homme.

Le L. Qui ne sait pas que le vice est la source du malheur, et que le solide bonheur consiste dans la vertu? Le vertueux est le véritable heureux. Cependant combien peu de sages en ce siècle ! Est-ce donc que le chemin de la vertu est difficile à apprendre, ou qu'il est difficile à pratiquer?

Le D. L'un et l'autre est difficile; mais les plus grandes difficultés sont dans la pratique. Celui qui connoît le bien, et qui ne le fait pas, aggrave son crime et obscurcit ses connoissances. Semblable à un homme qui mange et qui ne digère pas, il se remplit, mais il ne se nourrit pas; au contraire il ruine sa santé. Celui qui fait le bien qu'il connoît, multiplie sans cesse ses mérites, et sa gloire devient toujours plus grande. Instruit de ses devoirs, il augmente de plus en plus les forces de son âme, pour achever ce qui lui reste encore à faire. Que l'on tente, que l'on essaie, et l'on éprouvera que la chose est ainsi.

Le L. Parmi nos docteurs chinois, ceux qui anciennement ont reçu les instructions du sage, ont tous été sages eux-mêmes; mais ceux d'aujourd'hui, qui n'ont plus le sage devant les yeux, ne sont pas fort persuadés que la doctrine du temps présent soit véritablement la doctrine du sage. Je serois bien aise

que vous voulussiez m'apprendre en détail comment on peut s'en bien instruire.

Le D. En lisant les livres de Chine, j'ai remarqué qu'en matière de doctrine, chacun suit ses idées particulières. Si vos docteurs s'en tenoient à ce qui est universellement reçu, je m'en tiendrois moi-même à eux sur certains articles, et il ne seroit nullement besoin que je vous rapportasse ce qu'on pense en Europe. La vraie doctrine n'est pas toute dans les préceptes et dans les exemples des anciens. Nous pouvons de nous-mêmes apprendre beaucoup de choses. A la vue du ciel et de la terre, en considérant toutes les créatures, on peut tirer des conséquences sur ce qui regarde l'homme. C'est ce qui fait dire que quand le sage n'auroit ni livre, ni maître, il trouveroit dans l'univers de quoi s'instruire et s'édifier.

Le terme de doctrine a beaucoup d'étendue. Il y a une vraie et une fausse doctrine; une doctrine estimable et une de nulle importance, une doctrine relevée et une grossière. La fausse doctrine sans doute n'est pas ce que vous voulez savoir : car celle qui n'a que de vains dehors sans aucun fond réel, le sage n'en fait point son étude. Ce que j'appelle vraie doctrine, regarde l'intérieur, regarde l'homme en soi; en un mot, elle consiste à nous perfectionner nous-mêmes. Le mal des gens livrés au siècle présent, n'est pas de ne vouloir rien apprendre, c'est de s'appliquer uniquement à des choses qu'il vaudroit mieux ne savoir pas. Cela peut-il être compté pour des occupations raisonnables?

Notre âme n'est pas seulement toute spirituelle; elle gouverne encore notre corps. Ainsi, l'âme étant bien réglée, le corps est dans la règle; l'âme se trouvant ornée de vertus, le corps y participe. C'est pour cela que le sage met sa principale application à ce qui regarde l'âme. Notre corps a des yeux, des oreilles, une bouche, les cinq sens. Par l'usage de

ces sens, il atteint les objets. Notre âme a ces trois puissances par lesquelles elle agit : *la mémoire*, *l'entendement* et *la volonté*. Lorsque nous avons ouï, vu, goûté et senti quelque chose, l'image de cette chose est portée par la voie des sens jusqu'à l'âme. L'âme alors, par le moyen de la mémoire, reçoit cette image, la met comme en réserve, et en garde le souvenir. Si nous voulons pénétrer le fond de cet objet, l'âme emploie l'entendement, et sur l'image que la mémoire lui présente, elle examine la nature de l'objet; elle raisonne sur ses propriétés, et parvient à connoître s'il est bon ou mauvais : s'il est bon, l'âme se sert de la volonté, elle l'aime, elle le désire; s'il est mauvais, elle le hait, elle le rejette. Ainsi, l'emploi de l'entendement est de connoître, de pénétrer; celui de la volonté, est d'aimer ou de haïr.

Les trois puissances de l'âme étant perfectionnées, tout l'homme est parfait. La perfection de la mémoire suit celle de l'entendement et de la volonté; ainsi, tous les préceptes de doctrine ne regardent que ces deux dernières facultés. L'objet de l'entendement est *le vrai ;* celui de la volonté est *le bien*. Plus le vrai que nous connoissons a d'étendue, plus notre entendement est satisfait. Plus le bien que nous aimons est grand, plus notre volonté est contente. Que la volonté n'ait rien à aimer; que l'entendement n'ait rien à connoître; ces deux puissances manquent de leur aliment propre, se trouvent languissantes et comme affamées. Rien n'occupe plus noblement notre entendement que la justice; rien n'exerce plus dignement notre volonté que la charité. Charité, justice : voilà ce que le sage a toujours en vue, ces deux vertus marchent ensemble, l'une ne va pas sans l'autre. L'entendement connoît ce qu'il y a d'estimable dans la charité, et la volonté s'applique à la pratiquer. La volonté aime ce qu'il y

a de bien dans la justice, et l'entendement s'étudie à le rechercher. La justice néanmoins le cède à la charité, et lorsque la charité est parfaite, l'entendement abonde en lumières. Aussi, le sage fait-il son principal de la charité. La charité est la plus noble de toutes les vertus, elle ne craint point d'être ravie de force, elle n'est point sujette à vieillir ou à dépérir par le temps. Plus elle se répand au-dehors, plus elle reçoit d'accroissement. C'est le plus précieux de tous les trésors : aussi, dit-on que la charité est de l'argent pour le peuple, de l'or pour ceux qui gouvernent, et pour le sage, un bijou inestimable.

J'ai toujours ouï dire que l'homme sage, en tout ce qu'il fait, forme premièrement un dessein, et qu'ensuite il se sert des moyens propres pour arriver à sa fin. Un voyageur détermine d'abord où il veut aller; après il s'informe du chemin qu'il doit prendre. La fin est renfermée dans le dessein même. Quand on veut s'instruire de la véritable doctrine, il faut auparavant examiner quel motif on a. Personne n'étudie sans avoir un but. Si cela n'étoit pas, on marcheroit à l'aventure, sans savoir soi-même ce que l'on cherche. On peut étudier ou par amusement, uniquement pour savoir, et cela n'est qu'étudier; ou par intérêt, pour faire une espèce de commerce de ce que l'on sait, et ce n'est là qu'un petit gain; ou par vanité, pour faire parade de sa science, et cela est bien vide; ou par zèle, pour instruire les autres, et ce motif est louable; ou enfin, pour se perfectionner soi-même, et voilà la véritable science. C'est ce qui m'a fait dire ci-devant que la vraie doctrine regardoit l'intérieur et la propre perfection de l'homme. Par-là, l'homme entre dans les vues de Dieu, et prend la voie sûre pour retourner à son origine.

Le L. De cette manière, l'homme se perfectionne-

roit soi-même pour Dieu, et non pour soi-même; une telle doctrine ne regarde-t-elle pas l'extérieur?

Le D. Comment l'homme peut-il se perfectionner soi-même, et que ce ne soit pas pour soi-même? Agir pour Dieu, c'est le vrai moyen de parvenir à la perfection. Kong-tzé dit que la vertu de charité consiste à aimer son prochain. Personne en Chine ne trouve qu'une telle doctrine regarde l'extérieur. Pour moi, je prétends que la vraie charité s'élève premièrement à Dieu, et descend ensuite au prochain. Sans abandonner le ruisseau, je lui préfère la source. En quoi ma doctrine regarderoit-elle l'extérieur? Parmi les hommes, ce qui nous touche de plus près, notre père même, comparé à Dieu, nous est étranger. Dieu nous étant donc si proche, comment nous seroit-il étranger? Plus le motif est relevé, plus l'action est noble. Si dans nos actions, notre motif s'arrête à nous-mêmes, qu'y a-t-il en cela de relevé? Mais s'il remonte jusqu'à Dieu, c'est alors que nos actions ont atteint le plus haut degré de noblesse; qui oseroit les traiter de basses et d'abjectes?

La sainte et véritable doctrine nous est communiquée avec la naissance; Dieu la grave dans nos cœurs, et ses principes sont ineffaçables : c'est ce qu'on appelle, dans les livres classiques de Chine, *la brillante raison*, *la loi claire*. Mais cette clarté diminue extrêmement par le trouble que causent les passions. A moins que les gens du siècle ne soient instruits par les sages, ils vivent dans l'ignorance, et il est à craindre qu'aveuglés par leurs inclinations déréglées, ils ne distinguent pas même cette loi claire, et ne reconnoissent plus les principes naturels. Le point essentiel de la vraie doctrine est d'agir, et aujourd'hui on se contente de discourir, comme si la connoissance du bien ne devoit produire qu'une vertu en discours, et non

pas plutôt une vertu en actions. Cependant il ne faut pas négliger la parole ; en parlant de doctrine, on rappelle ce qu'on savoit déjà, et l'on s'instruit encore mieux de ce que l'on ne savoit pas si bien ; on fait des découvertes, et l'on dissipe tous les doutes ; on s'anime soi-même, et l'on excite les autres ; la science en devient plus profonde, et la foi plus inébranlable. La science du bien est infinie, l'homme doit s'y appliquer jusqu'à la mort, toute la vie doit être employée à cette étude. Prétendre qu'on a vu la fin, c'est n'avoir pas commencé. Dire, c'est assez, et ne vouloir plus avancer dans la vertu, c'est reculer et retourner en arrière.

Le L. Voilà sans doute la véritable doctrine ; mais par où faut-il commencer ?

Le D. J'ai déjà dit que, dans l'ouvrage de la perfection, il faut imiter à peu près ce que fait un jardinier. Il commence à préparer les terres, il en arrache les mauvaises herbes, il en tire les pierres et les briques, il dispose de petits canaux pour pouvoir arroser, ensuite il sème. Celui qui veut devenir vertueux doit d'abord bannir le vice, ensuite il pourra acquérir la vertu. C'est ce que Kong-tzé a voulu dire par ces paroles : *Quand on n'est plus ce qu'il ne faut pas être, on peut devenir ce qu'il faut être.* Un homme qui, avant de recevoir aucune instruction, s'est laissé aller de longue main au gré de ses désirs, porte le vice profondément enraciné dans l'âme ; il faut faire beaucoup d'efforts pour l'arracher : une telle victoire sur soi-même demande un grand courage ; au lieu qu'un jeune enfant qui commence de bonne heure, et sans avoir encore contracté aucune mauvaise habitude, pour peu qu'il s'applique, avance beaucoup. Un philosophe de l'ancien temps avoit pour maxime d'interroger tous les disciples qui venoient se mettre sous sa conduite, s'ils n'avoient encore écouté aucun

autre maître. Ceux qu'il trouvoit avoir déjà reçu des leçons et marché dans de fausses routes, il leur assignoit deux sortes de devoirs : le premier, de réformer leurs anciennes idées, et le second d'en prendre de toutes nouvelles. Un disciple une fois instruit de l'étude qu'il doit faire, s'il se trouve épris de l'amour du plaisir, comment se roidir contre et y résister? S'il est rempli d'orgueil, plein d'estime pour soi-même et de mépris pour les autres, comment entrer dans la voie étroite de l'humilité? S'il est possédé d'avarice et chargé de biens injustement acquis, comment se réduire à la médiocrité? S'il est enivré d'ambition et de la soif de la gloire mondaine, comment se réprimer et se remettre à la règle? S'il est dominé par la colère, que dans ses emportemens il s'en prenne à Dieu et aux hommes, comment pratiquer la justice et la charité? Un vase une fois imbu de sel et de vinaigre, est-il propre à contenir une liqueur aromatique? Connoître ses vices, c'est commencer à apercevoir la vertu, et l'on n'est plus si éloigné du bon chemin. Parmi les moyens de déraciner le mal et d'avancer vers le bien, le meilleur, selon moi, est celui qu'on emploie dans la Compagnie dont je suis membre : il consiste à s'examiner deux fois le jour; une moitié du jour passée, on rappelle dans son esprit ce qu'on a pensé, ce qu'on a dit, ce qu'on a fait de bien ou de mal; ce qu'on trouve de bien, on s'anime à le continuer; ce qu'on trouve de mal, on détermine de s'en corriger. Quiconque usera de ce moyen long-temps, manquât-il de toute autre direction, n'a pas à craindre de faire de grandes fautes. Mais pour s'élever à quelque chose de plus parfait, il faut se faire une sainte coutume de toujours regarder Dieu avec les yeux de l'esprit, et de se tenir sans cesse en sa présence. Si Dieu ne sort point de notre cœur, les mauvais désirs n'y naîtront

point : cette seule pratique, sans autre précepte, suffit pour régler tout l'homme, et pour l'empêcher de rien faire de répréhensible. Ainsi, pour se corriger de tous ses défauts, le point essentiel est de se repentir vivement des fautes que l'on fait; un vif repentir du passé, une résolution ferme pour l'avenir : par-là le cœur étant purifié des vices, on peut aisément l'orner des vertus.

Les vertus sont de plusieurs espèces, et en grand nombre. Il seroit difficile de vous entretenir de chacune en particulier. Je m'arrête à la principale, qui est *la charité :* posséder celle-là, c'est les avoir toutes. Il est dit dans le livre *Y*, que la charité est le principe de tout bien, l'homme de charité est l'homme parfait. Cette vertu s'explique en deux mots : elle consiste à aimer Dieu par-dessus toutes choses, et à aimer le prochain comme soi-même. Pratiquer ces deux points, c'est remplir toute la loi. Ces deux articles se réduisent même à un seul : quand on aime bien un ami, on aime en même temps tout ce que cet ami aime. Dieu aime l'homme; si nous aimons véritablement Dieu, pouvons-nous ne pas aimer l'homme? La noblesse de la vertu de charité vient de son objet qui est Dieu. Si Dieu, en nous ordonnant de nous rendre parfaits, demandoit de nous quelque chose qui fût hors de nous, après tous nos efforts, peut-être ne pourrions-nous pas l'obtenir; il n'exige de nous que ce qui dépend de nous, qui est en nous, notre amour : qui ose dire qu'il ne peut pas aimer Dieu, la source de tous les biens? C'est Dieu qui nous a créés, qui nous conserve, qui nous nourrit : il nous a fait hommes, et non pas animaux brutes; il nous a donné une nature capable de la vertu. Aussitôt que nous marquons de l'amour pour Dieu, Dieu répond à notre amour par ses bienfaits; quoi de plus engageant?

Le cœur de l'homme se satisfait dans le bien :

ainsi, plus le bien est grand, plus le cœur de l'homme en est satisfait. Dieu est un bien sans bornes; nous ne devons mettre aucunes bornes à notre amour. Il n'y a donc que Dieu seul qui puisse satisfaire entièrement notre cœur. Le bien qu'on ne connoît pas, on ne peut pas l'aimer, et on l'aime d'autant plus, qu'on le connoît mieux. Ce que l'on sait valoir cent, on le cherche comme cent; ce qu'on sait valoir mille, on le recherche comme mille: ainsi l'homme qui veut augmenter son amour envers Dieu, doit auparavant bien méditer ce que c'est que Dieu. Voilà le vrai moyen d'apprendre à observer la loi.

Le L. Dieu ne peut pas être vu des yeux du corps; il faut en croire sur ce qui le regarde à ce que les hommes en ont dit ou écrit. Tout ce que nous ne savons ainsi que sur la foi d'autrui, est toujours obscur et incertain; comment pourroit-on bien diriger sa route?

Le D. L'homme est corporel, et dans les choses qui le regardent lui-même, il est obligé d'en croire aux hommes, à plus forte raison dans ce qui est au-dessus des sens. Pour moi, je ne prétends pas vous dire des choses extraordinaires. Un fils aime, respecte son père, et jusqu'où ne porte-t-il pas ce respect et cet amour? Mais en pratiquant ces vertus filiales, que fait-il autre chose que d'en croire à la parole des hommes? Il sait qu'un tel est son père; si personne ne le lui avoit dit, comment le sauroit-il? Un sujet est fort attaché à son prince; il lui est très-fidèle, il ne balanceroit pas à exposer sa vie pour son service; mais cet attachement, cette fidélité, n'est-ce pas dans les livres classiques qu'il les a puisés? Quel est le sujet qui sache par lui-même qu'un tel homme est son roi? De là, vous voyez que ce que l'on croit sur de solides raisons n'est point regardé comme peu clair, peu sûr, et

qu'il suffit pour allumer une véritable charité. Que doit-ce donc être par rapport à Dieu? Ce n'est pas un seul homme qui en parle, c'est Dieu même qui se peint dans les merveilles de la nature et dans nos divines Ecritures; ce sont tous les sages de tous les royaumes du monde qui nous le prêchent: les plus illustres et les plus rares personnages ont marché par cette route. S'égare-t-on en les suivant? Qu'y a-t-il donc en cela d'obscur et d'incertain?

Le L. Cela étant ainsi, il faut croire sans aucun doute; mais les devoirs de la charité sont d'une étendue immense. Cette vertu plus élevée que le ciel, plus profonde que les abîmes de la mer, où n'atteint-elle pas? Cependant vous dites, Monsieur, qu'un seul amour suffit: aimer, cela paroît bien peu de chose.

Le D. Un amour de chair et de sang est bien capable de mettre en mouvement toutes les passions de l'homme; jugez de ce que peut un amour tout spirituel. Voyez un avare qui met son bonheur dans les richesses, et qui regarde la pauvreté comme son plus grand malheur: les biens de ce monde, voilà ce qu'il aime; ce qu'il n'a pas, il le désire; s'il est en état de l'obtenir, il l'espère; s'il ne peut pas y atteindre, il l'abandonne à son grand regret; s'il l'obtient, il se réjouit; qu'il se trouve dans le danger de perdre ce qu'il a, l'horreur le saisit, il tremble, il fuit ceux qui peuvent le lui enlever; s'il est attaqué et qu'il se sente fort, il s'arme de courage; s'il est foible, la peur l'accable; qu'il vienne à perdre par quelque accident ce qu'il possédoit, il s'afflige, il se chagrine; si on le lui ravit de force, il résiste autant qu'il peut, il n'oublie rien pour se le faire rendre, il s'enflamme de colère: voilà toutes les passions de l'homme, qui agissent par le seul amour des richesses.

A parler en général, aussitôt que l'homme aime quelque chose, son cœur est dans l'agitation; il n'a

point de repos; il n'y a rien qu'il ne fasse. A quels voyages ne le porte pas l'amour du gain? A quelles dépenses ne le porte pas l'amour de la volupté? A combien de dangers ne le livre pas l'amour de la gloire? A combien d'études, d'exercices, de gênes ne l'assujettit pas l'amour des grandeurs? Quoi! pour toutes les choses d'ici-bas, l'amour du monde est le grand mobile, et l'amour de Dieu seroit sans force et sans action! Celui qui aime véritablement Dieu, s'applique incessamment à le bien servir, à le glorifier, à faire connoître ses perfections et ses grandeurs, à étendre partout sa sainte loi, et à combattre tout ce qui y est opposé.

Mais le principal effet de l'amour de Dieu, est l'amour du prochain. Kong-tzé l'a dit par ces paroles: *La charité consiste à aimer le prochain.* Qui n'aime pas son prochain, par où marque-t-il qu'il aime et qu'il respecte véritablement son Dieu? L'amour du prochain n'est point un amour vide et oisif: il se manifeste par les œuvres. Il consiste à nourrir les pauvres, à vêtir ceux qui sont nus, à loger les pélerins, à consoler les affligés, à instruire les ignorans, à corriger les délinquans, à pardonner aux ennemis, à ensevelir les morts, et à prier pour eux. Enfin, morts et vivans, la charité embrasse tout. Un saint homme autrefois en Afrique (saint Augustin) étant interrogé sur ce qu'il falloit faire pour arriver à la perfection, répondit: *Aimez, et faites ce que vous voudrez.* La pensée du saint étoit qu'en prenant la charité pour guide, il n'étoit pas à craindre de s'égarer.

Le L. Les gens de bien sont dignes d'amour; mais tous les hommes ne sont pas gens de bien. Les méchans ne doivent point être aimés, encore moins beaucoup aimés. Ceux qui ne nous touchent en rien, pourquoi s'en embarrasser? Pour ceux qui nous touchent par quelque endroit, quand même ils ne

seroient pas fort gens de bien, en Chine nous les aimons. L'empereur Chun aimoit son père Kon-tiou, tout brutal qu'il étoit; et quelque orgueilleux que fût son frère Siang, il ne laissoit pas de l'aimer.

Le D. On confond ordinairement la charité avec l'amour; mais cela doit s'entendre de l'amour d'une chose capable de retour. Quand on aime un animal, ou même quelque chose d inanimé, cela n'est point charité; et ce qu'on aime ainsi, quoiqu'il n'ait point de retour, on ne laisse pas de l'aimer. La charité consiste à se réjouir du bien qu'un autre possède, et non pas à être bien aise de posséder soi-même le bien qui est dans autrui. Lorsqu'un homme aime le vin, ce n'est pas pour le vin même, c'est pour l'usage qu'il en fait. Aussi, n'appelle-t-on pas cela charité. Mais un père a un vrai amour de charité pour son fils, lorsqu'il se réjouit du bien qu'il voit en lui, et se complaît en le voyant riche, content, savant, vertueux. Si ce père n'aime son fils qu'à cause des services qu'il en tire, ce n'est pas là aimer son fils, c'est uniquement s'aimer soi-même. Il n'y a là aucune charité. Les méchans sans doute ne sont pas dignes d'être aimés; cependant, parmi tout ce qu'ils ont de mauvais, on peut encore trouver quelque chose de bon: ainsi, on ne doit pas absolument leur refuser tout amour. Celui qui est animé d'une véritable charité, aime Dieu, et parce que Dieu aime l'homme, il sait qu'il doit aimer l'homme pour Dieu; il sait donc qu'il doit aimer tous les hommes. Comment restreindroit-il son amour aux seuls bons? Le motif qui nous fait aimer ce qu'il y a de bon dans l'homme, c'est la volonté de Dieu. Ainsi, quoique l'homme soit mauvais, nous pouvons toujours exercer envers lui notre amour. En cela, nous n'aimons pas ce que le méchant a de mauvais; mais nous aimons dans le méchant la puissance qui lui reste de se corriger, et de devenir bon. A combien plus forte

raison devons-nous aimer nos parens, nos supérieurs? La reconnoissance et le devoir nous y engagent; le commandement de Dieu nous y oblige. Ils sont parmi les hommes ceux qui nous touchent de plus près. Ainsi, quelque méchans qu'ils puissent être, nous ne devons point cesser de les aimer; mais il faut les aimer pour Dieu. L'amour purement naturel qu'un fils a pour son père et pour sa mère, n'est point une vertu de charité. Les petits d'une tigresse, quelque sauvages qu'ils soient, aiment leur mère. Enfin, quiconque veut suivre les intentions de Dieu et se conformer à ses ordres, doit aimer généralement tous les hommes. Il doit même renfermer dans son amour toutes les créatures. Il ne faut pourtant pas retomber de là dans l'erreur de ceux qui de toutes les créatures ne font qu'une substance.

Le L. En lisant nos anciens livres, on se contente ordinairement d'admirer la beauté des termes: on en pénètre peu le véritable sens. C'est ainsi que j'ai lu autrefois dans le livre *Chi* les paroles suivantes: Ouen-ouang *avoit une grande attention à tous ses devoirs; il étoit extrêmement pieux; il vouloit plaire au* Chang-ti. *Il a été comblé de bonheur: sa vertu ne s'est jamais relâchée.* Mais aujourd'hui que je vous entends dire que la plus pure charité doit toujours se rapporter à Dieu, je commence à comprendre la pensée de celui qui a écrit le livre *Chi*, c'est-à-dire, que, quand on est bien déterminé à plaire au *Chang-ti*, on est parvenu au point de perfection. Cependant puisque l'homme, en aimant Dieu, remplit tous les devoirs de la charité, Dieu sans doute dès-lors aime l'homme. Qu'est-il donc besoin d'aller brûler de l'encens sur les autels, de pratiquer des cérémonies, de réciter des prières, de faire de longues méditations? Qu'un homme soit attentif à toutes ses démarches, de manière

qu'il n'y ait rien en lui de déréglé, cela ne suffit-il pas ?

Le D. Dieu nous a donné un corps et une âme ; nous devons employer l'un et l'autre à le servir. De tant d'animaux que Dieu nourrit sur la terre ; de tant de créatures inanimées qui font la beauté de l'univers, aucun n'est en état de reconnoître la bonté de son bienfaiteur : l'homme seul est capable d'élever à son Seigneur un temple, et par les cérémonies qu'il y pratique, par les prières qu'il y récite, par les sacrifices qu'il y offre, il lui marque son respect et sa reconnoissance. Mais qu'est-il besoin de tout cela, dites-vous ? Dieu aime l'homme, et il l'aime beaucoup ; c'est un père et un tendre père. Dans la crainte que l'homme, distrait par les objets étrangers, ne laissât attiédir et enfin éteindre l'amour qu'il lui doit, il a ordonné aux sages d'établir des cérémonies extérieures pour entretenir en nous les vertus du cœur, et nous rendre toujours attentifs. Il gouverne la terre, les cieux, toutes les créatures avec plus de facilité que ce qu'un homme tient dans la main ; qu'a-t-il besoin de subalterne ? Il n'y a pas deux sortes de vérités. Si la loi de Dieu est vraie, les autres sont fausses, et si les autres sont bonnes, la loi de Dieu est mauvaise. L'Empereur envoie ses officiers pour gouverner à sa place, mais tous les officiers reconnoissent le même Empereur ; il n'y a pas deux sortes de gouvernemens, deux sortes de coutumes.

Les sectes de Fo et de Lao ne s'accordent pas entr'elles ; comment seroient-elles d'accord avec la loi de Dieu ? Ces deux espèces de sectaires n'ont aucun respect pour Dieu : ils n'ont d'estime que pour eux-mêmes. Ils ignorent absolument le grand, le vrai principe de toutes choses. Leur doctrine est entièrement opposée à celle du véritable Dieu. Selon eux, l'homme est de lui-même ce qu'il est : en quoi donc

dépend-il de l'Etre suprême? Il est dit dans nos saintes Ecritures: *Soyez sur vos gardes: ils viendront à vous sous la peau de brebis, et au-dedans ce sont des loups ravisseurs: vous les connoîtrez à leurs œuvres. Un bon arbre porte de bons fruits, un méchant en porte de mauvais* (Matt. VII.). Ces paroles dénotent les fotistes.

Tout livre où il se trouve la moindre fausseté, n'est point un livre divin. Dieu ne trompe point les hommes en leur enseignant le mensonge. Or, les livres de Fo ne sont pleins que de rêveries; ils ne sont donc pas divins. On y lit, par exemple, que le soleil durant la nuit demeure caché derrière la montagne *Su-mi;* que la terre est divisée en quatre morceaux qui sans cesse flottent au milieu des mers, et dont une moitié paroît au-dessus des eaux, et l'autre est submergée; que quand le soleil et la lune sont éclipsés, c'est *Ho-kie* qui de sa main droite ou de sa main gauche couvre ces deux astres. Tout cela regarde l'astronomie et la géographie. Fo, non plus que ses compatriotes, n'entendoient rien à ces sciences. Nos Européens rient de ces ridicules imaginations, et ne daignent pas les réfuter.

Il est surtout important de vous faire voir combien ces pauvres ignorans errent sur ce qui regarde l'homme lui-même. Dans trois ou quatre articles seulement, on voit un si grand nombre d'absurdités, qu'il n'est pas possible de les dire toutes. Que ne disent-ils pas des quatre sortes de générations, des six espèces de voies, de la métempsycose? ils avancent que, quiconque tue un animal est à jamais exclu du paradis; qu'une âme autrefois entrée dans le paradis, peut en être chassée et renvoyée vivre parmi les mortels; que quand les enfers sont remplis, les âmes peuvent en sortir et venir recommencer une nouvelle vie; qu'un corbeau ou un âne qui entend prêcher la loi de Fo, peut être transformé en Fo lui-même: ne

sont-ce pas là autant d'absurdes rêveries que j'ai clairement réfutées dans notre quatrième et cinquième entretien? Ne prétendent-ils pas que le mariage est illicite? Il n'est donc plus vrai que Dieu créa au commencement un homme et une femme pour être nos premiers ancêtres. Mais si jamais il n'y avoit eu de mariages, comment Fo seroit-il né? Défendre aux hommes de se marier, et de tuer les bêtes, qu'est-ce autre chose que détruire le genre humain, et abandonner l'univers aux animaux irraisonnables?

Il y a dans la secte de Fo un certain livre intitulé: Le grand et le merveilleux art d'être métempsycosé en fleur de nénuphar (c'est-à-dire en Fo). A la fin de ce livre, on lit ces mots: *Quiconque récitera toute cette prière, est assuré de monter au ciel pour y être toujours heureux*. Raisonnons là-dessus: est-ce donc qu'un homme chargé de crimes, qui aura de l'argent pour acheter ce livre, et de la force pour réciter cette prière, est assuré de monter au ciel, tandis que l'homme de bien, manquant d'argent pour l'acheter, ou de force pour la réciter, sera précipité dans les enfers? Dans l'idée de ces infidèles, dire un certain nombre de fois *Na-mo O-mi To-fo*, c'en est assez pour effacer tous les péchés, pour n'avoir pas la moindre chose à craindre après la mort, et pour mériter toutes sortes de récompenses. Quelle facilité de fermer l'enfer, et d'ouvrir le paradis! Comment une telle doctrine peut-elle être utile à la vertu? N'est-elle pas au contraire capable d'engager les gens du siècle à tous les vices? Un scélérat qui en est imbu, ne se livrera-t-il pas à toutes ses passions? Ne se souillera-t-il pas de mille crimes? Ne méprisera-t-il pas Dieu? N'abandonnera-t-il pas tous ses devoirs, dans la pensée qu'en invoquant à la mort vingt ou trente fois le nom de Fo, il sera transformé en immortel, en Fo lui-même?

Le vrai Dieu ne récompense et ne châtie point

ainsi sans justice et sans équité. Qu'y a-t-il donc de si merveilleux dans ces paroles: *Na-mo O-mi To-fo*, que pour cela seul on puisse éviter toutes sortes de châtimens, et mériter les plus grandes récompenses? Comment peut-on pratiquer la vertu, et par où pourroit-on acquérir des mérites dans une secte où l'on ne parle point de louer Dieu, de demander son secours, de garder ses commandemens, de détester le péché? On se garde bien dans le monde de se fier à un homme surpris une ou deux fois en mensonge. Les livres de Fo et de Lao ne sont que des tissus de faussetés, et on leur donne toute croyance!

Le L. Quelle est l'origine des idoles?

Le D. Dans les anciens temps, les hommes étoient fort ignorans. Ils n'avoient que bien peu d'idée du vrai Dieu. Ainsi, leur respect pour certains hommes d'autorité, leur amour pour leurs parens, les portoit à leur élever des statues après leur mort, et à leur bâtir des temples. Dans la suite, ils leur ont offert de l'encens et des monnaies de papier; ils leur ont demandé du bonheur et leur assistance. D'autre part, le monde a vu paroître des scélérats, qui par leurs enchantemens se faisoient admirer. Ces impies en pratiquant leur art magique, se donnoient le nom de *Fo*, d'immortels. Ils ont établi une doctrine à leur mode; ils ont promis une félicité imaginaire: ils ont ainsi séduit la populace grossière, et lui ont fait adorer des statues de bois et d'argile: voilà l'origine de l'idolâtrie.

Le L. Puisque ce ne sont là que de fausses divinités, pourquoi le vrai Dieu les souffre-t-il? Pourquoi ne les détruit-il pas? Mais enfin, si ceux qui brûlent des parfums, qui font des prières devant ces statues, obtiennent ce qu'ils demandent.....

Le D. Parmi ces sortes de supplians, il y en a qui ont du bonheur; il y en a qui n'en ont pas: d'où l'on peut aisément juger que l'idole n'est point la source

de ce bonheur. L'homme est naturellement éclairé, et lorsqu'il fait quelque chose contre la raison, il en a aussitôt le remords dans l'âme. Il se fait à soi-même intérieurement des reproches, sans qu'il soit nécessaire pour cela que sa faute éclate. Si malgré ses connoissances, il s'abandonne au vice, Dieu l'abandonne lui-même, et lui refuse son secours. Alors le démon, sous la figure des idoles, a toute liberté d'éblouir l'homme, et de l'envelopper dans d'épaisses ténèbres. L'homme se livrant à un culte diabolique, sera sans doute après la mort la proie de celui qu'il aura servi durant la vie, et voilà tout ce que veut le démon.

Cependant les hommes ne s'instruisent point, leur aveuglement ne fait que croître; ils prennent de ridicules idoles d'argile et de bois, et ils les placent sur des autels d'or; ils se prosternent devant elles, ils leur font des sacrifices, quoi de plus déplorable? Autrefois en Chine, on distinguoit trois sortes de religions toutes séparées. On les a réunies, je ne sais pourquoi, et l'on n'en fait qu'un seul monstre à trois têtes, que l'on appelle *la réunion des trois lois;* monstre que le peuple devroit détester avec horreur, que les savans devroient combattre avec force; monstre néanmoins que l'on révère, et auquel on se dévoue. N'est-ce pas là pervertir entièrement le cœur de l'homme?

Le L. J'ai déjà ouï faire ce reproche, mais nos lettrés se défendent là-dessus: je voudrois voir clairement le mal qui revient de là.

Le D. Voici quatre ou cinq raisons qui sont démonstratives sur ce sujet.

En premier lieu, parmi ces trois lois, ou chacune en particulier est vraie, ou elle est fausse, ou bien il y en a deux de fausses, et une de vraie. Si chacune est vraie, il suffit d'en suivre une; qu'est-il besoin des deux autres? Si chacune est fausse, il faut les

rejetter toutes; pourquoi s'enfoncer tout à la fois dans trois bourbiers? Un homme livré à une fausse religion est dans une erreur pitoyable; que doit-on penser de celui qui en professe tout ensemble trois également fausses? Que s'il n'y en a qu'une de vraie, et que les deux autres soient fausses, pourquoi s'embarrasser des fausses? C'est assez de suivre la vraie.

En second lieu, c'est un axiome que, pour avoir le nom de bon, il faut l'être tout à fait, et qu'un seul mauvais endroit donne le nom de mauvais. Une femme, quelque belle qu'elle soit d'ailleurs, si elle est sans nez, personne n'en veut. J'ai prouvé plus haut que les sectes de Fo et de Lao étoient défectueuses: si des deux, on s'avise de n'en faire qu'une, c'est réunir les défauts, et par-là les multiplier.

En troisième lieu, dans la véritable religion, on ne recommande rien tant aux néophytes, que d'avoir une foi entière, et de ne point partager leurs cœurs à deux cultes différens. Mais un homme qui professe tout à la fois trois espèces de religions, comment peut-il n'avoir pas le cœur divisé? Sa foi n'est entière ni d'un côté ni d'un autre.

En quatrième lieu, les trois lois ont trois législateurs. Kong-tzé ne s'en est pas tenu à Lao; il a établi la loi des lettrés. Les fotistes ne se sont point contentés de ce qu'avoient fait et Lao, et Kong-tzé; ils ont établi le fotisme en Chine. Les auteurs de ces trois divers systèmes de religion ont posé des principes tous différens; et deux mille ans après, on examine, on pèse, on raisonne, on veut à toute force les faire accorder: quel dessein imaginaire!

En cinquième lieu, la religion de Fo est fondée sur le rien; celle de Lao sur le vide; et celle de Kong-tzé sur le réel. Qu'y a-t-il dans l'univers de plus opposé que ces fondemens entr'eux? S'il est possible de réunir le réel avec le rien, le vide avec le solide, il doit l'être aussi de mettre ensemble l'eau et le feu, le

le rond et le carré, l'orient et l'occident, le ciel et la terre; et qu'y aura-t-il qui ne puisse se faire? Que ne fait-on attention encore que ces diverses lois font des préceptes tout contraires: l'une défend de tuer aucun animal, l'autre ordonne de sacrifier les animaux. Le malheureux homme qui est engagé dans ces deux lois, en voulant observer un des commandemens, viole nécessairement l'autre. Comment se tirer de cet embarras? Ne vaudroit-il pas mieux pour lui qu'il n'eût aucune religion que d'en avoir trois? S'il n'en avoit aucune, il pourroit chercher la véritable; en ayant trois, il croit en avoir de reste, et il n'a rien de bon: il n'étudie point la doctrine du Dieu du ciel, et il suit en aveugle les rêveries des hommes. La vérité est une; toute doctrine appuyée sur la vérité, peut s'entendre et se soutenir: mais si la doctrine n'est pas une, les principes n'en sont pas solides; les principes n'étant pas solides, les conséquences ne sont pas sûres; les conséquences n'étant point sûres, la foi n'est point ferme et entière. Or, sans unité de doctrine, sans solidité de principes, sans intégrité de foi, y a-t-il de la religion?

Le L. Hélas! qu'on entende crier au voleur, même au milieu de la nuit, on se lève, et quand il s'agit du salut, on demeure enseveli dans le sommeil! Vos paroles, Monsieur, sont pour moi un coup de tonnerre; j'en suis ému, et je sors de mon assoupissement. Mais cela ne suffit pas; achevez, je vous en conjure, l'ouvrage commencé.

Le D. Vous sortez de votre assoupissement, vous avez les yeux ouverts. Voilà le vrai moment de vous adresser à Dieu, et de lui demander ses lumières.

VIII. ENTRETIEN.

Quelle est la conduite de l'Europe par rapport à la religion? pour quelle raison les Missionnaires gardent-ils le célibat? par quel motif Dieu s'est-il incarné?

LE LETTRÉ CHINOIS.

PUISQUE la religion chrétienne est depuis long-temps établie en Europe, les peuples y sont sans doute bien réglés : les mœurs et les coutumes y sont parfaites. Je serois cependant bien aise d'apprendre ce qu'il y a de singulier en ce point.

Le Doct. europ. Les Chrétiens ne mènent pas tous une vie uniforme, quoique tous professent une même loi. Un devoir commun, et une occupation générale en Europe, c'est l'étude de la religion. Chaque prince, dans ses états, prend soin de la conserver dans tout son entier. Il y a un chef digne de toute sorte de respects; c'est le souverain pontife, qui tient la place de Dieu dans l'ordre de la religion, qui instruit toutes les nations de leurs devoirs, et qui veille à ce qu'il ne s'introduise aucune erreur. Ce chef de toute l'Eglise possède un état en propre, il garde le célibat, il ne laisse point d'héritier. On choisit un sage pour remplir cette haute dignité : les grands du monde, les rois mêmes se regardent comme ses enfans, et ils le respectent comme leur père. Vivant sans famille particulière, il doit s'appliquer entièrement au bien public : étant sans postérité, tous les peuples sont ses enfans; son unique soin est de faire fleurir partout la religion et les vertus.

Il est secondé dans un si bel emploi, par un grand nombre de vertueux et savans hommes, qui, dans

tous les royaumes, sont les pasteurs des âmes. Tous les peuples chrétiens, chaque semaine, consacrent un jour à Dieu : ils cessent alors tout travail; sans exception de sexe et d'état, tous se rendent au temple du Seigneur pour lui faire leurs adorations et leurs prières, assister au sacrifice, et entendre expliquer les livres saints. Il y a de plus divers corps de religieux, dont les membres se répandent dans toutes les parties du monde pour prêcher la foi, et pour exhorter à bien vivre. Le corps où je suis entré s'appelle la *Compagnie de Jésus :* il n'est établi que depuis peu de temps. Mais quelques-uns des premiers Jésuites ont mis leur Compagnie en réputation, et dans beaucoup d'endroits, on les demande pour prêcher et pour instruire la jeunesse.

Le L. Elire un sage pour chef, placer partout des docteurs pour instruire, cette méthode est fort belle; la vertu doit y gagner et fleurir.

J'ai ouï dire que les religieux de votre Compagnie ne possédoient rien en propre, mais qu'entr'eux tous les biens étoient communs; qu'ils se dépouilloient même de leur liberté, et qu'ils se soumettoient en tout à l'ordre d'un supérieur; qu'ils passoient leur jeunesse à se perfectionner dans la vertu et les sciences; et que, dans un âge mûr, devenus savans et vertueux, ils s'appliquoient à l'instruction du public, soit pour les sciences, soit pour les bonnes mœurs. Nos prédicateurs de Chine auroient peine à suivre ce modèle. Mais il y a un troisième article dont je ne vois pas bien la raison; vous ne vous mariez point : quoi de plus naturel que d'avoir une postérité? Il doit être difficile de garder le célibat. Le Dieu du ciel se plaît à créer, à produire; tous nos ancêtres, de siècle en siècle, se sont mariés : pourquoi changer aujourd'hui cette coutume?

Le D. Il est sans doute difficile à l'homme de garder le célibat; aussi Dieu ne lui en fait-il point un com-

mandement : il laisse cela à sa liberté. Dans les choses difficiles à la nature, la vertu est souvent mise à l'épreuve, et comment alors seroit-il aisé d'être toujours parfaitement exact? Mais lorsqu'un homme s'engage dans le chemin de la perfection, il prend son parti, il ne recule point. Le sage s'arrête-t-il pour des difficultés? Un grand courage surmonte tout avec la grâce de Dieu. Que si l'on regarde comme mauvais tout ce qui est difficile, il ne doit plus être permis de pratiquer la vertu. La vie nous vient de Dieu, mais d'où nous vient la mort? N'est-ce pas lui qui nous fait naître, et qui a déterminé le temps où nous devons cesser de vivre? Avant tous les siècles, Dieu ne créant rien, en quoi paroissoit sa complaisance à créer et à produire? L'esprit humain est foible et limité : il ne lui appartient pas de pénétrer dans les desseins de Dieu, beaucoup moins de les désapprouver.

Que l'on compare tous les hommes du monde à un seul corps; ce corps tout entier n'a qu'une fin, mais chaque membre a sa fonction particulière. Un corps qui seroit tout tête ou tout ventre, comment marcheroit-il? Raisonnons sur cet exemple. Convient-il que tous les sujets d'un empire fassent le même emploi? Que si quelqu'un dit : Mariez-vous, prenez aussi le soin de ce qui regarde la religion, offrez à Dieu des sacrifices, faites-lui des prières, tout est alors dans l'ordre; je lui réponds que, malgré les difficultés, il n'y a qu'à vivre dans une parfaite continence : c'est une nécessité que les ministres du Seigneur soient purs et sans tache; s'ils se trouvoient en même temps chargés de tant de soins, le service divin en souffriroit sans doute. Ceux qui servent les princes de la terre sont assujettis à mille gênes : convient-il donc moins de se gêner en servant Dieu?

Dans les premiers temps, les hommes étoient en

petit nombre, et d'une vertu éclatante. Un saint patriarche pouvoit être prêtre du Seigneur. Le mal d'aujourd'hui n'est pas que la terre soit dépeuplée, la multitude des hommes va presque à l'infini : mais la vertu est rare; on veut avoir un grand nombre d'enfans, et on ne sait pas les élever. Est-ce là propager le genre humain? N'est-ce pas multiplier les vices, les vicieux, et par conséquent les malheureux? Un saint homme rempli de zèle, gémissant sur les malheurs du monde, établit pour fondement de sa compagnie, que ses disciples ne se marieroient point: il regarde comme peu de chose l'avantage d'avoir une postérité, et il pense uniquement à la nécessité de prêcher la religion. Son but est de retirer les mortels du désordre, et de les sauver; n'est-ce pas là un glorieux et important dessein?

La prétendue obligation de se marier est égale pour les deux sexes. Cependant qu'une vierge promise en mariage, voyant expirer son futur époux, prenne la résolution de n'en point épouser d'autre, la Chine lui applaudit, l'Empereur lui-même la préconise et lui fait élever un trophée. Mais cette fille vit dans le célibat, elle ne veut point avoir de postérité : le seul motif de garder une espèce de fidélité à un homme qui n'a jamais été son mari, l'engage à ne se point marier, et cela lui attire de magnifiques éloges. Nous, que nous renoncions au mariage dans la vue de servir Dieu; que, pour avoir plus de liberté de parcourir la terre et de convertir les peuples, nous nous débarrassions des soins d'une famille, on nous blâme : cela est-il raisonnable?

Le L. Est-ce donc qu'étant marié, on ne peut pas exhorter au bien, et prêcher la religion?

Le D. On le peut; mais le célibat est un état bien plus propre à se sanctifier soi-même, et où l'on a beaucoup plus de moyens de sanctifier les autres. Je vais vous rapporter quelques-uns des avantages de

cet état, je vous prie d'y faire attention, et vous jugerez vous-même si la règle établie sur ce point dans notre religion est sage ou non.

En premier lieu, on se marie pour avoir des enfans et pour établir une famille : un homme qui a des enfans doit les nourrir, et pour les nourrir, il faut des moyens. Tout père de famille est obligé de penser à l'économie, d'entretenir ses biens, et même de les accroître. Aujourd'hui les pères de famille sont en grand nombre, ceux qui veulent amasser sont en grand nombre aussi; mais où tant de gens cherchent à gagner, il est difficile que tous réussissent. Quand on s'engage dans les affaires et dans les embarras du monde, peut-on bien se défendre de s'en laisser dominer? en sort-on toujours sans tache? ne succombe-t-on jamais aux tentations d'injustice, de mauvaise foi? Or un tel homme est-il bien propre à retirer les autres du vice, à les exciter à la vertu? Le sage a pour maxime de ne faire aucun cas de tous les biens de la terre; mais, si nous les estimons, si nous les recherchons, comment pourrions-nous en prêcher aux gens du siècle le détachement et le mépris?

En second lieu, tout ce qui regarde la perfection chrétienne est d'un rang élevé, d'un genre sublime, et l'homme est sujet à bien du trouble, à beaucoup de ténèbres; l'amour de la volupté émousse en quelque manière son esprit; si son cœur s'abandonne à cet amour, la raison n'est plus en lui que comme une foible lumière dans un fanal épais et grossier : comment pouvoir découvrir toutes les beautés de la vertu? La continence, au contraire, épure les connoissances de l'âme; elle fait briller en elle un merveilleux éclat, et la rend capable d'atteindre à ce qu'il y a de plus haut et de plus pur dans la perfection.

En troisième lieu, les grands désordres du monde

viennent de deux passions : l'intérêt et le plaisir ; or ceux qui travaillent au salut des âmes ne doivent rien avoir de plus à cœur que de détruire ces deux passions. Les contraires se guérissent par les contraires ; une fièvre chaude veut des remèdes froids, et une maladie venue du froid demande des remèdes chauds. Embrasser la pauvreté par la crainte des richesses, par l'horreur du plaisir, et vivre dans le célibat ; c'est le plus sûr moyen d'écarter l'injustice, et de bannir la volupté : voilà ce que nous tâchons de faire dans notre état. Nous abandonnons nos propres biens pour apprendre aux gens du siècle à ne pas du moins ravir le bien d'autrui ; nous renonçons au mariage légitime, pour les empêcher, par cet exemple, de se livrer aux plaisirs défendus.

En quatrième lieu, l'homme le plus habile, s'il s'applique à trop de choses, ne fait rien de parfait. Il est plus difficile de se vaincre soi-même que de vaincre l'univers. L'histoire de tous les siècles nous représente un grand nombre de conquérans qui se sont rendus maîtres du monde ; mais combien peu d'hommes nous représente-t-elle qui se soient rendus maîtres d'eux-mêmes ? Un homme qui forme la résolution de porter la foi par toute la terre, n'a pas seulement sa propre personne à sanctifier, il entreprend encore de sanctifier toutes les nations. Quel ouvrage, quel dessein ! Pourra-t-il bien en venir à bout ? Mais que seroit-ce donc, s'il se trouvoit encore embarrassé d'une femme et d'une troupe d'enfans ?

En cinquième lieu, parmi les animaux, ceux que l'on trouve les plus propres à des usages importans, sont tirés de la troupe, et élevés à part. Pourquoi ne feroit-on pas, pour la religion, quelque chose de semblable à l'égard de certains hommes vertueux, zélés, et capables de porter par tout l'univers le flambeau de l'évangile, de détruire l'idolâtrie, de ren-

verser l'erreur, de conserver à jamais la religion dans toute sa pureté? En Europe, on a bien plus à cœur d'étendre la foi que de perpétuer les familles. Un laboureur qui a recueilli cent mesures de grain, en choisit une partie pour payer le tribut au prince; il en réserve une autre pour semer son champ l'année suivante. Pourquoi faut-il que tout ce qu'il y a d'hommes, sans aucune exception, en quelque nombre qu'ils soient, se marient tous? Pourquoi ne peut-on pas en faire un choix pour des fonctions nécessaires et importantes?

En sixième lieu, tout ce que l'homme a de commun avec la bête ne mérite pas notre estime: agir et travailler pour avoir de quoi vivre, manger pour soutenir ses forces, éviter tout ce qui est nuisible pour conserver sa vie, ce sont là des choses d'un rang inférieur, et qui ne mettent aucune différence entre nous et les animaux; mais s'appliquer à la recherche du bien et du vrai, régler son cœur, travailler à sa perfection, marquer à Dieu sa reconnoissance et son amour: voilà l'importante affaire de l'homme sur la terre; c'est par là qu'il peut correspondre aux vues et aux intentions du Créateur. Sur ce principe, jugez lequel et de plus grande conséquence, ou penser à se marier, ou s'appliquer à faire fleurir la loi de Dieu. Il vaudroit mieux pour l'homme être sans pain que sans loi, et le monde seroit mieux sans habitans que sans religion. L'importance de la religion est donc, pour quelques hommes, une raison suffisante de négliger le mariage. Mais le mariage est-il assez important pour faire négliger la religion? la mort même ne doit pas nous arrêter, quand il s'agit de suivre la volonté divine: comment le renoncement au mariage nous arrêteroit-il?

En septième lieu, l'esprit de notre état est de prêcher la foi par toute la terre: si nous ne réussissons pas à l'occident, nous allons à l'orient, et si

à l'orient on ne nous écoute pas, nous nous transportons au midi, au septentrion; nous ne sommes point attachés à un même lieu. Un médecin charitable ne reste pas toujours dans un même endroit; il va çà et là pour être utile à plus de personnes : c'est par là que sa charité paroît. Le mariage lie un homme, et l'attache à une famille; si le bien de l'état l'en sépare pour un temps, c'est tout ce qu'il peut faire. Aussi n'entend-on pas dire que les prédicateurs de Chine aillent enseigner les royaumes étrangers : les personnes mariées ne doivent plus se quitter. Mais que des religieux de ma Compagnie entendent parler d'une région nouvelle où l'on peut planter la foi, fût-elle éloignée de plusieurs milliers de lieues, ils sont prêts à partir; ils n'ont point l'embarras de pourvoir à des familles; ils sont délivrés du soin de confier à personne des femmes, des enfans : ils ont Dieu pour père, tous les hommes pour frères, et le monde pour maison. Une vertu aussi élevée que le ciel, aussi vaste que les mers, n'est-elle donc pas au-dessus de la simple fidélité conjugale ?

En huitième lieu, l'homme chaste est semblable à l'ange; il est sur la terre comme s'il étoit dans le ciel; il a un corps, et il vit à la manière des esprits. La chasteté n'est pas une vertu du commun : celui qui la fait fleurir en soi a un grand accès auprès de Dieu; soit qu'il demande les influences du ciel pour fertiliser la terre, soit qu'il réclame le secours d'enhaut contre la tyrannie du démon, soit qu'il s'entremette pour faire cesser des malheurs publics, sa prière est exaucée. Mais si Dieu n'avoit pour agréable la vertu de chasteté, comment seroit-il favorable à l'homme chaste? Voilà une partie des raisons que nous avons, nous autres Missionnaires, de ne pas nous marier. Ce n'est pas que nous condamnions le mariage; ceux qui se marient ne péchent point : ce n'est pas non plus que nous prétendions que tous ceux

qui gardent le célibat soient des saints; un homme qui garde le célibat, et qui n'écoute pas la droite raison, n'en est pas moins coupable. Il ne manque pas en Chine, non plus qu'ailleurs, de ces faux vertueux qui, renonçant au légitime mariage, s'abandonnent à des crimes abominables, qu'en Europe on n'ose nommer de peur de salir sa bouche. Les bêtes mêmes ne connoissent point ces infamies que la nature abhorre, et des hommes n'ont pas assez de pudeur pour s'en défendre! Vous doutez, Monsieur, s'il est permis de vivre dans la continence: que devez-vous penser de ces sortes d'abominations?

Le L. La raison porte la conviction dans l'esprit: elle a plus de force que le tranchant d'une épée; mais c'est un principe en Chine, que des trois péchés contre le respect et l'amour dus aux parens, celui de ne se point marier est le plus grand.

Le D. On peut répondre à cela, qu'il faut distinguer les temps; qu'autrefois les hommes étant en petit nombre, c'étoit une nécessité qu'ils se multipliassent; mais qu'aujourd'hui se trouvant fort multipliés, cette nécessité n'est plus. Pour moi, je dis que ce principe de Chine n'est point fondé sur aucune parole du sage, mais uniquement sur ce qu'a avancé Mong-tsé, lequel a pris à faux la tradition, ou bien a voulu par ce moyen excuser l'empereur Chun de s'être marié sans avoir averti son père, et voilà sur quoi s'appuient tous ceux qui sont venus par la suite. Le livre *Li-ki* contient bien des choses qui ne sont nullement des paroles des anciens; les modernes qui ont découvert et publié ce livre, y ont mêlé beaucoup du leur.

Kong-tzé est regardé en Chine comme le grand philosophe. Ses disciples et ses descendans, dans les trois livres *Ta-hio*, *Tchong-yong* et *Lun-yu*, font parler ce sage maître fort en détail sur le respect et l'amour des parens. Comment est-ce qu'ils ne lui font

pas dire un seul mot du plus grand péché que l'on puisse commettre contre la vertu filiale ? Etoit-il donc réservé au temps de Mong-tsé de connoître en quoi cet énorme péché consiste. Kong-tzé donne le nom de sage à Pe-y et à Cho-tzé. Il met Pi-kou au nombre des illustres de la dynastie des *Yn*. Puisqu'il vante ainsi ces trois hommes, il les regardoit comme vertueux, comme parfaits. Cependant aucun des trois n'a eu des enfans. Ainsi, selon Mong-tsé, ils ont manqué au point essentiel du respect et de l'amour dus aux parens, et selon Kong-tzé, c'étoient des sages : comment cela s'accorde-t-il ? Voilà ce qui me fait conclure que, prendre le défaut de postérité pour un manque de respect et d'amour envers ses parens, ce n'est point là un principe des anciens Chinois.

Si ce principe avoit lieu, devroit-on rien oublier pour avoir une postérité ? Quelles mesures ne seroit-on pas obligé de prendre pour cela ? Mais toutes ces conséquences ne vont-elles pas à exciter dans l'homme une passion déjà si dangereuse ? Ne condamnent-elles pas l'empereur Chun qui ne s'est marié qu'à trente ans ? Vingt ans à un homme, sont un âge mûr pour avoir des enfans. Celui qui attend jusqu'à trente à se marier, ne manque-t-il pas, durant dix années, d'amour et de respect envers ses parens ? Qu'un homme sans talens, sans vertus, sur ce beau principe, rassemble une troupe de concubines, et vieillisse dans l'oisiveté et la mollesse ; il a grand nombre d'enfans : voilà tout son mérite, n'importe, il doit être vanté comme ayant toutes les vertus filiales. Qu'un autre, doué de mille belles qualités, ait passé sa vie dans le travail et la fatigue, servant l'état et son roi, instruisant les peuples et les maintenant dans leurs devoirs, mais sans se mettre en peine de laisser après soi une postérité ; le public lui a les plus grandes obligations, tout l'Empire lui donne le nom

de sage : on se trompe ; suivant cette nouvelle doctrine, c'est un fils indigne, qui n'a eu ni respect, ni amour pour ses ancêtres.

Pratiquer ou ne pratiquer pas les vertus filiales, ce n'est pas une chose qui regarde uniquement l'extérieur, mais surtout l'intérieur, cela dépend de nous-mêmes et non d'autrui. Avoir des enfans, ou n'en avoir pas, c'est Dieu qui le détermine. Combien de personnes souhaiteroient avoir des enfans, qui n'en ont cependant point ? Où est celui qui, voulant être respectueux à l'égard de ses parens, ne puisse pas l'être ? Ne lit-on pas dans Mong-tsé lui-même ces paroles ? *Ce qui regarde notre intérieur, lorsque nous le cherchons, nous l'avons ; et nous ne l'avons pas, si nous ne le cherchons pas.* Ainsi, sa possession dépend de nos soins ; mais pour les choses extérieures, il ne dépend pas de nous de les posséder ; leur recherche est laborieuse, et il y a une providence qui en dispose. Or, avoir des enfans, est dans le genre de ces choses qu'il ne dépend pas uniquement de l'homme d'obtenir. Comment seroit-ce la marque d'une grande vertu ? Les sages d'Europe, en parlant des principales fautes contre les vertus filiales, mettent pour la plus énorme d'induire ses parens au mal : les faire mourir, est d'un rang presque inférieur, et c'en est une moindre, de les dépouiller de leurs biens. Toutes les nations sont de ce sentiment. Ce n'est qu'en arrivant en Chine que j'ai ouï dire que le plus grand péché contre l'amour et le respect dus aux ancêtres, étoit de n'avoir pas d'enfans.

Je vais expliquer en quoi consistent les devoirs d'un fils ; mais auparavant, qu'est-ce que fils, qu'est-ce que père ? Nous avons trois sortes de pères : le premier est Dieu ; le second est le Roi, et le troisième est notre chef de famille. Résister à la volonté de son père, c'est violer le devoir d'un fils. Lorsque tout est dans l'ordre, les volontés de tous

ceux qui nous tiennent lieu de pères, sont parfaitement d'accord. Le père du rang inférieur ordonne à son fils d'obéir au père du rang supérieur, et le fils en n'obéissant qu'à un, remplit alors le devoir de fils à l'égard de tous. Si le désordre survient, et que les volontés de ces différens pères soient contraires, c'est que le père du rang inférieur ne se conforme pas à celui du rang supérieur. Il ne pense qu'à se faire servir lui seul par son fils, et il oublie que ce fils a une autre père au-dessus de lui. Alors un fils qui obéit au premier père, quoiqu'il désobéisse au second, remplit tous les devoirs d'un fils, au lieu qu'il les violeroit absolument si, suivant la volonté du second père, il méprisoit celle du premier. Celui qui gouverne l'état est mon roi, et je suis son sujet; le chef de ma famille est mon père, et je suis son fils; mais sont-ils l'un et l'autre comparables à Dieu? Dieu est le père universel : tous les hommes, rois, sujets, pères et fils sont frères par rapport à Dieu. Cette doctrine ne doit pas être ignorée.

Tous les peuples voisins de l'Europe l'appellent la terre des saints. En effet, il y a eu dans tous les temps des saints en Europe. En rappellant l'histoire de ceux qui de siècle en siècle ont illustré mon pays, je trouve qu'ils ont presque tous vécu sans penser à laisser une postérité. Les saints sont les modèles du monde. Dieu qui les propose pour exemple, les laisseroit-il vivre dans un état contraire au bon ordre et à la vertu? Pour ceux qui ne se marient point par principe d'avarice ou de paresse, pour s'assurer une fortune, ou pour vivre sans embarras, ces sortes de gens n'entrent point en parallèle avec des personnes qui, par amour pour la vertu, par désir de plaire à Dieu, par zèle du salut du prochain, gardent le célibat. Une chose de pure fantaisie, et dont il ne résulte aucun bien, qu'a-t-elle de louable? Mais une pratique de la plus haute perfection, très-conforme

à la doctrine des divines Ecritures, suivie par tant de saints qui nous ont précédés, exaltée et admirée par tous les sages de l'univers, qu'y a-t-il à douter qu'on ne fasse bien de la suivre?

Tous les grands zélateurs de la prétendue nécessité que chacun laisse après soi des enfans, ignorent ce que c'est que le Dieu du ciel. Ils ne savent point le servir ni se conformer à ses ordres; ils ne connoissent point de vie future; ils s'imaginent qu'à la mort tout meurt dans l'homme, et qu'il n'en reste rien. Pour nous, en cette vie, nous servons, nous aimons le Dieu du ciel : nous espérons qu'après la mort nous aurons le bonheur de l'aimer et de le servir dans tous les siècles. Pourquoi nous mettrions-nous en peine de laisser sur la terre une postérité? L'homme meurt, l'âme ne meurt point; elle acquiert au contraire une vie et une beauté toute nouvelle. Le corps reste sans force et sans mouvement. Que le corps soit inhumé par les enfans du mort, il pourrira; qu'il le soit par ses amis, il pourrira de même: lequel est le plus souhaitable?

Le L. Vivre dans la continence par principe de vertu, cela est digne d'éloge. Le grand Yu, après la terrible inondation qui causa un désordre général, prit soin de faire écouler les eaux; il parcourut toutes les provinces; il fut l'espace de huit années entières hors de chez lui; il passa trois fois à la porte de sa maison sans y entrer. Mais aujourd'hui que la paix et le bon ordre règnent partout, quel inconvénient y a-t-il que chacun, même le docteur et le sage, ait sa famille particulière?

Le D. Ah ! Monsieur, croire que la paix et le bon ordre règnent partout, c'est se tromper. Un homme bien instruit voit dans le siècle présent un désordre bien plus déplorable et plus général que n'étoit celui du temps de l'empereur Yao et de son ministre Yu. Les hommes d'aujourd'hui sont aveugles; ils ne con-

noissent pas leurs misères qui par là même augmentent beaucoup. Les malheurs d'autrefois, dont vous parlez, n'étoient qu'extérieurs. Perte de biens, désolation des campagnes, maladies du corps, on pouvoit aisément les voir et y apporter aussitôt du remède. Les maux d'à présent dont je parle, ont leur source fatale dans l'intérieur même. Plus impétueux que l'orage, plus terribles que les monstres, plus meurtriers que la foudre, ils n'attaquent point ce qui n'est qu'étranger à l'homme; ils blessent son âme, ils corrompent son cœur. Les plus éclairés et les plus attentifs ressentent le funeste effet de leur poison et ont peine à s'en défendre. Que penser du reste des mortels? Le ravage sans doute est extrême.

Le Créateur de toutes choses, Dieu, voilà le père commun qui conserve, maintient et gouverne en maître souverain tout ce qu'il a créé. Que peut-il y avoir au-dessus de lui? Les hommes aveugles, qui ne connoissent point, qui ne servent point Dieu, vivent comme s'ils étoient sans père et sans maître: ils n'ont ni la fidélité due au maître, ni l'amour et le respect dus au père. Ces grandes vertus manquant, quelle vertu peut subsister? Ils prennent de l'or, du bois, de l'argile dont ils fabriquent des statues, sans savoir ce qu'elles représentent, et ils excitent la populace grossière à les adorer, à les prier, en leur disant : *Voilà le Dieu Fo;* et ils infatuent leur esprit par des discours fabuleux et infâmes, ils plongent leur cœur si avant dans le désordre, qu'il ne leur reste plus aucune voie pour retourner au bien.

Prendre le vide ou le rien pour principe de toutes choses, n'est-ce pas se faire un dieu sans fond et sans réalité? Dire que Dieu et les hommes ne font qu'une seule et même substance, n'est-ce pas confondre la majesté de Dieu avec le plus vil esclave? Prêcher à sa fantaisie toute cette suite d'extravagantes imaginations, n'est-ce pas avilir la sagesse

incréée, jusqu'à la réduire au rang des pierres, du bois, de la boue? N'est-ce pas attaquer la providence bienfaisante de Dïeu, et, sur tout ce qui arrive de désagréable, chaud, froid, infortune, prodiges, en faire un sujet de murmures et de blasphèmes? En un mot, n'est-ce pas mépriser le Père universel, et insulter au souverain Maître? On en vient jusque-là, on abolit, on oublie tout culte du Dieu du ciel; et si un homme de rien a l'adresse de gagner une populace, on lui dresse des temples, on lui érige des statues; l'idolâtrie règne presque partout, elle inonde les villes et les provinces; on ne voit que temples élevés à Fo, aux esprits, aux prétendus immortels, et même à des hommes vivans. Les rues en sont bordées, les places publiques en sont entourées, les montagnes en sont couvertes; et le vrai Dieu, l'unique maître, n'a pas seulement un autel, pour recevoir des hommages qui ne sont dus qu'à lui seul!

Quoi! des mortels trompeurs et superbes, avides non-seulement de l'estime des peuples, mais encore de leurs biens, après s'être donnés parmi les hommes pour docteurs, pour législateurs et pour pères, portent l'insolence et l'impiété jusqu'à prétendre déplacer le Dieu suprême, effacer entièrement son nom et sa mémoire, et s'ériger eux-mêmes en divinité! quel énorme, quel affreux attentat! Si le grand Yu vivoit dans un si malheureux siècle, se contenteroit-il de demeurer huit ans hors de sa maison? Il renonceroit sans doute à tout établissement particulier, et passeroit ses jours à parcourir, à réformer le monde, sans plus penser à aucun retour; et vous voudriez, Monsieur, que les religieux de notre Compagnie, ardens comme il convient à des enfans bien nés pour la gloire de Dieu leur père, zélés pour le salut des hommes qui sont tous leurs frères, fussent tranquilles à la vue de tout ce désordre!

Le

Le L. A considérer cette espèce de désordre, je conviens qu'il est extrême. Les philosophes du temps présent ne parlent que de régler l'extérieur; ils négligent entièrement l'intérieur, et par là, intérieur et extérieur, tout est déréglé. A-t-on jamais vu qu'un méchant homme au-dedans ne fît pas bientôt paroître sa méchanceté au-dehors? J'ai ouï dire que certains lettrés de Chine, se livrant à leurs idées particulières, s'associoient aux fotistes et raisonnoient à la manière de ces sectaires sur la vie future, semblables à des gueux qui vont mendier les restes d'autrui. Ils ont ainsi entièrement corrompu la saine doctrine. Les docteurs d'Europe tiennent une conduite plus sage, ils vont droit au grand principe; cette vérité une fois connue, un homme est éclairé. Après tout, on n'a qu'à faire attention à ce bel univers et à tout ce qu'il renferme, on juge bientôt que toutes les créatures ont un Créateur, et que ce Créateur est infiniment au-dessus de toutes les créatures. Kong-tzé, Fo, et les autres qu'on révère, étoient tous des hommes, fils d'autres hommes: aucun d'eux n'est donc le créateur de toutes choses, aucun d'eux n'est donc le véritable seigneur de l'univers. Comment ont-ils eu l'autorité d'établir des religions, et de donner des lois au monde? Dès qu'un homme est parvenu à la connoissance du grand principe, les règles de sa conduite lui sont tracées: s'il ne s'applique pas à servir Dieu, à quoi s'applique-t-il de digne de lui? Dans un même corps, chaque membre veut se conserver; mais, si la tête est attaquée, la main, le pied la défendent: dussent-ils eux-mêmes être blessés, ils ne l'abandonnent point. Vous êtes, Monsieur, parfaitement instruit, et véritablement persuadé que Dieu est le grand maître: ainsi, tout ce que vous voyez, tout ce que vous entendez de mauvais, de contraire à la raison, d'opposé à la religion, vous le regardez comme une injure faite

à Dieu, et vous vous empressez aussitôt de l'arrêter et d'y remédier. Votre zèle vous porte à renoncer au mariage et à toutes les fortunes de ce monde; vous prodiguez votre santé et votre vie : c'est bien là n'avoir en vue que le souverain Seigneur, et le préférer à tout. Pour nous, hélas ! cœurs durs, esprits inflexibles, nous n'avons qu'une ombre d'espérance et de charité, notre foi est foible et languissante : comment serions-nous capables de ces grandes vertus? Nous avons peine à faire un pas vers Dieu, et dans la pratique du bien, une bagatelle nous arrête.

Mais enfin vous m'avez appris que Dieu connoît tout, que Dieu peut tout. Puisqu'il est le père commun de tous les mortels, comment nous a-t-il laissé si long-temps croupir dans les ténèbres et marcher à l'aveugle, pour ainsi dire, sans savoir ni notre origine, ni notre fin? Si lui-même, descendant sur la terre, avoit bien voulu instruire les hommes, tous, à la vue de leur véritable maître et de leur bon père, l'auroient écouté en enfans dociles, et lui auroient obéi en serviteurs fidèles. On ne verroit point cette monstrueuse diversité de culte et de religion, et le monde seroit en paix.

Le D. Je souhaiterois, Monsieur, que vous m'eussiez fait plutôt cette demande. Si les amateurs de la vertu, en Chine, vouloient être instruits sur cette doctrine, on les satisferoit. Je vais vous expliquer quelle est la vraie source des misères de l'homme; je vous prie de vouloir bien m'écouter.

Lorsque Dieu créa le monde, pensez-vous que la nature humaine fût dans le désordre où nous la voyons? Non, sans doute. Dieu est infiniment sage et souverainement bon; tirant du néant le ciel et la terre pour le service de l'homme, il n'a point fait l'homme d'une nature si imparfaite et si désordonnée. Au commencement des temps, l'homme n'étoit

sujet ni aux maladies ni à la mort; il étoit toujours plein de santé et de force, toujours paisible et content; tous les animaux lui étoient soumis, aucun n'osoit lui nuire; son unique devoir étoit de servir le Dieu du ciel et de lui obéir : il a manqué à ce devoir, voilà la source de ses malheurs. L'homme s'est révolté contre Dieu, toutes les créatures se sont révoltées contre l'homme : ainsi, ses maux et ses misères ne viennent que de lui seul.

Le premier homme ayant blessé la nature humaine jusque dans sa racine, tous ses enfans héritent de l'infortune de leur père, et aucun ne reçoit cette nature dans son premier état d'intégrité. En naissant, nous portons tous une tache, et plus nous vivons les uns avec les autres, plus nous nous habituons au mal : c'est là ce qui a fait douter si la nature de l'homme étoit bonne en elle-même; mais ce défaut ne vient point du Créateur; il ne suffit pas pour faire condamner la nature. On a de la peine à distinguer si l'homme est tel ou par nature ou par habitude, parce que l'habitude peut être prise pour une seconde nature. Cependant la nature est en soi-même bonne, et le bien qui est en elle ne peut être détruit totalement par aucun mal. Ainsi, tout homme qui veut sincèrement se corriger, le peut avec le secours de Dieu.

Il est vrai que, dans le commun des hommes, la bonté de la nature diminuant sans cesse, et la malice de l'habitude augmentant toujours, le penchant au vice est grand, et la difficulté de s'élever à la vertu est extrême. Ainsi Dieu, comme un père plein de tendresse, dans tous les temps, a fait paroître dans le monde des saints et des sages pour servir de maîtres et de modèles. Enfin, peu à peu le désordre ayant prévalu, les sages ayant disparu de la terre, la multitude des méchans croissant de jour en jour, et le nombre des bons se réduisant à presque rien,

Dieu, déployant toute sa bonté et toute sa miséricorde, descendit en personne, et vint lui-même instruire et sauver le monde. Ce fut durant la dynastie de *Han*, sous l'empire de Ngai-ti, la seconde année de Yuen-cheou, dans le cycle appelé *Ken-hin*, trois jours après le solstice d'hiver, qu'il naquit d'une Vierge : il prit pour nom JÉSUS, c'est-à-dire, *Sauveur*. Il a établi lui-même la divine loi ; il y fit entrer l'Occident, et après avoir vécu trente-trois ans sur la terre, il remonta dans le ciel. Voilà, en abrégé, la véritable histoire du Dieu incarné.

Le L. Mais, Monsieur, comment prouve-t-on ce fait ? Les hommes de ce temps-là, par où se persuadèrent-ils que *Jésus* étoit Dieu, et non pas simplement un homme ? S'ils n'eurent d'autre témoignage que sa parole, ce témoignage étoit-il suffisant ?

Le D. Dans l'Occident, pour donner à un homme le nom de saint, on exige bien d'autres preuves que celles qui suffiroient en Chine : que doit-ce donc être quand il s'agit de le regarder comme Dieu ? Qu'un petit prince de dix lieues de pays ait le talent de devenir le maître du monde, et qu'il en vienne là, s'il est possible, sans commettre la moindre injustice, sans faire souffrir un seul innocent, il n'aura pas pour cela en Europe le nom de saint. Que le plus puissant monarque de l'univers renonce à la pompe et aux grandeurs, qu'il abandonne ses richesses et ses états pour se retirer dans une solitude, et vaquer uniquement à la piété, on dira que c'est un homme détaché du monde ; mais, pour être appelé saint, il faut être consommé en vertu, se nourrir d'humiliations et de souffrances, parler et agir au-dessus de l'homme, être élevé à un état auquel toutes les forces humaines ne sauroient parvenir.

Le L. Qu'appelez-vous au-dessus de l'homme ?

Le D. Savoir parler de ce qui regarde l'homme, être instruit des choses passées et des choses pré-

sentes, on le peut sans être saint ; le désir de la réputation suffit pour faire étudier ces sortes de sciences. Mais expliquer les mystères divins, prédire les événemens futurs, convertir les peuples, et étendre partout la religion, cela est au-dessus de l'homme, il n'y a que Dieu qui le puisse. Guérir les maladies en se servant de remèdes, les médecins le font; gouverner les empires, et tenir le monde en paix, soit en punissant, soit en récompensant à propos, les grands génies en viennent à bout : l'homme est capable de tout cela, aussi tout cela ne suffit-il point pour mériter le nom de saint. Mais faire des miracles qui ne demandent pas une moindre puissance que celle de créer l'univers; guérir, sans employer aucun remède, des maux incurables; ressusciter les morts : ces sortes de merveilles sont au-dessus de l'homme, et Dieu seul peut en être l'auteur. Tel est le pouvoir que Dieu a communiqué à tous ceux que nous regardons en Europe comme saints. S'il arrivoit qu'un scélérat, par lui-même ou par ses émissaires, affectât la réputation de sainteté; que, sans crainte et sans respect pour Dieu, il eût recours aux arts magiques et aux faux prestiges pour tromper les peuples, et que, s'abandonnant à sa superbe, il s'en prît à tout ce qu'il y a de sacré, bien loin de le traiter en saint, on le poursuivroit comme une peste publique.

Le Dieu incarné, tandis qu'il a été sur la terre, a opéré des prodiges sans nombre : sa vie est bien au-dessus de celle des grands saints. Les saints ne peuvent rien que par une puissance empruntée de Dieu; Dieu n'emprunte sa puissance d'aucun autre. Dans les anciens temps, l'Occident a vu des hommes d'une haute sainteté; avant plusieurs milliers d'années, ils avoient annoncé la venue du Rédempteur; ils avoient écrit en détail l'histoire prophétique de sa vie future; ils en avoient marqué précisément le

temps : ce temps étant venu, les hommes, qui attendoient avec empressement leur libérateur, le virent paroître ; ils reconnurent que ses actions répondoient parfaitement à ce que les saints prophètes en avoient écrit. Ce divin Maître parcourut les villes et les provinces, instruisant les peuples, et multipliant partout les miracles : il rendoit l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la parole aux muets ; il faisoit marcher les boîteux, il ressuscitoit les morts. Les esprits célestes le révéroient, les puissances infernales le craignoient et l'adoroient ; tout lui obéissoit. Enfin, après avoir accompli toutes les prophéties, perfectionné la loi ancienne, et publié la nouvelle, il annonça lui-même le jour auquel il monteroit au ciel à la vue d'un grand nombre de ses disciples.

Quatre évangélistes écrivirent alors ce qu'a fait et ce qu'a dit le Sauveur : ils l'ont publié par tout l'univers. L'univers a reçu cette divine loi. Depuis ce temps-là, tous les royaumes de l'Europe ont changé de face, et la religion y fleurit partout. On trouve dans l'histoire de Chine, que l'empereur Ming-ti, de la dynastie des *Han*, ayant ouï parler de ce grand changement, envoya dans les régions occidentales pour y chercher le saint évangile. Les envoyés firent à peine la moitié du chemin ; s'étant arrêtés mal à propos au royaume de *Ching-tou*, ils en rapportèrent les livres de Fo, et les répandirent en Chine. La Chine est restée jusqu'à présent infectée de ce poison ; elle n'a point encore entendu parler de la véritable doctrine, et l'erreur y domine dans toutes les écoles. Cela est déplorable.

Le L. Les temps, en effet, se rapportent à ce que vous dites ; vous êtes parfaitement instruit, et la doctrine que vous prêchez est sans doute la véritable. Je vois clairement que, hors la religion, en ce monde et en l'autre, point de vraie béatitude.

J'ai dessein de retourner à ma maison pour me laver et me purifier, et de revenir sans délai y recevoir de votre main les divines Ecritures, vous reconnoître pour mon maître, et entrer enfin dans la sainte loi. Voudrez-vous bien, Monsieur, m'admettre au nombre de vos disciples?

Le D. C'est dans la seule vue d'étendre la religion que, mes compagnons et moi, nous avons quitté notre patrie, fait un long voyage avec de grandes fatigues, et que nous vivons sans regret dans une terre étrangère. Ainsi, notre consolation et notre joie est de voir que l'on veuille sincèrement entrer dans notre sainte loi. Vous voulez, Monsieur, vous laver; par-là vous ne purifierez que votre corps: les souillures de l'âme, voilà ce que Dieu a en horreur. La porte de la religion chrétienne est le baptême; celui qui veut y entrer doit auparavant concevoir un vif repentir de ses péchés passés, et former une ferme résolution de marcher dans le chemin de la vertu, et ensuite se faire baptiser; alors il reçoit la grâce et l'amitié de Dieu: tout le reste est oublié, et il devient autant et plus pur qu'un enfant qui ne fait que de naître.

Au reste, nous ne prétendons point nous ériger en maîtres; touchés de voir les hommes s'égarer dans de fausses routes, nous tâchons de les remettre dans la bonne voie pour vivre tous ensemble en véritables frères, puisque nous sommes tous les enfans du père commun. Comment oserions-nous usurper ces titres d'honneur, et avilir le nom de maître en nous le donnant? Quant aux divines Ecritures, le style en est fort différent du style chinois; je ne les ai point encore traduites d'un bout à l'autre, j'ai seulement choisi ce qu'il y a de plus important à savoir, et j'en ai rendu le vrai sens. Mais je voudrois, Monsieur, que de tout ce que je vous ai dit jusqu'ici, vous vous en rappelassiez les points essen-

tiels, et que vous les méditassiez à loisir; et lorsque vous n'aurez plus aucun doute sur tout cela, vous pourrez sans difficulté lire le saint évangile, l'étudier, recevoir le baptême, et entrer dans la loi.

Le L. C'est Dieu qui m'a créé, et j'ai été si longtemps sans connoître Dieu ! Quel bonheur pour moi, Monsieur, que vous ayez bien voulu venir de si loin avec tant de fatigues et de dangers, pour m'enseigner la véritable religion ! Vous n'ignorez rien; vous avez eu la bonté de commencer à m'instruire, et je vois à découvert mes anciens égaremens. Vous m'avez fait connoître les volontés divines, et je m'y rends. A la vue de tant de faits, je ne puis exprimer ni ma douleur sur le passé, ni ma joie sur le présent; je vais retourner chez moi; je retracerai dans ma mémoire toutes vos instructions; je les mettrai par écrit pour ne les oublier jamais; ensuite je pourrai mieux m'instruire à fond de la sainte doctrine. Je prie le Seigneur du ciel qu'il soutienne votre zèle, qu'il bénisse vos travaux, qu'il vous fasse voir la Chine entière chrétienne, tous les peuples arrachés aux ténèbres, et marchant à la brillante lumière de l'évangile.

EXTRAIT

De la lettre de M. Reydelet, évêque de Gabale, et vicaire apostolique du Tunquin, en date du 11 juillet 1774.

Le 5 août 1773, un père Dominicain espagnol fut appelé pour un malade; il y alla en plein jour, à pied et à découvert, parce qu'il n'y avoit que quelques pas à faire. Il fut aperçu par quelqu'un qui en porta la nouvelle au mandarin lequel n'étoit pas éloigné

de là. Celui-ci prit le Missionnaire et ses effets, et le retint prisonnier. Ce mandarin eunuque est sous-gouverneur de la province du Midi. Il crut avoir trouvé une bonne occasion pour extorquer des deniers. Il exigea pour la rançon du Missionnaire mille piastres. Cette somme étant exorbitante, les Chrétiens ne se présentèrent point pour le racheter à un si haut prix. Le mandarin peu à peu baissa le prix, mais en vain; personne ne se présenta pour le racheter. Il entra en colère; il fit construire une grande cage; il mit le Missionnaire dans cette prison portative, et l'exposa aux grandes ardeurs du soleil, pour le griller, et par-là exciter la compassion des Missionnaires et des Chrétiens, les obliger à se cotiser et à lui porter la somme qu'il exigeoit; mais toute réflexion faite, on ne jugea pas ce parti à propos, parce que c'eût été favoriser la cupidité du persécuteur, l'exciter à faire de nouvelles perquisitions dans toute la province, et le mettre dans le cas de prendre d'autres Missionnaires.

Le mandarin envoya de nouveau des soldats à la découverte, déguisés en simples particuliers. Le premier dimanche d'octobre, jour du saint Rosaire, ils prirent le père Vincent Liène, dominicain tunquinois, le conduisirent au mandarin qui le mit aussi dans une cage, et le retint ainsi prisonnier.

Ce persécuteur frustré de ses espérances, et ne pouvant obtenir les deniers qu'il se promettoit des Chrétiens, fut porter ses plaintes immédiatement au Roi; lui représenta les Missionnaires comme autant de chefs de rebelles, et les Chrétiens comme autant de rebelles dans le royaume; qu'ils avoient des armes; qu'ils formoient et méditoient une rebellion générale dans tout le royaume, etc.

Le Roi, fort soupçonneux, encore jeune, qui s'est formé un conseil de jeunes gens comme lui, entra en colère, donna ordre de lui amener les deux chefs

des rebelles, et augmenta le nombre des soldats pour les escorter en chemin, de crainte qu'on ne les enlevât de force. Les deux Missionnaires, doux comme des agneaux, furent conduits chacun dans leur cage, à la ville royale, sous le nom de *chefs de rebelles*. Le Roi, la mère du Roi et quelques mandarins eunuques, favoris du monarque, aveuglés par la passion, étoient furieux par la colère. Ne pouvant plus se contenir ni suivre aucune des formalités ordinaires, le Roi porta lui-même la sentence de mort, l'écrivit de sa propre main, l'envoya à son conseil à signer, avec ordre de la faire exécuter au plus vîte. Trois des grands mandarins, dont deux sont Chrétiens de nom, et le troisième infidèle, refusèrent de signer, disant que ce n'étoit pas là des rebelles, que c'étoit une pure calomnie; demandèrent qu'on en apportât des preuves, qu'on produisît leurs armes, etc. La chose discutée pendant trois jours, il resta prouvé qu'ils n'étoient ni chefs de rebelles, ni rebelles en aucune manière, mais bien Missionnaires et prêtres de la religion. Les deux Missionnaires confessoient eux-mêmes qu'ils étoient prêtres et ministres de la religion.

On conduisit les deux Missionnaires dans une prison destinée pour les criminels condamnés à mort. Des soldats faisoient sentinelle nuit et jour. On tenoit les deux captifs éloignés l'un de l'autre, sans permettre qu'ils pussent ni se voir ni se parler. On alla chercher le père Jean Hieu, un de nos prêtres tunquinois, pour leur administrer le sacrement de pénitence. Il donna quelques deniers pour obtenir la permission d'entrer. Il n'eut le temps d'entendre que la confession de l'Européen, ensuite on le pressa de sortir. Il risqua d'être découvert et pris. Il fallut donner de nouveau des deniers aux sentinelles pour qu'ils permissent de rapprocher les deux cages l'une de l'autre, et l'Européen confessa le prêtre tunqui-

nois, son confrère. C'est ainsi que nos deux confesseurs de la foi, se préparoient au martyre. Ils prêchoient la religion à tous ceux qui alloient les voir. Ils disoient des prières continuelles; ils étoient gais, résignés, et attendoient dans une grande tranquillité d'âme le moment de consommer leur sacrifice.

Le 7 novembre, le mandarin, ses officiers et les soldats les armes nues en main, et une foule innombrable de monde tant Chrétiens qu'infidèles, se rendent à la prison. On prend les deux cages, on se met en marche, on se rend à une grande place hors de la ville. Rendu à l'endroit, le mandarin sur son siége élevé (il étoit monté sur un éléphant) paroît environné de ses gardes; les soldats se rangent en cercle, contiennent la foule. On fait sortir les deux Missionnaires de leurs cages, on les fait asseoir à terre, on leur lie les genoux à des piquets plantés en terre, on les fait se tenir la tête et les épaules droites, on les déshabille jusqu'à la ceinture, on leur coupe les cheveux, on lit la sentence de mort. Les bourreaux debout, le sabre levé, les yeux attentifs sur le mandarin, attendent le signal. Le signal donné, ils portent le coup; les deux têtes tombent à terre devant leurs genoux, et les deux martyrs finissent glorieusement leur carrière.

Aussitôt les Chrétiens perdent toute crainte, on devient hardi, la joie éclate, la foule rompt les barrières, on se dispute à qui ramassera les deux têtes. On met du papier et du linge au bout de perches fendues par le bout. On les trempe dans le sang, les Chrétiens par dévotion et par respect, les infidèles, pour faire des sortiléges. Les Chrétiens ramassent les corps, les arrosent de leurs larmes, et les transportent ailleurs. Parmi ces fidèles, il y en avoit de riches, il y en avoit de constitués en dignité dans le royaume; il se trouvoit des soldats du Roi, et trois de ses porte-parasols.

LETTRE

De M. Condé, natif d'Auvay en Bretagne, et missionnaire à Siam, à M. de Coëtcanton, grand-vicaire du diocèse de Vannes.

Siam, 19 juin 1779.

MONSIEUR,

VOUS m'enjoignez de vous mander le détail de ce que nous avons eu à souffrir pour la religion; pour votre satisfaction, pour mon humiliation, pour la gloire de M. de Métellopolis (M. le Bon) et de mon confrère (M. Gurnault), je vais vous contenter, en vous rapportant le tout en détail.

C'est une coutume très-ancienne dans le royaume de Siam, et que l'on regarde comme une loi fondamentale du royaume, de faire serment de fidélité au Roi. Cela n'est pas contraire à notre sainte religion, mais voici la manière de le faire parmi les gentils. Le jour marqué, tous les mandarins, officiers en charge dans le royaume, reçoivent ordre du Roi de se rendre à une pagode pleine d'idoles. Là se rendent les talapoins, prêtres des faux dieux. Ceux-ci prennent de l'eau naturelle qu'ils préparent par des prières et des cérémonies sacriléges; ensuite on y trempe le sabre et les armes du Roi. Cela fait, les mandarins prennent à témoin l'idole et leurs autres dieux, boivent un peu de cette eau qui, devenue efficace par la prière des talapoins, a la vertu, à ce qu'ils disent, de faire mourir ceux qui seroient traîtres au Roi.

Parmi les Chrétiens, nous avons plusieurs mandarins qui, comme tous les autres, reçoivent l'ordre

du Roi, pour se rendre à cette pagode, et y faire le serment de fidélité à la manière des gentils. La crainte du Roi, qui est terrible quand on s'oppose à ses volontés, les avoit engagés à se joindre aux autres : cependant, sans boire de cette eau superstitieuse, ils passoient pour l'avoir fait : on écrivoit leur nom et tout étoit fini; mais notre religion n'admet point les dissimulations, et nous ne cessions de leur répéter, que passer pour y avoir été, suffisoit pour qu'ils fussent coupables devant Dieu. En septembre 1775, nos mandarins fidèles résolurent de nous écouter, et de sacrifier leur vie plutôt que de manquer à leur devoir de Chrétiens. Le temps marqué arriva, qui étoit cette année le 21 septembre. Ils ne furent point à l'eau de serment; le 22 ils furent accusés au tribunal comme n'ayant pas voulu prêter le serment de fidélité : ils persistèrent à dire qu'ils ne pouvoient le faire à la manière des Gentils; que cela étoit contraire à notre religion, et qu'ils l'avoient prêté à la manière des Chrétiens, ce qui étoit vrai. L'affaire fut portée au Roi d'une manière bien envenimée. Il célébroit alors une fête de sa religion qui devoit durer trois jours. Il donna ordre d'examiner l'affaire, et que si les mandarins chrétiens étoient traîtres, on les mît à mort. Aussitôt on les jeta tous trois en prison, des chaînes aux pieds, au cou, une cangue au cou (instrument de supplice usité dans l'Inde), et des ceps de bois aux pieds et aux mains. Nous ne manquâmes pas, comme leurs pasteurs, de les visiter, de les consoler, de les fortifier dans leur prison. On nous laissoit entrer, et nous avions la consolation de les voir fermes, contens et disposés à recevoir la mort.

Le 25 septembre, jour auquel l'affaire devoit être rapportée au Roi, le chef du tribunal nous envoya chercher, M. l'Evêque, mon confrère et moi : nous nous attendions bien à avoir part aux souffrances de nos Chrétiens. Nous nous rendîmes à la salle, et

aussitôt on nous mena devant le Roi qui nous attendoit. On nous conduisit devant lui comme des criminels, et non comme nous avions coutume d'aller à l'audience dans d'autres occasions. Le Roi étoit fort en colère : nos trois mandarins parurent aussitôt les chaînes aux pieds et au cou, bonheur que nous n'avions pas encore. Le Roi nous fit plusieurs questions auxquelles nous répondîmes; mais la disposition où il étoit, l'empêchoit de comprendre. Nous lui répétions avec assurance que nous n'empêchions point nos Chrétiens de lui prêter serment de fidélité, qu'ils l'avoient fait en notre présence; mais que notre sainte religion défendoit à ses enfans de participer aux superstitions des païens; que nos Chrétiens ne rendoient aucun culte à l'idole; qu'ils n'avoient en lui aucune confiance; qu'ils ne craignoient point les faux dieux, et ne pouvoient conséquemment jurer par eux. Nous voulions parler plus au long; mais le Roi ne put attendre. Il donna ordre de nous saisir, de nous dépouiller à nu, de nous amarrer pour nous donner du rotin. L'ordre donné, les fouetteurs du Roi nous traînèrent en nous arrachant la soutane et la chemise. Je ne puis vous dire ce qui se passoit dans mon cœur en ce moment. Nous reçûmes la bénédiction du Prélat, mon confrère et moi. A peine eut-il le temps de nous la donner, on se jeta sur lui, et on le renversa sur le dos pour le traîner hors de la présence du Roi; c'est tout ce que je vis. On nous conduisit chacun à notre colonne; cela se fit sur le bord de la rivière, en présence de tout le public et de toute la cour. Grâces au Seigneur, je n'éprouvai aucune crainte intérieure : j'avois mon crucifix à la main, et je n'aperçus rien autre chose pendant tout le temps que je fus amarré. Voici la manière dont nous étions liés. Nous étions assis à terre, une cangue longue de dix à douze pieds au cou, dont les bouts étoient

attachés à une colonne de bois : nous avions les deux pieds liés par une corde qu'on amarre ensuite à la colonne que nous avions aux pieds ; une autre corde nous prenoit par le ventre, et étoit attachée avec force à une colonne qui étoit derrière nous ; nos mains étoient liées à la cangue que nous avions au cou, de manière que nous ne pouvions bouger. Nos trois Chrétiens étoient dans la même situation. Le Roi donna ordre de leur donner à chacun cinquante coups de rotin ; ce qui fut exécuté dans le moment. Nous les entendions crier à côté de nous, sans savoir ce qui nous arriveroit ; car on ne nous frappoit pas : je ne sais à quoi attribuer cela. Tout le monde fut surpris : on dit dans le public que l'endroit où étoit le Roi trembla, et lui fit craindre, mais cela n'est pas bien vérifié. On nous démarra tous les six, avec la différence que nous n'avions pas été jugés dignes de souffrir avec nos chers Chrétiens dont le sang couloit sous nos yeux. Nous enviions leur bonheur, sans savoir quels étoient les ordres du Roi. Nous consolâmes nos chers confesseurs, lorsqu'on leur pansoit leurs plaies ; car on nous conduisit avec eux dans une salle : un moment après, nous vîmes apporter des fers et des chaînes ; et cela pour nous. Je vous avoue avec candeur que je les vis avec bien de la joie : je les baisai tendrement et me glorifiai du bonheur de porter des chaînes dans un royaume où je ne croyois trouver que douceur et tranquillité. J'ai béni mille fois le Seigneur de m'avoir conduit à Siam contre mon inclination et ma volonté, pour me faire une si grande faveur six mois après mon arrivée. Après nous avoir mis les fers à tous les trois, on nous conduisit à la salle du *barcalon*, plantée sur le bord de la rivière (le barcalon est le mandarin chargé des affaires étrangères, tout ce qui regarde les étrangers se traite à son tribunal) ; là on nous mit

la cangue au cou et les ceps aux pieds et aux mains. Dans cet état, nous passâmes la nuit du 25 au 26 accompagnés de gardiens. On nous interrogea toute la nuit, et on ne vouloit pas nous écouter. Le lendemain matin, le Roi sortit pour donner audience; on lui parla de cette même affaire et surtout de notre fermeté à soutenir qu'il n'étoit pas permis aux Chrétiens de faire un tel serment, et de participer aux cérémonies des païens. De notre côté, nous nous préparions à accomplir la volonté du Seigneur : nous ne savions ce qu'on feroit de nous. Sur les sept heures du matin, on nous traîna au palais, et un moment après, le Roi donna ordre de nous faire paroître devant lui. Il nous fit les mêmes questions que la veille, et nous lui répondîmes avec la même assurance. Il se fâcha, et dit qu'il nous feroit mettre à mort; il nous fit saisir; on nous dépouilla comme la veille; on nous amarra de la même manière, cela nous parut moins extraordinaire; on nous avoit exercés la veille, et on nous appliqua à chacun sur le dos à nu cent coups de rotin. On comptoit tout haut, et le Roi étoit présent. Je sentis du premier coup le sang couler : j'attendois le moment où je rendrois le dernier soupir. Mon crucifix que j'avois le bonheur d'avoir sous les yeux, étoit mon soutien. Nous gardions tous trois le silence : on ne nous entendoit ni crier, ni nous plaindre; le Seigneur nous donnoit des forces pour convaincre tout le monde de notre innocence. Les gens les plus forts du pays tombent ordinairement en défaillance; je me sentis bien des forces. Le Roi étoit surpris, les bourreaux frappoient de toutes leurs forces, craignant que le Roi ne les accusât de nous ménager. Enfin, la scène finit, nous nous retirâmes le corps tout déchiré et trempé de sang. Plaise au Seigneur que ce soit pour sa gloire que le palais du Roi ait été arrosé de notre sang! On nous conduisit

duisit en prison où nous trouvâmes grand nombre de nos Chrétiens qui nous donnèrent tous leurs soins. Quatre ou cinq jours après, on nous conduisit en dedans du palais où se gardent de plus près les prisonniers coupables de grandes fautes contre le Roi. Plusieurs fois on nous répétoit que le Roi nous feroit mourir. Nous étions résignés à la volonté de Dieu, mais nous reconnoissions notre indignité. Le martyre, quelle faveur! Une pareille couronne n'est destinée que pour des Apôtres, et non pour un pécheur comme moi. Nous sommes demeurés dans les chaînes jusqu'au 2 du mois de septembre 1776, près d'un an. Tous les jours, on nous disoit que le Roi nous pardonneroit dans peu, et ce jour n'arrivoit pas. C'étoit pour la cause du Seigneur que nous étions prisonniers; le Seigneur vouloit nous faire sortir d'une manière propre à prouver notre innocence et sa providence. Plusieurs mandarins s'intéressoient pour nous. Le Roi plusieurs fois avoit promis de nous relâcher, et le moment ne venoit point. Quelque temps après notre prison, les Barmans vinrent avec une forte armée, saccagèrent deux ou trois provinces de Siam, et assiégèrent une des plus fortes villes du royaume. Le Roi envoya des troupes qui ne purent résister. Il partit lui-même avec des soldats chrétiens. Sa présence, autrefois si propre à animer ses troupes, ne fit rien. Lorsqu'on apprit le traitement qu'il nous avoit fait, les plus grands mandarins disoient que c'en étoit fait du royaume. Les Siamois païens murmuroient hautement de nous voir en prison pour rien, et attribuoient à cette injustice le mauvais succès de la guerre. La ville fut prise et saccagée; le Roi lui-même sembloit perdre courage. Jusqu'à cette guerre, il avoit toujours été victorieux; on l'entendoit se plaindre de son malheur; il disoit hautement qu'il n'avoit fait de mal à personne, et qu'il faisoit du

bien aux différentes nations qui étoient à Siam, sans parler des Chrétiens. Enfin, il dit un jour aux soldats chrétiens de n'être point chagrins au sujet de leur évêque et de leurs pères; qu'à son retour il nous mettroit en liberté. Pendant tout ce temps, on nous traitoit avec ménagement en prison, sans cependant nous ôter les fers, ni la chaîne par laquelle nous étions liés à une colonne. Nous étions toujours assis ou debout, sans pouvoir marcher. D'ailleurs nous étions tous trois ensemble; personne ne nous tracassoit : on nous témoignoit de l'estime, voyant la joie avec laquelle nous souffrions. J'ai souvent regretté cet heureux temps. Deux choses faisoient notre peine : nous n'avions pas la consolation de dire la sainte messe, et nos brebis étoient abandonnées et sans secours.

Le Roi, à son retour de l'armée, parut fort confus et triste. On craignoit que les ennemis ne vinssent jusqu'à la capitale; c'en étoit fait de tout Siam; mais la Providence ne l'a pas permis. Nos protecteurs et les mandarins qui nous favorisoient, cherchoient une occasion favorable pour parler au Roi de nous : elle ne se présentoit pas. Lorsqu'ils demeuroient tranquilles, le Roi lui-même parloit; mais on ne savoit comment s'y prendre. Il falloit demander pardon au Roi, reconnoître sa faute : on n'attendoit que cela de notre part; mais nous persistions à dire que nous n'étions coupables en rien, et que nous ne pouvions manquer à notre sainte religion. On n'osoit point nous présenter au Roi, et ce prince lui-même ne vouloit point se mettre en compromis avec nous. Il auroit eu le dessous; car avec la grâce du Seigneur, nous eussions été fermes. Enfin, le 14 août, veille de l'Assomption, le Roi, qui fit paroître devant lui tous les autres prisonniers pour leur pardonner ou les punir, donna commission aux plus grands mandarins de nous examiner, et de nous renvoyer à nos

Chrétiens. On nous vint délivrer; tout le monde nous témoignoit sa joie. On nous conduisit cependant en chemise, les fers aux pieds et une chaîne au cou, dans la salle hors du palais, devant les mandarins. Ils nous dirent que le Roi nous pardonnoit; mais qu'il falloit faire un écrit par lequel nous reconnoissions notre faute, et une promesse de ne plus y retomber. Nous avions toujours craint cette clause: nous refusâmes et dîmes clairement que, si le Roi nous renvoyoit, nous enseignerions notre religion, comme nous l'avions fait avant notre emprisonnement; que nous n'étions que les ministres du vrai Dieu, et que nous ne pouvions changer notre religion comme les païens. *Si vous n'êtes pas coupables*, dit le mandarin, *pourquoi avez-vous été un an en prison et avez-vous reçu cent coups de rotin?* nous lui répondîmes: *Pour rien. Que ne le disiez-vous*, reprit-il? — *Personne ne vouloit nous entendre, et le Roi étoit en colère. Que voulez-vous que je fasse*, dit-il? Nous répondîmes: *On peut nous remettre en prison, nous chasser du royaume, ou nous mettre à mort; mais nous ne changerons pas.* Il étoit déjà bien nuit, et rien ne se déterminoit. Le mandarin donna ordre à nos gardes de nous reconduire en prison, mais cependant hors du palais du Roi. Nous entrâmes dans cette nouvelle salle, sans savoir comment les choses tourneroient. Nous étions cependant plus à l'aise, et nous nous préparâmes à célébrer la fête de la Sainte-Vierge. Le lendemain matin on vint nous tirer les fers des pieds et les chaînes; mais, comme on n'avoit pas encore parlé au Roi, on nous garda dans cette salle, et nous n'eûmes pas la consolation de dire la sainte Messe; mais nous regardâmes comme une faveur signalée de la Sainte-Vierge, notre délivrance en ce jour. Tout le monde nous assuroit que le lendemain 16 août, nous retournerions à notre église. Nous attendions ce moment;

mais ce fut le contraire : nous vîmes le 16 au matin rapporter nos fers et nos chaînes, avec ordre de nous les remettre, et de nous reconduire en prison dans le palais. On nous dit cependant que nous ne tarderions pas à être délivrés; que le Roi s'étoit fâché de ce que les grands mandarins du royaume n'étant pas encore de retour de l'armée, quatre ou cinq mandarins avoient pris sur eux de nous élargir. Il falloit de la patience; le Seigneur vouloit nous éprouver, et faire éclater notre innocence dans tous les différens tribunaux.

Le 30 août, tous les mandarins, grands et petits, se trouvèrent réunis. Ils avoient plusieurs affaires à examiner; mais dès le jour même, le plus grand de tous, qui aime les Chrétiens et estime notre religion, commença par décider qu'il falloit nous élargir au plutôt. Tout le monde en passa par-là; on n'osa pas cependant en parler encore, craignant que le Roi n'accusât le jugement de partialité. Le Roi lui-même, le premier septembre, s'informa de cette affaire; on lui répondit qu'on l'examinoit, et le lendemain on dit au Roi que tous étoient d'avis de nous élargir. Le Roi donna ordre de le faire, et se retira aussitôt, sans vouloir parler d'aucune autre affaire. On vint nous en donner la nouvelle; nous remerciâmes le Seigneur, et nous nous rendîmes à notre église, pour le bénir d'une manière plus solennelle. Il ne fut plus question de promesse à faire, on n'exigea rien de nous; seulement on obligea tous les Chrétiens à répondre que nous ne sortirions point du royaume; de manière qu'après avoir été plusieurs fois sur le point d'être renvoyés ou chassés, nous nous y trouvâmes plus attachés que jamais.

Trois semaines après notre élargissement, le Roi nous fit prier d'aller à l'audience : M. l'Evêque étoit malade, il ne put y aller. Nous y fûmes mon confrère et moi. Le Roi nous fit toutes sortes d'amitiés,

et nous témoigna bien de l'affection. Il se plaça au dessous de nous, nous fit présenter du thé (ce qu'il ne fait pas même à ses plus grands mandarins), et nous invita, par des prières réitérées, à en boire. Il parut en ce jour vouloir réparer la manière avec laquelle il nous avoit traités pendant un an.

Depuis ce temps, nous avons paru plusieurs fois à son audience; il nous a témoigné de la bonté; mais comme notre sainte religion ne s'accorde pas avec la sienne, nous sommes toujours obligés de le contrarier. Il continue à dire qu'il peut voler dans les airs. Nous lui avons répété si souvent que cela lui étoit impossible, qu'il s'en est ennuyé, et depuis plus d'un an, il ne nous a pas fait appeler. N'allant plus à la cour, nous nous répandons parmi le peuple, autant que nous le pouvons. Toutes les nations se rendent à Siam : Cochinchinois, Laotiens (peuples de Laos, royaume d'Asie limitrophe de celui de Siam), Chinois, etc. Nous ne manquons point de moisson; il ne nous manque que des ouvriers, mais des ouvriers apostoliques, pleins de zèle, et qui ne craignent point les tourmens et la mort. Nous sommes continuellement à la veille de subir l'un et l'autre, nous faisons ce qu'il faut pour les mériter; mais le Seigneur a pitié de notre foiblesse. Cette année, nous avons eu la consolation de voir plusieurs adultes recevoir le baptême. Si nous avions été plus d'ouvriers, nous eussions pu procurer la même grâce à bien d'autres adultes Laotiens qui sont morts cette année dans le pays. Près de quatre-vingts ont reçu le baptême avant de mourir, et j'en ai vu plusieurs qui recevoient avec bien de la joie la parole du Seigneur au milieu de leur peine et de leur misère. J'avois parmi les Laotiens un grand nombre d'hommes qui écoutoient avec docilité la parole de vie, et me prioient de les enseigner; mais le démon jaloux a troublé ces commencemens heureux. Tous ces chers

catéchumènes sont actuellement dispersés. J'ai de la peine à les rencontrer : mes autres occupations ne me permettent point d'aller et venir à mon gré. La volonté du Seigneur soit bénie ; le tout tournera à sa plus grande gloire, et ces pauvres gens dispersés feront connoître, je l'espère, le nom du vrai Dieu en qui ils croient. Mon confrère travaille auprès des Cochinchinois, qui sont en grand nombre. Les Siamois nous témoignent de l'estime, et peu à peu rendent justice à la sainteté de notre religion. Leurs talapoins perdent un peu de leur crédit ; à quoi cela aboutira-t-il ? Le Seigneur le sait. Nous avons bien besoin que l'on prie pour nous. Le nombre des enfans mourans baptisés cette année, monte à plus de neuf cents ; c'est autant de gagné pour le ciel.

Voilà, Monsieur, le détail que vous me demandez : je suis vos ordres à la lettre ; mais je vous conjure de demander au Seigneur ma sanctification, le détachement de moi-même, l'esprit de mortification. Je rougis souvent d'enseigner aux autres ce que je ne pratique pas moi-même assez bien, et de me trouver si froid en excitant les autres à la ferveur. Je compte, Monsieur, sur le secours de vos prières, etc.

MÉMOIRE

Sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

Un Missionnaire, recommandable par son zèle et par les services qu'il a rendus à l'Eglise et à l'Etat, né dans la même ville que moi, et avec qui j'ai eu des relations particulières, m'avoit mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru que cette

notice méritoit de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le même objet que les autres pièces de ce recueil, et j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote et d'un ami aussi estimable que M. l'abbé Picquet.

François Picquet, docteur de Sorbonne, missionnaire du Roi, et préfet apostolique au Canada, naquit à Bourg en Bresse, le 6 décembre 1708. Les cérémonies de l'Eglise lui plurent dès son enfance d'une manière qui sembloit annoncer sa vocation. Il apporta en naissant beaucoup de facilité; la bonne éducation qu'un père estimable lui donna, seconda ses heureuses dispositions, et il fit ses premières études avec les applaudissemens de tous ses supérieurs et de ses professeurs, quoique, dans la dissipation et le feu de la jeunesse, il se fût livré à des occupations tout à fait étrangères à ses études. M. Picquet en effet aimoit à essayer ses goûts dans beaucoup de genres, et il y réussissoit; mais ses premiers amusemens avoient annoncé ses premiers penchans, et l'état ecclésiastique étoit sa principale vocation. Dès l'âge de dix-sept ans, il commença dans sa patrie les fonctions de Missionnaire avec succès, et à vingt ans l'Evêque de Sinope, suffragant du diocèse de Lyon, lui donna, par une exception flatteuse, la permission de prêcher dans toutes les paroisses de la Bresse et de la Franche-Comté qui dépendoient du diocèse.

L'enthousiasme de son nouvel état lui fit désirer d'aller à Rome; mais l'Archevêque de Lyon lui conseilla d'aller à Paris faire sa théologie. Il suivit ce conseil; il entra dans la Congrégation de Saint-Sulpice. Bientôt on lui proposa la direction des nouveaux Convertis; mais l'activité de son zèle lui fit chercher une plus vaste carrière, et l'entraîna au-delà des mers en 1733, dans les missions de l'Amérique

septentrionale, où il a demeuré pendant près de trente ans, et où son tempérament, affoibli par le travail, acquit une force et une vigueur qui lui ont procuré une santé robuste jusqu'à la fin de sa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun à Mont-Réal avec d'autres Missionnaires, on le jugea digne de former seul de nouvelles entreprises, dont la France devoit profiter pour ramener la paix dans nos vastes colonies.

Vers 1740, il s'établit près du lac *des Deux-Montagnes*, au nord de Mont-Réal, à portée des Algonquins, des Nipissings et des Sauvages du lac Témiscaming, à la tête de la colonie, et sur le passage de toutes les nations du nord, qui descendoient par la grande rivière de Michilimakina au lac Huron.

Il y avoit eu une ancienne Mission sur le lac des Deux-Montagnes, mais elle étoit abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouissoit alors pour y construire un fort en pierres. Le fort commandoit les villages des quatre nations qui composoient la mission du lac. Il fit faire ensuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre : il les flanqua de bonnes redoutes. Le Roi paya la moitié de cette dépense; le Missionnaire fit faire le reste par corvées. Il y fixa deux nations errantes des Algonquins et des Nipissings, en leur faisant bâtir un beau village, et les faisant semer et récolter, ce qui avoit paru jusque-là impossible. Ces deux nations ont été dans la suite les premières à donner du secours aux Français. Les douceurs qu'elles goûtèrent dans cet établissement, les attachèrent à la France et au Roi, sous le nom duquel M. Picquet leur procuroit des secours d'argent, de denrées, et tout ce qui pouvoit satisfaire les besoins de ces nations.

Il y fit élever un calvaire, qui étoit le plus beau

monument de la religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées sur le sommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles et les différens oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, et distribués par stations, dans l'espace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correspondance avec les nations du nord, par le moyen des Algonquins et des Nipissings, et avec celles du sud et de l'ouest, par le moyen des Iroquois et des Hurons. Ses négociations réussirent si bien, que toutes les années, la veille de Pâques et de la Pentecôte, il baptisoit à la fois trente à quarante adultes. Lorsque les Sauvages chasseurs avoient passé huit mois dans les bois, il les gardoit pendant un mois dans le village; il leur faisoit une espèce de mission, plusieurs entretiens par jour, deux catéchismes, des conférences spirituelles. Il leur apprenoit les prières et les chants de l'Eglise : il imposoit des pénitences à ceux qui donnoient dans quelques désordres. Une partie étoit sédentaire et domiciliée. Enfin, il parvint contre toute espérance, à déterminer ces nations à se soumettre entièrement au Roi, et à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connoître ses intentions et de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces Sauvages montrèrent leur attachement pour la France et pour le Roi dont M. Picquet leur avoit annoncé le caractère paternel, et qu'il leur avoit représenté comme le bien-aimé et l'idole de la nation.

Voici un discours qu'adressoit au Roi, dans son enthousiasme, un guerrier sauvage du lac des Deux-Montagnes, et que les trois nations prièrent le gouverneur d'envoyer au Roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style et de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas

mot à mot le discours du Sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style et leurs dispositions.

Mon Père,

« Fais moins attention à ma façon de parler qu'aux sentimens de mon cœur : jamais nation ne fut capable de me dompter, ni digne de me commander. Tu es seul dans le monde qui puisse régner sur moi, et je préfère à tous les avantages que l'Anglais peut m'offrir pour me faire vivre avec lui, la gloire de mourir à ton service.

» Tu es grand dans ton nom, je le sais; *Onnontio* (le général) (1) qui me porte ta parole, et la *Robe noire* (le Missionnaire) qui m'annonce celle du grand esprit, *Kichemanitou* (2), m'ont dit que tu étois le chef fils aîné de l'épouse de Jésus qui est le grand maître de la vie; que tu commandes un monde de guerriers; que ta nation est innombrable; que tu es plus maître et plus absolu que les autres chefs qui commandent des hommes et gouvernent le reste de la terre.

» Maintenant que le bruit de ta marche frappe mes deux oreilles; que j'apprends de ton ennemi même que tu n'as qu'à paroître, et les forts tombent en poussière et ton ennemi à la renverse; que la paix de la nuit et les plaisirs du jour cèdent à la gloire qui t'emporte; que l'œil pourroit à peine te suivre dans tes courses et au travers de tes victoires; je dis que tu es grand dans ton nom et plus grand par le cœur qui t'anime; que ta vertu guerrière surpasse même la mienne. Les nations me connoissent; ma mère m'a conçu dans le feu d'un combat, m'a

(1) Ils appellent le Roi *Ononti-io-goa*.

(2) Ils appellent *Matchimanitou* le mauvais esprit, ou le diable.

mis au jour avec le casse-tête à la main, et ne m'a nourri qu'avec du sang ennemi.

» Eh ! mon père, quelle joie pour moi, si je pouvois à ta suite soulager un peu ton bras, et considérer moi-même le feu que la guerre allume dans tes yeux !

» Mais il faut que mon sang répandu pour ta gloire sous ce soleil, te réponde de ma fidélité, et la mort de l'Anglais de ma bravoure. J'ai la hache de guerre à la main et l'œil fixé sur Onnontio qui me gouverne ici en ton nom. J'attends sur un pied seulement et la main levée, le signal qu'il me doit donner pour frapper ton ennemi et le mien. Tel est, mon père, ton guerrier du lac des Deux-Montagnes. »

Les Sauvages tinrent parole, et les premiers coups qui furent portés aux Anglais dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglais et les Français vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance ; il commença par réunir dans sa mission, tous les Français dispersés aux environs, pour se fortifier et donner plus de liberté aux Sauvages. Ceux-ci faisoient tous les détachemens qu'il leur demandoit ; ils étoient continuellement sur les frontières pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglais faisoient des préparatifs de guerre à Sarasto, et poussoient leurs établissemens jusque sur le lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au général, et lui proposa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, si nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-même, avec M. Marin qui commandoit ce détachement ; on brûla le fort, les établissemens de Lydius, plusieurs moulins à scie, les planches, les madriers,

et autres bois de construction, les amas de vivres, les provisions, les troupeaux, sur près de quinze lieues d'habitation, et l'on fit cent quarante-cinq prisonniers, sans avoir perdu un seul Français, et même sans qu'aucun eût été blessé. Cette seule expédition empêcha les Anglais de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la prise de l'Ile-Royale, toute la colonie étoit dans la consternation; l'on craignoit tout de la flotte anglaise à Québec, et des nations leurs alliées dans le haut de la colonie. M. Picquet répondit de cette partie; il sut attirer ces mêmes nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec comme autant d'ôtages, au nombre de soixante chefs avec leur suite : il commença à leur prêcher l'évangile, et les détermina à nous prêter la main contre les Anglais, s'ils venoient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'Apôtre des Iroquois. Cet heureux événement rassura entièrement la colonie, malgré les alarmes que devoit nous causer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquière fut obligé de se battre, quoique inférieur en nombre, lorsqu'il alloit en Canada pour en être gouverneur-général. Il fut fait prisonnier, et remplacé par M. de la Galissonnière.

M. Picquet sut bientôt, par ses Sauvages éclaireurs, que les Anglais formoient un gros détachement auquel se joignoient quelques Sauvages, avec ordre de frapper en plusieurs endroits de la colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de la Galissonnière, qui fit tenir des troupes légères prêtes à partir au premier signal. Les ennemis furent surpris; on les prit presque tous avec leurs prisonniers, et ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reste de ce détachement fut tué ou noyé au pied des cascades : quelques-uns qui s'échappèrent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti

ne parut du côté du lac des Deux-Montagnes. Notre Missionnaire resta deux jours et deux nuits, pendant cette expédition, sans fermer l'œil; mais la destruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, jusqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis étoit telle, qu'ils ne se tenoient plus que sur la défensive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la conservation de la colonie; mais il ne passa pas quatre nuits de suite dans un lit. Il veilloit sans cesse; on le voyoit coucher dans les bois et sur la neige, marcher à pied en l'hiver des journées entières, souvent dans l'eau, passer le premier les rivières au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ses guerriers, exposant sa vie comme un militaire, tandis que ses connoissances lui faisoient trouver des expédiens dans les occasions qui paroissoient les plus désespérées. Il prit possession, lui douzième, d'un pays que les Anglais étoient sur le point d'occuper, et il s'y conserva, malgré leurs intrigues et leurs efforts.

Ses négociations réussissoient aussi bien que les entreprises militaires qu'il dirigeoit. Les chefs de la colonie lui en confièrent dans les occasions les plus critiques et les plus intéressantes, et lui en témoignèrent cent fois toute leur satisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre Missionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux Sauvages et aux partis ennemis que les Anglais envoyoient sur nous, lui fit choisir un poste qui pût à l'avenir intercepter les passages des Anglais. Il proposa à M. de la Galissonnière de faire l'établissement d'une mission de *la Présentation*, près du lac Ontario, établissement qui a

réussi au-delà de ses espérances, et qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, ministre de la marine, écrivoit le 4 mai 1749 : « Un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils désiroient embrasser le christianisme, il a été proposé d'établir une mission du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'est le sieur abbé Picquet, missionnaire zélé, et auquel ces nations paroissoient avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année dernière, aller choisir un terrain propre à l'établissement de la mission, et constater le plus précisément qu'il aura été possible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux dispositions de ces mêmes nations. Par une lettre du 5 octobre dernier, M. de la Galissonnière a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entière dans celles qu'ils ont marquées, il est néanmoins d'une si grande importance de pouvoir les diviser, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer. C'est par cette raison que Sa Majesté désire que vous suiviez le projet d'établissement proposé. S'il pouvoit avoir un certain succès, il ne devroit pas être difficile pour lors de faire entendre aux Sauvages, que le seul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglais sur eux et sur leurs terres, c'est de détruire Choueguen, afin de les priver par là d'un poste qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs nations. Cette destruction est d'une si grande conséquence, tant par rapport à nos possessions que par rapport à l'attachement des Sauvages et à leur traite, qu'il convient de mettre tout en usage pour engager les Iroquois à l'entreprendre. Cette voie est actuellement la seule qu'on puisse employer pour cela, mais vous devez sentir qu'elle exige beaucoup de prudence et de circonspection. »

Les qualités que le ministre désiroit pour réussir

à éloigner les Anglais de notre voisinage, M. Picquet les possédoit éminemment. Aussi, le général, l'intendant et l'évêque s'en rapportèrent absolument à lui pour le choix de l'établissement de cette nouvelle mission, et malgré les efforts de ceux qui avoient des intérêts opposés, il fut chargé de l'entreprise.

Le fort de la Présentation est situé à 302 deg. 40 min. de longitude, et à 44 deg. 50 min. de latitude, sur la rivière de la Présentation, que les Sauvages nomment *Soëgasti*, trente lieues au-dessus de Mont-Réal, à quinze lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac, qui donne naissance au fleuve Saint-Laurent, conjointement avec le lac Champlain, 15 lieues à l'occident de la source de la rivière d'Hudson qui va tomber dans la mer à New-Yorck. On avoit bâti près de là en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois; la baie servoit de port à la marine marchande et militaire, qu'on avoit formée dès-lors sur cette espèce de mer où les tempêtes sont aussi fréquentes et aussi dangereuses que sur l'Ocean. Mais le poste de la Présentation parut encore plus important, parce que le port est très-bon, que la rivière y gêle rarement, que les barques en peuvent sortir par les vents de nord, d'est et de sud, que les terres y étoient excellentes, et qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette mission étoit propre par sa situation à nous concilier les Sauvages iroquois des cinq nations qui habitent entre la Virginie et le lac Ontario. M. le marquis de Beauharnais, et ensuite M. de la Jonquière, gouverneur-général de la Nouvelle-France, désiroient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, surtout dans un temps où la jalousie des Anglais, irritée par une guerre de plusieurs années, cherchoit à éloigner de nous les nations du Canada.

Cet établissement étoit comme une clef de la colonie, parce que les Anglais, les Français et les Sauvages du Haut-Canada ne pouvoient passer ailleurs que sous le canon du fort de la Présentation, lorsqu'ils descendoient du côté du sud; que les Iroquois au midi, et les Micissagués au nord, étoient à sa portée : aussi parvint-il dans la suite à en rassembler de plus de cent lieues de distance. Cependant les officiers, les interprètes et les négocians regardoient alors cet établissement comme une chimère. La jalousie et les contradictions l'auroient fait échouer, sans la fermeté de M. l'abbé Picquet, soutenue par celle de l'administration. Cet établissement servoit à protéger, à secourir et à soulager les postes déjà établis sur le lac Ontario. L'on pouvoit y construire les barques et canots pour transporter les effets du Roi avec un tiers moins de dépense qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus commun, d'une meilleure qualité et plus facile à exploiter, surtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à scie pour l'exploitation et le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire pour les colons français un établissement important, et un point de réunion des Européens et des Sauvages, qui s'y trouvoient très-à portée de la chasse et de la pêche dans la partie supérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de soldats ouvriers et quelques Sauvages. Il se mit d'abord, le mieux qu'il lui fut possible, à l'abri des insultes de l'ennemi, ce qui lui réussit toujours depuis. Le 20 octobre 1749, il avoit fait construire un fort de pieux, une maison, un hangar, une écurie, une redoute, un four; il avoit défriché des terres pour des Sauvages. On estimoit ses travaux trente à quarante mille livres. Il les avoit faits pour trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq livres; mais il y mettoit autant d'intelligence que d'économie; il

animoit

animoit les ouvriers, et l'on travailloit depuis trois heures du matin jusqu'à neuf heures du soir.

Quant à lui, son désintéressement étoit extrême; il ne recevoit alors ni appointemens ni gratifications: il se soutenoit par son industrie et son crédit, car il ne touchoit pas même son patrimoine. Il n'avoit du Roi qu'une ration de deux livres de pain et une demi-livre de lard; aussi les Sauvages lui ayant apporté un chevreuil et des perdrix, lui disoient : *Nous ne doutons point, mon père, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnemens dans ton estomac, de ce que tu n'as que du lard à manger; voilà de quoi raccommoder tes affaires.* Les chasseurs lui fournissoient de quoi faire subsister les Français, et de quoi traiter les généraux dans l'occasion. Il y a eu des truites de quatre-vingts livres, que ces Sauvages lui apportoient.

Lorsque la cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante, et trois cent quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étoient des plus anciennes et des plus considérables; en sorte que cette mission étoit dès-lors assez puissante pour nous attacher les cinq nations, qui pouvoient faire en tout vingt-cinq mille habitans, et il en compta jusqu'à trois mille dans sa colonie. En attachant à la France les cantons iroquois, et les mettant bien dans nos intérêts, on étoit sûr de n'avoir rien à craindre des autres nations sauvages, et c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglais. M. Picquet profita avantageusement de la paix pour augmenter cet établissement, et il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvoit désirer, malgré les contradictions qu'il eut à combattre, les obstacles qu'il eut à surmonter, les railleries et les propos indécens qu'il lui fallut essuyer; mais son

bonheur et sa gloire n'y perdirent rien; l'on vit avec étonnement plusieurs villages s'y élever presque à la fois; un fort commode, logeable, et agréablement situé; des défrichemens prodigieux couverts presque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidèles qu'il y rassembla, rendirent bientôt cet établissement le plus beau, le plus riant et le plus abondant de la colonie. Il avoit dans ses dépendances la Présentation, la Galette, Suégatzi, l'île au Galop, et l'île Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avoit dans le fort sept petits pierriers, et onze pièces de quatre à six livres de balles.

Les familles les plus distinguées des Iroquois étoient distribuées, à la Présentation, en trois villages : celui qui étoit voisin du fort français contenoit, en 1754, quarante-neuf cabanes d'écorce, dont quelques-unes avoient soixante à quatre-vingts pieds de long, et suffisoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaisoit à cause de l'abondance de la chasse et de la pêche. On auroit pu augmenter sans doute cette mission; mais il auroit fallu avoir assez de terres défrichées pour faire semer toutes les familles, et les aider à subsister, et pour que chaque canton eût un quartier séparé.

M. Picquet auroit désiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher pendant un certain temps cent arpens de terre chaque année; qu'on aidât les Sauvages à se bâtir solidement des cabanes, et à entourer leur village d'une palissade; qu'on fît construire une église et une maison pour sept à huit Missionnaires. Les nations le désiroient, et c'étoit un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvoit se faire avec quinze mille livres par an, et il proposoit de les assigner sur un bénéfice, comme étant destinées au progrès de la religion. En attendant, notre Missionnaire s'appliqua d'abord à instruire ses Sauvages; il

en baptisa un grand nombre. M. l'évêque de Québec, voulant être témoin et s'assurer par lui-même des merveilles qu'on lui racontoit de l'établissement de la Présentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques officiers, des interprètes du Roi, des prêtres des autres missions, de plusieurs autres prêtres, et passa dix jours à examiner et à faire examiner les catéchumènes; il en baptisa lui-même cent trente-deux, et ne cessa, pendant son séjour, de bénir le Ciel des progrès de la religion parmi ces infidèles.

A peine furent-il baptisés, que M. Picquet songea à leur donner une forme de gouvernement. Il établit un conseil de douze anciens; il choisit les plus accrédités chez les cinq nations; il les mena à Mont-Réal, où ils prêtèrent serment de fidélité au Roi, entre les mains de M. le marquis du Quesne, au grand étonnement de toute la colonie, où personne n'auroit osé espérer un pareil événement. Attentif au bien de l'administration comme à celui de la religion, M. Picquet avertissoit les chefs de la colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut et à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompoient les Sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, et les empêchoient de venir jusqu'à la mission, où on les auroit détrompés, instruits dans la religion, et attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissoit dans les missions contrarioient beaucoup les projets de notre Missionnaire. « J'ai déjà vu, disoit-il dans un mémoire, avec consolation supprimer celles qui étoient au Saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, et je pensois que le gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la religion qu'à l'état, ne manqueroit pas de retirer bientôt celle

qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile et bien plus pernicieuse que dans les autres missions. Personne ne connoît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette garnison plus nombreuse ; la ferveur de nos premiers Chrétiens s'éteint peu à peu par les mauvais exemples et les mauvais conseils; la docilité envers le Roi s'affoiblit aussi insensiblement; les difficultés se multiplient presque continuellement entre des nations dont les mœurs, le caractère et les intérêts sont si différens; enfin, les commandans et les garde-magasins opposent habituellement mille obstacles aux fruits du zèle des Missionnaires.

» Depuis près de vingt-quatre ans que je suis chargé de la conduite des Sauvages, j'ai toujours reconnu, avec ceux qui ont étudié leurs mœurs et leur caractère, que la fréquentation des Français les perdoit entièrement, et que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la religion, les mauvais exemples, les mauvais conseils et l'âme mercenaire et intéressée des nations européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en sont la principale cause. De là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des gouverneurs, même leur infidélité au Roi et leurs apostasies.

» Il est de notoriété publique, qu'au Saut Saint-Louis et au lac des Deux-Montagnes, missions autrefois si ferventes, et qui ont rendu depuis près de cent ans des services très-importans à la colonie, les garnisons y ont causé des maux et des désordres presqu'irréparables; qu'elles y ont introduit non-seulement le libertinage et toutes sortes de débauches, mais encore l'indépendance et la révolte. » M. Picquet craignoit surtout l'introduction d'un crime contre nature, heureusement inconnu chez les Sauvages.

Les commandans n'étoient occupés alors dans nos

missions qu'à diminuer la confiance des Sauvages en leurs Missionnaires. Il sembloit que c'étoit une victoire gagnée, dès que l'on en avoit séparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit su adroitement prévenir un général contre les Missionnaires, et les noircir dans son esprit. Un saint religieux, Missionnaire aussi infatigable pour le service du Roi, qu'il l'étoit pour celui de Dieu, succomba même sous le poids de l'autorité, au détriment de la mission du Saut Saint-Louis, à force d'accusations que les commandans du fort inventèrent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi, et l'insolence des Sauvages prirent aussitôt la place de la piété, de l'attachement, de la soumission et de l'obéissance dont ils avoient donné tant de preuves depuis si long-temps sous la conduite des Missionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on supprima des garnisons qui avoient mis les deux missions dans le plus grand danger; mais les Jésuites furent obligés de transporter leur mission du Saut Saint-Louis au-dessus du lac Saint-François, pour éloigner les Sauvages de la fréquentation des Français.

L'expérience a toujours prouvé que c'étoit par la religion que nous réussissions le mieux à nous attacher les Sauvages, et que les Missionnaires formoient et resserroient ces liens. En effet, nos missions ont toujours persévéré dans la même fidélité, lorsque les Missionnaires y ont exercé librement leur ministère; au lieu que l'on a vu déserter de beaux villages qui étoient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-dessus du Portage, et dans presque tous les autres postes du Haut-Canada. Les commandans de ces mêmes postes, avec leurs garnisons, ont tellement dispersé et détruit ces établissemens, qu'il n'en restoit plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces Sauvages étant sans Missionnaires, sans conseils et

sans consolateurs, avoient tous abandonné les postes français, pour se ranger la plupart du côté des Anglais, et ces sortes de transfuges étoient plus dangereux pour nous, que les Sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les Missionnaires nous eussent concilié les peuples du Haut-Canada, ils conspiroient dans tous les postes contre les Français, ils cherchoient l'occasion de les égorger. Ceux qui étoient pour nous, n'étoient presque d'aucun secours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premières années de la guerre de 1755; et même, excepté les Chrétiens domiciliés, l'on ne voyoit presque point de Sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations et les négociations continuelles; mais les Chrétiens domiciliés, lorsqu'ils étoient tranquilles avec leurs Missionnaires dans leurs villages, étoient toujours prêts au premier signal de la volonté des gouverneurs-généraux. On les a vus courir sur leur propre nation, lorsqu'elle nous étoit contraire, et n'épargner pas même leurs familles : car dans l'affaire de M. Dieskau, ils tuèrent tous leurs parens qu'ils avoient fait prisonniers; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avoit des garnisons dans leurs villages, tantôt ils refusoient de prendre les armes et vouloient demeurer neutres, tantôt ils nous trahissoient ou servoient nos ennemis, et l'on ne pouvoit les faire marcher qu'à force de sollicitations, de caresses ou de présens; encore falloit-il que les Missionnaires se missent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'est que les gouverneurs-généraux, MM. de Beauharnais, de la Galissonnière, de la Jonquière, et du Quesne, ont eux-mêmes découvert plusieurs fois, que les Sauvages avoient été poussés par les commandans des forts à aller contre les ordres des généraux, afin

sans doute que de pareilles fautes rejaillissent sur les Missionnaires, et diminuassent la confiance que ces généraux paroissoient avoir en eux. Quand ils étoient parvenus à les écarter, rien ne s'opposoit plus aux excès qui étoient une suite du feu de l'âge, de la violence des passions, des habitudes invétérées de la plupart des militaires. Les commandans et les garde-magasins étoient même plus dangereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, et comme ayant en leur disposition les effets du Roi; les autres, par la facilité qu'ils avoient également de faire des présens; tous par la facilité des femmes de ces pauvres nations, dont l'usage, avant leur conversion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisoit bientôt le libertinage dans une mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages, et le mépris de la nation; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les Français, quelques dispositions que les Missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvoit craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre; mais M. Picquet étoit persuadé que cela seroit encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disoit-il, les Anglais songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des Sauvages, que celui où il y auroit garnison. Ils savent bien, 1.° qu'il n'y a rien à gagner avec des Sauvages, qu'il est difficile de les surprendre, qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui paroissent s'envoler dans l'instant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt sur leurs agresseurs de tous côtés, et ne les abandonnent qu'à la dernière extrémité; 2.° les Anglais n'auroient plus, pour s'excuser, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux Français; ils se mettroient à dos toutes les nations,

et les irriteroient d'une manière à les rendre irréconciliables : c'eût été le coup le plus heureux pour les Français ; mais les Anglais n'avoient garde de l'entreprendre.

Au mois de juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du Roi et un canot d'écorce, où il avoit cinq Sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de Sauvages au nouvel établissement de la Présentation. Il s'est trouvé dans ses papiers un mémoire à ce sujet, et je vais en donner un extrait.

Il visita d'abord le fort Frontenac ou *Cataraconi*, situé à douze lieues à l'occident de la Présentation. Il n'y trouva point de Sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq nations. Le pain et le lait y étoient mauvais, il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panser une plaie. Arrivé à l'endroit du lac Ontario que l'on nomme *Kaoi*, il y trouva un Nègre fugitif de la Virginie. On lui assura, à cette occasion, qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des Nègres et Négresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevroit bien en Canada, qu'on les nourriroit pendant la première année, qu'on leur concéderoit des terres comme aux habitans ; les Sauvages leur serviroient volontiers de guides ; les Nègres seroient les plus terribles ennemis des Anglais, prévoyant qu'il n'y auroit jamais de pardon à espérer pour eux si les Anglais devenoient les maîtres du Canada, et ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamands, des Lorrains et des Suisses qui auroient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglais, et qu'ils ne les aimoient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne mission que M. Dolliers de Kléus et l'abbé d'Urfé, prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, y

avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrain n'est pas bon. Il visita le fort de Toronto, à soixante dix lieues du fort Frontenac, à la partie la plus occidentale du lac Ontario. Il y trouva de bon pain et de bon vin, et tout ce qui étoit nécessaire pour la traite, tandis que l'on en manqnoit dans tous les autres postes. Il y trouva des Missisagues qui s'assemblèrent autour de lui; ils parlèrent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes et les enfans auroient, si le Roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procuroit des Missionnaires. Ils se plaignoient de ce que, au lieu de leur bâtir une église, l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laissa pas achever, et leur répondit qu'on les traitoit suivant leur goût, qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zèle pour la religion, que leur conduite y étoit très-opposée, et que les Iroquois au contraire avoient marqué leur amour pour le christianisme; mais, comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à sa mission, il évita une plus longue explication.

De là il passa à Niagara; il examina la situation de ce fort, n'y ayant point de Sauvages à qui il pût parler. Il est situé très-avantageusement pour la défense, n'étant commandé d'aucun côté. On y voit de très-loin, on y jouit de l'abord de tous les canots et barques qui y viennent jusqu'à terre, et y sont en sûreté. Mais le terrain s'y détruisoit peu à peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le Roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensoit que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre et le quai que l'on avoit fait pour la soutenir, et y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, et pour assurer la possession du Portage, de Niagara et du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au Portage, qui est

à six lieues de ce poste. Il alla voir le même jour la fameuse chute ou *le saut* de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur, et la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chutes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite île qui en laisse trois au nord et trois au sud : elles font entre elles une symétrie singulière et un effet étonnant. Il mesura la hauteur d'une de ces chutes du côté du sud, et il la trouva d'environ cent quarante pieds. Cet établissement du Portage, qui étoit des plus importans pour le commerce, étoit le plus mal pourvu. Les Sauvages, qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure disposition d'y traiter; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à Choueguen ou Choëguen, à l'embouchure de la rivière du même nom. M. Picquet y compta jusqu'à cinquante canots. Il y avoit cependant à Niagara une maison de traite où le commandant et le traiteur étoient logés; mais elle étoit trop petite, et les effets du Roi n'y étoient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans qui lui promirent de se rendre à sa mission, et lui donnèrent douze enfans pour ôtages en lui disant que les parens n'avoient rien de plus cher, et le suivroient incessamment, ainsi que le chef du *petit Rapide*, avec toute sa famille. Les jeunes Sauvages qui accompagnoient M. Picquet, avoient parlé à ce vieillard en véritables apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire son bréviaire, les Sauvages et les Sonnotoans sans perdre de temps, s'assemblèrent tous pour tenir conseil avec M. de Joncaire qui le tira quelque temps après en particulier, et lui dit : Vos Sauvages et les Sonnontoans connoissant votre fermeté dans vos résolutions, et sachant que vous aviez dessein de passer

par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié instamment de vous engager à n'en rien faire. Ils sont informés des mauvaises dispositions des Anglais, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur colonie, et comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils sont bien disposés à se faire tailler en pièces plutôt que de souffrir qu'il vous arrive le moindre mal; mais tout cela n'aboutiroit à rien, et les Sauvages vos enfans vous perdroient toujours, par l'adresse de cette nation qui vous hait. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point passer; les Sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'instant : *Ethonciaouin* (cela sera comme vous le désirez, mes enfans).

Il se mit en marche avec tous ces Sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Joncaire ne voulut point les abandonner. A chaque endroit où se trouvoient des campemens, des cabanes, des entrepôts, ils étoient salués par la mousqueterie des Sauvages qui ne cessoient jamais de marquer leur considération au Missionnaire. M. Picquet avoit pris le devant avec les seuls Sauvages des côtes, MM. de Joncaire et Rigouille venant après lui avec la recrue. Il s'embarqua avec trente-neuf Sauvages, dans son grand canot, et il fut reçu en arrivant au fort dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces Sauvages. Le lendemain il assembla pour la première fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario. Du côté de Choëguen, une jeune Sonnontoane rencontra son oncle qui venoit de son village avec sa femme et ses enfans; cette jeune fille parla si bien à son oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connoissance de la religion, qu'il vint pro-

mettre avec sa famille, qu'ils se rendroient à la Présentation dès le petit printemps prochain, et qu'il espéroit gagner aussi sept autres cabanes des Sonnontoans dont il étoit le chef. A vingt-cinq lieues de Niagara, il visita la rivière de Gascouchagou où il rencontra une foule de serpens à sonnettes. Les jeunes Sauvages sautèrent au milieu d'eux, et en tuèrent quarante-deux, sans avoir été mordus d'aucun.

Il visita ensuite les cascades de cette rivière. Les premières qui se présentent à la vue en montant, ressemblent beaucoup à la grande cascade de Saint-Cloud, excepté que l'on ne les a point embellies, et qu'elles ne paroissent pas si hautes; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuses. Les secondes à un quart de lieue plus haut, sont moins considérables, et sont néanmoins remarquables. La troisième, aussi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ses rideaux, ses chutes qui font aussi, comme à Niagara, une symétrie et une variété charmante : elle peut avoir cent et quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui sont entre les chutes, il y a cent petites cascades qui présentent aussi un spectacle curieux; et si les hauteurs de chaque chute étoient réunies ensemble, et qu'elles n'en fissent qu'une comme à Niagara, elle auroit peut-être quatre cents pieds de haut; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chute de Niagara, ce qui fera passer toujours celle-ci comme une merveille peut-être unique dans le monde. Les Anglais pour mettre le désordre dans cette nouvelle levée, envoyèrent beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des Sauvages qui s'enivrèrent, et que M. Picquet ne put ramener. Aussi désiroit-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, et empêcher les Anglais de le rebâtir; et pour que nous fussions décidément les maîtres de la côte méridio-

nale du lac Ontario, il proposoit de bâtir un fort près de là, dans la baie des Goyongoins, qui feroit un très-bon port et un très-beau mouillage. Il n'y avoit pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établissement le plus pernicieux à la France que les Anglais eussent formé. Il étoit commandé presque de tous les côtés, et l'on pouvoit aisément en temps de guerre en faire les approches; c'étoit une maison à deux étages fort bas, pontée sur le haut comme les navires, et un machicouli qui se levoit par-dessus, le tout entouré d'une enceinte de pierres, flanquée seulement de deux bastions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auroient été plus que suffisantes pour réduire en cendres cet établissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglais d'avoir relation avec toutes les nations du Canada, que par le commerce qui s'y faisoit autant par les Français de la colonie, que par les Sauvages : car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux Francais, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux Sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du ministère avoient été exécutés, le commerce de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les Sauvages du Haut-Canada; mais il falloit fournir Niagara, et surtout le Portage plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes et celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, et qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, et au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, et les Mississagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auroient été plus que suf-

fisans pour arrêter tous les Sauvages, si les magasins avoient été fournis des marchandises qu'ils aiment. L'on avoit voulu imiter les Anglais dans les bagatelles qu'ils vendoient aux Sauvages, comme des bracelets d'argent, etc. Les Sauvages les avoient confrontés et pesés, comme l'assuroit le garde-magasin de Niagara, et il s'étoit trouvé que les bracelets de Choëguen, qui étoient aussi pesans, d'un argent plus pur et d'un meilleur goût, ne leur coûtoient que deux castors, tandis que l'on vouloit les vendre dans les postes du Roi, dix castors. Ainsi, l'on nous avoit décrédités, et cette argenterie restoit en pure perte dans les magasins du Roi. L'eau-de-vie française avoit la préférence sur celle des Anglais; mais cela n'empêchoit pas les Sauvages d'aller à Choëguen. Il auroit fallu pour faire tomber le commerce, que les postes du Roi fussent munis des mêmes marchandises que Choëguen, et au même prix; on auroit dû aussi empêcher les Français d'y envoyer les Sauvages domiciliés; mais cela eût été fort difficile.

M. Picquet revint ensuite au fort Frontenac; jamais réception ne fut plus solennelle. Les Nipissings et les Algonquins qui alloient en guerre avec M. de Belestre, se mirent d'abord en-haie de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux. Ils firent plusieurs décharges de leur mousqueterie, et les cris de joie étoient sans fin; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchère et M. de la Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort, et les Sauvages transportés de joie de l'honneur qu'ils recevoient, faisoient aussi un feu continuel avec des cris et des acclamations qui réjouissoient tout le monde. MM. les commandans et les officiers vinrent recevoir notre Missionnaire sur le rivage. Il ne fut pas plutôt dé-

barqué que tous les Algonquins et Nipissings du lac vinrent l'embrasser en lui disant qu'on leur avoit dit que les Anglais l'avoient arrêté, et que si cette nouvelle s'étoit confirmée, il les auroit bientôt vus le débarrasser. Enfin, lorsqu'il fut de retour à la Présentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendresse que des enfans pourroient éprouver en recouvrant un père qu'ils auroient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France pour y rendre compte de ses travaux, et solliciter des secours pour le bien de la colonie. Il amena avec lui trois Sauvages dont la vue pouvoit intéresser davantage au succès de ses établissemens, et qui, en qualité d'ôtages, pouvoient servir à contenir sa nouvelle mission pendant son absence. Les nations assemblées y consentirent, et parurent même le désirer, ainsi que les chefs de la colonie. Il conduisit ses Sauvages à Paris et à la cour; ils furent reçus avec tant d'agrément et de bienveillance, qu'ils disoient sans cesse: Il seroit à souhaiter que nos nations connussent aussi bien que nous le caractère et la bonté des Français; elles n'auroient bientôt qu'un même cœur et des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet étoit à Paris en 1754, M. Rouillé, alors ministre de la marine, lui fit faire divers mémoires, spécialement un mémoire général sur le Canada, dans lequel il proposoit des moyens infaillibles de conserver à la France cette colonie. Il fit aussi ses observations sur les hostilités que certains esprits inquiets, imprudens et brouillons, occasionoient dans le Canada. Le ministre l'approuva fort, et l'assura qu'il écriroit au général, pour prévenir dans la suite de pareils désordres, qui ne pouvoient être que pernicieux dans une colonie encore foible, et trop éloignée des secours qui lui étoient nécessaires.

Le ministre voulut lui donner une pension de

mille écus, mais M. de Laporte, premier commis, la transporta à l'abbé Maillard. Le ministre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance étoit conçue dans les termes les plus honorables, et des livres dont le Roi lui fit présent; et lorsqu'il prit congé, le ministre lui dit: *Sa Majesté vous donnera bientôt de nouvelles marques de son contentement.* Le Roi lui témoigna les mêmes sentimens toutes les fois qu'il eut occasion de lui parler à Versailles ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il étoit en liaison avec un autre ecclésiastique jaloux de l'impression que cet abbé faisoit à la cour et à la ville. Il lui fit défendre de continuer à montrer ses Sauvages, et le réduisit même à se justifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'avril 1754, et retourna à la Présentation avec deux Missionnaires. Le séjour des trois Sauvages en France produisit un très-bon effet parmi les nations du Canada. La guerre ne fut pas plutôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfans de Dieu, du Roi, et de M. Picquet, ne songèrent qu'à donner des preuves de leur fidélité et de leur valeur, ainsi que l'avoient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les généraux durent à M. Picquet la destruction de tous les forts, tant sur la rivière de Corlac que sur celle de Choëguen. Ses Sauvages se distinguèrent surtout au fort Georges sur le lac Ontario, où les seuls guerriers de la Présentation, avec leurs canots d'écorce, détruisirent la flotte anglaise commandée par le capitaine Beccan, qui fut fait prisonnier avec quantité d'autres, et cela à la vue de l'armée française, commandée par M. de Villiers qui étoit dans l'île au Galop. Les postes de guerre qui sortoient et rentroient continuellement, remplissoient la mission

de

de tant de prisonniers anglais, que plusieurs fois leur nombre passoit celui des guerriers; ce qui obligeoit d'en vider les villages, et de les envoyer au général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Picquet étoit le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'officiers; mais quelques-uns avouoient qu'il n'y avoit ni grâces, ni pensions, ni gratifications, ni avancemens, ni marques de distinction accordées par le Roi à ceux qui avoient servi en Canada, qui ne dussent être un titre pour M. Picquet.

M. du Quesne, à l'occasion de l'armée du général Bradoc, lui recommandoit d'envoyer le plus qu'il seroit possible, de détachemens sauvages, et lui donnoit à cette occasion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faisoit de donner l'exemple du zèle et du courage pour le Roi leur père, et les instructions qu'il leur donnoit, produisirent enfin la défaite entière de ce général ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Quesne sur l'Ohio. Cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du Roi que tout le reste de la guerre, on le dut principalement aux soins que se donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le marquis du Quesne dans cette expédition, et par le choix qu'il fit de guerriers aussi fidèles qu'intrépides. L'assurance qu'il leur donna qu'ils vaincroient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le Missionnaire à leur tête les encourager et leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de cent cinquante lieues : c'étoit là une de leurs superstitions dont il avoit bien de la peine à les faire revenir.

Il se trouvoit lui-même souvent avec ses Sauvages à l'avant-garde, lorsque les troupes du Roi avoient ordre de marcher à l'ennemi. Il se distingua surtout dans les expéditions de Sarasto, du lac Champlain,

de la pointe de la Chevelure, des Cascades, du Carillon, de Choëguen, de la rivière de Corlac, de l'île au Galop, etc. Les établissemens qu'il avoit formés pour le Roi, mirent à couvert la colonie pendant toute la guerre.

M. du Quesne disoit que l'abbé Picquet valoit mieux que dix régimens. Il lui écrivoit le 23 septembre 1754 : *Je n'oublierai jamais un aussi bon citoyen ; je me souviendrai tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre générosité et de votre zèle inépuisable pour tout ce qui concourt au bien.* Le 9 juin 1755, M. du Quesne, sur le point de partir, lui mande que les Anglais pensent à enlever Niagara ; il ajoute : *Les précautions doivent toutes émaner de votre zèle, prudence et prévoyance.* Les Anglais tâchoient alors, et par menaces et par promesses, de gagner les Sauvages, surtout depuis la leçon que M. du Quesne leur avoit donnée dans la Belle rivière (ou l'*Ohio*).

Au mois de mai 1756, M. de Vaudreuil engagea M. Picquet à députer les chefs de ses missions vers les cinq nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thascarorins et Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux Français ; les Anglais avoient surpris et tué leurs neveux dans les trois villages loups. M. de Vaudreuil le prioit de former des partis qui pussent se succéder pour inquiéter et dégoûter les Anglais ; il lui demandoit ses projets, pour former un camp, le prioit de donner un libre cours à ses idées, et lui marquoit de son côté la plus grande confiance, en lui faisant part de toutes les opérations qu'il se proposoit de faire, et lui disant que le succès de ces opérations seroit l'ouvrage de M. Picquet. Les lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 jusqu'en 1759, qui sont parmi les papiers de notre Missionnaire, sont remplies de ces témoignages de confiance et de satisfaction ; mais comme celles de M. Picquet

ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'histoire de ces événemens, auxquels on voit seulement que M. Picquet avoit beaucoup de part.

A mesure que les circonstances devenoient plus embarrassantes pour nous, le zèle de M. Picquet devenoit plus précieux et plus actif. En 1758, il détruisit les forts anglais sur la rive du Coriac; mais enfin, la bataille du 13 septembre 1759, où M. le marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Québec et bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Mont-Réal au mois d'octobre, négocioit encore avec les Sauvages par le moyen de M. l'abbé Picquet; mais le général Amherst qui avoit une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue et pénible carrière par sa retraite, le 8 mai 1760; mais il ne s'y détermina que de l'avis et du consentement du général, de l'évêque et de l'intendant, et lorsqu'il vit que tout étoit désespéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglais. L'estime qu'ils avoient pour son mérite, les éloges qu'ils en faisoient dans le particulier, auroient pu lui faire trouver de l'avantage à y rester; mais il ne se seroit jamais déterminé à prêter serment de fidélité à une autre puissance, quelque séduisans que fussent les motifs que plusieurs Français, des Missionnaires même et des Sauvages, lui proposoient pour l'y engager, en lui faisant envisager les avantages qui en résulteroient. Il espéroit encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le marquis de Levis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps; mais il n'en fut pas le maître. Il étoit bien sûr de les faire subsister abondamment; mais il fut obligé de se contenter de vingt-cinq Français qui l'accompagnèrent jusqu'à la Loui-

siane, et il échappa ainsi avec eux aux Anglais, quoiqu'il eût été le plus exposé pendant la guerre, et qu'il n'eût pas reçu le moindre secours pour un si long voyage; mais il avoit avec lui deux petits détachemens de Sauvages dont l'un le précédoit de quelques lieues, et l'autre l'accompagnoit, et ils étoient relevés successivement par de pareils détachemens, à mesure qu'il trouvoit différentes nations. Celle qui le quittoit, le remettoit à une autre nation, en le recommandant comme un père. Partout on lui faisoit des réceptions admirables, malgré les circonstances déplorables où nous étions; partout il trouvoit les Sauvages dans les meilleures dispositions, et recevoit leurs protestations de zèle et d'attachement inviolable envers le Roi leur père. Il passa à Michilimachina entre le lac Huron et le lac Michigan; mais les Sauvages entendoient tous l'iroquois ou l'algonquin, en sorte que M. Picquet n'y étoit point embarrassé (1).

Il revint ainsi par le Haut-Canada, le pays des Illinois et la Louisiane : il passa vingt-deux mois à la Nouvelle-Orléans où il ne s'occupa qu'à réunir les esprits, en calmant une espèce de guerre civile qu'il y avoit entre le gouverneur et les habitans, et à prêcher la paix en public et en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir régner assez heureusement pendant son séjour.

Le général Amherst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié; et sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'Ouest, il disoit hautement : J'en suis fâché; cet

(1) J'aurois bien voulu trouver dans ses papiers des mémoires sur les mœurs des habitans du Canada; mais j'ai ouï dire à M. Picquet que cet article étoit assez bien traité dans l'ouvrage du père Lafitau, qui avoit habité pendant cinq ans au Saut Saint-Louis, vers Mont-Réal.

abbé n'auroit pas été moins fidèle au Roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au Roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, et nous aurions gagné la sienne.

Ce général se trompoit; M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie; il n'auroit pu en adopter une autre. Aussi, les Anglais avoient-ils fini par le proscrire et mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglais eux-mêmes ont contribué à établir la gloire et les services de cet utile Missionnaire : on lisoit dans une de leurs gazettes : *Le Jésuite de l'Ouest a détaché de nous toutes les nations, et les a mises dans les intérêts des Français.* Ils le nommoient *le Jésuite de l'Ouest*, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors son rabat, ni les boutons de sa soutane, comme lui écrivoit en plaisantant M. de la Galissonnière qui lui envoyoit l'extrait de cette gazette; ou pour parler sérieusement, parce que le zèle des Jésuites, si connu dans le nouveau Monde, faisoit croire qu'un aussi grand Missionnaire ne pouvoit être qu'un Jésuite. Il y en avoit qui le représentoient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglais et des avantages que la France remportoit sur eux. Quelques-uns même insinuoient qu'il y avoit quelque chose de surnaturel. En effet, nos ennemis se croyoient perdus lorsqu'il étoit à l'armée, à cause de la troupe nombreuse de Sauvages aguerris qui le suivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet et de son bonheur :* c'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la colonie.

Un officier anglais, ayant voulu le faire enlever et mettre sa tête à prix, les Sauvages parvinrent à prendre ce chef anglais; ils l'amenèrent en sa présence, et dansant autour de lui avec leurs casse-têtes, demandoient le signal au Missionnaire, qui ne

répondit qu'en faisant grâce à l'ennemi. Aussi essaya-t-on tous les moyens possibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglais et les Français. On eut recours à la médiation des Sauvages; on lui offrit de lui laisser annoncer librement la foi catholique aux nations, même aux Européens domiciliés; de lui payer deux mille écus de pension, avec tous les secours nécessaires pour son établissement; de ratifier la concession du lac Gannenta et de ses environs, lieu charmant que les six cantons iroquois avoient donné à M. Picquet dans la plus célèbre assemblée qui se soit tenue au château de Québec. Les colliers, qui sont les contrats de ces nations, furent déposés dans son ancienne mission du lac des Deux-Montagnes; mais il déclara qu'il préféreroit toujours la ration que le Roi lui donnoit, et qui étoit tout le traitement qu'on lui faisoit alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une puissance étrangère; que le mot de neutralité dans les circonstances où l'on étoit, outrageoit sa fidélité; enfin, que l'idée seule lui en faisoit horreur. Il auroit pu faire fortune sans eux, mais son caractère étoit bien éloigné de cette espèce de cupidité. Les services, la fidélité et le désintéressement de M. Picquet lui méritèrent la plus haute considération. Aussi, les généraux, les commandans, les troupes, lui marquoient-ils, par des honneurs militaires, leur estime et leur reconnoissance d'une manière extraordinaire, mais digne de la nature de ses services. Il recevoit ces honneurs, soit à l'armée, soit à Québec, à Mont-Réal, aux trois rivières, dans tous les forts où il passoit, et même sur les escadres, malgré la jalousie de quelques sujets médiocres, tel que M. de*** qui avoit cherché à affoiblir la gloire du Missionnaire; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès et la condamnation qu'a essuyée son détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, même long-temps après, recevoir des

marques de vénération et de reconnoissance des officiers d'un régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans plusieurs lettres des ministres les témoignages rendus à son zèle et à ses succès. Elles lui font d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la cour sur les obstacles qu'il y avoit à surmonter, et sur l'ancienne inimitié de ces nations avec lesquelles nous avions été presque toujours en guerre; mais leurs liaisons avec les Anglais avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le ministère eut des preuves par la conduite que ces nations ont tenue pendant le reste de la guerre et long-temps après. On voit dans l'ouvrage de G. T. Raynal (*T. VIII*, *p.* 295) que les Sauvages avoient une prédilection marquée pour les Français; que les Missionnaires en étoient la principale cause; mais ce qu'il dit à ce sujet est principalement applicable à l'abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ses services, il me suffira de transcrire le témoignage que lui rendoit en 1764 le gouverneur-général, après son retour en France et la perte du Canada.

« Nous, marquis du Quesne, commandeur de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, chef d'escadre des armées navales, ancien lieutenant-général, commandant la Nouvelle-France et les gouvernemens de Louis-Bourg et de la Louisiane,

» Certifions que sur les témoignages avantageux qui nous ont été rendus en Canada, des services de l'abbé Picquet, missionnaire du Roi parmi les nations sauvages, de la confiance que lui avoient donnée nos prédécesseurs dans cette colonie, et de la grande réputation qu'il s'y étoit acquise par les beaux établissemens qu'il y avoit formés pour le Roi, les conversions nombreuses et surprenantes des infidèles qu'il n'attachoit pas moins à l'état qu'à la religion par son zèle, son désintéressement, ses

talens et son activité pour le bien du service de Sa Majesté; que nous l'avons employé à différens objets du même service pendant tout le temps de notre gouvernement général, et qu'il a toujours réussi à notre satisfaction, même au-delà de nos espérances. Il a ainsi servi la religion et l'état, avec un succès incroyable, pendant près de trente années. Il avoit d'abord rendu le Roi maître absolu des assemblées nationales des quatre nations qui composoient sa première mission du lac des Deux-Montagnes, avec la liberté de nommer tous leurs chefs à sa volonté : il a fait prêter serment de fidélité à Sa Majesté entre nos mains par tous les chefs des nations qui composoient sa dernière mission de la Présentation où il a fait des établissemens admirables : en un mot, il s'est rendu d'autant plus digne de notre reconnoissance, qu'il a mieux aimé retourner au Canada et continuer ses services, que de vivre dans sa patrie, et recueillir l'héritage de ses parens qui l'ont déshérité, comme nous l'avons appris, pour n'avoir pas voulu rester en France, il y a dix ans, lorsqu'il y vint accompagné de trois Sauvages. Nous pourrions de vive voix détailler les services importans que cet abbé a rendus, si Sa Majesté ou ses ministres l'exigeoient, et lui rendre la justice qui lui est due, pour lui obtenir du Roi les marques de satisfaction qu'il a lieu d'espérer; en foi de quoi nous avons signé le présent certificat, et scellé de nos armes. »

Signé, LE MARQUIS DU QUESNE.

M. de Vaudreuil, gouverneur et lieutenant-général pour le Roi dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même en 1765, que M. Picquet avoit servi pendant près de trente ans dans cette colonie, avec tout le zèle et la distinction possible, tant par rapport aux intérêts de l'état, que

relativement à ceux de la religion ; que ses talens pour gagner l'esprit des Sauvages, ses ressources dans les momens critiques, et son activité, lui avoient mérité constamment les éloges et la confiance des gouverneurs et des évêques ; qu'on avoit surtout éprouvé l'utilité de ses services dans la dernière guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois et des nations domiciliées ; par les établissemens qu'il avoit formés et qui avoient été d'un grand secours ; par les soins infatigables et continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir et fortifier les Sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermissoit dans le christianisme.

M. de Bougainville, devenu célèbre par ses expéditions maritimes, et qui fit ses premières armes dans la guerre du Canada, certifioit en 1760, que M. Picquet, missionnaire du Roi, connu par les établissemens utiles qu'il a faits dans ce pays-là pour le bien de la religion et de l'état, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui, avoit contribué par son zèle, son activité et ses talens, au bien du service du Roi et à la gloire de ses armes ; que son crédit auprès des nations sauvages et ses ressources personnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empressoient à faire valoir des services aussi longs et aussi constans, rendus aux Français pendant près de trente ans ; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la cour ; qui avoit sacrifié sa jeunesse, son héritage, des espérances dont on le flattoit en France ; qui avoit exposé mille et mille fois sa vie, sauvé souvent les sujets du Roi et la gloire de ses armes, et qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions

glorieuses à la France, pendant son séjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses services n'eurent pas le même effet dans la dernière guerre pour la conservation du Canada; mais les actions brillantes et presque incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conservé dans l'esprit des nations sauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur française, et peut-être que dans la suite ces mêmes dispositions pourront encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des ministres, gouverneurs-généraux et particuliers, des évêques, des intendans et autres personnes en place, et l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce Missionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit sur des succès aussi prompts qu'inespérés, sur ses ressources, sur les expédiens que lui suggéroient son zèle et son expérience dans les occasions critiques, et que son activité mettoit toujours en exécution. Je lui ai souvent demandé d'en faire l'histoire : elle seroit curieuse et honorable à la France; on trouve une partie de ces lettres dans ses papiers : j'ai vu entr'autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle *mon cher et très-respectable patriarche des cinq nations*.

M. le marquis de Levis désiroit surtout de faire valoir les travaux et les succès de M. Picquet, dont il avoit été témoin et qu'il avoit admirés, ainsi que son désintéressement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglais, après la conquête du Canada; et j'ai été témoin des sollicitations que M. de Levis lui faisoit pour exciter son ambition, ou diriger vers quelque place importante un zèle qu'il savoit être digne de l'épiscopat.

Le témoignage des supérieurs ecclésiastiques ne pouvoit être qu'également favorable au zèle de notre

Missionnaire. L'évêque de Québec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être transporté dans la nouvelle mission que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, et y avoir baptisé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les prêtres de son diocèse de l'aider autant qu'ils le pourroient; lui donnoit tous ses pouvoirs, même ceux d'approuver les autres prêtres, et d'absoudre des censures réservées au souverain Pontife.

M. Picquet de retour en France, passa quelques années à Paris; mais une partie de son temps fut employée à exercer le ministère dans tous les endroits où M. l'Archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail, le fixa assez long-temps au mont Valérien où il fit reconstruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire son voyage, de vendre les livres dont le Roi lui avoit fait présent en 1754: on lui avoit retiré le traitement qui lui avoit été fait au Canada; et quoiqu'il fût réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit se résoudre à employer son activité pour obtenir les récompenses qu'il avoit si bien méritées.

Cependant l'assemblée générale du clergé de 1765, lui offrit une gratification de douze cents livres, en chargeant M. l'Archevêque de Rheims et M. l'Archevêque d'Arles de solliciter une récompense du Roi. L'assemblée suivante en 1770 lui donna encore une gratification semblable; mais son départ de Paris empêcha le succès des espérances que ses amis avoient conçues des récompenses de la cour.

En 1772, il voulut se retirer en Bresse où une famille nombreuse le désiroit, et le reçut avec un extrême empressement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maison dans l'intention d'y faire un établissement d'éducation pour de jeunes filles. Il prêchoit, il catéchisoit, il confessoit, et son zèle

n'avoit jamais assez de quoi s'exercer. Le chapitre de Bourg lui décerna le titre de chanoine honoraire. Les dames de la Visitation le demandèrent pour directeur : on l'attira ainsi dans la capitale de la province.

En 1777, il fit un voyage à Rome où sa réputation l'avoit devancé, et où le Saint-Père le reçut comme un Missionnaire qui devoit être cher à l'Eglise, et lui donna une gratification de cinq mille livres pour son voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer; il revint en Bresse, et il y apporta des reliques, qu'il exposa à la vénération des fidèles dans l'église collégiale de Bourg.

La réputation de l'abbaye de Cluny et l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ses neveux établi à Cluny, le portèrent vers cette habitation célèbre dans le christianisme. Il acquit même dans les environs en 1779, une maison et un terrain qu'il vouloit faire valoir; mais en 1781, étant revenu chez sa sœur à Verjon pour ses affaires, il fut attaqué successivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup, et d'une espèce d'hydropisie; enfin, une hernie qu'il avoit depuis longtemps, ayant empiré, lui causa la mort le 15 juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille fort avantageuse et imposante; il avoit une physionomie ouverte et engageante; il étoit d'une humeur gaie et amusante. Malgré l'austérité de ses mœurs, il ne respiroit que la gaîté; il faisoit des conversions au son des instrumens; il étoit théologien, orateur, poète; il chantoit et composoit des cantiques soit en français, soit en iroquois, avec lesquels il récréoit et intéressoit les Sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son industrie même en mécanique le faisoit quelquefois admirer des Sauvages. Enfin, il savoit employer tous les moyens propres à attirer des

prosélytes et à se les attacher : aussi, eut-il tout le succès qu'on pouvoit attendre de son industrie, de ses talens et de son zèle. C'est pour cela que j'ai cru devoir faire connoître un compatriote et un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zèle de la religion et de la patrie.

AVERTISSEMENT
SUR L'HISTOIRE
DE L'ASTRONOMIE CHINOISE.

Les auteurs chinois qui ont écrit depuis l'an 206 *avant Jésus-Christ, avouent que depuis cette époque jusqu'aujourd'hui, on n'a pu savoir les méthodes des anciens astronomes chinois, que d'une manière fort confuse. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'est que dans ce qui reste d'anciens livres, ou fragmens de livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des vestiges de cette méthode. Les livres ou fragmens des livres faits avant l'incendie des livres chinois* (1), *sont en petit nombre; ce qu'il y a sur l'astronomie chinoise, se réduit à peu de chose. C'est dans ces livres et fragmens de livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit sur l'ancienne astronomie. J'avois déjà envoyé en Europe en divers temps le fonds de ce que j'envoie aujourd'hui; mais c'étoit sans ordre, dans des mémoires détachés, et dont plusieurs avoient besoin d'être éclaircis; c'est ce qui m'a déterminé à examiner ces mémoires, et à les ranger selon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'Empire chinois, jusqu'à l'an* 206 *avant*

(1) Année *Ou-sté*, 34.e du cycle de 60, avant J. C. 213.

Jésus-Christ. Le feu père Etienne Souciet a publié l'histoire de l'astronomie chinoise depuis l'an 206 *avant Jésus-Christ, jusqu'à la fin de la dynastie appelée* Yuen (*de Jésus-Christ* 1367). *Il y a quelques années que j'adressai à M. de Mayran la suite de l'histoire de l'astronomie chinoise depuis la fin de la dynastie* Yuen, *jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie. Ainsi, on a toute l'histoire de l'astronomie chinoise depuis la fondation de la monarchie chinoise, jusqu'au temps où les Chinois ont adopté l'astronomie européenne.*

Dans le second et le troisième recueil du père Etienne Souciet sur l'astronomie chinoise, il y a quelques articles qui auroient besoin d'être mieux éclaircis, et le tout me paroît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit plusieurs fois là-dessus au père Souciet et à d'autres; j'espère que tout cela se fera selon les vues de plusieurs savans.

J'ai envoyé en son temps ce que j'ai pu trouver sur les étoiles chinoises; M. Freret en a fait quelque usage dans sa nouvelle et savante dissertation sur la chronologie chinoise. J'ai envoyé aussi un recueil d'observations chinoises des planètes, des étoiles et des comètes. Ces recueils sont entre les mains de M. de l'Isle. J'ai refait et mis en meilleur ordre le recueil d'éclipses de soleil et de lune; je l'enverrai à la première occasion, avec quelques mémoires de géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre. Ce que nous pouvons faire ici de mieux, est d'envoyer des mémoires tirés des

livres chinois. Les savans d'Europe, et surtout les membres de l'académie, voient bien mieux que nous ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès des sciences : ils voient aussi mieux que nous ce qu'on doit penser des auteurs européens, dont les uns me paroissent trop louer la nation chinoise, et les autres me paroissent la trop mépriser : peu ont pris le juste milieu.

Sans divers obstacles et occupations, plusieurs Missionnaires auroient déjà mieux fait que moi ce que j'ai entrepris ; ceux qui viendront dans la suite pourront mieux faire, et achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connoissances et de quelques secours qu'il est difficile d'avoir dans un pays si éloigné des savans d'Europe, surtout pour la matière que j'ai traitée.

Dans les points qui supposent la connoissance de la chronologie chinoise, je suppose qu'on est instruit des fondemens de cette chronologie, soit par ce que M. Freret et d'autres ont dit, soit par le traité que j'ai envoyé sur cette matière à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire usage.

HISTOIRE

HISTOIRE

DE

L'ASTRONOMIE CHINOISE,

Depuis le commencement de la monarchie chinoise, jusqu'à l'an 206 *avant Jésus-Christ; par le père Gaubil, missionnaire à Pekin.*

Le prince appelé *Fou-hi* ou *Pao-hi*, ou *Tay-hao*, fut, selon le témoignage de Confucius, le premier roi ou empereur chinois. Ce prince donna des règles pour l'astronomie; mais on n'a aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* succéda à Fou-hi, et que Hoang-ti fut successeur de Chin-nong. L'empereur Hoang-ti eut des astronomes; il fit faire des instrumens de mathématiques. On faisoit de son temps des calendriers : on avoit un cycle de 60′ pour 60 jours et pour 60 années; on observoit les astres. Il n'y a point de détail des observations de ce temps-là.

Notes. 1.° On n'a aucun mémoire avant l'incendie des livres, sur les années des règnes de Fou-hi et de Chin-nong.

2.° On peut supposer que l'année 2677 avant Jésus-Christ fut la première du règne de Hoang-ti : on peut aussi supposer que cette première année fut l'an 2593 avant Jésus-Christ. Nulle démonstration pour cette époque; mais il paroît démontré que la première année du règne de Hoang-ti est plus de 2400 ans avant Jésus-Christ.

Le gouvernement de Chao-hao, successeur de Hoang-ti, fut très-foible. Il y eut de grands dé-

sordres; des devins et des magiciens gâtèrent les mœurs ; tout fut confondu dans les cultes religieux; les peuples étoient séduits par les devins qui se faisoient passer pour gens extraordinaires en communication avec le ciel.

L'empereur Tcheouen-hiu (1) ayant succédé à Chao-hao, entreprit de remédier aux désordres. Pour cela, il ordonna aux princes Tchong-Ly d'avoir soin du calendrier et des affaires de religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen, on sut à quoi s'en tenir pour les cultes religieux : tout fut en paix. Tcheouen-hiu fit faire des instrumens pour observer les astres; par ses astronomes, il fit déterminer les temps des solstices et des équinoxes; il assigna les parties du ciel qui répondent aux parties de l'année.

REMARQUE.

L'astrologie judiciaire étoit en grande partie la source des désordres au temps de Chao-hao. En conséquence de ce qu'on débitoit sur les phénomènes célestes, on faisoit craindre ou espérer les peuples, selon l'intérêt des devins. C'est par le moyen des astronomes que Tcheouen-hiu remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-yu* (2), dit que l'empereur Tcheouen-hiu *coupa la communication du ciel avec la terre*. Le texte de ce livre sur les désordres introduits par les devins du temps de Chao-hao, et sur le remède employé par Tcheouen-hiu, est un monument remarquable de l'antiquité de l'astronomie : car ce texte dit que les astronomes

---

(1) Il régna 78 ans. Première année de son règne, 2493 avant Jésus-Christ. Sa cour fut au pays où est Tong-tchang-fou, ville de la province du Chan-tong. Lat. 36° 28′ 6″ : longit. 0° 20′, ouest de Pekin.

(2) Dans la chronologie j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

eurent ordre de bien exécuter les anciennes règles de leur emploi. On voit les astronomes chargés des affaires de religion et des cérémonies religieuses.

L'empereur Yao (1) étoit petit-fils de Tcheouen-hiu. *Hi* et *Ho* furent les astronomes de Yao. Selon l'ancien livre *Koue-yu*, ces astronomes étoient descendans des princes Tchong, Ly. Les devins entreprirent de renouveler les désordres qu'ils avoient causés au temps de Tcheouen-hiu. Yao, pour y remédier, prit les mêmes mesures que son grand-père avoit prises. Yao ordonna aux astronomes Hi et Ho, de garder les règles prescrites aux astronomes Tchong, Ly, leurs ancêtres. Voici ce que le livre classique *Chou-king* (2) rapporte des ordres donnés par Yao.

Yao ordonne d'abord à Hi, Ho, de se ressouvenir dans leur poste du respect dû au respectable ciel. Ensuite il enjoint à Hi, Ho, de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du soleil, de la lune et des astres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du soleil et de la lune dans le ciel, et de se servir d'instrumens pour observer. Il dit de faire part avec attention aux peuples et des calculs et des observations.

Yao entre dans les détails pour reconnoître les solstices et les équinoxes. Il ordonne à un de ses astronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du soleil. L'équinoxe du printemps se reconnoît par l'égalité du jour et de la nuit, et par l'astre ou asté-

---

(1) Première année de son règne, l'an 2342 avant J. C. Sa cour fut dans le pays de Ping-vang-fou, ville de la province du Chan-si. Lat. 36° 6′ 60″ : longit. 4° 56′, ouest de Pekin.

(2) Chou-king, chapitre *Yao-tien;* il y a plusieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle est entre les mains de M. de l'Isle et de nos pères de Paris.

risme *Niao* (1). Un autre astronome fut nommé pour aller à un lieu austral. Le solstice d'été se reconnoît par le jour le plus long et par l'astre ou astérisme *Ho* (2). Un troisième se rendit par ordre de Yao à un lieu occidental, pour voir le coucher du soleil. L'équinoxe d'automne se reconnoît par l'égalité de la nuit et du jour, et par l'astre ou astérisme *Hiu* (3). Un quatrième astronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le solstice d'hiver se reconnoît par le jour le plus court et par l'astre ou astérisme *Mao* (4).

Yao dit enfin à ses astronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus six jours, et que la lune intercalaire sert pour déterminer les quatre saisons et l'année.

Notes. 1.° Les quatre astronomes dont on parle, étoient des familles *Hi*, *Ho*. Le respect pour le ciel, ordonné par Yao, fait allusion aux désordres des devins et aux obligations des astronomes chargés des affaires de religion.

2.° L'origine du respect des Chinois pour les astronomes, et du grand cas qu'ils ont toujours fait du tribunal d'astronomie, vient de ce que sous les anciens empereurs, les chefs du tribunal d'astronomie étoient des princes, et de ce qu'ils étoient chargés du soin des cérémonies, des cultes religieux, de la doctrine; par là ces astronomes étoient sur un grand pied à la cour, et les empereurs avoient grand soin de s'instruire des principes de la science des astres

3.° Il faut prendre garde aux interprétations des auteurs postérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai rapportés: il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes chinois sur les

---

(1) *Niao*, oiseau. Constellation *Sing*.
(2) *Ho*, feu. Constellation *Fang*.
(3) Constellation de ce nom.
(4) Constellation de ce nom. Voyez les constellations.

interprétations, n'ont pas fait assez d'attention à cela, et sans y penser, ont donné pour texte ancien, des interprétations postérieures.

4.° Il faut remarquer dans le texte le terme six jours mis après trois cent soixante, et ensuite le terme de lune intercalaire pour régler les saisons et l'année.

5.° L'empereur Tcheouen-hiu eut pour successeur son fils Tyco. Il régna soixante-trois ans. Tyco eut pour successeur son fils Tchi, qui, après dix ans de règne, fut déposé : on proclama empereur son frère Yao.

L'empereur *Yao* suppose la connoissance des 28 constellations dont on voit le nom dans le catalogue (1). Remarquez que, divisant le nombre de 28 par 7, les constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, se trouvent chacune au milieu de 7 constellations. Le cercle chinois est divisé en 365° $\frac{1}{4}$. Divisant en 4 365° $\frac{1}{4}$, on a pour chaque quart 91° 31′ et quelques secondes chinoises (2). L'année est aussi divisée en 365 jours $\frac{1}{4}$, et chaque 4.e année se trouve de 366 jours. Yao suppose clairement la connoissance de cette année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$: Yao veut dire que les solstices et équinoxes répondent aux 4 constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l autre de 91° 31′, etc. Chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours 7 heures et 30′. Cela étant, du temps de Yao, le solstice d'hiver étant le 9 janvier au lieu qu'habitoit la cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30′, les jours des équinoxes et du solstice d'été ; le solstice d hiver étoit donc vers le 7° de *Hiu*, l'équinoxe du printemps vers le 4° de *Mao*, le solstice

(1) Les 28 constellations rapportées à l'équateur, selon l'ancienne méthode chinoise, font le nombre de 365° 31′, etc.

(2) Divisez le degré en cent parties ou minutes, et chaque minute en 100″.

d'été vers le 5° de *Sing*, et l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie, les astronomes chinois ont divisé l'année civile et astronomique pour leur année lunisolaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré chinois et une petite partie proportionnelle qu'ils gardoient pour la 4.e année de 366 jours, et en degrés 366°. Quand les Chinois connurent, bien long-temps avant la venue des Jésuites, l'inégalité des espaces des saisons, ils marquoient bien les équinoxes vrais et moyens; mais pour leur lune intercalaire, ils calculoient les saisons comme étant égales entre elles.

Le catalogue des 28 constellations est très-ancien de même que leur arrangement, et c'est sans doute un monument du temps de Yao.

Note. On voit que le cercle étant divisé en 365° $\frac{1}{4}$, un degré chinois comparé à un degré du cercle divisé en 360°, est de 59′ 8″ 15‴ 18⁗, à peu-près.

On ne spécifie pas dans le livre *Chou-king* l'année où Yao parla à ses astronomes. On ne sait pas au juste le degré de précision que pouvoit avoir la méthode de Yao. On peut dans le calcul se tromper de 2° et 3°; et pour fixer la première année de Yao, il faut avoir recours à d'autres méthodes; c'est ce que j'ai tâché de faire dans la Chronologie.

Le discours de Yao suppose une année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$, et une année lunisolaire, où par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puisse s'accorder avec l'année solaire, et cela suppose dans Yao la connoissance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours: une de ces 13 lunes est intercalaire. C'est sans doute

pour cela que Yao, supposant la connoissance de l'année et du mois lunaire, parle du nombre 6 à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ses astronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre 365 $\frac{1}{4}$ et 366; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences servent à savoir l'année qui doit avoir treize lunes, et le quantième de ces lunes doit être l'intercalaire, sachant la différence entre le mois lunaire et le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'étoit le soir avant le coucher du soleil, que les astronomes examinoient les étoiles à leur passage par le méridien. Il falloit donc que Yao sût conclure le temps du passage par le méridien des étoiles, non-seulement au temps du solstice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes et du solstice d'été : Yao devoit encore connoître la distance mutuelle des constellations, l'éloignement de chacune au soleil, et il devoit avoir une méthode pour réduire à l'équateur les constellations qui ont quelque latitude. Toutes ces connoissances, qui me paroissent avoir dû être dans Yao, sont bien différentes de celles des bergers et paysans, et je ne suis nullement du sentiment de quelques Missionnaires et de quelques Européens qui ont réduit les connoissances de Yao à celles des bergers et des paysans. Ce que Yao indique sur la lune intercalaire et sur la période de 360 plus 6 jours, me paroît démontrer le contraire.

C'est sans doute par la longueur des ombres que Yao vouloit qu'on reconnût surtout le plus grand et le plus petit jour. Ayant ainsi connu à peu près le jour du solstice, il pouvoit savoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, et le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes. On sait par les anciens

monumens, que dans le calendrier de Yao, l'équinoxe du printemps devoit être dans la 2.e lune de l'année civile; le solstice d'été devoit être dans la 5.e lune, l'équinoxe d'automne devoit être dans la 8.e lune, et le solstice d'hiver devoit être dans la 11.e lune.

Le règne d'Yao fut de cent ans.

REMARQUE.

L'empereur Yao avoit ordonné à des grands d'observer au pays de Tay-yuen-fou, capitale de la province du Chan-si, les étoiles d'*Orion*, et d'observer les étoiles du *Scorpion*, au pays de Kouey-te-fou, ville de la province du Honan; on n'a point le détail de ces observations. Ce prince, à la soixante-treizième année de son règne (2270 avant J. C.) associa Chun à l'Empire. Cette cérémonie se fit avec éclat.

Chun fit faire un instrument pour observer les mouvemens des sept planètes. Il y avoit un tube sur un axe mobile. Cet instrument, selon le texte du *Chun-tien* (1), avoit des pierres précieuses. Il est inutile de rapporter des interprétations des auteurs qui, 2000 ans et plus après le temps de Chun, décrivirent l'instrument de ce prince sur des sphères ou globes faits de leur temps, et qu'ils avoient sous les yeux. On n'a pas les observations que *Chun* fit ou fit faire avec son instrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que Chun à la 2.e lune visitoit la partie orientale de l'empire; à la 5.e lune, la visite étoit pour la partie australe; à la 8.e lune, la visite se faisoit à la partie occidentale, et à la 11.e lune, la visite étoit dans la partie boréale. Le solstice d'hiver, comme on a vu, étoit à la 11.e lune. Yao l'avoit fait observer au nord; le solstice d'été étoit à la 5.e lune:

(1) Chapitre du livre classique *Chou-king*.

ce solstice s'observoit au sud : l'équinoxe du printemps s'observoit à l'orient ; il étoit à la 2.e lune : l'équinoxe d'automne s'observoit à l'occident ; cet équinoxe étoit à la 8.e lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la 1.re lune le nom de *Tching-yue ;* c'est encore le nom chinois de la 1.re lune de l'année civile. On fait encore tous les ans dans la ville impériale des cérémonies à la 2.e lune, dans la partie orientale de la ville : c'est au jour de l'équinoxe du printemps ; à la 8.e lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la ville ; à la 5.e lune, au solstice d'été, on fait des cérémonies au nord de la ville ; on en fait au sud de la ville, au jour du solstice d'hiver, dans la 11.e lune. Il y a de beaux et vastes emplacemens pour ces cérémonies.

Après la mort de Yao, Chun régna seul. L'an 2242 avant J. C., fut la 1.re année de son règne. L'an 2210 avant Jésus-Christ, il associa Yu à l'Empire. L'an 2193 fut la dernière année du règne de Chun. Yu fut son successeur. Le chapitre *Yu-kong* (1) contient le détail des grands ouvrages que fit le prince Yu, par ordre de l'empereur Yao, pour réparer les dommages causés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme *le déluge de Yao*. Ce chapitre est sans contredit un des plus sûrs et des plus curieux monumens de l'antiquité de la monarchie chinoise. On y reconnoît aisément la Chine, la partie de la Tartarie au nord et à l'ouest de la Chine, le cours de plusieurs rivières, comme le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Han*, le *Ouey*, etc. On y reconnoît la situation de plusieurs montagnes et lacs remarquables.

Le fragment (2) d'un livre fait plus de 1111 ans

(1) Nom du chapitre de l'ancien livre classique *Chou-king*.

(2) Je parlerai en son lieu de ce curieux et important fragment.

avant Jésus-Christ, assure que le prince Yu, dans ses ouvrages, se servit de la connoissance des propriétés du triangle rectangle, quoiqu'on ne dise pas en détail les opérations de *Yu*. En conséquence de ce qu'il savoit sur les propriétés du triangle rectangle, on voit assez l'usage qu'il en dut faire, pour connoître les distances, les hauteurs; pour niveler, pour observer divers angles et autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation, il fallut creuser bien des canaux, bien connoître le lit des rivières, etc. (1).

Yu fit fondre neuf grandes urnes, ou vases, ou tables de métal; on y voyoit la carte de l'Empire et sa description. Ce beau monument se perdit durant les guerres de l'Empire, bien des années avant Jésus-Christ. Dans le chapitre *Yu-kong*, on parle du *li*, mesure terrestre; on la suppose connue. Un ancien auteur qui a écrit avant l'incendie des livres, dit qu'un *li* comprend 1800 pieds; que, selon les uns, 5 pieds font un pas, et selon d'autres, un pas comprend 6 pieds. Ainsi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *li*, ont parlé d'un pas de 6 pieds; ceux qui ont dit que 350 pas font un *li*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *lis* sont plus grands ou plus petits; mais de quelque grandeur que soit le pied, un *li* contient toujours 1800 pieds.

Le père Martini, dans son atlas, dit que Yu fit répondre les divers pays de Chine à certaines étoiles, ou constellations qu'il rapporte. C'est une méprise du père Martini. Les livres chinois dont ce Missionnaire se servit pour faire son ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avoient au temps de Yu, rapportent tout de suite les noms des constellations où répondent ces pays. Le père

(1) Le prince Koen, père de Yu, fut le premier Chinois qui fit des murailles aux villes.

Martini a pris tout cela comme un arrangement fait par Yu; il falloit diviser les phrases. Cette application ou rapport des pays aux constellations, signes célestes, est fort postérieure au temps de Yu; c'est un des principaux points de l'astrologie chinoise. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait et fait encore perdre bien du temps aux astrologues et astronomes chinois, et a fait bien du tort au progrès de l'astronomie chinoise, où il a mis le trouble et la confusion.

On a vu que la cour de Yao fut dans le pays de Ping-yang-fou, ville du Chan-si. Celle de Chun fut à Pont-cheou, ville du Chan-si. (Lat. 34° 56′ 6″; longit. 6° 12′ ouest de Pekin.) La cour de Yu fut aussi dans le Chan-si, près de la ville Gan-y-hien. (Lat. 35° 7′ 60″; long. 5° ouest de Pekin.)

L'année 2192 avant Jésus-Christ fut la première du règne de Yu. Il régna huit ans. Son fils Ki fut son héritier et successeur. Yu rendit l'empire héréditaire dans sa famille. Il fonda la dynastie *Hia*. Il suivit la forme du calendrier de Yao pour l'année civile. Le commencement du jour civil fut vers le lever du soleil, apparemment au lever équinoxial du soleil. Yu détermina la grandeur du pied; la figure s'en est conservée. Selon cette figure, le pied déterminé par Yu, contient 9 pouces 4 lignes et demie du pied de roi français.

L'année 2184 avant Jésus-Christ, fut la première du règne de Ki, fils de Yu. Cet empereur leva une armée contre un prince dont l'état étoit vers le pays de Sigan-fou, capitale du Chan-si. Un des crimes qu'on reprochoit au prince rebelle, étoit de ne pas suivre le calendrier de la cour impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entreprises pour le même sujet. Tay-kang, fils de Ki, fut empereur après la mort de son père. Un rebelle s'empara de la cour impériale, et Tay-kang

fut obligé d'aller tenir sa cour au lieu appelé aujourd'hui *Tay-kang-hien* (1), ville du troisième ordre, dans la province du Honan. Tay-kang eut pour successeur son frère Tchong-kang. Il tint aussi sa cour à Tay-kang-hien; les rebelles étoient maîtres dans la cour des empereurs Yu et Ki.

La première année du règne de Tchong-kang est l'année 2155 avant Jésus-Christ. Le chapitre *Yu-tching* rapporte une éclipse de soleil au commencement du règne de Tchong-kang. Dans ce chapitre, il est dit que l'éclipse fut vue au 1.er jour de la 3.e lune d'automne: le texte dit que l'éclipse fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les astronomes *Hi*, *Ho*, négligèrent l'observation de l'éclipse (2), et qu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne pensoient qu'à boire. L'empereur Tchong-kang nomma un général pour mettre à la raison *Hi*, *Ho* (3), par la voie des armes.

Tchun veut dire printemps. *Hia* signifie été. *Tsieou* est l'automne. *Tong* est l'hiver. *Meng-tchun*, 1.re lune du printemps et de l'année. *Tchong-tchun*, 2.e lune du printemps. *Ki-tchun*, 3.e lune du printemps.

ÉTÉ.

Meng-hia, 1.re lune. *Tchong-hia*, 2.e lune. *Ki-hia*, 3.e lune.

AUTOMNE.

Meng-tsieou, 1.re lune. *Tchong-tsieou*, 2.e lune. *Ki-tsieou*, 3.e lune.

---

(1) Latitude boréale 34° 7′ ou 8′; longit. à l'est de Paris, 7 heures 30′ 30″ ou 40″.

(2) Voyez à la fin le calcul de cette éclipse.

(3) Ces princes astronomes étoient de la même famille que les princes Hi, Ho, du temps de Yao, et que les princes Tchong, Ly, du temps de Tchouen-hiu.

HIVER.

Meng-tong, 1.re lune. *Tchong-tong*, 2.e lune. *Ki-tong*, 3.e lune.

Voilà une expression chinoise des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipse du soleil au 1.er jour de *Ki-tsieou*, c'est-à-dire, au 1.er jour de la 9.e lune (1).

On a vu que dans le calendrier des empereurs Yao, Yu, l'équinoxe du printemps doit être dans la 2.e lune; celui d'automne, dans la 8.e lune; c'est-à-dire que, dans la 2.e et 8.e lune, le soleil doit entrer dans les signes *Aries* et *Libra*. Ainsi, dans la 9.e lune, le soleil devroit entrer dans le signe *Scorpius*.

Note. Les caractères de l'éclipse de soleil dans la chronique *Tchou-chou*, ne conviennent qu'au 13 octobre de l'an 2128 avant J. C. A la fin de ce traité, voyez un éclaircissement sur cette éclipse de la chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jésus-Christ, le solstice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43′ 56″ soir, 7 janvier. Ce solstice fut donc à Tay-kang-hieu, le 8 janvier au matin.

Pour savoir le jour de l'équinoxe chinois d'automne, comme on l'a expliqué dans l'astronomie de Yao; entre l'équinoxe d'automne chinois de l'an 2155, et le solstice d'hiver de l'an 2154, il y a 91 jours 7 heures 30′: donc à Tay-kang-hien l'équinoxe fut le 8 octobre 2155, vers les 9 heures 43′ du soir.

On a dit qu'au temps de Yao, l'équinoxe chinois d'automne répondoit vers le premier degré de la constellation *Fang*. Cette constellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu

---

(1) La chronique *Tchou-chou* marque une éclipse de soleil à la 5.e année du règne de Tchong-kang, 9.e lune, 1.er jour *Keng-su*; l'année est marquée *Kouey-sse*.

du texte qui rapporte le lieu du soleil à la constellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Kitsieou*, ou 9.e lune, le soleil avoit passé depuis peu de temps l'équinoxe d'automne.

La détermination que fit Yao pour les solstices et équinoxes, suppose la connoissance de l'étendue de chaque constellation; le degré de la constellation *Fang* qui répondoit à l'équinoxe d'automne, devoit être distant du degré de *Hiu* qui répondoit au solstice d'hiver, de 91° 31′ et quelques secondes chinoises, et en temps, de 91 jours 7 heures et 30′ (ou temps qui répond à 7 heures 30′ européennes). Ainsi, sachant le jour du solstice d'hiver, on pouvoit aisément savoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au soleil un degré chinois de mouvement en ascension droite, selon la méthode ancienne chinoise.

En supposant même que la détermination de Yao fût à la première année de son règne, l'espace entre cette première année, et l'année de l'éclipse, n'alloit pas à 200 ans, et supposant encore qu'au temps de Tchong-kang, on n'avoit pas connoissance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul pour le jour de l'équinoxe, et l'application du lieu du soleil aux constellations ne pouvoit pas être fort remarquable. Quoique, selon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du solstice, même à peu près, on ne devoit guère se tromper au-delà de deux ou trois jours. Il étoit plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le solstice, que par l'observation immédiate du vrai équinoxe et par-là du moyen chinois.

Si on veut vérifier l'éclipse du livre classique *Chou-king*, il faut 1.° trouver une éclipse visible au pays de Tay-kang-hien; il faut 2.° que l'éclipse soit à la 9.e lune, dans la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, c'est-à-dire, il faut que, dans le cours

de cette lune, le soleil entre dans le signe chinois *Scorpius;* il faut 3.° que cette éclipse représente le lieu du soleil, ou dans la constellation *Fang*, ou bien près; c'est-à-dire, que le temps de l'éclipse doit être peu éloigné de l'équinoxe chinois d'automne, puisque la constellation *Fang*, de petite étendue, ou étoit encore, dans le temps de Tchong-kang, à l'équinoxe chinois, ou en étoit très-près. On doit comparer l'ascension droite du soleil à celle de la constellation *Fang;* pour vérifier l'éclipse, il faut 4.° que l'éclipse soit dans un temps qui ne soit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jésus-Christ, fut la première année de la dynastie *Tcheou;* cette époque est certaine. La dynastie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, régna au moins six cents ans. Selon les monumens historiques, la dynastie *Hia*, qui précéda la dynastie *Chang*, régna au moins quatre cents ans. Ainsi, la première année de la dynastie *Hia* fut au moins l'an 2111 avant Jésus-Christ. Le plus petit intervalle qu'on puisse mettre entre la première année de la dynastie *Hia* et la première année du règne de Tchong-kang, peut aller à cinquante ans ou environ. C'est donc vers l'an 2060 environ avant Jésus-Christ, qu'il faut placer la première année du règne de Tchong-kang. En admettant les espaces les plus petits dans la chronologie chinoise, dans les éclipses solaires au-dessous de l'an 2060 avant Jésus-Christ, il n'y a point d'éclipse qui puisse être regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. Yu fut le premier empereur de la dynastie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement cent cinquante ans entre la première année du règne de Yu et la première année de Yao. Ainsi, la première année de Yao est au moins l'an 2261 avant Jésus-Christ. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on

puisse raisonnablement donner aux deux dynasties *Chang*, *Hia*, vont à près de onze cents ans. Ainsi, l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, étant supposée, l'an 2211 avant Jésus-Christ, seroit la première année de la dynastie Hia; c'est le terme le plus long qu'on puisse assigner, selon les monumens de l'histoire; ajoutez le nombre de cent cinquante ans pour les deux règnes de Chun et d'Yao, on trouvera que l'an 2361 avant Jésus-Christ, est la première année du règne de Yao; c'est le terme le plus long: on pourroit peut-être faire remonter la première année de Yao jusque vers l'an 2400 avant Jésus-Christ. Une éclipse de soleil qu'on calculeroit, et d'où il suivroit que Yao a régné avant l'an 2400 avant Jésus-Christ, seroit clairement différente de celle du *Chou-king*. On voit donc que la vérification de l'éclipse solaire dont parle le livre *Chou-king*, est très-importante dans la chronologie chinoise.

M. Freret me fit l'honneur, en son temps, de me communiquer un calcul d'éclipse solaire, d'où cet académicien concluoit, que l'an 2007 avant Jésus-Christ étoit une des années du règne de Tchong-kang. Il ajoutoit que cette éclipse de l'an 2007, est celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avoit eu de M. Cassini, quoique très-exact, ne me paroissoit pas donner l'éclipse dont le *Chou-king* fait mention; je rendois compte à M. Freret des raisons que j'avois pour ne pas admettre l'éclipse de l'an 2007. Depuis ce temps-là, M. Freret a publié le calcul de M. Cassini dans sa nouvelle dissertation. Dans la Chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avois à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret comme une des années du règne de Tchong-kang. Je suis toujours dans le sentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* sur l'éclipse, l'an 2155 avant Jésus-Christ, est la

première

première année du règne de Tchong-kang. Les nouveaux calculs de l'éclipse du soleil sur des tables nouvelles, me paroissent bien prouver l'époque de l'an 2155 (1). En Europe, on sera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chou-king* n'exige nullement une grande éclipse; une éclipse assez visible suffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confusion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipse; elle vint d'une cause clairement marquée. Les astronomes n'avoient pas annoncé l'éclipse. A la vue du soleil éclipsé, les mandarins, qui ne s'y attendoient pas, furent obligés de se préparer et d'aller au palais en désordre. Cette confusion dut nécessairement alarmer le peuple qu'on n'avoit pas averti, selon la règle, d'une éclipse de soleil. Dans ces occasions, les mandarins devoient aller au palais avec l'arc et la flèche, comme pour être au secours de l'Empereur, qui passe pour l'image du soleil. Cette cérémonie est décrite dans les anciens livres des rits. L'intendant de la musique, qui étoit un aveugle, frappoit un tambour; les mandarins offroient des pièces de soie à l'honneur de l'*Esprit;* l'Empereur et les grands gardoient un jeûne et étoient simplement vêtus. On ne s'attendoit pas à faire ces cérémonies; elles ne purent être faites qu'en désordre; c'est ce qui dut causer quelque confusion. Cela indisposa l'Empereur contre les astronomes. Les éclipses de soleil sont regardées en Chine comme de mauvais présages et comme un avis donné par le Ciel à l'Empereur, pour examiner ses fautes et se corriger. De là vient qu'en Chine, une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'état. De là vient aussi qu'on a

(1) Eclipse de soleil, vérifiée au 12 octobre l'an 2155 avant Jésus-Christ, à *Tay-kang-hien.*

été toujours fort attentif au calcul et à l'observation des éclipses de soleil, et aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques Missionnaires peu instruits sur ces matières, ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipse. Outre les circonstances du texte sur les cérémonies, et l'expression de la discorde entre le soleil et la lune, l'ancien livre *Tsot-chouen*, dont l'auteur vivoit plus de quatre cent quatre-vingts ans avant Jésus-Christ, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipse de soleil, et cet ancien auteur se sert du terme formel d'éclipse de soleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres Missionnaires qui, par un trop grand désir de voir dans le texte une éclipse conforme à leurs souhaits, ont cru voir dans le texte une éclipse entre 7 et 9 heures du matin. L'expression de la conjonction par un caractère qui est le même que celui d'aujourd'hui (*Tchin*), pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les Missionnaires. Ils ne savoient pas que le caractère *tchin* est l'expression de la conjonction, selon ce que dit formellement le *Tsot-chouen* que j'ai cité (1). Ils ne savoient pas aussi que l'usage de 12 caractères du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, est postérieur de bien des siècles au temps de Tchong-kang.

D'autres Missionnaires, et d'après eux quelques Européens, ont fait une autre objection plus spécieuse, non pas aux yeux des Chinois et des Missionnaires qui ont lu l'histoire de Chine, mais aux yeux des Européens qui ne sont pas à portée de vérifier les textes chinois. Ces Missionnaires ont traité de fable les circonstances du texte chinois sur l'éclipse. Une armée commandée par un général, pour punir

(1) Les interprètes s'accordent à suivre la définition donnée par le *Tsot-chouen*.

des astronomes ou négligens ou mauvais calculateurs, a paru à ces Missionnaires un roman. C'est, disent-ils, comme si, à l'occasion d'une éclipse mal calculée, les cours de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie et autres levoient des troupes contre les astronomes des observatoires. De ce que la levée des troupes contre les astronomes seroit une fable, il ne s'ensuivroit pas que l'éclipse fût un trait fabuleux de l'histoire; d'ailleurs l histoire chinoise détruit entièrement l'objection.

Les astronomes Hi, Ho, étoient princes. Ils avoient des terres et des vassaux; ils ne se trouvèrent pas à la cour au temps de l'éclipse. Ils se cantonnoient et se fortifioient dans leurs terres, liés secrètement avec les rebelles qui avoient pris la cour impériale du Chan-si, et qui, soutenus de bonnes troupes, vouloient détruire la famille impériale. Tchong-kang instruit de la perfidie de ces princes, ordonna à un général de les attaquer. Ce que le texte dit des lois portées par les anciens contre les calculateurs, qui représentoient ou trop tôt ou trop tard les observations dans leurs calculs, fait voir une grande antiquité dans l'astronomie chinoise. Ces lois étoient pour obliger les astronomes à être attentifs. Quand, dans les astronomes chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointemens, ou la charge ôtée, ou une sévère réprimande, et choses pareilles. La peine de mort ou d'exil, étoit pour d'autres crimes commis dans le poste de chef d'astronomie.

REMARQUE.

Sur l'autorité de quelques abrégés d'histoire, et des Missionnaires, je croyois que la cour de Tchong-kang étoit la même que celle des empereurs Ki et Yu; mais ayant lu exactement l'histoire, j'ai vu que

la cour de Tchong-kang étoit Tay-kang-hien, comme j'ai dit.

On voit aisément les connoissances astronomiques supposées dans Yao, ou du temps de Yao. La connoissance du triangle rectangle dans Yu, n'est pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipse de soleil au commencement de Tchong-kang, fait bien regretter la perte des méthodes si anciennes, que le *Chou-king* suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, où le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens législateurs étoient sages et éclairés, et puisqu'avant le temps de Tchong-kang ils avoient porté des lois pénales contre les astronomes du tribunal qui calculeroient mal, on devoit avoir une méthode assez sûre et bien détaillée; sans cela les lois auroient été très-injustes: cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses du soleil dans un temps si ancien, et dans un pays si éloigné de celui où se fit la dispersion des nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque et d'attention; et je crois que les fondateurs de l'Empire avoient des premiers patriarches, ou même de Noé, bien des connoissances sur l'astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois (dans les anciens temps), sur leurs propres observations et réflexions, aient pu venir à bout d'avoir les connoissances supposées dans ce que dit l'empereur Yao, et dans ce que dit le *Chou-king* sur l'éclipse de soleil.

REMARQUES.

1.° L'époque de l'empereur Tchong-kang, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la première année de *Yu*, je veux dire de la première

année de son règne. Cette époque connue donne celle de la première année du règne de Yao; car le livre *Chou-king* compte cent cinquante ans depuis la première année du règne de Yao, jusqu'à la première année du règne de Yu.

2.° Il paroît que la connoissance d'une période de 19 ans pour les conjonctions et les oppositions, est en Chine au moins depuis le temps de Yao. On avoit peut-être une période pour les éclipses.

C'est du temps de l'empereur Yu, ou près de ce temps-là, que fut dressé un calendrier nommé *Hia-siao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'est conservé; voici ce qu'on y lit: Dans *Tching-yue* (1), l'année commence au commencement du crépuscule du soir. *Tsan* (constellation) passe au méridien; *Teou-ping* (étoile de la grande Ourse) est au-dessous.

Seconde lune.

Troisième lune. *Tsan* est dans les rayons du soleil.

Quatrième lune. On voit *Mao* (constellation) au commencement du crépuscule du soir; *Nan-men* (porte du sud) est au méridien.

Cinquième lune. On voit *Tsan*. Dans cette lune sont les longs jours, c'est-à-dire, que le solstice d'été est dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Ta-ho* (2) est au méridien.

Sixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, *Teou-ping* est au méridien au-dessus.

Septième lune. *Teou-ping* est au-dessous, près du crépuscule du matin.

Huitième lune. *Tchin* est dans les rayons du soleil.

Notes. 1.° *Nan-men.* Ces deux caractères chinois dé-

---

(1) Première lune dans la forme du calendrier de l'empereur Yu.

(2) Nom général des constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

signent un astérisme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale et australe de ces deux étoiles est au pied du Centaure. Cette grande étoile devoit être bien visible à la cour de l'empereur Yu. Lat. boréale 35° 7′ (1).

2.° *Tchin* qu'on voit à la 8.e lune, désigne ici, selon les uns, l'épi de la Vierge (2); selon les autres, le cœur du Scorpion, ou en général, les constellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*. Si le texte disoit le matin ou le soir, on verroit lequel des deux astérismes le texte indique. Par un texte suivant, il paroît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la constellation *Sing*.

3.° Dans le texte de la 2.e lune, le fragment a deux caractères *ting-hay*. La 24.e place dans le cycle de 60, a ces deux caractères *ting-hay*, et on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caractères ont été rapportés.

Suite du texte du Hia-siao-tching.

A la neuvième lune, *Ho* (c'est *Ta-ho*) est sous l'horizon, c'est-à-dire, que cet astérisme se couche avant le soleil, et ne se voit pas. *Tchin* est lié avec le soleil, c'est-à-dire, qu'il est fort près du lieu du soleil. Il paroît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la constellation *Sing*.

Dixième lune. Au commencement du crépuscule du soir, on voit *Nan-men:* les nuits longues sont dans cette lune. *Tchi-nu* (c'est l'étoile *lucida lyræ*) est au nord près du crépuscule du matin.

Onzième lune.

Douzième lune.

Notes. 1.° Le caractère *tchin* qu'on voit ici à la 9.e lune, est le même que le *tchin* qu'on a vu à la 8.e lune. Ainsi, on voit que ce *tchin* dénote le Scorpion,

---

(1) Ceci dénote une grande antiquité en général.

(2) Ou pour mieux dire, la constellation *Kio*, qui commence par l'épi de la Vierge.

et apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la constellation *Sing*.

2.° Les interprètes croient qu'il y a eu quelque altération ou transposition dans le texte de la 10.e lune. On y lit les *nuits longues :* cette expression dénote le solstice d'hiver. Or, ce solstice étoit certainement dans la 11.e lune.

3.° Dans la 2.e, 11.e, 12.e lune, on ne voit rien, parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4.° M. Freret (1) à qui j'avois fait communiquer ce que j'avois ramassé sur les divers catalogues chinois d'étoiles, et en particulier le fragment *Hia-siao-tching*, a dit que dans ce fragment il s'agit du 1.er jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut supposer qu'il s'agit du 1.er jour de la lune : on peut supposer aussi qu'il s'agit du corps de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5.° Il me paroît qu'il faut faire une grande différence entre le *Hia-siao-tching*, et ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* sur les étoiles. Ce que dit le *Yao-tien* n'est nullement pour le simple peuple et paysan ; le *Hia-siao-tching* est un calendrier populaire.

6.° Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles ; les autres n'ont point de rapport à l'astronomie.

M. Freret, dans sa nouvelle Dissertation sur la chronologie chinoise, a ajouté bien de bonnes notes et des réflexions sur ce que je lui avois envoyé sur les étoiles chinoises, et il donne en particulier un beau jour à ce que je lui avois indiqué sur les étoiles *Nan-men*, et les étoiles *Tien-y* et *Tay-y*. Je lui indiquois les conséquences à tirer pour le texte sur *Nan-men*, et pour *Tay-y* et *Tien-y ;* étoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, et observées comme telles dans cet empire.

---

(1) Dans la nouvelle Dissertation sur la chronologie chinoise.

Par le fragment *Hia-siao-tching* et le *Chou-king*, au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avoient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, et qu'il y avoit des astronomes qui observoient leur lever, leur coucher, leur passage par le méridien et leur lieu dans le ciel. On voit encore, surtout par le texte où est l'éclipse solaire au temps de Tchong-kang, que les Chinois rapportoient au lieu des étoiles le lieu du soleil. Il est hors de doute que ces Chinois astronomes observoient l'étoile polaire, et qu'ils lui donnoient un nom chinois. Dans le *Chou-king*, chapitre *Hong-fan* (grande règle), l'Empereur est désigné par le caractère de pôle. Cette idée de l'Empereur sous le titre de pôle, est clairement marquée par Confucius. L'Empereur est regardé en Chine de tout temps comme le fils du ciel, et comme le ciel même. Les caractères chinois *Tien-y* (unité du ciel) *Tay-y* (grande unité), ont à peu près le même sens et expriment le ciel. Confucius, en disant que le ciel est *un grand*, fait clairement allusion au caractère du ciel (*tien*) composé du caractère *un* et du caractère *ta* qui signifie *grand*. On peut aussi dire *unité grande*. Cela supposé, les étoiles *Tay-y* (1) et *Tien-y* (2) qu'on voit dans les plus anciens catalogues chinois, et qui sont dans la queue du Dragon, paroissent avoir été successivement les étoiles polaires; selon ces catalogues, ces deux étoiles désignent le Souverain.

Notes. 1.° L'an 2259 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pôle et étoit l'étoile polaire; et l'an 2667 avant Jésus-Christ, l'étoile *Tien-y* étoit la polaire. L'étoile *a* (3) de la queue du Dragon fut avant

---

(1) Au commencement de l'an de Jésus-Christ 1730 : longitude australe, 25° 24′ 20″: latitude boréale, 64° 13′ 00″.

(2) Longitude méridionale, 0° 4′ 25″ : latitude boréale, 65° 21′ 38″.

(3) Longitude méridionale, 3° 37′ 40″ : latitude boréale, 66° 21′ 40″.

ce temps-là la polaire (an 2551 avant J. C.) ; mais son caractère chinois ne désigne pas une étoile polaire. Ainsi, c'est entre les ans 2259 et près de 2780 avant Jésus-Christ qu'il faut fixer le commencement des observations chinoises de l'étoile polaire, et sans doute d'autres observations.

2.° Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe et immobile au pôle, comme ils le crurent dans la suite.

3.° L'étoile *Tay-y* se voit à la vue simple. Je ne la vois pas dans les catalogues européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire sur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant Jésus-Christ, temps où l'étoile de la queue du Dragon étoit l'étoile polaire, il n'y avoit pas en Chine des astronomes observateurs des étoiles du pôle; car s'il y en avoit eu, on auroit donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire; le nom qu'elle a lui a été donné ensuite.

Après la mort de Tchong-kang, les rebelles devinrent plus formidables que jamais. Siang, successeur et fils de Tchong-kang, fut assassiné par les intrigues des rebelles; la famille impériale fut à deux doigts de sa perte (1). Chao-kang, fils de Siang, vint enfin à bout de réduire et d'exterminer les usurpateurs; il reprit la cour impériale de l'empereur Yu. Je crois que c'est vers l'an 2097 avant Jésus-Christ qu'il faut placer le temps du prince Kong-lieou, un des ancêtres de l'empereur Ou-Ouang (2) premier empereur de la dynastie *Tcheou*. Le prince Kong-lieou descendoit de Heout-si, frère de Yao. Il étoit l'intendant général de l'agriculture. Les guerres civiles l'obligèrent de se retirer dans le pays où est

(1) Voyez la Chronologie.

(2) Première année de son règne, l'an 1111 avant Jésus-Christ.

aujourd'hui Si-ngan-fou, capitale du Chen-si. Kong-lieou y fut prince d'un petit état. Il fut toujours fidèle à la famille impériale. Par ce que rapporte le livre classique *Chi-king*, on voit que Kong-lieou observoit les ombres du soleil; il faisoit sans doute d'autres observations, mais nous ne les avons pas.

La 1.re année de la dynastie *Hia* fut l'an 2192 avant Jésus-Christ; la dernière année de cette dynastie fut l'an 1761 avant Jésus-Christ. Selon un système assez bien fondé, la dernière année de la dynastie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynastie *Hia* devient par là douteuse, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 et 2192 avant Jésus-Christ, et entre l'année 1761 et 2192 avant Jésus-Christ. C'est du moins ce qui me paroît mieux que d'autres systèmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (unité du ciel) avoit été l'étoile polaire, et observée comme telle par les Chinois; c'est la première étoile polaire que les Chinois ont eue et observée. Le titre de *Tien-y* est celui du prince Tching-tang qui détruisit la dynastie *Hia*. Tching-tang étoit prince d'un pays de Hon-an où est la ville de Kouey-te-fou (1). C'est dans ce pays que fut sa cour. La première année de son règne fut l'an 1760 avant Jésus-Christ.

Tching-tang ordonna que la 12.e lune du calendrier de Ya seroit la 1.re lune de l'année, et que le jour seroit compté au moment de midi. Le pied dont se servit la cour de ce prince, est, selon la figure qui s'en est conservée, au pied de roi français, comme 1000 est à 1016, ou 125, à 127. C'est ce pied que l'empereur Cang-hi donna aux Missionnaires pour la mesure de la carte qu'ils firent de ses

(1) Latitude boréale, 34° 28′ 40″ : longitude, ouest de Pekin, 0° 37′ 30″.

états. L'an passé, je reçus une lettre de M. l'abbé Sallier qui me faisoit l'honneur de me demander mon avis sur une difficulté proposée à l'occasion d'un pied chinois, le même dont on s'est servi pour la carte envoyée par le père Parennin, jésuite français à Pekin, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence dans les pieds ou d'ivoire, ou de cuivre, faits au palais. Celui que le père Parennin envoya a pu souffrir quelque altération dans le voyage de mer; je répondis à M. l'abbé Sallier; ma réponse étoit selon le pied que le père Benoist et moi nous avons, et qu'on assure être le même que celui de la carte; nous en prîmes exactement la dimension, et le comparâmes au pied de roi; c'est en conséquence de cette comparaison que je fis ma réponse à M. l'abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on disoit de la juste mesure *Li* (1), dont 200 sont marqués pour un degré de latitude. M. l'abbé fera de ma réponse l'usage qu'il jugera à propos. On aura vu pourquoi, selon le pied envoyé par le père Parennin, un degré de latitude a moins de 200 *Lis*. C'est véritablement une difficulté qu'il falloit éclaircir.

REMARQUES.

1.° Dans la forme du calendrier de l'empereur Tching-tang, la 3.e lune devoit avoir l'équinoxe du printemps. Le solstice d'été étoit dans la 6.e lune, l'équinoxe d'automne étoit dans la 9.e, et le solstice d'hiver étoit dans la 12.e. L'ancien auteur du *Tso-tchoueu* que j'ai cité, a parlé expressément, et plusieurs fois, de cette forme d'année établie par l'empereur Tching-tang.

2.° Dans la Chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du règne de ce prince.

---

(1) Mesure chinoise terrestre : un *li* contient 1800 pieds.

L'empereur Tching-tang régna treize ans; après lui, deux de ses fils régnèrent; les deux règnes furent en tout de six ans (1); c'est ce que dit formellement Meng-tse dont l'ouvrage fait avant l'incendie des livres, est classique en Chine.

Après les six ans de ces deux règnes, Tay-kia, petit-fils de Tching-tang, monta sur le trône. L'année 1741 avant Jésus-Christ fut la 1.re année de son règne.

Le livre classique *Chou-king*, chapitre *Y-hiun*, dit qu'au jour *Y-Tcheou* (deuxième du cycle de 60) de la 12.e lune (de la 1.re année), Tay-kia fit une grande cérémonie, et ce fut comme une installation sur le trône. Cette 12.e lune étoit la 12.e de l'année, qui avoit commencé dans l'année 1741. Le 20 janvier 1740 fut le jour de la conjonction, et le 1.er jour de l'an chinois, le solstice d'hiver étoit arrivé le soir du 4 janvier 1740, et selon le calcul des jours chinois, le 4 janvier eut les caractères *Y-Tcheou*. Cela étant, le 4 janvier fut dans la 12.e lune de l'année marquée dans le texte, 1.re année de Tay-kia, et cette 1.re année commença dans les commencemens de l'année julienne 1741 avant Jésus-Christ. Cette année peut donc être marquée l'an 1741. Le jour du solstice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie (2); voilà pourquoi le 4 janvier de l'an 1740 me paroît préférable aux autres jours *Y-Tcheou*, qu'on ne sauroit trouver dans les années de ce temps-là être dans la 12.e lune, et jour de cérémonie; il n'y a que le 4 janvier 1717, qui puisse le disputer au 4 janvier 1740. Le 4 janvier 1717, eut les caractères *Y-Tcheou*; ce fut jour de solstice. Ce

(1) Le père Couplet, d'après quelque abrégé chinois d'histoire, a omis ces deux règnes.

Le père Duhalde, dans sa chronique, les a aussi omis; c'est une faute à corriger.

(2) J'en ferai mention en parlant de Confucius.

jour (1) fut dans la 12.e lune de l'année, qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune se trouva quelques jours après le solstice. Voilà pourquoi j'ai dit que selon un système assez bien fondé, on pourroit placer la dernière année de la dynastie *Hia* à l'an 1738 avant Jésus-Christ. Je préfère l'an 1761, à cause, 1.° que l'ancienne chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynastie *Ya*, et 2.° parce que je suppose la 1.re année de Tchong-Kang bien fixée à l'an 2155 avant Jésus-Christ.

Notes. 1.° Dans la Chronologie chinoise, j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les astronomes chinois postérieurs, qui ont examiné les caractères du jour *Y-tcheou* de la 12.e lune.

2.° M. Freret a fait bien des calculs, pour tâcher de fixer l'époque de *Tay-kia*, par les caractères *Y-tcheou*, dans un jour de la 12.e lune. Il dit très-bien que, quelque système qu'on suive, le jour *Y-tcheou* doit être dans une 12.e lune du calendrier de l'empereur Tching-tang.

On peut faire une objection contre le jour du solstice d'hiver. Le calcul des jours est fait dans la supposition du commencement du jour à minuit; ainsi tout notre 4 janvier Julien fut *Y-Tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-Tcheou* commença à midi de notre 3 janvier Julien; et le moment de midi du 4 janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* 3.e du cycle. Le solstice fut donc dans le jour *Ping-yn* et non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes observations du solstice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du soleil; et on ne sauroit trouver dans ces temps-là,

(1) Le solstice fut à Paris le soir 4 janvier; mais à la Chine, ce fut le 5 janvier au matin.

d'autres solstices au jour *Y-tcheou* qui soient en même temps dans la 12.e lune.

L'astronome *Ou-hien* vivoit vers l'an 1620 avant Jésus-Christ, sous le règne de l'empereur Tay-ou. Cet astronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, ont fait des catalogues d'étoiles et des recueils sur cette matière, disent tous que les étoiles de Ou-hien sont dans leurs catalogues. Il seroit très-bon d'avoir l'original de ce que fit Ou-hien : les catalogues postérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étoient pas sans doute dans le catalogue de Ou-hien; des noms ont été changés, et on ne sauroit reconnoître au juste les étoiles de Ou-hien sous le nom et le caractère de ce temps-là. L'antiquité de Ou-hien fait regretter la perte de son catalogue d'étoiles.

Par le livre classique *Chou-king*, il compte qu'il y a eu un catalogue des années des règnes des empereurs de la dynastie *Chang*. Le nombre des années de quelques règnes s'est conservé, le reste s'est perdu. La dynastie de *Chang* eut des astronomes et des observateurs : leurs méthodes se sont perdues.

Le dernier empereur de la dynastie *Chang*, étoit Cheou, ou Tcheou, prince vicieux qui fut détrôné par le prince Ou-ouang. La dernière année de la dynastie *Chang* fut l'an 1112 avant Jésus-Christ.

Ou-ouang, fils du prince Ou-en-ouang, fut le premier empereur de la dynastie *Tcheou;* la première année de son empire fut l'année 1111 avant Jésus-Christ (1).

Tcheou est le nom de la principauté de Ou-en-ouang et de sa famille, dans le pays de Sin-gan-fou, capitale du Chen-si. Ou-ouang étant empereur, donna ce nom à sa dynastie.

---

(1) L'examen de la Chronologie fixe cette époque.

Un fragment (1) d'un livre fait au temps de la dynastie *Tcheou*, dit qu'à la trente-cinquième année du règne de Ou-en-ouang, prince de Tcheou, au jour *ping-tse* (2) de la nouvelle lune, à la conjonction il y eut éclipse de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipse le prince fit la cérémonie (3), et ne dit rien ni du temps, ni des phases de l'éclipse. Ou-en-ouang étoit tributaire de l'empire de Chang; il suivoit le calendrier de Chang. Selon ce calendrier, le jour commençoit au moment de midi, et la première lune étoit celle dans le cours de laquelle le soleil entroit dans le signe du Verseau.

Le 29 janvier (4) de l'an 1137 avant Jésus-Christ, au soir, fut la conjonction; il y eut éclipse de lune totale *cum mora*. La table des jours du cycle suppose le commencement du jour à minuit, et selon cette supposition, le 30 janvier commença à minuit; ce 30 janvier s'appeloit *ping-tse*. La dynastie *Chang* régnoit alors, le jour *ping-tse* commença à midi du 29 janvier. Au temps de la conjonction, le soleil étoit dans les derniers degrés du signe du Taureau. Dans cette lune, le soleil entra donc dans le Verseau : c'étoit donc la première lune de ce temps-là. Dans les années avant et après l'an 1137, on ne trouvera pas, au moins dans l'espace de bien des années, une éclipse de lune au jour *ping-tse*, d'une première lune dans le calendrier de la dynastie. Le livre classique *Chou-king* (chap. *Ou-y*), donne à *Ou-en-ouang* cinquante ans de règne. L'an 1124 fut donc la cinquantième année du règne de Ou-ouang qui lui succéda dans la principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (1111 ans

---

(1) Je parlerai de ce fragment.

(2) Treizième du cycle de 60.

(3) Le fragment suppose la cérémonie connue.

(4) Dans le cycle de 60, les caractères de cette année sont *Kia-tse*, ceux de la première année du cycle.

avant J. C.), à la première année de son empire, comptoit la treizième année de la principauté : dès l'année 1123, il commença donc à compter les années de la principauté, et l'année 1123 fut comptée la première.

Note. Dans la chronique *Tchou-chou*, les caractères *Kia-tse* sont à la 37.e année du règne de *Ou-en-ouang*. Ainsi par là, on corrige les nombres du fragment pour l'année; au lieu de 35, il a dû dire 37 : ce n'est qu'à l'année *Kia-tse* que l'éclipse de lune fut au jour *ping-tse* de la 1.re lune. L'an avant Jésus-Christ 1124 fut donc la cinquantième et dernière année du règne de *Ou-en-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la 1.re et la 4.e lune de la première année de l'empire de Ou-ouang, il y eut une lune intercalaire ; c'est au moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la 1.re et la 4.e lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauroient se vérifier (1) qu'à l'an 1111 avant Jésus-Christ dans la forme du calendrier de Ou-ouang. Les historiens, après l'expédition de ce prince, marquèrent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de Ou-ouang.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 novembre (an 1112 avant J. C.) fut le premier jour de la lune et le premier de l'année ; dans la forme du calendrier de Ou-ouang, que le 28 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ fut le dernier jour de la 1.re lune et le jour du solstice d'hiver. Les astronomes de la dynastie *Chang*, négligèrent sans doute les calculs et observations du solstice. Cette erreur du solstice, qui fut le premier jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux astronomes de *Tcheou*. Selon la règle de l'interca-

(1) On le voit dans l'examen de la Chronologie.

lation,

lation, on ne dut point dire première lune intercalaire (1), à moins qu'on n'attendît la 2.e lune; car les astronomes postérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercaloit pas la 1.re lune.

Notes. 1.° L'examen et le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 novembre 1112, Ou-ouang partit de sa cour du Chen-si pour sa grande expédition; que le 26 décembre 1112, il passa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tsin* (2); que le 31 décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye* (3); que le 1.er janvier de l'an 1111, il y eut bataille. Ou-ouang fut vainqueur. Cheou ou Tcheou, dernier empereur de la dynastie *Chang*, perdit l'empire: il se brûla. On voit aussi qu'après le 3.e jour de la 4.e lune dans l'année 1111, Ou-ouang repartit pour sa cour, et que le 14 avril 1111, il fut salué et reconnu empereur avec grande pompe.

2.° Le *Chou-king* marque que, lorsque Ou-ouang arriva à *Meng-tsin*, c'étoit *Tchun:* à la lettre, *c'est printemps;* mais ici, cela veut dire première saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou première saison de l'année.

Le solstice d'hiver devoit être dans la première lune du calendrier de Ou-ouang. Ce prince ordonna que le commencement du jour seroit à minuit (4). Il détermina aussi la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces et un peu plus de 5 lignes du pied de roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

---

(1) Cette première lune intercalaire auroit dû commencer le 29 octobre de l'an 1112.

(2) Ville du Honan: latitude boréale près de 35° 51′; longitude 3° 50′ ouest de Pekin.

(3) Campagne dans le district de *Ouey-hoey-fou*, ville du Honan: latitude boréale 35° 27′ 40″; longitude 2° 12′ 0″ ouest de Pekin.

(4) Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

On attribue à Tcheou-kong, frère cadet de Ou-ouang, de belles connoissances d'astronomie. Tcheou-kong fixa le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2°: il trouva que le signe céleste *Hiuen-hiao* commençoit par *Nu* 2°. Ainsi le signe *Hiuen-hiao* commençoit par le Capricorne 0° 0′ 0″. Voici les 12 signes célestes au temps de *Tcheou-kong*. On peut supposer au commencement de l'an 1111 avant Jésus-Christ.

1 *Hiuen-hiao*, Caper.	7 *Chun-ho*, Cancer.
2 *Tseou-tse*, Amphora.	8 *Chun-ouy*, Leo.
3 *Kiang-leou*, Pisces.	9 *Cheou-sing*, Virgo.
4 *Ta-leang*, Aries.	10 *Ta-ho*, Libra.
5 *Che-chin*, Taurus.	11 *Simou*, Scorpius.
6 *Chun-cheou*, Gemini.	12 *Sing-ki*, Arcitenens.

Voilà une des expressions de douze signes chinois; cette expression est encore en usage pour les douze signes, mais d'une manière différente.

Ayant le commencement du signe *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres signes dans les constellations, par l'addition de la douzième partie du cercle chinois de 365° $\frac{1}{4}$. On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque constellation; on la peut supposer telle pour le temps de Tcheou-kong.

Les douze signes du temps de Tcheou-kong sont en ascension droite ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, et supposent le cercle divisé en 365° $\frac{1}{4}$. Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu* 2° en ascension droite, comptant *Nu* 2° à la chinoise (1). Il en est de même des autres signes du zodiaque.

---

(1) Nu 2° à l'Européenne est 1° 53′ 16″ 30‴, etc. On peut négliger le reste.

A la fin de l'année de Jésus-Christ 1689, *Nu* 1° 58′ 16″ 30‴, etc. en ascension droite répondoit, selon l'écliptique, à Verseau 9° 15 ou 20′ à peu près. Ainsi, depuis la détermination de Tcheou-kong, le mouvement est de 39° 15′ ou 20′. Ce mouvement répond à 2826, ou 2832 ans. Entre la fin de l'an 1689 de Jésus-Christ et l'an 1111 avant Jésus-Christ il y a 2800 ans. On voit donc que Tcheou-kong rapporta assez bien le solstice d'hiver à *Nu* 2° à la chinoise. L'examen de la chronologie chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant Jésus-Christ, que la détermination de Tcheou-kong; outre qu'elle ne put pas se faire d'une manière bien exacte, je vois que dans les tables de MM. Hallay, Cassini, Zanotti, etc. le mouvement des fixes pour un degré, n'est pas le même; d'où il faut conclure que le mouvement propre des fixes, pour un degré par exemple, n'est pas encore bien constaté : le calcul que j'ai rapporté, est dans l'hypothèse de 72 ans pour un degré; il est sur une carte céleste, et non en vertu de la trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipse de lune de l'an 1137 avant Jésus-Christ, rapporte la manière d'intercaler la lune. Cette doctrine étoit du temps de Tcheou-kong, et apparemment du temps de *Yao*. Le fragment est d'un livre fait sur les mémoires de la dynastie *Tcheou*, et au temps de cette dynastie, avant l'incendie des livres. Le nom du livre est Tcheou-chou (livre de *Tcheou*). Voici ce que dit le fragment sur l'intercalation.

Il y a quatre saisons dans l'année : chaque saison a trois *Tchong-ki*.

La saison *Tchun* (printemps) a trois *Tchong-ki*; *Yu-chou-y Tchun-fen* (équinoxe du printemps), *Kou-y-u*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Hia* (été); *Siao-man*, *Hia-tchi* (solstice d'été), *Tachou*.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne); *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (équinoxe d'automne), *Choang-kiang*.

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*; *Siao-sue*, *Tong-tchi* (solstice d'hiver), *Tahan*.

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom et le même arrangement.

Note. On voit donc que l'an 1111 avant Jésus-Christ, Tcheou-kong supposoit que les douze signes célestes rapportés aux astres, répondoient aux douze signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki*.

Outre les 12 *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms de 12 *Tsie-ki*; les voici :

1 *Li-tchun*.	7 *Li-tsieou*.
2 *King-tche*.	8 *Pelou*.
3 *Tsing-ming*.	9 *Hanlou*.
4 *Li-hia*.	10 *Li-tong*.
5 *Mant-tchong*.	11 *Ta-sue*.
6 *Siao-chou*.	12 *Siao-han*.

Notes. 1.° Le milieu de l'espace entre deux *Tchong-ki*, est appelée *Tsie-ki*. Par exemple, entre les *Tchong-ki Ta-han* et *Yu-chou-y*, le milieu de l'espace est un *Tsie-ki* appelé *Li-tchun*. *Ta-han* est le commencement du signe *amphora*; *Yu-chou-y* est le commencement du signe *pisces*; le *Tsie-ki Lit-chun*, commence le 16° de *amphora*; le *Tsie-ki King-tche*, commence le 16° de *pisces*: ainsi des autres.

2.° L'espace entre deux *Tchong-ki* est la 12.e partie du cercle, et en temps la 12.e partie de l'année solaire. L'espace entre le *Tsie-ki* et le *Tchong-ki* est la 24.e partie du cercle, et en temps la 24.e partie de l'année solaire. Tous ces espaces sont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du soleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-ki* et vrais *Tsie-ki*. On ne voit dans l'astronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre ni fragment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

3.° Les espaces entre les 12 *Tsie-ki* et 12 *Tchong-ki*, font les 12 signes célestes fixes et immobiles comme nos 12 signes, et font l'année julienne et solaire. Dans l'ancienne astronomie, on ne voit pas marquée une année solaire différente de la julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais je crois qu'on connoissoit, par la comparaison de plusieurs solstices d'hiver éloignés les uns des autres, une année solaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la cour de Ou-ouang, la 1.re lune étoit celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entrait à la 2.e lune. C'est-à-dire, qu'à la 1.re lune de ce calendrier, le soleil devoit entrer dans le signe *Caper;* à la 2.e lune, le soleil devoit entrer dans le signe Verseau : ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune (intercalaire) *Jun* n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, que le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres 12 lunes, fait la 13.e lune; l'année qui a une lune intercalaire, a 13 lunes, et en tout 384 jours; l'année ordinaire a 12 lunes qui font 354 jours.

Par exemple, dans le calendrier de l'année chinoise 1754 de Jésus-Christ, le jour *Sinhay* (23 janvier) est le 1.er jour de l'année ou de la 1.re lune; le 10 février de l'an 1755 (jour *Kiasu*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc 384 jours ou 13 lunes; il y en a donc une intercalaire, ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki*, selon la règle expliquée par Tcheou-kong. Dans le calendrier de l'an chinois 1754, la 4.e lune est marquée intercalaire, c'est-à-dire, qu'après la 4.e lune, qui a son *Tchong-ki* propre, vient une lune qui n'a point de *Tchong-ki*, et elle a le nom de 4.e lune intercalaire.

Le 30.e et dernier jour de la 4.e lune (jour *Ki-y-eou*, 21 mai), à une heure 58′ après midi, on marque

l'entrée du soleil dans le signe des Gémeaux ; c'est le *Tchong-ki Siao-man*. Le moment de minuit du 22 mai commence une lune, et le 22 mai est le premier jour de cette lune. Le 29 juin est marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 juin, on commence à compter le 1.er jour de la 5.e lune ; depuis minuit du 22 mai jusqu'à la fin du 19 juin, le soleil est toujours dans le signe des Gémeaux. Dans cet espace de temps, cette lune n'a point un *Tchong-ki ;* elle est donc intercalaire ; et comme elle suit la 4.e lune, on l'appelle 4.e lune intercalaire, ou 4.e lune postérieure, ou seconde 4.e lune. Aujourd'hui, on se sert des vrais *Tchong-ki ;* anciennement c'étoit les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki ;* il falloit donc qu'au temps de Tcheou-kong, on sût la quantité des mois solaires et lunaires, et leurs différences de mois et d'année, afin de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées faisoient l'espace d'une conjonction, et devoient faire une lune intercalaire.

Tcheou-kong dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire. Il paroît certain que dès le temps de Yao, cette méthode étoit connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien :* Yao a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode chinoise pour l'intercalation, est certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les parties de l'année de même que le cercle, dans la supposition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. Le soleil étoit supposé faire par jour un

degré chinois : c'est ainsi qu'ayant déterminé le solstice d'hiver, par exemple, et ayant divisé l'année en quatre parties égales, et ces quatre parties en d'autres égales, ils comptoient, par l'addition des degrés diurnes du soleil relatifs aux jours, l'entrée du soleil dans les signes, dans le *Tchong-ki* et *Tsie-ki*. C'est selon cette égalité des saisons, et des parties des saisons, que jusqu'à la venue des Jésuites, ou leur entrée au tribunal, les Chinois ont réglé leur année et leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même ils ont su, bien des siècles avant la venue des Jésuites, l'inégalité des saisons et des parties des saisons, et quand ils ont su en même temps, la méthode, du moins à peu près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, et les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* moyens aux vrais *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, ils se sont contentés d'être instruits sur ce point; mais il conste que dans leurs calendriers et éphémérides, ils ont constamment rangé les saisons et parties de saisons comme si elles étoient égales entre elles, et cet usage, constant depuis l'an 206 avant Jésus-Christ jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal, paroît démontrer que c'étoit l'ancien usage, soit du temps de Tcheou-kong, soit du temps de Yu et d'Yao.

La méthode pour la lune intercalaire, paroît bien supposer la connoissance du cycle de 19 ans, où il y a 235 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connoissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée par les astronomes chinois plus de 105 ans avant Jésus-Christ, venoit sans doute des anciens et des premiers astronomes chinois. Les Chinois attribuent cette connoissance à Yao, d'autres la font remonter jusqu'au temps de Ho-ang-ti; elle est sans doute très-ancienne à la Chine.

Chaque lune avoit son *Tchong-ki* propre, et chaque *Tchong-ki* étoit le commencement des signes célestes

fixes. Au temps de Tcheou-kong, les douze caractères *Tchi* ou les caractères du cycle de douze désignoient les douze signes en cet ordre : *Tse* étoit le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Belier, *Tchin* le Taureau, *Sse* les Gémeaux, *Ou* l'Ecrevisse, *Ou-ey* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le soleil entroit dans le signe qui répondoit à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tse*, le soleil entroit dans le signe *Caper* ou *Tse*, nom de la lune où étoit le solstice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le soleil entroit dans le signe des Poissons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le soleil entroit dans le signe du Belier, nom de la lune *Mao :* l'équinoxe du printemps devoit être dans cette lune. Le solstice d'été devoit être dans la lune *Ou*, nom du signe Ecrevisse et de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le soleil devoit entrer dans le signe *Yeou*, nom du signe de la Balance : ainsi des autres. L'usage qui étoit au temps de Tcheou-kong, étoit sans doute plus ancien. Le solstice d'hiver dénote le nord. Le solstice d'été dénote le sud. Les deux caractères *Tse*, *Ou*, joints ensemble, signifient *nord* et *sud*. L'équinoxe du printemps dénote l'orient. L'équinoxe d'automne dénote l'occident. Les deux caractères *Mao*, *Yeou*, désignent l'orient et l'occident. Jusqu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caractères, *Tse*, *Tcheou*, *Yn*, *Mao*, etc. et les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqués. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'astronomie, l'an 105 avant Jésus-Christ, les signes célestes, quoique marqués par les douze caractères du cycle, n'ont pas les caractères dans l'ordre que j'ai marqué au temps de Tcheou-kong; les douze signes marqués par les caractères du cycle de douze, étoient des signes fixes. Aujourd'hui les douze carac-

tères du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre. *Tse* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Belier, *Yeou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Ecrevisse, *Ou* le Lion, *Sse* la Vierge, *Tchin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou* le Capricorne. Il est certain qu'au temps de Tcheou-kong, *Tse*, *Ou*, étoient les noms des signes du Capricorne et de l'Ecrevisse. Cela joint à la règle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avoient les noms que j'ai rapportés. Je pourrois me tromper; il n'y a pas des textes, avant l'incendie des livres, sur tous les signes désignés chacun par les douze *Tchi*.

Les deux mots chinois *Pe-teou* (1), désignent les étoiles de la grande Ourse. Au sud de l'équateur, il y a un astérisme nommé *Nan-teou* (2), parce que cet astérisme approche beaucoup de la figure de *Pe-teou*. Les caractères *Pe-teou* et *Nan-teou* sont fort anciens, de même que les caractères *Teou-ping*, qui désignent les étoiles de la queue de la grande Ourse.

Le nom de boisseau vient de ce que les anciens astronomes chinois se servoient des observations des étoiles de la grande Ourse, pour examiner et régler le mouvement des astres (3). On ne sait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger que, par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourse, et par le temps de leur passage par le méridien, soit dans la partie supérieure, soit dans l'inférieure, et par leur comparaison avec le temps du passage par le méridien dans les autres étoiles et astres, les anciens régloient le mouvement des astres. Par les gnomons et

(1) Boisseau du Nord.

(2) Boisseau du Sud : c'est le nom d'une constellation. Voyez la table des constellations.

(3) C'est comme si on disoit qu'avec le boisseau du Nord on mesuroit les astres.

autres méthodes, on cherchoit le temps du solstice; par-là on avoit le lieu du soleil dans le Capricorne et l'Ecrevisse, et de là dans les autres signes; on rapportoit aux étoiles les lieux du soleil, mais on examinoit toujours les étoiles de la grande Ourse, surtout celles de la queue appelée *Teou-ping* (manche de *Teou*). Dans le fragment de *Hia-siuo-tching*, on a vu qu'il est parlé du *Teou-ping*.

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourse, surtout celles de *Teou-ping*, servoient à régler les temps et les saisons. Ils vouloient dire que par l'observation de ces étoiles, on pouvoit régler le lieu des astres, et surtout celui du soleil dans toutes les saisons. Le passage de la constellation *Kio* (1) par le méridien, n'est pas bien éloigné du temps du passage de *Teou-ping* par le méridien; par cette raison les anciens astronomes firent grande attention à la constellation *Kio*, et la mirent à la tête des constellations, et dirent aussi qu'elle régloit les temps et les saisons; ils ont dit à peu près les mêmes choses d'*Arcturus*, qu'ils nommèrent le grand *Kio* à cause du rapport qu'on trouvoit entre *Kio* constellation et *Arcturus*.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le solstice d'hiver est dans la première lune (2). Que *Teou-ping* (3) érige ou établit *Tse;* c'est le nom de la lune où est le solstice d'hiver, c'est aussi le nom du signe du Capricorne (4) fixe et immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *Teou-ping* désigne et indique l'espace entre deux lignes célestes.

Le fragment veut dire que par les observations de

(1) L'épi de la Vierge en est le commencement.
(2) C'est la forme d'année dans le calendrier de l'empereur Ou-ouang.
(3) Etoiles de la queue de la grande Ourse.
(4) C'étoit le nom au temps de Tcheou-kong.

Teou-ping, on peut conclure l'entrée du soleil dans les signes célestes; que par le calcul fait sur ces observations, on sait le temps de la première lune, c'est-à-dire, celui où le soleil entre dans le signe du Capricorne *Tse;* que par le même calcul, on sait le temps où, dans le cours d'une lune, le soleil n'entre dans aucun signe et parcourt un espace qui est tout dans le même signe, et que la fin de la lune précédente et le commencement de la suivante, sont deux *Tchong-ki*, et qu'ainsi cet espace étant sans *Tchong-ki*, est la lune intercalaire, selon la règle de Tcheou-kong rapportée en termes exprès par le fragment.

Les astronomes chinois postérieurs, et surtout les astrologues, ont débité bien des fables sur cette propriété attribuée à *Teou-ping* pour régler les temps et les saisons, et surtout pour faire déterminer la lune intercalaire.

Tcheou-kong observa l'étoile polaire. On n'a pas les observations qu'il fit, mais il paroît certain que les Chinois, vers l'an 1111 avant Jésus-Christ, regardoient la *Lucida humeri*, de la petite Ourse, comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (Souverain, Empereur.) On dit que c'est le siége de la grande unité, expressions qui désignent en Chine le pôle, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui sont ou ont été près du pôle. L'an 1113 avant Jésus-Christ, cette étoile fut dans l'Ecrevisse 0° 0′ 0″, en supposant un degré de mouvement pour 72 ans; elle fut donc dans sa plus grande proximité du pôle. L'étoile *X* de la queue du Dragon pourroit être regardée comme la polaire chinoise vers ce temps-là; mais le nom chinois de l'étoile *X* ne désigne nullement une étoile polaire; ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pôle ou l'étoile du pôle; c'est ce qui me fait juger que la *Lucida humeri* de

la petite Ourse, étoit l'étoile polaire que Tcheou-kong observa.

REMARQUE.

1.° Entre le temps de Tcheou-kong, et celui où on a vu que l'étoile *Tai-y* étoit la polaire chinoise, il n'y a aucune autre étoile qui ait un nom chinois qui convienne à une étoile polaire; on ne dit rien aussi d'aucune autre étoile qui dénote le pôle ou l'étoile polaire. Il paroît donc que l'étoile *Tai-y* fut lông-temps la polaire chinoise, et qu'après que *Tai-y* cessa d'être polaire, la *Lucida humeri* de la petite Ourse fut la polaire chinoise.

2.° Ni dans les fragmens ou livres anciens, ni dans les catalogues chinois qui subsistent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile *X* de la queue du Dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile *X*. Peut-être dans ces temps anciens l'étoile *X* ne se voyoit pas bien, ou étant vue, étoit regardée moins considérable que les étoiles *Tai-y* et la *Lucida humeri*.

Tcheou-kong, de même que son père le prince Ouen-ouang, et un de ses ancêtres le prince Kong-lieou, dont on a parlé, aimoient à observer les ombres des gnomons. A la ville de Tching-tcheou (1), il traça une méridienne avec soin, il nivela le lieu de l'observation, il mesura l'ombre avant midi, après midi; la nuit, il observa l'étoile polaire. Ce prince fit faire aussi des observations à des lieux à l'ouest, à l'est, au nord, au sud de Tching-tcheou. Dans cette ville, un gnomon de huit pieds donnoit au midi du jour du solstice d'été, une ombre d'un pied cinq pouces (2). La déclinaison du soleil étant supposée

(1) Honan-fou du Honan, ou bien près de cette ville; lat. boréale 34° 43′ 15″; long., ouest de Pekin, 4° 0′ 50″.

(2) Le pied étoit divisé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, etc.

de 23° 29′, l'observation de Tcheou-kong donne une latitude bornée de 34° 22′ 3″. Le centre de la ville de Honan-fou a été observé (1) à la hauteur de 34° 43′ 15″ avec un instrument de *Cha-pou-tot*, par plusieurs hauteurs du soleil. Différence de l'observation des Missionnaires, avec celle de Tcheou-kong, 21′ 10″, dont Honan-fou seroit plus boréal, que selon l'observation de Tcheou-kong. Quoiqu'on ne puisse pas savoir au juste l'emplacement de la ville Tchong-tcheou, il paroît certain que la différence avec Honan-fou, ne sauroit donner une différence de 21′ 10″. Le défaut d'exactitude dans les observations, surtout du gnomon, pourroit produire une bonne partie de la différence. Les Missionnaires supposoient une déclinaison de l'écliptique de 23° 29′; ils se servoient des réfractions, parallaxes, diamètre du soleil, selon les nouvelles tables de M. de la Hire, et ils se croyoient assurés de la vérification de l'instrument. La différence peut venir aussi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

Notes. 1.° Le texte ancien chinois exprime la méridienne par *Ti-tchong;* à la lettre, c'est *milieu de la terre* (2); mais c'est sûrement dans le texte, *méridienne.* Sur cette idée de *Ti-tcheong* pour *Honan-fou*, ils ont dit que ce lieu est le milieu du monde.

2.° Tcheou-kong fit bâtir la ville Tching-tcheou : il y fit construire un beau palais impérial et de grands faubourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la ville avoit 17,300 pieds; la ville étoit carrée dans la direction du nord au sud : elle avoit de circuit 69,200 pieds.

3.° A Teng-fong (3), ville du Honan, se voient des

(1) Dans le mois de juin 1712, selon une observation, 34° 52′ 8″; selon une autre, 34° 43′ 15″ : celle 34° 43′ 15″ est préférable.

(2) On peut aussi dire *milieu du terrain*, *du lieu*, *de l'emplacement*, etc.

(3) Lat. 34° 30′ 10″; longit. 30° 27′ 10″, ouest de Pekin.

vestiges anciens qu'on dit être des restes de l'observatoire de Tcheou-kong. Près de la ville de Jouning-fou (1) du *Honan* est la petite montagne *Tien-tchong-chan* .On dit que c'est un des lieux où Tcheou-kong avoit un observatoire.

Selon la tradition chinoise, Tcheou-kong connoissoit la propriété de l'aimant, pour faire connoître le nord, et on ajoute en particulier qu'il avoit l'usage de la boussole. On dit qu'il apprit ce secret à des envoyés d'un pays au sud de la province du Yun-nan. Ce pays devoit être entre Siam, Camboge, et la province de Yun-nan. Par le moyen de la boussole, les envoyés retournèrent facilement dans leur pays, et dans bien moins de temps qu'ils n'avoient employé pour aller de leur pays à la cour de l'empereur de Chine (2).

Selon une autre tradition, Hoang-ti avoit l'usage de la boussole, et il s'en servit utilement à la poursuite du mauvais prince Tchi-y-eou. La guerre de l'empereur Hoang-ti contre Tchi-y-eou et la défaite de celui-ci est un fait attesté par l'ancien livre *Tso-tchouen*, et le livre *Chou-king* (3). Ce qu'on dit des envoyés d'un pays au sud du Yun-nan, est un trait d'histoire qui n'a rien qui ne puisse être vrai; mais pour l'usage de la boussole au temps de Hoang-ti, et de Tcheou-kong, je n'oserois pas assurer le fait; je le voudrois voir clairement marqué, ou au moins indiqué dans ce qui reste des livres faits avant l'incendie des livres. Tout se réduit peut-être à la connoissance des étoiles du nord, que Tcheou-kong apprit aux étrangers, ou à la méthode de connoître le nord et le sud par une ligne méridienne,

---

(1) Lat. 33° 1′ 0″; longit. 2° 7′ 30″, ouest de Pekin.

(2) Voyez la Chronologie au temps de Hoang-ti et de Tcheou-kong.

(3) Chapitre *Lu-hing :* il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par Tso-tchouen.

ou par les étoiles, surtout les polaires de ce temps-là, et celles de la grande Ourse.

Une autre connoissance attribuée à Tcheou-kong est mieux prouvée, c'est celle de la propriété du triangle rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre, et ce beau monument n'est pas révoqué en doute: je donne ici la notice de ce fragment.

TEXTES du Livre, ou Fragment du Livre Tcheou-pey.

Premier texte. Anciennement Tcheou-kong interrogea Chang-kao (1), et dit: J'ai ouï dire que le grand (*Vous*) est habile dans les nombres (dans le calcul); on dit que *Pao-hi* (2) donna des règles pour mesurer le ciel.

Second texte. On ne peut pas monter au ciel, on ne peut pas avec le pied et le pouce mesurer la terre; je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres (de ce calcul).

Troisième texte. Chang-kao répondit: Les fondemens des nombres (du calcul) ont leur source dans le *Yu-en* (3), et le *Fang* (4).

Quatrième texte. Le *Yu-en* (rond) vient du *Fang*.

Cinquième texte. Le *Fang* vient du *Ku*.

Sixième texte. Le *Ku* vient de la multiplication de 9 par 9: cela fait 81.

Septième texte. Si on sépare (5) le *Ku* en deux, on fait le *Keou* large de trois, et un *Kou* long de quatre. Une ligne *King*, joint les deux côtés *Keou*, *Kou* fait des angles, le *King* est de cinq.

Notes. 1.° *Chang-kao* fait clairement allusion, dans

---

(1) Nom d'un grand de la dynastie *Chang*.

(2) C'est l'empereur *Fou-hi*.

(3) Rond.

(4) Carré, ou figure dont les côtés font un angle droit; c'est aussi un polygone régulier.

(5) On dit aussi *si on divise*.

le septième texte, à l'ancienne figure d'un triangle rectangle dont un côté est 4, un autre 3, et la base 5. Cette figure s'appelle *Keou-kou*. En Chine, ces deux noms sont fameux, à cause que, par ces deux mots, on désigne le triangle rectangle, et parce que ceux qui passent pour bien savoir le *Keou-kou*, ont la réputation de posséder une science sublime et profonde.

2.° Ni dans ces sept textes, ni dans les suivans, on ne trouve pas la réponse de Chang-kao sur les connoissances d'astronomie dont Tcheou-kong avoit entendu parler, et qu'on attribuoit à l'empereur Fou-hi.

3.° La propriété essentielle du triangle rectangle, est dans le septième texte. Le nombre 5 (1) attribué à la base du triangle rectangle, est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit; 3, 4, 5 font trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que, si un des côtés est 4 et l'autre 3, la base doit nécessairement être 5, c'est-à-dire, que si on carre chaque côté, les deux carrés ensemble sont égaux au carré de la base $4 \times 4 = 16$, $3 \times 3 = 9$. Ces deux carrés $= 25$, dont la racine carrée est la base ou 5; or $5 \times 5 = 25$.

4.° Le nombre 9 est le dernier et le plus grand des nombres célestes impairs d'un à dix: on prend son carré 81 pour exemple du carré.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Huitième texte. Voyez la moitié du *Fang*.

Neuvième texte. Le *Fang* ou le plat (2) fait les nombres 3, 4, 5.

Dixième texte. Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25; c'est le *Tsi-ku*, total des *Ku*.

Onzième texte. C'est par les connoissances des fondemens de ces calculs, que *Yu* (3) mit l'Empire en bon état.

---

(1) Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

(2) C'est la traduction du caractère chinois.

(3) C'est le prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la dynastie *Hia*.

Notes.

Notes. 1.° Le caractère *Ku* (1) exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés qui font un angle droit. Ce caractère veut aussi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même. 4 × 4 est un *Ku* de 4, 3 × 3 est le *Ku* de 3; 5 × 5 est le *Ku* de 5; le *Ku* de 4 et de 3 est 25; le *Ku* de 5 est aussi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connoissances.

2.° 4 × 3 fait un parallélogramme qu'on peut appeler *Fang :* ce *Fang* est de 12, dont la moitié est 6.

3.° 3 × 4 = 12. Ce *Fang* de 12 = aux 3 nombres du triangle rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale $\frac{12}{2} = 6$: un côté multiplié par l'autre, fait un parallélogramme de 12 : le triangle rectangle fait par la diagonale, est la moitié du parallélogramme.

Dans le onzième texte, on fait allusion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du règne de l'empereur *Yao*, pour réparer les dommages causés par la grande inondation qu'on a nommée le déluge de *Yao*. Il faut joindre à ce texte les suivans, qui comprennent des connoissances plus détaillées pour l'usage du triangle rectangle.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Douzième texte. Tcheou-kong dit : Voilà qui est grand ; je souhaite savoir comment se servir du *Ku*. *Chang-hao* répondit : Le *Ku* applani ou uni, est pour niveler (on peut dire pour régler) le niveau.

Treizième texte. Le *Yen-ku* est pour voir le haut ou les hauteurs.

Quatorzième texte. Le *Fou-ku* est pour mesurer le profond.

Quinzième texte. Le *Go - ku* est pour savoir l'éloigné.

(1) *Ku* exprime aussi un compas.

Seizième texte. Le *Ouan-ku* est (1) pour le rond.

Dix-septième texte. Le *Ho-ku* (2) est pour le *Fang* (figure de quatre côtés à angles droits).

Dix-huitième texte. Le *Fang* est du ressort de la terre. Le *Yu-en* est du ressort du ciel. Le ciel est *Yu-en*. La terre est *Fang*.

Dix-neuvième texte. Le calcul du *Fang* est *Tien*. Du *Fang* vient le *Yu-en*.

Notes. Les Chinois ont anciennement divisé les nombres en célestes et terrestres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9, sont les cinq nombres célestes, ils ne sauroient se diviser exactement en parties ou nombres égaux non plus que leurs carrés; 2, 4, 6, 8, 10 sont les nombres terrestres. On peut les diviser en parties égales, de même que leurs carrés. Le caractère *Tien* du dix-neuvième texte exprime une mesure divisible en deux parties égales. Dans le dix-neuvième texte, de même que dans le quatrième texte, on veut dire que la mesure d'une circonférence de cercle, se doit chercher dans le carré. On prétend dire que le cercle n'est qu'un polygone qu'on peut connoître par le *Keou-kou*, ou triangle rectangle, c'est-à-dire, en carrant la base du triangle, pour savoir les côtés.

2.° Puisque par le triangle rectangle on peut connoître, selon les textes, le haut, l'éloigné, le profond; on indique et suppose la méthode de déduire dans un triangle rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu; et cela suppose que *Chang-kao* savoit que les trois angles d'un triangle rectangle sont égaux à deux droits; cela suppose aussi que *Chang-kao*, par la propriété des triangles rectangles semblables, de ce qu'on

---

(1) On veut parler de la mesure des angles par la mesure des arcs de la circonférence du cercle, qui peut se mesurer en faisant courir le compas ou une branche d'une équerre mobile, sur son centre, sur la circonférence du cercle.

(2) Le caractère *Ho* désigne l'union : joignez deux équerres, ou deux *Ku* semblables, on en fait par cette union un *Fang*, ou figure de quatre côtés à angles droits. *Fang* veut aussi dire polygone régulier.

connoissoit dans le triangle, déduisoit ce qui n'étoit pas connu. Sans ces deux connoissances, on n'auroit pas pu dire qu'on pouvoit connoître l'éloigné, le profond, etc. La seule connoissance que les carrés de deux côtés = le carré de la base, n'auroit pas pu donner très-souvent le haut, le loin, etc.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Vingtième texte. La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le ciel. On désigne le ciel par une couleur brune et noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune et d'incarnat.

Les nombres et le calcul pour le ciel sont dans la figure *Ly*. Le ciel est comme une enveloppe; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, et cette figure ou instrument sert à connoître la vraie situation du ciel et de la terre.

Vingt-unième texte. Celui qui connoît la terre s'appelle sage et habile. Celui qui connoît le ciel, s'appelle *Ching* (fort sage, sans passions). La connoissance du *Keou-kou* donne la sagesse; on connoît par-là la terre; par cette connoissance de la terre, on parvient à la connoissance du ciel, et on est fort sage et sans passions, on est *Ching*. Les côtés *Keou* et *Ku* ont leurs nombres; la connoissance de ces nombres procure celle de toutes choses.

Vingt-deuxième texte. Tcheou-kong dit : Il n'est rien de mieux.

Notes. Le caractère *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte : c'est donc dans le texte la représentation du ciel visible sur l'horizon. Il paroît qu'on parle d'un globe ou demi-globe sur lequel se représentoit le ciel, c'est-à-dire, le cours des astres, et tout ce qui étoit décrit dans le ciel se rapportoit à la terre. Je laisse aux lecteurs à examiner les connoissances qu'indique le vingtième texte; je dis la même

chose des autres textes : je ne dois que bien expliquer les textes chinois.

2°. Ce que dit le vingt-unième texte doit se lier avec ce que d'autres textes ont dit, que le rond vient du carré. Ce qu'on voit dans les vingt-unièmes textes qui restent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres et méthodes qu'on avoit sans doute au temps de Chang-kao.

3.° L'instrument *Ly* est peut-être l'instrument dont on a fait mention en parlant du livre *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*.

4.° Le premier nombre céleste ou impair est 1 : le contour d'un cercle dont le diamètre est 1, est 3. Les anciens Chinois ont désigné le ciel par 1 et par 3. Le premier nombre terrestre est 2 (c'est le nombre pair), son carré est 4. C'est pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La base est 5. Ce nombre 5 est nécessairement et par une conclusion nécessaire, celui que doit avoir la base, si les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui étoit du temps de Confucius, et dont il parle dans les appendices à son commentaire, sur le livre classique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les carrés des côtés *Keou-kou* et de la base *King* joints ensemble ; cela fait 50 petits carrés. Au milieu de la figure, se voit un carré qu'on retranche du nombre de 50 carrés, reste 49 carrés. Cette figure est avec celle du triangle rectangle, et toutes les deux étoient sans doute du temps de *Tcheou-kong*, et de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de 50 carrés, dont, dit-il, on ôte un carré dans l'usage ; il appelle le nombre de ces 50 carrés, le nombre de la grande expansion ou étendue (*Y-en*), à cause des grandes connoissances que donne celle du triangle rectangle.

Note. Confucius me paroît ici indiquer une proposition que voici :

Soit le triangle 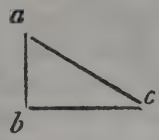

dont la différence des côtés soit *d*.

Le double du carré de chaque côté, moins le carré de *d*, = le carré de la somme de deux côtés, *ab*, *bc*.

Dans les mémoires que j'avois envoyés sur l'astronomie, j'avois dit (Souciet dans ses recueils, tom. 2, p. 8.) que par l'ombre du gnomon, les Chinois pouvoient connoître la hauteur du pôle, et savoir, tous les jours de l'année, la déclinaison du soleil. C'étoit en conséquence du triangle rectangle fait par le rayon du soleil, le gnomon, et la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au zénith, et par conséquent l'éloignement du soleil au pôle et à l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlois, savoient que l'équateur est éloigné du pôle de la 4.e partie de 365° $\frac{1}{4}$. Ils savoient qu'aux solstices d'été et d'hiver, ou ils supposoient qu'aux solstices d'hiver et d'été, le soleil étoit éloigné au sud et au nord, de l'équateur, de 24° chinois. Puisque la connoissance du triangle rectangle, selon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlois, donne la connoissance du haut ou hauteur, du profond, du loin, etc. la hauteur du gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois élémens connus, devoient donner l'angle au zénith et par-là la distance du soleil au pôle et à l'équateur. Quelques personnes ont cru que ce que je disois étoit contradictoire à ce que j'assurois, que les Chinois, avant le temps de Co-cheou-king (an de J. C. 1277), ne savoient pas la trigonométrie.

Je parlois de la trigonométrie sphérique, et non des fondemens de la trigonométrie des triangles rectangles (1). D'ailleurs, dans le fait en question, on savoit que la route du soleil étoit du nord au sud, entre les espaces où le soleil a 24° chinois de déclinaison; on avoit des cercles du méridien gradués; on savoit que les degrés du cercle sont la mesure des angles; on avoit des compas. On marque, pour ce temps-là, que (2) sur un terrain de niveau, on attachoit un fil délié sur le terme de l'ombre qui alloit au bout du gnomon; par-là on avoit un triangle rectangle; et indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connoître l'angle au zénith, on pouvoit machinalement mesurer un angle, sans connoissance même des principes pour connoître un des angles obliques du triangle rectangle, dont on connoît l'angle droit et les deux côtés. Il est vrai que les Chinois qui faisoient ces observations au temps dont je parlois, n'étoient pas bons observateurs; mais ils pouvoient toujours savoir, quoique grossièrement, et la hauteur du pôle, et la déclinaison du soleil. On savoit que le gnomon prolongé alloit au zénith, que le rayon du soleil avec le gnomon faisoit l'angle du zénith au soleil.

Par l'éclipse de lune dont il a été parlé et par ce

---

(1) Rectangles, rectilignes; les Chinois ont toujours assez su ces fondemens depuis *Tcheou-kong*.

(2) Indépendamment de cette pratique, la hauteur du gnomon et la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvoit carrer ces quantités connues : on savoit que les carrés de ces deux quantités = le carré de la base, ou de l'espace entre l'extrémité de l'ombre et le bout du gnomon; on savoit tirer la racine carrée : on connoissoit donc en pieds et en pouces cet espace. Ensuite il étoit bien facile de faire sur le papier un triangle rectangle, dont les deux côtés et la base eussent les mêmes quantités en pieds et pouces, et on pouvoit sans peine avec un cercle ou demi-cercle savoir les deux angles obliques.

que dit le livre *Chou-king* des années des règnes de Ou-en-ouang et de Ou-ouang, comme princes du pays de *Tcheou*, on a vu que la première année de l'empire de Ou-ouang, premier empereur de la dynastie *Tcheou*, étoit assez sûrement déterminée à l'an 1111 avant Jésus-Christ. Ou-ouang régna sept ans. Ainsi la première année de Tching-ouang, fils et successeur de Ou-ouang, fut l'an 1104 avant Jésus-Christ, et la septième année fut l'an 1098. On peut voir, dans la Chronologie, le calcul que j'ai fait de plusieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux règnes de l'empereur Tching-ouang, et de son fils Kang-ouang, pour démontrer que la septième année de Tching-ouang, est l'an 1098 avant J. C., et la dernière année, l'an 1068 avant J. C.; de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 est la douzième année du règne de l'empereur Kang-ouang.

Notes. 1.° M. Freret, dans sa nouvelle et seconde dissertation, a adopté la conclusion que je tirois pour les époques des empereurs Kang-ouang, Tching-ouang. Il a confirmé cette conclusion, par ses propres calculs, sur les textes chinois du *Chou-king*, que je lui avois envoyés. Il a vu la nécessité d'une correction de soixante ans à ajouter à la chronique du livre *Tchou-chou*, pour la dynastie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvoit pas penser dans sa première dissertation, faute de mémoires détaillés.

2.° Dans des pièces antiques qui étoient au palais à la mort de l'empereur Tching-ouang, on en trouve une qui a les caractères *Tien-kieou*. Les interprètes se contentent de dire que c'étoit une belle ou ancienne pierre précieuse. Les deux caractères *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleste, et le caractère latéral de *Kieou* est celui de pierre précieuse. Il est très-probable que ce *Tien-kieou* est un ancien instrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey*. Le caractère de pierre précieuse à côté du

caractère *Kieou*, paroît désigner une sphère, ou globe céleste, ou autre semblable à l'instrument de l'empereur Chun dont il a été parlé. Les plus anciens textes, pour la latitude du lieu de la sphère, marquent 36 degrés chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voisins de l'époque de Jésus-Christ. Il n'y a que le lieu de la cour de Chun, qui convienne à cette latitude chinoise, et ce qu'on dit de cette sphère montée pour la latitude de 36° chinois, paroît être un vestige assez authentique d'une sphère au temps de Chun.

L'histoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002 (1) avant J. C. dans la partie du ciel où les étoiles sont toujours sur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'étoit une comète; elle la marque dans la même partie du ciel et dit que c'étoit dans la saison du printemps; mais selon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant Jésus-Christ; et selon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année est 1023 avant Jésus-Christ.

Les astronomes et astrologues chinois ont désigné l'étoile *delta* de Céphée par les deux caractères *Tsao-fou*. C'est le nom d'un prince de la cour de l'empereur Mou-ouang (2). *Tsao-fou* avoit le secret de faire aller le char de l'Empereur avec une vîtesse incroyable. Du temps de Mou-ouang, l'astrologie judiciaire étoit en vogue à la Chine; à la cour, on commençoit à donner dans les idées de ce qui fut depuis appelé secte de *Tao*, qui cherchoit l'immortalité. Mou-ouang fit beaucoup de voyages dans diverses parties de l'Empire, soit pour faire la guerre à des barbares tribu-

---

(1) Selon la chronique corrigée, c'est la 40.e et dernière année du règne de l'empereur Tchao-ouang : le météore pourroit bien être une aurore boréale.

(2) Première année de son règne 1001 avant Jésus-Christ; il régna cinquante-cinq ans.

taires peu obéissans, soit pour la chasse. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'ouest de la province du Chansi, entre le Thibet et le pays de Coconor, est fameux; il alla peut-être plus loin (1). Ce voyage est le sujet d'une espèce de roman, fait avant l'incendie des livres; on y voit les visites que l'Empereur reçut d'un prince du pays d'Occident (2), les conférences qu'ils eurent ensemble, les repas qu'ils se donnèrent. Ce prince étranger est représenté comme un homme qui cherchoit l'immortalité, et même comme un immortel; des auteurs postérieurs ont placé son pays dans celui entre la mer Caspienne, la Méditerranée, et autres contrées voisines, comme la Judée, etc.

REMARQUES.

1.° L'empereur Mou-ouang fit faire de beaux règlemens pour les procédures criminelles. C'est le sujet d'un chapitre (3) du livre *Chou-king*.

2.° Sous le règne de l'empereur Chi-tsou (4) de la dynastie *Yu-en*, il y avoit à la cour de Chine d'habiles Persans; à la cour de Perse, il y avoit aussi d'habiles Chinois. Les Persans prétendoient que du temps de Mou-ouang, Tsao-fou fit un voyage en Perse.

L'année 827 (5) avant Jésus-Christ fut la première du règne de Su-en-ouang. Ce prince négligea la cérémonie chinoise, de labourer la terre au printemps: là-dessus, un grand lui offrit un très-beau placet.

---

(1) Les connoissances astronomiques sur le soleil, les étoiles, le feu, pourroient bien être venues des pays occidentaux en Chine, sous le règne de Mou-ouang.

(2) Nommé *Sy-ouang-mou*; j'en ai parlé dans la Chronologie.

(3) Le nom est *Lu-hing*. Ce chapitre indique le règne de Ho-angti et la guerre contre le prince Tchi-y-eou.

(4) C'est l'empereur Mogol *Koublay-han*: il mourut le 23 février 1294 de Jésus-Christ.

(5) C'est l'année *Kia-su*, onzième du cycle de 60.

L'ancien livre *Kou-eyen* a conservé le précis de cette remontrance. C'est un beau monument de l'antiquité. Le Chinois dit dans son placet qu'anciennement on observoit soigneusement le matin, le passage de la constellation *Fang* (1) par le méridien, et l'entrée du soleil et de la lune dans la constellation *Ché*. Par ces observations, on étoit instruit du temps où devoit être le printemps; on en avertissoit l'Empereur dans une supplique. L'Empereur faisoit alors tout disposer pour la cérémonie du labourage; il faisoit lui-même avec respect cette cérémonie, après avoir gardé le jeûne. Le mandarin disoit qu'un prince qui négligeoit cette cérémonie, risquoit de perdre l'empire. Quelque temps après, l'armée impériale fut défaite près du champ que l'Empereur auroit dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du Ciel, parce que le monarque avoit négligé la cérémonie du labourage.

Notes. 1.° Les anciennes observations chinoises de la constellation *Fang* à son passage par le méridien au matin (2), ont donné occasion à l'opinion chinoise qui subsiste encore aujourd'hui; que la constellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conste que depuis environ 2500 ans, cette constellation a le titre d'*étoile du labourage*. On est encore attentif au temps où la lune passe au milieu, ou au nord, ou au sud de cette constellation; et de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mon-gous*, ou Tartares-Mogols, voisins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent ou font cultiver par des Chinois. Ils ont soin de s'informer du tribunal chinois d'astronomie sur ces passages de la lune par la constella-

(1) Voyez la table des Constellations.

(2) Du temps des empereurs Yao et Yu, nous avons vu qu'on observoit cette constellation au méridien, au crépuscule du soir. Elle indiquoit le temps de l'équinoxe d'automne; l'observation se faisoit dans le cours de la lune où étoit le solstice d'été.

tion *Fang*, au nord, au sud, pour savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer pour la récolte.

2.° Le prince Ki, frère de l'empereur Yao, avoit le titre de *Heou-tsi*, parce qu'il fut nommé pour présider à l'agriculture. Ce prince Heou-tsi est la tige des empereurs de la dynastie *Tcheou :* par cette raison, les princes de cette famille s'étoient toujours fait de l'agriculture une affaire d'état, et l'auteur de la remontrance insiste fort là-dessus.

Le livre classique *Chi-king* (1) dit dans une ode : *Kiao* de la 10.e lune, conjonction du jour *Sin-mao* (2), éclipse de soleil. Cette ode est du temps de Yeou-ouang, empereur de la dynastie *Tcheou ;* sa cour fut à Sin-gan-fou, capitale du Chen-si (3).

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipse à la 6.e année de l'empereur Yeou-ouang, au jour *Sin-mao*, 1.er de la 10.e lune. Dans le livre *Y-tcheou* (4), sont les caractères de l'année.

Le caractère chinois *Kiao*, exprime les nœuds de la lune. Selon la règle de l'ancienne astronomie chinoise, si, à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipse de soleil. Le texte du *Chi-king* fait allusion à cette règle, et veut dire qu'il y a éclipse de soleil, parce qu'à la conjonction, la lune se trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

On a vu que dans le calendrier de la dynastie *Tcheou*, la 10.e lune est la 8.e lune du calendrier de la dynastie *Hia ;* ainsi dans le cours de cette lune, le soleil devoit entrer dans le signe de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, étoit le *Tchong-ki Tsieou-fen*, ou équinoxe d'automne. Les caractères du jour de la conjonction et de la lune, ne

(1) Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.
(2) Vingt-huitième jour du cycle de 60.
(3) Lat. boréale 34° 16′, long. ouest de Pekin, 7° 33′ 40″.
(4) Second du cycle de 60 : c'est l'an 776 avant J. C.

conviennent, pour le temps de l'empereur Yeou-ouang, qu'au 6 septembre, l'an 776 avant Jésus-Christ. La conjonction fut le 6 septembre à Sin-gan-fou (au matin vers 9 h.). Ce jour eut les caractères *Sin-mao;* le soleil étoit vers le 5° de *Virgo* (1). Tous ces caractères ne conviennent qu'au 6 septembre de l'an 776 avant Jésus-Christ. Dans la dissertation que je fis sur cette éclipse, il y a quelques années (Souciet, recueil 2, tom. 2), j'avois marqué 47′ de lat. bor. J'ai averti de cette erreur; la latitude étoit au moins de 52′ et peut-être 53′. Il y eut bien éclipse, mais très-petite, à Sin-gan-fou; elle fut ailleurs plus grande vers le nord. L'éclipse rapportée par le *Chi-king*, n'est peut-être que le calcul des astronomes du tribunal, offert à l'Empereur selon la coutume; ce que le texte dit de ce qu'il y a de hideux et de mauvais présage dans l'éclipse, a pu se dire par le poète auteur de l'ode, sur un calcul publié, comme sur une observation. Quoi qu'il en soit, les seuls caractères de la conjonction du jour de la lune, étant des astronomes contemporains, pourroient fixer l'époque de l'an 776, pour la 6.e année de l'empereur Yeou-ouang; on a d'ailleurs d'autres preuves et d'autres fondemens pour assurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des constellations *Nu*, *Teou*, *Pi*, *Ki*, *Che*, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée, de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livre rapporte en termes difficiles à bien expliquer, l'arc diurne qu'elle parcourt sur l'horizon. Il parle encore des ombres du gnomon. Il parle aussi de l'observation de la constellation *Che* au méridien, pour la construction d'un palais. Cette constellation devoit être observée alors, ou du moins on croyoit utile de l'observer au méridien. Quand on vouloit

(1) Donc le soleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

construire un palais, outre la méridienne qu'on traçoit, on observoit l'étoile polaire; et pour que tout fût dans l'ordre, on vouloit encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le règne de l'empereur Ly-ouang, père de Su-en-ouang, fut malheureux. Su-en-ouang avoit de grandes qualités, il sut se faire respecter des princes tributaires; son fils Yeou-ouang mit l'empire et sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille; après sa mort, les princes tributaires ne le furent que de nom. Ping-ouang, fils de Yeou-ouang, étoit un prince timide et peu éclairé; il ne sut pas se faire respecter des princes feudataires; il se fit haïr de ses grands et de ses sujets, en abandonnant sa cour du Chen-si, pour la transporter à la ville qu'on appelle aujourd'hui *Ho-nan-fou* du *Ho-nan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des sciences et surtout de l'astronomie. Les bons astronomes se dispersèrent. Plusieurs allèrent au pays des Barbares du nord et de l'ouest (1); les observations et les calculs furent négligés; les historiens n'étoient pas exacts à marquer les fastes; on ne soignoit pas le calendrier, et l'étude de l'astronomie fut comme abandonnée.

REMARQUE.

Des Chinois astronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens pour l'astronomie dont ils avoient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyoient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur astronomie des Mahométans, ceux-ci de Ptolemée, et que Ptolemée l'a eue des

(1) On a dit que depuis ce temps-là ces astronomes et savans chinois communiquèrent aux pays étrangers leurs méthodes et les sciences chinoises.

anciens Chinois. On cite l'époque de la dispersion des astronomes chinois dans les pays occidentaux, vers le temps de l'empire de Ping-ouang. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolemée eut les connoissances de la vraie astronomie. L'empereur Cang-hi a dit que Yao apprit l'astronomie à tous les peuples chinois et étrangers; que c'est de ceux-ci que les Européens l'ont eue, et qu'ils ont été plus soigneux que les Chinois à cultiver ce qui venoit de Yao. Par-là, Cang-hi a voulu instruire ses sujets, que l'astronomie européenne étoit la vraie ancienne astronomie chinoise, qui avoit passé de Chine aux pays occidentaux, et que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avoient reçu. Yong-tching, fils de Cang-hi, a dit que l'Empereur son père a mis dans un ordre très-clair et très-méthodique, ce que les Européens ont dit d'une manière qui n'étoit pas assez claire et intelligible.

Ping-ouang mourut l'an 720 avant Jésus-Christ, le 4 d'avril, à la cinquante-unième année de son règne. C'étoit la troisième du règne de Yn-kong, prince de Lou. Les princes de Lou étoient descendans du prince Tcheou-kong. La principauté de Lou étoit dans la province de Chan-tong, au pays où est la ville de Yan-tcheou-fou.

C'est par la première année du règne du prince Yn-kong (722 avant Jésus-Christ) que Confucius commence son histoire du *Tchun-tsieou*. Cette histoire comprend les règnes de douze princes de Lou, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, quatorzième année du règne de Gai-kong, douzième prince de Lou. Les historiens continuèrent cette histoire jusqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. Tso-kieou-min, historien public contemporain de Confucius, fit un commentaire sur le livre *Tchun-tsieou;* c'est ce qu'on appelle *Tso-tchouen*, ou tradition de *Tso*. L'éclipse solaire de l'an 481 n'est pas dans le

livre de Confucius; c'est dans le commentaire de Tso-kieou-min qu'on la voit.

Si on avoit marqué, même à peu près, le temps et les phases des éclipses du soleil, rapportées dans le Tchun-tsieou, elles seroient d'une grande utilité pour les astronomes; mais on se contente de dire qu'il y eut éclipse de soleil; il y en a de marquées *totales*, il y en a de marquées *observées*, d'autres ne sont que des calculs du tribunal; cette histoire du *Tchun-tsieou* apprend qu'on calculoit les éclipses de soleil: il y avoit donc une méthode; mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reste de monumens astronomiques, avant l'année 286 avant Jésus-Christ. Les éclipses du *Tchun-tsieou* fixent la chronologie de ce temps-là (Voy. la Chronologie).

Confucius mit en ordre les livres classiques *Y-king*, *Chou-kink*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchun-tsieou*, et fit un beau commentaire sur les textes du prince Ouen-ouang, et de son fils Tcheou-kong. Ces textes concis et souvent énigmatiques, expliquent les figures ou *Koua* attribuées à l'empereur Fou-hi. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Ho-tou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a, dit-on, pour auteur l'empereur Yu, et l'empereur Fou-hi passe pour auteur du *Ho-tou*. En rangeant et mettant en ordre les livres classiques, Confucius rejeta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, et par-là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire, et à la vraie religion: car les Chinois étant si près du temps du déluge, et ayant tant de connoissances, marquèrent sans doute ce qui regardoit la création du monde, les premiers patriarches, le déluge, la dispersion des nations. Il est certain qu'ils firent leur histoire, et qu'elle existoit au temps de Confucius. On attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monu-

mens (1). Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de Confucius; une partie doit aussi s'attribuer à la grande négligence des historiens chinois, depuis le temps de l'empereur Ping-ouang jusqu'à celui de l'incendie des livres, et aux guerres de ce temps-là qui troublèrent toute la Chine, éteignirent presqu'entièrement l'amour de l'étude et des sciences, et introduisirent ou affermirent les fausses sectes.

Dans ses commentaires sur les textes de Ouen-ouang et Tcheou-kong, Confucius a fait beaucoup d'attention à ce que disent ces deux princes, d'une ancienne révolution de 7 jours (2), dont le septième est pour penser à s'examiner et à se corriger. Confucius ajoute à ces textes, qu'anciennement les jours des solstices étoient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçoit pas la justice, qu'on ne faisoit pas le commerce, et qu'un septième jour n'étoit employé qu'à examiner ses fautes, à s'en corriger, etc. Un habile Juif chinois, au temps de l'empereur Cang-hi, offrit à ce prince un placet où il expliquoit les dogmes de sa religion, qu'il prétendoit être conforme à l'ancienne religion chinoise. Il assure que ce que Ouen-ouang, Tcheou-kong et Confucius disent de la révolution de sept jours, est la sanctification du sabbat. Les noms de Soleil, Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus et introduits à la Chine, que depuis Tay-tsong, deuxième empereur de la dynastie *Tang* (3).

---

(1) La géographie, l'astronomie, l'histoire souffrirent un grand dommage : on voit donc pourquoi tant d'anciens livres chinois se sont perdus.

(2) Les Chinois, surtout dans leurs cérémonies pour les morts, usent encore du caractère *Tsi* [7], pour désigner une semaine : ils disent un *Tsi*, 2 *Tsi*, 3 *Tsi*, 4 *Tsi*, etc., pour dire une, 2, 3, 4 semaines, etc.

(3) Première année du règne de *Tai-tsong*, 627 après J. C.

Les

Les princes de Lou avoient un tribunal chargé d'écrire l'histoire, et de ce qui regarde les calculs et les observations astronomiques. Ils avoient un observatoire. Les princes des autres états tributaires qui étoient de l'empire chinois, avoient aussi dans leur cour un observatoire, un tribunal pour l'astronomie et pour écrire l'histoire. Les princes de Lou suivoient la forme du calendrier de l'empereur Ou-ouang; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençoit le jour, et que le solstice d'hiver devoit être dans la première lune de l'an civil. L'Empereur est traité dans le *Tchun-tsieou*, de *fils du ciel*, de *Roi céleste*, et ordinairement de *Ouang*, ou *Roi*. Confucius n'approuvoit pas la forme d'année de la dynastie *Tcheou;* il auroit voulu que l'année fût dans la forme de la dynastie *Hia ;* il croyoit cette forme d'année plus conforme au ciel. C'est pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement *lune du Roi*, pour faire entendre que, selon le ciel, on auroit dû marquer autrement les lunes. C'est pour cela aussi qu'il a affecté de mettre le caractère *Tchun* (printemps), à la lune du solstice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la dynastie *Tcheou* n'est pas le printemps du ciel. C'est par cette raison qu'il a eu soin de dire dans le *Chou-king*, que lorsque Ou-ouang fut à Meng-tsin pour passer le fleuve Hoang-ho, et attaquer l'empereur de la dynastie Chang, c'étoit *Tchun*, ou printemps, quoique ce fût le fort de l'hiver. L'auteur du *Tso-tchouen* étoit dans les mêmes sentimens que Confucius sur la forme d'année.

On a vu la méthode chinoise de ranger les douze lunes de l'année civile et de déterminer la lune intercalaire. Il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le solstice d'hiver, parce que c'est du jour de ce solstice qu'ils commençoient leurs calculs; et que pour déterminer les jours, ou heures, ou momens de l'entrée du soleil dans les *Tchong-*

ki et *Tsie-ki*, ayant divisé l'année en parties égales, ils commençoient par le moment du solstice d'hiver à compter ces parties égales. C'est la méthode qu'ils ont constamment tenue jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie, temps où on commença à marquer dans les éphémérides, l'entrée du soleil dans les signes selon le mouvement vrai; et par là les *Tchong-ki* et *Tsie-ki* qui contenoient des espaces égaux de temps, devinrent des *Tchong-ki* et *Tsie-ki*, qui contenoient des espaces inégaux de temps. Ce n'est pas selon les règles introduites par les Jésuites dans le calendrier, qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'histoire, et surtout dans le *Tchun-tsieou*, mais selon les règles de la méthode chinoise que j'ai expliquées. En suivant cette méthode, on voit clairement que dans les éclipses solaires du livre *Tchun-tsieou*, il y a des lunes mal marquées. Cette erreur est venue quelquefois des astronomes qui n'ayant pas fait attention aux règles pour le jour de l'entrée du soleil dans les signes, ont mal déterminé la première lune. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit que dans les cas de cette erreur, elle étoit corrigée dans quelques lunes suivantes. L'erreur des lunes mal marquées, est quelquefois la faute de ceux qui copièrent et publièrent le *Tchun-tsieou;* ils n'étoient pas en état de bien juger des fondemens du calendrier chinois (1).

---

(1) Le père E. Souciet dans ses recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipses du *Tchun-tsieou*, avec quelques-unes de mes notes et mes calculs. Je n'avois pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuse; cela n'étoit pas nécessaire pour ce que je me proposois; savoir, si l'année marquée avant Jésus-Christ étoit bien indiquée, et s'il y avoit eu éclipse. Cela suffisoit pour la chronologie que j'examinois. J'avois prié le père E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi et Cassini, et autres gens bien versés en ces matières, non-seulement le recueil des éclipses du *Tchun-tsieou*, mais encore tout ce que je lui adressois sur l'astronomie chinoise.

A la troisième année du prince Yn-Kong, on voit une éclipse marquée à la 2.e lune, au jour *Kisse*. Le calcul des jours fait voir que c'est le 22 février de l'an 720 avant Jésus-Christ. Par le calcul du lieu du soleil, je vois qu'on auroit dû marquer, non 2.e lune, mais 3.e lune, dans le calendrier qu'on suivoit. En lisant le *Tchun-tsieou*, on voit un jour *King-su* à la 3.e lune; à la 4.e lune, un jour *Sin-mao;* à la 8.e lune, un jour *King-tchin;* à la 12.e lune, un jour *Kouey ou-ey*. Ces jours suivent l'erreur du jour *Kisse* de la 2.e lune. Mais à la quatrième année, on voit à la 2.e lune, un jour *King-su:* ce jour *King-su* n'a pu être marqué à la 2.e lune de l'année quatrième, que dans la supposition que la première lune de l'année quatrième fût bien marquée; l'erreur de la 2.e lune marquée à la troisième année fut donc corrigée.

REMARQUE.

L'erreur de la 2.e lune de la troisième année n'infirme en rien l'époque de l'an 720, fixée en vertu de l'éclipse de soleil. Dans toutes les années avant et après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipse de soleil dans les 1.res lunes, qui ait eu les caractères du jour *Kisse;* et puisque le 22 février 720 fut *Kisse* et jour d'éclipse, cette éclipse du 22 février 720, est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune, mais non de deux ou trois.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 juillet de l'année 709 avant Jésus-Christ. Le 17 juillet eut en Chine les caractères *Gin-tchin* (29.e du cycle). Le livre *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil

---

Je priois ce père de ne rien publier qu'après que ces MM. auroient tout vu et corrigé. J'ai vu qu'il n'avoit pas fait tout ce dont je l'avois prié.

totale au jour *Gin-tchin*, 1.er de la 7.e lune, à la troisième année du règne de Hoang-kong, prince de Lou, successeur du prince Yn-kong. Les caractères *Gin-tchin* pour ce temps-là, ne conviennent qu'au 17 juillet de l'an 709. Le prince Yn-kong mourut à la onzième année de son règne, au jour *Gin-tchin* (18 octobre). L'an 720 étant le troisième du règne, l'an 712 fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du règne de son successeur, et l'an 709 fut le troisième. Le jour *Gin-tchin*, marqué 1.er de la 7.e lune, avec la 7.e lune à la 3.e année, le *Tchun-tsieou* démontre cette époque de Hoan-kong : au temps de la conjonction le soleil étoit vers l'Ecrevisse, 16° 2′ ou 3′ dans cette lune. Lorsque le soleil entra dans le signe *Leo*, ce fut dans la 8.e lune et non dans la 7.e C'est donc une erreur du livre pour les lunes; mais l'époque est toujours sûre; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois, et dans ce temps-là, le seul jour 17 de juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, et être jour d'éclipse de soleil, et avoir les caractères *Gin-tchin* (29.e du cycle).

A l'année avant Jésus-Christ, qui répond à l'an 695, le *Thun-tsieou* marque une éclipse de soleil à la 10.e lune 1.er jour. On ne marque pas les caractères chinois pour le jour, et l'auteur du *Tso-tchouen* reproche cette négligence aux astronomes du tribunal. Cette 10.e lune est mal marquée encore dans le calendrier de Lou. L'équinoxe devoit être dans la 10.e lune. Il y eut éclipse de soleil le 10 octobre (jour qui dut avoir les caractères du cycle *Ken-gou*). Au temps de la conjonction, le soleil étoit entre le 9.e et le 10.e du signe Balance. En calculant l'automne à la chinoise, l'équinoxe chinois d'automne étoit passé. Cette lune fut donc la 11.e et non la 10.e de l'année chinoise.

Au jour qui répond au 23 mars de l'an 687 avant

Jésus-Christ, on rapporte que la nuit les étoiles ne parurent point. Le *Tso-chouen* assure que cette nuit on voyoit clair. Confucius ajoute que les étoiles paroissoient tomber comme de la pluie au milieu de la nuit. Voilà tout ce qui est rapporté de ce phénomène, qui paroît être quelque aurore boréale.

Note. A la fin de ces mémoires, on verra un éclaircissement sur l'éclipse de soleil, marquée par le *Tchun-tsieou* à la 3.e lune de la dix-huitieme année de Tchoang-kong, prince de Lou; c'est l'an 676 avant Jésus-Christ.

Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil au jour *Sin-ouey*, 1.er de la 6.e lune, à la vingt-cinquième année de Tchoang-kong, prince de Lou. La suite des règnes, depuis celui du prince Yn-kong, fait voir que cette vingt-cinquième année est l'an 669 avant Jésus-Christ, et les caractères d'éclipse de soleil, et *Sin-ouey* pour le jour, ne peuvent convenir qu'au 27 mai (1) de l'an 669. L'éclipse est marquée observée, et on fit les cérémonies dont j'ai parlé au règne de Tchong-kang, empereur de la dynastie *Hia*. Les astronomes postérieurs, depuis la dynastie *Han* (2), ont supposé que le solstice d'été fut le 25 juin. De là ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* auroit dû dire 7.e lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la 5.e lune de la dynastie *Hia* et dans la 7.e de la dynastie *Tcheou*, dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du système faux de ces astronomes, il suit que la lune suivante auroit dû être la 7.e lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la 6.e lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, et il ne dut pas l'être.

---

(1) Premier de la 6.e lune, le soleil au temps de la conjonction, vers le 27° du Taureau.

(2) L'an 206 avant Jésus-Christ fut le premier de cette dynastie.

Le solstice ne fut pas même marqué le 26 juin (1); car si cela eût été, la 6.e lune auroit été marquée 6.e lune intercalaire; car, selon la règle, si un *Tchong-ki* est au premier jour d'une lune, la lune précédente est intercalaire; et si le *Tchong-ki* est au dernier jour de la lune, c'est la lune suivante qui est intercalaire.

Les mêmes astronomes chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe chinois d'automne fut le 25 septembre l'an 664, trentième du prince Tchoang-kong. De là ils concluent que le *Tchun-tsieou*, à cette année-là, auroit dû marquer à la 10.e lune et non à la 9.e lune, au jour *Ken-gou* (28 août), l'éclipse du soleil. Au temps de la conjonction, le soleil étoit au 27° du Lion, puisqu'on marqua 9.e lune. Le 25 septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 septembre; car s'il avoit été marqué le 26 septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune suivante auroit dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne devoit être dans la 10.e lune du calendrier de *Tchun-tsieou*; et selon le système des astronomes cités, le 26 septembre, on auroit dû dire, 1.er jour de la 10.e lune intercalaire, puisque, selon eux, l'équinoxe devoit être marqué le 25 septembre, dernier de la lune. Il suit encore de là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué cette année-là le 25 décembre, ce qu'il faut remarquer.

La 5.e année de Hi-kong, prince de Lou, commença vers la fin de décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen*, le premier jour de la 1.re lune de cette 5.e année, fut

(1) De là il s'ensuit que le solstice d'hiver chinois ne fut pas marqué le 25 décembre, ce qu'il faut remarquer.

le jour *Sin-hay* (1), et le solstice d'hiver est marqué dans ce livre, ce même jour *Sin-hay*, premier de la 1.re lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 décembre de l'année 656. On marque à cette 5.e année une éclipse de soleil, au jour *Ou-chin*, premier de la 9.e lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 août de l'an 655 avant Jésus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette 5.e année, doit être examiné.

Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année de *Hi-kong*, dit que le jour *Pin-tse* (15 novembre) fut le premier de la 12.e lune; que le prince de Tsin, assiégeant une ville à la 8.e lune, voulut savoir d'un astronome et astrologue le succès du siége. L'astronome calcula le lieu du soleil et de la lune pour les deux lunes suivantes, de même que le passage du signe céleste *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tse* seroit le premier de la 10.e lune; que le soleil dans cette conjonction, seroit dans la constellation *Ou-y* (voy. la table des constellations); que la lune seroit à l'étoile *Tche*, au crépuscule du jour *Pin-tse*, et qu'alors le signe *Chun-ho* passeroit par le méridien.

La ville qui est nommée présentement Tay-yu-en-fou (2), capitale du Chan-si, étoit la cour du prince de Tsin dont on parle. Dans cet état, on suivoit la forme du calendrier de la dynastie *Hia*, selon ce que rapporte le *Tso-tchouen*. Dans le temps qu'à la cour de l'Empereur, et à celle des princes de Lou, on disoit 12.e lune, à la cour de Tay-yu-en-fou, on disoit 10.e lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, com-

(1) Le solstice ne fut que le 28 décembre; la conjonction fut le 26: ainsi voilà deux erreurs.

On parlera ensuite de ce solstice.

(2) Latit. boréale 37° 53′ 30″; longit. 3° 55′ 30″, ouest de Pekin.

mençoit le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à Tay-yu-en-fou, le 15 novembre à six heures du matin, et finit le 16 avant le temps de six heures du matin ; et ce qu'on dit crépuscule, étoit le temps du 16 novembre au matin ; on peut dire aussi à l'aurore, à la première aurore, aussi bien que crépuscule. Le caractère chinois du texte exprime tout cela ; même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jésus-Christ 1629, le père Adam Schall plaçoit cette étoile dans le Sagittaire 22° 30′ ; latitude australe 13° 15′. On a vu qu'au temps de Tcheou-kong, l'an 1111 avant Jésus-Christ, le signe *Chun-ho* étoit le signe de l'Ecrevisse : au temps du prince Hi-kong, ce signe chinois mobile s'étoit, comme les étoiles, avancé à l'orient de quelques degrés.

La conjonction fut à Tay-yu-en-fou le matin du 16 novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil et de la lune, vers le Scorpion, 17° 1′ ou 2′ ; latitude australe de la lune, près de 4° 59′. Au lieu de la lune, ajoutez, si vous voulez, 32′ 33″ pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps chinois qui répond à l'aurore, ou première pointe du jour, savoir, 4 heures 45 minutes du matin ; et la lune auroit près de 4° 59′ 10″, latitude australe, ascension droite de la lune, 223° à peu près et quelques minutes. Le texte du *Tso-tchouen*, en disant que la lune seroit à l'étoile *Tche*, entend l'ascension droite qui seroit la même dans la lune et dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, et n'en dit pas les circonstances. On ne dit pas le lieu du soleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expression du lieu du soleil à la constellation *Ou-y*, désigne un lieu trop vague, à cause de l'étendue de cette constellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, est plus précis ; mais il n'est rien dit du temps

qu'on calculoit pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculoit pour la lune, soit par rapport aux étoiles, soit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'astronome chinois, 655 ans avant Jésus-Christ, on peut exactement, par observation, savoir la longitude et la latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce temps-là, on devoit avoir des catalogues d'étoiles, et qu'on avoit d'assez bonnes connoissances sur le mouvement de la lune. On ne devoit pas ignorer la latitude des étoiles; sans cette connoissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, et assez bien pour ce temps-là?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue* (1), nom d'un célèbre ministre chinois de Ou-ting, empereur de la dynastie *Chang*. Ce ministre étoit natif du pays où est la ville de Pinglo-hien (2), dans le Chan-si. C'est cette ville que le prince de *Tsin* assiégeoit; ainsi, dans le temps de ce prince, cette étoile devoit passer pour avoir quelque rapport avec le ministre Fou-y-eu, et apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portoit le nom comme aujourd'hui.

Notes. 1.° *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° chinois (3), qu'on peut rapporter à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en ascension droite; mais on marque que c'étoit un temps qui répond ou au crépuscule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'astronomie européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien constatés. Si les lieux du soleil, marqués au temps

---

(1) Dans ce que j'envoyai sur les étoiles, je marquois que l'étoile *Fou-y-ue* ne portoit pas le nom de l'ancien ministre; je me trompois.

(2) Lat. boréale 34° 48′; long. 5° 25′, ouest de Pekin.

(3) *Nu* est le nom de la constellation qui commence par l'étoile *E* du Verseau.

de *Yao* et au temps du fragment *Siao-tching*, étoient rapportés clairement à un degré déterminé d'une constellation, ou pourroit par là peut-être, à cause de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, et voir quel est celui qu'on doit choisir des tables de MM. Cassini, Halley, Zanotti et autres astronomes célèbres.

2.° *Chun-ho* étant signe céleste, comprend une douzième partie du cercle. Ce signe chinois étoit l'Ecrevisse au temps de Tcheou-kong. Il est facile de voir à quel degré de l'Ecrevisse commençoit *Chun-ho*, l'an 655 avant Jésus-Christ, et par là le temps de son passage par le méridien. La constéllation *Ou-y*, le signe *Chun ho*, le temps de la 10.e lune, etc. devoient avoir dans l'astrologie de ce temps-là bonne place pour les astrologues. Les lettres chinoises pour le jour, étoient aussi examinées.

3.° Il y a de fortes raisons pour soupçonner de quelque altération le texte du *Tso-tchouen* sur le solstice réuni à la conjonction; c'est ce qu'on examinera ensuite.

4.° Puisqu'au pays de *Tsin* on avoit su conserver la forme du calendrier de Yao et de l'empereur Yu, pendant un si long espace de temps, le système de M. Freret sur les changemens des commencemens de l'année chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce système, je lui dis ma pensée, et je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin* (1) dans le Chen-si, des princes dans le Hou-quang, dans le Honan et ailleurs, avoient toujours conservé la forme du calendrier de l'empereur Yu; aux cours de Lou, de l'Empereur et quelques autres pays, on suivoit la forme du calendrier de Ou-ou-ang.

Il y avoit des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil; j'ai oublié la principale qui étoit d'immoler un bœuf. Cette cérémonie étoit, dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres; dans les

(1) Les caractères chinois sont différens.

éclipses de soleil, c'étoit pour honorer le ciel. Le caractère chinois *Avertir* (*Kao*) est composé du caractère bœuf, *Nieou*, et du caractère bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au ciel, aux ancêtres, on se servoit et on se sert encore du mot chinois *avertir*, et c'est par un bœuf égorgé et immolé, que se faisoit cette cérémonie ou cet avertissement au ciel et aux ancêtres. Tous les premiers jours de la lune, il y avoit aussi des cérémonies; c'est ce qu'on appeloit avertir du premier jour. Dans une grande salle pour les cérémonies, il y avoit douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie se faisoit à la porte : le caractère chinois *Jun* intercalaire est composé du caractère *Ou-ang* (roi, empereur, prince souverain), et du caractère *Men* (porte). Le *Tso-tchouen*, à la cinquième année du prince Hi-kong, remarque qu'aux jours des solstices, des équinoxes et autres parties de l'année, ou saisons où il y avoit des cérémonies ou des fêtes, les princes montoient à l'observatoire, jetoient les yeux sur l'horizon, en examinoient tout, et l'on en tenoit un registre exact; c'est-à-dire, qu'à ces jours le prince examinoit tout lui-même, voyoit les registres des calculs et des observations, et faisoit mettre tout au net et en état. L'auteur du *Tso-tchouen* parle de ce qui auroit dû se faire selon ce qui étoit prescrit par les rits; mais dans ce temps-là ces anciennes coutumes étoient bien négligées.

L'éclipse du soleil du 3 février 626 avant Jésus-Christ, est marquée à la première année de Ouen-kong (prince de Lou), avec les caractères du jour *Kouey-hay* (60.e du cycle). C'est une erreur pour la lune; car le soleil étant dans le Verseau, entre le 7° et 8°, dans cette lune il entra dans les Poissons; c'étoit donc le premier jour de la 3.e lune. Le 3 février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les règles de l'interca-

lation ordinaire. Dans la 4.e lune de cette première année de Ouen-kong, on voit un jour *Ting-sse* (1). En comptant les jours du cycle, l'espace entre le jour *Kouey-hay* et le jour *Ting-sse*, exige entre deux une lune intercalaire; c'est ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tso-tchouen* nous apprend que ce fut la 3.e lune qu'on intercala; c'étoit contre les règles de l'intercalation. Cet auteur se récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occasion le *Tso-tchouen* parle des règles de l'intercalation, et on entend aisément ce qu'il veut dire, après qu'on a su ce qui est dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou*.

Il dit que, sous les anciens princes, pour régler les temps, on calculoit bien un commencement, ou point fixe; ensuite on déterminoit le *Tchong* (2). Les restes étoient réservés pour la fin. Puisque le *Tso-tchouen* se récrie contre l'intercalation faite contre les règles, il prétend donner les règles de la vraie intercalation, qui consistent à bien fixer le lieu du soleil et de la lune, au 1.er jour de la 1.re lune de l'année; ensuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune; en troisième lieu, retenir les différences entre les mois lunaires et solaires, et en faire une lune intercalaire, lorsque ces différences sont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces règles.

A la 7.e lune de l'an 613 avant Jésus-Christ, on vit une comète vers les étoiles de la grande Ourse. On peut entendre que la comète entra dans l'Ourse;

---

(1) Cinquante-quatrième du cycle de 60, 29 mars: le premier de la 5.e lune fut *Sin-y-eou*, cinquante-huitième du cycle, 2 avril.

(2) Milieu: c'est le *Tchong-ki*.

on peut aussi entendre que la comète cessa de paroître dans l'Ourse : c'est tout ce qui est dit de cette comète; on ne dit pas le jour de la 7.e lune.

Les cérémonies observées au jour *Sin-tcheou* (1), 1.er de la 6.e lune, à la quinzième année du prince Ouen-kong, pour l'éclipse du soleil marquée à ce jour dans le *Tchun-tsieou*, font voir que l'éclipse fut observée. Le 27 avril fut le dernier jour de la 5.e lune : en remontant vers le temps de la 1.re lune, on trouve que le 2 décembre de l'an 613 avant Jésus-Christ, fut le 1.er de la 1.re lune : la seizième année de Ouen-kong dut donc avoir 13 lunes; car sans cela la 1.re lune de cette seizième année n'auroit pas pu avoir le solstice d'hiver.

Le *Tso-tchouen* à l'année 564 (2) avant Jésus-Christ, indique les cérémonies où le président ou mandarin du feu (3) présidoit. Ce titre de mandarin étoit dès le temps de l'empereur *Tchouen-hiu*. Ce mandarin étoit aussi un des chefs du tribunal d'astronomie; on l'appeloit aussi *Nan-tching* (président du sud). Ce mandarin fut chargé dans la suite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, désignées par le nom de *Ta-ho* (grand feu); il faisoit aussi des cérémonies aux étoiles du *Lion :* un des noms de ce signe étoit *Tchou* (4). Le caractère *Tchou* désigne la couleur rouge (5). Au temps du règne du prince Siang-kong, et au temps de Tcheou-kong, les étoiles du Scorpion étoient ou dans les rayons du soleil, ou sous l'horizon à la 9.e lune du calendrier de *Hia*, ou 11.e lune de celui

---

(1) 38.e du cycle de 60 : 28 avril, année 612 avant Jésus-Christ.

(2) C'est la neuvième année de Siang-kong, prince de Lou.

(3) *Ho* [feu], *Tching* [président].

(4) Ce caractère exprime le bec et le cri des oiseaux.

(5) Les étoiles du Lion étoient représentées sous la figure d'un oiseau rouge.

de *Tcheou*. A la 3.e lune du calendrier de *Hia*, ou 5.e de celui de *Tcheou*, les étoiles du Lion passoient au méridien vers le soir. A cette 3.e lune, le peuple faisoit des feux, comme des feux de joie; à la 9.e lune, ces feux étoient défendus. Yao ordonna à Y-pe, un de ses frères, d'observer au pays de Kouey-te-fou du Honan, les étoiles du Scorpion; et à Che-ching, un autre de ses frères, d'observer les étoiles d'Orion, au pays de Tay-yu-en-fou, capitale de Chan-si aujourd'hui. Dans la suite, on fit des cérémonies à ces étoiles, et même aux deux frères de l'empereur Yao, comme esprits des étoiles du Scorpion et d'Orion. Le *Tso-tchouen* qui instruit de ces usages, parle en général des mandarins qui gouvernoient le peuple depuis les premiers jusqu'aux derniers, et il y en avoit un qui veilloit sur cinq familles, d'autres sur dix, cent, mille, etc. Par le nombre de ces familles, on distinguoit les hameaux, villages, bourgs, villes, pays, provinces, etc. Le mandarin qui présidoit au feu, devoit avoir soin surtout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remède, et on avoit soin de faire des visites partout. Le pays de Kou-ey-te-fou, qui étoit un état d'un prince tributaire, passoit dans le temps du prince Siang-kong et avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de Tay-yu-en-fou passoit pour être comme de la juridiction des étoiles d'Orion. La cour impériale, et les cours des princes tributaires, et généralement tous les pays de Chine, avoient chacun des étoiles qui leur répondoient; ces étoiles, ou leurs esprits, étoient censés présider à ces pays. Les Chinois, en conséquence de l'idée que le ciel est le lieu où il faut examiner la terre, transportèrent au ciel tout ce qui regarde leur pays (1), leur cour, leurs

(1) Au temps dont il s'agit pour le règne de Siang-kong,

princes, leurs tribunaux. C'est au ciel qu'ils cherchoient, par l'étoile polaire et autres étoiles qui passoient au méridien, la distance du pays nord et sud. Ils la cherchoient aussi par les gnomons, pour savoir la hauteur méridienne du soleil, et par-là la hauteur du pôle. On ne voit pas dans l'ancienne astronomie chinoise des règles pour chercher les distances terrestres d'orient en occident; mais les rhumbs de vent, et les termes pour exprimer le *no sudo*, *ne*, *se*, etc. en parlant des lieux, étoient très-familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, le *Tso-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle est marquée de douze ans.

Le *Tchun-tsieou* parle d'une éclipse totale du soleil, au jour *Kiasse* (19 juin), premier de la 7.e lune, à la 24.e année de la principauté de Siang-kong, prince de Lou; ces caractères sont ceux du 19 juin de l'an 549 avant Jésus-Christ. Il y a plus de cent ans que le fameux père Adam Schall vérifia cette époque; il trouve une éclipse totale après midi à la Chine.

A la lune suivante, au jour *Kouesse* (1), 1.er de la lune, le *Tchun-tsieou* marque encore une éclipse de soleil. Le *Tchun-tsieou* marque encore deux éclipses de soleil à deux lunes de suite, l'une au 20 août de l'an 552, et l'autre au 1.er jour de la lune suivante.

Le même père Adam Schall trouve une éclipse de sept doigts chinois (ou 8° 24′ à l'européenne) à la Chine vers les huit heures du matin, le 13 octobre de l'année 546 avant Jésus-Christ. C'est l'éclipse rapportée par le *Tso-tchouen* au jour *Y-hay*, 1.er de

---

et avant, on voit par le *Tso-tchouen* que les Chinois cherchoient dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des comètes, dans toutes les parties du ciel, éclipses, lieux des astres, de quoi régler les peuples; on cherchoit des présages; les astrologues étoient fort consultés.

(1) Trentième du cycle de 60, 18 juillet.

la 11.e lune (1), à la 27.e année du règne du prince Siang-kong. Dans ce que dit le *Tso-tchouen*, cette année 546, on voit l'usage de marquer les signes célestes, ou les douze lunes (2), par les caractères du cycle de douze. On remarque dans les astronomes de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le père Adam Schall, dont je viens de parler, est un Jésuite président du tribunal d'astronomie, à Pekin. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait et souffert pour la religion. L'astronomie complète qu'il a rangée en chinois, avec d'autres Jésuites, et d'habiles Chinois, est un très-bel ouvrage (3). Cet ouvrage dut coûter bien du temps et de la peine, pour l'habiller à la chinoise d'une manière claire et méthodique. Il y a quantité de belles recherches sur les différentes parties de l'astronomie européenne, et sur la chinoise en usage dans ce temps-là. Ce n'est pas à moi à m'étendre beaucoup sur les éloges de la science astronomique du père Adam Schall et de ses compagnons; mais ces Missionnaires, respectables d'ailleurs par ce qu'ils ont souffert pour la religion, ne méritent nullement les termes méprisans dont plusieurs Européens se sont servis, en parlant de ce que le père Adam et ses compagnons savoient en astronomie: l'illustre Kepler n'en jugeoit pas de même, sur ce qu'il avoit su, quoiqu'en général, de ce qui se faisoit à Pekin.

Note. On voit le calcul du père Adam Schall dans un livre chinois qu'il fit, et dont le titre est: *Examen des éclipses anciennes et nouvelles.* Il examine et calcule

(1) Le *Tchun-tsieou* marque 12.e lune. Le *Tso-tchouen* corrige cette erreur.

(2) Je n'oserois décider: je crois pourtant que c'est et des signes et des lunes qu'il parle.

(3) On a cet ouvrage en divers lieux d'Europe; je suppose qu'il est à la Bibliothèque royale.

dans

dans ce livre les éclipses solaires, rapportées dans les livres classiques *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tsieou* dont j'ai parlé, et plusieurs autres des dynasties *Han* et suivantes; il y en a de la dynastie passée *Tay-ming*. Ce père voulut donner aux Chinois des preuves sensibles de la bonté des tables d'Europe, et l'a fait à son ordinaire d'une manière fort claire et très-intelligible. Outre ses livres d'astronomie, ce père fit d'excellens livres en chinois sur la religion; et ceux qui, en Europe, ont fait part au public des livres des Jésuites en chinois sur les sciences, sans dire un seul mot de ceux qu'ils ont fait en chinois pour la religion, auroient bien pu parler de ces derniers livres; mais ils avoient leurs raisons pour n'en rien dire: d'autres que les Jésuites l'ont fait, et ont reconnu que les Jésuites en Chine, ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de Missionnaires.

La lune, dans le cours de laquelle arriva le solstice d'hiver en décembre de l'année 546 avant Jésus-Christ, fut la 1.re lune de la vingt-huitième année du règne de Siang-kong, prince de Lou. Cette lune fut la première de l'an chinois 545. Le *Tso-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitième année de Siang-kong, Jupiter qui devoit être dans le signe *Sing-ki*, passa tout à coup, et contre les règles qu'on supposoit pour le lieu de Jupiter, dans le signe *Hiuen-hiao*. Le *Tso-tchouen* ajoute que la constellation *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*.

Notes. 1.° Le *Tso-tchouen* suppose que douze ans sont la révolution de Jupiter; et il ne dit rien de fixe sur le lieu de cette planète. L'auteur de ce livre, en disant quelquefois le lieu de Jupiter, se contente de dire en général le signe, sans faire connoître comment il désigne ou détermine ce lieu en général. Les Chinois postérieurs qui assurent qu'avant l'incendie des livres, il y avoit des méthodes pour les calculs astronomiques, avouent que dans ces anciens temps, on ne savoit pas les fondemens des calculs pour les rétrogressions et sta-

tions des planètes de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus et Mercure.

2.° On a vu l'ordre et le nom de douze signes *Sing-ki*, *Hiuen-hiao*, etc. Des Chinois postérieurs ayant voulu expliquer la raison du nom *Sing-ki* (Chronique des étoiles, ou Ciel), ont dit que ce signe portoit ce nom à cause du solstice d'hiver où est le commencement de ce signe; que tous les calculs commencent par le premier degré du Capricorne, ou par le solstice, et que tous les mouvemens des planètes se rapportent à ce commencement du Capricorne. Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le solstice d'hiver étoit vers les premiers degrés du signe *Sing-ki*, ou du moins dans ce signe. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce signe suit. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas été au fait sur ce mouvement, et ils n'ont pas pensé au temps de Tcheou-kong. Quand ce prince astronome vit que le solstice d'hiver étoit à la constellation *Nu* 2°, et que le solstice étoit le commencement du signe *Hiuen-hiao*, le signe *Sing-ki* étoit notre signe du Sagittaire. Ce n'est donc pas le solstice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-ki*. Les astronomes antérieurs ne pouvoient tirer ce nom du solstice d'hiver, puisque le solstice n'étoit pas dans *Sing-ki*. Ceux qui, les premiers, donnèrent ce nom, avoient donc un autre principe de cette dénomination.

3.° Dans le catalogue des constellations, on voit l'étendue équatorienne de la constellation *Hiu*, et par quelle étoile elle commence, puisque le signe *Hiuen-hiao* commence par la constellation *Nu* 2°. Quand le *Tso-tchouen* dit que *Hiu* est au milieu du signe *Hiuen-hiao*, il parle de *Hiu* 5°, et un peu plus de 31′ chinoises dont 100 font un degré chinois. Voyez dans la table l'étendue équatorienne des constellations *Nu* et *Hiu*.

4.° On sait le temps entre Tcheou-kong et la vingt-huitième année du prince Siang-kong. On voit donc par où commençoit et finissoit le signe *Hiuen-hiao* au temps de Siang-kong.

L'an 543 (1) avant Jésus-Christ, au jour *Kouey-ouey* (2) de la troisième lune, on voulut savoir l'âge d'un vieillard du pays de Tay-yu-en-fou (3), dans le Chan-si. Il se trouvoit alors dans le pays de Lou. Ce vieillard dit qu'il ne savoit pas compter comme on comptoit au pays de Lou; mais que le jour de sa naissance fut le jour *Kia-tse*, premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tse* jusqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptoit 444 cycles de 60 jours, et 20 jours du 445.e cycle. Cette somme de jours fait 73 ans juliens, moins cinq jours, en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainsi, le vieillard naquit le 11 février de l'an 616 avant Jésus-Christ. Le 11 février fut un jour *Kia-tse*. Dans le pays de Tsin, le jour *Kia-tse* commença le 11 février, vers les six heures du matin, et finit à la fin du temps qui répond à la fin de cinq heures du matin, le jour suivant. Le jour *Kia-tse* fut la conjonction. C'étoit sur la fin du jour *Kia-tse*, au pays de Tsin: au pays de Lou, le jour suivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de Tsin, on suivoit la forme d'année de la dynastie *Hia*. Au temps de la conjonction, le soleil étoit entre le 14 et le 15° du Verseau. Dans cette lune, le soleil entra dans le signe des Poissons; c'étoit donc la première lune du calendrier de Tsin, et la troisième du calendrier de Lou. Le vieillard voulut faire voir sans doute, que, quand on compte les années de son âge, et quand on veut savoir au juste son âge, il faut se servir de l'an solaire, et non de l'année lunaire ou luni-solaire.

Supposons un Chinois, né le 3 décembre 1715,

---

(1) Trentième année du prince Siang-kong (*Tso-tchouen*).

(2) Vingtième du cycle, 7 février.

(3) C'est le pays qu'on appeloit *Tsin*.

c'est l'an 54 (1) du règne de *Cang-hi ;* c'étoit le huitième jour de la onzième lune. L'an 1754 a dans le cycle de 60 les caractères *Kia-su*, c'est la dix-neuvième année du règne de *Kien-long*. Le huitième de la onzième lune, est le 21 décembre. Le Chinois, né le 3 décembre 1715, fait le 21 décembre 1754 l'anniversaire de sa naissance. Il compte la cinquante-quatrième année de *Cang-hi* pour la première année de sa naissance, et la dix-neuvième année de *Kien-long*, pour la quarantième; en sorte que dès la première lune de cette année dix-neuvième de *Kien-long* 1754, il dit qu'il a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 39 ans, le 3 décembre 1754. Le vieillard de *Chan-si* vouloit sans doute faire voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

Notes. 1.° A cette année 543, le *Tso-tchouen* après avoir parlé du jour *Kisse* de la septième lune (23 juillet), dit que Jupiter étoit, selon un calcul, dans le signe *Kiang-leou*, et selon un autre, dans le signe *Tseou-tse*.

2.° L'an 542, le *Tso-tchouen* dit que l'empereur Yao fit aller son frère Che-ching au pays Tay-yu-en-fou (2), pour y observer les étoiles d'Orion. Le signe céleste *Che-ching* est désigné par les mêmes caractères, *Che-ching*, que le frère de Yao. On peut dire que le nom du frère de Yao lui fut donné, parce qu'il observoit le signe *Che-ching*. On peut aussi dire que le nom chinois du signe *Che-ching* vient du nom du frère de Yao. Les étoiles d'Orion sont fort remarquables, et sont les principales du signe céleste *Che-ching*.

Le prince qui régnoit au pays de Tay-yu-en-fou du Chan-si, voulut savoir, l'an 535 avant Jésus-Christ, l'explication du texte de l'éclipse solaire du

---

(1) Dans le cycle de 60, c'est l'année *Y-ou-ey*.

(2) Ce pays s'appeloit *Tahia* anciennement; on l'appela depuis *Tsin*.

Chi-king ; on lui répondit que les éclipses de soleil sont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour punir les princes qui gouvernent mal. Les questions du prince furent à l'occasion d'une éclipse de soleil le 18 mars (1). On voit que les dix caractères appelés *Kan* dans le cycle, étoient alors un cycle de dix jours.

A la onzième lune de l'an 534, on voit dans le *Tso-tchouen*, une tradition qui portoit que la planète Jupiter étoit au signe céleste *Chun-ho*, à la mort de l'ancien empereur Tchouen-hiu. A cette onzième lune de l'an 534, on place Jupiter dans le signe céleste *Simou*, au lieu appelé *le Gué de Simou*. C'est un lieu de la voie lactée, qu'on représente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comète qu'on aperçut à la première lune dans la constellation *Nu ;* plusieurs dirent que dans cette comète, ou étoile nouvelle, étoit l'esprit d'un ancien prince, et on en tira des présages. On dit que Jupiter étoit dans le signe *Hiuen-hiao*.

L'an 525, le calcul fait voir une éclipse de soleil, le 22 août au temps de la conjonction, le soleil vers 21° 26′ du Lion; c'étoit donc la neuvième lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la septième dans celui *Hia*. Le 22 août a les caractères chinois *Kia-su* dans le cycle, et il n'y eut pas dans ce temps-là, avant et après l'an 526, une éclipse de soleil à un jour *Kia-su*. C'est donc l'éclipse de soleil marquée dans le *Tchun-tsieou* à la dix-septième année du prince Tchao-kong (an 525 avant J. C.) Au jour *Kia-su*, premier de la sixième lune, il y a eu quelque dérangement ou faute

---

(1) Cette éclipse est dans le *Tchun-tsien*, septième année du règne de *Tcheou-kong*, prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrième lune.

des copistes dans le caractère de la lune. L'éclipse fut observée, et à l'occasion de l'éclipse, les savans citèrent le texte du livre *Chou-king*, où il est parlé des cérémonies en usage au temps des éclipses de soleil. Ces savans voyoient donc une éclipse de soleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipse, on aperçut une comète à l'ouest du Scorpion ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut aussi bien s'expliquer, en disant que la comète s'étendoit jusqu'à la voie lactée, qu'en disant qu'elle alla par son mouvement jusqu'à la voie lactée. Le *Tso-tchouen* dit que la constellation *Hiu* désigne de grandes eaux. Le signe céleste *Hiuen-hiao* a le nom de la constellation *Hiu*, et les deux caractères chinois *Hiuen-hiao* expriment des eaux très-profondes.

Note. Dans l'éclipse de l'an 523, on voit l'utilité du cycle de soixante jours. Dans les textes qui rapportent les éclipses et les phénomènes sur les textes du père Couplet pour les éclipses de soleil, M. Cassini (Règles de l'astronomie indienne) a dit qu'on ne pouvoit faire aucun fonds sur le calendrier chinois. Le père Couplet, en rapportant sans choix, sans critique et sans caractères, des jours pour les éclipses, a donné lieu à la remarque de M. Cassini. Si cet illustre astronome avoit vu les fondemens du calendrier chinois pour régler l'année et la lune intercalaire, il auroit porté un autre jugement.

Un savant qui se disoit descendant de l'empereur Chao-hao, dit l'an 526, que les empereurs Tay-hao (1), Y-enti (2), Hoaug-ti avoient donné des titres à leurs mandarins. Il dit en particulier que l'empereur Tchouen-hiu avoit nommé un grand pour présider au calendrier; que d'autres grands ou mandarins calculoient les solstices, les équinoxes et les

(1) C'est un titre de l'empereur *Fou-hi*.
(2) C'est un titre de l'empereur *Chin-nong*.

autres parties de l'année; d'autres avoient soin des mesures, etc. (1). Il rapporte le nom de ces mandarins. Le Tso-tchouen qui instruit de ce détail, ajoute que Confucius fut charmé du discours du savant et en fit l'éloge.

Il y a eu dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtième année du règne du prince Tchao-kong.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou* (2), jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver étoit toujours dans la première lune. Le premier de la septième lune, est marqué *Ou-ou*, et dans la onzième lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux, il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les règles ordinaires, et cette lune intercalaire fut nécessairement placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les règles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septième lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 et le 12° des Gémeaux; ce fut donc la septième lune, et le solstice d'été fut dans cette lune; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an 523. Ce solstice fut avant midi, le 27 décembre, au pays de Lou.

Outre l'altération qui paroît avoir été faite au texte du *Tso-tchouen* pour l'expression des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtième année de Tchao-kong, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les solstices

---

(1) Cette année 526, le 5 novembre, parut une comète; on n'en dit ni le lieu, ni combien de temps elle fut vue.

(2) Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26.e du cycle de 60.

d'hiver des années 523 et 656 avant J. C., les caractères qui désignent le 25 décembre pour le jour du solstice. On a vu par l'examen de quelques jours (et l'on verra encore dans la suite) que le *Tchun-tsieou* et le *Tso-tchouen* plaçoient le solstice d'hiver même au-dessus du 26 décembre. D'ailleurs, si le 25 décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ, premier jour de la première lune de la cinquième année de *Hi-kong*, avoit été jour de solstice et premier de la lune, la douzième lune précédente auroit été marquée intercalaire. Or, cette douzième lune ne fut pas marquée intercalaire : on trouve même un jour *Ou-chin* marqué à la douzième lune de la quatrième année du prince Hi-kong. Or, ces caractères *Ou-chin* (45.e jour du cycle de 60) sont certainement ceux du 22 décembre de l'an 656 avant Jésus-Christ. Dans le temps, on retrouva l'ancien livre *Tso-tchouen*, au temps de l'empereur Outi, de la dynastie de *Han* avant Jésus-Christ. Ceux qui rangèrent ce livre dans la suite, tenoient pour indubitable que le jour du solstice d'hiver étoit toujours au jour qui répond à notre 25 décembre julien. Ces chinois étoient les astronomes et les historiens. En vertu de leur système de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$, qu'ils ne distinguoient pas de l'année solaire, ils placèrent, en remontant jusqu'au règne de Tay-kia, empereur de la dynastie *Chang*, les solstices d'hiver au 25 décembre, c'est-à-dire, à un jour qu'on voit, par un calcul aisé, répondre au 25 décembre julien. Ayant cru voir vers leur temps un solstice d'hiver à minuit du 25 décembre, réuni à la conjonction de la lune et du soleil, ils firent une suite de ces solstices réunis à la conjonction, jusqu'au temps de l'empereur Tay-kia de la dynastie *Chang*. On voit dans leur recueil les solstices marqués ainsi pour la vingtième année de Tchao-kong et la cinquième année de Hi-kong, princes de Lou. Ces solstices étoient selon eux les

premières années d'un cycle de 19 ans. Je suis très-porté à croire que ces auteurs, voyant dans l'original du *Tso-tchouen* les caractères du jour du solstice qui ruinoient leur système, substituèrent les caractères qui le favorisent. Ils ne pensèrent pas à changer les textes des autres années où sont les caractères des jours pour des éclipses et autres événemens, et ils ne pensoient pas qu'en combinant ces caractères on pouvoit voir aisément que le *Tchun-tsieou* et son commentateur *Tso-kieou-min*, auteur du *Tso-tchouen*, mettoient et supposoient le solstice même au dessus du 26 décembre.

Notes. 1.° Les solstices de la cinquième année de Hi-kong et vingtième année de Tchao-kong, ont pour expression les deux mots chinois *Nan*, *Tchi*, dont les caractères signifient *terme de la route du sud.* Ce mot chinois désigne fort bien le solstice d'hiver; ce terme est ancien. Ce solstice d'été devoit donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou *terme de la route du nord.* C'étoient les termes de la route du soleil, et ils désignoient par là l'écliptique. La déclinaison du soleil de 24° chinois que les astronomes chinois supposoient l'an 105 avant Jésus-Christ, et avant, n'étoit pas l'effet de leurs observations et de leurs recherches. Ils supposoient fort ancienne cette déclinaison du soleil aux deux solstices, et la donnoient comme un vestige de l'ancienne astronomie, de même que la connoissance du triangle rectangle, et l'usage des cercles gradués de l'est à l'ouest et du nord au sud, placés sur le méridien pour observer le passage des astres par le méridien et la différence de ces passages.

2.° Plusieurs astronomes chinois, avant la venue des Missionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter d'erreur les solstices d'hiver marqués au 25 décembre, aux années 523 et 656 avant Jésus-Christ. D'autres au contraire, et des plus habiles, comme Cocheou-king (1)

(1) Je crois que ce qu'on attribue à Cocheou-king, doit être attribué à ceux qui rédigèrent ce qu'on trouva de son astronomie.

et autres, quoique bien instruits sur la quantité de l'année solaire et l'espace entre leur temps et celui des princes Hi-kong et Tchao-kong, regardant les textes du *Tso-tchouen* comme livres sacrés, et n'osant les contredire, ont admis ces anciens solstices au 25 décembre julien, et pour cela ont déterminé, seulement pour le cas des anciens solstices, des équations bizarres et sans fondement pour l'année solaire, et en cela ils ne sont pas excusables. Ce n'est pas ici le lieu de parler de ces équations et de leur principe.

3.° On a vu quelques raisons des erreurs dans l'arrangement des lunes : en voici une autre. Au temps du *Tchun-tsieou*, les astronomes du tribunal avoient des instrumens de laiton, soit anciens, soit faits de leur temps, qui faisoient voir l'ordre des lunes et l'année où il falloit intercaler. Ces sortes d'instrumens étoient souvent peu exacts. Les astronomes, par négligence et pour s'épargner la peine du calcul, et celle de bien ajuster leurs instrumens, faisoient trop vîte les éphémérides pour l'année courante. Les jours des solstices faisoient bientôt voir l'erreur; c'est pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois, les astronomes de Lou, sans penser d'abord à la différence des calendriers, se servoient, par exemple, de celui d'un état voisin, appelé *Song*. La cour de ces princes Song, descendans de l'empereur Tching-tang, fondateur de la seconde dynastie impériale *Chang*, étoit à Kouey-te-fou, ville du Honan. Le calendrier du pays de Song étoit celui de l'empereur Tching-tang. Dans ce calendrier, la première lune de la dynastie *Tcheou* étoit la douzième de l'année : la troisième lune étoit celle qui avoit l'équinoxe du printemps, etc. Ce que je dis ici sur ce dernier point, comme source de l'erreur des lunes dans le calendrier de Lou, n'est qu'une conjecture que je fais ; je la mets ici, parce qu'elle me paroît bien fondée.

4.° Dans ce que dit le *Tso-tchouen* (1) de plusieurs distances dans quelques pays, quelques savans chinois

(1) *Tso-tchouen*, première année du règne de Tchao-long, prince de Lou.

ont cru voir que ces distances donnoient pour un degré de latitude, 225 lis. Cette règle ne pouvoit pas être générale, parce que, dans différens pays, le pied étoit différent; le nombre des lis devoit donc être différent: comme 1800 pieds font un li, on voit combien de lis font un degré, en se servant du pied de l'empereur Ou-ouang. Cette recherche particulière me paroît inutile; on ne voit pas dans ces anciens temps des distances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de lis doit contenir un degré.

Dans le mois de décembre 522 avant Jésus-Christ, fut la première lune de la vingt-unième année du prince Tchao-kong. Le *Tso-tchouen* dit que c'est le temps où l'empereur Kin-ouang fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte que cet empereur, avant la fonte des cloches destinées à l'usage de la musique de la cour, interrogea un savant en musique, en astrologie et en astronomie. Ce savant fit un grand étalage de sa science dans cette occasion : le *Koue-yu* fait quelque détail du discours de cet érudit, qui rappelle à l'empereur le souvenir de l'expédition de l'empereur Ou-ouang, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où Ou-ouang partit de sa cour dans le Chen-si, passa le fleuve Hoang-ho dans le Honan, et après avoir remporté la victoire sur le dernier empereur de la dynastie *Chang*, fut déclaré et reconnu empereur de la Chine.

Ce savant dit que dans cette expédition de Ou-ouang, la planète Jupiter étoit dans le signe céleste *Chun-ho;* le soleil, dans la partie de la voie lactée qui est près du signe *Sy-mou;* la lune dans la constellation *Fang;* que la conjonction de la lune et du soleil fut au manche de la constellation *Teou* (1), et que

(1) Etoiles *Lamda*, *Mu*, dans le Sagittaire. On suppose ici attention aux sept signes, *Hiuen-hiao*, *Sing-ki*, *Sy-mou*, *Taho*, *Cheou-sing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho;* on examine bien ce nombre sept, et on le compare à un nombre sept pour la musique.

Mercure fut au signe *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'espace depuis *Hiuen-hiao* jusqu'au signe *Sy-mou*, à la constellation *Nieou* et aux étoiles *Kien-sin*; que le signe *Hiuen-hiao* est la place du nord. Par l'astrologie judiciaire, l'astronome ou astrologue fait voir que ces lieux du soleil, de la lune, de Jupiter et de Mercure, conviennent au pays de la cour de Ou-ouang, à ses ancêtres, etc. Il veut dire que c'est l'image de la grandeur de la famille impériale *Tcheou*, et de la perte de la famille de *Chang*.

Notes. 1.° On a vu que l'étoile *Fang*, ou constellation *Fang*, étoit la constellation *Fang*. Heou-tsi, tige de la famille impériale de *Tcheou*, étoit frère de l'empereur Yao, et il eut l'intendance de l'agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au passage de la lune par cette constellation. Le pays Tcheou dans le Chan-si, étoit assigné aux étoiles du signe céleste *Chun-ho*. Les princes attendoient fort l'année où Jupiter devoit entrer dans le signe céleste où leur état étoit assigné.

2.° L'auteur du *Koue-yu* suppose connu ce qu'il rapporte du signe *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du soleil et de la lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où se fit la conjonction. Les lieux de Jupiter et de Mercure, assignés en général aux signes, sont une expression bien vague. On avoit la connoissance du cycle de dix-neuf ans; on pouvoit ainsi calculer les conjonctions. On supposoit douze ans pour une révolution de Jupiter: on savoit le mouvement de la lune dans un jour: on avoit sans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3.° L'auteur du *Koue-yu* suppose un rapport des nombres des calculs astronomiques, aux nombres des tons, sons, accords, aux nombres des parties pour toutes sortes d'instrumens de musique, et leurs diverses dimensions. Je ne suis pas en état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit sur ces rapports.

On voit dans le *Tchun-tsieou* une éclipse de soleil au jour *Ping-yn* de la onzième lune, à la douzième année du règne de Ting-kong, prince de Lou. C'est l'an 498 avant J. C. Plusieurs années avant et après l'an 498, on ne trouve d'éclipse de soleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipse de soleil qui se trouve par le calcul le 22 septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction, le soleil étoit dans *Virgo* 21° à peu près. C'étoit donc la dixième lune, c'est-à-dire, celle qui avoit l'équinoxe d'automne. Cette éclipse du 22 septembre est nécessairement celle du *Tchun-tsieou*. Le caractère marqué de la onzième lune, ne peut convenir à aucune des formes du calendrier chinois de ce temps-là. Dans plusieurs pays de Chine, on suivoit le calendrier de Hia; dans ce calendrier, l'éclipse est à la huitième lune. Dans d'autres pays, on suivoit le calendrier de la dynastie *Chang;* dans ce calendrier, l'éclipse seroit à la neuvième lune. La cour impériale et le pays de Lou avoient le calendrier de Ou-ouang. Dans ce calendrier, l'éclipse est à la dixième lune. A la Chine, il n'y avoit pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipse au jour *Ping-yn* (22 décembre de l'an 498) est réelle; il faut conclure qu'il s'est glissé quelque erreur dans les caractères qui désignent la lune.

Le 14 novembre de l'an 511 avant Jésus-Christ, on trouve par le calcul une éclipse visible dans le pays de Lou. C'étoit la trente-unième année du règne de Tchao-kong, prince de Lou. Le jour a les caractères *Sin-hay*. A la conjonction, le soleil étoit dans la Vierge, près de 16°; c'étoit donc la douzième lune chinoise. Le *Tchun-tsieou* marque une éclipse observée au jour *Sin-hay*, premier de la douzième lune, à la trente-unième année du règne de Tchao-kong. C'est, comme on voit, l'éclipse du 14 novembre de l'an 511. Si on compte les jours et les lunes en remontant jusqu'à la première lune de cette

année, on trouvera que le solstice d'hiver fut après le 26 décembre dans le *Tchun-tsieou*, et cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquoit pas au 25 décembre le solstice, ce qui fortifie bien les soupçons que j'ai proposés en parlant des solstices d'hiver des années 523 et 656 avant J. C. Ces soupçons sont encore confirmés par la vérification de l'éclipse marquée par le *Tchun-tsieou*, au jour *Keng-tching* (1), premier de la huitième lune, à la quinzième année de Ting-kong, prince de Lou. Si l'on compte les jours des lunes en remontant, on trouve la conjonction à la première lune le 27 décembre (an 495 avant J. C.), dans le *Chan-tong*. Le solstice d'hiver fut donc dans cette lune; donc il ne fut pas le 25 décembre. Le 27 décembre fut le jour du solstice dans le calendrier de Lou. La lune précédente fut donc la douzième lune intercalaire de la quatorzième année du règne du prince Ting-kong. Selon le calcul, l'an 495, le solstice fut après minuit du 27 décembre, dans le Chan-tong, temps moyen; et en temps moyen, la conjonction fut dans le Chan-tong le 27 décembre, près de trois heures après-midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant J. C., l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit, qui commence le jour de la conjonction quand même cette conjonction seroit à 10 heures, à 11 heures, à 11 heures $\frac{1}{2}$ du soir.

L'année 482 avant Jésus-Christ fut la treizième année du règne de Gai-kong, prince de Lou. Cette année, on marque une comète vue vers l'orient. On ne dit rien sur le temps, ni le lieu, ni le cours de la comète.

Le père Riccioli rapporte une éclipse de soleil le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ. C'est

(1) 22 Juillet vers 11 heures du matin, conjonction dans l'Ecrevisse, 21° 35′ 25″, nœud ascendant de la lune dans l'Ecrevisse, 22° 31′ 2″, l'an 194 avant J. C.

l'éclipse rapportée par les historiens de la cour de Lou, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune, à la quatorzième année du prince Gai-kong, c'est-à-dire, l'an 481 avant Jésus-Christ. Le calcul des jours fait voir que les caractères *Keng-chin* sont ceux du 19 avril, et le soleil étant, au temps de la conjonction, vers midi, dans le Belier 22° et plus de 47′, on voit que ce fut la cinquième lune chinoise de la cour de Lou. Le nœud ascendant de la lune étant alors la Balance 22° et près de 27′, on voit qu'il y eut éclipse. Scaliger rapporte aussi une éclipse de soleil, le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ.

Notes. 1.° Le *Tchun-tsieou*, fait par Confucius, finit à la quatorzième année (481 av. J. C.) du règne de Gai-kong. Il commence à la première année du règne de Yn-kong (722 av. J. C.). Les historiens de Lou continuèrent le *Tchun-tsieou* jusqu'au temps de la mort de Confucius arrivée l'an 479, le 14 avril (4.e lune, jour *Y-tcheou*). Confucius naquit l'an 551 avant Jésus-Christ, le 4 octobre (jour *Keng-tsé*, dans la 11.e lune).

2.° L'auteur du *Tso-tchouen* finit son livre à la vingtième année du règne de Gai-kong (479 av. J. C.). Il y parle d'un jour *Ki-hai* (16 mars) de la quatrième lune. Tso-kieou-min, auteur du *Tso-tchouen*, étoit historien public; il étoit connu et estimé de Confucius.

3.° *Tso-kieou-min* passe pour auteur du livre *Koue-yu*. Ce *Koue-yu* est au moins d'un auteur de ce temps-là, et apparemment des historiens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant Jésus-Christ, seizième année du règne de l'empereur Tching-ting-ouang. Supposé que Tso-kieou-min ait travaillé à ce livre, on le continua après sa mort jusqu'à l'an 453. Le *Koue-yu* est presque égal en autorité au *Tso-tchouen*, et tous les deux sont livres très-nécessaires à tous ceux qui veulent bien savoir les vraies antiquités chinoises. Le *Tso--tchouen* est généralement plus estimé que le *Koue-u*, et tient le premier rang après les livres classiques.

4.° Dans les livres classiques appelés *Sse-chou*, on voit un passage où Confucius compare l'Empereur au pôle, ou à l'étoile polaire. Il parle d'un point immobile et fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il croyoit qu'une étoile est fixe et immobile au pôle. Il paroît que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pôle d'après les *Sse-chou*, fut dit par des disciples de Confucius.

La première année du règne de l'empereur Ling-ouang, fut l'an 571 avant Jésus-Christ. La dernière année fut l'an 545.

La première année de la principauté du prince Ouen-ouang, père de l'empereur Ou-ouang, fut l'an 1173 avant Jésus-Christ, et la dernière fut l'année 1124.

Le fragment du livre de *Tcheou* passe pour contenir ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le fragment, doit avoir été plus récent par ce qu'il dit du solstice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou* (1). Le commencement de cette constellation est l'étoile de *Caper*, qui, au commencement de 1700 de J. C., étoit dans le Capricorne 29° 51′ 48″, latitude boréale 4° 37′ 2″. En supposant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'auteur du livre seroit de l'an 450 avant Jésus-Christ, à peu près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe; il suffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne sait pas si bien l'antiquité d'une espèce de dictionnaire chinois appelé *Enlya;* mais il est avant le temps de l'incendie des livres (2), et bien des

---

(1) Indépendamment du solstice, on sait certainement que ce qu'on voit dans le fragment est un monument avant le temps de l'incendie des livres.

(2) L'auteur du livre étoit sans doute instruit du solstice d'hiver, fixé par le prince Tcheou-kong à la constellation Chinois

Chinois croient que le prince Tcheou-kong en est l'auteur, ou du moins que ce qui y est rapporté, est pris des mémoires de Tcheou-kong.

Il paroît par ce qui reste de ce livre, qu'on avoit alors l'usage du cycle de 60 ans. On y voit que les 10 caractères dits *Kan*, faisoient un cycle particulier de 10 jours. Le pôle est appelé *Pe-ki* et *Pe-tchin*. On ne dit pas quelle étoile étoit la polaire. Les constellations *Kio*, *Kang* sont marquées dans le signe céleste *Cheou-sing* (1). Les constellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, sont placées dans le signe *Ta-ho* qu'on appelle aussi *Ta-tchin*.

Le signe *Sy-mou* est désigné par le caractère *Tsin* (2), qui signifie *un gué de rivière*, et on place ce gué dans *Han-tsin*, qui désigne la voie lactée, et ce *Han-tsin* est mis entre les constellations *Ki* et *Teou*.

Les constellations *Teou*, *Nieou* sont dans le signe *Sing-ki*.

Par la constellation *Hiu*, on désigne le signe *Hiuen-hiao*. On donne aussi le nom de l'empereur Tchouen-hiu à la constellation *Hiu*. On dit que cette constellation désigne le pays du nord, ou le nord; on veut dire que c'est le lieu des anciens solstices d'hiver.

Les constellations *Che* et *Tong-pi* sont dans la bouche, *Keou*, (quadrilatère du signe *Tseou-tse*). On désigne la figure des deux étoiles qui sont les commencemens de ces constellations, et dont la figure est une figure de quatre côtés.

Nu 2°; on étoit donc alors instruit sur le mouvement propre des fixes.

(1) Voyez les constellations et les signes; il paroît que *Enlya* met aussi la constellation *Ti* dans le signe *Cheou-sing*.

(2) Aux années 206 et 105 avant Jésus-Christ, et plusieurs années après, on voit les astronomes chinois supposer que le solstice d'hiver étoit à la fin de la constellation *Teou*.

Les constellations *Kou-ey*, *Leou* sont dans le signe *Kiang-leou*.

Par la constellation *Mao*, on désigne le signe *Ta-leang;* et par la constellation *Lieou*, on désigne le signe *Chun-ho :* on ne voit pas les signes *Chun-ouy*, *Chun-cheou* et *Che-ching*.

L'espace de temps entre la fin du *Tchun-tsieou*, et l'an 249 avant Jésus-Christ est appellé *Tchen-koue*, deux caractères qui signifient *guerre entre les royaumes*, parce que tous les pays de Chine, gouvernés par des princes tributaires de l'empereur de la dynastie *Tcheou*, étoient désolés par les guerres de ces princes qui n'étoient tributaires que de nom. L'Empire fut dans le trouble; les sciences et les arts souffrirent beaucoup. L'ancienne doctrine des livres classiques fut presque anéantie; quelques lettrés la soutenoient encore : beaucoup de sectes contraires à cette doctrine se fortifièrent. C'est dans ces temps de trouble et de confusion, que deux astronomes (*Kan* et *Ché*) firent chacun un catalogue d'étoiles. Les astronomes postérieurs disoient que leurs catalogues contenoient les étoiles de deux astronomes, aussi bien que celles de Ou-hien dont on a parlé; mais ces astronomes postérieurs n'ont pas fait le détail des noms anciens et nouveaux pour les étoiles (1). L'astrologie judiciaire étoit en vogue, et on cherchoit encore des mystères et des présages dans les figures *Koua*, attribuées à l'empereur Fou-hi.

C'est dans le temps du *Tchen-koue* que vivoit le philosophe Mong-tse, natif de la province du Chan-tong, grand zélateur pour la doctrine de Confucius et de ses disciples. Le livre de ce philosophe est réputé classique en Chine; il étoit fort estimé vers l'an 333 avant Jésus-Christ, et quelques années avant

(1) Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces catalogues, avec quelques remarques et explications.

et après. Dans un endroit de son livre, *Mong-tse* dit: *Le ciel est bien élevé, les étoiles, astres et lieux des conjonctions du soleil et de la lune sont fort éloignés de nous : cependant sans peine on peut savoir un solstice de mille ans.*

On voit que dans ce texte il ne s'agit nullement d'une ancienne observation de solstice réuni à la conjonction, à une année et un jour d'un règne d'un ancien empereur. On peut seulement conclure qu'au temps de *Mong-tse*, il y avoit une méthode qu'on croyoit aisée pour calculer un ancien solstice quelconque réuni à la conjonction et rapporté aux étoiles. Par ce texte, on ne sauroit fixer quelqu'ancienne époque. M. Freret qui m'écrivoit fort sagement qu'il auroit grand soin de distinguer les interprétations postérieures des Chinois, et les textes chinois des livres anciens, sans y penser, a pris des interprétations postérieures pour le texte de *Mong-tse* que je viens de rapporter, et c'est de ces interprétations et non du texte de *Mong-tse*, qu'il a tâché de conclure son époque de *Hoang-ti*, époque qu'il faut chercher par une autre voie, si on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'empereur Tchon-kang, ou autre ancien. On peut assez bien établir celle de *Hoang-ti*, en remontant par les années marquées pour *Chun* et *Yao* que Tchou-chou met au-dessus du temps de Yao.

Note. L'arrangement qu'on va voir d'autre part est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année ; il ne dit pas le jour de la lune ; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet auteur écrivoit plus de 148 ans avant Jésus-Christ.

	Lieu du soleil dans les constellat.	Passage des constellat. au méridien soir au crépuscule.	Passage des constellat. au méridien matin au crépusc.	
Printemps.	Constellat.			
Pr.e lune.*	Che.	Tsan.	Ouy.	
Sec.e lune.	Kou-ey. 15.e const.		Etoile. Kien. Sing.	Equinoxe du print.s dans cette lune.
Trois. lune.	Ou-ey. 17.e const.	Sing.	Nieou.	
Été.				
Pr.e lune.	Pi. 19.e const.	Y.	Nu.	
Sec.e lune.	Tsing.	Kang.	Ouey. 12.e const.	Solst. d'été dans cette lune.
Trois. lune.	Lieou.	Sin.	Kouey. 15.e const.	
Automne.				
Pr.e lune.	Y.	Teou.	Pi. 19.e const.	
Sec.e lune.	Kio.	Nieou.	Tse.	Equin. d'automne dans cette lune.
Trois. lune.	Fang.	Hiu.	Lieou.	
Hiver.				
Pr.e lune.	Ouy.	Ouey.	Sing.	
Sec.e lune.	Teou.	Pi.	Tchin.	Solst. d'hiver dans cette lune.
Trois. lune.	Nu.	Leou.	Ti.	

La table des 28 constellations est prise du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la Chronologie, j'ai donné une notice du livre; son nom est *Luchi-tchun-tsieou*.

Dans chaque lune, sont marquées les cérémonies

---

* Dans cette lune, le grand historien doit bien examiner l'état des livres, soit classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'astronomie.

à observer, la musique dont on devoit se servir à chaque lune et les autres usages et coutumes, selon la saison.

Les lunes sont selon la forme du calendrier de la dynastie *Hia*. Lu-pou-ouey assure qu'on examinoit exactement la méthode pour trouver le premier et le dernier jour de la lune : on examinoit donc la quantité du mois lunaire. Lu-pou-ouey dit que sous l'équateur, à midi, le soleil ne donne pas d'ombre ; qu'au pôle, il y a alternativement des temps sans nuit et sans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la seconde lune du printemps, au temps de l'empereur Hoang-ti, le soleil étoit dans la constellation *Kou-ey :* c'est la quinzième constellation. Il est clair qu'on ne peut faire aucun fonds sur cette observation ou calcul; on ne marque pas une année déterminée de règne; on ne dit pas le quantième de la lune, mais quoique sans époque précise pour une des années du règne de Hoang-ti, on sait qu'il a régné environ 3360 ans avant Jésus-Christ. A la seconde lune, est l'équinoxe du printemps; et au temps de Hoang-ti, le soleil n'a pu être dans aucun des degrés de la constellation *Kou-ey*. Pour faire usage du texte de Lu-pou-ouey, et le faire convenir au temps de Hoang-ti, il faudroit supposer une forme du calendrier qui représentât pour ce temps-là le lieu du soleil dans la constellation *Kou-ey*, à la seconde lune du printemps, et ce seroit sans nul fondement.

Lu-pou-ouey, de riche marchand qu'il étoit, s'éleva jusqu'à la dignité de prince et de ministre d'état. Il devint suspect à l'empereur Tsin-chi-hoang, il fut exilé, et il s'empoisonna en allant au lieu de son exil. C'étoit un homme fort savant, fort attaché à la secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenses pour avoir des mémoires de savans et d'anciens livres et monumens. De ces vastes recueils, il fit son

livre, qui n'est pas aujourd'hui en entier. Ce sont des mémoires sur quantité de sujets. Un peu plus d'ordre et de critique rendroit ce livre bien plus utile; mais tel qu'il est, il est très-utile pour connoître l'antiquité chinoise, les familles des princes, les lois du gouvernement, les cérémonies civiles et religieuses; et dans tous les articles, sur ces différens sujets, il y a des traits de l'ancienne histoire.

La dynastie de *Tsin*, dont la première année est marquée l'an 248 avant Jésus-Christ, faisoit, à la dixième lune du calendrier de *Hia* (au premier jour), les cérémonies du premier jour de l'année; mais le calendrier comptoit les lunes comme celui de *Hia*. Les princes de cette dynastie régnoient dans le Chen-si; c'est là qu'étoit leur cour. Avant d'être maîtres de tout l'Empire, ils suivoient le calendrier de la dynastie *Hia*.

Entre les années 436 et l'année 248 avant Jésus-Christ, on voit quelques éclipses de soleil et une de lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phases; les textes de ces éclipses ne donnent aucune lumière distincte qui puisse être de quelque utilité pour avoir connoissance de l'astronomie de ce temps-là. On peut en faire usage pour la chronologie de cet espace de temps; mais on a cette chronologie d'une manière aussi sûre par la suite des années des règnes marqués par les historiens publics. Cette suite d'années se joint aux années du *Tchun-tsieou*, dont les époques sont démontrées, soit pour la somme totale des années, soit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant Jésus-Christ, on marqua à Siganfou, capitale du Chen-si, le solstice d'hiver au jour *Y-tcheou* (25 décembre), premier de la onzième lune dans le calendrier de la dynastie *Hia*, qu'on suivoit; mais on retint l'usage établi par Ou-ouang pour le commencement du jour à minuit. On ne dit

pas le temps du solstice ni de la conjonction. Selon la règle, on dut intercaler la dixième lune. Le calcul fait bien voir le solstice d'hiver et la conjonction au 25 décembre (1), à Sigan-fou; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 décembre, que le solstice se trouva réuni à la conjonction, comme l'ont prétendu les astronomes et historiens de la dynastie *Han* avant Jésus-Christ. Dans le recueil de leurs solstices réunis à la conjonction au moment de minuit, ils n'ont pas fait mention de celui-ci. On voit pourtant qu'ils s'en sont servis pour époque de ces solstices qu'ils appellent *Tsou-tan*. Ce sont les commencemens des cycles de 19 ans. M. Freret, dans sa nouvelle dissertation, parle du solstice et de la conjonction au 25 décembre de l'an 219, et relève fort bien l'ignorance des astronomes chinois, sur leur système d'une période de 1520 ans, qui ramenoit la conjonction au même point du jour, au même lieu du soleil, et au même jour du cycle de 60. De cette fausse supposition, ils conclurent un espace de 1520 ans entre l'an 219 et la première année de l'empereur Tay-kia de la dynastie *Chang*, parce qu'ils supposoient sans fondement, 1.° qu'au moment de minuit du jour *Y-tcheou*, l'an 219, fut le solstice d'hiver et la conjonction; 2.° que le *Chou-king*, au chapitre *Y-hiun*, marque le solstice d'hiver réuni à la conjonction, au jour *Y-tcheou* de la douzième lune de la première année de l'empereur Tay-kia. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de solstice, ni de conjonction; il se contente de dire, jour *Y-tcheou* de la douzième lune, première année de Tay-kia. Outre cela, au temps de Tay-kia, le solstice ne pouvoit pas être au 25 décembre.

(1) Le moment du solstice ne fut pas le temps de la conjonction; il y eut quelque intervalle : M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait et du solstice et de la conjonction.

L'an 213, Tsi-chi-hoang ordonna de brûler les livres. Dans l'histoire, on voit les motifs qui portèrent ce prince à rendre cet arrêt. Dans la Chronologie, j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conservés, à ceux qui furent retrouvés dans la suite, et à la manière dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'astronomie. Il est certain que, supposé que les anciens livres eussent une bonne méthode pour l'astronomie, la perte fut très-grande et presqu'irréparable : supposé que les anciens Chinois eussent tenu registre de leurs observations depuis qu'ils commencèrent à observer les astres, la perte des livres où étoient ces observations, fut inestimable. Cette longue suite d'observations, quand même elles auroient été faites sans une grande exactitude, étoit capable de former de bons astronomes. On a vu que la négligence des astronomes fit beaucoup de tort à l'astronomie. Les vestiges qui restent, indiquent bien qu'on avoit quelque méthode; mais aussi ils font voir des astronomes peu habiles au temps du Tchun-tsieou. Ce que M. Fourmont a dit sur l'incendie, a besoin de quelque réforme, et cela n'est pas surprenant; ceux mêmes qui ont été long-temps en Chine, et qui ont étudié le chinois, font souvent des fautes, en parlant des livres chinois et de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reste tant de l'ancienne astronomie que des livres sur d'autres sujets, on voit que l'étude de l'astrologie devoit nécessairement arrêter les progrès de la vraie astronomie. Outre cela, il falloit joindre l'étude de l'astronomie à celle de la musique. On supposoit un grand rapport entre la musique et l'astronomie, et cela est évident par ce qui reste de l'ancienne musique. Les Chinois, surtout les astronomes, en cherchoient la théorie. Ils cherchoient

les fondemens des nombres pour les instrumens, les tons, les sons, les accords. Chaque saison avoit sa musique, ses instrumens: on y trouvoit une intercalation, et on cherchoit ce rapport avec la lune intercalaire. Ces nombres pour la musique étoient supposés relatifs aux nombres de l'année solaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois solaire et de la différence entre les mois lunaires et solaires. On cherchoit ce même rapport des nombres de la musique avec les nombres de diverses périodes et cycles. La musique, de même que l'astronomie, étoit une affaire importante, selon les Chinois, pour l'état, la religion, le gouvernement. Le père Amiot, jésuite français, a bien étudié la musique ancienne des Chinois; il a tâché d'en découvrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-dessus, et cela me paroît digne d'être communiqué aux savans.

Un habile critique chinois du temps de l'empereur Cang-hi, fit des remarques sur l'histoire, les anciens livres, les usages et dénominations chinoises, les anciens tombeaux des princes et autres points; le tout est traité bien clairement, d'une manière concise et instructive (1). Ce critique dit qu'on ne voit pas bien, avant l'année 206 avant Jésus-Christ, l'usage des caractères pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), et pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet usage des cinq veilles est venu d'Occident.

Ce savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures est nouveau; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant Jésus-Christ les Chinois n'avoient pas l'usage de 12 parties pour diviser le jour. Il paroît que les 12 *Tchi* pour le cycle 12, étoient les caractères qui

(1) Le nom du livre est *Getchi-lou;* il fut fait l'an 34 du règne de Cang-hi, de Jésus-Christ 1695.

expriment les 12 parties du jour, ou les 12 heures. On s'en servoit aussi pour exprimer les douze signes célestes et les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du moins depuis le temps de Tcheou-kong, on divisoit le jour en cent parties (elles s'appeloient *Ke*). Au moment de minuit on commençoit à compter. On avoit pour cela des clepsydres et des horloges de sable. Un mandarin étoit préposé pour marquer les cent *Ke* et leurs parties. Il y avoit pour cela des catalogues, et chacun pouvoit savoir la nuit et le jour le nombre de *Ke;* depuis minuit, on en avertissoit le peuple au moyen de pièces de métal ou de bois qu'on frappoit de temps en temps. On disoit outre cela : Le soleil se lève, se couche, passe au méridien; le soleil est entre le lever et le midi, entre le midi et le coucher; c'est le temps du repas du matin, du repas du soir, la pointe du jour, le crépuscule du matin, le crépuscule du soir, la moitié de la nuit, les divers chants du coq. On désignoit le temps de la nuit selon les saisons, par les étoiles, à leur lever, leur coucher, leur passage par le méridien. On choisissoit surtout les étoiles de la grande Ourse, surtout la dernière de la queue; la Lyre, Arcturus, l'épi de la Vierge, les étoiles du Lion, Orion, celles du Scorpion, la constellation *Che* et autres étoiles remarquables. On avoit l'usage des méridiennes. Un bout avoit le caractère *Ou* pour le sud ou midi; l'autre avoit le caractère *Tse* pour le nord ou minuit. Plusieurs Chinois, en disant que les douze heures, ou pour mieux dire, l'usage des douze heures est venu d'Occident, ont voulu sans doute parler de douze heures divisées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avoit huit *Ke*. Cet usage pour 96 *Ke*, fut introduit en Chine par les Occidentaux, plus de 300 ans après le temps de Jésus-Christ; mais il ne fut guère suivi : quelques astronomes s'en servirent pour leurs calculs.

On parle d'un auteur (1) qui vivoit au temps appelé *temps du Tchen-koue*. Cet auteur disoit que le soleil alloit d'orient en occident : le commencement de son mouvement étoit à la constellation *Nieou*. Il disoit que la terre alloit d'occident en orient, et le commencement de son mouvement étoit aux constellations *Pi*, *Mao*.

L'auteur chinois (2) qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute que, selon un auteur qu'il cite, une des cérémonies de la secte *Tao*, étoit pour la terre (c'est-à-dire, son esprit), comme commençant son mouvement aux constellations *Pi*, *Mao*, c'est-à-dire entre les deux constellations.

Il y a dans un fameux astronome chinois appelé *Tching-hiuen*, qui écrivoit peu de temps après Jésus-Christ, quelque vestige de connoissance ou tradition sur un mouvement de la terre; mais cela est si confus, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'auteur *Chi-kia* du mouvement du soleil et de la terre, pourroit s'entendre de deux mouvemens dont l'un est réel, et l'autre apparent ; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet auteur.

Dans ce que j'ai vu de livres ou fragmens de livres, avant l'incendie des livres, je n'ai rien trouvé de particulier sur l'arithmétique. On suppose toujours connu l'art des nombres pour l'addition, la soustraction, la multiplication et la division; le tout divisé en 10, en 100, en 1000, en 10000. On savoit tirer les racines carrées et cubiques en nombres ; et en multipliant un nombre en 100, 1000, 10000, etc. on avoit un nombre approchant de la racine des nombres qui ne sont pas carrés ou cubiques. On voit l'usage

(1) Son nom étoit *Chi-kia ;* il étoit avant l'incendie des livres.

(2) C'est l'auteur du livre *Tien-yuen-lili ;* j'en ai parlé dans la Chronologie : il écrivoit sous le règne de *Cang-hi*.

d'élever un nombre jusqu'à la cinquième, sixième et septième puissance, etc. J'ai dit que les anciens Chinois ont voulu chercher en nombres les proportions de leurs cinq tons; on verra tout cela dans ce que le père Amiot envoie sur l'ancienne musique. L'instrument chinois, appelé *souan-pan*, passe pour un monument de la première antiquité. Je ne crois pas devoir en parler, il est connu depuis long-temps en Europe. Avec cet instrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-seulement pour le commerce et les règles de trois, mais aussi pour la mesure des terres, etc.

Avant de finir ces mémoires sur l'ancienne astronomie chinoise, je crois devoir rapporter ce que dit Hoay-nantse sur une rétrogression ancienne du soleil. Il dit que du temps du *Tchun-tsieou*, un prince du pays de Lou combattit avec un général du pays de Han. Le fort du combat fut vers le temps du coucher du soleil. Alors le prince leva son sabre comme pour donner un signal au soleil, et le soleil rétrograda de trois *Che* (1). *Che* exprime le mouvement propre de la lune dans un jour. Ainsi, la rétrogression du soleil fut de 39 à 40 degrés chinois.

Hoay-nantsé vivoit du temps de Outi (2), empereur de la dynastie *Han*. Hoay-nantse étoit de la famille impériale. Il avoit dans son palais beaucoup de savans; il étoit lui-même fort savant, et ramassoit toutes les traditions anciennes et traits historiques; il les faisoit recueillir dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenses. Du temps de Hoay-nantse, il y avoit beaucoup de Juifs en Chine : ces Juifs y étoient entrés au temps de la

(1) Les 28 constellations sont aussi dites les 28 *Che*. Les Chinois ont divisé le mois lunaire en 28 parties dites *Che*, (hospice, logement).

(2) Première année de son règne, l'an 134 avant Jésus-Christ; dernière année, l'an 87.

dynastie *Theou*, et ce fut, selon les apparences, entre le temps de la fin du *Tchun-tsieou* (1), et l'an 248 avant Jésus-Christ. Les Chinois eurent des conférences avec ces Juifs étrangers sur leurs coutumes et surtout sur leurs livres : ces Juifs et de savans Chinois comparèrent la chronologie (2) des deux nations. Il est hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choses sur l'ancien temps, et il n'est pas surprenant que Hoay-nantse ait eu quelque connoissance des miracles que l'Ecriture rapporte au temps de Josué et au temps du roi Ezéchias. Hoay-nantse réduit à un seul événement les deux rapportés dans la sainte Bible.

Notes. 1.° Le *Tchun-tsieou*, dont j'ai souvent parlé, est celui que fit Confucius, et que l'auteur du *Tso-tchouen* commenta. Les princes de cet état avoient une histoire appelée *Tchun-tsieou ;* elle commençoit par le prince Tcheou-Kong, premier prince de Lou. Cette histoire s'est perdue. Ou par tradition, ou par fragment, on avoit un catalogue des noms et des années des princes de Lou, depuis Tcheou-kong. On les voit dans l'histoire chinoise. L'histoire du *Tchun-tsieou*, qui s'est perdue, est celle que Hoay-nantse indique.

2.° Je ne sais pas au juste où étoit alors un pays appelé *Han ;* il devoit être ou dans le Honan, ou dans le Chan-si sur les limites du Chan-tong.

3.° Au temps de la dynastie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre du pays de la Bactriane et voisins, il y avoit sans doute aussi d'autres personnes qui vinrent de ce pays-là en Chine ; et des uns et des autres, les Chinois purent avoir des connoissances sur

---

(1) 479 ans avant Jésus-Christ.

(2) Dans la Chronologie, j'ai parlé du passage de Hoay-nantse : les pères Bouvet et d'Entrecolles, anciens missionnaires jésuites français en Chine, avoient depuis long-temps envoyé en France ce passage. Dans la Chronologie, j'ai rapporté ce qui reste de la comparaison que les Juifs firent de leur chronologie avec la chinoise.

l'astronomie et les temps anciens. Les savans chinois reconnoissent sans peine que leur origine vient du pays occidental. Dans les anciens caractères chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'est le caractère *Yn*. Ce caractère exprime le respect intérieur et la pureté de cœur, requise dans les cérémonies religieuses; c'est ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractère. Il désigne la cérémonie faite au ciel, et surtout aux ancêtres morts. Ce caractère composé en a trois: un est *Chi;* il veut dire, *voir*, *regarder*. Un est *Sy;* il veut dire, *occident*. Un troisième est *Tou;* il veut dire, *terre*, *pays*, etc. C'est donc comme si on disoit: *Dans les cérémonies religieuses*, *ayez les yeux sur le pays occidental*.

Il peut se faire que les anciens Chinois auteurs de ce caractère, avoient en vue un pays de Chine où on honoroit la mémoire de quelque ancien prince ou sage, pays occidental par rapport à celui où se faisoit la cérémonie *Yn*. Il peut se faire aussi que les anciens Chinois aient eu en vue le pays occidental d'où sont venus les premiers princes et législateurs chinois, comme si on avoit voulu laisser un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché avec quelque justice à quelques Missionnaires, l'abus qu'ils ont fait de l'analyse de quelques anciens caractères; mais il est certain qu'il y a quelques caractères chinois anciens qu'on peut décomposer assez sûrement: les savans chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps, il n'y avoit pas tant de caractères qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caractères chinois ont voulu exprimer leurs idées simples et composées, et les caractères chinois ont été d'abord composés de signes d'institution, pour exprimer les idées; mais en voilà assez: il ne faut pas être ennuyeux. On peut, si on veut, retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire sur le caractère *Yn*, étranger à l'astronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occasion de mes conjectures sur ce que les Chinois ont pu anciennement savoir d'astronomie, par le moyen des Juifs et autres venus en Chine au temps de la dynastie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENS.

1.° *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique, dans le *Yue-ling*, Lu-pou-ouey ne marque point les degrés des constellations où étoit le soleil à la seconde, la quatrième, la huitième et la onzième lune de l'année, ces lunes étant celles où étoient les équinoxes et les solstices, on voit qu'il a fixé les équinoxes et les solstices dans un des degrés des constellations *Kou-ey*, *Teou*, *Kio*, *Tsing*; et parce qu'il faut, dans le système de ce temps-là, que les espaces entre les équinoxes et les solstices soient égaux pour le temps et pour les degrés (1). Lu-pou-ouey dut fixer les solstices vers l'an 248 avant Jésus-Christ, vers *Teou* 24° et *Tsing* 29°, et les équinoxes vers *Kio* 8°, et vers la fin de la constellation *Kouey*.

Lu-pou-ouey pouvoit aisément savoir la fixation antérieure du solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*; la fixation du même solstice à la constellation *Nu* 2.° Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvoit voir ce solstice dans la constellation *Hiu*. Ce savant, outre cela, étoit sans doute instruit des diverses étoiles qui avoient été successivement les polaires. De tout cela, il paroît qu'il faut conclure qu'au temps de Lu-pou-ouey, on avoit des connoissances sur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de Lu-pou-ouey, doit s'appliquer au temps où le solstice fut fixé au commencement de la constellation *Nieou* et au temps de Tcheou-kong, de même qu'au temps où l'on

---

(1) Chaque espace de temps de 91 jours est le temps qui répond à 7 heures 30 minutes.

Chaque espace en degrés 91° 31′ et quelques secondes chinoises; la somme de quatre espaces, 365 jours $\frac{1}{4}$ en temps, en degrés 365° $\frac{1}{4}$, à la chinoise.

commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* cessa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fût connu, ou pût être connu du temps de la dynastie des *Han*, antérieur à Jésus-Christ, les astronomes assuroient positivement que les étoiles fixes étoient sans mouvement propre, et qu'ils calculoient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de Tcheou-kong, comme pour leur temps 900 et 1000 ans après Tcheou-kong. Je réponds à cela que ces astronomes de *Han* s'étoient fait des systèmes, sans presque nul principe bien réel (1) d'astronomie, et qu'on voit qu'ils n'examinoient pas trop exactement les choses. Quelques années après Jésus-Christ, les astronomes ayant mieux examiné, trouvèrent du mouvement propre dans les fixes; mais ils n'en surent pas encore bien les règles. Ce qui démontre l'ignorance et le peu d'attention des astronomes des *Han* antérieurs, c'est 1.° qu'ils avoient devant les yeux des figures où le solstice d'hiver répondoit autrefois à la constellation *Hiu;* c'est 2.° que les signes célestes qu'ils employoient, étoient, selon leurs livres, avancés vers l'orient de la moitié d'un signe, depuis le temps de Tcheou-kong.

2.° *Sur les caractères de douze heures chinoises.*

On a vu une éclipse de soleil le 13 octobre 546 avant Jésus-Christ: cette éclipse fut observée. L'auteur du *Tsu-tchouen* reproche, dans cette éclipse, deux fautes au directeur du calendrier ou des éphémérides; la première, d'avoir marqué le *Tchin* (2)

(1) Ils faisoient de mauvaises observations; ils n'étoient sûrs sur presque aucun fondement de calcul; on peut bien accuser les astronomes de négligence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

(2) Signe céleste ou conjonction d'une lune.

à *Chin* (1); la seconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tsieou* marquoit douzième lune; il falloit dire onzième lune, comme le marque le *Tso-tchouen*, et cette erreur des éphémérides venoit clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode prescrite pour l'entrée du soleil dans les signes, et par-là savoir l'arrangement des lunes, et savoir quelle est celle qu'on doit intercaler. L'autre faute est d'avoir placé le *Tchin* à *Chin*; or, il me paroît que le *Chin* est ici l'heure de trois à cinq après midi.

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tsieou*, les douze *Tchin* étoient les douze lunes de l'année, les douze signes célestes : le caractère *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du soleil et de la lune : les douze conjonctions dans une année s'appeloient aussi les douze *Tchin* : les douze *Tchin* sont aussi les douze caractères *Tchi* du cycle de 60.

On a vu l'ordre et le nom des signes célestes ; on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractère *Chin*, pour un signe céleste. On ne peut pas dire aussi que ce *Chin* soit le caractère de la lune, puisque le *Tso-tchouen* marque expressément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes. On ne peut pas dire que *Chin* puisse s'expliquer par le caractère qui est dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paroît donc qu'il s'agit de l'heure chinoise *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au pays où l'éclipse fut observée (2), la conjonction fut vers les neuf heures 11′ ou 12′ du matin. Le fort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de

(1) Neuvième *Tchi* dans les douze *Tchi*.

(2) *Yen-tcheou-fou* dans le Chan-tong, latitude boréale 35° 41′; à l'orient de Pekin 0° 30′.

la conjonction ; c'étoit donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les interprètes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces interprètes disent que le calendrier de Lou étoit si fautif, que la lune qui auroit dû être *Su*, se trouvoit *Chin*, et qu'ainsi le calendrier avoit une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paroît fausse. Cette année 546, le calendrier marquoit douzième lune, au lieu de onzième lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'étoit pas véritablement dans les éphémérides de l'an 546 : elle étoit dans un instrument du tribunal d'astronomie à la cour de Lou. Cet instrument étoit destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de Lou, et cet instrument marquoit pour l'an 546, non la onzième lune, mais la neuvième du calendrier, à cause de l'interprétation des Chinois, contraire à celle que je propose sur le caractère *Chin*. Je n'oserois assurer que mon explication est la vraie, et qu'en conséquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant Jésus-Christ, les douze caractères *Tchi* servoient pour les douze heures. Un autre passage chinois me paroît dénoter cet usage.

L'an 522 avant Jésus-Christ, on a vu le passage du livre *Koue-yu* sur l'expédition de Ou-ouang. Dans ce passage, on voit que le jour que le prince Ou-ouang rangea son armée, ou fit disposer tout pour donner bataille, étoit *Kouey-hay* de la seconde lune (1). On voit encore que c'étoit la nuit, et que le *Tchin* étoit sur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le sens de sept à neuf heures du soir, temps désigné par

(1) Soixantième jour du cycle de 60.

le caractère *Su* (1). Ce *Su* exprime la onzième lune du calendrier de *Tcheou* : ici il ne sauroit avoir ce sens. *Su* exprime un des signes du zodiaque, ou le signe du Sagittaire, selon l'ancienne méthode, au temps du Tchun-tsieou et de Tcheou-kong, comme je le crois ; selon la méthode depuis la dynastie de *Han* jusqu'aujourd'hui, *Su* exprime le signe *Aries*. Ainsi, dans le passage, le caractère *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze signes célestes; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su*, dont le caractère dénote l'heure de sept à neuf heures du soir. On voit dans la Chronologie et dans ce que j'ai dit au temps du règne de Ou-ouang, que le 31 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ, eut les caractères *Kouey-hay*, et que c'étoit dans la seconde lune. Pour ce qui regarde le passage cité du *Koue-yu*, on doit prendre garde, 1.° que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune et du soleil, des lieux de Jupiter, de la lune, du soleil et de Mercure, est le calcul particulier d'un astronome de l'an 522 avant Jésus-Christ; 2.° que ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la seconde lune, est pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de Ou-ouang.

En parlant de l'éclipse solaire du *Chou-king*, l'an 2155 avant Jésus-Christ, j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avoit pas l'usage de douze *Tchi* pour exprimer les douze heures (2); je le croyois ainsi sur l'autorité du critique chinois que j'ai cité; mais ayant examiné ce qui est dit aux années 522, par le

(1) Voyez les tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avois omis ces circonstances du passage du *Koue-yu*.

Les douze caractères *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*.

(2) Si, dans le passage du *Chou-king*, *Tchin* exprimoit le temps de sept à neuf heures, la phrase auroit les caractères rangés autrement.

Koue-yu, et 546, par le *Tso-tchouen*, je crois voir qu'en ce temps-là les douze *Tchi* marquoient les douze heures : étoit-ce de même l'an 2155 avant Jésus-Christ ? cela me paroît douteux. Quoi qu'il en soit, il est certain que le caractere *Tchin* du passage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipse, n'est pas le *Tchin* de sept à neuf heures du matin, et que là il exprime la conjonction du soleil et de la lune.

3.° *Sur l'année de l'éclipse de lune de l'an* 1137 *avant Jésus-Christ.*

L'éclipse de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tse*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137, et c'est certainement l'année de l'éclipse dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caractères cycliques pour les années. On voit que les caractères cycliques sont très-utiles et importans pour la détermination des années et des jours pour les époques.

Les caractères *Kia-tse* conviennent à l'an 1137 ; ces caractères de l'année ne peuvent convenir que 60 ans avant ou après, et ainsi de suite, avant et après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipse de lune à la trente-cinquième année de la principauté de Ouen-ouang. Si le livre avoit désigné cette trente-cinquième année ou une année de celles de Ouen-ouang, ce seroit bien mieux pour assurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du règne de Ouen-ouang avec les caractères du cycle. Ce livre fait régner Ouen-ouang cinquante-deux ans. Le *Chou-king* marque ce règne de cinquante ans ; et comme l'autorité du *Tchou-chou* est moindre que celle du *Chou-king*, la critique chinoise exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre classique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-septième année du

règne de Ouen-ouang par les caractères du cycle *Kia-tse*. Ainsi, il est mieux de dire que l'année 1137 est l'année trente-septième du règne de Ouen-ouang : par conséquent le *Chou-king* lui donnant cinquante ans de règne, l'an 1124 sera la cinquantième année de son règne, et l'année 1123 sera la première année de la principauté de Ou-ouang ; l'an 1111 avant Jésus-Christ sera donc la treizième année de la principauté de Ou-ouang, et la première de son empire. Le *Chou-king* dit que la première année de l'empire de Ou-ouang étoit la treizième année, c'est-à-dire, la treizième année de sa principauté.

4.° *Sur la lune intercalaire.*

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 et 1111 avant Jésus-Christ, j'ai marqué que le calcul des jours faisoit voir que le 28 décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier, jour du solstice d'hiver ; c'étoit le dernier jour de la première lune. Ainsi, selon la règle, on auroit dû dire, première lune intercalaire, au lieu de dire, seconde lune, comme il conste qu'on dit le 29, 30, 31 décembre de l'an 1112 avant Jésus-Christ, premier janvier et suivans de l'an 1111 : la raison de cela vient, comme je l'ai indiqué, d'une exception à la règle de l'intercalation, quand cela regardoit la première lune. On ne disoit pas première lune intercalaire ; quand le cas arrivoit, on intercaloit la seconde lune. Je croyois que ce qu'on disoit de cette exception pour l'intercalation de la première lune, n'étoit pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, et j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunes, depuis le temps de Jésus-Christ.

5.° *Sur une observation de la planète de Mars.*

Lu-pou-ouey, dont j'ai parlé, dit dans son ou-

vrage qu'au temps du règne de Kin-kong, prince de Song, la planète de Mars se trouva à *Sin ;* c'est le nom chinois de l'étoile *Antares :* c'est aussi le nom d'une constellation appelée *Sin* (1). Lu-pou-ouey ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les princes de l'état de *Song* étoient descendans de l'empereur Tching-tang, premier empereur de la dynastie *Chang*. La cour des princes de *Song* étoit dans le Ho-nan, au pays où est Kouey-tefou, ville de cette province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le prince Kin-kong régna trente-sept ans, et que la trente-septième année de son règne répond à la quinzième année du règne de Gai-kong, prince de Lou. L'examen des éclipses du *Tchun-tsieou*, fait voir que la quatorzième année de Gai-kong est l'an 481 avant Jésus-Christ; c'est une époque démontrée. La trente-septième année de Kin-kong, prince de *Song*, est donc l'an 480 avant Jésus-Christ, et la première année de son règne est l'an 516. C'est à la trente-septième année du règne de Kin-kong, c'est-à-dire, à l'an 480 avant Jésus-Christ, que Ssematsien (2), dans ses annales, rapporte l'observation de Mars à l'étoile ou constellation *Sin ;* car il ne fait pas la distinction. Il ajoute que Mars fut vu stationnaire, et de même que Lu-pou-ouey, il ne rapporte ni le mois, ni le jour. Cette apparition de Mars, qui désigne le feu, de même que l'étoile et la constellation *Sin*, fit peur au prince Kin-kong. Les étoiles du Scorpion étoient, comme j'ai dit, dans le département du pays de Song (3); le prince

(1) Voyez le catalogue des constellations.

(2) Historien fameux; il vivoit l'an 105 avant Jésus-Christ. Ses annales sont fort estimées.

(3) Voyez ce que j'en ai dit dans l'histoire de l'astronomie pour le temps du *Tchun-tsieou*.

en étoit instruit, et il y fit grande attention. Dans la crainte où il étoit, il consulta un de ses mathématiciens ou astrologues. Celui-ci suggéra au prince plusieurs expéditions, pour éviter le malheur dont il se croyoit menacé. Le prince, dans cette occasion, fit trois réflexions qui dénotoient un prince qui aimoit son peuple, et qui avoit beaucoup de probité. L'astronome, ou astrologue (1) assura le prince que ces trois sages réflexions étoient un présage certain de bonheur pour son règne, et à cette occasion, il indiqua une révolution de la planète de Mars, qui se fait dans 21 ans; selon lui, et dans 21 ans, on devoit revoir Mars au même lieu. Si on juge cette observation de Mars de quelque utilité, quoique exprimée en termes si vagues, on peut l'examiner dans l'espace de temps entre les années 516 et 480 avant Jésus-Christ.

Lu-pou-ouey, dans ce qu'il dit de l'observation, rapporte une fable; c'est que le soir même du discours de l'astronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, et s'en éloigna de près de quarante degrés chinois. Il l'avoit, dit Lu-pou-ouey, assuré au prince, et s'offroit à mourir, si cela n'arrivoit pas. L'historien Sse-matsien n'a pas cru devoir mettre dans ses annales cette fable de Lu-pou-ouey. Au reste, Lu-pou-ouey fait dire à l'astronome que le ciel avoit entendu le discours du prince, et que le ciel le récompenseroit bien.

Les Chinois avoient soin d'observer les retours de la lune et des planètes aux mêmes étoiles. Ces observations les dirigeoient pour déterminer les mouvemens et les révolutions de la lune et des planètes. On tenoit registre de tout, et on ne sauroit

(1) L'astronome chinois ne prétendoit pas parler d'une révolution exacte.

trop regretter tant de catalogues perdus, d'une si longue suite d'anciennes observations chinoises.

6.° *Sur une éclipse de soleil, marquée dans le* Tchun-tsieou *à la troisième lune de la dix-huitième année du règne de* Tchoang-kong, *prince de* Lou; *c'est l'an* 676 *avant Jésus-Christ.*

Le *Tchun-tsieou* ne marque pas les caractères du jour; il ne marque pas non plus le caractère chinois qui exprime la conjonction et le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tso-tchouen* ne donnent aucune lumière sur cette éclipse. Dans le troisième recueil du père E. Souciet, il est fait mention de cette éclipse, et on y voit qu'il paroît que le texte de l'éclipse rapporte un faux calcul : ce qui a besoin d'explication.

Le 15 avril (1) de l'an 676 fut jour de conjonction, et la conjonction fut écliptique : le soleil étoit dans le dix-huitième degré du signe *Aries;* c'étoit donc la cinquième lune du calendrier de la cour de Lou. J'ai fait plusieurs calculs pour cette éclipse, et quoique ces calculs représentent une éclipse considérable, mais de peu du durée, avant le coucher du soleil, à la cour de Lou (2), je n'oserois assurer qu'avant le coucher du soleil, qui fut après six heures 20 minutes, on put voir l'éclipse : selon un de ces calculs, on put voir presque toute l'éclipse, et elle fut de 8′ ½; mais je n'ose l'assurer.

L'auteur d'un commentaire du *Tchun-tsieou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang* vivoit du temps des disciples de Confucius.

---

(1) Les caractères chinois de ce jour sont *Ging-tse*, quarante-neuvième jour du cycle.

(2) Cette cour étoit dans le pays où est aujourd'hui Yen-tcheou-fou, ville de la province du Chan-tong. Lat. boréale 35° 41′ 30″ à l'orient de Pekin; ainsi, c'est à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

Cet auteur parle (1) de l'éclipse de soleil, marquée à la troisième lune, et il dit que la nuit il y eut éclipse, et que le prince en fit la cérémonie au soleil (2). Il traite cette éclipse d'éclipse de nuit, c'est-à-dire, d'éclipse qui ne fut pas vue, et qui arriva après le coucher du soleil. Cet auteur n'a pas l'autorité de celui du commentaire *Tso-chouen*; mais il n'étoit pas éloigné du temps de Confucius, et il pouvoit savoir le trait d'histoire de l'éclipse. S'il étoit bien constaté que l'éclipse ne fut pas vue à Yen-tcheou-fou, on pourroit juger sûrement des calculs sur le temps de la conjonction du 15 avril. La lune étant si près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eut éclipse de soleil; mais fut-elle visible? cela dépend de la vraie conjonction. Il paroît encore certain que, supposé qu'à Yen-tcheou-fou, l'éclipse ne fût pas vue au coucher du soleil, il s'en falloit de bien peu. J'ai déjà dit que si les éclipses de soleil étoient marquées dans le *Tchun-tsieou*, avec plus de détail pour le temps et les phases, elles seroient bien utiles pour examiner les fondemens des tables astronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut-être quelque habile calculateur se donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 avril julien, et pourra nous assurer ici si l'éclipse fut visible ou non à Yen-tcheou-fou.

Quoique la lune ne soit pas marquée dans la forme du calendrier de Lou, il paroît hors de doute que l'éclipse du 15 avril est celle que rapporte le *Tchun-tsieou*. Dans la copie du livre, on aura mis le caractère de trois, au lieu du caractère cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipse d'un

---

(1) *Kouleang-tchouen*, dix-huitième année du prince *Tchoang-kong*.

(2) Cette cérémonie dut se faire au lever du soleil, le 16 avril; c'est ce que disent les interprètes.

calendrier de la forme de la dynastie *Hia*. Ce calendrier de *Hia* étoit suivi dans les états des princes des pays où sont les provinces de Chen-si et Chan-si, etc. Dans ces états, il y avoit des astronomes et des observatoires, au moins dans le Chan-si.

L'astronome Kocheou-king qui a tant écrit sur l'astronomie, et a fait beaucoup d'observations dans le temps du règne de Yuen-Chitsou (1), assure qu'il y eut éclipse le 15 avril, et que la conjonction fut à *Chin* (2). Au contraire, d'autres calculateurs chinois assurent qu'il n'y eut pas d'éclipse.

7.° *Sur des observations célestes rapportées par quelques auteurs ou astronomes postérieurs au temps de quelques anciens empereurs chinois.*

Quelques abrégés d'histoire et quelques astronomes, depuis l'an 206 avant Jésus-Christ, ont rapporté une ancienne conjonction du soleil, de la lune et de cinq planètes dans la constellation *Che*, au temps de l'empereur Tchouen-hiu, au jour de *Lit-chun* (3).

Cette conjonction ne se trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers historiens chinois de la dynastie *Han*. Cette conjonction est l'époque feinte de plusieurs millions d'années, ou au moins d'un grand nombre de siècles avant le temps de Tchouen-hiu, selon la méthode d'un calendrier qui portoit le nom de Tchouen-hiu, et qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant Jésus-Christ, ou quelque temps avant (4). Au

---

(1) C'est l'empereur mogol *Koublay*. Il mourut à Pekin l'an de J. C. 1294, le 23 février.

(2) Temps de 3 heures à 5 heures après midi.

(3) C'est au milieu du signe du Verseau.

(4) Il me paroît que le père E. Souciet n'auroit pas dû mettre dans ses fastes, aux années 2112 et 1852 avant Jésus-

temps de Tchouen-hiu, quelque système de chronologie probable qu'on suive, on ne sauroit trouver une conjonction des planètes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus et de Mercure dans la constellation *Che*, et il implique que dans ce temps-là le soleil et la lune fussent en conjonction au temps du *Lit-chun*, dans la constellation *Che*, puisque le lieu de cette constellation étoit bien éloigné du lieu du *Lit-chun*. Les historiens et astronomes ne sont pas d'accord dans ce qu'ils disent de cette conjonction, et elle a été regardée par les vrais astronomes chinois, comme une conjonction systématique d'un temps très-éloigné, et non comme une conjonction historique au temps de Tchouen-hiu.

Plusieurs astronomes chinois, en conséquence de leurs systèmes sur le mouvement propre des fixes et du temps où ils ont fait vivre Yao avant l'an 2300 avant Jésus-Christ, ont dit qu'au temps de Yao, le solstice d'hiver étoit au premier degré de la constellation *Hiu*, au septième degré, au dernier degré, ou à une autre constellation. Ce qu'ils disent, est le résultat de leurs calculs, et non une observation qu'ils rapportent. Il est inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques astronomes ou astrologues postérieurs, donnés pour d'anciennes observations; il est aussi inutile de faire mention de ce que des auteurs postérieurs à l'an 206 avant Jésus-Christ, ont dit de l'astronomie, aux temps fabuleux, avant l'empereur Fou-hi : ce n'est qu'un tissu de fables dont l'astronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps du Tchun-tsieou, plusieurs chinois mettoient entre leur temps et celui de Fou-hi, des 100000 et 200000 ans et davantage; cela donna dans

---

Christ, les deux époques chinoises qu'on y voit; la fausseté de ces deux époques est démontrée.

Dissertation du père E. Souciet; Paris, 1726.

la suite occasion à faire des époques qui remontoient à des millions d'années, pour placer les conjonctions de toutes les sept planètes au *Lit-chun*, au solstice d'hiver, à une certaine année et jour du cycle de 60.

8.° *Sur la division des parties de l'année solaire chinoise.*

J'ai dit que les Chinois ont toujours, dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie. Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* et les douze *Tsie-ki* qui font vingt-quatre parties de l'année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$. On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, en sorte que chacune d'elles est de 15 jours, 5 heures, 15′. Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douze lunes de l'année, tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices et les équinoxes étoient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de la dynastie *Han* (1), avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre saisons de l'année, les douze lunes sont clairement marquées dans la supposition de cette égalité. Ensuite, après que les astronomes chinois eurent connu l'inégalité des espaces, ils distinguèrent les équinoxes vrais et moyens. Ils commençoient toujours par le moment du solstice d'hiver, et rapportoient, comme les anciens, le lieu du soleil aux constellations. On avoit des catalogues des degrés de chaque constellation, et la somme de ces degrés étoit de 365° $\frac{1}{4}$. Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connoissance de l'inégalité

(1) Première année de cette dynastie, 206 avant J. C.

des espaces, on comptoit les jours de l'année comme étant divisée en parties égales, et sans employer aucune équation, on donnoit par jour au soleil un degré chinois, et on commençoit par le moment du solstice. Comme l'année solaire fut connue moindre que la julienne, la division pour chacune des vingt-quatre parties se trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pourrois rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de Jésus-Christ 637, à Sin-gan-fou, capitale du Chen-si, le solstice d'hiver étoit supposé arriver le 19 décembre, entre quatre heures et cinq ou six heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir si ce calcul est juste ou faux; il suffit de savoir cette supposition. L'année 638, on marque le 21 mars, premier jour de la seconde lune intercalaire; donc selon la règle, le 20 mars, dernier de la seconde lune, fut l'équinoxe. L'intervalle entre le solstice d'hiver est clairement supposé de 91 jours au moins. On ne marque pas l'heure du 20 mars où fut l'équinoxe: on savoit alors que le vrai équinoxe étoit au moins deux jours avant cet équinoxe du 20 mars dans le calendrier.

L'astronomie chinoise rapporte une éclipse de soleil le 21 mars de l'année 638: M. Cassini, dans ses élémens de l'astronomie indienne, rapporte une éclipse de soleil au 21 mars; il parle d'un équinoxe moyen au 20 mars.

Note. L'Astronomie chinoise marque l'éclipse au jour *Keng-tchin* (dix-septième du cycle de 60); par les règles du calcul des jours chinois, ce jour *Keng-tchin* fut le 21 mars. Le calcul de l'éclipse fait par M. Cassini au 21 mars, fait voir que la méthode pour rapporter les jours chinois aux jours juliens, est bonne et sûre: on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de Jésus-Christ 1049, les astronomes

chinois supposoient le solstice d'hiver arriver à Caifong-fou (capitale du Honan), peu de temps après minuit, le 16 décembre. Ces astronomes marquèrent dans le calendrier l'équinoxe du printemps au jour *Kimao* (17 mars) de la seconde lune (an 1050) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du solstice et de cet équinoxe font voir un espace de 91 jours au moins entre le solstice d'hiver et l'équinoxe du printemps. On avoit des règles pour réduire cet équinoxe du 12 mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on savoit arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

On a encore des éphémérides chinoises, depuis l'an 1576 de Jésus-Christ, jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'astronomie (1). Les éphémérides publiées à Pekin dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Pekin. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir; cela achèvera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant Jésus-Christ, année quatrième du règne de Ouan-ly (2). Le vingt-deuxième jour de la onzième lune, jour *Keng-su* (3), solstice d'hiver à 8 heures du soir. Le soleil dans le 4° de la constellation *Ki* (4).

Douzième lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28′ 48″; c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquième du règne de Ouan-ly (1577),

---

(1) Le commencement du jour, au moment de minuit; depuis l'an 1111 avant Jésus-Christ jusqu'aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

(2) *Ping-tse*, treizième du cycle de 60, année de Jésus-Christ 1576.

(3) Quarante-septième du cycle de 60, 11 décembre.

(4) Voyez les constellations.

première lune, grande, premier jour *Ki-tcheou* (19 janvier), vraie conjonction, matin, 7 heures 43′ 12″.

Deuxième lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 février), conjonction vraie après minuit, 2 heures 28′ 48″; au jour *Ginou* (13 mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28′ 48″.

Troisième lune, grande, premier jour *Ou-tse* (19 mars) vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Quatrième lune, grande, premier jour *Ou-ou* (18 avril), vraie conjonction, matin 11 heures 43′ 12″.

Cinquième lune, petite, premier jour *Ou-tse* (18 mai), vraie conjonction après minuit, 43′ 12″.

Au jour *Gin-tse* (1) (11 juin), vingt-cinquième de la cinquième lune, solstice d'été à 11 heures du matin.

Sixième lune, petite, premier jour *Ting-sse* (16 juin), vraie conjonction, matin 10 heures 43′ 12″.

Septième lune, grande, premier jour *Ping-su* (15 juillet), vraie conjonction, soir 7 heures 28′ 48″.

Huitième lune, petite, premier jour *Ping-tchin* (14 août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 septembre), vingt-neuvième de la huitième lune; équinoxe d'automne, soir 6 h. 28′ 48″.

Huitième lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 septembre), vraie conjonction, 14′ 24″. après midi.

Note. Les calculateurs des éphémérides avoient pour époque du lieu du soleil le solstice d'hiver, déterminé l'an de Jésus-Christ 1280, à Pekin, après minuit, 1 heure 26′ 24″, le 14 décembre. Ce solstice fut déter-

---

(1) C'est une erreur du livre; on la corrige dans la suite; le jour est *Kouey-tcheou*, 12 juin.

miné à Pekin par beaucoup d'observations faites avant et après le solstice, avec beaucoup de soin, par un gnomon de 40 pieds chinois. On marque qu'on avoit soin de prendre le centre de l'image du soleil, qu'on prenoit le niveau, et qu'on mesuroit exactement.

Suite des éphémérides de la cinquième année du règne de Ouan-ly, *de Jésus-Christ* 1577.

Neuvième lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 octobre), vraie conjonction, soir 9 heures 14′ 24″.

Dixième lune, petite, premier jour *Kia-chin* (10 novembre) vraie conjonction, matin 7 heures 43′ 12″.

Onzième lune, grande, premier jour *Kouey-Tcheou* (9 décembre), vraie conjonction, soir 8 heures 28′ 48″.

Au jour *Ping-tchin* (12 décembre), quatrième de la onzième lune, solstice d'hiver, matin 1 heure 57′ 36″.

Douzième lune, grande, premier jour *Kouey-ouey* (8 janvier de l'an 1578), vraie conjonction, matin 11 h. 14″ 24″.

Trentième jour de la douzième lune *Gin-tse* (6 février 1578) (1).

Notes. 1.° J'ai réduit au temps européen le temps exprimé en caractères chinois, pour les heures et les parties d'heure.

2.° On a vu le lieu du soleil marqué l'an 1576 au solstice d'hiver rapporté au quatrième degré de la constellation *Ki*. Ensuite, jour par jour, on ajoute un degré chinois dans les constellations, jusqu'au solstice d'hiver de l'an 1577. On avoit alors des règles pour les équations, qui réduisoient au lieu vrai les lieux moyens: on n'en parle pas dans les éphémérides; les lieux

(1) Les premiers Missionnaires Jésuites n'entrèrent en Chine qu'aux années 1581 et 1583.

moyens

moyens suffisoient pour l'arrangement de 12 lunes, et pour savoir la lune qui devoit être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les astronomies chinoises, depuis le temps de Ouan-ly, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; on la donne comme celle qui étoit en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune et du soleil sont marquées telles, depuis qu'on savoit la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune et du soleil; car aux années 206, 105 avant Jésus-Christ et plusieurs années après, on marquoit les conjonctions moyennes. Les Tartares Kitan, dits *Leao*, ont été long-temps maîtres de la Tartarie occidentale et orientale et de quelques provinces boréales de Chine. Leur cour fut à Pekin. Ils ont une histoire et astronomie chinoise. Leurs astronomes chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de Jésus-Christ 913 jusqu'à l'an 1125. On voit que ces astronomes rangeoient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices et les équinoxes; ils avoient des règles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

3.° Selon la méthode du calendrier des éphémérides du temps des Ouan-ly, l'année solaire étoit de 365 jours 5 heures 49′ 12″. Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on faisoit cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue; mais on gardoit toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4.° Outre le lieu du soleil au moment de minuit dans les éphémérides, on y marque le lieu de la lune et celui des planètes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus et de Mercure, celui des nœuds de la lune et celui de la progression de la lune. Il seroit à souhaiter qu'on eût en détail des éphémérides plus anciennes : on n'en trouve pas de telles.

8.° *Sur une éclipse de soleil, au mois d'octobre, l'an 2128 avant J. C.*

La chronique *Tchou-chou* marque les caractères

cycliques *Ki-tcheou* à la première année du règne de Tchong-kang (vingt-sixième du cycle de 60), quatrième empereur de la dynastie *Hia*.

Cette chronique dit : *A la cinquième année du règne de* Tchong-kang, *en automne, à la neuvième lune* (1), *au premier jour* Keng-su (2) *éclipse de soleil. L'Empereur ordonna au prince* Yn *de se mettre à la tête d'une armée pour punir* Hi, Ho.

La première année de Tchong-kang ayant les caractères *Ki-tcheou* du cycle, la cinquième année doit nécessairement avoir les caractères cycliques *Kouey-sse* (3) Les caractères pour le jour *Keng-su*, premier jour de la neuvième lune, et les caractères *Kouey-sse* pour l'année, joints ensemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant Jésus-Christ, 13 octobre. Dans nulle autre année, bien des siècles avant ou après l'an 2128, on ne sauroit trouver une année *Kouey-sse* qui ait un jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, et jour d'éclipse.

L'année *Kouey-sse* étant l'an 2128, l'année *Ki-tcheou* est nécessairement l'an 2132 avant Jésus-Christ.

Notes. 1.° Selon la chronique, Tchong-kang succéda à Tay-kang. Celui-ci mourut à la quatrième année de son règne. La première année de ce règne a les caractères cycliques *Kouey-ouey* (4); c'est donc l'an 2138 avant Jésus-Christ.

Tay-kang succéda à Ki. Ki mourut à la seizième année de son règne, et la première année de ce règne a les caractères *Kouey-hay* (5); c'est donc l'an 2158 avant Jésus-Christ.

---

(1) Il s'agit de la forme du calendrier de la dynastie *Hia*; on en a parlé.

(2) Quarante-septième du cycle de 60.

(3) Trentième du cycle de 60.

(4) Vingtième du cycle de 60.

(5) Soixantième du cycle de 60.

Ki succéda à Yu, premier empereur de la dynastie *Hia*. Yu mourut à la huitième année de son empire. La première année de cet empire a dans la chronique les caractères *Gin-tse* (1); c'est donc l'an 2169 avant Jésus-Christ, qui fut la première année de l'empire de Yu et de la dynastie *Hia*. Selon la chronique *Tcheou-chou*, c'est par les caractères cycliques (2) de l'année, qu'il faut voir à quelle année julienne avant Jésus-Christ répondent les premières années des règnes des empereurs Tchong-kang, Tay-kang, Ki, Yu.

2.° La chronique met la cour de Tchong-kang et de Tay-kang au lieu où est aujourd'hui la ville de Tay-kang-hien dans le Honan.

3.° Le texte de la chronique pour la cinquième année de Tchong-kang, fait manifestement allusion à ce que le livre classique rapporte au temps de Tchong-kang (3) d'une éclipse de soleil, vue le premier jour de la neuvième lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractère *Fang*, nom de la constellation où le lieu du soleil est rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les tables de M. Monnier, on voit au 13. décembre de l'an 2128, une éclipse visible à Tay-kang-hien, d'un peu plus de quatre doigts; par celles du père Grammatici (4), l'éclipse fut de trois doigts, et bien visible. Selon les tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à Tay-kang-hien, mais seulement d'un doigt $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{2}$ (5).

---

(1) Quarante-neuvième du cycle de 60.

(2) Le *Tcheou-chou* met un intervalle de temps entre la mort des empereurs Yu, Ki, Tai-kong, et la première année de leurs successeurs pour le deuil.

(3) Voyez ce qui est dit de cette éclipse à l'an 2155 avant Jésus-Christ.

(4) Je parle ici des tables de ce père, rédigées à Pekin par le père Kegler, pour l'usage du tribunal chinois d'astronomie. Le père Kegler eut des éclaircissemens du père Grammatici et de quelques Jésuites d'Ingolstad qui étoient en possession des écrits du père Grammatici.

(5) A la fin voyez les calculs et le type de l'éclipse.

On nous a avertis ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs; et selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128, feroient voir des éclipses considérables; mais je ne sais si cette équation proposée par M. Euler dans un nouveau livre, est bien constatée; mais quand même il faudroit la diminuer, elle seroit toujours très-favorable pour l'éclipse chinoise de l'an 2155, et apparemment aussi, pour l'éclipse chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de Tchong-kang. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Chou-king* parle, celle de l'an 2128 ne sauroit être celle du *Chou-king*. S'il conste bien que l'éclipse de l'an 2128 est réelle, elle seroit préférable à celle de l'an 2155; car outre qu'elle répond bien aux circonstances et caractères marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipse de l'an 2155, elle a l'avantage de désigner nettement et le jour et l'année de l'éclipse. J'attends la réponse de M. de l'Isle sur ce que je pensois de cette éclipse de l'an 2128, en cas qu'elle fût bien constatée, et je lui proposois un système, selon lequel on pouvoit très-bien se servir des éclipses de l'an 2155 et de l'an 2128. L'autorité des tables de M. Halley me paroît d'un grand poids pour rejeter l'éclipse de l'an 2128, ou du moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipse de l'an 2155; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128; mais avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclaircissemens que j'ai demandés à M. de l'Isle.

C'est l'an de Jésus-Christ 279 (1) qu'on trouva dans un tombeau d'un prince de Ou-ey dans la pro-

(1) Il y en a qui placent le temps de cette découverte peu d'années après.

vince du Honan, la chronique *Tchou-chou* et le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'astronomie, au temps de la dynastie *Tcheou*. Dans les livres trouvés, il y avoit des endroits avec des lacunes et des caractères ou effacés, ou difficiles à reconnoître ; c'étoient d'anciens caractères.

Chin-yo (1), historien de la petite dynastie *Leang*, fit une édition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on distingue du texte du *Tchou-chou*. Yu-ko, astronome estimé, étoit contemporain de Chin-yo. Il prétendit que l'année de l'éclipse de soleil, conformément au texte du *Chou-king*, devoit être marquée non à la cinquième année, mais à la première année du règne de Tchong-kang. Lieou-hiuen (2), fort savant dans la littérature chinoise, assure que quelque temps avant lui, des astronomes trouvoient une éclipse de soleil (3) au jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune de l'année *Kouey-sse*, cinquième année du règne de Tchong-kang. Lieou-hiuen ne parle pas là de ces caractères, comme étant du livre *Tchou-chou ;* mais comme le résultat des astronomes pour une éclipse solaire, au temps qui répond au 13 d'octobre de l'an 2128 avant Jésus-Christ.

Les astronomes dont parle Lieou-hiuen pour l'éclipse de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-dessus de l'an 463 avant Jésus-Christ : car ce n'est que depuis cette année 463, qu'on voit dans les astronomes chinois un mois synodique et un mois dragonitique très-approchant de ceux des meilleures tables d'aujourd'hui. Ainsi, ces astronomes pou-

---

(1) Il étoit en grande réputation peu de temps après l'an 504 de Jésus-Christ.

(2) Il vivoit et écrivoit vers l'an 600 de Jésus-Christ.

(3) Lieou-Hiuen ajoute que ces astronomes trouvoient au temps de la conjonction le soleil à deux degrés chinois, au nord de la constellation *Fang*.

voient trouver pour le 13 octobre de l'an 2128, une conjonction moyenne et en général écliptique; mais ces astronomes n'étoient nullement en état d'assigner, pour des temps si anciens, en détail, la quantité et le temps des phases d'une éclipse de soleil pour un lieu assigné. Aussi, tout ce qu'on peut conclure de ce que dit Lieou-hiuen, c'est que les astronomes trouvoient par leur calcul une conjonction moyenne, et en général une éclipse le 13 octobre de l'an 2128. Dans ce qui reste des astronomes avant le temps de Lieou-hiuen, jusqu'à l'an de Jésus-Christ 463, il y a bien des articles qu'on ne sauroit bien déchiffrer; mais il paroît clairement qu'on n'étoit pas assez au fait sur les parallaxes et sur les équations, pour réduire juste aux vrais les lieux moyens de la lune et du soleil. Du temps de Lieou-hiuen et quelque temps avant, plusieurs astronomes connoissoient assez bien le mouvement propre des fixes; ils pouvoient trouver au temps de l'éclipse de l'an 2128, le soleil à deux degrés chinois, nord de la constellation *Fang*. Cela ne sauroit regarder ni l'astronome Tsou-tchong (1) en 463, ni l'astronome Yu-ko (2); cela regarde apparemment quelques astronomes peu avant Lieou-hiuen, parce qu'ils admettoient un mouvement propre des fixes, qui pouvoit décrire le lieu du soleil rapporté aux fixes.

Dans les premiers examens que je fis des éclipses solaires des années 2155 et 2128 avant Jésus-Christ, je rejetois comme fausse l'éclipse de l'an 2128. Les tables que nous avions ici, donnoient bien une éclipse, en général, le 13 octobre; mais elle n'étoit visible qu'aux pays plus boréaux que la cour de l'empereur Tchong-kang. Cela me fit penser que

(1) Il mettoit moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

(2) Il assignoit plus de 100 ans pour un degré des fixes.

dans le *Tchou-chou*, on auroit bien pu après coup mettre les caractères cycliques de l'an et du jour, conformes au calcul pour le 13 octobre de l'an 2128. Ce que dit Lieou-hiuen fortifioit ce soupçon, mais il paroît sans fondement; car depuis l'édition du livre, publiée par Chin-yo, les astronomes chinois, même ceux qui rejettent l'éclipse de l'an 2128, regardent les caractères cycliques *Keng-su* pour le jour, et les caractères *Kouey-sse* pour la cinquième année de Tchong-kang, de même que les caractères d'automne et du premier jour de la neuvième lune, comme caractères du livre *Tchou-chou*, et non comme un calcul fait après coup. D'ailleurs, si l'astronome Tsou-tchong, l'astronome Yu-ko, ou autres astronomes ou historiens, avoient, pour confirmer leur calcul, ajouté ces caractères à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquième année de Tchong-kang, ils auroient corrigé les autres dates du livre, et qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avoit, dans le livre trouvé, bien des caractères ou qui manquoient, ou qui étoient effacés, ou peu lisibles, il y eut nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des règnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caractères cycliques qui restent pour les jours et pour les années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années du livre, on trouve que l'année *Kouey-sse* pour la cinquième année de Tchong-kang, jointe aux caractères *Keng-su* pour le premier jour de la neuvième lune, désigne le 28 octobre de l'an 1948 avant Jésus-Christ; mais comme on marque le jour *Keng-su*, premier de la neuvième lune, il se trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 octobre de l'an 2128. De là il est évident que, depuis le temps de Tchong-kang, en descendant, les caractères qui manquent, ou qui étoient effacés, contenoient 180 ans de plus.

L'addition de 60 ans, en conséquence des caractères cycliques marqués dans la chronique pour la dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la Chronologie. Il n'y a pas d'addition à faire pour la dynastie *Hia :* les autres 120 ans à ajouter, sont donc démonstrativement à ajouter aux années de la chronique pour la dynastie *Chang* dont Tching-tang fut premier empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

Note. Ce que je dis ici sur le temps de l'empereur Tchong-kang et de l'éclipse du soleil, selon le *Tchou-chou*, dérange bien le système de M. Freret, developpé dans sa nouvelle Dissertation sur la chronologie chinoise; mais ce que je dis, ne diminue en rien la gloire qu'il s'est acquise, en développant d'une manière si précise et si claire, son système dans cette nouvelle dissertation et dans les précédentes. Si un savant, de ce caractère, avoit fait quelque séjour en Chine, et vu par lui-même les livres chinois, il auroit infailliblement fait les plus intéressantes et les plus utiles découvertes dans l'antiquité chinoise.

Cycle de 60, pour 60 Jours et 60 Années.

1. Kia tse	甲子	21. Kia chin.	甲申	41. Kia tchin.	甲辰	1. Kia tse	甲子	21. Kia chin.	甲申
2. Y tcheou.	乙丑	22. Y-yeou.	乙酉	42. Y sse.	乙巳	2. Y tcheou.	乙丑	22. Y-yeou.	乙酉
3. Ping yn.	丙寅	23. Ping su.	丙戌	43. Ping ou.	丙午	3. Ping yn.	丙寅	23. Ping su.	丙戌
4. Ting mao.	丁卯	24. Ting hay.	丁亥	44. Ting ouey.	丁未	4. Ting mao.	丁卯	24. Ting hay.	丁亥
5. Ou tchin.	戊辰	25. Ou tse.	戊子	45. Ou chin.	戊申	5. Ou tchin.	戊辰	25. Ou tse.	戊子
6. Ki sse.	己巳	26. Ki tcheou.	己丑	46. Ki yeou.	己酉	6. Ki sse.	己巳	26. Ki tcheou.	己丑
7. Keng ou.	庚午	27. Keng yn.	庚寅	47. Keng su.	庚戌	7. Keng ou.	庚午	27. Keng yn.	庚寅
8. Sin ouey.	辛未	28. Sin mao.	辛卯	48. Sin hay.	辛亥	8. Sin ouey.	辛未	28. Sin mao.	辛卯
9. Gin chin.	壬申	29. Gin tchin.	壬辰	49. Gin tse.	壬子	9. Gin chin.	壬申	29. Gin tchin.	壬辰
10. Kouey yeou.	癸酉	30. Kouey sse.	癸巳	50. Kouey tcheou.	癸丑	10. Kouey yeou.	癸酉	30. Kouey sse.	癸巳
11. Kia su.	甲戌	31. Kia ou.	甲午	51. Kia yn.	甲寅	11. Kia su.	甲戌	31. Kia ou.	甲午
12. Y hay.	乙亥	32. Y ouey.	乙未	52. Y-mao.	乙卯	12. Y hay.	乙亥	32. Y ouey.	乙未
13. Ping tse.	丙子	33. Ping chin.	丙申	53. Ping tchin.	丙辰	13. Ping tse.	丙子	33. Ping chin.	丙申
14. Ting tcheou.	丁丑	34. Ting yeou.	丁酉	54. Ting sse.	丁巳	14. Ting tcheou.	丁丑	34. Ting yeou.	丁酉
15. Ou yn.	戊寅	35. Ou su.	戊戌	55. Ou ou.	戊午	15. Ou yn.	戊寅	35. Ou su.	戊戌
16. Ki mao.	己卯	36. Ki hay.	己亥	56. Ki ouey.	己未	16. Ki mao.	己卯	36. Ki hay.	己亥
17. Keng tchin.	庚辰	37. Keng tse.	庚子	57. Keng chin.	庚申	17. Keng tchin.	庚辰	37. Keng tse.	庚子
18. Sin sse.	辛巳	38. Sing tcheou.	辛丑	58. Sin yeou.	辛酉	18. Sin sse.	辛巳	38. Sing tcheou.	辛丑
19. Gin ou.	壬午	39. Gin yn.	壬寅	59. Gin su.	壬戌	19. Gin ou.	壬午	39. Gin yn.	壬寅
20. Kouey ouey.	癸未	40. Kouey mao.	癸卯	60. Kouey hay.	癸亥	20. Kouey ouey.	癸未	40. Kouey mao.	癸卯

Les 12. Tchi 支

1 子 Tse.
2 丑 Tcheou.
3 寅 Yn.
4 卯 Mao.
5 辰 Tchin.
6 巳 Sse.
7 午 Ou.
8 未 Ou-ey.
9 申 Chin.
10 酉 Y-eou.
11 戌 Su.
12 亥 hay.

Les 12 Tchi s'appellent les 12 Tchin, 辰.

On les nomme aussi 12 Tse, 子.

Le Cycle de 60 est composé, comme on voit par l'union des 12 Tchi avec les 10 Kan. les 10 Kan étoient anciennement un cycle de 10 jours.

Les 12 Tchi Fesaient autrefois, de même qu'aujourd'hui, un cycle particulier de 12 années.

Les 12 Tchi expriment les 12 mois ou lunes Chinoises.

Yn, *première lune.* Mao, *Seconde lune.* Tchin, *troisième lune.*	*du Printemps.*
Sse, *première lune.* Ou, *Seconde lune.* Ou-ey, *troisième lune.*	*de l'Été.*
Chin, *première lune.* Y-eou, *Seconde lune.* Su, *troisième lune.*	*de l'Automne.*
Hay, *première lune.* Tse, *Seconde lune.* Tcheou, *trois. lune.*	*de l'Hiver.*

Les 10 Kan. 干

1 甲 kia.
2. 乙 Y.
3. 丙 Ping.
4. 丁 Ting.
5. 戊 Ou.
6 己 ki.
7. 庚 keng.
8. 辛 Sin.
9. 壬 Gin.
10. 癸 kou-ey.

Les 12 Tchi expriment les 12 heures.

Après Minuit.	Après Midi.
Tse, *de 11 heures à une h.*	Ou, *de 11 heures à une h.*
Tcheou, *d'une heure à 3.*	Ou-ey, *d'une heure à 3.*
Yn, *de 3 à 5.*	Chin, *de 3 à 5.*
Mao, *de 5 à 7.*	Y-eou, *de 5 à 7.*
Tchin, *de 7 à 9.*	Su, *de 7 à 9.*
Sse, *de 9 à 11.*	Hay, *de 9 à 11 h du Soir.*

Commencement des cycles de 60 ans avant J.C.

57.	717.	1377.	2037.	2697.	3357.
117.	777.	1437.	2097.	2757.	3417
177.	837.	1497.	2157.	2817.	3477
237.	897.	1557.	2217.	2877.	3537
297.	957.	1617.	2277.	2937.	3597
357.	1017.	1677.	2337.	2997.	3617
417.	1077.	1737.	2397.	3057.	3677
477.	1137.	1797.	2457.	3117.	3737
537.	1197.	1857.	2517.	3177.	
597.	1257.	1917.	2577.	3237.	
657.	1317.	1977.	2637.	3297.	

Les 28 Constellations Chinoises supposées connues dans ce qu'on en voie sur l'ancienne Astronomie Chinoise.

CARACTÈRES. Chinois.	NOMS CHINOIS. des Constel.	ÉTENDUE. Selon l'équateur.	ÉTOILE. Par où Com la Constel. de l'an de J.C. 1700.	LONGIT. au com.	LATITUDE.
角	1. Kio	— 12. degrés Chin.	Spica Virginis	♎ 19° 40′ 3″.	2° 1′ 49″ a
亢	2. Kang	— 9	Chin α	♏ 0 19 42.	2 55 58. b.
氐	3. Ti	— 15	α in lanco austr.	♏ 10 54 28.	0 21 52. b
房	4 Fang	— 5	in ed. ped 2	♏ 28 44 58.	5 26 42. a
心	5 Sin	— 5	[illegible] cor Scorpii	♐ 3 35 48.	3 5 10. a.
尾	6 Ou-y	— 18	μ in 2° cingulo	♐ 11 5 0.	14 30 0. a
箕	7 Ki	— 11	ν in cuspide	♐ 27 4 18.	6 36 37. a.
斗	8 Teou	— 26	ρ in	♑ 5 59 48.	3 54 23. a.
牛	9. Ni-eou	— 8		♑ 29 51 48.	4 37 2. b.
女	10. Nu	— 12	ε in	♒ 7 34 30.	8 10 15. b.
虛	11. Niu	— 10	β in	♒ 19° 13 17.	8 38 20. b.
危	12. Ou-ey	— 17		♒ 29 11 13.	10 39 40. b.
室	13. Che	— 16	Prima ala Pegas.	♓ 19 17 3.	19 24 58. b
壁	14. Pi	— 9	Ala extrema	♈ 4 57 13.	12 36 30. b

CARACTÈRES. Chinois.	NOMS CHINOIS. des Constel.	ÉTENDUE. Selon l'Equat.	ÉTOILE. Par où Com la Constel.	LONGIT. au Com. de l'an de J.C. 1700.	LATITUDE.
奎	15. Kou-ey	16	In sin Brachanis	♈ 16° 31′ 0″.	17° 48′ 20″. b.
婁	16. Lo-ou	— 12	β in ♈	♈ 29 46 13.	8 38 35. b.
胃	17. Ou-ey	— 14		♉ 12 47 36.	11 8 29. b.
昴	18. Mao	— 11	Lucid. pley	♉ 25 47 8.	4 1 3. b.
畢	19. Pi	— 16	Oc taurib.	♊ 4 14 39.	[illegible]
參	20. Tsan	— 9	δ orion	♊ 18 9 43.	23 36 0. a.
觜	21. Tse	— 2	λ in ori ex 3 Bor in capite	♊ 19 30 38.	13 25 2. a.
井	22. Tsing	— 33	μ in ♊	♋ 1 4 50.	0 53 30. a.
鬼	23. Kou-ey	— 4		♌ 1 31 58.	0 48 8. a.
柳	24. Li-ou	— 15		♌ 6 7 30.	12 27 0. a.
星	25. Sing	— 7	Cor hydræ	♌ 23 6 23.	22 25 20. a.
張	26. Tchang	— 18		♍ 1 30 0.	26 12 0. a.
翼	27. Y	— 18		♍ 19 33 0.	22 4 0. a.
軫	28. Tchin	— 17		♎ 6 34 18.	14 25 0. a.

Le Catalogue qu'on voit ici pour l'ordre des Constellations et leur étendue, est ce qu'on a de plus ancien avant le temps de J.C., temps relatif aux Mémoires qu'on envoie. Il serait inutile de rapporter les arrangemens postérieurs; cela ne servirait de rien.

La somme des degrés des Constellations = 365°: sans doute on a négligé le ¼ de degré, et on n'a pas mis les fractions pour quelques Constellations. Le Cercle Chinois était de 365° ¼, et il faut y avoir égard, si l'on veut rapporter les degrés Chinois aux 360° Européens.

C'est à ces 28 Constellations et à leur étendue équatorienne, qu'on rapportait les lieux du Soleil et de la Lune, etc. Il est facile de réduire le tout à l'écliptique; il faut distinguer tout cela dans l'Ancienne Astronomie.

Cycle de 60 années avant Jésus-Christ.

ANNÉES Avant Jésus-Christ.			ANNÉES Avant Jésus-Christ.		
1.	777.	*Kia-tse.*	31.	747.	*Kia-ou.*
2.	776.	*Y-tcheou.*	32.	746.	*Y-ouey.*
3.	775.	*Ping-yn.*	33.	745.	*Ping-chin.*
4.	774.	*Ting-mao.*	34.	744.	*Ting-yeou.*
5.	773.	*Ou-tchin.*	35.	743.	*Ou-su.*
6.	772.	*Ki-sse.*	36.	742.	*Ki-hay.*
7.	771.	*Keng-ou.*	37.	741.	*Keng-tse.*
8.	770.	*Sin-ouey.*	38.	740.	*Sin-tcheou.*
9.	769.	*Gin-chin.*	39.	739.	*Gin-yn.*
10.	768.	*Kouey-yeou.*	40.	738.	*Kouey-mao.*
11.	767.	*Kia-su.*	41.	737.	*Kia-tchin.*
12.	766.	*Y-hay.*	42.	736.	*Y-sse.*
13.	765.	*Ping-tse.*	43.	735.	*Ping-ou.*
14.	764.	*Ting-tcheou.*	44.	734.	*Ting-ouey.*
15.	763.	*Ou-yn.*	45.	733.	*Ou-chin.*
16.	762.	*Ki-mao.*	46.	732.	*Ki-yeou.*
17.	761.	*Keng-tchin.*	47.	731.	*Keng-su.*
18.	760.	*Sin-sse.*	48.	730.	*Sin-hay.*
19.	759.	*Gin-ou.*	49.	729.	*Gin-tse.*
20.	758.	*Koue-youey.*	50.	728.	*Kouey-tcheou.*
21.	757.	*Kia-chin.*	51.	727.	*Kia-yn.*
22.	756.	*Y-yeou.*	52.	726.	*Y-mao.*
23.	755.	*Ping-su.*	53.	725.	*Ping-tchin.*
24.	754.	*Ting-hay.*	54.	724.	*Ting-sse.*
25.	753.	*Ou-tse.*	55.	723.	*Ou-ou.*
26.	752.	*Ki-tcheou.*	56.	722.	*Ki-ouey.*
27.	751.	*Keng-yn.*	57.	721.	*Keng-chin.*
28.	750.	*Sin-mao.*	58.	720.	*Sin-yeou.*
29.	749.	*Gin-tchin.*	59.	719.	*Gin-su.*
30.	748.	*Kouey-sse.*	60.	718.	*Kouey-hay.*

NOMS du jour chinois, du premier janvier julien, dans une période de 80 ans juliens avant Jésus-Christ.

ANNÉES.			Noms du premier janvier.
1.	*biss.*	721.	*Sin-ouey.*
2.		720.	*Ting-tcheou.*
3.		719.	*Gin-ou.*
4.		718.	*Ting-hay.*
5.	*b.*	717.	*Gin-tchin.*
6.		716.	*Ou-su.*
7.		715.	*Kouey-mao.*
8.		714.	*Ou-chin.*
9.	*b.*	713.	*Kouey-tcheou.*
10.		712.	*Ki-ouey.*
11.		711.	*Kia-tse.*
12.		710.	*Ki-sse.*
13.	*b.*	709.	*Kia-su.*
14.		708.	*Keng-tchin.*
15.		707.	*Y-yeou.*
16.		706.	*Keng-yn.*
17.	*b.*	705.	*Y-ouey.*
18.		704.	*Sin-tcheou.*
19.		703.	*Ping-ou.*
20.		702.	*Sin-hay.*
21.	*b.*	701.	*Ping-tchin.*
22.		700.	*Gin-su.*
23.		699.	*Ting-mao.*
24.		698.	*Gin-chin.*
25.	*b.*	697.	*Ting-tcheou.*
26.		696.	*Kouey-ouey.*
27.		695.	*Ou-tse.*
28.		694.	*Kouey-sse.*
29.	*b.*	693.	*Ou-su.*
30.		692.	*Kia-tchin.*
31.		691.	*Ki-yeou.*
32.		690.	*Kia-yn.*

ANNÉES.			Noms du premier janvier.
33.	*biss.*	689.	*Ki-ouey.*
34.		688.	*Y-tcheou.*
35.		687.	*Keng-ou.*
36.		686.	*Y-hay.*
37.	*b.*	685.	*Keng-tchin.*
38.		684.	*Ping-su.*
39.		683.	*Sin-mao.*
40.		682.	*Ping-chin.*
41.	*b.*	681.	*Sin-tcheou.*
42.		680.	*Ting-ouey.*
43.		679.	*Gin-tse.*
44.		678.	*Ting-sse.*
45.	*b.*	677.	*Gin-su.*
46.		676.	*Ou-tchin.*
47.		675.	*Kouey-yeou.*
48.		674.	*Ou-yn.*
49.	*b.*	673.	*Kouey-ouey.*
50.		672.	*Ki-tcheou.*
51.		671.	*Kia-ou.*
52.		670.	*Ki-hay.*
53.	*b.*	669.	*Kia-tchin.*
54.		668.	*Keng-su.*
55.		667.	*Y-mao.*
56.		666.	*Keng-chin.*
57.	*b.*	665.	*Y-tcheou.*
58.		664.	*Sin-ouey.*
59.		663.	*Ping-tse.*
60.		662.	*Sin-sse.*
61.	*b.*	661.	*Ping-su.*
62.		660.	*Gin-tchin.*
63.		659.	*Ting-yeou.*
64.		658.	*Gin-yn.*
65.	*b.*	657.	*Ting-ouey.*
66.		656.	*Kouey-tcheōu.*
67.		655.	*Ou-ou.*
68.		654.	*Kouey-hay.*

ANNÉES.			Noms du premier janvier.
69.	*biss.*	653.	*Ou-tchin.*
70.		652.	*Kia-su.*
71.		651.	*Ki-mao.*
72.		650.	*Kia-chin.*
73.	*b.*	649.	*Ki-tcheou.*
74.		648.	*Y-ouey.*
75.		647.	*Keng-tse.*
76.		646.	*Y-sse.*
77.	*b.*	645.	*Keng-su.*
78.		644.	*Ping-schin.*
79.		643.	*Sin-yeou.*
80.		642.	*Ping-yn.*

Commencement des périodes de 80 ans avant J. C.			Commencement des périodes de 80 ans après J. C.		
1.	961.	1921.	80.	1040.	
81.	1041.	2001.	160.	1120.	
161.	1121.	2081.	240.	1200.	
241.	1201.	2161.	320.	1280.	
321.	1281.	2241.	400.	1360.	
401.	1361.	2321.	480.	1440.	
481.	1441.	2401.	560.	1520.	
561.	1521.	2481.	640.	1600.	11 jan. *gr.*
641.	1601.	2561.	720.	1680.	11 jan. *gr.*
721.	1681.	2641.	800.	1760.	12 jan. *gr.*
801.	1761.	2721.	880.		
881.	1841.		960.		

Dans toutes ces années juliennes, le 1.er janvier julien a les caractères *Sin-ouey;* dans les années communes, les caractères chinois du 1.er janvier reviennent les 2 mars, 1.er mai, 30 juin, 29 août, 28 octobre, 27 décembre.

Aux années bissextiles, les caractères chinois du 1.er janvier *Su* se retrouvent un jour plutôt, les 1.er mars, 30 avril, 29 juin, 28 août, 27 octobre, 26 décembre.

De l'usage de la période de 80 ans juliens, pour rapporter les jours chinois.

Du cycle de 60 *jours juliens de l'année julienne de* 365 *jours* $\frac{1}{4}$.

Après avoir divisé les jours juliens de 4 ans juliens par 60, il reste 21 jours.

Après 12 ans il reste donc 3 jours; après 16 ans, il reste 24 jours; après 20 ans, il reste 45 jours, 80 ans juliens donnent donc après toutes les divisions par 60 jours le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi, divisant le nombre des jours de 80 ans juliens, par 60, il ne reste rien : donc, les caractères chinois des jours du cycle de 60, reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne, après 80 ans juliens.

Si on a donc les caractères chinois du 1.er janvier de chaque année julienne, dans la période de 80 ans, on a tous les jours de 12 mois juliens dans la période de 80 ans. On voit dans la table, tous les jours de l'année julienne qui ont les caractères chinois du 1.er janvier julien.

Dans quelqu'année que ce soit, avant ou après Jésus-Christ, si on veut savoir les caractères du jour chinois qui répondent au jour julien assigné, il faut voir la place de l'année proposée dans la période de 80 ans; à côté on trouve les caractères chinois du premier janvier, et par-là on a tous les caractères chinois des jours chinois qui répondent aux jours juliens.

Premier exemple.

Scaliger rapporte une éclipse de soleil, le 19 avril de l'an 481 avant Jésus-Christ; on veut savoir les caractères chinois de ce 19 avril.

L'an 481 commence une des périodes de 80 ans :

tous les commencemens de ces périodes de 80 ans ont les caractères chinois *Sin-ouey* (8e jour du cycle de 60.) L'année est bissextile; les caractères du premier janvier se retrouvent au premier mars, 30 avril, etc. En suivant les jours du cycle de 60, dans la table du cycle de 60, on trouve les caractères *Keng-chin* pour le 19 avril (57e jour du cycle de 60). Le livre *Tchun-tsieou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant Jésus-Christ, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquième lune du calendrier chinois de ce temps-là: c'est la même éclipse dont parle Scaliger; et quand même il y auroit de l'erreur dans le calendrier chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désigneroit toujours le 19 avril dans l'année 481 avant Jésus-Christ. Avant et après, il n'y a pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

Second exemple.

On veut savoir les caractères chinois qui répondent au 1.er janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ. Cette année 1111 est la onzième année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le 1.er janvier de l'an 1121 avant Jésus-Christ. A côté de cette onzième année, on voit dans la table les caractères *Kia-tse* (1.er jour du cycle de 60); ce sont les caractères du 1.er janvier de l'an 1111 avant Jésus-Christ. Je crois inutile de donner d'autres exemples; on voit la méthode. Dans l'histoire de l'astronomie, je parle souvent des jours du cycle de 60, et j'y suppose la méthode pour calculer ces jours (1).

Notes. L'an 1111 avant Jésus-Christ, l'empereur Ou-ouang ordonna que le commencement du jour civil seroit au moment de minuit; cela s'est observé depuis

(1) M. Alphonse de Vignoles, en examinant les jours chinois, avec leurs caractères et quelques dates, a trouvé la période de 80 ans et son usage pour le calcul des jours chinois. *Miscell. Berol. tome* 4. Berol. ann. 1734.

ce temps-là jusqu'aujourd'hui. La table pour les jours de la période de 80 ans est faite dans la supposition du commencement du jour à minuit. Dans les occasions, je parle dans l'histoire des commencemens du jour à midi, et au lever du soleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jésus-Christ.

2.° Les astronomes chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant Jésus-Christ, ont eu connoissance de la période de 80 ans juliens, et faisoient usage de cette période pour calculer les jours des années antérieures; ils ne s'attribuent pas cette connoissance ni cet usage, et les Chinois antérieurs avoient sans doute cette connoissance et cet usage : ils employoient l'année julienne.

MÉMORIAL

Envoyé en Europe par le père Thomas, vice-provincial des Jésuites en Chine.

ARTICLE PREMIER.

Lorsque M. de Tournon (1) eut été nommé Légat à la Chine, il écrivit de Rome au père Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet empire; il invita même ce Missionnaire à l'aider de ses conseils. La lettre du Légat étoit du 7 février de l'année 1702. Le père Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses lettres furent adressées à Fokien et à Canton, et il y parloit au Légat avec sincérité sur ce qu'on avoit à craindre ou à espérer dans sa légation.

Quand M. le Patriarche fut arrivé à Canton, le 8 avril 1705, il prit conseil des plus anciens Missionnaires du pays, et il résolut de cacher sa dignité jusqu'au temps qu'il seroit à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux Missionnaires de Pekin

---

(1) Charles-Thomas Maillard de Tournon.

qu'il alloit prendre sa route vers Nankin, et qu'ils pourroient lui adresser leurs lettres dans cette ville. Cette résolution changea bientôt, à la persuasion de quelques personnes qu'il écouta contre l'avis commun. Il écrivit aux Missionnaires de Pekin d'annoncer sans réplique à l Empereur que le Patriarche d'Antioche, etc. étoit arrivé pour faire la visite de toutes les missions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le Patriarche ne demanda plus conseil à aucun Missionnaire de Pekin, si ce n'est qu'il écrivit au père Grimaldi, pour le prier de lui donner sincèrement les avis qu'il jugeroit à propos. On sentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ses commandemens sans réplique, il n'étoit guère en disposition de croire ce qu'on lui manderoit de contraire aux idées et aux sentimens qui lui avoient été inspirés. Il demanda aussi qu'on lui présentât un Jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans l'impossibilité de répondre sur cela aux désirs qu'il nous témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le Patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur, qui y étoit alors. Nous demandâmes qu'il fût permis à M. le Patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premières lettres : on nous refusa son entrée à la cour à la troisième ; enfin, on la permit à la quatrième. L'Empereur ordonna de faire prendre au Légat un vêtement à la tartare, et le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Pekin. Par-là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome et ailleurs que les Missionnaires établis à la cour de l'Empereur de la Chine, empêcheroient le Légat d'entrer dans ce royaume.

M. de Tournon partit de Canton le 9 septembre, et fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant

dant la grandeur et la pesanteur des bateaux qu'on lui avoit donnés pour le transporter à Pekin, retarda un peu son arrivée et le désir que les Missionnaires avoient inspiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une aussi éminente dignité que celle de Légat du Saint Siége: car nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majesté chinoise. Vers la mi-novembre, l'Empereur envoya exprès dans la province de Canton, pour étudier le Légat, sous le prétexte de faire hâter son voyage. Le 25 du même mois, il fit partir son fils Cum-yo, et le fils du vice-roi, pour aller au-devant du Légat. Un Missionnaire de chacune des trois églises accompagna ces deux mandarins. Ils trouvèrent le Patriarche à vingt-quatre lieues de Pekin, embarrassé à continuer son voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduisirent par terre à la capitale, où il arriva le 4 décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maisons des Missionnaires que l'Empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de son palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la cour. En effet, on assigna au Légat des provisions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de son séjour à Pekin. Un des domestiques du Patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la prière du Légat, lui donna un champ pour sa sépulture: de là la grande espérance que conçut le prélat d'établir une maison de Missionnaires italiens à Pekin. On appeloit déjà ce cimetière le cimetière des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit destiné aux anciens Européens. On l'offrit au Patriarche; mais il en voulut un nouveau, et montra par-là une espèce de séparation de nous à un prince très-pénétrant.

L'Empereur cependant faisoit observer par des espions si l'on ne changeroit rien aux cérémonies accoutumées des Chrétiens dans l'enterrement du

défunt. Il apprit qu'il y avoit eu de la différence. Il en fut fâché, mais sans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au Patriarche deux faisans destinés pour la table impériale. Il lui permit même de se faire transporter à son audience, tout malade qu'il étoit, faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le Légat dans un jardin peu éloigné de la première porte du palais, pour ne lui point donner la peine de traverser avec fatigue de grandes cours et de longs appartemens. Ce fut le 31 décembre que M. de Tournon fut admis pour la première fois en la présence de l'Empereur. Il étoit suivi de toute sa maison et de tous les Missionnaires de Pekin. Les différentes cohortes au milieu desquelles il lui fallut passer, avoient ordre de le dispenser des cérémonies chinoises en considération de sa personne et de sa maladie. Il salua donc Sa Majesté impériale par ces sortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit asseoir le Légat sur un monceau de coussins : il lui demanda des nouvelles de la santé du Pape, et il fit tout cela d'un air de bonté et de familiarité qui nous ravit. Une réception de la sorte est ordinaire en Europe ; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur pour le Patriarche parurent de toutes les manières : on lui fit présenter du thé par les plus grands seigneurs de la cour ; l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin ; enfin, on lui servit une table couverte de trente-six plats d'or : l'Empereur n'y avoit presque pas touché. Cette table fut envoyée au Patriarche dans son logis. On s'entretint de choses agréables après le dîner ; enfin, l'Empereur invita le Patriarche à s'expliquer sur le sujet de sa légation. Il l'entendit discourir assez long-temps, et le redressa avec bonté, lorsqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans sa personne impériale.

On peut protester que dans toutes les histoires de la Chine, il ne se trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun ambassadeur, qui égale celle de M. le Patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent se le persuader, parce qu'ils ignorent les usages de cette cour, tous les Tartares et tous les Chinois en sont convaincus, et le prince héritier de la couronne l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour M. de Tournon. Le 1.er janvier, l'Empereur promit qu'il enverroit des présens au Pape, et le lendemain il les fit délivrer. Il nomma aussi le père Bouvet pour les présenter de sa part à Sa Sainteté, et M. le Patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en son nom. Le père Bouvet et M. Sabini ne furent chargés que des présens les moins considérables, parce qu'on apprit à Pekin que les vaisseaux alloient partir pour l'Europe. L'Empereur se réserva d'envoyer les plus précieux par le même navire qui reporteroit M. le Patriarche.

Cependant Sa Majesté alla prendre le plaisir de la chasse d'hiver, et comme M. le Patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienséance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaisir, on le pria de nommer quelqu'un de sa part qui pût être témoin de ce magnifique divertissement. Des mandarins reçurent ordre de porter de trois en trois jours des provisions à M. le Légat, qui étoit indisposé.

Le commencement de l'année chinoise approchoit, lorsque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la cour ne se refroidît à l'égard de M. le Patriarche, et surtout qu'on ne le traitât pas avec toute la distinction que nous souhaitions, dans la distribution des présens que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorsque nous vîmes que le dernier jour de

l'année étoit arrivé sans qu'il parût aucun vestige de présens de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majesté ordonna qu'on apportât à M. le Patriarche un esturgeon d'une grandeur prodigieuse. Il étoit accompagné d'autres poissons, avec des cerfs, des sangliers, des faisans, et une table, plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel furent conduits au Prélat les présens de la cour.

Le 26 février, l'Empereur invita M. le Patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une maison de campagne appartenant à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison impériale à la campagne, et deux mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la province de Pé-Tche-li, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le Patriarche reçut du prince héritier, pendant l'absence de l'Empereur, les mêmes présens et les mêmes distinctions qu'il avoit reçus du monarque. Les chaleurs du mois de mai invitèrent M. le Patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit nécessaires pour sa santé. Il y alla accompagné d'un mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de sa santé; et enfin, vers le 10 juin,

il le fit inviter à venir prendre son audience de congé. La maladie de M. le Patriarche étant augmentée, il ne put paroître devant l'Empereur. Deux mandarins du troisième rang eurent ordre de ne point quitter M. le Patriarche, et de donner souvent de ses nouvelles à la cour. Aussitôt que l'Empereur eut appris sa convalescence, il lui envoya un présent (car c'est la coutume à la Chine d'en faire aux convalescens); c'étoient quinze pièces de brocard et une livre de la précieuse racine de *ginsem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laisser échapper l'occasion d'avoir encore une audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison impériale hors de la ville, et il y fut conduit par des mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa manière par ses officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où, après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les pères Gerbillon et Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le prince héritier se trouva à l'audience, avec le neuvième et le treizième fils de l'Empereur et peu d'autres courtisans. Après qu'il eut remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur et les jardins du prince héritier.

M. le Patriarche fut reçu dans l'une et dans les autres avec toute la distinction possible. Le prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour se promener sur le canal, l'une pour le Patriarche, et l'autre pour le prince. Tantôt la barque du prince précédoit le Légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entretenir. Enfin, le prince régala M. de Tournon d'un rafraîchissement de liqueurs délicieuses; ensuite le Légat prit congé et

sortit aux applaudissemens de toute la cour, surprise de la réception que les Missionnaires du palais avoient procurée à un étranger ; plusieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, disoient-ils, l'héritier d'un grand Empire s'étoit ravalé.

Il est vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon; mais on peut dire que les pères de Pekin n'ont pas peu contribué à attirer en sa personne à l'Eglise tant de marques de considération. Les infidèles par là sont disposés à embrasser une religion honorée jusque dans les cours de la gentilité. Plût à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le Patriarche avec la même distinction ! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refusé les marques de sa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des provisions, et c'est aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

Sur les controverses en matière de religion.

Nous nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Pekin, et qu'il y insinua aux Missionnaires qu'il y trouva, que le décret qui décidoit les contestations fâcheuses qui les divisoient, avoit été porté à Rome; ils supplièrent Son Excellence de le leur faire connoître, et même de le leur signifier, protestant qu'alors ils sacrifieroient à l'obéissance due à l'Eglise tous les intérêts de la mission, et jusqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, si le souverain Pontife l'ordonnoit ainsi.

Nous supprimons les autres détails relatifs à ces controverses, parce que nous nous faisons une loi de respecter les ordres des souverains Pontifes, qui

défendent d'en parler ni directement ni même indirectement, et qui ordonnent de leur rendre une entière obéissance.

ARTICLE III.

Conduite de M. le Patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la cour de Pekin.

Le 25 décembre 1705, l'Empereur fit demander au Patriarche la cause de sa légation. L'Empereur, parfaitement instruit de tout ce qui se passe dans son Empire, n'ignoroit pas le sujet de nos divisions. Ainsi, quand il vit arriver un commissaire apostolique, il conçut assez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les Missionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le Légat par des mandarins, qu'une navigation de six mille lieues n'avoit été entreprise que pour un grand dessein, et qu'il lui importoit d'en être informé. Le Patriarche répondit qu'il venoit seulement à la Chine pour rendre grâces à Sa Majesté, au nom du Pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la religion chrétienne et aux Missionnaires qui l'annonçoient. M. le Patriarche se seroit expliqué plus nettement sur les véritables motifs de sa légation; mais les sieurs Sabini et Appiani l'en empêchèrent. Enfin, il résolut de les faire savoir à l'Empereur, mais en secret, par le canal des mandarins. Le 26 décembre, il mit entre les mains des mandarins un mémoire pour l'Empereur, écrit en italien; et dans une conférence secrète, il déclara aux mandarins qu'il venoit faire la visite des pères de Pekin. Nous sûmes le soir, du Patriarche lui-même, que l'Empereur avoit répondu à Son Excellence de la bonne conduite et de la régularité des pères de sa cour, et qu'il lui avoit permis seulement d'aller visiter ceux qui étoient répandus dans les provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût tra-

duit en chinois le mémoire italien du Légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 décembre, les mandarins dirent à Son Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au Patriarche. Il crut que l Empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans son mémoire. Le père Kiliani et les autres pères crurent devoir rabattre un peu de sa joie, et lui apprendre que l'expression des Chinois ne vouloit dire autre chose, sinon que son affaire alloit son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'Empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes. Voici les propres termes du mémoire, fidèlement traduits de l'italien.

« Pour obéir aux ordres de Votre Majesté impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zèle pour le salut de son âme, qu'elle désire ardemment d'avoir une correspondance éternelle avec cette cour, et de savoir sans cesse des nouvelles de sa royale personne; de lui faire part de toutes choses; de la prévenir sur tout ce qui pourra lui faire plaisir. Pour cela, Sa Sainteté souhaiteroit établir ici une personne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de supérieur général de tous les Européens. Ce supérieur satisfera tout à la fois aux désirs de Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majesté et au bon gouvernement de la mission que la protection, l'exemple et les bons avis de Votre Majesté honorent si fort. »

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce mémoire, qu'il se le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu à demi-traduit en tartare. Lorsqu'il l'eût lu tout entier : *Ce ne sont-là que des demandes frivoles*, dit-il; *le Patriarche n'a-t-il rien autre chose à négocier ici?* Les courtisans furent surpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 décembre, les mandarins rapportèrent au Patriarche que l'Empereur jugeoit à propos que ce supérieur-général des missions fût un homme connu à sa cour, qui y eût au moins demeuré dix ans, et qui en connût les manières. Ils fortifièrent ce sentiment du prince de très-bonnes raisons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité et d'émotion qu'on voulut bien attribuer à sa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, et qu'on lui refusoit tout aujourd'hui; qu'il falloit bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inspirations par certains canaux. Le père Pereira, qui prévit les suites de cette émotion, pria humblement M. le Patriarche de ne rien laisser échapper qui pût contrister l'Empereur; qu'après tout, ce prince ne lui avoit rien accordé la veille, et qu'il ne lui refusoit rien aujourd'hui; qu'il ne faisoit que proposer ses conditions, en vue d'exécuter sa demande. Le Patriarche prit mal l'avis du père Pereira, et dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorsqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit que ce qu'il venoit de dire fût traduit et porté à l'Empereur. Les pères Gerbillon et Pereira prirent donc le parti de se taire, quoiqu'ils comprissent le mauvais effet que devoit produire le discours du Patriarche. M. Appiani donna donc par écrit sa réponse aux mandarins. Aussitôt qu'ils la lurent, la colère et la douleur parurent sur leur visage; ils s'écrièrent qu'on manquoit de respect à leur maître, le plus grand prince de l'univers : ils se plaignirent qu'on l'accusoit de légèreté d'esprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour se plaindre plus à l'aise, ils se retirèrent dans un autre appartement. Cependant les pères Pereira et Gerbillon, restés seul avec M. le Patriarche, lui remontrèrent modestement qu'il falloit en cette cour une manière plus modérée de négocier. A ces mots le Patriarche ne se contint plus;

il éclata en reproches contre le père Pereira; il lui dit avec mépris, que depuis trente ans il faisoit le métier de vil artisan auprès de l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par son auditeur, après l'avoir obligé par serment à dire la vérité. Le père plus froid que le marbre, se préparoit à s'excuser, lorsque l'auditeur le prit par le bras et le conduisit ailleurs. L'Empereur apprit, lorsqu'il étoit à la chasse, par un eunuque, tout ce qui s'étoit passé chez M. le Patriarche; et dès le soir, il fit faire au sieur Appiani une bonne réprimande qui retomboit sur le Légat : ainsi avorta la première négociation.

Le 29 décembre, l'Empereur dit tout haut à sa cour : Notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son mémoire; il se trompe très-certainement : car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang ni prérogatives, ce seroit pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudroient absolument rendre comptable leur agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Pekin. Je connois nos anciens Européens, et je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerois bien peu quiconque d'entr'eux prendroit une commission semblable. L'Empereur nous ordonna au même temps de présenter à l'auditeur du Patriarche une protestation sur tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire du supérieur de la mission. Nous déclarions par cette protestation, 1.° que nous n'avions en aucune manière empêché l'Empereur d'accorder à M. le Patriarche ce qu'il souhaitoit; 2.° que, quand bien même l'Empereur nous obligeroit sous les plus grandes peines d'accepter la supériorité sur toutes les missions de la Chine, nous la refuserions. Le Patriarche reçut notre protestation avec toutes les cérémonies de Légat apostolique : nous étions tous à

genoux devant lui. Il entendit lire la protestation, et après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous, avoit détruit sa négociation auprès de l'Empereur; que nous prissions garde à ne point nous opposer aux intentions du souverain Pontife et de l'Eglise; que son dessein avoit été d'établir une bonne correspondance entre la cour de Rome et celle de Pekin pour le bien de la mission. Nous entendîmes ce discours du Patriarche, et nous nous retirâmes tous en silence.

Une seconde négociation fut une suite de la première. Les pères Gerbillon et Pereira avoient entendu dire à M. le Patriarche que le saint Père souhaitoit qu'on établît un homme à Pekin, pour être l'entremetteur entre les deux cours. Ils prirent la résolution d'en parler à l'Empereur, espérant que le prince auroit moins de peine à souffrir à Pekin un agent qu'un supérieur-général de toute la mission. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par son grand chambellan. Sa Majesté en parla le lendemain à M. le Patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 décembre, le Patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, proposa de la part du Pape un agent, pour porter à l'Empereur les lettres de Rome, et pour envoyer à Rome celles de la cour de Pekin. L'Empereur répondit que la chose étoit facile, et qu'on pouvoit donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son palais. Le Patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en cour de Rome, et qui en sût le style et les manières. *Que voulez-vous dire par cet homme de confiance*, répondit l'Empereur? *nous ne parlons point ainsi à la Chine. Tout sujet est pour moi un homme de confiance, et je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma cour et à mon service des mandarins de trois ordres différens : je dis indifféremment à quel-*

qu'un d'eux d'exécuter mes volontés, et qui d'entre eux oseroit y manquer? Supposé que je vous accordasse un agent tel que vous souhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre et se faire entendre? Il faudroit un interprète, et de là des soupçons et des défiances comme on en a aujourd'hui. Le Patriarche témoigna qu'il avoit en vue un homme appliqué, qui nuit et jour alloit travailler à apprendre le chinois. L'Empereur refusa de l'accepter, et cette affaire fut terminée.

La troisième négociation de M. le Patriarche ne fut pas plus heureuse. M. de Tournon, fondant de grandes espérances sur les marques de distinction qu'il avoit reçues de la cour, oublia le double refus qu'il venoit de recevoir. Il écrivit donc au mandarin Kan-kama, qu'il avoit des affaires secrètes à lui communiquer pour l'Empereur. Kan-kama se rend chez M. le Patriarche. Il apprend de lui qu'il avoit envie d'acheter à ses frais une maison à Pekin; qu'il ne s'agissoit plus que d'en obtenir la permission de la cour. Kan-kama avoit souvent entendu dire à l'Empereur que le Patriarche paroissoit avoir du chagrin contre les anciens Européens de son palais. Ainsi, pour le sonder, cet adroit mandarin lui représenta l'affaire comme aisée à obtenir. Seulement il lui demanda pourquoi il ne se servoit pas du canal des pères pour demander la grâce qu'il souhaitoit. Il s'informa ensuite du Patriarche s'il avoit des sujets de se défier d'eux, et sur qui en particulier tomboient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, et le nom de ceux dont il se défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant Kan-kama entretint M. le Patriarche dans l'espérance qu'il feroit son affaire auprès de l'Empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 février, il lui parla de la sorte: *Vous*

souhaitez une maison dans Pekin ; il est également facile à l'Empereur de vous permettre d'en acheter une, et de vous la donner (Kan-kama parloit ainsi de concert avec l'Empereur); *vous voyez ce qu'il a fait pour les pères ; il est prêt à en faire autant pour vous, si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous désirez. Faites donc paroître un esprit de paix et d'union ; joignez-vous à ces anciens Européens, agissez d'accord avec eux : ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'Empereur. Qui vous reconnoîtroit ici pour un homme considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, et que vous ne réussirez que par leur moyen.* M. le Patriarche sut gré au mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les pères Grimaldi, Gerbillon, Thomas et Pereira. L'Empereur sut que le Patriarche avoit vu ces pères, et leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec Son Excellence. Les pères comptoient déjà qu'on leur accorderoit ce qu'ils alloient demander pour M. le Patriarche. Cependant l'Empereur, qui étoit informé de tout par Kan-kama, fit entendre à ces pères que son intention n'avoit pas été d'accorder par leur moyen la demande du Patriarche. *Le Patriarche*, leur ajouta-t-il, *prétend que je ferois grand plaisir au Pape, et que par-là je rendrois mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que sais-je*, continua Sa Majesté, *de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle nation ni de quel ordre seront ceux qui l'habiteront. Le Patriarche dit*, continua l'Empereur, *que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens ; mais sa conséquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne seront pas de même institut que celui des pères de mon palais, ce qui*

seroit incommode, et pourroit être un sujet de désordre, ou du moins de discorde; car enfin, j'aime l'uniformité. Kan-kama osa dire qu'on pourroit accorder la nouvelle maison, à condition qu'elle seroit commune à tous. *C'est un projet impraticable*, répondit l'Empereur, et alors il renvoya les pères. Après notre départ, Sa Majesté dit à ses courtisans: *Ne voyez-vous pas par quels degrés le Patriarche est venu à me demander une maison dans Pekin? Il vouloit d'abord un supérieur-général de toutes les missions; il se réduit ensuite à demander un agent entre la cour de Rome et moi; enfin, il est venu à demander une maison dans Pekin, et cela pour remonter par degrés à demander un agent après avoir obtenu une maison, et un supérieur-général, après avoir obtenu un agent.* Enfin, l'Empereur déclara aux Jésuites, qu'il leur défendoit d'insister désormais sur cette demande. Les pères en parurent affligés. Le monarque eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvoient solliciter encore pour cette maison; mais qu'il ne la leur accorderoit pas. Le Patriarche apprit par d'autres que par eux, que la négociation n'avoit pas réussi; il en eut du chagrin, et conçut de violens soupçons contre les Jésuites.

La quatrième entreprise du Patriarche fut au sujet des présens que l'Empereur envoyoit au Pape. Le succès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majesté lui avoit permis de choisir quelqu'un pour les conduire, et pour les présenter à Sa Sainteté. M. de Tournon jeta les yeux sur M. Sabini, son auditeur. Le mandarin qui devoit conduire M. Sabini jusqu'au port de Canton, représenta à Sa Majesté qu'il n'entendoit point le sieur Sabini, et qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainsi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des pères qui leur servît d'interprète. L'Empereur fit quelque chose de plus: il considéra qu'il étoit plus décent de joindre à ses présens un

envoyé de sa part, que de les laisser conduire, et de les faire présenter par un domestique de M. de Tournon: il jeta donc les yeux sur les pères de son palais, et nomma le père Bouvet pour aller à Rome en son nom. Les présens ayant donc été apportés à M. le Patriarche, on en recommanda le soin au père Bouvet et à M. Sabini. Le mandarin qui portoit la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au père Bouvet. Ainsi, personne ne doutoit à la cour que le père Bouvet ne fût le seul député de la part de l'Empereur, et que M. Sabini ne devoit être que comme le député de M. le Patriarche; car enfin, personne ne peut avoir le titre d'envoyé que par la députation du prince. Dans l'audience qu'eurent le père Bouvet et M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au père, et ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus: M. Sabini ayant demandé des lettres de créance, on les lui refusa, et l'on donna au seul père Bouvet des lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le Patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du père Bouvet: on sait seulement qu'il écrivit dans les provinces que le père Bouvet avoit été donné pour adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le père Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de député: il le manda même au Pape. Peut-être croit-il que l'acte de députation du père étoit informe, puisqu'il l'avoit accepté à son insçu, et qu'étant le supérieur des Missionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commission de l'Empereur qu'avec sa permission. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il n'ait pas voulu se faire instruire de la députation de ce père, quoiqu'elle fût publique et que tout le monde en parlât.

Il songeoit à procéder sur cela par la voie de fait et de sa propre autorité, dans un pays éloigné et

dans une cour jalouse de ses droits. Le tribunal *Pimpin* ayant fait emballer les présens, n'en donna les clefs qu'au seul père Bouvet. Le Patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, et les remit entre les mains de Son Excellence. Il les lui redemanda ensuite jusqu'à six fois en présence de témoins, et le Patriarche ne lui fit point de réponse. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défense de les remettre aux mains du père qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fut arrivé à Canton, et que le mandarin leur conducteur, fut déjà prêt à repartir pour la cour, M. Sabini lui demanda la lettre de députation qui avoit été expédiée pour le père Bouvet; on la lui montra. Le père déclara alors à M. Sabini que puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du mandarin, il devoit lui donner les clefs des présens, de peur que le mandarin ne rendît à la cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le Patriarche fut bientôt instruit des prétentions du père Bouvet. Il en fut très-mécontent, et écrivit à M. Sabini de jeter plutôt les présens à la mer, que d'en donner la clef au père Bouvet, et qu'il alloit enjoindre au père Gerbillon, supérieur du père Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le père Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jeter, avant même qu'il eût l'ordre du Patriarche, écrivit au père Bouvet de remettre les présens à M. Sabini, et lui promit que lui et les pères du palais alloient s'efforcer d'apaiser l'Empereur. Le père Gerbillon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au père Bouvet.

La cinquième affaire qu'eut M. le Patriarche en cette cour, se passa de la sorte : il déclara au mandarin Kan-kama qu'il étoit dans l'impatience d'avoir

une

une audience particulière de l'Empereur, et de lui ouvrir son cœur sans réserve. C'étoit ce que Sa Majesté souhaitoit depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier juin; mais de grandes incommodités empêchèrent le Patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au Patriarche qu'il pouvoit confier à un mandarin ce qu'il avoit à dire. Le Patriarche le refusa jusqu'à deux fois, et protesta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majesté, étoient des plus importantes; qu'il ne s'agissoit ni des intérêts du Pape, ni de ceux de sa mission, mais de l'intérêt de l'Empereur même et de la famille impériale; qu'ainsi il ne s'expliqueroit sur cela qu'à une personne commise expressément par Sa Majesté. Ces refus réitérés du Patriarche choquèrent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de si loin lui communiquer des affaires qui le regardoient personnellement et sa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au Patriarche dans un billet les sujets de plaintes qu'il avoit à faire de ses procédés, et sur la fin il lui ordonna de s'expliquer sans détour.

Le Patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'Empereur, en notre présence et en présence des mandarins, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'Empereur, étoient: 1.° que le père Bouvet se donnoit pour son député à Rome; 2.° que les Portugais empêchoient les autres nations de venir à la Chine. Nous conçûmes tous quelle tempête le Patriarche alloit exciter, et personne de nous ne voulut, sur le dernier article surtout, servir d'interprète à Son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux mandarins ce que M. le Patriarche vouloit faire savoir à l'Empereur. Ceux-ci refusèrent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces mandarins chez nous, et on ne les fit

partir que fort tard pour retourner au palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'évêque de Pekin à représenter à M. le Patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'Empereur. Les ecclésiastiques mêmes de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse, sinon qu'il falloit obéir au Saint Siége. Le mémoire donc de M. le Patriarche fut écrit en italien, cacheté et mis entre les mains des mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier, qu'il y avoit là deux articles bien fâcheux; que le premier étoit une plainte de ce que le père Bouvet, qui n'avoit été donné que pour adjoint et en qualité d'interprète à M. Sabini, prétendoit prendre la qualité de député de l'Empereur; que le second étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laisser entrer personne à la Chine qui n'eût passé par leur pays, et qui ne se fût soumis aux lois de leur nation.

On attendoit à la cour la déclaration du Patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en sa maison de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eut lue, il s'écria : *De quoi se mêle cet étranger? Le père Bouvet est véritablement notre envoyé; le domestique du Patriarche peut-il lui en disputer la qualité? l'aurions-nous choisi pour en faire notre ambassadeur?* Le Prince porta ensuite la déclaration de M. le Patriarche à l'Empereur son père. Sa Majesté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, et demanda aux anciens Missionnaires si en Europe, et M. le Patriarche et le sieur Sabini surtout, ne seroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de sa main à M. de Tournon. 1.° Il justifia le père Bouvet; 2.° il l'avertit qu'en qualité de Légat du Saint Siége, il ne devoit se mêler que des affaires

de la religion; 3.° qu'il ne parloit que de couper la racine des discordes, quoiqu'il en semât en tous lieux; 4.° que les Européens s'étoient jusque-là bien conduits dans ses états, et qu'ils n'étoient brouillés que depuis son arrivée; 5.° il le menaça de ne recevoir plus les Missionnaires dans l'étendue de son Empire sans les avoir fait examiner dans ses ports.

Les pères prièrent M. Appiani de prévenir M. le Patriarche sur la dureté de la réponse qu'il alloit recevoir de l'Empereur, afin qu'il se modérât quand il la recevroit, et qu'il édifiât par sa douceur les mandarins qui l'apporteroient. M. le Patriarche profita du conseil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur des bons avis que Sa Majesté lui donnoit. L'Empereur demanda aux mandarins à leur retour, si le Patriarche commençoit à reconnoître que son auditeur n'étoit pas l'envoyé impérial?

Il écrivit un second ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le Patriarche, s'il ne montroit de l'obstination ou de l'empressement à le voir. Les pères, qui eurent vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir Son Excellence par M. Appiani. Ainsi, quand les mandarins revinrent, le Patriarche témoigna qu'il acquiesçoit aux ordres de l'Empereur, et ne montra point d'empressement pour recevoir le nouvel écrit dont les mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappelât le père Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer: car enfin, dans ce système, M. Sabini ne seroit pas parti seul avec commission de porter les présens, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la proposition des mandarins, M. le Patriarche ne put retenir ses larmes. Jamais il n'en versa de plus à propos. Les mandarins lui en demandèrent le sujet: *C'est*, dit-il, *que le souverain Pontife m'imputera la faute du retardement des présens qu'il*

doit recevoir de Sa Majesté impériale, et que si le père tarde à partir, les présens arriveront trop tard. Ce qui l'engageoit à parler ainsi, c'est qu'il avoit fait savoir des nouvelles de ces présens au Pape par la voie de Manille. Il supplia donc Sa Majesté qu'on laissât partir les présens et le père Bouvet.

La sixième affaire que M. le Patriarche s'attira, fut à l'occasion d'un mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, et pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuses. La moindre satisfaction en termes vagues et généraux lui auroit suffi. M. le Patriarche s'obstina à n'en point faire. Par-là M. de Tournon s'attira toute la colère du prince. Il reçut coup sur coup des ordres de la cour très-durs et bien peu convenables à sa dignité. Enfin, il fut obligé de se plaindre qu'on violoit son caractère de Légat apostolique. Dans une cour profane, on n'a guère d'égard à un titre si respectable. Quoi qu'il en soit, on lui déclara qu'on auroit égard à son caractère de Légat; mais on lui demanda sa lettre de créance et le monument de sa légation. On le pressa de les montrer, s'il en avoit. M. le Patriarche produisit seulement deux lettres écrites de Rome, l'une à M. l'Evêque de Pekin, l'autre à M. l'Evêque de Conon, qui rendoient témoignage à sa légation. Cependant ces prélats eux-mêmes ne les jugeoient pas suffisantes, dans un pays surtout qui n'étoit point fait au style de la cour de Rome. M. le Patriarche ayant sans doute de fortes raisons de ne point montrer ses pouvoirs, s'en abstint, et l'Empereur songea à le faire partir de Pekin, non pas en lui en donnant un ordre positif, mais en lui faisant défense de prolonger le temps marqué pour son départ. On manda aussi de faire revenir à la cour le père Bouvet et M. Sabini, avec les présens. On se réserva à les envoyer par quelqu'autre Légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon

que comme une menace, afin de le ramener à ce que désiroit l'Empereur. M. le Patriarche ne prit nulles mesures pour apaiser la cour. Ainsi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un mandarin eut ordre d'aller en poste à Canton déclarer au père Bouvet et à M. Sabini qu'ils eussent à revenir à Pekin, et qu'on reconduisît les présens. Le décret impérial qui leur étoit adressé, portoit que *Tolo* (c'étoit le nom chinois de M. le Patriarche), n'étoit pas muni de pouvoirs suffisans pour être reconnu comme Légat du Saint Siége; qu'à la vérité les anciens Européens rendoient témoignage à sa députation; mais qu'on n'étoit pas obligé de le croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes grâces de l'Empereur, et pour sauver ici l'honneur du Saint Siége. Nous avons représenté que la punition de M. le Patriarche ne devoit pas retomber sur le Saint Père, à qui il avoit été mandé par la voie de Tartarie et de Manille, qu'on faisoit partir de la Chine des présens pour Sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la cour en faveur de M. le Patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'Empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur qne de voir tous ses états convertis au christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il alloit tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le Patriarche d'écrire au Saint Père, qu'il n'avoit pas tenu à Elle que le christianisme n'eût fait de grands progrès dans ses états.

Ce qui nous console un peu dans ce désastre, c'est que l'Empereur a fait reconduire M. le Patriarche

avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, et que par-là les insultes ont été arrêtées. Nous pouvons dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eus de M. le Patriarche, le souverain Pontife a toujours été respecté. Des courtisans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du Pape par son Légat, l'Empereur leur imposa silence, et leur dit : *C'est un défaut assez commun aux députés de traiter les affaires de leurs maîtres à leur fantaisie : on fait le petit souverain lorsqu'on est revêtu de l'autorité d'un puissant Prince.* Ainsi, à juger sainement des choses, la cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de son crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'est la détention de M. l'Evêque de Conon, de M. Guetti et du catéchiste de M. de Conon. L'Empereur se plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu respectueusement, ce qui n'étoit sûrement pas le projet de ce prélat.

Pour M. Guetti, d'horloger, il avoit été fait prêtre à la Chine, et conduit ensuite à Pekin, pour y exercer son talent. Il fut appelé en Tartarie lorsque M. de Conon y parut devant l'Empereur, et il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la sorte, M. le Patriarche envoya à l'Empereur son médecin italien, nommé *Borghesios*, pour tenter de l'établir à la cour. Le médecin se chargea de quelques lettres pour le sieur Guetti. Jusque-là M. Guetti n'étoit point en faute ; mais ces lettres lui causèrent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua franchement que le médecin Borghesios lui en avoit apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le sieur Guetti dit qu'il les avoit laissées dans sa cassette. On apporta la cassette, M. Guetti en déchire une, et cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que

personne s'avisât de la chercher. Le mandarin qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la lettre au prince héritier, et celui-ci à l'Empereur. On se récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de rassembler les morceaux de la lettre déchirée, et de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit : ni l'une ni l'autre ne contenoient des choses fort importantes. Dans la première on lisoit ces paroles : *Ces gens* (c'étoit des Jésuites qu'on parloit), *feront tout l'imaginable pour vous faire sortir de la cour;* et ces autres mots : *M. le Patriarche souhaiteroit fort que vous pussiez vous établir auprès de l'Empereur; mais il faut prendre garde d'en parler.* Dans la seconde, on ne trouva que des nouvelles domestiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoissance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par-là bien de la confusion. Pour réparer sa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la religion à la Chine, depuis le départ de M. le Patriarche.

1.° L'Empereur regrette d'avoir prodigué ses faveurs à M. le Patriarche, et reproche tous les jours aux Missionnaires de son palais les instances qu'ils ont faites à Sa Majesté pour obtenir l'entrée de ce Prélat à la Chine et jusqu'à sa cour.

2.° Le même prince prétend qu'on lui a manqué de respect; il menace de s'en venger; et il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présens et en renvoyant M. le Patriarche.

3.° On s'est imaginé à la cour que les dissensions des Missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le prince

héritier a fait faire des informations secrètes dans les provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le baptême, afin d'être informé par son moyen du mystère de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, et qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des Jésuites.

4.° On commence à invectiver contre le christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le prince héritier est un des plus animés. Bien des mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfans et leurs esclaves à renoncer au christianisme, par la seule raison que le chef de cette religion, ou du moins son représentant a irrité l'Empereur.

5.° Les bonzes triomphent et annoncent certaines réponses de leurs dieux qui pronostiquent notre ruine.

6.° Notre religion commence à devenir suspecte: elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendoit à sa sainteté et à la probité des Missionnaires. Maintenant qu'ils les voient accusés sur des articles essentiels, ils ne savent qu'en penser.

7.° L'autorité du souverain Pontife, que nous avions si fort exaltée, commence à diminuer dans les églises de la Chine. On est étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ses bienfaits, ne songent qu'à rabaisser les autres. Les Chinois sont étonnés qu'on commence par prêcher son autorité et ses pouvoirs, avant que de prêcher Jésus-Christ, et qu'on veuille s'attirer du respect par des rangs dans la religion, de ceux mêmes qui ne l'ont pas encore embrassée.

8.° La réputation des Missionnaires a souffert une furieuse atteinte.

9.° Il n'en est pas ici comme dans les cours d'Europe, où l'on rit impunément aux dépens des Jésuites: on y sait à quoi s'en tenir; mais ici c'est aux

dépens du salut des âmes qu'on les décrédite. Cependant, nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, et personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

Réponse aux plaintes que M. le Patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1°. M. le Légat dit que nous n'avons pas envoyé nos pères à son arrivée, pour le recevoir, et pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports : celui de Canton et celui de Fokien. Falloit-il envoyer un Jésuite de Pekin dans l'un et dans l'autre, à plus de quatre cents lieues de la capitale, pour attendre M. le Patriarche une ou deux années entières ? L'Empereur qui ne leur permet pas de s'éloigner de Pekin plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien ? S'ils étoient allés au-devant de M. le Patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures ? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder et lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires ?

2.° Les Jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le Patriarche et des personnes de sa suite, fussent exempts des tributs et des douanes.

Rép. M. le Patriarche convient lui-même, dans une lettre au père Grimaldi, que nous nous y sommes employés avec zèle ; elle est datée du 8 mai 1705. Si nous n'avons pas réussi, en sommes-nous responsables ? Que pourroient les lettres de recommandation du recteur des Jésuites de Rome, ou du prieur de la Minerve, auprès d'un avide douanier, pour faire exempter un mandarin du premier ordre, des tributs qu'on paye à la douane de Rome, surtout si le mandarin ou ses gens

venoient chargés des plus riches marchandises de l'Asie ?

3.° Les Jésuites n'ont point écrit à M. le Patriarche pendant l'espace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Rép. M. le Patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le père Beauvoillier, leur procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, et qu'on lui écrivît là ? Il est vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 mai ; mais ces pères ne purent en être instruits que sur la fin de juin, et alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là, les Jésuites ont-ils manqué à leur devoir ?

4.° Les Jésuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la cour un député pour conduire M. le Patriarche de Canton à Pekin.

Rép. On nous soupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le Patriarche ne fût reçu à la cour. On vit que nous avions obtenu sa réception non sans peine. On nous fit aussitôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un mandarin pour le conduire. Les désirs des hommes sont sans bornes. Au reste, la plainte est si frivole, que M. le Patriarche lui-même, par une lettre au père Grimaldi, du 4 septembre, lui mande *qu'il a de la joie de n'avoir point de mandarin pour conducteur ; qu'il en seroit gêné.*

5.° Le père Grimaldi n'a rien répondu à M. le Patriarche qui lui demandoit un Jésuite pour être vicaire apostolique à Nankin.

Rép. 1.° Nos constitutions défendent à nos supérieurs de proposer aucun Jésuite pour des dignités ecclésiastiques. 2.° Le Primat des Indes avoit déjà nommé à ce poste. 3.° Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en

cour de Rome, sur les droits de l'archevêché de Goa.

6.° Le père Grimaldi n'a rien répondu sur la soumission qu'il falloit rendre aux Vicaires apostoliques.

Rép. M. le Patriarche écrivit au père Grimaldi en ces termes : *J'espère que votre révérence avertira les pères de Pekin de recevoir MM. les Vicaires apostoliques avec toute l'attention que mérite le décret du Saint Siége.* 1.° Son Excellence ne demandoit point de réponse, mais l'exécution du décret. 2.° M. le Patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertissoit, et le père Grimaldi manqua-t-il en conséquence d'avertir ses confrères? 3.° Le père Grimaldi répondit en quelque sorte au Patriarche sur la réception des Vicaires. Il lui manda que, quand Son Excellence seroit arrivée, ils conféreroient sur cela en particulier.

7.° Les pères n'ont pas engagé le vice-roi de Canton à venir en personne visiter M. le Patriarche; il s'est contenté d'y envoyer son fils.

Rép. Aucun des pères de la cour ne connoît ce mandarin: c'est un homme qui a toujours été élevé à Canton, et employé dans les provinces. Il ne faisoit que d'être nommé au mandarinat de Canton.

8.° Les présens que les mandarins ont faits aux gens de la suite de M. le Patriarche ont été de peu de valeur.

Rép. En sommes-nous la cause? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le Patriarche se sont trouvées dans les lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les suivantes de bouche.

9.° Les pères de Pekin n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Rép. Voici ce qui nous en a empêchés : l'Empereur avoit ordonné que M. le Patriarche prît

un habit tartare, et qu'on ne lui rendît d'honneurs que selon le cérémonial de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, usoient du cérémonial d'Italie à l'égard de M. le Patriarche déjà vêtu à la tartare. Ils se prosternoient à ses pieds, ils embrassoient ses genoux, et le Patriarche imposoit la main sur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les Chrétiens chinois de les imiter. Nous ne savions rien de tout cela à Pekin. L'Empereur en étoit parfaitement informé, et l'avoit appris des espions qu'il avoit auprès de M. le Patriarche. Il s'en plaignit à nous: *Est-ce ainsi*, disoit-il, *qu'on oblige mes sujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne sont dus qu'à moi?* On sait la délicatesse des Chinois sur le cérémonial. Enfin, il nous défendit absolument de fléchir le genou devant M. le Patriarche. Nous fîmes savoir à M. le Patriarche les ordres que nous avions reçus de la cour; mais nous ne fûmes pas exempts de ses soupçons. Il ne put se persuader que l'Empereur regardât ces sortes d'honneurs comme des actes de juridiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau représenter à ce prince que cet honneur ne se rendoit au Légat que comme au ministre de Jésus-Christ: le caractère spirituel ne fait point d'idée sensible dans l'esprit des gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur présente. Du reste, lorsque nous avons pu sans crainte parler à Son Excellence à genoux, nous l'avons fait sans répugnance.

10.° Les pères de Pekin n'ont pas fait assez exactement leur cour au Légat apostolique.

Rép. Tandis que M. le Patriarche a demeuré dans notre maison, nous lui avons tenu compagnie autant que nous avons pu. Lorsqu'il eut pris une maison éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes visites. Nous n'étions alors que six Jé-

suites à Pekin. Le père Grimaldi gardoit la chambre à cause d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne sortoit plus depuis trois ans. Le père Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étoient souvent appelés auprès du prince, sans compter les occupations de notre ministère. M. le Patriarche en a été convaincu par ses yeux, et l'on ne peut croire qu'il ait conservé sur cela aucun ressentiment contre nous.

11.° Les pères n'ont pas aidé le Légat de leurs conseils.

Rép. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de salutaires, et qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient suspects, il n'en demandoit à personne de nous; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les personnes de la suite du Patriarche et M. l'Evêque de Pekin. C'est sans nous consulter, qu'il a demandé à la cour un supérieur-général, un agent, une maison à acheter dans Pekin. Ce n'est pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander *sans réplique* sa prompte réception à la cour; qu'il nous fit aller à l'enterrement de son domestique, revêtus de surplis dans les rues de Pekin; qu'il méprisa le conseil du père Grimaldi sur la demande d'un nouveau cimetière pour la sépulture du mort; qu'il traita mal le père Kiliani qui le supplioit de ne faire paroître aucun emportement en présence des mandarins; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du père Pereira; qu'il méprisa le rapport de M. l'Evêque de Pekin et du père Gerbillon, au sujet de l'indignation que l'Empereur commençoit à montrer contre lui; enfin, c'est M. le Patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il suffisoit aux Jésuites d'exécuter ses ordres, sans vouloir entrer dans ses affaires; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu et au Saint Siége?

12°. Les Jésuites ont détourné l'Empereur d'accepter le médecin que M. le Patriarche vouloit introduire à la cour.

Rép. Il s'en faut bien que cela soit vrai : ces pères présentèrent à Sa Majesté un écrit de conjouissance sur l'arrivée d'un médecin européen à la Chine. Il étoit même difficile que les Jésuites pussent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la disette où l'on est ici de bons médecins, on n'eût écouté personne à son désavantage : c'est donc par un malheur qu'il est arrivé qu'on n'ait pas assez connu son mérite. Voici les raisons qui lui ont fait tort : 1.° il paroissoit trop jeune ; 2.° il n'avoit pas apporté assez de livres de médecine : l'Empereur jugea par-là qu'il étoit peu appliqué à étudier son art ; 3.° l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le pouls, il ne toucha l'artère qu'un moment, et prononça sur l'état de ce prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de son attention sur ses malades ; 4.° ayant une ordonnance à faire, on s'aperçut qu'il la transcrivoit dans un livre ; 5.° il avoit laissé mourir un domestique de M. le Patriarche, sans connoître son mal, et assurant que la maladie n'étoit pas dangereuse ; 6.° il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la maison du Patriarche ; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les services des plus vils domestiques. L'Empereur qui se faisoit informer de tout, jugea qu'un homme de la sorte ne pouvoit pas être un médecin de considération en Europe. Quelle part les Jésuites ont-ils à tout cela ?

13.° Les Jésuites ont empêché que M. le Patriarche ne réussît dans ses négociations.

Rép. Plus l'accusation est sérieuse, plus elle demande de preuves. Peut-on aisément le penser de prêtres, de religieux attachés au Saint Siége, et les soupçons de leurs adversaires suffisent-ils pour les

rendre coupables? Où sont les témoins qui le déposent, et sur quel fondement le déposent-ils?

14.° Ce sont les Jésuites qui ont empêché que M. le Patriarche ne fît dans les formes la visite de leur maison de Pekin.

Rép. M. le Patriarche n'ignore pas que les Jésuites, en demandant à l'Empereur son entrée à la cour, déclarèrent qu'il venoit pour être le visiteur-général de toutes les missions et de tous les Missionnaires : étoit-ce pour l'empêcher de les visiter? Si les Jésuites avoient appréhendé la visite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avoit fait d'abord de laisser venir M. le Patriarche à Pekin. Cependant ils réitérèrent leur demande jusqu'à quatre fois, et elle fut enfin écoutée. Il est vrai que M. le Patriarche ayant déclaré à quelques mandarins qu'il alloit commencer d'informer sur la conduite des pères, et que ces mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquisitions sur la conduite et sur les mœurs de gens qui vivoient sous ses yeux, dans l'enceinte de son palais. Il eut donc la bonté, sans que nous le sussions, de répondre de l'innocence de nos mœurs et de la régularité de notre conduite. Cependant on verra assez à Rome, par les dépositions de M. le Patriarche contre nous, qu'il a fait quelque chose de plus que de nous visiter. Il est constant ici, et M. de Pekin peut l'attester aussi bien que les personnes les moins passionnées de la suite de M. le Patriarche, qu'on a tâché d'engager des néophytes et des gentils à rendre témoignage contre nous. On s'est efforcé même de les gagner par des présens. Nous le savions, et nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15.° Les Jésuites ont parlé peu respectueusement de M. le Patriarche.

Rép. Si quelqu'un d'eux peut être convaincu d'avoir

parlé avec peu de considération de Son Excellence, nous consentons qu'il soit sévèrement puni. Il est vrai qu'il ne fut pas possible de disconvenir de la vivacité que fit paroître M. le Patriarche, lorsqu'il foula aux pieds les requêtes des Chrétiens. Nous avons parlé encore des soupçons qu'il avoit donnés à l'Empereur contre la nation portugaise. L'affaire étoit trop sérieuse pour s'en taire. Il s'agissoit du mal commun, que nous crûmes en conscience devoir détourner en détrompant l'Empereur.

16.° Les Jésuites n'ont pas arrêté la révolte des Chrétiens.

Rép. Qu'entend-on par ces expressions, *arrêter la révolte?* Veut-on dire que les Jésuites n'ont pas exhorté les Chrétiens à obéir aux ordres de M. le Patriarche? On a tort en ce sens de se plaindre de nous : nous n'avons cessé de leur prêcher la vénération et l'obéissance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêchés de présenter des requêtes et d'exposer leurs raisons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération et avec respect? On sait ici que nous avons empêché les suites fâcheuses qu'alloient avoir les vivacités de M. de Tournon, lorsqu'il foula ces requêtes à ses pieds : prouvera-t-on le contraire?

17.° Les pères n'ont pas fait rendre à la cour plus d'honneur au caractère épiscopal, qu'on a coutume d'en rendre au commun des Missionnaires européens.

Rép. Voici le fait : MM. les Evêques de Pekin et de Conon vinrent à la capitale : on ordonna de leur faire rendre par les fidèles et par les gentils les respects dus à leur caractère. On sait avec quel zèle nous imprimâmes à nos Chrétiens des idées sublimes de la prééminence épiscopale. A l'égard des gentils, nous ne fûmes pas assez heureux pour leur faire concevoir tout le respect que nous aurions voulu leur inspirer

inspirer pour un caractère purement spirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'aperçoit pas par les sens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les Jésuites n'étoient destinés, dans le vaisseau de l'Eglise, qu'à faire la manœuvre; que leurs fonctions se réduisoient à enseigner les ignorans et les petits enfans; qu'il falloit traiter les Evêques avec toute une autre considération. Ces discours ne persuadèrent point la cour, parce que les degrés ecclésiastiques ne parurent point respectables à un prince gentil. La science et les talens extérieurs frappent plus les sens que des prérogatives d'un caractère invisible. Si l'Empereur a bien voulu distinguer nos anciens services, et nous traiter en hommes plus considérables que nous ne le sommes, Dieu nous est témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiscopal.

18.° Les Jésuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la cour la délivrance et le départ de M. de Conon.

Rép. Nous nous y sommes employés si vivement, que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer si souvent des harangues capables de l'émouvoir à compassion en faveur d'un prélat qui nous paroissoit si opposé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer et penser différemment; que d'ailleurs un des points de notre religion étoit de rendre le bien pour le mal, et que M. de Conon n'avoit sûrement point prétendu nous faire du mal, en soutenant un sentiment différent du nôtre. L'Empereur ne goûta point nos raisons; et quand nous en vînmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en sa faveur. Il en a déjà coûté cher à cet ecclésiastique d'avoir parlé avec si peu de mesure contre nous. Le malheur est que l'Empereur fait faire des

informations pour notre justification, et pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne sommes pas responsables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre sur sa tête, et nous désirons bien pouvoir la prévenir et l'en garantir.

19.° Les Jésuites de Pekin ont exercé des violences contre leurs créanciers, et ils ont fait des contrats usuraires.

Rép. Les procureurs que nous avons députés en Europe, y portent sur ces deux points les actes les plus authentiques de notre justification. Ce mémoire abrégé ne souffre point une si longue discussion.

20.° Ce sont les Jésuites qui ont fait nommer le père Bouvet à la députation de Rome.

Rép. C'est un fait que nos adversaires avancent sans preuves, et dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reste, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils eussent autant d'empressement à faire députer un de leurs frères à Rome, que M. le Patriarche en a eu à y faire envoyer un de ses domestiques?

21.° Les Jésuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le Patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Rép. M. le Patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caractères différens de M. de Tournon et de l'Empereur de la Chine ont été les seules causes des mortifications que M. le Légat a essuyées à la cour de Pekin. Les Jésuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon et le flegme joint à la fermeté de l'Empereur, rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le mandarin Chao en avertit M. le Patriarche, en lui faisant le portrait de l'Empereur. *Il épargne le satin*, lui dit le mandarin, *et il brise les diamans.*

Trop de résistance vous fera traiter avec rigueur, et si vous savez plier, vous fléchirez le cœur du prince. Le narré fidèle que nous venons de faire, convaincra toutes les personnes équitables que M. de Tournon est la seule cause du mauvais succès de sa négociation. Les journaux que les personnes de sa suite ont faits en particulier, prouveront les résistances brusques et réitérées du Légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de respect pour le souverain, est un crime irrémissible à la Chine; qu'aura donc dû produire nne habitude continuelle d'opposition à ses désirs et un manque soutenu de complaisance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du prince d'éclater; mais l'avons-nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'est que la libéralité du prince ne manquât jamais à M. de Tournon, et qu'il fût reconduit de Pekin aux frais de la cour, comme il avoit été défrayé en venant ici de Canton.

EXTRAIT

De la relation de la persécution qu'a essuyée M. Gleyo, missionnaire apostolique du séminaire des Missions étrangères, dans la province de Sut-chuen *en Chine. Cette persécution a duré depuis le* 30 *mai* 1769 *jusqu'au* 29 *juin* 1777, *et ce récit en a été fait et écrit par lui-même après son élargissement, dont nous avons déjà donné la relation dans le tome XIII de ce recueil.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1.° Il y a en Chine des villes de trois ordres : celles du premier embrassent dans leur gouvernement plusieurs autres villes du second et du troisième ordre.

Celles du second sont des villes dont le gouverneur a autorité et inspection sur trois ou quatre petites villes. Celles du troisième ordre n'ont qu'un district ou territoire d'environ quinze lieues de diamètre. Telle est celle de Yun-tchong où j'ai été arrêté : elle est située dans la partie orientale de la province dépendante de Tchong-kin-son, ville du premier ordre.

2.° Dans les villes du quatrième ordre, il n'y a que quatre mandarins : le premier est le gouverneur appelé *Tai-ye ;* le second, qui est à peu près comme un exempt de maréchaussée, s'appelle *Pa-ye ;* le troisième, qui a inspection sur les lettrés et sur les nobles, se nomme *Sam-ye ;* le quatrième, qu'on nomme *Lao-ye*, est comme le lieutenant ou vice-gérant du gouverneur. Le gouverneur d'une ville du premier ordre, s'appelle *Tou-thai-ye.*

3.° Chaque partie principale de la province a encore un autre gouverneur supérieur appelé *Tao-ye ;* il a autorité sur toutes les villes et les gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-père de l'Empereur actuel. Il étoit exilé dans cette province, parce qu'on le trouvoit à la cour d'un caractère trop inquiet.

4.° Les instrumens dont j'ai à parler, sont 1.° le *Kia-kouen*, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y insère les chevilles des pieds pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus serré, les cavités ne se correspondoient pas, ce qui augmenta mon tourment. 2.° L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, et détachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets, le tient à la

main par le talon. 3.° Les bambous sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre ; on les fend dans la longueur de cinq à six pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe prend une de ces parties, et avec le bout de la racine, qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le derrière des cuisses à nu. Quand on a frappé des coups de bâtons sur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi.

5.° La capitale de cette province s'appelle *Tchen-tou*. Le gouverneur de toute la province qu'on appelle *Tsong-tou*, y fait sa résidence. Il a au-dessus de lui un grand mandarin qu'on appelle *Ngan-tcha-ssou* (lieutenant criminel). Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Pekin, afin que les sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6.° Ceux que j'appelle *satellites* sont des hommes qui suivent le gouverneur, et font les fonctions à peu près de ceux qu'on appelle en Europe *sergens de justice*. Ils servent par quartier, et sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les chefs *brigadiers*, n'ayant pas d'autres termes.

7.° Il y a dans cet Empire une secte de rebelles, ennemis de la dynastie actuelle, qui fermente sourdement et éclate par intervalles en différens endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortiléges : on les appelle *Pelen-kiao*.

RELATION

De la persécution et de la délivrance de M. Gleyo, *missionnaire apostolique.*

En 1769, première année de mon administration, étant dans le district de la ville Ngan-yao, je fus averti que, dans un village des environs, demeuroit un ouvrier en cuivre; que de trois apprentis qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ dix-sept ans, étoit très-disposé à embrasser la religion chrétienne, et avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends le soir même chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loisir et dans la pensée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentis voulurent aussi me venir entendre, et leur maître se joignit à eux. Je leur parlai environ une heure et demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connoître l'existence de Dieu, créateur de toutes choses et juge de tous les hommes, et la nécessité de l'adorer et de le servir pour parvenir au bonheur du ciel, et éviter les tourmens éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il pensoit de ce que j'avois dit; il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un mot, et qu'il vouloit absolument être Chrétien. Je restai auprès de ce cher enfant pour en prendre soin. Je l'ai assisté jusqu'à sa mort, et sa docilité, son empressement pour s'instruire, m'a comblé de consolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême, il mourut dans les sentimens les plus chrétiens. L'ouvrier en cuivre et un de ses apprentis se convertirent aussi. Il y en eut deux

autres qui, l'ayant su, voulurent s'instruire de notre religion, et l'embrassèrent après les instructions et les épreuves accoutumées. Je partis ensuite de cet endroit, pour aller visiter d'autres Chrétiens plus éloignés.

Revenu à Ngan-yao, après trois mois d'absence, j'appris que l'ouvrier en cuivre n'y étoit plus, et qu'il s'étoit retiré dans sa famille qui demeuroit dans le district de la ville de Yun-tchang. J'envoyai chercher cet homme dont j'avois la conversion fort à cœur. Il vint me trouver, et me dit qu'il ne s'agissoit pas de lui seul, mais de toute sa famille qui consistoit en cinq grandes personnes et plusieurs petits enfans. Il les avoit instruits de son mieux, et m'assuroit que si je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives instances, ils se feroient tous Chrétiens. Je désirois plus que lui d'aller à leur secours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrain qu'il occupoit: il me répondit que c'étoit d'un de ses parens, instruit de sa conversion, et qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voisins; qu'il avoit tout examiné, et que je pouvois le suivre. Il se trompoit en cela; mais sur sa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de dix-sept ans, nommé *André Yang*, fils d'un Chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai aussi deux autres fidèles, l'un nommé *Oang-tse-koui*, l'autre *Tkang-pe-kouen*, pour servir de parrains à ceux que je devois baptiser. Deux autres voulurent aussi m'accompagner. Nous partîmes tous ensemble de la ville de Ngan-yao, et nous arrivâmes à la ville de cet ouvrier, le 24 mai veille de la Fête-Dieu.

Peu après notre arrivée, le maître du terrain, dont on ne se défioit pas, vint, sous prétexte de

visite, pour savoir qui nous étions, et ce que c'étoit que notre religion. Les Chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugèrent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de religion; on lui présenta un cahier imprimé en chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendroit bientôt, et que peut-être il embrasseroit aussi notre religion.

Il revint effectivement le mardi matin, 30 mai, avec quatre ou cinq païens qu'il avoit rassemblés. Ils nous prirent, et nous lièrent, pour nous conduire à la ville d'Yun-tchan, disant qu'ils vouloient savoir du gouverneur si notre religion étoit bonne, ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêtèrent aussi avec nous l'ouvrier en cuivre, son frère et son beau-frère, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au cou; je voulus en même temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays); mais ils s'en aperçurent, me l'arrachèrent avec fureur, et le gardèrent pour servir de pièce d'accusation contre moi. Il ne me resta plus de choses saintes qu'une boîte de reliques et celle des saintes huiles, que je portois dans une bourse qu'ils n'aperçurent pas.

Etant arrivés à la ville sur le soir, notre affaire fut portée devant le *Lao-ye*, dans l'absence du gouverneur. Pendant que nos accusateurs dressoient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à essuyer les importunités et les moqueries des païens qui s'assembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le maître du terrain et un de ses parens se présentèrent, et firent leur déposition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur savoit bon gré de leur zèle pour le bien public; qu'ils avoient fait très-sagement de lui déférer des gens comme nous; qu'assu-

rément notre religion étoit la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita ensuite devant lui l'ouvrier en cuivre, et lui demanda compte de notre doctrine et de nos prières ; il voulut enfin savoir qui l'avoit instruit. Pour m'épargner et ne pas me compromettre, l'ouvrier en cuivre lui répondit que c'étoit un Chinois appelé Oang-thien-sio : on appela aussitôt ce Chinois qui dit au *Lao-ye* que l'ouvrier en cuivre demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la religion chrétienne, et expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre chinois de vingt soufflets; ensuite s'adressant à moi, il me demanda d'où j'étois. Je lui répondis que j'étois Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il? Je suis venu, lui dis-je, prêcher la religion chrétienne, et ce n'est pas, comme vous le savez, la secte des *Pelen-kiao*. Notre religion est connue de l'Empereur; il y a jusque dans sa cour des Européens qui l'enseignent tout comme moi : ils ont dans Pekin des églises ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre sainte religion : l'empereur Cang-hi a été sur le point de l'embrasser; il y a des Chrétiens dans toutes les provinces de l'Empire, et ceux qui connoissent leur doctrine ne l'ont jamais confondue comme vous, Seigneur, avec la secte infâme des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre religion. Je lui répondis qu'elle préservoit ceux qui l'embrassoient et la pratiquoient, de la damnation éternelle, et qu'elle les conduisoit au bonheur du ciel. Il me demanda aussi si nous n'adorions pas des idoles. Ayant répondu à cette question avec indignation et de manière qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit : *Mais à t'entendre, ta religion est bien nécessaire? Oui*, lui dis-je, *indispensablement nécessaire. Quel intérêt*, ajouta-t-il, *as-tu de venir de*

si loin pour prêcher ta religion dans cet Empire? Point d'autre, lui répondis-je, *que l'amour que je dois avoir pour Dieu, et pour les hommes à cause de Dieu. — As-tu ton père et ta mère? — Ma mère seule vit encore. — Pourquoi n'es-tu pas resté pour l'assister? Comment regarder comme bonne une religion qui autorise ceux qui l'embrassent à abandonner leurs parens? Ma mère*, lui répondis-je, *n'a pas besoin de mon secours; elle a été très-contente que je vinsse ici, pour faire connoître ma religion.* Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut possible, il voulut savoir en combien de lieux j'avois été pour prêcher cette doctrine, et combien j'avois de disciples. Je nommai la famille *Toan* et quelques autres, mais d'une manière générale: j'aurois peut-être mieux fait de ne nommer personne; mais je crus qu'il convenoit de parler ainsi, pour n'avoir pas l'air de gens de rebellion, et qui refusent de nommer ceux qu'ils fréquentent et avec qui ils sont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me sembloit, montrer la simplicité qui convient à des personnes qui sont sûres de leur innocence, et qui ne craignent pas de se faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, et non pas pour me disculper. Si j'ai mal répondu en cette occasion, je prie ceux qui liront cette relation, de m'en obtenir de Dieu le pardon; déclarant au reste que mon dessein n'est pas moins de rapporter ici mes fautes, que les grâces dont Dieu m'a favorisé: voilà tout ce que je puis me rappeler de mon premier interrogatoire.

Après moi, on cita le jeune André Yang, qui m'avoit suivi partout, et quoique je ne me souvienne pas de toutes ses réponses, je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même. Après cela, le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en prison.

Le lendemain 31 mai, il alla avec ses satellites dans l'endroit où j'avois été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu soin de cacher. Quand il vit les ornemens sacerdotaux, il me crut plus que jamais de la secte des *Pelen-kiao*. La chasuble étoit mon manteau royal; le devant d'autel, l'ornement de mon trône; le fer à hostie, l'instrument pour battre monnaie; mes livres, des livres de sorcellerie. Le soir, quand il fut de retour, et qu'il eut raconté cela à ses gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, et tout de suite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton aussi de fer, long d'un pied et demi, attaché par un bout à mon collier et de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun usage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant sorcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même soir, il me fit appliquer son sceau dans le dedans de ma chemise; ensuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques et la boîte des saintes huiles que j'avois conservées jusqu'à ce moment. Le *Lao-ye* étoit si entêté à nous faire passer pour des *Pelen-kiao*, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de Tchong-kin, pour avertir le gouverneur de ce qui se passoit, et demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençoient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du gouverneur, il se mit à lire les livres de religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les commandemens de Dieu étoient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une aussi belle et si

sainte doctrine; il connut alors sa bévue, et fut forcé d'avouer que notre religion enseignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accusation devant le mandarin son supérieur étoit déjà faite, et voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence l'après-midi, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord Oang-thien-kio. Il ne tira de lui que la confession de la doctrine du décalogue et l'explication de quelques-uns de mes ornemens. Ensuite il fit venir André Yang. Ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de sorcellerie, et voulant à toute force nous faire passer pour sectateurs d'une mauvaise religion, il s'acharna sur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel sur Sodôme. Pour le punir de sa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante soufflets. Ce traitement si rude n'ayant point ébranlé sa constance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçoient le cœur, commença alors à perdre la voix et bientôt toutes ses forces, en sorte que le *Lao-ye* fut obligé de s'arrêter et de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il se contenta de me faire quelques questions sur mes ornemens sacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes disciples; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avoit environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eût aussi des femmes; à quoi je répondis: *Les femmes, aussi bien que les hommes, n'ont-elles pas une âme à sauver?* Mes réponses ne l'ayant pas satisfait, il s'adressa à un Chinois chrétien. Il lui demanda son nom de baptême, et pourquoi nous prenions de tels noms. On lui dit que

nous étions dans cet usage, pour nous proposer un saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui se passa dans le second interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en prison. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André Yang, le visage extrêmement enflé, le sang extravasé dans les yeux, et ne pouvant presque plus se soutenir, à cause de la torture qu'il venoit de souffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui causoit son état, il revint, en me voyant, à l'aimable douceur et à la joie innocente qu'il a par caractère; et contre l'ordinaire en semblables occasions, le surlendemain il se trouva rétabli.

Le 2 juin, le gouverneur d'Yun-chang arriva, et prit connoissance de notre affaire avant l'arrivée des mandarins de Tchon-kin. Il nous cita devant lui, et nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il désapprouvoit l'esclandre qu'avoit fait le *Lao-ye* en son absence. Après quelques questions indifférentes pour savoir d'où j'étois, il me demanda si je n'adorois pas les idoles comme les autres: *Non assurément*, lui répondis-je. L'article sur lequel il insista le plus, fut comment j'instruisois les femmes. Il y revint à plusieurs reprises, afin de donner le temps à son secrétaire d'écrire mes dépositions. Je lui répondis toujours de la même manière, savoir, que, quand j'étois dans une famille, je m'asséyois aux heures d'instruction tout au bout de la salle commune des hôtes; que les hommes se rangeoient d'un côté, et les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maison; que ceux qui croyoient à ma doctrine embrassoient la religion chrétienne; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refusoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart d'heure et demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, et l'on me renvoya bien vîte.

Ce prince, qui est beau-père de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, et accompagné, selon l'usage, de plusieurs mandarins inférieurs, et suivi de neuf cents soldats, avec leur colonel et leurs chefs subalternes. Ce grand appareil causa beaucoup d'étonnement dans tout le voisinage. Tant de mandarins venus à la fois pour procéder et combattre contre les *Pelen-kiao*, virent avec joie qu'ils avoient été trompés, par l'imprudence du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien amers, et il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins sensibles.

Le lendemain 4 juin, le *Toutai-ye*, ou gouverneur de Tchon-kin, ville du premier ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu et seulement pour s'assurer que nous étions Chrétiens et non des *Pelen-kiao*. Le soir, pendant la nuit, on nous mena devant le sous-gouverneur. Il interrogea le jeune André Yang et moi ensuite. Il me fit subir un interrogatoire très-long et très-minutieux; il me demanda si j'étois venu seul Européen en cette province, question fort embarrassante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même-temps que j'étois à Canton, il y avoit aussi deux autres Européens; qu'ils étoient allés à Pekin, et que j'étois parti pour venir ici: cela étoit exactement vrai; car deux Jésuites s'étoient rendus cette même année dans la capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette réponse, et enfin il n'insista plus sur cet article. Il me demanda ensuite si le prince dont j'étois sujet, savoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non: il voulut que je lui déclarasse en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma nation qui étoient à Pekin et celui du royaume où j'avois pris naissance. Il fit tout cela pour s'assurer de plus en plus que j'étois Européen. Enfin, il me questionna sur le nombre des Chrétiens. Je refusai de lui répondre, en le suppliant de ne pas l'exiger

de moi : il ne répliqua rien, et me renvoya en prison.

Le lendemain lundi, 5 juin, nous fûmes cités pour la seconde fois, dans la matinée, devant le *Toutai-ye*, en présence d'un autre grand mandarin. André Yang reçut cinq soufflets ; Oang-thien-tsio en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres ; Tcheou-yong-koui en reçut aussi dix, pour avoir dit qu'il ne savoit pas lire, ce qui étoit très-vrai. Ensuite le *Toutai-ye* s'adressant à moi, entreprit de me faire dire que j'étois venu ici non pour prêcher ma Religion, mais pour chercher à m'enrichir (il vouloit par là civiliser mon affaire) ; il ajouta que, si je m'obstinois à le nier, il alloit me faire trancher la tête. Je m'obstinai cependant, et alors il me fit donner quelques soufflets, disant : *Si ta religion peut quelque chose, qu'elle t'arrache d'entre mes mains.* Je lui répondis que notre religion n'étoit pas établie pour nous procurer un bonheur temporel, mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-dessus il me fit frapper de nouveau, disant en colère : *Le lieu de la félicité céleste, n'est-ce pas la Chine?* Je crus qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le silence, me recommandant à Notre-Seigneur, qui sur la croix ne répondit pas autrement aux blasphêmes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus en tout que seize soufflets.

Le *Toutai-ye* voyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il vouloit, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine *kia-kouen*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les soldats vinrent autour de moi, et me laissant toujours à genoux, ils me poussèrent et me firent reculer jusqu'au bas de la salle. Là ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mirent la machine aux pieds, et commencèrent à la serrer. En même temps le *Toutai-ye* crioit du haut de la salle : *Dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses.* Je lui ré-

pondis que je ne le dirois pas. — *Pourquoi es-tu donc venu? — pour prêcher la religion. — Quelle religion? — la religion chrétienne.* Voyant qu'il ne pouvoit pas m'arracher l'aveu qu'il désiroit, il se mit à dire aux bourreaux : *Ecrasez-lui les os.* La violence de la douleur me fit évanouir; je ne voyois presque plus; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me crioient à pleine tête : *Dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'argent.* A la fin j'entrevis le sous-gouverneur qui disoit au *Toutai-ye : Monseigneur, cet homme ne reniera point sa religion; il est inutile de le tourmenter davantage.* Alors il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les soldats me prirent par-dessous les bras et me portèrent hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent mouvement dans les entrailles et un mal-aise dans tout le corps, qui dure assez long-temps. Lorsque j'eus été remis en prison, j'éprouvai ces accidens, et il s'y joignit une fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allois avoir une bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderoit pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi; ayant pris un peu de nourriture à la sollicitation des Chrétiens, mes douleurs se dissipèrent, et bientôt je me trouvai presqu'entièrement guéri.

L'après-midi, on nous appela encore pour nous conduire devant le grand mandarin appelé *Tao-ye.* Il nous fit peu de questions. S'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire seroit peu de chose; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma religion. Après cela, adressant la parole aux autres mandarins qui étoient tous présens, il leur dit tout haut : *Cette affaire n'en vaut pas la peine; c'est inutilement qu'on nous a fait venir; vous n'avez qu'à vous en retourner; j'irai moi-même à* Tchen-ton, *arranger toutes choses avec le* Tsong-tou. Sur cela,

on

on nous ramena en prison. Le lendemain 6 juin, il partit pour Tchen-ton, et trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller, accompagnés du *Toutai-ye* de Tchon-kin. Nous arrivâmes le 21 juin dans cette capitale de la province.

En entrant dans la ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand mandarin, où l'on nous fit attendre environ deux heures, après quoi on nous mena devant le *Toutai-ye* de cette capitale. Aussitôt qu'il nous vit, il s'assit sur son tribunal, et il me fit comparoître tout de suite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les persécutions; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois Européen, soutenant que ma figure seule prouvoit que j'étois de Canton; c'étoit pour me suggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refusai d'entrer dans ses vues, et je dis toujours que j'étois Européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle persécution, fit que je répondis qu'en un certain sens, je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure; mais cette réponse ne le contenta pas: il insista pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colère: *Tu ne t'embarrasses pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen;* et là-dessus il appela ses satellites, et me fit donner cinq soufflets. L'état de foiblesse où j'étois, me fit tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vîte en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisième fois. Dans tout le chemin, depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit aposté des gens qui me pressoient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avoit d'élargir les Chrétiens qui avoient été pris à mon occasion, et considérant le danger où il me disoit que je les exposois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me trai-

ter comme étant de Canton, puisque j'y avois une demeure dans le district de la ville *Sin-xan*: je me trompois de nom, c'étoit *Hian-xan*. Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette capitale, où j'étois détenu prisonnier avec les Chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai séjour de la misère humaine: des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la mal-propreté, de la vermine, etc. Les prisonniers logés tous ensemble, étoient ordinairement au nombre de plus de soixante: une grande partie dans une misère qui fait horreur. Outre cela, il y régnoit une maladie contagieuse qui en faisoit mourir un grand nombre; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des geoliers, sans parler des abominations auxquelles se livroient plusieurs de ces malheureux.

André Yang y fut malade: son état me causa une vive affliction; mais rien de plus édifiant que sa patience et sa douceur. Il me disoit qu'il mourroit content, parce que j'étois auprès de lui. Dieu qui avoit d'autres desseins sur ce saint enfant, lui rendit la santé en peu de temps. Trois des Chrétiens qui avoient été avec moi, furent atteints de la maladie contagieuse, et deux d'entre eux furent en danger pendant plusieurs jours. Il ne mourut dans cette prison qu'un seul Chrétien qui n'étoit point prisonnier pour cause de religion. Il avoit eu la foiblesse de déserter pendant la guerre de Yun-nan. Dès qu'il eut appris qui nous étions, il se joignit à nous; j'eus la consolation d'entendre sa confession, et de le voir mourir dans les plus grands sentimens de piété. J'entendis encore la confession de Tchang-kouen qui mourut aussi après qu'on l'eut changé de prison. Ce jeune Chinois étoit fort aimé des païens mêmes, qui le regrettèrent à cause de ses bonnes qualités. Il tomba malade, à ce

que je pense, pour avoir exercé la charité envers l'autre Chrétien dont j'ai parlé; il étoit trop assidu auprès de lui, et il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les desseins de Dieu sont admirables! Je penserois volontiers que la Providence nous avoit conduits dans cette prison pour l'âme de ce déserteur. Depuis plusieurs années il avoit été privé des secours de la religion et de ses ministres, et il profita si bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte et d'amour pour Dieu.

Peu après sa mort, il vint un ordre de faire changer de prison aux Chrétiens. Je demandai si mon nom étoit sur la liste, on me dit que non. Ainsi, André Yang, mon jeune écolier, et les trois autres Chinois furent séparés de moi, et je restai seul Chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avions été ensemble vingt-un jours. Leur séparation me fut fort amère, et j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé désormais de toute consolation de la part des hommes, dans des détresses et des peines d'esprit de toute espèce. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foiblesse, que j'avois de la peine à tenir la tête droite et à lever les mains, liées de deux menottes fort serrées. J'offris à Dieu le sacrifice de mon cœur, et me soumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plairoit, et vraisemblablement jusqu'à la fin de la persécution.

Environ un mois après la séparation des Chrétiens d'avec moi, ils furent élargis et renvoyés chez eux. André Yang, depuis son retour à King-tang où résidoient ses parens, fut encore détenu six mois en prison. Le mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avoit été terminée à Tchen-ton, n'osa pas le frapper; il employa seulement les menaces, et le retint si long-temps en prison, pour essayer d'ébranler sa constance et le faire apostasier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête.

Enfin, voyant qu'il perdoit son temps avec lui, le mandarin le renvoya dans sa famille.

Cet enfant avoit été dans la prison de Tchen-ton la consolation et l'appui des néophytes qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes instructions, qu'il avoit retenues, et les fortifioit sans cesse par ses paroles et ses exemples. Il lui vint dans cette prison un ulcère cruel à la jambe; il en souffrit long-temps: il n'y avoit à cela ni secours, ni remède, et le fer qu'il avoit à la jambe irritoit l'enflure, et rendoit la plaie plus douloureuse et presqu'incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien prisonnier, celui qui gouvernoit la prison prit compassion de cet enfant, et fit ouvrir le fer qui lui lioit et serroit la jambe malade. Il souffrit dans ce moment, et lorsque le sang reprit sa circulation, de très-grandes douleurs, mais cela fut court; et sans doute par la protection de Dieu, il guérit si promptement de son ulcère, que tout le monde en fut surpris.

Je rapporterai ici un trait de sa générosité envers moi. En partant de Tchen-ton, il trouva le moyen de se procurer dix liards: il les donna au soldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'acheter un peu de viande. Le soldat en garda cinq pour lui, et des cinq autres, il m'acheta un petit morceau de viande cuite; en me le présentant, il me dit que c'étoit de la part d'André Yang, en témoignage de son souvenir; qu'il me saluoit avec affection, et qu'il s'en retournoit chez ses parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les Chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de prison, et trois jours après on me fit partir pour retourner à Yun-tchang. En chemin, je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de prisonniers à Tching-tou. Etant arrivé dans la prison de Yun-tchang, je demandai le secours des médecins. Le

mandarin me le refusa, en disant que je ferois bien de mourir, puisque j'étois venu chez lui pour lui causer tant de tort et de chagrins. Dieu qui ne vouloit pas encore ma mort, suppléa aux moyens humains, et dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzième de la seconde lune de 1770 (car je ne me ressouvenois plus des époques solaires) arriva une lettre du *Tsong-tou*, qui ordonnoit au mandarin d'Yun-tchang de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conséquence le mandarin me cita devant lui: je répondis à sa question que j'étois Européen. *Pourquoi le dire*, ajouta-t-il? *il t'en coûtera la vie.* Je lui répondis que je ne dirois jamais autrement, et que je n'avois jamais dit le contraire: après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tsong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse et fort pressante à mon sujet. Aussitôt le mandarin envoya dans la prison deux écrivains de causes criminelles, qui me pressèrent en toute manière de me dire né et élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, et que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenseroit le Dieu de vérité que j'avois le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, et ils engagèrent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. *Puisqu'il est si entêté*, dirent les deux écrivains, *le mandarin va l'appeler devant lui, et à force de kia-kouen et de coups de bâton, il viendra à bout de son obstination.*

C'étoit le vingt-cinquième ou le vingt-sixième jour du carême.

Pour me disposer à souffrir les tortures, à mes prières ordinaires, j'ajoutai la récitation du rosaire. Je le commençai avec assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me causoit; à la moitié de mon rosaire, je sentis que je recouvrois la paix. Quand j'eus fini, j'ajoutai une dizaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate. Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, et il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'espérer en son nom tout-puissant de JÉSUS.

Le jeudi de la semaine de la passion, je fus malade d'un vomissement qui m'affoiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la pensée que la diète ne pourroit pas nuire à mon estomac. Le mercredi de la semaine-sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étois privé le lendemain du bonheur dont jouissent les prêtres dans la sainte Eglise, de recevoir notre Seigneur, pour satisfaire au devoir pascal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité de penser à lui, et de goûter en le priant, une paix et une joie que je ne saurois bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le prisonnier dont j'ai parlé, vint à moi le visage pâle et les yeux mouillés de larmes: il me dit que le fils du mandarin venoit de lui lire la teneur de la seconde lettre du *Tsong-tou*, dans laquelle il lui ordonnoit que, sans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en prison, ajoutant qu'il prenoit sur lui les suites de cette affaire. Le prisonnier ajouta que le mandarin avoit différé de répondre sous divers prétextes; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, et que voyant mon entêtement à refuser de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au *Tsong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jetai

sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à la mort. Je passai cette nuit et les deux jours suivans dans cette attente. Dans le troisième, mes craintes se dissipèrent, et il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en soit, le mandarin qui m'avoit refusé si durement un médecin, et qui paroissoit désirer que je mourusse en prison, ne put se résoudre à exécuter l'ordre cruel de son supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoît la Chine; car enfin, les mandarins subalternes tremblent comme des esclaves devant le *Tsong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité et leur élévation. Il employa vingt jours à chercher les moyens de me soustraire à la cruauté de son supérieur, et lorsqu'il sembla résolu d'exécuter ses ordres, un seul mot du prisonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. *Ne craignez-vous pas*, lui représenta ce prisonnier, *que la mort de ce Chrétien ne soit sue de trop de monde?* Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit passé, ne put s'empêcher de me dire, tout païen qu'il étoit: *Il faut véritablement que votre Dieu soit bien puissant et le seul vrai maître, puisqu'il vous protége d'une telle manière.*

Ce mandarin fut déposé cette même année. Un mois après, un autre lui succéda pour deux mois seulement. Il en arriva un second de Pekin, dans le courant de la douzième lune. Deux Chrétiens s'avisèrent de lui présenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me feroit donner le viatique des prisonniers, qui consiste en une mesure d'environ un boisseau de riz et cent cinquante liards par mois. Ce mandarin fut encore déposé l'année suivante 1771.

Le 26 de la sixième lune, arriva un autre mandarin nommé *Tchang*, sous lequel j'eus beaucoup

à souffrir. Le 28, il vint visiter la prison et y adorer les idoles. Il appela ensuite les prisonniers pour prendre connoissance de leurs causes. Il m'appela exprès le dernier; il me demanda si je n'avois pas à mon usage certains instrumens de sorcellerie. Je lui répondis que non, et que ma religion détestoit et défendoit la sorcellerie. Il me demanda si je savois écrire; je lui répondis que je l'ignorois en lettres chinoises: *Mais*, dit-il, *écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu*. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots: *Thien-thou*. Il dit ensuite aux geoliers de me serrer de près; que j'étois un prisonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connoissoient point; que j'étois un homme plus rusé qu'on ne le peut dire, puisque j'étois venu à bout de tromper tant de gens, et d'esquiver tant de mandarins depuis Canton jusqu'ici; qu'il savoit ce que c'étoit que les Européens, etc. Après cela, s'adressant à moi, il se mit à me dire: *Cependant tu es criminel*. A cela je répondis que je n'étois venu que pour une seule chose. Il me demanda pour quelle chose? Pour prêcher la religion chrétienne. Il ne sut plus que dire, et après avoir donné quelques ordres sévères contre moi, il s'en alla. Pendant plusieurs mois de suite, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces bien marquées, et m'empêcha de succomber. Je me trouvai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espérance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves les moindres fautes que je commets, et toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Dieu la ranima cependant par sa miséricorde; il me fit triompher de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure et une douce paix. Il me survint ensuite une croix que je n'envisageois qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de

tels éblouissemens, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit si amère, qu'il me sembloit que je n'avois d'autre ressource ni d'autre consolation que de désirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un soir étant renfermé dans l'intérieur de la prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, et lui fis le sacrifice de ma vue. Aussitôt que j'eus fait cela, je me sentis tranquille. Il me sembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrois point la vue. Je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de juillet 1772, le mandarin Tchang renouvela la persécution contre les Chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin visiter la pagode, il entra brusquement dans la prison, et après avoir rendu à l'idole qu'on y honoroit, son culte superstitieux, il s'assit, cita tous les geoliers devant lui, et leur demanda s'il n'y avoit personne qui me vînt voir et prît soin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le *Tsong-tou*, en l'envoyant à Yung-tchang, s'étoit plaint à lui que les mandarins précédens n'avoient pas su conduire mon affaire comme il falloit; qu'il lui en confioit le soin, et le chargeoit à mon sujet des ordres les plus sévères; qu'ainsi ils fissent d'exactes recherches sur cela; que lui de son côté en feroit, et que s'il venoit à découvrir qu'ils l'eussent trompé, il devoient s'attendre à avoir les os des jambes et des pieds écrasés à coups de *Kia-kouen* et de bâton; qu'il reviendroit au premier de la lune suivante, et qu'il vouloit pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla.

Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux Chrétiens qui m'avoient assisté les années précédentes, étoient demeurés dans la ville où j'étois prisonnier, chez un nommé *Kieou*. C'étoit là qu'on mettoit l'argent destiné à m'assister, et l'un des enfans de cette famille venoit me servir avec beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de découvrir tout cela. Je le sentois, et j'en avois une inquiétude bien amère. Celui-là seul qui pouvoit me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon père adorable, vint en effet me consoler et me fortifier. Il répandit tout à coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force et de lumière; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixième lune, le mandarin vint, comme il l'avoit promis; il appela les geoliers pour leur demander réponse et compte des ordres qu'il leur avoit donnés. Il s'en présenta un qui étoit des plus rusés qu'il y eût dans le pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jeta de la poussière aux yeux du mandarin, il fut la dupe du geolier. Cependant le mandarin Tchang, toujours furieux contre moi et contre la religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le père de la famille Kieou et ses deux fils qui venoient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte : le soir il les cita devant lui. Il interrogea le second fils sur la doctrine chrétienne, se servant d'un catéchisme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le savoit très-bien, répondit à ses questions; après quoi il le renvoya; mais en même temps il fit chercher Tcheou-yang par des satellites. On ne le trouva pas chez lui, et on amena à sa place son frère Tcheou-yong-tchang.

Pour lors le mandarin fit rappeler le jeune Kieou. On donna vingt soufflets à Tcheou-yong-tchang, et on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appelé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit absolument son frère. Tcheou-yong-tchang, pour lui épargner les vexations des satellites, lui écrivit de venir sans les attendre. Il arriva le lendemain de Saint-Laurent, et se présenta de lui-même au mandarin. Je regrettois d'être seul épargné, et je désirois de partager leurs souffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou six jours qu'il me fit passer dans un état d'assez grande paix et d'une douce consolation en lui. Le mandarin me fit bientôt appeler, et après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adressa la parole, et me demanda si c'étoit moi qui avois instruit Tcheou-yong-tchang. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante soufflets. J'eus la précaution de ne pas serrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la machoire inférieure, et me faisoient cracher le sang, ne me fît aussi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le mandarin ajoutoit des malédictions et des injures. Puis il me disoit : *Pourquoi ne meurs-tu pas? Tous les jours j'attends à être délivré de toi; pourquoi ne crêves-tu pas?* Il me fit plusieurs fois cette question, à laquelle je ne répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé, me dirent: *Le mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas.* Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de sa mort. J'avois les lèvres si durcies, si enflées, que je ne pouvois presque pas articuler. Tcheou-yong-tchang, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le sens de ma réponse étoit: que la naissance et la mort ne dépendent point de l'homme; ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phrase.

Alors le mandarin ajouta : *N'as-tu pas pris une corde pour te pendre?* (il vouloit me suggérer de me défaire moi-même, et tâcher de me désespérer). Je répondis que je n'y avois pas pensé. *Je m'en vais t'aider à mourir*, répliqua-t-il. Tout de suite les soldats me saisirent, et m'ayant étendu ventre à terre, un d'entre eux commença à me frapper à coups de bambous sur le milieu des cuisses nues. Le mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sentis que j'allois m'évanouir : dans ce moment Dieu changea le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser. Il faut convenir que ce genre de supplice est bien *pro nomine Jesu contumeliam pati*. J'avoue que j'en eus de la joie, et que je m'en retournai content dans ma prison. Avant que de me renvoyer, le mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, et m'aider à mourir. Tcheou-yong-tchang reçut vingt soufflets, et les deux autres Chrétiens seize coups de bambous, et furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma prison, je sentis dans tout mon corps un mal-aise si considérable, qu'il me sembloit que je ne pourrois pas supporter plusieurs tortures de cette espèce sans mourir. Je m'y préparai par la prière, et afin de moins sentir mon mal et d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon et divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissemens; il remplit mon cœur de force et de courage; il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, et je sortis de la prière avec l'assurance que le mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu à peu mes douleurs diminuèrent; mon visage désenfla; il

ne me vint point d'ulcères aux cuisses, et dans l'espace de quinze jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui reçoivent une certaine mesure de riz et quelques pièces d'argent pour leur nourriture : cela alloit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, et il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma subsistance. Pendant que les hommes sembloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, et me fit souffrir des peines d'autant plus amères qu'elles étoient intérieures. Le mandarin fut envoyé à King-tchoan pour la guerre; il n'en revint qu'au mois d'octobre 1773. Son séjour ne fut que de quatorze jours, au bout desquels il repartit pour Tchin-tong où il resta jusqu'à l'année suivante. L'idée de son retour et de sa cruauté m'occupoit tristement, et me faisoit craindre pour ceux qui m'assistoient, et particulièrement pour cette pauvre famille Kieou. Je demandai à Dieu qu'ils ne fussent point inquiétés à mon sujet, et il me l'a accordé dans sa miséricorde. Le mandarin les laissa tranquilles, malgré le désir qu'il montroit toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blasphèmes et des ordres cruels ! Mais quand il faut souffrir, Dieu nous aide et nous donne une force surnaturelle : je l'ai souvent éprouvé; et quand il n'y avoit rien à souffrir, il me laissoit le sentiment de mes misères et de ma foiblesse, afin que je ne doutasse jamais que mon courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le mandarin repartit encore pour Tching-tong, d'où il ne revint que le 7 novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 février 1776, il me cita devant lui, et il appela les geoliers. Le plus an-

cien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille Kieou. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Le geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donnés. Cette réponse persuada le mandarin.

Quand le geolier eût été renvoyé, le mandarin s'adressa à moi, et me dit toutes sortes d'injures et même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, et après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois pas sur moi quelques poignards. Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi, assurant que j'étois un criminel digne de la mort; qu'il vouloit m'assommer; ce qu'il répéta plusieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blasphêmes contre ma religion. Cela ne lui suffisant pas encore, il ordonna brusquement aux geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon usage, pour en faire l'inspection; il demanda ensuite aux prisonniers s'ils n'avoient point à se plaindre de moi. Ils répondirent que non, et le mandarin ne sachant plus que dire, se mit, en élevant la voix et me nommant par mon nom, à faire des criailleries et à me traiter de fou. Il exigea aussi des prisonniers qu'ils ne m'écouteroient jamais, et qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma religion, ce que ces gens perdus de crimes et de toutes sortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces et de précautions contre moi me désolèrent, je l'avoue, et me firent penser que je n'avois plus rien à attendre qu'un abandon général

et nécessaire de tout le monde. Je voyois les dangers et les obstacles humains; je m'offusquois de tout cela, et je ne faisois pas attention que ces tristes et amères réflexions affoiblissoient en moi la foi et l'espérance. Mon bon ange, que j'invoquois souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressans et intérieurs : je rougis de ma foiblesse; j'en demandai pardon à Dieu, et je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission et mon abandon à la volonté de mon divin Maître, se ranimèrent et se fortifièrent.

Vers la fin du mois d'octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres, et accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils disoient entre eux (ce qui humainement parlant étoit bien vrai) que, pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevroient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience et le secours du ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, et lui abandonnant ma défense. Cependant n'osant pas me maltraiter, ces prisonniers prirent la résolution de m'accuser devant le mandarin, dans l'espérance qu'il me feroit assommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 octobre, le mandarin vint dans la prison; il demanda de nouveau aux prisonniers si quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent que non. L'occasion étoit belle de m'accuser : chose admirable ! personne ne le fit. Le mandarin renouvela ensuite aux geoliers ses ordres contre moi, et leur dit que si je m'échappois, il y alloit, pour lui, de sa dignité, et

pour eux, de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais cessé de me croire sorcier.

La persécution domestique que je croyois éteinte, se ralluma et devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres prisonniers le pressèrent de m'accuser; il le fit et dit (ce qui étoit très-faux) que je lui cherchois querelle sur ce qu'il ne payoit pas ses dettes. Dieu changea le cœur du mandarin; car il lui répondit que peut-être n'entendoit-il pas bien ce que je lui disois. Après quoi, il demanda si je faisois des prières dans la prison. Mon accusateur répondit que oui, mais que c'étoit dans une langue étrangère.

Avant que de quitter l'article de ce mandarin Tchang, qui craignoit tant pour sa dignité, et prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été déposé. Pour mes autres persécuteurs, le mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres affaires, et s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le mandarin de Tching-non, dans la prison duquel j'étois si exposé à mourir de misère, s'est aussi étranglé, au moins me l'a-t-on assuré. Celui qui vomissoit de si horribles blasphêmes en me faisant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un médecin dans ma maladie, et le mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution. Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison; elle a duré huit ans, et je n'en suis sorti que par une espèce de prodige.

Nous avons donné dans le tome XIII de ce recueil, la relation de la délivrance de M. Gleyo. Ce zélé et fervent Missionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna

s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de son ministère. Dieu a béni ses travaux : il a découvert des pays jusqu'à présent ignorés, et où il espère que la semence de l'évangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, que Dieu paroît destiner à en être l'apôtre, y a envoyé des catéchistes pour se mettre au fait du local, et examiner les obstacles et les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'évangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* est situé au midi de la province du Yun-nan. Les habitans, dans quelques endroits, sont mêlés avec les Chinois; mais un peu plus loin, ils sont indépendans et gouvernés par une femme, qui sans doute est montée sur le trône par succession, après la mort du Roi. Ils sacrifient des bœufs et des brebis à un certain dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux catéchistes, à moins qu'ils ne promissent de sacrifier avec eux. Ils adorent aussi le ciel et la terre; ils enseignent qu'autrefois il y avoit douze soleils et douze lunes; qu'un dieu du ciel voyant que ces soleils brûloient tout ce qui étoit sur la terre, en avoit gardé un seul, et détruit les autres.

Ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'âme, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, en ramassent les cendres, et les suspendent en l'air, dans l'idée que l'âme du mort va loger dans ces cendres. Ils paroissent adonnés à l'astrologie judiciaire; ils ont des livres où est écrite leur religion. Leur écriture est différente de la chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes; car au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement et de la gauche à la droite, comme les Européens et les Siamois. Les Lolo paroissent moins orgueilleux que les

Chinois; ils aiment le vin : leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos catéchistes ont prêché à ces gentils un seul Dieu créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays, disant que, s'ils les abandonnoient, ils ne pourroient plus se marier. Les catéchistes, en les quittant pour venir faire leur rapport à M. Gleyo, ont engagé deux familles chrétiennes du Yun-nan, à aller s'établir dans le pays des Lolo, pour tâcher de les amener peu à peu à la connoissance du vrai Dieu.

Ces renseignemens, quoiqu'assez superficiels, ont paru suffisans à M. Gleyo, pour l'autoriser à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il est parti pour aller voir les choses par lui-même, et tâcher de faire connoître la véritable religion à ces idolâtres, dont le langage est sans doute le même que celui du Yun-nan.

M. Gleyo a écrit en partant à M. d'Agathopolis, qu'avant de se déterminer à faire cette démarche, il y avoit pensé long-temps devant Dieu, et qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en sa protection. Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traversé des montagnes presque inaccessibles, parcouru de vastes pays arides et ingrats à l'excès, où l'eau et le bois manquent aussi bien que le blé et le riz, il est enfin parvenu, non sans bien des fatigues et beaucoup de dangers, au pays gouverné par les Lolo indépendans des Chinois, quoiqu'il y en ait plusieurs établis dans des contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines et d'autres ensemencées de froment. La principale nourriture du pays est cependant du blé noir et une autre espèce de graine à peu près semblable, appelée *kon-kiao-ts*. Ils ont aussi des troupeaux

de moutons; mais ils paroissent en général fort pauvres.

M. Gleyo a prêché la religion dans cinq ou six familles. Il a trouvé des gens simples et affables, sans fierté, pleins de sincérité dans leurs paroles et de fidélité dans leurs conventions. Les femmes, quoique moins timides que les Chinoises, y sont cependant modestes et réservées. Les Chinois qui sont mêlés parmi ce peuple, ne sont pas méchans comme les infidèles de la province de Sseu-tchoan. Cet air sociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette nation, lui a fait juger qur le meilleur moyen d'y établir la religion chrétienne, seroit d'y transplanter quelques pieuses familles de la province de Sseu-tchoan, lesquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, sans beaucoup d'obstacles, insinuer peu à peu, et faire goûter à ces infidèles les vérités de la religion, sous la protection d'un grand mandarin chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait sa résidence aux environs du royaume, pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du roi d'Ava pendant la dernière guerre.

Pour tout faire dans l'ordre et avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour en Yun-nan, en a conféré avec M. l'évêque d'Agathopolis, et par de bons avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des Lolo. Il est reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois prêtres chinois qu'il avoit déjà formés au ministère, et auxquels il avoit inspiré le zèle et la piété dont il est rempli, et surtout l'esprit de pauvreté, de mortification et d'humilité qu'il a puisé au séminaire de Saint-Sulpice, où il a reçu sa première éducation ecclésiastique.

Ce vrai Missionnaire, écrit un de ses confrères (M. Duhamel), est parti dans un assez mauvais état pour son dernier voyage des Lolo, sa santé depuis

quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une seule chemise, un caleçon, une paire de bas et une couverture de lit des plus minces, dans une saison où le froid commençoit à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine Providence, qui ne lui a point manqué; car malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logemens et les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied et dans des chemins très-difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'état, et dont les suites seroient très à craindre, si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le Missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle mission, parle ensuite de ce qui regarde la sienne, et il fait mention d'une tribulation que son zèle pour le baptême des enfans des païens, venoit de lui attirer. Comme je sortois, dit-il, de la ville de Yun-tchang pour aller à Soui-sou, ville du premier ordre, au sud-ouest de Tchon-kin, je rencontrai un païen qui portoit un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je me félicitois de cette heureuse rencontre, lorsqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de succès. Une famille païenne qui déménageoit pour aller se loger ailleurs, passoit pour lors dans le même chemin. Comme elle marchoit à côté de moi, j'aperçus un jeune homme qui portoit entre ses bras un petit enfant enveloppé, selon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'assurer s'il étoit aussi dans le cas d'être baptisé, je m'approchai de celui qui le portoit, et je lui demandai si cet enfant ne seroit point malade. J'aurois dû me

borner à lui faire cette question, et me contenter de sa réponse; mais suivant un peu trop mon zèle, et voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le visage. Il n'en fallut pas davantage pour me susciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuses suites. Le jeune homme qui portoit l'enfant, ne se fut pas plutôt aperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appela avec empressement le père qui conduisoit la famille, et l'avertit de ce qui venoit de se passer. Cet homme, s'imaginant que j'avois voulu faire un sortilége à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, et m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions et à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser; mais pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonnet et me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvoit sur le chemin. Il vouloit y porter ses plaintes, et me faire punir par le chef des soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens pour célébrer la sainte messe. On pouvoit visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, et tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la religion en danger, et d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher et suivre mon adversaire qui vouloit absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir et attendre notre arrivée auprès du petit mandarin. Le mouvement de sa colère, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut de nouveau sur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poing; puis redoublant ses malédictions, il leva de terre une grosse pierre avec les deux mains, et la lança sur moi avec

tant de violence, que si Dieu ne s'en fût mêlé, je devois rester sur la place; car de la force dont cette pesante pierre fut jetée, elle devoit m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légère contusion au coude et à la main que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde. Le préfet des soldats s'étant présenté pour savoir de quoi il étoit question, le gentil se mit à genoux selon l'usage du pays, pour faire son accusation. Il dit que j'avois attenté par sortilége à la vie de son enfant. Le préfet l'ayant écouté, se tourna vers moi, pour entendre ma réponse: je lui dis que je n'avois pas touché son enfant; que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponse, et ajouté que je savois un peu de médecine, l'accusation du gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait de la Providence, on ne visita point mes paquets; mais on me fit beaucoup de questions qui me jetèrent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la religion et les Chrétiens, si je répondois à ce qu'on me demandoit, ou de blesser la vérité, si je répondois d'une autre manière. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois et où j'allois. A tout cela, je ne répondis autre chose, sinon que je demeurois à Tchong-kin, aimant mieux passer pour un imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, et l'on ne me demanda rien qui eût rapport à la religion.

Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces gentils, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allèrent trouver et les lui firent restituer.

L'affaire n'étoit cependant pas encore entièrement terminée. Le gentil qui m'avoit conduit devant le petit mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses désirs, vouloit absolument porter l'affaire devant un autre, et me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devants, et qu'il nous attendoit sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, et pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné; mais ce fut inutilement : cet homme ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le gouverneur de la ville prochaine; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entre eux, homme vigoureux et plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce gentil, et voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce Chrétien, et l'empêchai de maltraiter mon ennemi; mais celui-ci craignant d'être le plus foible, jugea qu'il feroit sagement de se retirer. Il prit vîte son parti, et alla rejoindre sa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, et nous continuâmes tranquillement notre voyage jusqu'à Soui-sou, où je restai environ douze jours pour administrer les sacremens aux Chrétiens. La mission étant finie, j'en partis après les fêtes de Noël 1779, pour m'en retourner à Tchon-kin.

A mon arrivée, je fus témoin d'une conversion qui paroît avoir quelque chose d'extraordinaire. Un

païen, d'un caractère violent, frère d'un petit mandarin rural, alloit souvent chez quelques Chrétiens de sa connoissance, pour chercher occasion de les troubler dans leur religion. Ces néophytes, sachant par expérience que les païens ne combattent pour l'ordinaire la religion que parce qu'ils ignorent la beauté de sa morale, portèrent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on instruit pour le baptême, c'est-à-dire, les livres où est expliquée dans le plus grand détail la doctrine de la religion par rapport aux mœurs. Ce païen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut si ébranlé, qu'il commença à marquer un grand désir de se faire Chrétien. Etant tombé malade quelque temps après, il demanda le baptême. Les Chrétiens, le voyant à l'extrémité et le jugeant suffisamment disposé, le baptisèrent en mon absence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, et lui administrer les autres sacremens qu'il reçut avec de grands sentimens de religion, et deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus édifiantes de la sincérité de sa foi.

Les Chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire d'un de leurs plus puissans adversaires, l'enterrèrent publiquement avec les cérémonies de l Eglise, à la vue d'un grand nombre de païens et du mandarin son frère, qui ne manqua pas d'assister à son enterrement. Cette pompe funèbre, si nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impression sur ce peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que plusieurs d'entr'eux demandèrent à s'instruire de notre religion. Huit jours après, il en vint sept ou huit demander à l'embrasser, et en particulier la famille du mort qui a été la première à y entrer. J'ai déjà baptisé sa femme et ses deux fils mariés. Les deux brus se préparent à recevoir bientôt la même grâce.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les païens que nous avons occasion d'instruire ; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de Chrétiens, il ne manque que des Missionnaires, soit pour instruire les infidèles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis ; car faute de prêtres qui puissent cultiver ces néophytes, ils sont exposés à laisser affoiblir leur foi au milieu des païens qui les environnent de toute part, et qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'idolâtrie et le déréglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations ; des villages entiers très-peuplés ont été submergés. Au mois de juin 1780, il y a eu à Pekin un incendie qui a consumé dix mille maisons dans la ville tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premières avenues du palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrâce de plusieurs mandarins accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

LETTRE

De M. Bourgeois, supérieur de la résidence des Missionnaires français en Chine, à M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson.

Pekin, le 15 mai 1775.

MONSIEUR,

JE n'ose vous parler de nos malheurs, parce que je sais combien votre bon cœur et votre zèle vous y rendent sensible. Un mot de consolation de votre part seroit bien venu cette année : jamais nous n'en eûmes un besoin plus marqué ; mais soit que vos lettres aient été interceptées, soit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous est rien venu. Soumettons-nous et adorons, *Dominus est.* Je vous avoue cependant que, malgré la résignation la plus entière, mon cœur est blessé à ne guérir jamais : sa plaie durera autant que moi.

L'an passé, nous perdîmes trois Missionnaires : le père Benoist, de notre province, est de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit passer de bien mauvais momens.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du Chan-tong, tramoit avec un bonze nommé *Fan-ouei*, une horrible conspiration. Leurs menées avoient été si secrètes, que, malgré la vigilance du gouvernement, ils avoient déjà sous leurs ordres dix à douze mille rebelles prêts à tout. Le *tchi-hien* de la ville de Cheou-tchang fut le premier instruit de ce qui se passoit ; il prit des mesures pour arrêter Ouang-lun qui n'avoit point encore rassemblé les

conjurés. Malheureusement, parmi les soldats qu'il destina à cette expédition, il y en avoit un qui étoit l'élève de Ouang-lun. Il lui donna aussitôt avis du danger où il étoit. A l'instant Ouang-lun prit son parti : suivi de quatre mille hommes, qu'il ramassa sur le champ, il alla se présenter aux portes de Cheou-tchang-hien. Le soldat qui l'avoit averti, étoit justement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la ville. Ouang-lun entra sans bruit et sans aucune résistance ; il alla droit au gouvernement, tua le *tchi-hien*, et devint à l'instant maître de la place.

Ce n'étoit, si vous voulez, qu'une ville du troisième ordre ; mais c'étoit beaucoup. Un des commandans de la province accourut pour arrêter le mal. C'étoit un jeune homme qui n'avoit point encore vu d'ennemis. Il ne se donna pas le temps d'amasser assez de troupes. Ouang-lun le fit reculer. Cependant la nouvelle se répandit à Pekin que Ouang-lun s'étoit révolté, et qu'il avoit du succès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui est ce qu'on peut appeler un très-grand prince, ne s'étonna pas. Il fit partir deux mille hommes seulement, pour ne pas effrayer le peuple. En même temps il donna ordre au *chou-tagin*, qui alloit visiter une province du midi, de se rabattre sur le Chan-tong. On se rassura dès qu'on sut que le *chou-tagin* étoit à la tête des troupes impériales. C'est un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feroient honneur aux anciens Romains. Il est actuellement premier ministre de l'Empire.

Cependant Ouang-lun se fit proclamer empereur à la tête de sa petite armée. Il créa des régulo, des comtes, des généraux ; ses femmes furent des impératrices et des reines. Il prit tous les ornemens de la dynastie précédente. Après avoir pillé l'arsenal et les greniers de Cheou-tchang, il s'avança vers

Lieou-ling. Sur son passage, il forçoit tous les hommes en état de porter les armes, de le suivre et de courir sa fortune. Il se présenta ensuite devant Ling-tsing-tcheou, ville du second ordre. La ville vieille étoit sans défense; elle lui ouvrit ses portes. Les Mant-cheoux se retirèrent dans la ville neuve, bien déterminés à se battre en braves. Ouang-lun voulut l'emporter d'emblée; il avança malgré le feu qu'on faisoit sur lui; mais il fut blessé et ses gens repoussés avec une perte de trois cents hommes.

Dès ce moment, vous eussiez dit qu'un esprit de vertige s'étoit emparé de Ouang-lun, et au lieu de s'approcher de Pekin, et d'entraîner à sa suite un peuple immense que la misère des temps réduisoit au désespoir, il s'arrêta à Ling-tsing-tcheou. Ce ne furent plus que des fêtes et des repas. Deux bandes de comédiens jouoient sans interruption. Ouang-lun ne sortoit de la comédie que pour se donner lui-même en spectacle. Il se promenoit dans les rues, avec un appareil et une pompe qui ne lui convenoient pas. Il n'avoit qu'un pouce de terre, et il se croyoit déjà empereur. La comédie ne dura pas long-temps. Le *chou-tagin* ayant reçu le renfort de Pekin, forma un cercle d'environ dix à douze lieues de diamètre, pour envelopper tous les rebelles. Puis à la tête des Mant-cheoux, il alla droit à Ouang-lun. Dès que cet insensé en fut averti, il devint furieux; il ne pensa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvoit atteindre: vieillards, femmes, enfans, tout tomboit sous ses coups. Il commit en peu de jours tous les désordres possibles. Il fallut cependant penser à se défendre. Il fit construire à la hâte un pont de bateaux sur le canal impérial; il le passa avec toutes ses troupes. Le *chou-tagin* n'eut qu'à se montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avoit ordre de l'Empereur de prendre Ouang-lun vivant. On vouloit savoir de lui-même les vrais

motifs de sa rebellion. Ses troupes s'étant débandées, lui second s'étoit sauvé dans une métairie. Le *chou-tagin*, qui le serroit de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottoient déjà lorsque le fameux bonze Fan-ouei accourut et le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps; le *chou-tagin* arriva presque aussitôt que le bonze; il l'arrêta. Ouang-lun n'eut que le temps de gagner une maison voisine qui fut investie à l'instant par les troupes de l'Empereur. On alloit le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servoit d'asile, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de son Empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre et à un bracelet d'argent que Fan-ouei, ce bonze imposteur, lui avoit donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendroit invisible. Pendant plusieurs jours, on fit main-basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu. Les plus notables, au nombre de quarante-sept, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois, avant que de les livrer au tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit: *Prince, votre bonheur est grand; mille hommes que j'avois à* Gehol, *devoient vous enlever, lorsque vous étiez à la chasse : votre bonheur est grand*, Ni-ti-fou-ta. Tous ces misérables ont été coupés en pièces selon les lois. Quoique cette révolte n'ait guère duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille âmes.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes. Si Ouang-lun eût réussi, nous courions tous les risques des Mant-cheoux; comme eux étrangers à la Chine, comme eux nous eussions été exposés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'étoit là ce qui nous touchoit le moins. Des Missionnaires jésuites

ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le sacrifice de leur repos et de leur vie. Un intérêt plus pressant, celui de notre sainte religion, causoit nos alarmes. Nous savions qu'à Ling-tsing-tcheou et dans les environs, il y avoit beaucoup de Chrétiens. Si malheureusement quelques-uns, oubliant leur devoir ou entraînés par force, eussent suivi les rebelles, tout étoit perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étoient mises du côté de Ouang-lun. En même temps le *chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conspiration ne venoit que des mauvaises religions qui avoient séduit les peuples. Il parloit, sans la nommer, d'une secte qu'on appelle *pei-lin-kiao*, secte détestable, répandue dans tout l'Empire, toujours prête à se révolter, parce que son dogme principal, est qu'elle donnera un empereur à la Chine. Ouang-lun étoit *pei-lin-kiao*, et c'est par le moyen de cette secte et des espérances qu'il donnoit, qu'il s'étoit formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bientôt, et nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les âmes fidèles y verront peut-être des espèces de miracles.

Dès qu'à Ling-tsing-tcheou Ouang-lun eût pris le parti de mettre tout à feu et à sang, il se répandit dans la ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues et dans les maisons. Ils n'épargnèrent que les hommes qui pouvoient porter les armes, et les femmes qui étoient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger. Soixante et dix femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étoient, fuyoient au hasard. Une jeune Chrétienne, aveugle de naissance, leur dit : *Où allez-vous? Avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la Sainte-Vierge?*

c'est là qu'il faut nous rendre. Notre bonne mère sera pour nous un refuge assuré. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe alarmée. Elles entrèrent toutes dans la chapelle, et en fermèrent les portes. Là, prosternées jusqu'à terre, elles conjuroient sans cesse la Sainte-Vierge d'avoir pitié d'elles. Plusieurs fois les conjurés approchèrent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite et à gauche tout ce qu'ils rencontroient; mais comme si une main invisible les eût repoussés, ils s'éloignèrent tout à coup sans savoir pourquoi.

Une femme chrétienne ne fut pas assez heureuse pour se trouver avec les autres; elle fut enlevée avec sa belle-mère, qui étoit encore idolâtre. On les mit ensemble pour préparer du riz. La fille dit à sa mère : *O ma chère mère, où sommes-nous? Qu'allons-nous devenir?* Sa mère lui dit : *Ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai ouï dire que l'Empereur envoyoit des braves pour nous délivrer; la scène changera bientôt de face.* Elle parla trop haut. Un soldat de Ouang-lun étoit à la porte; ayant entendu ce qui se disoit, il entra brusquement, et fendit la tête à cette femme d'un coup de sabre. La Chrétienne se crut perdue : elle se jeta aux pieds du soldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le soldat se trouva changé tout à coup; il la traita honnêtement et lui permit de se retirer.

Quand la révolte du Chan-tong fut totalement éteinte, un bon catéchiste de Ling-tsing-tcheou même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils d'environ huit à neuf ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé et de force. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (Cosme). Je lui demandai comment lui et toute sa famille s'étoient tirés d'un danger si pressant. Il me raconta ingénument tout ce qui s'étoit passé par rapport à lui. « Dès que je sus, me dit-il, que les

révoltés mettoient tout à feu et à sang, je cachai les femmes et les jeunes gens entre deux murailles, et moi et mes fils nous montâmes sur le toit de la maison. Nous n'étions pas sans armes; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux? Nous mîmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toit. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout à coup un bruit horrible; c'étoient des rebelles qui enfonçoient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toit, le sabre à la main. Je désarmai celui qui s'étoit avancé. La pensée me vint de le tuer; mais je me souvins que j'étois Chrétien, et qu'il falloit pardonner. Je me contentai de le pousser rudement hors de la porte, que je fermai sur lui.

» Mon premier soin fut d'aller rassurer les femmes et les jeunes gens que j'avois cachés entre les deux murailles; mais je fus bien surpris de n'y trouver personne. La peur les avoit saisis, et ils avoient quitté brusquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis aussitôt à leur suite avec le reste de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque distance de Ling-tsing-tcheou, du côté de l'orient où les rebelles n'avoient point encore pénétré. La peur donnoit des jambes aux plus foibles. En peu d'heures nous fûmes tous à six lieues de Ling-tsing-tcheou. Nous nous arrêtâmes chez un bon Chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avoit pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maison. Quoique tout fût ouvert, on n'avoit touché à rien, pas même à de l'argent qui sautoit aux yeux. Je visitai ensuite les Chrétiens de Ling-tsing-tcheou et des lieux circonvoisins. Quelle Providence!

Providence! Il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me consolèrent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un édit terrible, portant ordre de rechercher avec la dernière rigueur les mauvaises sectes de l'Empire. Son intention n'étoit sûrement pas d'y comprendre notre sainte religion; mais il étoit bien à craindre que plusieurs mandarins des provinces ne compromissent les Chrétiens, et ne les arrêtassent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion: il inspira sans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montroient de la bonne volonté pour les Missionnaires. C'en fut assez: aucun mandarin ne remua.

Tout ceci se passa aux mois de septembre et d'octobre 1774. Au mois de novembre, on avertit l'Empereur de la mort du père Benoist. Il donna cent taëls pour son enterrement, ce qui revient à sept cent cinquante livres de notre monnoie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second bien plus considérable. L'Empereur, pour se délasser un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui sont occupés au palais. Alors il oublie presque qu'il est le plus grand prince du monde; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontassent en détail comment le père Benoist étoit mort. Puis en présence de quelques eunuques et de quelques mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achèteroient au poids de l'or: *Benoist étoit un brave homme* (Huo-gin); *il a été plein de zèle pour mon service* (Tang-tchaye, Kin-cheu).

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de Ouang-lun ne nous inquiétassent, et peut-être encore pour faire savoir aux grands sa

façon de penser sur notre compte, il dit aux nôtres: *Vous priez pour les morts, je le sais; votre intention est bonne. Vous ne vous assemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchissement.*

Ce mot ne paroît rien, mais ce mot dit beaucoup: c'est que les *Pei-lin-kiao* s'assemblent aussi pour les morts, et que c'est dans ces assemblées surtout qu'ils complottent contre l'état.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand prince contre notre chère et infortunée mission? On a été jusqu'à lui faire présenter un écrit dans lequel on accusoit hautement le père Benoist et le père Lefèvre d'avoir trempé dans le prétendu assassinat du roi de Portugal. Peut-être qu'un prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on osoit dire contre nous. Il n'y fit pas seulement attention. Un coup d'œil suffit à un grand homme pour voir le vrai. Il voulut que nous sussions qu'il ne s'étoit point laissé tromper; il permit la lecture de cet écrit au père Benoist, sans demander ni éclaircissement ni justification.

Quelqu'un disoit: Si l'Empereur de Chine eût été empereur d'Occident, les Missionnaires ne craindroient pas de manquer de successeurs. Un autre Chinois disoit encore quelque chose de plus fort: je n'ose le répéter. Mais je l'ai dit; je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice jusqu'à la lie. Heureux, si, nous élevant jusqu'aux sentimens généreux de l'Apôtre des Indes et du Japon, notre grand saint Xavier, nous disons avec lui: *Amplius, Domine, amplius!*

Cependant, pour dire le vrai, il seroit difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de février de cette année 1775, il nous en est arrivé un qui nous a percé jusqu'au vif. Peut-être est-il la suite et le

pendant des autres. Je n'ose juger les hommes si méchans. Voici le fait.

Il y avoit au collége une magnifique église bâtie à l'européenne. Ce monument auguste de la piété et du zèle des princes chrétiens, dominoit cette superbe ville, et annonçoit à sa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avoit rien de si beau, ni de si touchant. Le jour de la fête de sainte Catherine de Ricci, grande tante du respectable et saint vieillard du même nom qu'on dit être au château Saint-Ange, le père Sucro, chinois, alla dire la dernière messe qui se dit à sept heures, parce que l'usage des Chinois est de dîner à huit. Pendant la messe, il se trouva mal. Il sortoit de dessous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le saint sacrifice. Il en avertit le sacristain : on chercha de tous côtés, et on n'aperçut rien. Le père Sucro alla déjeûner. A huit heures et un quart, on vint le chercher pour baptiser un idolâtre converti. Il ne sentit plus l'odeur qui l'avoit incommodé, apparemment, parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine étoit-il rentré dans sa chambre, qu'on cria dans la cour : *Le feu est à l'église*. Il crut d'abord qu'on se trompoit d'endroit. Cependant il sortit, et à l'instant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançoient de toutes les fenêtres de l'église. Le père procureur de la maison voulut du moins sauver le saint sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repoussé. Comme il tomboit à la renverse, des domestiques qui le suivoient, le retirèrent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu étoit si violent, et il avoit pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaste édifice fut consumé.

(*Nota*. Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail).

Le sous-gouverneur de la ville se rendit aussitôt

au collége avec huit mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint si grande qu'on ne pouvoit plus en approcher, même de loin. Ce ne fut qu'à dix heures et un quart, que nous apprîmes confusément cette triste nouvelle. Nous étions au réfectoire : aussitôt toute la communauté se leva de table, pour aller devant le saint sacrement. Je me mis en route, dès qu'il fut possible de percer la foule. De loin, je cherchois des yeux cette belle église, que j'avois vue si souvent avec tant de plaisir. Je l'avoue, si mon cœur a jamais souffert, ce fut dans ce moment. N'apercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'idolâtres : les forces me manquèrent, et tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos Missionnaires, où hors d'état de consoler les autres, j'eus moi-même besoin de consolation.

De retour à la maison, il nous vint bien des pensées. Toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre église; mais nos soins étoient bien peu de chose. Notre résidence et celle du Tong-tang auroient probablement eu le sort du collége, si la Providence n'étoit encore venue cette fois à notre secours. Elle ne se fit point attendre. Celui qui tient entre ses mains le cœur des rois, toucha celui de l'Empereur. Il parut sensible à nos malheurs, et il eut soin qu'on le sût dans tout l'Empire. Dès le lendemain, il donna ordre au tribunal des ministres de s'informer de ce que son aïeul, l'empereur Cang-hi, avoit fait pour le collége, lorsqu'il donna à son église la forme qu'elle avoit ci-devant. Il se trouva qu'il avoit prêté à nos pères un *Ouan*, c'est-à-dire, dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à soixante-quinze mille livres de notre monnaie. En Chine, les anciens usages font loi. L'Empereur en donna autant. Cette grâce n'étoit que le prélude d'une autre bien plus considérable.

Il y avoit dans l'église de *Nan-tang* trois grandes et magnifiques inscriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma lettre de 1769, à l'occasion de Ma-Joseph, cet illustre confesseur de Jésus-Christ. L'empereur Cang-hi les avoit écrites lui-même de son pinceau rouge. C'est un de ces présens rares dont on ne connoît bien le prix qu'en voyant de ses yeux quel cas en font les Chinois. Nous avons vu une de ces inscriptions impériales en trois caractères seulement. C'est un mot gracieux de Cang-hi au père Parennin. Elle est exposée dans l'endroit le plus honorable de la salle où nous recevons les grands. J'ai vu un prince du sang n'oser s'asseoir au-dessous : il se retira par respect dans un coin.

Selon les mœurs du pays, perdre de tels présens, c'est toujours une faute : il faut s'en accuser auprès de l'Empereur. Nos pères du collége le firent dans un écrit qu'ils présentèrent à Sa Majesté. L'Empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il sait si bien prendre quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on sait bien être involontaire. Ensuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à son ancien maître qu'il a fait ministre de l'Empire, de préparer de belles inscriptions pour la nouvelle église. *Je veux les écrire moi-même*, ajouta l'Empereur ; *je les écrirai de mon pinceau rouge.* Cette nouvelle se répandit aussitôt partout. On vint de tous côtés au collége, féliciter nos pères du *Nan-tang.* Il y eut même de nos Chrétiens en place qui ne pouvoient presque s'empêcher de regarder comme une espèce de bonheur l'accident qui étoit arrivé. Depuis ce temps-là, nous sommes tranquilles : on rebâtit l'église. Elle sera magnifique. Nos pères du collége ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardoient que pour le faire connoître et aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au-dehors de nos désastres, cependant nos néophytes savent tout. Ils sont désolés. Ils font quelque chose de plus; par attention pour nous et pour l'honneur de la religion, ils évitent de parler de nos malheurs et des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des provinces près de deux cents Chrétiens pour les fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touchés, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux catéchistes nouveaux, nous étions venus à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'instruction qu'il n'y en avoit ci-devant. Nos néophytes se formoient: nous avions eu la consolation d'ouvrir une nouvelle mission dans la Tartarie. Elle eût été bientôt florissante : nous comptions l'étendre jusqu'au *Hai-long-kiang* qui sépare les domaines de l'Empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre église : j'ai rendu visite à l'autre, avec l'ancien de notre maison. Ils sont tous deux d'une bonté qui permettroit d'espérer beaucoup. Vaine espérance ! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quels hommes que les Loppin, les Roi, les Beuth, les Forgeot et tant d'autres que notre province seule a fournis à la Chine! Nous les vîmes partir il y a longues années: nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zèle, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenoit sans cesse dans la présence de Dieu, et qui les rendoit si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre, sans avoir leur vertu. J'ai su, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allés en croissant. Après avoir

fourni une carrière méritoire et bien glorieuse à la religion, ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens et de bons Missionnaires parmi les religieux et les prêtres qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'âmes vont se replonger dans les ténèbres de l'idolâtrie ! Combien n'en sortiront pas ! Qui sait ce qui s'est passé au Paraguay, peut gémir par avance sur toutes les autres missions étrangères. Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances et le local, on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense, de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire, à notre façon de vivre et d'être au palais. Mais enfin, nous ne sommes pas immortels : Pekin tombera enfin, et suivra le malheureux sort des autres missions.

Je finis de bâtir une belle congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut, quatre de large ; il comprend encore l'église et tout le terrain que parcourt la procession du saint sacrement le jour de la Fête-Dieu : c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prières pour nos pauvres missions. L'an passé, je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs chères nouvelles : sans doute que leurs lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices et aux leurs.

LETTRE

De M. Fr. Bourgeois, missionnaire en Chine, à M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson.

A Pekin, le 15 septembre 1778.

MONSIEUR,

L'AN passé, je ne reçus point de vos chères nouvelles: elles eurent le sort de toutes les autres. Aucune ne vint. C'est cependant pour nous une vraie consolation de savoir où en sont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci serons-nous plus heureux. Quoi qu'il en soit, la volonté de Dieu surtout.

On imprime en France toutes sortes de livres sur la Chine. Vous voudriez savoir qui a raison. J'écrirois, et vous n'en seriez probablement pas plus avancé. Mes pensées ne seroient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de s'en tirer, c'est de lire le pour et le contre, et ensuite de former soi-même son jugement. La vérité a ses couleurs, et à la longue elle se montre. Il y a des choses dont tout le monde convient, et qui peuvent servir à fixer certaines idées, moyennant lesquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu, je ne sais comment, la copie d'une lettre que j'écrivis à M. l'abbé Gallois qui avoit fait le voyage de Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis de Nankin dans cette lettre; il a souhaité avoir là-dessus une explication. Je la joins ici; elle

est telle que je l'ai envoyée (1). J'ai cru que vous la verriez volontiers, et je ne suis pas fâché qu'elle se répande, afin qu'on sache ce que j'ai dit, ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connoissez, cher abbé, j'aimerois mieux mourir que de tromper : vous pouvez ajouter une créance pleine et entière à ce que je raconte comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions possibles pour ne point me méprendre. Pour ce qui est de raisonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge souvent comme on est affecté ; et tel a peut-être des préventions qu'il ne connoît pas. En général les nouveaux venus sont pour l'Europe, et les anciens, pour la Chine ; mais tout cela ce sont des bagatelles. Nous n'avons pas passé les mers, pour nous noyer ensuite dans ces misères. O cher abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige ! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous semble que les bons principes, l'honnêteté et la religion même s'altèrent étrangement. Nous n'osons répéter ce que les gens du monde et du grand monde nous en mandent. Ah ! si nous pouvions du moins nous consoler, en jetant les yeux sur notre infortunée Chine ! mais non : elle est aveugle, elle est fière de son étendue, de son ancienneté, de ses livres, de ses lois, de ses coutumes ; et plus que tout cela, elle est abîmée dans toutes sortes de désordres. Hélas ! nous en sauvons peu ; mais c'est un miracle que nous en sauvions un seul.

Le Roi, digne successeur de saint Louis, et de Louis XIV qui aima tant la Chine, a pris sous son auguste protection notre chère mission. Nous sommes touchés de son zèle, et infiniment reconnoissans de ses bontés. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

(1) Cette lettre se trouve dans les Mémoires de la Chine, imprimés par ordre de M. Bertin.

LETTRE

*De M. Dufresne, missionnaire du séminaire des Missions étrangères, à M.****

En Chine, dans la province du *Ss-tchoun*, le 12 octobre 1779.

MONSIEUR,

LA lettre que vous m'avez écrite, m'est heureusement parvenue; mais je ne sais combien d'années elle a employées à faire le voyage: car elle est sans date d'année, de mois et de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en théologie, et vous balancez si vous ne prendrez point la charge de M. votre père. Lorsque ma lettre vous arrivera, vous aurez sans doute fait votre choix; ainsi je n'ai rien à vous dire là-dessus. Je souhaite seulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maison que M. votre père a fait bâtir, de ses jardins qu'il a agrandis, en sorte qu'on ne s'y reconnoît plus; je ne vous conseille pas de mettre tout cela dans votre cœur: demeurez dans la maison, à la bonne heure; mais qne la maison ne demeure pas dans vous: promenez-vous dans le jardin; mais que le jardin ne se promène pas dans vous. Vous entendez assez ce que je veux dire par ces tours de phrase; c'est-à-dire, qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maison encore plus superbe du ciel, vers les jardins encore plus vastes de l'éternité. Votre maison sera un jour démolie, les fleurs de votre jardin se faneront, les arbres seront arra-

chés ; mais les tabernacles du ciel subsisteront éternellement.

Il se convertit ici à la foi chaque année un assez grand nombre de gentils ; il s'en convertiroit encore davantage, s'il y avoit un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu cette année des persécutions dans plusieurs parties de cette province. Dans les unes, elles ont été légères, et les Chrétiens renvoyés sans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été assez violentes, et les Chrétiens ont éprouvé d'assez rudes tourmens. La famine a été extrême dans plusieurs provinces de cet Empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu sous les yeux, nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, hommes, femmes et enfans, surtout dans la partie orientale de la province, où la famine paroît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfans infidèles : on envoyoit partout des néophytes tant hommes que femmes, pour administrer ce sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé vingt mille ; dans cette partie où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptisé que dix mille.

Les Chrétiens d'Europe qui font des aumônes pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des Missionnaires, ont maintenant autant d'intercesseurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, et un motif pour les autres riches de consacrer à une si bonne œuvre au moins quelque chose de leur superflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il est entré cette année un Missionnaire européen. Il a été reconnu à une douane : on a aussitôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laisser passer outre. Alors le commis est entré en composition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le mandarin. Ceux-ci, pour se tirer de cette mauvaise affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avoient pour lors en espèces. Le commis a encore emporté une assez grande quantité d'effets, et après cela, les a laissé partir. L'argent et la valeur des effets, c'est presque tout ce qui étoit destiné à l'entretien des Missionnaires qui sont ici; mais la Providence ne nous a pas abandonnés: nous avons trouvé à emprunter, et plusieurs riches Chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne se borne pas à l'argent: le Missionnaire est arrivé attaqué d'une dangereuse maladie dont il est mort un mois et quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les satellites. Ils sont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maison où il étoit allé visiter un malade, très-peu de temps après qu'il en étoit sorti.

Voilà, Monsieur, les principales nouvelles de ce pays, ou du moins de ce canton. Il ne me reste plus qu'à vous dire que si vous vivez dans le monde, vous êtes exposé à bien des dangers. Vous avez besoin d'une grande vigilance sur vous-même, du secours de la prière et de la fréquentation des sacremens. *Vigilate et orate.* La vie est courte et passe comme l'ombre; les biens, les honneurs et les plaisirs du monde passent avec la même rapidité. Tout n'est que vanité ici bas: *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu seul; qu'il ne soupire qu'après l'éternité, voilà le réel et le solide. Je recommande à vos prières et à celles des bonnes âmes que vous connois-

sez, la conversion des infidèles, le maintien de la foi, le baptême des enfans : je m'y recommande aussi moi-même, ainsi que tous les autres Missionnaires. J'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE

De M. Lamathe, missionnaire à la Chine, à M. Du Gad.

Ce 12 juin 1780.

MONSIEUR,

NOUS n'avons reçu par la dernière mousson aucune lettre de France : sans doute que le fléau de la guerre trouble notre chère patrie, et que c'est là la seule raison qui nous prive de vos intéressantes nouvelles.

Malgré tout ce qui est arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, et nos missions se font avec autant de zèle que si nous jouissions de la paix la plus profonde, et que nous fussions dans l'état le plus florissant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite? C'est pour Dieu que nous travaillons; il vit et règne toujours : spectateur de nos travaux, il ne les laissera pas sans récompense. Les hommes peuvent pervertir les hommes; mais ils ne peuvent rien sur le cœur de Dieu, et leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, et de ma persévérance dans mes travaux. Ils seroient bien diminués, si l'ennemi du salut nous laissoit tranquilles; mais où ne s'étend pas sa rage? Un Missionnaire, un

Chrétien effraient le gouvernement politique; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'état, et avec qui il ne faut faire ni paix ni trève: de là cette source intarissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurois pu vous en marquer quelques-unes: je vous ai déjà parlé de celle qui s'étoit élevée sur la fameuse montagne, de dix mille familles. Je vous ai mandé que les Chrétiens en avoient été chassés avec la dernière inhumanité, dans le cours de mai 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées; qu'on leur avoit laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, et que, fidèles à leur devoir, ils avoient presque tous mieux aimé perdre leurs biens, que la précieuse qualité de Chrétiens. Leurs tribulations auroient fini là, si le chef le plus soumis à la volonté de Dieu, n'avoit pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la justice qu'on lui refusoit dans ses tribunaux, depuis plus de trente ans qu'il soutenoit le procès contre les infidèles qui vouloient usurper des montagnes qu'il avoit mises en valeur avec des soins et des travaux infinis.

Les tribunaux de la capitale ayant reçu l'ordre de faire justice, et ayant délégué des juges extraordinaires dans la province où nous sommes pour connoître de cette affaire, les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre chose que des tribulations. Arrêtés de nouveau et conduits à la capitale, il a fallu y souffrir les rigueurs d'une étroite prison et de la plus affreuse indigence: car on ne leur fournissoit guère que la moitié de ce qui leur auroit été nécessaire pour l'entretien d'une vie misérable.

Renfermés dans ces cachots, on a essayé de les tenter par la cupidité, en leur faisant entendre que, s'ils vouloient être dociles aux ordres de leurs supérieurs, et abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur feroit justice sur le temporel; qu'on

condamneroit leurs adversaires comme usurpateurs; mais que s'ils le refusoient, ils perdroient leurs montagnes et leur liberté. Dieu leur a fait la grâce de ne pas se laisser prendre à ce piége dangereux. Deux seulement, qui n'étoient guère fidèles aux lois et aux pratiques du christianisme, y ont été pris; ils ont abjuré, et n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands mandarins de la capitale tels qu'ils avoient paru dans la ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur chef *Luc Tching-y* a parlé avec une fermeté digne des Chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés, 1.° comme usurpateurs des montagnes impériales, tandis qu'on innocente le vendeur, et qu'on le récompense même; 2.° comme attachés opiniâtrément à une loi européenne, proscrite par l'Empereur. On a fait confirmer la sentence à Pekin, et on l'a mise en exécution vers le commencement de septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les endroits respectifs de leur bannissement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de bannissement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un édit du chef du tribunal des crimes de notre capitale. Dans cet édit fort long et tout tissu de faussetés, au sujet du procès, il fait de sévères défenses d'entrer ou de persévérer dans notre sainte religion; ordonne de faire de nouvelles recherches et plus exactes, surtout dans notre *Cou-tching*, où il apprend qu'il y a toujours des Chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promesses, etc.; qu'à présent il faut les forcer à apostasier sincèrement et de bonne foi; que s'ils refusent, il n'y a qu'à les lui envoyer pour en faire justice, etc. etc.

Mais cet édit n'a point eu de suites; on l'a affiché sans aller plus loin, on l'a laissé tomber, et on lui

a répondu comme auparavant qu'il n'y avoit plus de Chrétiens. Ce n'est pas qu'à notre petit tribunal on ignore qu'il y en a; mais on les a arrêtés tant de fois sans jamais les trouver en faute, et on a pris tant de leurs livres dans la lecture desquels on a pu se convaincre pleinement de la sainteté de la loi chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite et des assemblées de nos néophytes, ils ont la bonne foi, au moins de temps en temps, de convenir qu'il seroit à souhaiter pour la tranquillité de l'Empire, que toute la Chine fût véritablement chrétienne. On dit qu'à notre ville un des principaux tribunalistes seroit en état de prêcher la doctrine si belle des dix commandemens, aussi-bien qu'un catéchiste bien instruit. Ces connoissances le tranquillisent sur le compte des Chrétiens, dont il empêche autant qu'il peut les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque tribunal un ou deux hommes de ce caractère! presque toutes les persécutions cesseroient, et la religion s'étendroit. Cette tranquillité dont on m'a laissé jouir, m'a mis en état de faire mes visites à l'ordinaire, et de procurer aux Chrétiens les secours spirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, et il n'y a pas d'année où je n'en aie plusieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ses yeux les tracasseries qui sont faites aux Chrétiens. Je ne puis cependant désavouer que la crainte en arrête un grand nombre, qui embrasseroient volontiers notre sainte loi s'ils le pouvoient sans danger. Que l'amour de la croix est difficile à persuader! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes? C'est un don de Dieu: demandez-le lui, je vous en conjure, et pour eux et pour moi. Je me recommande instamment à vos saints sacrifices, etc.

P. S. Recevez les assurances de respect de notre vénérable Doyen et de mon collègue, M. *Ko*, et permettez

permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma respectueuse reconnoissance. Pressé d'aller à une grande journée secourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.

EXTRAIT

D'une lettre de M. Dollières, missionnaire à Pekin, à M. son frère, curé de Lexie, *près* Longwi.

Le 15 octobre 1780.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

J'AI reçu avec bien de la joie, le 4 novembre de l'an passé 1779, votre lettre datée du 29 décembre 1776, la première et la seule qui me soit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne sais quel a été le sort de toutes celles que je vous ai adressées, tant de Riojenor et de l'île de France, que de Macao et de Pekin, soit à vous, soit à plusieurs personnes de Nancy. Le seul père Sauvage a assez constamment répondu. Des Annonciades, une seule lettre m'est parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un silence si constant et dont je ne pouvois deviner la cause, voyant surtout qu'on me répondoit exactement de Saint-Nicolas, de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Flèche, de Lorient et de Rome, me fit craindre qu'en effet mes lettres ne fussent à charge, et je cessai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une dernière tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du moins quelque adresse par laquelle je pusse en avoir. Le peu que vous me dites de ces lettres, est tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai jusqu'ici reçu aucune réponse: je vous

avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a ménagées depuis ma sortie de France, cette privation longue et si universelle de tout rapport avec les personnes qui m'étoient à tous égards les plus chères, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après vingt-deux ans et plus, voilà le commerce rétabli entre nous, et le premier fruit qui m'en revient est encore, Dieu le voulant ainsi, un fruit de souffrances. Que de désastres, que de morts et quelles morts vous m'apprenez! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'espace de vingt ans, sont venus m'accabler à la fois tous ensemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me disoit que notre tendre mère n'étoit plus de ce monde, et je ne priois plus pour elle à l'autel que dans cette persuasion, que tant de chagrins et de maux dont sa vie a été tissue, ne lui laisseroient pas pousser sa carrière au delà de soixante ans. Ce qu'elle a vécu de plus, étoit au-delà de que j'osois espérer. Nous devons sentir surtout ce qu'elle a fait et souffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avoit donné, et qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre tante, madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnoissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est la plus dégoûtante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne manière dont vous vous êtes arrangé dans votre paroisse, sans surcharger votre pauvre peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en étoit déjà instruit par des lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, et puisque aucune de mes lettres ne

vous est parvenue, je commence par l'histoire très-abrégée de mon voyage.

Nous partîmes de Lorient le 7 mars 1758, M. Cibot qui est mort cette année le 8 août, un jeune Chinois mort deux ans après son retour, et moi, sur le d'*Argenson*, le second d'une escadre de neuf vaisseaux, tous armés de la batterie haute, le commandant et une frégate purement en guerre. Vers le cap Finistère, deux vaisseaux traîneurs nous avoient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglais. Une tempête violente en sépara plusieurs autres. Nous prîmes un petit vaisseau anglais qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, nous commençâmes à faire route nous seuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de vingt à trente voiles qui nous fit faire fausse route pour l'éviter. Peu de jours après, nous aperçûmes derrière nous, mais loin, deux vaisseaux; ensuite un troisième, de notre force, parut de l'avant et venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux, fit prendre la résolution de forcer de voiles, et d'aller, prêts au combat, droit à ce dernier. Il se mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant sa grandeur et sa force. Le nôtre le valoit, et nous continuâmes d'aller droit à lui; mais il jugea à propos de faire route à toute voile, pour s'éloigner de notre gauche: nous le laissâmes aller. La navigation fut belle, tranquille jusqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme, et de temps en temps quelques grains qui nous donnoient de la pluie, et nous faisoient aller quelques quarts de lieue, tantôt en route et tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courans nous avoient mis, plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avoient poussés vers l'est ou vers l'ouest. Dans cet embarras, nous aperçûmes un vais-

seau qui paroissoit venir d'Amérique. On l'appela, en tirant des coups de canon à poudre : il fallut lui tirer un boulet pour le faire obéir. Il vint enfin ; c'étoit un portugais, qui nous dit à peu près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avoit toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route. Ce fut un excellent préservatif contre le scorbut dont personne ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étoient infectés. Comme je passois une grande partie de la journée sur une galerie à lire du chinois, le samedi d'après la Fête-Dieu, je m'aperçus que ces poissons changeoient de leur couleur bleue en une espèce de violet. J'appelai le capitaine, et lui fis remarquer ce changement et celui qui paroissoit dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cîme des montagnes, et trouvâmes fond à cent brasses. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, et y descendîmes le lundi, pour y passer un mois de relâche. On avoit fait les pâques en mer ; M. le capitaine et les officiers avoient donné l'exemple, tout l'équipage étoit bien rangé, et pour occuper ceux des officiers ou passagers dont l'oisiveté auroit pu troubler le bon ordre, je les avois fait étudier, en leur donnant des leçons d'algèbre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols et de Portugais avoit faits dans une partie du Paraguay où ces belles chrétientés furent détruites, et dont les habitans redevinrent sauvages. Nous trouvâmes là un grand nombre de Missionnaires de toutes les nations d'Europe, rappelés de leurs missions, et attendant les vaisseaux qui devoient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaste

qu'il y ait au monde, avec trois vaisseaux de roi qui alloient joindre M. d'Ascher dans l'Inde. Les Missionnaires crurent que nous étions les vaisseaux destinés à les enlever, et tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de là pour l'île de France, le jour de saint Jean. En même temps que nous sortions, entroit, pour se faire remâter de misaine, le vaisseau l'*Eléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dîmes que nous allions les attendre à l'île de France, et qu'ils ne manquassent pas de venir nous y prendre. Nous ne pensions dire qu'un badinage, et cependant le temps qu'il fallut pour se remâter, fut si long, qu'il n'en resta plus assez pour gagner la Chine. Ainsi, force fut à l'*Eléphant* de venir nous trouver à l'île de France, pour y passer l'été qui est l'hiver ici et chez vous. Le *Chameau* qui avoit continué sa route, manqua les détroits, et fut obligé de se retirer de même à l'île de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traversée assez heureuse, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup souffrir pendant vingt-quatre heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, et gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'île de France, le jour de saint Augustin : nous y fûmes reçus de la manière la plus cordiale, par MM. de Saint-Lazare, avec lesquels nous travaillâmes pendant huit mois.

Les trois vaisseaux de roi arrivèrent peu après nous. Faute de vivres, dont l'île étoit dépourvue, ni eux, ni un autre vaisseau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre et renforcer M. d'Ascher, lequel, deux mois après, revint lui-même, et fut forcé de laisser l'Inde à la discrétion des Anglais qu'il n'avoit pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaisseaux au cap de Bonne-Espérance et ailleurs, pour tirer des vivres. Nous partîmes les premiers :

ce fut le 20 avril 1759. Nous passâmes quelques jours à l'île de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier mai, montés tous les trois sur le vaisseau l'*Eléphant*, où nous avions, parmi les officiers et subrécargues, six ou sept de ces prétendus esprits forts, devenus, à ce que l'on dit, si communs en France. La peur des Anglais ne nous permettoit pas de passer par le détroit de la Sonde, qui est la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, et nous avions dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'étoit connu de personne des deux vaisseaux, et l'on étoit fort en peine, lorsque nous vîmes terre à droite et à gauche du vaisseau. On courut aux cartes, et on reconnut avec la plus agréable surprise, que c'étoit le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il étoit de bonne heure; le vent étoit à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le passer; mais avant que nous fussions au milieu, le courant vint si fort contre le vent, que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fut poussé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaisseau, qu'il s'y brisa, et coula bas. On prit le parti de jeter l'ancre après le coucher du soleil. On avoit tellement perdu la tête, qu'au lieu de jeter une forte ancre, on n'en jeta qu'une petite, et faute de donner à notre compagnon le signal de jeter l'ancre, il faillit à s'aller jeter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu, pour avertir de jeter l'ancre. On mesura la rapidité du courant : elle étoit de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des transes. On s'aperçut le lendemain qu'on avoit eu raison de craindre; car au premier effort pour lever l'ancre, le cable cassa. Comment avoit-il tenu

toute la nuit contre l'effort d'un tel courant? Premier trait de Providence et d'une Providence bienfaisante! En voici un autre. Au lieu d'appareiller de bonne heure, tandis que le courant étoit le plus foible, on tarda trop d'une heure ou deux, et cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jeter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureusement le courant devevoit moins rapide, à mesure que le canal s'élargissoit. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te Deum* en actions de grâces, et la clique de nos mécréans, la plus poltrone de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te Deum*, et il eut la foiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en puniroit; on ne fit qu'en rire.

Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'archipel des *Unambas*, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, et surtout pendant les nuits; on n'osoit avancer, de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces îles. Sortis de là, ce furent tous les jours, de nuit et de jour, nouveaux dangers. On auroit dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt c'étoit la Providence qui s'appliquoit à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus philosophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentimens raisonnables et chrétiens; à réparer leurs scandales, et à s'acquitter avec les dispositions nécessaires, du devoir pascal.

Un jour, à neuf heures du soir, comme on vouloit remettre le vaisseau dans la route qu'il avoit fallu quitter pour éviter un écueil, on s'aperçut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau

alloit toucher à un brisan qui s'étendoit depuis nous en avant jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarme et presque de désespoir que jeta l'équipage, interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, et fut à temps pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisans à moins de vingt pieds de distance du vaisseau : la mer qui les battoit, paroissoit tout en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, et que peut-être nos jeunes mécréans commencèrent à se repentir d'avoir empêché le *Te Deum*. Ce silence dura une heure. A dix heures, on crut le danger fort loin ; on voulut remettre en route ; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisans. Il fallut de nouveau faire fausse route, et quitter les propos anti-chrétiens qu'on avoit repris. Après deux ou trois autres jours, tout semés d'inquiétudes et de dangers qui nous obligeoient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant, nous nous aperçûmes que notre compagnon le *Chameau*, avoit disparu. Nous avions grand vent de l'arrière, et allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus et contre lesquels la mer brisoit d'une manière effroyable. Nous ne pouvions pas reculer ; on prit le parti de prendre vent largue, et de courir vers le nord la bordée de bâbord. Après une demi-heure de marche nous découvrîmes notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, et de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisans aussi très-étendus et tout couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vîte virer de bord, et courir vers le midi la bordée de stribord. Après une heure et demie de cette bordée, nous vîmes encore

de l'avant un troisième écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira ; mais ce n'étoit plus que pour différer notre perte qui paroissoit inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite et sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, et que le vent qui venoit de l'ouest nous poussoit toujours, malgré nos reviremens, contre les rochers que nous avions à l'est.

Ce fut alors que nous vîmes toute la foiblesse de nos esprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravoient la Divinité, rioient de la religion, etc. parurent alors tels qu'ils étoient; gens sans courage, sans résolution, la foiblesse, la lâcheté même; un air morne, triste, avoit pris la place de ces airs insultans et dédaigneux qu'ils se donnoient, et le silence le plus stupide avoit succédé aux propos libres et impies qu'ils lâchoient sans cesse contre les mœurs et la religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une manière assez précise, parce qu'à midi, nous avions le soleil presque au zénith, et que tous les observateurs avoient perdu la tête. La mer étoit couverte d'oiseaux : cela me fournit un sujet de méditation pour nos philosophes à faces blêmes. *Voyez*, leur dis-je, *nos cadavres vont être la curée de ces oiseaux : mais l'âme de chacun de nous, où ira-t-elle?* Ils se retirèrent, et c'étoit ce que je voulois et ce qu'on souhaitoit, parce que leur air effrayé faisoit perdre courage à l'équipage. A dîner, ces Messieurs ne pensèrent seulement pas à desserrer les dents; il n'y eut que moi à la première table, et mon collègue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces Messieurs étoient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menaçoit de si près. Lorsque j'eus dîné et dit mes grâces, je me retournai vers eux, et leur donnai encore ce sujet de méditation : *Messieurs*, leur dis-je, *voilà le premier*

repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale ni impiété. Ce mot dit, je partis et les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entr'eux me suivoient avec un air contrit, et changeoient de place lorsque j'en changeois : je ne faisois pas semblant de m'en apercevoir. Je voulois d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avoient fait leurs pâques presqu'en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car quoique disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les Chrétiens), me demandèrent à se réconcilier, et je descendis à fond de cale pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de Messieurs les philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étoient Chrétiens et pécheurs.

Je ne m'étois pas attendu à les voir sitôt, et je ne m'étois pas concerté avec mon collègue sur la façon douce, mais ferme, dont il faudroit se conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, et avant que d'entrer en matière, ce que j'aurois voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent, avoient à se reprocher des propos libres, des discours impies et des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaisseau. Je les aidai à faire une bonne accusation de leurs iniquités; puis, pour unique satisfaction possible dans le moment, je leur ordonnai d'aller sur le champ se réconcilier publiquement, et faire une réparation publique aussi, des deux espèces de scandales qu'ils avoient donnés en genre de mœurs et en genre de religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accusation étant faite, dès que je verrois le rocher contre lequel il faudroit périr, je leur donnerois l'absolution; que cependant ils s'excitassent à la crainte de Dieu, à son amour, au vrai regret de leurs ingratitudes, et qu'ils ne crussent pas que la seule crainte d'une mort prochaine suffît

pour les sauver. Dès que les deux premiers se furent acquittés de cette satisfaction publique, les autres s'ébranlèrent; mon collègue eut aussi de la besogne, et voyant que la méthode avoit réussi, il l'employa.

Entre trois et quatre heures, on vint de la part du capitaine me prier de monter sur le gaillard. J'obéis. On étoit encore à courir tantôt sur un bord, tantôt sur l'autre; mais on approchoit sensiblement des rochers que nous avions à l'est sous le vent. Je trouvai ces Messieurs pleins de politesse, qui m'attendoient avec un air de confiance et de cordialité auquel je n'étois guère accoutumé. Le capitaine me dit que les deux vaisseaux s'approchoient pour se parler par le moyen des porte-voix, et qu'on souhaitoit que je fusse présent. Je demandai à quelle intention. Quelqu'un qui n'avoit pas entièrement retrouvé sa tête, me dit que je passois pour avoir la vue supérieurement bonne (c'est-à-dire *longue*, d'où vient qu'à quarante ans j'ai eu besoin de lunettes); à la bonne heure, dis-je, mais il s'agit de parler avec l'autre vaisseau, et pour cela, il faut bonne voix et bonnes oreilles; les yeux n'y font rien. Cela est vrai, reprit le capitaine; mais vous êtes tranquille et de sang froid: vous entendrez mieux que nous qui ne sommes pas disposés de même. Cela arrêté, comme les vaisseaux s'étoient assez approchés, le capitaine demanda à l'autre vaisseau où il croyoit que nous fussions. *Réponse*. Dans la queue du Scorpion.— Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces Messieurs, parce que la queue du Scorpion passe pour un endroit d'où on ne peut se sauver. Cependant le capitaine, après avoir repris ses esprits, demanda encore si on voyoit moyen de s'en tirer. *R.* Oui.— Cette réponse que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néanmoins notre capitaine, comme commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, et

que nous ferions comme il feroit. Sur le champ, l'autre navire mit toutes ses voiles dehors, et avança droit vers les rochers que nous avions sous le vent. Pour moi, je descendis et allai reprendre mes confessions. A six heures, tout étant fini, je remontai sur le gaillard où je vis notre position bien différente de ce qu'elle étoit deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin et plus ferme dans la religion qu'on ne l'étoit chez nous, savoit qu'entre les rochers de l'est et ceux du nord, il y avoit un passage, et il l'avoit pris. Ainsi, lorsque je montai, nous avions derrière nous les brisans du sud. Ceux de l'est étoient à stribord, ou à droite, et ceux du nord à bâbord, et avant la nuit, nous fûmes hors de péril.

Les quatre ou cinq jours que nous passâmes en mer, avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien des craintes. Tout faisoit peur à nos pauvres esprits forts: les plantes de goemon dont la mer étoit par fois couverte, leur paroissoient des rochers découverts, et pendant la nuit, ils prenoient pour des récifs cachés sous l'eau, les troupes de poissons qui, par leur mouvement, rendoient l'eau de la mer lumineuse, comme elle l'est sur les récifs. Ce fut du goemon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des îles de Lemme, nous vîmes une plage immense, couverte de cette plante, à travers de laquelle il auroit fallu passer. La peur persuada au capitaine que c'étoient des rochers, et que les îles de Lemme étoient les Ladrones, et on s'y enfourna. Cela nous jeta sous le vent de Macao. Comme je savois quelques mots chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appeloient ces îles: ils nous dirent que c'étoient bien celles de Lemme: on soutint que c'étoient les Ladrones. Ainsi, il fallut prendre le parti de rester à l'ancre jusqu'à ce qu'il nous vînt et des pilotes

côtiers et un vent contraire à celui qui souffloit. Nous attendîmes cinq jours, et nous avions besoin de ce temps de repos, pour finir les confessions.

Ce fut le 25 de juillet, jour de saint Jacques, que nous descendîmes à Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux pères de Pekin. La mission française y avoit perdu quatre sujets depuis deux ans, et le quatrième mouroit comme nous arrivions à Macao. On répondit de Pekin qu'il falloit nous y envoyer tous deux. Je représentai que je n'étois pas un homme fait pour la cour. L'obéissance fit taire mes représentations, et nous partîmes vers la mi-mars 1760, pour la capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 juin. Le père Desroberts, supérieur, qui nous avoit fait venir, étoit mort depuis un mois et demi. Ainsi, nous ne trouvâmes plus à Pekin de Missionnaires français que trois prêtres et deux frères. Il reste un seul des premiers; les deux autres sont morts, et avec eux, mon collègue, le père Cibot, deux autres prêtres et un frère, qui étoient venus depuis nous.

Voyant notre mission réduite à trois ouvriers, dont deux passoient cinquante, et le troisième soixante ans, je me sus bon gré des avances que j'avois prises pour le chinois, tant à la Flèche qu'en voyage, dans les relâches et à Macao. Je me mis à l'étude, et surtout à l'exercice de la langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parloit bien, des instructions sur la pénitence et l'eucharistie: je les travaillois avec lui pendant deux ou trois jours de la semaine; j'en mettois autant pour les bien apprendre, et je les disois le dimanche aux écoliers de l'école domestique dont on me chargea de faire les examens pour les confessions de chaque mois, et les instructions dominicales. Comme celles-ci étoient claires, méthodiques, bien analysées, et en

bon chinois bien coulant, les enfans aimoient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitoient. Bientôt les Chrétiens et même les catéchistes vinrent m'écouter, et copier entr'eux mes instructions. Je les répétai l'année suivante et celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfans à la première communion, et les Chrétiens les suivirent avec assiduité. Je ne vous mande pas cela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous bénissiez Dieu de la bénédiction qu'il répandoit sur les travaux d'un si pauvre ouvrier. C'est lui qui fait tout, et il le fait par nous, quand nous n'y mettons pas d'obstacles, et que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire servir, aimer et glorifier.

Ces petits succès engagèrent les Chrétiens à demander qu'on me fît prêcher à l'église après un peu plus de deux ans de séjour ici. Quoique j'eusse pour le chinois plus de facilité que le commun des Européens, et que je me fusse accoutumé à ne plus écrire mes instructions de classe, cependant, pour l'honneur du ministère, je redoutois d'avoir à parler pendant une heure ou plus, avec la mince provision de chinois que l'usage du tribunal et l'instruction des enfans avoient pu me mettre à la main. J'obéis; je me fis de bonnes analyses que je ruminois en chinois d'abord pendant sept ou huit jours, et par la suite pendant deux ou trois, et j'allois prêcher avec cela; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts; trop de longueur, parce que je ne pouvois pas savoir ce que mes analyses latines ou françaises devoient rendre dans le débit en chinois; défaut d'expressions simples qui m'obligeoient à des circonlocutions toujours languissantes; défaut quelquefois de clarté, lorsque je voulois circonscrire l'expression, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venoient m'entendre, trouvoient aussi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubi-

lité n'étoit un défaut que pour eux et non pour les Chinois, à qui elle ne déplaisoit pas. Les autres défauts diminuèrent peu à peu; mais je ne pus me renfermer dans l'espace d'une heure, qu'en partageant et diminuant mes analyses, si l'on peut s'exprimer ainsi.

Trois ou quatre ans après, mourut notre ancien, qui étoit chargé de la congrégation du saint sacrement, laquelle fait ici la base de notre chrétienté. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du saint ministère, et outre les instructions particulières et le sermon du deuxième dimanche de chaque lune, dont j'étois déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrième dimanche. Voilà pour le ministère de la parole le gros de mon emploi depuis quinze ans. J'ai donné des retraites en particulier à six, huit, dix personnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étois chargé des examens, des conférences et d'une partie des sermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les missions du dehors, dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étois obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayans, où j'aurois peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends, montent chaque année au-delà de trois, et ne vont pas à quatre mille; c'est à peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre mission française de Pekin et dépendances, dont les confessions vont par an dans notre district à dix ou douze mille, tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, et que je parle passablement la langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux prêtres de leur nation. Les baptêmes tant de la ville que des missions dépendantes

de notre église, vont à six ou sept cents par an; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfans, soit des fidèles, soit des infidèles que les parens présentent eux-mêmes au baptême. L'extrême-onction, les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des Chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un prêtre pour leur administrer ces sacremens. Les femmes ne viennent et ne peuvent venir à l'église. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de quinze à vingt-cinq dans une maison où il y a une chapelle. Le Missionnaire va les y confesser, dire la messe, et les communier. S'il y a des prosélytes ou des enfans non baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la congrégation, s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un oratoire destiné à cet usage. Après leurs prières, qu'elles font (ainsi que les hommes) à l'église en commun, toutes à genoux, à voix haute, et en un certain plain-chant fort gracieux et très-touchant, et qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir et à suivre, un catéchiste envoyé pour cela, leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs Pâques, soit à la lune de mars, soit à celle de septembre, qui sont de règle. Lui retiré, la catéchiste, femme, examine sur le catéchisme celles qui en ont besoin, et en explique quelque chose. Voilà un plan assez informe de la manière dont se fait notre mission française. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un catéchisme sur le symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres sur la confession, la communion, la messe et la confirmation.

Chaque

Chaque dimanche, on en récite un après la prière commune et avant le sermon qui suit la grand'messe.

A peine avions-nous mis notre chrétienté sur le pied où vous voyez à peu près qu'elle est, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe, nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyoit plus de sujets: la France en faisoit passer assez abondamment; mais ce n'étoient plus des sujets qui eussent reçu toute leur éducation, ni qui eussent passé eux et leur vocation par les épreuves si sagement établies. Celui-ci ne pouvoit se mettre à étudier la langue tartare ni la chinoise; celui-là ne vouloit ni prêcher ni catéchiser; un autre vouloit aller prier lorsque les Chrétiens venoient pour se confesser. Ceux que quelques talens pour les arts avoient mis en emploi au palais, ne vouloient plus s'y conduire, ni sur les erremens des anciens, ni sous la direction de l'obéissance; tel autre, sous différens prétextes, refusoit de donner au saint ministère les forces qu'il avoit, et aimoit mieux les devouer à des objets scientifiques, curieux ou amusans. Nous avons grand besoin que Dieu nous regarde en pitié, et nous envoie des successeurs qui fassent mieux que nous. Il est impossible que la mission se soutienne long-temps dans l'état où nos désastres l'ont réduite. Nous sommes très-peu d'ouvriers; on ne peut plus désormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous: il faut donc recourir à quelques communautés où il règne beaucoup de piété, un grand zèle pour le salut des âmes, quelque goût pour les sciences, mais surtout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation et de charité. Je voulois vous dire beaucoup de choses; j'ai peu de temps à moi; j'ai été à tire de plume, et elle se refuse à vous décrire tout ce qui m'alarme et me désole.

Je pense que vous me demanderez encore si j'ai aussi quelque chose à faire au palais: car vous savez

que je ne suis ni peintre, ni horloger, ni machiniste, qui sont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avois appris à parler chinois, a été cause que dès la seconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le tartare, qui est une très-belle langue. Je l'ai donc apprise, et en voici l'usage. Lorsque nos voisins les Moscovites ont quelque affaire avec l'Empire, ou l'Empire avec eux, ils écrivent en latin. On nous appelle au palais chez les ministres, M. Amiot et moi, ou l'un des deux, selon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduisons ce latin en tartare, et on le présente à l'Empereur. Les réponses de Sa Majesté, qui sont courtes et substantielles, et les explications du ministère nous sont remises en tartare: nous les mettons en latin, et elles sont envoyées en Moscovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours: cela arrive quelquefois cinq ou six fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne m'ôte pas beaucoup de mon temps, et ne peut pas nuire aux soins que je dois à la mission. Du reste, l'astronomie et le besoin d'interprètes sûrs et instruits, sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture: elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie et des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne falloit pas croire que les Chinois prêtres fussent une ressource capable de soutenir la religion en Chine; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complètement, si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les prêtres de la nation peuvent servir utilement, si on les force à travailler, s'ils sont tenus de court et surveillés de près: sans cela, ils détruisent plus

qu'ils n'édifient. Il est bien temps de finir, et de me recommander à votre tendre amitié et à vos saintes prières. Je suis, etc.

LETTRE

De M. Bourgeois, missionnaire à Pekin, à M. Dollières, curé de Lexie *près de* Longwi.

Ce 17 novembre 1781.

MONSIEUR,

L'ANNÉE dernière pour la première fois depuis vingt ans, votre frère, M. Dollières, reçut de vos nouvelles; ce fut pour lui une grande consolation, et pour nous, ses amis, un sujet de joie. Il nous consulta pour savoir si, dans sa réponse, il pouvoit vous mettre au fait de l'état de cette infortunée mission. Nous lui dîmes qu'il le pouvoit, parce que vous n'useriez qu'avec sagesse et discrétion des connoissances qu'il vous donneroit, et que peut-être le tableau qu'il vous en feroit, exciteroit le zèle de quelques saints ecclésiastiques, et les engageroit à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrons bientôt plus suffire, tant notre nombre diminue, et tant nous avons peu d'espérance de nous voir remplacés aussitôt qu'il le faudroit, et que nous le désirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs ont été toujours en croissant: les contradictions, les divisions, le défaut surtout d'ouvriers, le démon s'en sert pour traverser nos travaux, et empêcher la récolte abondante que nous présentent des campagnes vastes et fertiles. Le cher M. Dollières n'a pu y tenir; il en a été la victime, ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 dé-

cembre 1780. Le bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'est point fermée : malgré sa résignation qui étoit grande, on sentoit que son cœur étoit blessé. Peut-être eût-il cependant survécu plus long-temps à ce qu'il regardoit comme un grand malheur pour lui et pour la mission, s'il eût pu soutenir cette grande mission dont il étoit une des principales colonnes, par son zèle, ses vertus et ses talens ; mais malgré ses soins et ses travaux qui ne se sont point rallentis, il ne voyoit que des ruines dans le présent, et pour l'avenir un désastre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollières avoit une âme grande, digne encore des ouvriers apostoliques qui ont fondé cette mission. Dès son entrée en religion, il fut éprouvé, comme vous le savez, par de longues et violentes douleurs. Il les soutint avec une résignation et un courage qui édifioient ceux qui en étoient témoins, et qui faisoient admirer sa vertu. Déjà en Europe, sa sagesse, sa piété, ses lumières lui avoient gagné la confiance des personnes ferventes et vraiment chrétiennes, lorsque le Seigneur l'appela dans ces pays lointains pour y prêcher l'évangile. M. Dollières étoit alors dans un état de santé déplorable, et pour ainsi dire entre la vie et la mort : on le lui représenta ; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne passeroit pas quatre jours sur le vaisseau sans y succomber à ses infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayèrent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnoissoit pour un signe de la volonté de son divin Maître. Il partit, et tout le long de la route, il oublia le soin de sa santé, et ne s'occupa que du salut des âmes. Arrivé ici, il se livra tellement à l'étude du chinois, qu'en cinq mois de temps, il se mit en état d'exercer le saint ministère. Les ouvriers commençoient à manquer, et il est incroyable combien M. Dollières travailla, pour suppléer à leur disette. Missionnaire in-

fatigable, il n'écoutoit que son zèle; il donnoit le jour aux bonnes œuvres et la nuit à l'étude. Il falloit, avec aussi peu de force de corps, une grâce particulière pour n'y pas succomber. Au chinois, il joignit l'étude de la langue tartare et de l'astronomie. Il embrassoit tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la mission, et il réussissoit en tout. Dans une année, il prêchoit sans cesse, il catéchisoit et entendoit plus de trois mille confessions. Ici nous sommes censés de la famille de l'Empereur, et nous ne pouvons nous éloigner de la ville sans permission. Le zèle de M. Dollières souffroit beaucoup de cette loi: il trouvoit le moyen de faire dans les campagnes des excursions de quarante à cinquante lieues. Le gouvernement fermoit les yeux et le laissoit faire. Nos chers néophytes en étoient enchantés, et le prioient sans cesse d'aller dans leurs cantons; mais le respect pour la loi le forçoit à ménager ses courses, et à se refuser plus souvent qu'il n'auroit voulu, au saint empressement qu'ils avoient de l'entendre.

Dans ses momens libres, il mettoit en langue tartare nos livres de religion. Nous avons de lui un catéchisme en chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de cinquante mille exemplaires qui ont été répandus dans presque tout l'Empire. Les croix sont la récompense du vrai zèle: notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la foi, il les recevoit de la main de Dieu comme une grâce. Je l'ai vu et ne l'oublierai jamais: un jour il fut appelé par un misérable Chrétien pour confesser sa femme qu'il disoit à la mort. M. Dollières accourut avec son domestique qui devoit lui servir d'acolyte; il en revint le visage en sang et ses habits tout déchirés: c'étoit de l'argent qu'on vouloit et non pas des sacremens. M. Dollières n'en avoit pas, et par conséquent il en refusa: le mari et la femme se jetèrent alors sur lui, et avec leurs grands ongles lui

mirent le visage en sang. Son domestique et son charretier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avoit eu le bonheur de verser au moins un peu de sang, en voulant remplir le saint ministère. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure et pénétrante. Jamais depuis il ne s'est plaint; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, et on eût été très-mal reçu, si on lui eût proposé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à souffrir des croix encore plus sensibles, des contradictions plus amères à son cœur, parce qu'elles lui venoient de personnes de qui il devoit attendre des secours et des consolations. Il les supporta toutes avec douceur et avec fermeté. Il n'oublia dans ces traverses ni ce qu'il devoit à la charité, ni ce qu'il croyoit devoir à la règle et aux principes de conduite qu'il vouloit suivre; mais son courage ne lui ôtoit rien de sa sensibilité, et l'image d'une mission qui lui étoit chère, où les difficultés croissoient en même temps que le nombre des ouvriers diminuoit, étoit toujours présente à son esprit, et faisoit sur son cœur une impression si vive, qu'il y succomba enfin. Le 23 décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le père Bernard, missionnaire portugais et médecin; il lui prodigua inutilement ses soins. Nous eûmes cependant le temps de profiter de quelques momens lucides, pour lui administrer les sacremens. Peu de momens avant sa mort, je lui donnai encore une dernière absolution, et il expira entre mes bras, le 24, à onze heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une consternation générale parmi nos Chrétiens de la ville et ceux de la campagne, que la solennité de Noël avoit rassemblés dans notre église. M. Colas en fut si affligé, qu'il ne lui a guère survécu.

C'est, à ce que j'espère, un frère que vous avez dans le ciel, moi un ami, et la mission un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, etc.

EXTRAIT

De quelques lettres de Pekin.

La mission vient de faire en fort peu de temps de très-grandes pertes. Trois de nos confrères nous ont été enlevés à assez peu de distance les uns des autres, et dans un âge, avec des talens et des vertus qui nous faisoient espérer qu'ils seroient ici long-temps et grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moissonnés, s'appeloit Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il étoit entré fort jeune chez les Jésuites: et après y avoir professé les humanités avec succès, et fait son cours de théologie avec beaucoup d'application et de soin, il demanda à ses supérieurs la permission de suivre son attrait pour les missions de Chine. Il l'obtint, et partit de Lorient en 1758. Il a passé vingt-deux ans dans cet Empire, et en a demeuré plus de vingt à Pekin. Il avoit beaucoup d'esprit, de littérature, de dispositions pour toutes les sciences, et son zèle, encore plus que son application, le faisoit réussir dans tout ce qu'il entreprenoit: astronomie, mécanique, étude des langues et de l'histoire, il ne se refusoit à rien de ce qu'il croyoit pouvoir être utile et propre à ménager des protecteurs à la religion. Les infidèles mêmes avec qui il avoit des rapports dans le palais de l'Empereur, ne pouvoient lui refuser ni leur estime ni leur amitié; ils conviennent qu'ils n'ont guère vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honnête, plus em-

pressé à obliger et à rendre service; mais ce qu'il y avoit de plus estimable dans lui, c'étoit une piété tendre et solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, et une ardeur inexprimable pour le faire connoître et aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, et tous ceux qui nous connoissent, nous plaignent d'avoir perdu un confrère d'une société si douce, si sûre, si agréable et si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les mémoires que les Missionnaires de Pekin ont fait passer en Europe, et qui y ont été imprimés par les soins et sous les auspices de M. Bertin, ministre d'état; mais jamais il n'a voulu que ses ouvrages parussent sous son nom. Content de marquer son respect pour les ordres qu'il recevoit de notre illustre bienfaiteur, sa modestie, ou plutôt son humilité, se refusoit à tout ce qu'il auroit pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques-François-Dieu donné-Marie Dollières; il étoit né à Longunion-sur-Chiers, dans le Barrois, entre Verdun et Longwi, diocèse de Trèves, le 30 novembre 1722, de Pierre Dollières substitut du procureur général de Lorraine et de Bar, et de Thérèse Chevillard. Après ses études finies au collége de Luxembourg, il entra chez les Jésuites, l'an 1744, et partit, comme on l'a vu dans la lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois sur son caractère, ses talens et ses vertus.

Sa mort fut suivie de celle de M. Colas, natif de Thionville. Il étoit très-versé dans les mathématiques. On a de lui le type exact et fidèle de la comète de 1764, dont il avoit suivi la marche à l'observatoire de Pont-à-Mousson, et que peu d'astronomes ont bien observée. Tout annonçoit alors un homme profond, qui porteroit fort loin la gloire des connoissances astronomiques. Il étoit mathématicien du

palais, et Missionnaire très-zélé et très-laborieux. Des hommes ainsi formés aux sciences, aux vertus et aux travaux apostoliques, se remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette mission et de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine, si l'on ne s'empresse pas de venir les cultiver. *Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.* (Luc X. v. 2.).

EXTRAIT

D'une lettre de M. Busson, missionnaire aux Indes orientales, à M. de Brassaud, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet.

A Pondichery, ce 6 mars 1780.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant hier la lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le respectable et très-cher M. du Fougerai. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la santé, et je le prie de la fortifier de jour en jour pour sa gloire et pour votre sanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nouvelle directe de moi : ce n'est pas ma faute ; je vous ai écrit le plus souvent que j'ai pu, et quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvoit vous intéresser. Lorsque vous me faisiez écrire cette dernière lettre, nous venions d'être délivrés d'un long siége, qui a fini par la reddition de la place, ainsi que vous l'avez vu sans doute dans les papiers publics. Nous sommes donc sous la domination anglaise ; et quoique l'on ait toujours

l'exercice libre de la religion et des fonctions du ministère, comme tous les employés, officiers et autres gens qui sont au service des Anglais sont des païens, la plupart fort mal disposés pour notre sainte religion, nous avons la douleur de voir triompher la gentilité de toutes parts, et nous ne pouvons que prier le Père des miséricordes qu'il daigne jeter un regard de compassion sur ces peuples, et leur ouvrir le chemin à la religion chrétienne et au salut éternel.

Je suis toujours à la tête du petit collége de Malabar, et je me vois seul chargé de ce séminaire et d'une paroisse de huit cents Chrétiens. L'on sent bien qu'un seul Missionnaire ne suffit même pas pour le collége; mais les circonstances n'ont pas permis qu'on me donnât de second, comme l'on y pensoit. Après même que M. l'évêque de Tabraca, supérieur de cette mission, m'eut nommé un adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je suis dans une église, à une lieue de Pondichery, et en possession, avec nos enfans au nombre de trente-cinq, de la maison ci-devant bâtie pour eux. L'on a pensé aussi à nous réunir au collége de chinois, cochinchinois et siamois, que MM. des Missions étrangères ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devois faire pour cette réunion; mais la chose est restée suspendue. Le grand obstacle à tous ces projets, c'est, 1.° qu'on ne se trouve pas assez muni d'argent pour se charger de ce collége; 2.° qu'on a écrit à MM. de la maison de Paris, comme j'y ai aussi écrit conjointement avec mes autres collègues, et l'on attend la réponse à toutes ces lettres. Quant à moi, j'adore en secret les desseins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui dispose tout avec une bonté et une miséricorde infinie. J'ignore quels sont ses desseins sur moi, qui ne mérite pas le nom de Missionnaire de Jésus-Christ, et qui n'ai aucune

des qualités qui seroient nécessaires pour cela ; mais je ne demande et ne désire que ce qu'il veut, comme il le veut, et parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à rester toujours un néant, pauvre et inutile, tant qu'il lui plaira, ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que tous nous ne sommes rien en présence de sa divine Majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, et comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit ; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous : c'est là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela, je vois ma misère et mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, et la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une et l'autre de sa très-pure miséricorde, et je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponds pas, comme je le devrois, à la volonté de Dieu et à ses desseins sur moi. Du reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui seroit nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, et que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution ; c'est lui qui réparera tout, et qui disposera tout pour sa plus grande gloire et d'une manière qui lui sera d'autant plus glorieuse, qu'il sera évident que les instrumens humains y auront moins de part.

Quant à notre collége, il n'a pas laissé de trouver des difficultés. Je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui seroit selon son bon plaisir ; la priant que, si cet établissement n'étoit pas son seul ouvrage et pour sa seule gloire, elle l'anéantît à l'instant, ou qu'elle le soutînt elle même, s'il lui étoit agréable. Aussi, Dieu a dissipé

les orages, et a donné de moment en moment les secours convenables. Du reste, Dieu seul est ma vie, mon soutien et mon espérance en ceci comme en tout. Je ne vois rien ; mais je sais que Dieu seul est toute lumière, et cela me suffit. Je ne sais rien ; Dieu seul est toute sagesse, et je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu seul a tout pouvoir ; il dispose, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miséricorde sans bornes et sans mesure : à lui seul toute gloire et tout empire. C'est tout ce que je puis vous dire par rapport à cet établissement, et tout ce que j'en sais.

Quant à notre réunion avec MM. des Missions étrangères, elle paroissoit nécessaire dans les circonstances, non-seulement parce que la mission leur étoit donnée, qu'ils sont très-capables de la soutenir et de nous diriger, et qu'ils n'avoient pas dans ce moment un nombre de Missionnaires suffisant pour la dixième partie de ce qu'il y a de plus essentiel à faire, mais encore parce que nous nous trouvions nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de sujets auroit été bientôt sensible parmi nous. D'ailleurs, dans des temps aussi nébuleux, dans des circonstances aussi critiques que celles où nous nous trouvions, nous avions besoin de cet appui, de ce soutien ; et c'est sans doute saint François-Xavier, le protecteur de la maison de ces Messieurs, qui nous a procuré cette ressource.

Depuis ce moment, chacun s'acquitte de son emploi sans tant de contradictions. Les Missionnaires nos voisins, qui nous regardoient presque comme des excommuniés, se sont réunis avec nous. Notre Evêque qui ne demande que le bien, nous procure tous les secours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes façons de tous les nouveaux Missionnaires, qui travaillent comme nous et avec nous à la vigne du Seigneur.

Nous ne voyons pas non plus le même déchaînement qu'on voyoit auparavant dans la plupart des séculiers. Vous savez sans doute que M. l'Evêque chargé de cette mission, a cédé la cure de Chandernagor aux RR. PP. Capucins. Sur ce que le père Sébastien ayant les pouvoirs de préfet apostolique, par rapport aux Français, et cette ville n'ayant de Chrétiens, que des Français ou leurs domestiques, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces pères; mais selon ce que j'ai entendu dire aux Missionnaires qui s'y trouvoient, c'est un grand bien pour nous, de nous trouver déchargés d'un pareil fardeau. On y a affaire avec des gens qui ne viennent pas pour se sanctifier dans ce pays, et auprès desquels il est rare qu'on fasse quelque fruit.

Les missions des Portugais sont dans un état bien triste: elles ont perdu, il y a quelques années, l'archevêque de Tranganor, ancien missionnaire du pays. C'étoit un saint prélat, instruit, plein de zèle, et dont l'autorité et les exemples soutenoient toute la mission. A présent, les Missionnaires de ces quartiers se trouvent sans les secours nécessaires dans bien des endroits, sans supérieurs qui aient une autorité suffisante, et sans personne qui puisse les fixer et leur servir de point de réunion. Ils sont la plupart fort âgés, cassés par la maladie, et chargés de plusieurs districts qu'ils ne peuvent soigner comme ils voudroient et comme il faudroit, pour y faire un bien solide. D'ailleurs, ils attendent de jour en jour le moment où l'on viendra les relever; ils le souhaitent même; car, quoi qu'on en dise, notre vœu le plus général et le plus vrai, est qu'on travaille à faire connoître et servir Dieu, et nous disons de tout notre cœur : *Utinam omnes prophetent!*

L'on a assuré que cette mission avoit été donnée à d'autres religieux qui avoient fait quelques

démarches préliminaires pour s'en mettre en possession, mais qui n'ont pas été au-delà. Il est venu cependant d'un côté un Missionnaire franciscain, envoyé par l'archevêque de Goa, lequel a pris l'habillement des anciens Missionnaires, et qu'ils ont laissé se fixer dans une de leurs meilleures églises; de l'autre côté, la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres Missionnaires, carmes-déchaussés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'est pratiqué jusqu'à présent, sans un nouvel ordre de la sacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponse à M. l'évêque de Tabraca, qui au commencement de sa supériorité dans cette mission, lui avoit écrit, à la demande de tous les Missionnaires, pour tranquilliser les consciences, et s'assurer que chacun étoit suffisamment autorisé à suivre ce qui sembloit tolérable dans les rits malabares, sans aller contre les ordres des souverains Pontifes, et ce qui sembloit indispensable, pour ne pas révolter ce peuple, et l'éloigner entièrement de notre sainte religion. Cette réponse porte que l'on peut tolérer, au moins pour le présent, lesdits rits, tels qu'ils sont en pratique dans la mission, vu la grande nécessité où l'on se trouve de les suivre. Or, tout ce qui faisoit le plus de peine, a été marqué à Rome, soit par un évêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de supérieur du collége de Virumpatanam, lequel fut chargé par Clément XIV de faire des informations, et de les envoyer; soit par M. l'évêque de Tabraca, comme je viens de le dire. Ainsi, nous n'avons plus rien qui puisse embarrasser ni qui puisse altérer l'union, la concorde et la bonne intelligence qui règnent entre nous et MM. des Missions étrangères, surtout depuis que nous leur sommes soumis et associés.

M. Andrea est toujours avec les Portugais; il a

eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raisons qu'il seroit trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, et qui a fort altéré son tempérament, ce qui l'avoit porté à revenir parmi nous; et je le lui aurois conseillé dans le temps de sa maladie, dont il se seroit bien mieux guéri à Pondichery qu'ailleurs; mais il paroît que ce n'étoit pas l'ordre de la Providence. Il est actuellement chargé d'une église dans la mission portugaise, et il me marque qu'il est en état de la soigner, quoiqu'il ne soit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette ville, par deux occasions qui m'ont paru sûres, et j'espère que vous aurez reçu mes lettres. Je vous marquois que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me faisiez passer, avec une caisse où se trouvoient bon nombre de livres latins, un ornement en soie et beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu, et nous est d'un grand secours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne soient point en bois. Dans un climat brûlant et brûlé comme celui-ci, ils se fendent incontinent, et deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne sont pas chers, et qui sont fort solides; ce sont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les fasse passer tels qu'ils s'achètent à la verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains soient trop petits, ni les trous trop fins.

Je suis chargé d'une paroisse et d'un collége que je voudrois bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un grand service, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étoient sans reliquaires, nous en ferions faire ici où nos ouvriers sont capables de semblables ouvrages, quoique leur

travail ne soit pas comparable à celui des ouvriers d'Europe.

Je voulois proposer à M. de Tabraca de demander à MM. des Missions étrangères quelque jeune ecclésiastique qui ait bien fait ses études, et à qui il ne manque que l'âge pour recevoir la prêtrise, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourroit venir former un collége avec quelque ancien Missionnaire. Celui dont je suis chargé, lui tiendroit lieu de fondement; il réformeroit ce qui en a besoin, et le mettroit sur un bon pied; mais il est à propos, pour de semblables établissemens, qu'un seul en soit chargé ou en chef, ou en second, pendant plusieurs années, et un jeune homme a communément plus de zèle et d'activité, et se fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler au prélat, mais je lui en parlerai.

Je voudrois profiter de cette occasion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je suis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette lettre à la ville, et je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prières, et de vous assurer de la reconnoissance et du respect avec lesquels je suis, etc.

EXTRAIT

*D'une lettre du père Ansaloni, de la congrégation de la Mission, à M.****

Goa, ce 21 mars 1782.

Je tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidèle de ce qui s'est passé à Goa, lors de la reconnoissance faite du corps de l'apôtre des

des Indes, saint François-Xavier. M. Emmanuel de Sainte-Catherine, de l'ordre des Carmes-Déchaussés, évêque de Cochin, et en même temps administrateur de l'archevêché de Goa où il réside, et avec lui le Gouverneur général de cette capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il étoit à propos de faire cette reconnoissance, pour dissiper les bruits qui s'étoient répandus que ce saint et précieux dépôt avoit été enlevé. Le corps de ce zélé Missionnaire est dans un beau sépulcre de marbre, dans l'église de JESUS, à laquelle est unie une des trois maisons que les Jésuites avoient ici. Dans cette même église, hors du sanctuaire, on avoit préparé une estrade couverte de damas cramoisi. Sur cette estrade, étoit placée une grande urne de cristal, avec des ornemens dorés; au-dessus, à une certaine hauteur, un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, régnoit une balustrade de bois peint, et sur laquelle étoient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, et le jour pris secrètement pour la cérémonie, le samedi avant la Quinquagésime, 9 février, vers la fin du jour, on posa des gardes dans l'église et dans la maison. Peu après, M. l'administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le Gouverneur, l'officialité, quantité de nobles, les juges, les conseillers, tous en habits de cérémonie; un bon nombre de chanoines, de prêtres séculiers, de religieux et de dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de cinquante personnes, et avec un dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la maison (car celle de l'église étoit fermée). On monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour cela, et le sieur Cazalani, ingénieur de ces contrées, et ci-devant frère de la Compagnie de Jésus, portant huit clefs que l'Evêque, le Gouverneur et

les autres personnes préposées à la garde de ce dépôt conservent, ouvrit le sépulcre du côté de la partie des pieds du Saint, en présence de tous les spectateurs, et tira le cercueil qui renferme le Saint. Ce cercueil est de deux pieds de haut, long de huit; le couvercle est en dos d'âne, fermé par trois serrures, et couvert de drap d'or. Cela fait, on porta processionnellement le cercueil sur l'estrade qui avoit été élevée au milieu de l'église. L'Evêque, le Gouverneur, quatre de nos Missionnaires et quatre autres ecclésiastiques voulurent le porter. Un érysipèle et une jambe fort enflée me privèrent alors de cet avantage; mais, quand on le remit dans le mausolée, mon indisposition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avoient l'honneur et le bonheur de porter une si précieuse relique.

Quand le cercueil eut été posé dans le lieu préparé pour le recevoir, on leva le couvercle et ensuite un voile de soie qui couvroit tout le corps du Saint (ce voile est envoyé à la Reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma lettre). On vit alors le corps entier. Les pieds et les jambes sont en bon état et encore palpables; la tête est couverte de sa peau, mais sèche, et en quelques endroits on aperçoit le crâne: malgré cela, la physionomie n'est pas tout à fait effacée, et si on le vouloit, on pourroit encore en tirer des portraits; le bras et la main gauche sont assez bien conservés et posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paroissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la Reine de Portugal, de la maison de Savoie, femme de Pierre II. Il est à observer que le Saint étoit de stature très-basse; ses pieds sont demeurés assez noirs, peut-être parce qu'il étoit dans l'usage de faire pieds nus tous ses voyages. Au pied droit, il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés: on sait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut

ainsi découvert, les assistans le baisèrent les uns après les autres, avec vénération et sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs, des chapelets et des croix; après quoi on ferma le cercueil, et on le mit dans une urne de cristal, destinée à le recevoir. On chanta ensuite le *Te Deum*, et le corps resta exposé à la vénération publique, sur l'estrade placée au milieu de l'église. La première nuit, la communauté des Dominicains veilla avec les soldats commandés pour la garde. Le dimanche suivant, 10 février, de très-bon matin, commença le concours du peuple, qui, le second et le troisième jour, fut encore plus grand et toujours en bon ordre. Un des cristaux de l'urne fut cependant rompu par la foule que les prêtres et les soldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des personnes accourues pour visiter le corps du saint Apôtre des Indes, on vit plusieurs gentils et un frère du roi de l'Indoustan, peu éloigné de Goa. Le régulo déclara par son interprète qu'il croyoit que notre religion étoit la seule véritable. On ne vit néanmoins aucune conversion. Les pères Observantins passèrent la seconde nuit dans l'église, et les pères de Saint-Philippe de Néri, la troisième. Pendant ces trois jours, deux ou trois processions de différentes communautés, se rendirent dans l'église de Jésus, pour y chanter le *Te Deum* et des messes solennelles.

Le premier jour, elle fut chantée par le Doyen, premier dignitaire du chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que M. l'Evêque et M. le Gouverneur. Notre supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les séminaristes, l'Evêque et le Gouverneur. Le troisième jour, la messe fut Pontificale. Le Gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le conseil, les magistrats et les officiers. Quand la messe fut achevée, l'Evêque donna la bénédiction

au nom du Pape, et publia une indulgence plénière au bruit du canon de toutes les forteresses.

Dans l'après-midi du troisième jour, 13 février, la foule étant diminuée, on put aisément et sans violence fermer les portes de l'église. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, et dans la nuit, en présence de M. l'Evêque, du Gouverneur, et dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, le corps fut transporté dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé: on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs, et on dressa un acte de tout ce qui s'étoit passé.

Ainsi finit cette reconnoissance solennelle du corps de l'Apôtre des Indes, saint François-Xavier, de la Compagnie de Jésus. Il est vraisemblable qu'elle ne se renouvellera pas souvent, et parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, et parce que le saint corps s'altère et semble pâtir de l'air, des lumières et de la chaleur occasionée par la foule qu'attire une aussi pieuse cérémonie.

FIN DU TOME QUATORZIÈME ET DERNIER.

TABLE

DES PIÈCES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettre de M. l'abbé de Fleury, à M. l'évêque de Métellopolis (Lanneau), *vicaire apostolique de Siam*, ... Page 1
Mémoire pour les études des Missions orientales, par M. l'abbé de Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique, etc., ... 4
Grammaire, ... ibid.
Humanités, ... 6
Philosophie, ... 8
Morale, ... 16
Physique, ... 17
Théologie, ... 20
Théologie morale, ... 23
Histoire, ... 26
Toutes Religions sont bonnes, ... 30
Il ne faut pas raisonner sur la Religion, . . . 36
Méthode d'instruction, ... 46
Les biens et les maux suivent le mérite, . . . 52
Des âmes des bêtes, ... 56
Destinée, liberté, ... 63

Entretiens d'un Lettré chinois et d'un Docteur européen, sur la vraie idée de Dieu.

I.er Entretien. *Dieu a créé l'univers, et il gouverne tout par sa Providence*, ... 66
II.e Entretien. *Les hommes ont de fausses idées sur la Divinité*, ... 83
III.e Entretien. *L'homme a une âme immor-*

telle. En quoi il diffère essentiellement des autres animaux, ... Page 100
IV.e ENTRETIEN. *On raisonne mal sur les esprits et sur l'âme de l'homme. L'univers n'est pas une seule substance*, ... 120
V.e ENTRETIEN. *La métempsycose est une rêverie, et la crainte de tuer les animaux, une puérilité. Quels sont les vrais motifs de jeûner?* 150
VI.e ENTRETIEN. *On ne doit point retrancher toute intention, c'est-à-dire, tout motif de crainte et d'espérance pour l'avenir. Il y a après la mort un paradis pour les bons et un enfer pour les méchans*, ... 171
VII.e ENTRETIEN. *La nature de l'homme est bonne en elle-même. Quelle est la vraie étude de l'homme chrétien?* 199
VIII.e ENTRETIEN. *Quelle est la conduite de l'Europe par rapport à la religion? Pour quelle raison les Missionnaires gardent-ils le célibat? Par quel motif Dieu s'est-il incarné?* 226
EXTRAIT de la lettre de M. Reydelet, évêque de Gabale, et vicaire apostolique du Tunquin, en date du 11 juillet 1774, ... 248
LETTRE de M. Condé, natif d'Auray en Bretagne, et missionnaire à Siam, à M. de Coëtcanton, grand-vicaire du diocèse de Vannes, ... 252
MÉMOIRE sur la vie de M. Picquet, missionnaire au Canada; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences, ... 262
HISTOIRE de l'astronomie chinoise, depuis le commencement de la monarchie chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jésus-Christ; par le père Gaubil, missionnaire à Pekin, ... 305
MÉMORIAL envoyé en Europe par le père

Thomas, vice-provincial des Jésuites en Chine, ... Page 447
EXTRAIT *de la relation de la persécution qu'a essuyée M. Gleyo, missionnaire apostolique du séminaire des Missions étrangères, dans la province de* Sut-chuen *en Chine*, ... 483
RELATION *de la persécution et de la délivrance de M.* Gleyo, *missionnaire apostolique*, ... 486
LETTRE *de M. Bourgeois, supérieur de la résidence des Missionnaires français en Chine, à M. l'abbé de Charvet, prévôt de l'insigne collégiale de Pont-à-Mousson*, ... 522
LETTRE *du même au même*, ... 536
LETTRE *de M. Dufresne, missionnaire du séminaire des Missions étrangères, à M.****, 538
LETTRE *de M. Lamathe, missionnaire à la Chine, à M. du Gad*, ... 541
EXTRAIT *d'une lettre de M. Dollières, missionnaire à Pekin, à M. son frère, curé de* Lexie, *près* Longwi, ... 545
LETTRE *de M. Bourgeois, missionnaire à Pekin, à M. Dollières, curé de* Lexie *près de* Longwi, ... 563
EXTRAIT *de quelques lettres de Pekin*, . . . 567
EXTRAIT *d'une lettre de M. Busson, missionnaire aux Indes orientales, à M. de Brassaud, prêtre du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet*, ... 569
EXTRAIT *d'une lettre du père Ansaloni, de la congrégation de la Mission, à M.****, . 576

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATORZIÈME.

2722-707